

GEORGES LOMBARD

au service de BREST

DE LA MAIRIE A LA COMMUNAUTE



ÉDITIONS DE LA CITÉ



Le BREST d'avant-guerre dans lequel l'auteur, né en 1925, a passé sa jeunesse, était un mélange de rigueur ordonnée, de vie intense et colorée, d'émerveillement aussi lorsqu'au hasard d'une rue, brusquement, s'offrait le spectacle unique de la rade.

Au soupçon d'aventure et de rêve qui en émanait, les vertus familières d'alors : travail et don de soi aux autres, apportaient le nécessaire correctif.

Dans l'hôtel de ses parents, il mesura ce que la première de ces deux vertus représentait de volonté, de présence, de compétence, de goût de la perfection.

Son père, donnant le meilleur de lui-même aux autres et à sa Cité, lui apprit ce que signifiait la seconde.

Le tout le marqua si profondément qu'entre l'enfant et sa ville, ce fut le coup de foudre!

Le Collège Saint-Louis, le « bahut », le grand lycée, lui apprirent, eux, à connaître l'amitié; puis, la guerre venue — et jusqu'à ce que les écoles brestoises ferment leurs portes, les bombardements s'intensifiaient — le courage tranquille et la dignité d'une ville qui refusait la servitude.

Il sut alors que jamais il ne pourrait vivre ailleurs.

Ses études achevées, il s'inscrivit au Barreau de Brest en 1949.

Alors commença pour lui une vie professionnelle intense, marquée — insigne honneur — par son élection au Bâtonnat à deux reprises. Très vite, la vie publique l'accapara.

Élu Conseiller Municipal en 1953, Maire en 1959, il fut par deux fois Député, avant de devenir en 1971, Sénateur.

Ses différents mandats, la Présidence du CELIB qu'il anima au départ du Président PLEVEN, la SEMENF, le CABRO, le Conseil Général, la Communauté Urbaine dont

il assume la responsabilité depuis janvier 1974, firent de lui, à la fois, un acteur et un témoin privilégié des événements qui ont transformé, de 1959 à nos jours, la France,

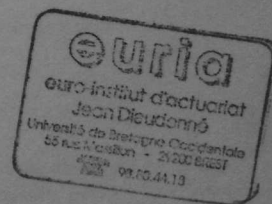
la Bretagne et Brest.

AU SERVICE DE BREST où il se livre tout entier, est en même temps qu'un témoignage vivant, sans complaisance,

un livre d'espoir : Il appelle au combat tous ceux qui croient aux hommes et veulent pour eux dignité et fierté.

Je ne crois que les histoires
dont les témoins se feraient
égorger.

PASCAL.
(Pensées.)



EN CURE D'EFFET MERCATOIRE

A ma femme,
sans que rien de tout cela
n'aurait été possible, je dédie
ce livre en gage d'amour et de
reconnaissance.

Dès ma plus tendre enfance, Brest et le littoral ont été marqués
au point que leur rigueur, leur noblesse, la beauté et la grandeur
qui en émanent, me sont devenues tout indépendamment que l'air
et l'eau.

Et mon cœur a débuté de joie et de fierté l'effort de protéger
l'honneur d'un vieux peuple, même l'un, lorsque après un destin
à vaincre, de dépôt, de justice à assurer.

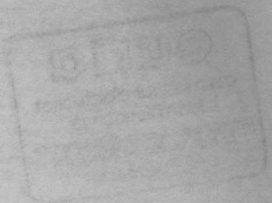
Déjà toute ma force l'ai souhaité participer à son combat !
Le 25 mars 1938, par 25 voix et 11 bulletins blancs sur 37 votants,
le conseil décide que c'était avant tout en qualité de maire que
j'aurais à le faire.

Je venais d'avoir 34 ans...
Pendant 14 ans et 7 mois — jusqu'en octobre 1952 où j'ai
cessé pleinement le présidence de la communauté urbaine l'ai
démissionné de mes fonctions de maire — je suis resté à la tête
du service « BREST ».

C'est cette longue route ardue d'années, d'efforts, de soucis,
d'espérance que ces

« Notes pour servir à l'histoire de Brest »
qui tentent de retracer.

Il ne s'agit pas de « Mémoires ».
Je n'ai ni peu l'âge, ni l'expérience de ceux qui le disent
— et l'écrivent — de leur vie personnelle, surtout de leur
infortunée.



EN GUISE D'ÉPIQUE DEDICATOIRE

Dès ma plus tendre enfance, Brest et la Bretagne m'ont marqué,
au point que leur rigueur, leur noblesse, la beauté et la grandeur
qui en émanent, me sont devenues aussi indispensables que l'air
et l'eau.

Et mon cœur a éclaté de joie et de fierté ! celles de partager
l'histoire d'un vieux peuple, mieux ! sa longue quête de destins
à vaincre, de dignité, de justice à assurer.

De toutes mes forces j'ai souhaité participer à son combat !

Le 23 mars 1959, par 26 voix et 11 bulletins blancs sur 37 votants,
le destin décida que c'était avant tout en qualité de maire que
j'aurais à le faire.

Je venais d'avoir 34 ans...

Pendant 14 ans et 7 mois — jusqu'en octobre 1973 où pour
assurer pleinement la présidence de la communauté urbaine j'ai
démissionné de mes fonctions de maire — je suis resté à la barre
du navire « BREST ».

C'est cette longue route semée d'écueils, d'échecs, de succès,
d'espérance que ces

« Notes pour servir à l'histoire de Brest »
ont l'ambition de retracer.

**

Il ne s'agit pas de « Mémoires ».

Je n'en ai pas l'âge, et, l'action me dévore alors que la charge
— et l'honneur — de bâtir la communauté urbaine de Brest
m'incombent.

Il s'agit d'une « réflexion » d'autant plus nécessaire que commence une nouvelle et longue marche pour l'agglomération brestoise regroupée dans cette jeune structure.

Ce point, je le fais sans passion ni complaisance.

L'Histoire ne s'embarrasse pas d'aménagements à la vérité. Elle va toujours à l'essentiel.

Cette « réflexion » n'est pas une œuvre littéraire. Chaque phrase est volée au temps qui me presse.

Elle est un témoignage, en porte la marque et les faiblesses, si le tout est un cri de foi passionné et d'espérance lucide.

Puisse le Brest qu'elle fait revivre avec ses doutes, ses espoirs, ses problèmes quotidiens, son courage et son humanité, parler au cœur et à la raison de ceux qui l'aiment !

Et les décider à tout lui donner !

PREMIERE PARTIE

BREST 1959-1965

SE BATTRE POUR SURVIVRE

L'AMORCE DU RENOUVEAU

La Marine nationale, affaiblie, déchirée, n'avait plus l'usage d'un Arsenal aussi important que par le passé. Le bâtiment ne savait plus que faire des milliers d'ouvriers que l'achèvement de la reconstruction rendait inutiles et d'un poids intolérable pour les entreprises. Le port de commerce, à peine déblayé et réouvert au trafic, ne jouait qu'un rôle mineur. Les rares industries n'en pouvaient mais...

Or, ce Brest là, en mars 1959, comptait quelques cent vingt mille habitants !

Et il s'interrogeait, angoissé, sur ses « lendemains ».

Le chômage y battait son plein. L'arrondissement comptait près de 5 000 demandeurs d'emplois. A Brest 2 400 chômeurs secourus étaient dénombrés. 70 % des jeunes gens et jeunes filles des classes terminales des écoles, collèges, lycées techniques, quittaient chaque année la ville pour aller à Paris, dans le Nord ou dans l'Est, chercher un travail introuvable sur place. Les garçons qui ne voulaient pas partir n'avaient d'autres ressources que de devancer l'appel.

Les statistiques — les pyramides d'âge en particulier — permettaient de savoir que dans les 5 ans à venir cette situation, si on n'y remédiait pas d'urgence, s'aggraverait de la poussée démographique des années 1945 et suivantes qui se ferait alors sentir.

Conséquence de la crise : les salaires brestois étaient parmi les plus bas de France.

Signe terrible enfin, des temps difficiles, ceux qui pouvaient espérer se reconvertir ailleurs, partaient. Un grand nombre de cabinets d'architectes fermait. L'un s'installait à Paris, l'autre à Toulon, un troisième ailleurs... abandonnant une ville d'où l'espoir semblait avoir fui. Et pourtant, malgré une reconstruction spectaculaire, 18 000 brestois continuaient à vivre dans les baraques provisoires édifiées au lendemain d'une libération qui remontait à 14 ans !

A ce drame s'en ajoutait un autre : celui de la Bretagne en proie au bouleversement de ses structures.

Incapable d'y faire face autrement que par le départ, chaque année, de dizaines de milliers de ses jeunes paysans, elle voyait ceux-ci aller de ville bretonne en ville bretonne, avant le « grand exil » rendu inéluctable par le marasme qui sévissait.

Il y avait bien Rennes, avec Citroën qui s'y implantait, mais ailleurs il n'y avait rien d'autre qu'une amère lassitude, teintée d'un fatalisme résigné qui n'excluait pas la colère.

A Brest, la foi avait déserté les cœurs.
Durant les heures douloureuses de la guerre, les brestois avaient tout donné.

A la libération, avec acharnement, ils avaient reconstruit leur ville.

Mais tous disaient maintenant :

« A quoi bon tant d'efforts ? »

Ce septicisme désespéré, Paris, dans ses hautes sphères, semblait le partager. Certains l'avaient ouvertement, allant jusqu'à poser la question :

« Pourquoi avoir reconstruit cette ville au destin lié à une marine de guerre désormais sans avenir et, que le handicap de la distance condamne, au surplus, sur le plan de l'industrialisation ? »

Certes, depuis 1945, les conseils municipaux et les maires qui s'étaient succédés, s'étaient non seulement efforcés de reconstruire, mais de préparer l'avenir.

La municipalité sortante, pour sa part, avait décidé la création d'une première zone industrielle à Kergonan, posé la candidature de Brest à un collège scientifique universitaire, rappelé que les Armements Pétroliers souhaitaient voir se construire à Brest une cale de réparation pour les navires de 50 à 60 000 tonnes — les géants des mers de l'époque.

Mais rien de tout cela n'avait réussi à secouer l'apathie, voire l'indifférence d'une population incrédule et lasse !

La cale sèche ? voilà des années qu'on en parlait !

La zone de Kergonan ? à peine un projet !

Le C.S.U. ? une décision insuffisante pour résoudre les problèmes dramatiques que Brest connaissait !

Lancinante, revenait à l'esprit, toujours posée et reposée, la même interrogation :

« Brest, ville du bout du monde, privée en partie de sa raison d'être : la Marine nationale, pouvait-elle avoir un avenir ? »

Et les uns de rappeler qu'entre les deux guerres, Brest avait perdu au profit de Donges, la raffinerie qu'on avait envisagé d'y implanter !

Et les autres de revenir à plaisir sur les espérances, les tentatives, soldées par autant d'échecs, pour faire de Brest un grand port de commerce, un port transatlantique, que sais-je encore !

Pourtant la révolution économique qui commençait à bouleverser l'Europe, dont les sources d'énergie étaient de moins en

moins compétitives, rendait chaque jour davantage au littoral son intérêt.

Dans le cadre de la Bretagne, la bataille menée à travers le C.E.L.I.B. par une poignée d'hommes hardis et déterminés — de Martray à Halléguen en passant par Pleven, Budes de Guébriant, Le Coutaller, Tanguy-Prigent et combien d'autres — obligeait l'Etat à prendre conscience des difficultés de cette vieille et noble Province et à leur chercher des solutions.

Les mutations profondes que connaissait l'agriculture bretonne — condition *sine qua non* de sa survie et de son expansion — conduisaient le monde paysan à réclamer de son côté une forte industrialisation.

Dans cet immense et fulgurant mouvement d'idées, de nécessités, de transformations, la carte de Brest, à condition qu'elle le veuille, pouvait être gagnante, non seulement pour elle, mais pour la Bretagne.

Pour qui réfléchissait, il était évident, en effet, que la Bretagne devait jouer ses grandes villes — Rennes, Brest, Lorient, Saint-Brieuc — pour assurer les décentralisations « terrestres » auxquelles elle se préparait, le développement équilibré qu'il lui fallait.

Il était clair aussi qu'à long terme la Bretagne ne pourrait se contenter de cette seule forme d'industrialisation.

Sa situation géographique excentrée par rapport à l'hexagone en limiterait fatalement les effets, qu'ils soient qualitatifs ou quantitatifs, à quelques branches d'activités.

Aux décentralisations terrestres et tertiaires il lui faudrait en ajouter d'autres liées à la mer.

La mer qui, au xv^e siècle avait assuré sa prospérité et sa grandeur, comme l'attestaient — expression de sa foi et de son art de vivre — les innombrables châteaux, manoirs, calvaires, chapelles, églises dont elle avait parsemé son sol.

La mer qu'il lui faudrait bien retrouver pour redevenir elle-même et assurer son avenir !

Pour cette partie là aussi, Brest aurait son mot à dire.

Qu'il s'agisse de recherches océanologiques, de la réception des géants auxquels la course au gigantisme naval conduirait fatalement, sa position unique au carrefour de toutes les routes maritimes du monde vers l'Europe occidentale, les qualités nautiques exceptionnelles de sa rade, et le moment venu, de la baie de Douarnenez, en faisaient un site maritime privilégié.

Tout indiquait qu'un jour une puissante base industrielle liée à

la mer pourrait s'y implanter. Certes, il y faudrait du temps, une volonté de fer !

D'ores et déjà, tout en livrant le combat de sa survie, Brest devait s'y préparer.

Mais dans l'immédiat, la lassitude devait céder la place à l'espérance, les énergies se mobiliser, l'attention se porter sur l'essentiel.

**

Or, l'essentiel — l'histoire des villes, de leur croissance, de leur stagnation ou de leur mort le démontre — passe toujours par la réalisation ou non de ce que les économistes, dans leur jargon savant, appellent « les conditions permissives ».

A défaut de les remplir, aucun développement n'est possible.

A Brest, à y regarder de près, elles étaient loin de l'être !

Certes, Brest se caractérisait par une jeunesse nombreuse, habile, instruite.

Le tiers de la population était d'âge scolaire et, cette même constatation pouvait être faite — amplifiée parfois — dans sa vaste zone d'influence.

Certes encore, la reconstruction de la ville en faisait une cité moderne : logements neufs, commerces fonctionnels et de bon goût, équipements scolaires de qualité, rues larges, etc...

Mais ce tableau cachait une autre réalité !

Les règles de la reconstruction n'avaient pas permis de reconstituer intégralement le parc immobilier détruit comme les milliers de baraques disséminées dans les différents quartiers de la ville l'attestaient.

Les logements sociaux manquaient et la pression de la demande démontrait déjà que le problème du logement, loin d'être réglé, irait sûrement en s'aggravant.

Sur le plan scolaire, l'affluence des jeunes dépassait les possibilités. Des centaines de classes provisoires — en bois, en fibrociment et j'en passe — avaient dû être édifiées.

Malgré l'effort considérable de la municipalité sortante qui avait lancé, sous forme d'une commande groupée, la construction de nombreuses écoles primaires, l'évolution démographique vécue et prévisible attestait que dans ce domaine aussi l'ère des difficultés était loin d'être close.

Et puis, surtout, force était de constater que l'enseignement s'arrêtait aux portes de l'université, que le handicap de la distance jouait à fond par suite de communications routières et ferroviaires

archaïques laissant Brest à sept ou huit heures de Paris par les moyens les plus rapides.

Force était de noter que Brest ne disposait pas des vastes réserves foncières indispensables à une véritable politique d'industrialisation, que son port de commerce manquait des terre-pleins nécessaires à son développement et à la création, en particulier, d'une industrie véritable de la réparation navale.

Force était, enfin, de reconnaître que ses moyens de formation professionnelle étaient inadaptés, que l'industrie locale était pratiquement inexistante, que psychologiquement, vis-à-vis de l'Etat comme du monde industriel, tout était à entreprendre.

Il fallait obtenir du premier que dans le cadre de la politique volontariste réclamée par la Bretagne, un effort particulier — terrestre et maritime — soit consenti pour Brest.

Il fallait faire comprendre au second que choisir Brest pour y installer des usines n'était pas un mauvais pari.

Les « conditions permissives » à remplir en première et de toute urgence POUR Y PARVENIR s'appelaient : communication, université, recherche, logements, réserves foncières, formation, politique industrielle...

L'avenir de toute évidence, était conditionné par le désenclavement de Brest vis-à-vis, dans une première étape, de Paris.

Seul l'avion pouvait le permettre en la mettant aux portes, ou presque — en Temps — de la capitale.

Ce moyen nouveau de communication posait le problème de la compagnie qui assurerait la ligne, celui de l'aéroport à aménager, du financement à dégager.

L'avenir c'était aussi l'université et la recherche scientifique.

Le bouleversement des techniques, la part de plus en plus grande des études, des recherches, d'une technologie toujours plus avancée dans le coût de fabrication des produits imposaient — et imposeraient encore plus — au monde industriel d'implanter les usines à proximité de centres intellectuels puissants.

L'expérience des grandes villes industrielles démontrait l'importance primordiale de la présence universitaire et le rôle que la recherche scientifique qui donnait à telle ou telle région, telle ou telle ville, une vocation particulière, jouerait.

Ce n'était pas seulement d'un collège scientifique universitaire que Brest pouvait se contenter. Elle devait faire surgir, là où il n'y avait rien, les éléments d'une véritable université avec les sciences, les lettres, le droit, la médecine, un certain nombre de

grandes écoles, et déterminer sur le plan de la recherche, en fonction de sa propre évolution, les axes du combat à mener.

Mais l'avenir c'était également la possibilité d'offrir aux industriels des choix nombreux, variés, de terrains propres à recevoir leurs usines.

Toute une politique foncière, audacieuse, était à arrêter et à mettre en œuvre sans délai.

L'avenir c'était enfin l'assurance à donner que Brest sur le plan des logements ferait face sans difficultés à la croissance qu'elle recherchait et offrirait à ceux qui lui feraient confiance — comme aux siens — les équipements qu'une grande ville se doit de posséder à tous les titres, à tous les niveaux.

Il lui faudrait se lancer dans de grandes opérations d'urbanisme, construire des milliers et des milliers d'appartements, mettre en place — de la culture aux sports — ce qui fait d'une ville quelconque une grande ville où l'on est heureux de vivre, tout en contrôlant cette croissance pour que jamais Brest ne devienne inhumaine, parce que sans mesure.

Dans le même temps, elle devrait définir et mettre en œuvre sa propre politique de relations publiques, d'information, de contacts, d'aide à l'industrialisation.

C'était une nécessité pour gagner la partie engagée.

Il fallait, innovant là encore, faire sentir à chaque industriel que Brest était prête à être son partenaire.

Les dossiers à établir ? Elle s'offrirait à les préparer, à les défendre. Les problèmes à régler ? Qu'il s'agisse des logements à trouver, des écoles pour les enfants, etc., elle les prendrait en mains, en même temps qu'elle proposerait aux industriels qui en manifesteraient le désir, une politique d'aide — dans le cadre tracé par la loi.

Pour parvenir à créer ce climat nouveau, elle aurait à mobiliser — en dehors et en plus de ses propres équipes municipales — les talents, les compétences, la foi de tous ceux qui, dans le secteur public comme dans le secteur privé, accepteraient de travailler à cette œuvre de résurrection.

Certes, une telle politique impliquait des priorités dans les choix et dans le temps.

Elle supposait que le superflu soit impitoyablement sacrifié à l'essentiel.

Sur le plan fiscal, un effort considérable !

Mais rigueur et sacrifices étaient le prix à payer pour redresser une situation difficile.

A défaut il ne resterait que le goût amer d'un combat refusé !
 Tout indiquait que Brest, à condition de la galvaniser, se rallierait à cette politique jusqu'à ce que l'éloignement des dangers lui donne la tentation du relâchement, voire de l'abandon.

Qu'elle y succombe un jour, c'était prévisible.

Il n'est pas plus dans la nature des villes, en effet que dans celle des hommes, d'être longtemps capables d'une volonté continue dans l'action, surtout lorsqu'elle implique une tension de tous les instants et une ténacité sans faille.

... Surtout aussi, lorsque le but à atteindre, par les mutations profondes qu'il implique jusque dans la vie de tous les jours, bouscule les habitudes, modifie les traditions, gêne et lèse les situations acquises !

Le temps risquait d'être mesuré !

Mais pour l'heure le problème était autre...

**

Brest avait non seulement à arrêter une politique mais encore à la faire admettre par la Bretagne et l'Etat.

Ses efforts ne pouvaient pas être solitaires. Ils devaient s'insérer dans le cadre plus vaste de la Province.

Or, s'il fallait créer, de l'avis unanime, à l'extrême pointe de la Bretagne, les emplois qu'une jeunesse ardente, capable et généreuse attendait; s'il fallait permettre à l'agriculture de faire face à sa nécessaire restructuration, rien, pour autant, n'indiquait un accord des bretons pour que le pôle de développement à retenir, à proposer, à soutenir dans cette partie de la Bretagne soit Brest.

Dans le Finistère d'abord, les rivalités entre le Sud et le Nord étaient bien vivantes.

Quimper s'enorgueillissait de son rôle de capitale administrative, de la richesse agricole et maritime de la Cornouaille, et, rêvait, tout naturellement, d'un destin brillant.

Préfecture, grands services de l'Etat, évêché, pêche, agriculture, conserveries, étaient autant d'atouts à ses yeux, autant de marques d'une sorte de prédestination à un grand rôle.

En Bretagne ensuite, en dehors de Rennes qui s'affirmait, rien n'était joué. Le vieux démon familier des celtes : la division, compliquait par les prétentions des uns, les ukases des autres, les réelles angoisses de tous, la tâche entreprise par le C.E.L.L.B.

A partir de quelles villes mettre en œuvre la politique globale arrêtée avec lucidité et courage ?

Par où commencer ? Comment le justifier, alors que dans tous les départements bretons, c'était un même drame qui était vécu ?

Au stade de l'Etat, enfin, et malgré les pressions bretonnes, les instances responsables hésitaient encore devant l'ampleur de la tâche à entreprendre.

Bref ! et en un mot, chacun travaillait pour soi. Tous essayaient de se placer.

Le destin, autrement dit, balançait !

Pour Brest, tout commandait donc d'agir vite, de brûler les étapes, de négocier sur tous les plans, à tous les niveaux, les « infrastructures » qui lui rendraient sa véritable place — une place que les destructions de la guerre, la crise morale traversée, les difficultés rencontrées, avaient remis en cause dans l'esprit du plus grand nombre, sinon de tous.

**

Avec quels moyens ?

Quels compagnons ?

Dans quelles conditions ?

La mairie occupait à cette époque, une immense baraque en fibrociment dans le quartier Saint-Martin.

Doté d'un misérable péristyle, l'ensemble était vétuste, inconfortable, le mobilier d'une pauvreté extrême. Le tout, s'il rappelait le courage de la cité, symbolisait son état, mieux qu'un long discours.

Le bureau du maire en donnait la mesure.

Envahi par la pluie à chaque averse un peu forte il offrait à ses visiteurs le spectacle d'un poste de commandement dérisoire.

Au mur un tableau, d'où tout talent était absent, représentait une vue aérienne du port.

Sur une tablette, près des fenêtres qui donnaient sur une cour d'école, un buste en bronze de la République.

Au sol, recouvrant un parquet grossier, un tapis fatigué à la couleur passée.

Quelques sièges, baptisés fauteuils, une petite bibliothèque, le bureau proprement dit, en composaient l'ameublement.

Le tout était d'une médiocrité désolante !

Restait, heureusement, les hommes !

**

D'abord les élus !

La liste qui avait enlevé la mairie était une liste de coalition. Elle regroupait outre quelques non-inscrits baptisés « Personnalités » et, pour deux d'entre eux « Démocrates Chrétiens », des hommes et des femmes appartenant à l'U.N.R. et au M.R.P., c'est-à-dire à des formations nationales, enfin aux Indépendants brestoises qui constituaient un groupe à part puisque uniquement créé pour la gestion de la cité par mes amis et moi-même.

L'élection du maire par 26 voix et 11 bulletins blancs avait démontré que « coalition » ne veut pas dire « union », encore moins « équipe ».

La formation difficile de la municipalité le confirma.

Le temps, un travail en commun, de tous les instants, la nécessité, au risque de l'impopularité, de prendre de lourdes responsabilités allaient permettre, cependant, de dégager au sein du « gouvernement de la ville », une petite phalange de grands commis, au sens noble du terme, de la cité.

Méritante, dévouée, elle fera front sans défaillance, avec...

... François Trébaol qui pendant 12 ans, de 1959 à 1971, sera en qualité de premier adjoint, le plus précieux et le plus fidèle des collaborateurs.

Approchant de la soixantaine, fort, le ton sec, l'air bourru, mais au fond bon homme et sensible, il se révélera un travailleur acharné. Doué d'un sens aigu de l'organisation, sûr dans ses jugements, toujours disponible, il abattra, sans jamais se plaindre, une tâche considérable...

... Louis Maguères, homme jeune, généreux, ombrageux, complexé mais fraternel, acceptera de se charger, au pied levé, des finances. Pendant 14 ans et 7 mois, avec une intelligence rare, une promptitude d'esprit remarquable, une connaissance exceptionnelle de ses budgets et de leurs possibilités, il donnera le meilleur de lui-même, au risque de sa santé, pour que Brest ait toujours les moyens de sa politique et son maire la certitude que rien ne l'empêcherait de la mener.

... Louis Marc, 35 ans, rougeaud, la voix enrouée, mais l'esprit fin sera d'une fidélité totale pendant les 12 ans où il occupera les postes d'Adjoint spécial de Saint-Pierre et de Conseiller général de Brest.

Plus tard, Bernard Holley, à l'amitié sûre, prendra l'enseignement, dominera les problèmes, permettra à la ville de rattraper son retard, malgré la carence grave sur le plan financier de l'Etat.

A ces quatre indépendants brestoises, unis, malgré leurs diver-

gences politiques, dans un même amour de Brest, viendront très vite s'adjoindre :

Charles Bloas, homme droit, passionné, courageux, lucide.

Louise Le Roux, qui, bien que militante, saura le moment venu, comme ses amis du M.R.P. faire passer avant tout l'intérêt de Brest.

Emmanuel Fouyet ancien député, toujours souriant, toujours de bonne humeur, et qui n'aura de cesse au fil des ans de rapprocher les uns des autres.

Jean Dagorn, homme bon et estimable qui restera, malgré les ravages de plus en plus nets de la maladie, à son poste jusqu'en 1971.

Oui, petite phalange que celle-là, mais sans laquelle dans ces années cruciales où tout se jouait, rien n'aurait été possible comme rien n'aurait pu être fait sans la majorité qui se dégagea au conseil et résista à toutes les manœuvres, pressions, querelles...

Yves Pouliquen, Emile Petton, Charles Muzy, Xavier Straboni, Paul Liorzou, Pierre Jestin, Antoine Salaun, Louis Boezennec, Paul Lucas, Huault-Dupuis, Auguste Kervern, ancien maire, enlevé trop tôt à l'affection des siens, Yves Jaouen, ancien Sénateur-Maire, qui dans les circonstances difficiles saura, se dominant, rejoindre le camp de Brest.

Même réduite à une voix à la fin du premier mandat, cette majorité permettra de mener vigoureusement le combat, et d'y rallier par son exemple la majorité des brestoises et des brestoises.

Le conseil en place, avec ce noyau solide, plein de bon sens, hardi dans ses décisions, restait encore à organiser le travail, en dépit de ceux qui au niveau de l'assemblée ou à celui de la municipalité allaient très vite constituer l'opposition; le groupe U.N.R.

Sur qui s'appuyer ?

Le personnel de la ville, rompu aux tâches administratives, ne manquait pas d'hommes et de femmes de valeur.

Il fallait leur permettre de s'exprimer, de prendre un maximum de responsabilités, de donner, chacun à leur poste le meilleur d'eux-mêmes.

Il fallait surtout adapter cette lourde machine aux tâches nouvelles qui incombaient désormais aux villes, en particulier à la nôtre.

La priorité des priorités pour Brest, ne pouvait être que les affaires économiques.

Le mandat de parlementaire qui m'avait été confié quelques mois avant les élections municipales m'avait confirmé par les

contacts qu'il permettait au niveau national, dans le sentiment que les mesures à prendre pour assurer l'industrialisation ne pouvaient être « déléguées ».

Seul, en ma double qualité de député et de maire, j'avais toutes facilités pour établir les relations qui s'imposaient avec les ministères, le commissariat au plan, les Hauts-Fonctionnaires et le monde industriel.

Il était donc normal que j'assume la responsabilité directe de la politique économique à mener.

Mais cette action devait pouvoir s'appuyer sur un service dont les tâches essentielles s'appelleraient : Prospective et Accueil.

A tout instant, il devrait être capable de fournir sur le présent une vue, à la fois globale et détaillée, qu'il s'agisse de l'emploi, des salaires, du chômage, de l'enseignement, de la qualification technique de nos jeunes, des logements et de leur prix, des équipements, de leur programmation, etc. Il devrait également, mesurant les conséquences démographiques, l'importance des migrations rurales, etc., permettre de fixer les objectifs qu'il nous fallait atteindre en tous domaines, les efforts à consentir pour que notre plan puisse devenir une réalité concrète.

Ces analyses, ces synthèses, cette information étaient indispensables dans les discussions que nous avions à entreprendre. Elles en conditionnaient le succès.

Il en allait de même pour l'Accueil, d'autant que le monde industriel n'était pas habitué, au moins à cette époque, à voir une administration, fût-elle municipale, le décharger des formalités dont il avait horreur.

En la personne de Gabriel Kernéis, Brest trouvera un Directeur compétent, dynamique et intelligent, pour monter ce bureau qui jouera au fil des ans un rôle de plus en plus important.

Mais il fallait, j'en avais la certitude, aller encore plus loin.

Pour que la cité gagne, il était nécessaire que les industriels trouvent encore à Brest AUTRE CHOSE.

Il fallait — innovant là encore — que ce soit Brest tout entier, solidairement en quelque sorte, à travers la ville, les services préfectoraux et d'Etat, les organismes consulaires, la Marine, l'enseignement et j'en passe, qui les reçoive et leur fasse sentir une volonté sans égal dans l'action et les engagements.

De cette manière aux décisions juridiques ou matérielles s'ajouterait un engagement Moral faisant du nouveau venu un membre à part entière de la communauté — une communauté qui s'ouvri-

rait à lui au lieu de s'en désintéresser, l'intégrerait au lieu de l'ignorer une fois les négociations achevées.

Aux yeux de beaucoup, il s'agissait d'un rêve, pire ! d'une utopie !

Ce fut pourtant la réalité grâce à des hommes comme le Sous-Préfet Feydel, courageux, solide, sensible, l'amiral Jubelin, passionné et passionnant, le Directeur du M.R.L., l'ingénieur Piquemal, père du Brest reconstruit, plus Breton que les bretons, talentueux, plein de vie, d'énergie, de volonté, le président Stéphan au réalisme teinté d'un humour délicat, le Directeur du lycée technique Macé, efficace, calme et bon...

L'équipe qu'ils formaient, le visage de Brest qu'ils offrirent avec tous ceux qui au fil des ans et au fur et à mesure de nos progrès, les rejoignirent, contribuèrent à la décision de plusieurs industriels, et non des moindres, de s'installer chez nous.

**

Tel était le Brest de 1959, ses problèmes, ses handicaps, ses chances, ses craintes !

Mélange d'espérance et de renoncement, cette ville martyre, à l'âme apparemment brisée, assaillie par les difficultés, marquée par le doute, tirillée entre le renoncement et la lutte, était à la croisée des chemins.

Qu'une fois encore, elle se dépasse elle-même, et rien n'était perdu !

Qu'elle s'abandonne et elle n'aurait pour compagnes que l'amertume et la médiocrité, avec le long cortège des colères et des regrets stériles !

Restait à lui rendre le goût des impossibles combats !

Certes, le chemin à parcourir serait difficile — comme serait difficile le langage qu'elle attendait et redoutait à la fois !

Mais il n'y avait pas d'autre choix !

Tous ceux qui le pouvaient, devaient se rassembler pour la servir. La servir !

Seul — malgré les conseillers qui m'entouraient et la foule qui se pressait alentour — j'en fis le serment, après avoir déposé, premier geste officiel de ma magistrature — une gerbe au Monument aux Morts.

Ma mémoire a gardé fidèlement ce moment.

Nous étions le 23 mars 1959 et la soirée touchait à sa fin. La ville

s'animait — rumeur confuse qui grossissait au loin — de la liberté du travail achevé.

Immobile devant les quatre tombes de granit qui symbolisent les sacrifices des morts de toutes les guerres et de toutes les armes, au pied de la longue colonne qui monte vers le ciel comme une prière pour eux et un rappel pour les vivants, je les saluais tous, soldats sans noms, gardiens de la cité, et avec eux la longue cohorte des maires — maillons anonymes d'une chaîne sans fin — qui m'avaient précédé.

Et de mon cœur monta, fervente, une prière !

Oh ! qu'ils me reconnaissent comme l'un des leurs !

Qu'ils me donnent la force de servir comme ils l'avaient servi, le Brest de toujours, façonné, défait, refait encore, inlassablement nouveau mais constamment fidèle depuis le premier jour au seul combat que Dieu bénit : celui de la dignité des hommes, de leur pauvre fierté, et de leur cheminement vers leur accomplissement !

Humblement comme l'amour l'exige, mais sans peur ni faiblesse comme le devoir le veut,

En homme !

Quelqu'en soient les risques et le prix, les amitiés perdues, la dérision et les insultes, voire la haine que créent l'action, les habitudes bouleversées, les intérêts remis en cause...

CHAPITRE II

1959-1965 : Le contexte politique

La situation de Brest exigeait que sans plus attendre la nouvelle administration municipale s'engage à fond dans tous les domaines.

Il fallait pour rassembler les brestoises, leur redonner foi dans l'avenir de la cité.

Il fallait pour obtenir le concours de l'Etat, démontrer une volonté sans faille.

Il fallait, enfin, pour que la Bretagne occidentale reconnaisse en Brest le pôle de développement dont elle avait besoin, agir vite et fort, mettre en place des infrastructures, au sens large du terme, intéressant non seulement la ville, mais l'importante région dont le soutien lui était indispensable.

La situation démographique de la Bretagne, et particulièrement du Finistère, faisait apparaître la place assez extraordinaire occupée par Brest.

Alors que jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la population bretonne s'était répartie d'une manière à peu près uniforme sur l'ensemble du territoire, la Bretagne depuis lors, était devenue une région de peuplement littoral.

L'évolution constatée dans un département comme le Morbihan, par exemple, faisait ressortir que si en 1831, 34 % seulement de la population vivait sur le littoral, le pourcentage était passé à 42 en 1911, pour atteindre 54 % depuis.

Pour l'ensemble de la Bretagne cette évolution avait abouti à

la concentration de plus de la moitié de la population sur la frange côtière, soit sur environ le 1/5^e de son territoire.

Mais pour le Finistère ce mouvement avait atteint une ampleur encore plus grande.

85 % des finistériens s'étaient, en effet, fixés le long des côtes, si bien que l'on comptait 220 habitants au km² sur le littoral contre 44 seulement à l'intérieur.

La ville la plus importante était Brest; la plus proche des hommes aussi par le cœur, les traditions maritimes, les habitudes et les activités.

C'était un atout considérable dans son jeu et qui compensait largement sa situation excentrée par rapport à l'ensemble du département.

Encore fallait-il qu'elle justifie le courant qui commençait à la porter, en démontrant qu'elle était capable d'agir vite et fort.

C'était le prix de sa crédibilité !

Or, l'inventaire des affaires en cours révélait justement que deux opérations, ayant au surplus valeur de symbole, pouvaient, à cet effet, lui servir de test.

La première concernait la zone industrielle de Kergonan projetée et décidée par la municipalité sortante.

Située à l'est de la ville, en bordure de la route nationale Brest-Landerneau, elle portait sur 34 hectares.

Modeste par son importance, elle ne pouvait constituer qu'une amorce des vastes réserves foncières à acquérir et à aménager pour mener une véritable politique d'industrialisation.

Si insuffisante qu'elle soit, elle avait le mérite d'exister, malgré le scepticisme de ceux qui l'avaient votée et les sentiments pour le moins mitigés des brestois.

Peu de gens, en effet, y croyaient !

Beaucoup n'avaient son intérêt, disant :

« Pourquoi exproprier aux portes de Brest des paysans pour une zone industrielle qui n'intéresse personne ? »

Presque tous, enfin, pensaient qu'elle ne serait pas prête de si tôt !

C'est si lent l'administration !

Tout exigeait donc d'aller vite.

Le 24 avril 1959, l'ordonnance d'expropriation était rendue. Aussitôt les ordres étaient donnés pour accélérer au maximum la procédure de fixation des prix et de prise de possession des terrains, de telle façon qu'avant la fin de l'année les travaux d'aménagement puissent commencer.

Les délais fixés furent tenus. Quelques mois plus tard Kergonan se transforma en chantier.

Cette rapidité dans l'exécution, Brest allait également en faire preuve dans le domaine universitaire.

La municipalité de Monsieur Yves Jaouen, alors sénateur-maire de Brest, s'était battue avec mérite et succès pour que soit créé à Brest un C.S.U., autrement dit un collège scientifique universitaire habilité à dispenser l'enseignement propédeutique.

Elle avait obtenu le 13 décembre 1958 du Directeur des Enseignements Supérieurs un accord de principe pour que ce C.S.U. ouvre ses portes à la rentrée 1959 sous réserve que la ville édifie à ses frais les locaux nécessaires à son fonctionnement.

Le bâtiment à construire devait être central et affecté à l'Université jusqu'au jour où elle construirait elle-même l'immeuble définitif.

Le conseil sortant avait arrêté un terrain au carrefour des rues Duquesne, de l'Harteloire et de l'avenue Foch.

Restait pour le nouveau conseil, à sept mois de la rentrée universitaire, à assurer le financement, la construction et l'ouverture !

C'était une gageure, compte tenu de l'importance du bâtiment qui devait comprendre un amphithéâtre de 200 places, une salle de cours pour 100 étudiants, avec ses annexes : salle de préparation, réserve, bureaux; trois salles de travaux pratiques de physique-chimie, biologie animale, végétale, géologie et minéralogie, et bien entendu les locaux nécessaires au fonctionnement de la Direction, de la bibliothèque, du secrétariat, des services généraux, sans oublier le restaurant et le foyer !

C'était un pari — et un pari audacieux ! Il supposait que les fonds nécessaires, les autorisations administratives, soient obtenues, tandis que serait résolu le problème de la construction qui ne pouvait être que préfabriqué, compte tenu des délais impartis, mais ce pari fut tenu et gagné ! Dans un temps record, l'emprunt fut contracté, l'agrément des services ministériels donné aux plans, l'accord des autorités préfectorales pour qu'il soit procédé, non par voie d'adjudication mais de consultation restreinte, obtenu.

Le 5 avril 1959, quelques jours après son élection et la mise en place de la municipalité, mon conseil désignait les architectes de l'opération.

Le 1^{er} juin, toutes les formalités traditionnelles satisfaites — un record ! — l'ordre de service était donné à l'entreprise.

Le 10 juin le Recteur de l'Académie de Rennes, Monsieur Henry, posait la première pierre.

En octobre le C.S.U. provisoire était remis officiellement à son Directeur et ouvrait ses portes aux étudiants le 19 de ce même mois.

L'aventure universitaire dont Brest avait rêvé et qui allait en faire le deuxième grand centre intellectuel de Bretagne, commençait !

Pendant les six années de ce premier mandat — 1959-1965 — la même rapidité marquera les initiatives de Brest dans tous les domaines.

Il est vrai que son combat, comme celui de la Bretagne qu'elle avait le devoir de servir, était une véritable course contre la montre.

De son succès ou de son échec dépendait l'avenir de dizaines de milliers de jeunes hommes et de jeunes femmes attachés à leur terre, à leurs traditions, à une vieille et magnifique civilisation.

Au surplus, l'opposition que je sentais sourdre de plus en plus nettement au sein du conseil rendait encore plus indispensable cette « rapidité » dans l'action.

L'hostilité provenait et s'alimentait, pour l'importante fraction U.N.R. de mon Conseil, de la liberté que je prenais sur le plan politique à Paris. Le temps passant, il était évident que n'admettant pas que je n'approuve dans l'action gouvernementale que ce qui me semblait bon, elle supporterait de plus en plus mal le pacte municipal que nous avions passé.

Or — et quel que soit l'hommage que la vérité exige de rendre à Michel Debré qui le premier prit conscience du drame breton et rechercha avec acharnement et énergie les moyens d'y faire face — en conscience il m'était impossible de ne pas être, sur des points essentiels, en opposition avec lui et son gouvernement. C'est ainsi, qu'ayant voté — à titre d'exemple — les lois agricoles, le IV^e Plan, les lois de programme sur la recherche scientifique, la jeunesse, l'université, l'autodétermination, par contre je me heurtai à lui sur trois points capitaux :

L'Europe, la Constitution et l'Algérie.

L'Algérie !

Ce drame douloureux s'il en fut, né d'un manque de générosité lucide lorsqu'il en était encore temps, me conduisit à condamner la politique menée, tant les méthodes employées m'apparurent très vite inacceptables.

Trop d'hommes les ont payées de leur vie, de leur honneur ou de leur liberté pour que je puisse les taire.

Deux événements qui les « illustrent » sont restés gravés dans ma mémoire... Le Parlement est réuni pour voter l'autodétermination définie par le Général De Gaulle le 16 septembre 1959.

Le soir du vote de l'Assemblée Nationale, je suis reçu au Ministère des Affaires étrangères par Couve de Murville qu'il me faut voir pour régler un problème brestois.

La nuit tombe et dans l'espace d'intimité tranquille qu'elle crée, avant de mettre fin à notre entretien, il me demande, guindé, dans sa courtoisie glacée, ce que l'on dit à l'Assemblée de l'autodétermination.

Je lui réponds que le gouvernement triomphera aisément, mais que beaucoup, malgré tout, s'interrogent et s'inquiètent.

Quelle politique la France entend-elle y mener réellement ?

Rester ou partir ?

Il feint de s'en étonner et s'irrite de l'attitude et de l'incompréhension de certains parlementaires.

Qui peut douter de la volonté du Général De Gaulle et de son gouvernement de garder l'Algérie à la France ?

Qui peut de bonne foi, ne pas se rendre compte que l'autodétermination a pour seule raison une nécessité diplomatique ?

Dans les trois alternatives offertes la seule qui compte est la française.

Le gouvernement est décidé à mettre tout en œuvre pour qu'elle l'emporte.

Tous doivent lui faire confiance !

Juin 1960 !

A Melun, au siège de la préfecture de Seine-et-Marne, des entretiens ont lieu entre Roger Moris, secrétaire général aux affaires algériennes, le général de Gatines, représentant du gouvernement français, et pour le G.P.R.A., Boumendjel et Ben Yahia.

Ils se sont ouverts à la suite de l'appel du Général De Gaulle, lancé aux chefs de l'insurrection, au cours de son discours du 14 juin, dans lequel il avait affirmé :

« Une fois de plus, je me tourne, au nom de la France, vers l'Insurrection. Je leur déclare que nous les attendons ici pour trouver avec eux une fin honorable aux combats qui se traînent encore, régler la destination des armes, assurer le sort des combattants.

Après quoi tout sera fait pour que le peuple algérien ait la parole dans l'apaisement. La décision ne sera que la sienne. Mais je suis sûr, quant à moi, qu'il prendra celle du bon sens : accomplir en union avec la France et dans la coopération des commu-

nautés, la transformation de l'Algérie algérienne en un pays prospère et fraternel. »

La commission de la défense nationale demanda, comme c'était son devoir, au bureau dont j'étais membre, de solliciter une audience du Premier Ministre, afin d'obtenir un maximum de renseignements, non sur la rencontre elle-même, mais sur la position du gouvernement et sa politique.

Michel Debré reçut très sèchement la délégation. Ses propos, son attitude, son ton laissaient percer l'agacement et le fait qu'il goûtait mal la démarche.

Qu'est-ce qui pouvait laisser suspecter un changement quelconque de sa politique ?

Qu'est-ce qui pouvait permettre de penser qu'il s'agissait de négociations sur l'Algérie ?

Alors que le seul problème abordé était celui de « la destination des armes » et qu'aucun autre ne pouvait l'être, ne l'avait été, ne le serait !

Trois mois plus tard...

En septembre 1960, à l'occasion de la visite officielle qu'il rendait à Brest et au Finistère, le Général De Gaulle devait dire aux parlementaires qu'il avait réunis dans le bureau du président du Conseil général — et j'ai encore ces phrases dans la mémoire et dans l'oreille :

« Vous souhaitez sûrement maintenant que nous parlions de l'Algérie. Eh bien ! une page de notre histoire est tournée... Ce n'est pas sans tristesse... »

et encore :

« La politique est l'art des réalités... »

Algériens entraînés jusqu'au dernier moment dans une « aventure abandonnée », officiers « perdus » parce que fidèles à la parole qu'on leur avait demandé de donner que jamais la France ne quitterait cette terre, hommes et femmes ayant payé de leur vie ou de leur honneur cet épouvantable drame, m'ont confirmé alors dans ma résolution de toujours refuser le terrible axiome :

« La fin justifie les moyens » !

L'Europe fut la deuxième pomme de discorde.

Le conflit éclata à l'occasion du vote sur la force de frappe.

Que la France se lance dans l'aventure atomique, non seulement me semblait normal, mais indispensable.

Mais qu'à cette occasion elle prétende que si un jour elle devait faire la guerre, ce serait sa guerre, m'apparaissait démentiel... justement par le refus de l'Europe que cette théorie impliquait.

Certes il était évident que la construction européenne demanderait du temps, passerait par de nombreuses étapes, que l'esprit communautaire se créerait difficilement, et qu'en attendant la France avait des décisions à prendre.

Mais elle devait le faire en fonction de cet avenir, en se souvenant constamment que pour échapper au poids de la puissance américaine, à son protectorat comme à celui des Russes, les Européens devaient se regrouper toujours davantage, leur véritable indépendance passant par une Europe unie.

Or, ce qui était souligné à l'occasion de ce débat sur la force de frappe, c'était la volonté de la France d'agir dans le cadre d'une politique « nationaliste » au sens le plus étroit du terme.

Tout se passait comme si l'énorme disproportion des moyens et des forces entre les super-grands et nous n'existait pas.

C'était la France de Richelieu, de Louis XIV, de Napoléon, matinée de Louis XI, transportée dans notre siècle et dans notre monde ! Edmond Rostand faisait revivre le romantisme !

Sous une autre forme, avec courtoisie mais fermeté, je le dis en novembre 1960, à la tribune de l'Assemblée Nationale, condamnant une politique qui ne pouvait conduire qu'aux pires désillusions, et par ce qu'elle impliquait, au regret, un jour prochain, d'avoir retardé la construction de l'Europe !

Regardant droit dans les yeux le chef du gouvernement, je terminai mon intervention en lançant :

« Il faut avoir le courage de voir la réalité en face.

Entre l'Alliance et la France, l'Europe il faut bien le dire choisira l'Alliance ! »

Ces propos, ce n'est pas la crise du pétrole qui sévit au moment où j'écris ces lignes qui peut, hélas ! les infirmer !

L'Europe déchirée ne compte pas, les nations qui la constituent encore moins. Toutes n'ont qu'une possibilité : subir ! Un droit : pleurer une indépendance véritable qu'elles n'ont pas su ou voulu affirmer, illustrer et défendre parce qu'à l'unité, elles ont préféré la division.

La Constitution fut notre dernière pomme de discorde. L'Elysée, le domaine réservé, l'application de l'article 40 — en veux-tu en voilà ! — l'utilisation abusive de moyens de procédure contestables, les interprétations constitutionnelles de plus en plus « osées » pour ne pas employer un autre terme, l'expliquent.

Une telle attitude ne pouvait que me rejeter dans « la géhenne » !

Confondant les genres, mêlant politique nationale et gestion

municipale, le groupe U.N.R. que certains de mes amis rejoignirent, décida de me le prouver à Brest... et me le prouva !

Le disant, je ne porte pas de jugement, mais me borne à rappeler un contexte sans lequel la vie municipale brestoïse, agitée et contradictoire, resterait incompréhensible, comme les votes des brestoïses à l'occasion des Législatives ou des municipales. Il ne donne que plus de valeur au travail qui fut accompli par ceux qui décidèrent — malgré ce qui les divisait sur le plan national — de se battre pour Brest « comme un seul homme ». Ce ne fut pas facile tous les jours...

Très vite, en effet, chaque dossier, chaque proposition fut l'objet au Conseil de la part de ceux qui voyaient avant tout en moi, le député, de contestation à croire que le combat que Brest livrait, autant en emportait le vent !

Les escarmouches se multiplièrent. Du clochernerle au tragique, tout y passa !

Tout servit de prétexte.

Les manifestations de mauvaise humeur, les attaques — signes avant-coureurs de la tempête, sommations sans frais en quelque sorte — se déchainèrent.

« ON » interpella sur la manière de rédiger les procès-verbaux des délibérations et de les transcrire !

« ON » discuta ferme sur n'importe quoi, exigeant des votes, des justifications, des explications auxquels répondaient des considérations économique-philosophiques, par exemple lors du débat sur la création du jardin de la place de la Liberté, décidé à une voix de majorité !

Rien n'était bien.

Tel dossier ne tenait pas compte de la réalité !

Tel autre était présomptueux !

Ce qui était proposé l'était à la « petite semaine », et non dans le cadre d'une politique à long terme, mûrement réfléchie et réaliste !

C'était de l'improvisation; pire de l'utopie !

L'industrialisation n'était qu'un rêve, le développement de la ville une vue de l'esprit !

Bref, la passion aidant, la crise était recherchée.

Elle éclata en 1961.

Le terrain choisi fut celui du budget.

Il prévoyait en autofinancement un crédit de 225 millions destiné à accélérer le processus d'industrialisation engagé.

Pour mes « U.N.R. » qui n'y croyaient pas ou feignaient de ne

pas y croire, c'était l'occasion rêvée de mettre mon groupe en minorité. Voter ce crédit revenait, en effet, à majorer les impôts de plus de 40 %.

Or, à leurs yeux le M.R.P. n'avait aucune raison de me suivre dans « l'impopularité » qui en résulterait plus ou moins longtemps, puisque pendant des années, je m'étais heurté à lui sur le plan de la politique nationale.

Nonobstant cette analyse que mes amis et moi n'acceptons pas, l'action municipale ne devant pas se confondre avec l'action politique nationale, je demandai le 20 mars, à mon Conseil, le vote de ces crédits que j'estimais indispensables pour assurer le renouveau de Brest.

Station de quarantaine, cale sèche, C.S.U., arrachés en 1959, Institut des lettres, centre annexé au conservatoire des Arts et Métiers obtenus en 1960, Ecole Nationale d'Ingénieurs, ligne aérienne Brest-Paris-Brest, ZUP du Bouguen, zone industrielle de Kergonan, l'immense effort entrepris pour soutenir le bâtiment, et renverser une situation que d'aucuns considéraient comme irrémédiablement compromise, portaient témoignage qu'il n'y a pas de fatalité économique, sinon celle qui naît du renoncement des hommes.

Je le dis avec force, parlai de nos espoirs...

Tard dans la soirée, après de nombreuses péripéties, le budget fut finalement voté par 20 voix contre 10 et 6 abstentions. L'analyse du scrutin révéla que les voix contre et les abstentions provenaient de mes conseillers et adjoints U.N.R.

Ce n'était ni acceptable, ni concevable.

Le jeudi 23 mars, j'adressai donc aux Adjoints de ce groupe une lettre leur disant qu'il n'était pas pensable « qu'on puisse à la fois faire partie de la Municipalité, et en séance publique manifester clairement qu'on était contre sa politique ». J'ajoutai qu'il me restait à en prendre acte et « puisqu'ils ne m'avaient pas offert leur démission, à mettre fin aux délégations que je leur avais confiées au sein de la Municipalité ».

Le vote du budget supplémentaire, puis en septembre l'in vraisemblable séance au cours de laquelle le Conseil se déchira sur le texte d'un télégramme au Général De Gaulle qui avait miraculeusement échappé à l'attentat du Petit-Clamart, entraînèrent la conviction des observateurs de la vie politique locale, que le fossé qui s'était creusé entre la Majorité et l'Opposition était désormais infranchissable.

Or, 35 jours après cette dernière « algarade », le 23 octobre 1961,

véritable coup de théâtre, je reçus du Premier Ministre, la lettre suivante :

« Cher Monsieur le Maire,

Vous savez que je suis très lié aux militants du Finistère, en particulier à ceux de Brest. Je sais qu'il existe actuellement une difficulté entre vous d'une part, et vos adjoints U.N.R. Je vous serais très obligé de faire en sorte que cette difficulté soit surmontée. Je crois que du côté des militants U.N.R., l'opposition à s'entendre avec vous n'est, en fin de compte, pas très grave et que vous pouvez faire le premier pas. En tout cas je vous le demande instamment. Croyez, je vous prie, à mes sentiments les meilleurs. »

Il est vrai que le Premier Ministre était bien placé, lui, pour savoir que la politique menée par Brest était gagnante, contrairement à ce que ses amis pensaient. Souhaiter qu'ils se retrouvent dans la Municipalité au moment où les premiers fruits de nos efforts allaient être cueillis, était compréhensible !

Or les fruits étaient mûrs ! Brest traitait avec la C.S.F. et s'apprêtait à le faire avec une vingtaine d'affaires moyennes et petites, tout un chacun, du plus petit au plus haut des fonctionnaires, donnant en exemple — et se réjouissant — de la manière dont Brest se battait.

Dupont-Fauville, du Cabinet du Premier Ministre, écrivait :

« Les faits et le style s'imposent d'eux-mêmes. »

Pierre Masse, Commissaire Général au Plan soulignait :

« Ce qui est en train de se faire à Brest montre ce que peuvent l'accord et la volonté de quelques hommes. C'est un signe magnifiquement encourageant pour ceux, qui comme moi, veulent aller de l'avant en dépit des difficultés. »

Quant au monde industriel, à travers Maurice Ponte, Président-Directeur Général de la C.S.F., il portait témoignage que « quelque chose » de nouveau se passait dans l'extrême-Ouest.

« Laissez-moi vous dire, et ceci se rapporte à la fin de votre lettre que, si les facteurs matériels comptent bien sûr dans notre décision, les facteurs humains y apportent une contribution essentielle. Or, et c'est la première fois que, dans nos expériences de décentralisation, nous rencontrons une telle compréhension pour l'intérêt d'une œuvre commune et nous pouvons vous assurer que, nous aussi, nous mériterons la confiance qui sera mise en nous. »

Pour ma municipalité deux attitudes, dès lors, étaient possibles : — répondre par la négative à l'« invitation » du Premier Ministre;

— reprendre ses amis dans le « gouvernement de la ville ».

A son honneur elle choisit, à ma demande, la seconde, faisant passer comme c'était son devoir, l'intérêt de Brest avant toute autre considération.

Elle y eut du mérite, puisqu'en agissant ainsi elle dédoublait une opposition qui s'était fourvoyée en affirmant *urbi et orbi* que l'industrialisation de Brest... ne se ferait jamais !

N'avait-elle pas exécuté d'une phrase notre politique d'industrialisation en juin 1961 à l'occasion des cantonales, en écrivant dans les professions de foi de ses candidats.

Des usines oui... mais dans la mesure et je cite :

« ... de nos moyens techniques et financiers sans écraser Brest sous les charges qu'une politique abusivement optimiste impose d'ores et déjà au contribuable... » ?

Ce « retour » n'entraîna pas, hélas, comme je le souhaitais, la reconstitution d'une « véritable équipe municipale ».

Nous y gagnâmes seulement du répit. « Au « Non » qui nous était opposé se substitua la formule « Nous sommes d'accord sur les buts à atteindre, pas sur les moyens mis en œuvre ! »

Pendant toute l'année 1962, il en alla ainsi, malgré la décision d'implantation de Transocéan — une importante affaire textile — l'avance des négociations avec Hispano-Suiza, l'inauguration quelques mois plus tôt de notre nouvel Hôtel-de-Ville par Valéry Giscard d'Estaing, l'accord passé avec une filiale d'Ugine : Le Matériel Magnétique, pour que son usine se construise à Brest.

La crise politique née de la censure votée par l'Assemblée nationale le 5 octobre 1962, compliqua encore nos problèmes !

Je fis partie avec presque tous les députés bretons, y compris Pleven, Christian Bonnet, Marie-Madeleine Dienesch qui devaient devenir ministres de Georges Pompidou, des 280 parlementaires qui renversèrent le Gouvernement.

La raison ? La décision — et qui pèse lourd aujourd'hui sur le destin de la France — de modifier la Constitution afin de permettre l'élection du Président de la République au suffrage universel.

Le déséquilibre des pouvoirs qui devait en résulter, la porte ouverte à la division des français en deux blocs antagonistes, l'atteinte portée à la Constitution comme le souligna le Conseil d'Etat, ne me laissaient pas d'autres choix.

L'Assemblée Nationale fut dissoute, un référendum organisé, de nouvelles élections législatives ordonnées.

Le 28 octobre, 39 727 brestois approuvèrent l'élection du Président de la République au suffrage universel. 17 852 se prononcèrent pour le NON, 19 568 s'abstinrent.

Bien évidemment mes U.N.R. « m'opposèrent un candidat à la députation : Charles Le Goasguen.

Il fit sa campagne sur le thème :

« A une écrasante majorité vous avez désavoué solennellement votre représentant à l'Assemblée Nationale, Monsieur Georges Lombard, partisan acharné du Non... Vous ne pouvez vous déjuger ! »

Ajoutant, concernant Brest :

« Depuis plus de 3 ans mes réunions quasi-hebdomadaires avec le Premier Ministre et les ministres U.N.R. en exercice, m'ont permis de travailler pour vous. Il en était besoin. Par votre vote, vous ajouterez à mon crédit le poids de votre confiance. »

Ainsi s'écrivit l'histoire !

La lettre de Michel Debré, les résultats obtenus, les raisons du succès... autant en emportait le vent !

Fidèle à ma conception du rôle du député, à ma conviction qu'il fallait pour Brest un maire-parlementaire, j'indiquai tout au long de la campagne ma volonté de rester un homme libre, et ma détermination, si j'étais battu, de laisser au nouveau député la possibilité de prendre « ma suite » à la Mairie.

Au deuxième tour, j'obtins 20 684 voix, Le Goasguen en recueillit 27 195, le communiste 10 162.

Comment et pourquoi cacher que j'en ressentis le coup, l'amertume et la peine, même si sur le plan national tous ceux qui s'étaient élevés contre la politique poursuivie furent pratiquement, et au sens propre du mot, « balayés » ?

Dès le 27 novembre, j'adressai au préfet du Finistère ma démission de maire.

Le 27 janvier 1963 à ma grande stupéfaction, et à celle de mes amis, Charles Le Goasguen — élu entre-temps conseiller municipal en remplacement d'Auguste Kervern, ancien maire de Brest, décédé — ne brigua pas le fauteuil de maire.

Le M.R.P. et mes amis, après un premier tour de scrutin, demandèrent alors une suspension de séance.

Prévue pour une demi-heure, elle dura le double.

Les deux groupes majoritaires du Conseil auxquels s'était joint André Colin, sénateur du Finistère, président du Conseil général, ancien ministre, leader du Mouvement Républicain Populaire — personnalité marquante et attachante — firent mon siège pour que j'accepte de reprendre mes fonctions.

Leur thèse était simple : En démissionnant, vous avez offert au nouveau député la possibilité de briguer les fonctions de maire. Il les refuse. A partir de cet instant vous avez le devoir de les

reprendre. Brest vous a préféré un U.N.R. sur le plan national, mais n'a pas, contrairement à ce que vous semblez croire, condamné votre politique municipale. Elle ne comprendrait pas, les choses étant ce qu'elles sont, votre dérobade... pas plus qu'elle n'admettra celle de son député.

Pour Brest, c'était vous ou lui, mais personne d'autre. Ne faites pas la même faute...

Fraternels et inlassables, François Trébaol — qui aurait pu espérer me succéder — Louis Marc, Yves Pouliquen, Louis Maguérés, Louise Le Roux, et tous les autres, en termes passionnés, quelquefois vifs, mais toujours amicaux, reprenaient l'argumentation...

Lorsque la séance reprit, François Trébaol et Emmanuel Fouyet au nom des groupes majoritaires du Conseil, présentèrent ma candidature, et par 19 voix contre 18, le Conseil me réélit maire de Brest.

La vie municipale fut — qui pourrait en douter ? — difficile dès lors et jusqu'à la fin du mandat.

La majorité après la mort de Charles Muzy ne compta plus que 18 voix, contre 17 à une opposition qui ne la ménageait pas.

Contre vents et marées pourtant, avec le concours d'Yves Jaouen qui dans tous les scrutins essentiels la rejoignit, la Municipalité poursuivit sans désespérer, le combat entrepris pour Brest.

Sur le plan universitaire, de la recherche scientifique, de l'industrialisation, des grands travaux portuaires, de l'équipement général de la ville, de nombreux points, grâce à son action, furent au fil des mois, marqués.

En mars 1965, l'heure vint de rendre compte à Brest et de l'entretenir aussi de son avenir.

Dans un face à face sans complaisance !

Et pour Elle de se prononcer, mettant un point final à cette vaine et longue querelle.

Ce n'était pas des droits des uns et des autres que nous avions à l'entretenir, mais des devoirs de tous vis-à-vis d'elle et de la Bretagne qu'il fallait servir.

Sans ambages ce fut dit.

Ce que nous avions à offrir n'était pas la facilité, le relâchement, voire le renoncement, mais l'invitation à l'union, à encore plus de discipline, de rigueur, d'effort. Ce qui était en cause c'était la conception même qui devait présider à l'action municipale. Tous ceux qui s'y engageaient devaient dominer les idéologies entre lesquelles ils se partageaient pour ne penser, ne travailler qu'au renouveau de la Cité.

Tout au long de cette épuisante campagne, quartier après quartier, insensible à la fatigue, aux habituelles lamentations de ceux pour qui une élection est l'occasion rêvée de se plaindre, de faire valoir des desiderata, ou encore d'arracher des promesses, je le criai.

Car le combat de Brest n'était pas achevé !

Il exigeait que chacun se dépasse, donne le meilleur de lui-même.

Nous ne nous battions pas, mes amis et moi contre d'autres hommes regroupés sur des listes adverses, mais pour Brest engagée dans la plus dure des batailles qui soit : celle de sa survie et de son développement.

Le 14 mars 1965, Brest rendit son verdict.

Avec 28 151 voix, soit 51 % des suffrages exprimés contre 13 557 à l'Union de la Gauche, 11 076 à l'U.N.R. et 1 612 à une liste fantaisiste, elle choisit de poursuivre la longue marche commencée.

Traversant après la proclamation des résultats la foule compacte qui avait envahi la Mairie et clamait sa joie, le cœur chaviré de reconnaissance, de fatigue et de l'angoisse d'un si grand succès et d'un si lourd fardeau, je ne pus murmurer à tous ceux qui m'arrêtaient, que des remerciements hachés.

Six années de plus venaient de m'être données ainsi qu'à mes amis pour que se poursuive la lutte engagée pour redonner dignité, fierté, renouveau à la Cité et aux siens...

Six années nouvelles pour les six qui venaient de s'écouler...

Et qu'il nous faut maintenant aborder.

CHAPITRE III

1959-1960 : Se battre pour survivre

Entretenir l'espérance ! Assurer la survie ! Réunir et mettre en place les moyens du renouveau !... 1959 et 1960 y furent consacrés.

Rarement en aussi peu de temps — à peine vingt-deux mois ! — autant d'efforts furent consentis par une cité pour transformer sa situation !

Brest ? Paris l'ignorait, au mieux ! s'interrogeait sans grande conviction sur ses chances d'avenir, le rôle qu'elle pourrait jouer dans la partie bretonne que les événements et les hommes le forçaient à engager.

Inlassablement, en effet, le C.E.L.I.B. multipliait ses mises en garde sur le drame de la Bretagne d'alors, revendiquant pour elle un effort national que, non seulement le passé, mais la raison, l'intérêt bien compris de la France, justifiaient.

Passant aux actes, les paysans qui barraient les routes, affrontaient les forces de l'ordre, occupaient des bâtiments publics, attestaient de la colère et du désespoir de ne pas voir correspondre à la volonté bretonne celle de l'Etat.

Pour lui, dès lors, toute possibilité de retard dans l'action devenait illusoire, lui était interdite.

Il lui fallait agir.

En ce moment capital, où en était Brest ?

A se battre le dos au mur !

Contre l'Etat qui se refusait à tenir les promesses faites par la IV^e République !

Contre les villes — bretonnes ou non — qui en profitaient pour exiger les investissements ainsi remis en cause !

Nantes, Saint-Nazaire prétendaient à la grande forme de radoub envisagée à Brest !

Le Havre et quelques autres, comme s'il s'agissait d'un héritage, se disputaient la station de quarantaine ! Mais Brest en était aussi à constater l'ignorance de ceux que l'on commençait à appeler « les aménageurs nationaux » !

Son existence leur était tout juste perceptible ! Son importance, ses possibilités, les chances qu'elle représentait pour la France à terme, pour la Bretagne immédiatement, leur échappaient complètement !

Incontestablement, leurs soucis étaient ailleurs !

Brest devait donc lutter pour rappeler qu'elle existait, qu'il faudrait compter avec elle !

Brest devait aussi, à tous les niveaux — les siens, la Bretagne et l'Etat — se créer une « image de marque » et l'imposer !

La politique à mener était donc toute tracée :

Exiger que les promesses soient tenues,

Frapper à toutes les portes pour « expliquer » Brest,

Y faire venir ceux dont son avenir dépendait,

Faire preuve d'intelligence, de courage, de volonté, d'audace.

Brest s'y donna à fond, poussant ici un avantage, réclamant là, résistant ailleurs, forgeant jour après jour, les moyens de sa survie, et par-delà, de son renouveau.

**

Obtenir d'abord que les promesses soient tenues !

Brest devait y veiller, tant il est sûr que ceux qui s'accommodent de l'adversité n'ont pas d'avenir.

Or, l'Etat, sous la pression d'autres ports, voire de ses experts, laissait remettre en cause le principe de la construction, à Brest, de la grande forme de radoub, soutenue, sinon demandée, par les Armements pétroliers.

Au printemps de 1959, il en administra la preuve à l'Assemblée Nationale.

Celle-ci était saisie de la loi-programme des travaux publics.

Comme toutes les lois de cette nature, elle fixait des objectifs. Parmi ceux-ci figurait la grande cale sèche de Brest.

Les députés de Saint-Nazaire — Le Douarec et Rombaut — s'élevèrent avec véhémence contre cette inscription de principe au

motif que la grande forme de Saint-Nazaire n'était pas employée à temps plein !

L'argument était fallacieux !

La vocation de Saint-Nazaire était avant tout la construction de navires, non leur réparation.

Au surplus — et compte tenu de la situation géographique des différents ports français occidentaux, c'était Brest, et Brest seul, qui intéressait les compagnies.

Investir ailleurs aurait constitué une erreur.

Renoncer à Brest également.

C'est pourtant ce qui faillit se produire.

Malgré l'intervention des députés du Finistère (je venais de subir une délicate intervention chirurgicale et leur avais demandé à tous de défendre Brest à partir des dossiers complets que je leur avais adressés), malgré les protestations indignées de Jean Crouan qui stigmatisa l'attitude des représentants de Saint-Nazaire, le ministre des travaux publics, saisissant l'occasion qui lui était offerte, indiqua que ce qu'il avait entendu méritait réflexion et que rien ne serait décidé avant qu'une étude approfondie ait été diligentée !

Cette position confirmait celle du Directeur des Ports que j'avais vu dès mon élection, et le sentiment que j'en avais retiré : Brest ne comptait pas dans les calculs savants de messieurs les technocrates !

Pour eux, rien ne prouvait, contrairement à ce que nous affirmions, que la construction navale s'orienterait vers des navires de plusieurs centaines de milliers de tonnes. Rien n'établissait que l'économie européenne deviendrait maritime.

Dès lors, il restait à raisonner en fonction des réalités du moment, et non des « rêves » de Brest.

Or, les réalités du moment mettaient Brest en concurrence avec d'autres ports, plus importants, déjà dotés de puissants moyens, au passé en quelque sorte garant de l'avenir.

De plus, il fallait tenir compte de la conjoncture.

Et elle était, en ce qui concerne Saint-Nazaire, inquiétante par suite des difficultés de l'armement français.

Bref ! tout se passait comme si Brest ne comptait pas, à croire que la définition qui en était donnée par certains :

« Un port militaire et rien qu'un port militaire » dispensait de toute réflexion, de toute étude, de toute imagination, et surtout, de tout effort.

Ce n'était pas acceptable, et, admissible pour nous !

La leçon à en tirer était facile. Elle devait guider notre action. A défaut de mobiliser les énergies, l'Etat se garderait bien d'agir comme il devait le faire en faveur de Brest.

Il fallait donc profiter de la session budgétaire du Parlement pour renverser cette fâcheuse tendance.

Le président de la Chambre de Commerce, Paul Déthieux, et le Président du Conseil Général, Jean Crouan qui était déjà intervenu au printemps, acceptèrent de faire, avec moi, le siège du ministère. En décembre 1959, avant le vote du budget des travaux publics, nous nous rendîmes tous les trois une nouvelle fois boulevard Saint-Germain.

Pour apprendre quoi ?

Que le ministre n'avait pas envisagé la moindre inscription au titre de l'étude qu'il s'était engagé à diligenter !

Mieux ! qu'il estimait que la meilleure solution consistait à mettre à la disposition de Brest un vieux dock flottant, utilisé jusqu'alors en Afrique, et dont personne n'avait plus l'usage.

Ce fut un magnifique charivari !

Le président Déthieux demanda si l'on croyait à Paris qu'on pouvait impunément se moquer de la Bretagne, revenir sur les engagements pris, traiter les bretons comme des citoyens de deuxième zone en leur offrant ce dont plus personne ne voulait.

Jean Crouan et moi-même, choqués de tant de désinvolture, demandâmes fermement à notre interlocuteur de prévenir le ministre que nous interviendrions le lendemain à l'Assemblée Nationale, s'il n'annonçait pas le dégageant à son budget des crédits d'études nécessaires.

Nous y dénoncerions son attitude, son refus de tenir les promesses faites, le sacrifice à la mauvaise humeur de Saint-Nazaire, d'un projet d'intérêt national, comme les dossiers remis l'établissaient.

De bonne heure le lendemain matin, le ministre des travaux publics me fit dire, dans les couloirs du Palais Bourbon, par un des membres de son cabinet, qu'il avait obtenu que les députés de Saint-Nazaire n'interviennent pas dans le débat, tandis que lui-même annoncerait le déblocage de dix millions d'anciens francs pour les fameuses études.

Il me demandait donc de renoncer à prendre la parole.

Un pas venait d'être franchi !

Pour autant la partie n'était pas encore gagnée. Le geste ministériel s'expliquait, pour ceux qui voulaient aller au fond des choses, par la situation « explosive » qui régnait alors en Bretagne. Il

signifiait avant tout le désir du Ministre de gagner du temps... rien de plus !

La chance de Brest était donc d'insérer dans l'ensemble des revendications bretonnes, la décision qu'elle attendait.

L'occasion lui en fut donnée le 1^{er} mars 1960 à l'occasion de la venue à Rennes du Premier Ministre, Michel Debré.

Cette conférence « Etat — Responsables bretons » avait été prévue pour janvier. Les événements d'Alger l'avaient retardée.

Le matin, à la mairie de Rennes, sous la présidence de René Pleven, président du C.E.L.I.B., s'était tenue une réunion regroupant les parlementaires et les représentants des organismes professionnels, afin de savoir s'il convenait ou non de répondre à l'invitation du Premier Ministre.

Le caractère dramatique des heures que la Bretagne vivait alors est attesté par l'intervention que fit Monsieur Chouan, président de la Chambre d'Agriculture et de la Fédération des Exploitants Agricoles d'Ille-et-Vilaine, au nom des quatre fédérations bretonnes.

« Dans un moment aussi grave, dans un moment où, ni les études, ni les rapports, ni les démarches, ni les manifestations de masse, ni le sang des cultivateurs, n'ont obtenu que le gouvernement prenne des mesures d'urgence, nécessitées par le redressement de la situation de l'agriculture, il me semble absolument impensable qu'une conférence économique sur l'équipement régional puisse se tenir en l'absence des délégués de l'agriculture qui représentent plus des 2/3 de la population bretonne... Au nom de mes collègues, je déclare que nous attendons que vous décidiez que cette conférence ne peut être valablement tenue dans les circonstances actuelles... »

« Qu'il s'agisse d'industrialisation, des perspectives démographiques, des transports, d'énergie, l'agriculture bretonne est intéressée au moins à 50 % à tous ces problèmes. Au cas où vous ne décideriez pas de vous abstenir d'assister à cette conférence économique régionale en l'absence des agriculteurs, il m'apparaît que la position minimale serait de demander au Premier Ministre des engagements formels et urgents. Sinon il faudrait quitter la salle... ! »

A la suite de cette intervention une forte tendance se dessina contre toute participation à la conférence.

Pour ma part, je n'étais pas d'accord sur cette position. D'autant, et c'était l'essentiel, que le Premier Ministre serait mis très rapidement au courant des propos tenus et de la volonté qu'ils expriment.

maient. Pourquoi, dès lors, refuser le dialogue offert et l'occasion de préciser les revendications bretonnes ?

Je fis donc partie de ceux qui plaidèrent pour la rencontre. L'intérêt de la Bretagne et de Brest le justifiait !

Finalement, après d'âpres et longues discussions, la majorité en décida ainsi.

Elle eut raison, car dès l'ouverture de la séance, Michel Debré marqua qu'il ne méconnaissait pas l'ampleur du drame breton.

Il déclara que s'il était venu à Rennes c'est parce qu'il se rendait compte que la « Bretagne constituait un problème d'Etat ».

Il ajouta aussitôt :

« Vous n'avez pas le droit de dire que la Bretagne sera abandonnée, car vous faites partie de la France ! Et pour bien vous en convaincre je parlerai non pas de la politique bretonne en France, mais de la politique de la France dans les quatre départements bretons. »

Il annonça ensuite un certain nombre de mesures : l'usine marémotrice de la Rance, l'ouverture d'une école de la santé publique et des télécommunications, l'octroi de primes pour les créations industrielles, enfin diverses mesures propres à l'agriculture.

Plus de dix orateurs répondirent au Premier Ministre.

Aux remerciements qu'ils lui adressèrent pour les projets et les décisions annoncés, ils ajoutèrent, en termes passionnés parfois, mais toujours lucides, que ce qui était envisagé ne permettrait pas de régler vraiment le problème breton.

Unaniment, chacun dans son style, ils insistèrent sur le nécessaire effort que réclamaient avant tout les infrastructures de base.

Sans route, sans chemin de fer, sans moyen de communication moderne et rapide, aucun redressement possible de la situation !

Sans chaîne de froid, sans mesure spécifique pour la pêche et l'agriculture bretonnes, sans une industrialisation massive, pas de mutation possible !

Sans politique cohérente et continue, jouant toutes les chances de la Bretagne — Brest étant pris comme exemple au titre de la réparation navale — pas de développement harmonieux !

Pas de confiance possible !

Bien évidemment j'intervins dans ce débat, le clôturant même de manière énergique si l'on se fie aux comptes rendus de la presse.

C'était dans mon rôle — et dans mon devoir — d'évoquer les possibilités de Brest, ce qu'elles représentaient non seulement pour la Bretagne, mais pour la France.

Avec passion j'opposai à l'avis toujours négatif des experts de

l'Etat lorsqu'il s'agissait de doter ce port des moyens nécessaires à son développement, les résultats déjà obtenus. Rappelant leurs erreurs de jugement, je brossai un tableau rapide du rôle que Brest pouvait et devait jouer, au moment où se posait pour la France et l'Europe, le problème de la création d'une véritable « station-service de l'Atlantique » permettant la réparation et le ravitaillement des « géants des mers » que la course au gigantisme naval rendrait toujours plus nombreux, plus massifs.

J'insistai sur la nécessité de voir l'Etat tenir les engagements qu'il avait pris quant à la réalisation de la nouvelle — et grande forme de radoub, pièce essentielle du développement futur.

Je pus le faire avec d'autant plus de passion, qu'ouvrant, immédiatement après le discours du Premier ministre, les débats, le président Pleven, avec l'autorité que son passé et la présidence du C.E.L.I.B. lui conféraient, avait inclus dans les revendications bretonnes, la réalisation de cette forme.

Etonnante personnalité, que celle du président Pleven ! Son style, son calme apparent, son art de la synthèse, sa volonté bien arrêtée de refuser les « batailles frontales » chaque fois que possible, ont souvent donné l'impression que pusillanime il redoutait l'épreuve de force et était toujours prêt aux compromis !

L'histoire de la Bretagne dont son nom est inséparable rétablira — lorsque les haines politiques se seront éteintes — la vérité.

Passionné, mais le cachant sous une froideur bonhomme, analyste lucide mais capable des synthèses les plus ambitieuses, réaliste mesurant le possible et la part du rêve, il choisit la route la plus difficile : celle de la raison. On ne met le toit sur la maison que lorsque les murs et la charpente ont été construits !

De là les reproches injustes qui n'ont cessé de fuser, dictés par l'impatience passionnée de nombreux bretons, mais aussi par de sordides considérations politiques.

Utilisant au seul service de la Bretagne, les tempéraments différents, voire les contradictions de ses compagnons de route, n'en désavouant aucun, veillant — et il y réussira pendant plus de vingt ans — à sauvegarder l'unité bretonne, acceptant de donner parfois l'impression d'être mis devant le fait accompli, mais ne se dérobant pas alors, se servant enfin de tout ce qui pouvait permettre de faire progresser « les affaires de la Bretagne », jour après jour, il luttera, sans jamais se lasser, pour qu'une pierre s'ajoute à une autre pierre.

Fidèle à lui-même, ce premier mars, après avoir brossé à grands traits le portrait d'une Bretagne minée par le sous-emploi et le

départ de la plus jeune et de la plus dynamique partie de sa population, il insista sur la solidarité des bretons et leur volonté de mettre fin à l'abandon dans lequel, trop longtemps, la Bretagne avait été laissée.

Puis il parla, avec parfois un humour teinté de tristesse, de l'état de nos communications et de l'impossibilité, tant qu'on n'y aurait pas remédié, de redresser une situation condamnant « de nombreuses parties de notre territoire à se transformer au fil des ans en désert ».

Que pouvait y gagner la France ?

C'est alors qu'il évoqua Brest, opposant l'Etat à lui-même, mettant en valeur ses hésitations — inadmissibles pour les bretons — face à une volonté et à un effort financier jamais démentis de la Bretagne.

Il déclara inacceptable l'attitude qui consistait :

« à remettre à une date ultérieure la construction de la forme et à offrir en échange un dock flottant vétuste dont Brest bénéficierait lorsque Marseille n'en aurait plus l'utilisation. »

La conférence de Rennes reposait, comme il le fallait et comme je l'avais souhaité, en termes régionaux le problème de la forme de radoub.

Le 28 mars, lors de l'inauguration de la station de dégazage de Brest par le ministre des Travaux Publics, le problème fut une nouvelle fois abordé pendant une longue séance de travail.

Le ton fut totalement différent.

Après avoir reconnu que, personnellement il avait longtemps pensé que la solution était le dock flottant, Robert Buron déclara qu'il « penchait désormais » pour la forme.

Et il le justifia par des considérations financières et... le tonnage des navires qui ne cessait de croître.

Lors de la réception à la Chambre de Commerce, le nouveau président, Pierre Stéphan, comme le président du Conseil général, Jean Crouan, insistèrent sur le caractère national de l'opération Réparation Navale.

Je fis de même, ajoutant :

« Il me faut tout de suite vous préciser que nous ne nous présentons pas à vous en quémandeurs, mais en participants.

Nous sommes prêts, en effet, pourvu que l'Etat nous soutienne, à faire tous les efforts nécessaires pour développer les activités de notre ville et de notre port.

Ce faisant, nous avons le sentiment de ne pas servir seulement des intérêts locaux, mais bien ceux de l'ensemble de notre pays.

Quand nous demandons une seconde cale sèche, nous le faisons au nom de la France. Il s'agit de savoir si l'Etat est décidé à faire l'effort qui s'impose pour permettre à certaines régions françaises de jouer le rôle qu'elles sont le plus aptes à tenir dans le cadre de l'économie nationale. »

Frappé par l'accueil reçu, le ton de ses interlocuteurs, leurs interventions qui manifestaient l'Union de tous sur les buts à atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, le Ministre, Robert Buron, ne put s'empêcher de souligner avec humour :

« Je suis venu dans votre ville pour connaître vos problèmes, pour vous écouter, vous entendre. Et cela a été l'occasion pour moi d'une expérience fort intéressante : il est des villes où les mots que l'on entend employer se terminent en « tion » : constitution, nation, etc... Ce sont les villes où l'on manipule les idées... Un peu comme dans celles où prévalent les mots en « ité » : liberté, égalité et autres termes qui traduisent évidemment une grande élévation de pensée ! Rares sont les villes où l'on utilise surtout des termes en « age », tels que les vôtres : dégazage, soutage, cabotage, etc.

Cela c'est du réalisme !

Croyez bien que maintenant, quand je me souviendrai de mon court séjour à Brest, mes oreilles tinteront d'une manière toute particulière. »

Puis après avoir parlé des différents problèmes exposés : dégazage, mazoutage, aérodrome, il indiqua, concernant la forme de radoub :

« Je puis vous assurer qu'il n'a jamais été question d'attribuer les crédits affectés à la mise en place de cet engin à un autre port que Brest.

La seule question qui se soit jamais posée était de savoir sous quelle forme le projet était susceptible d'être le plus rentable dans le cadre général... »

Pour conclure :

« Les impressions que j'ai recueillies ici, vous pouvez être sûrs que je ne les garderai pas pour moi. Je ne manquerai pas d'en faire part à mes collègues du gouvernement. Je leur dirai que les bretons et particulièrement les bretons de Brest, n'ont pas perdu espoir et que leurs réactions parfois violentes sont à la mesure de ces espérances.

J'espère de mon côté que les décisions que prendra le gouvernement prochainement vous prouveront qu'il n'y a pas d'oubli de sa part, mais bien difficultés que nous attaquerons tous ensemble, d'un même cœur et avec la plus grande volonté d'aboutir. »

La visite de Monsieur Buron, son discours, indiquaient que l'Etat, abandonnant ses hésitations, tiendrait finalement ses engagements.

Tel fut le cas.

Le 16 juillet, quelques jours avant la visite officielle du Premier ministre à Brest, je reçus de Robert Buron une lettre m'informant :

« Mon cher Maire,

Ainsi que Monsieur Didier, conseiller technique à mon cabinet, vous l'avait indiqué il y a quelques jours par téléphone, je viens de signer une lettre pour Monsieur l'Ingénieur en chef Piquemal lui confirmant d'avoir à poursuivre les études en vue de la construction d'une cale sèche de 260 m au port de commerce de Brest, et le priant de me faire parvenir dans les meilleurs délais ses propositions pour la prise en considération de l'avant-projet.

Je me fais un plaisir de vous informer personnellement de cet envoi qui met fin aux incertitudes et confirme l'adoption de la solution si chère aux brestoises et à vous-même.

Je vous prie de croire, mon cher Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. »

Dès son arrivée à l'aéroport de Guipavas à l'occasion de l'inauguration du monument américain à laquelle il devait présider, le Premier ministre me confia qu'il avait personnellement pris la décision de construire la forme de Brest à la suite de la conférence de Rennes et des interventions faites par le président Pleven et moi-même.

Une partie difficile venait d'être gagnée !

Tout démontrait qu'elle n'avait pu l'être que grâce à des dossiers techniques sérieux, à l'Union réalisée entre tous les responsables, qu'ils soient politiques ou professionnels, au langage commun qui avait été le leur aux interventions concertées, à l'inclusion enfin dans le plan d'ensemble régional du problème posé.

C'est dans les mêmes conditions que Brest récupéra la « station de quarantaine » remise, elle aussi en cause !

A l'origine du choix de Brest, l'effort considérable du département du Finistère pour lutter contre la fièvre aphteuse et les résultats obtenus : la disparition de la maladie.

Pour les pays étrangers importateurs de bovins, Brest dès lors, offrait toutes les garanties nécessaires de sécurité.

Une station de quarantaine se justifiait.

L'Etat le décida ainsi que la répartition de la charge entre les différentes collectivités.

Brest devait donner le terrain, l'Etat construire, la Chambre de Commerce gérer.

Arrivent les événements de 1958, et tout est remis en question !

Les éleveurs exportateurs protestent ! Certains grands ports interviennent, estimant anormal qu'un tel trafic, même mineur par rapport à la masse de leurs activités, puisse leur échapper.

Le ministère de l'Agriculture enregistre, et tout naturellement — si l'on peut dire — fait savoir que dans de pareilles conditions, il entend réfléchir avant de prendre une décision définitive.

La ville n'en est informée qu'au moment où l'acte de cession des terrains nécessaires à la construction de la station devait être régularisé.

Les Domaines font alors savoir que le ministère n'entend pas donner suite, au moins dans l'immédiat, au projet.

Interrogé, le ministère répond que les compagnies de navigation lui ont fait savoir que le déroutement sur Brest coûterait trop cher, que les éleveurs, devant cette situation, s'opposent au choix précédemment fait !

Services vétérinaires départementaux, avec Monsieur Perus, leur directeur, Chambre de Commerce, l'Administration départementale, l'Ingénieur en chef Piquemal, la ville enfin, se concertent alors sur les actions à mener, les décident, les coordonnent.

Pendant des mois, à partir, là encore, de dossiers techniques particulièrement sérieux, le siège des ministres intéressés est organisé.

Le 9 janvier 1960, à l'occasion de sa venue à Quimper, le ministre de l'Agriculture, Monsieur Rochereau, pressé au surplus par les difficultés des paysans bretons, revient sur la décision de refus et annonce que :

« Les difficultés étant réglées, la station de quarantaine de Brest verra le jour. »

Comme pour la cale sèche, l'opiniâtreté bretonne et brestoïse en particulier — triomphera d'hésitations que rien ne justifiait, ainsi que le développement de ces activités le prouva par la suite.

Mais ce qui reste invraisemblable c'est la somme d'efforts qu'il fallut déployer pour y parvenir, alors que dans ce domaine particulier de la station de quarantaine, grâce au courage et à l'intelligence d'un haut-fonctionnaire Monsieur Perus, soutenu par un Conseil général audacieux, le département du Finistère était le seul en France exempt de fièvre aphteuse !

Quoiqu'il en soit Brest avait obtenu — premier objectif qu'elle s'était fixé — que les promesses faites soient tenues !

Mais ces décisions à elles seules ne pouvaient assurer sa survie, puis son redressement.

Il lui fallait donc, en fonction de ses ambitions, de ses besoins, poursuivre son action !

1959-1960 fut une période d'intense activité et de labeur, qu'il s'agisse de l'enseignement supérieur où il fallait à tout prix marquer de nouveaux points, de l'industrialisation, ou des équipements généraux sans lesquels il n'y a pas de véritable développement.

Dans tous ces domaines le travail des équipes mises sur pied fut remarquable, et les formes d'action arrêtées payantes.

**

L'Enseignement supérieur d'abord !

Le 2 octobre 1959 le Collège Scientifique Universitaire construit comme je l'ai déjà indiqué, dans le temps record de 4 mois, était remis à l'Université.

A l'origine de cette création, une remarquable étude : celle d'Yves Le Gallo, passionné de sa ville ! Elle démontrait que le nombre, la qualité des jeunes Finistériens, l'effort consenti par tous — en particulier les familles — pour la scolarisation du département, justifiaient dans le domaine scientifique une décentralisation de l'Université.

L'idée reprise sous forme de vœu devant le Conseil municipal que présidait alors Yves Jaouen — qui eut le mérite de l'accepter et d'en faire la volonté de Brest bien qu'il ait été présenté par un membre de l'opposition : Robert Gravot, Rennes, grâce au doyen Le Moal, allait la retenir.

Sec, de taille moyenne, rayonnant de foi dès qu'il parlait de la Bretagne ou de l'Université, du rôle qu'elle avait à jouer, de ce qu'elle pouvait apporter, de ses devoirs, le doyen Le Moal était originaire de Plozevet.

Mieux que d'autres, il connaissait les difficultés du Finistère et ce que pouvait représenter dans le combat mené, la décentralisation universitaire.

Il s'y attacha de toutes ses forces.

Certes, il aurait souhaité que sa Cornouaille natale dont il avait connu enfant et adolescent, la vie âpre et dure qu'elle réservait aux familles modestes, devienne le siège de la future Université.

Mais seule, Brest était prête à la « grande aventure », frémisante d'action, ferme de volonté, impatiente de renouveau !

Réaliste, il joua Brest.

A fond !

Les Sciences installées, il favorisa l'implantation des Lettres, puis avec le temps celle de la Médecine, du Droit, du Commerce, etc.

Dès le premier jour de petits groupes de travail informels se constituèrent avec lui, le doyen des Lettres Merlat que la mort, hélas ! devait emporter en quelques mois, Trépos, Peltier, Johannin, Guéguen, directeur du centre local des œuvres universitaires, moi-même, François Treboal, Louis Maguères, Le Gallo et beaucoup d'autres.

Les moyens de faire progresser l'enseignement supérieur furent passés au crible, arrêtés, mis en œuvre dans l'enthousiasme.

Rapidement Brest apparut comme exemplaire par sa rapidité, son efficacité, l'acceptation des efforts demandés.

La volonté de Rennes d'en faire vraiment le deuxième pôle universitaire de Bretagne en fut renforcée.

L'objectif devint l'affaire de tous.

La démonstration en fut très rapidement apportée, comme nous allons le voir maintenant.

Le 2 octobre 1959, le collège scientifique universitaire étant remis au recteur Henry, deux problèmes se posaient :

— celui de la construction des bâtiments définitifs ;

— celui de la création, pour compléter cette première implantation, d'un collège littéraire.

Le premier de ces problèmes fut réglé facilement.

D'un commun accord le plateau du Bouguen, où l'Etat était propriétaire d'un peu plus de 30 ha fut retenu comme lieu d'implantation de ce qui sera un jour la Faculté des Sciences de Brest.

Le second, lui, était beaucoup plus compliqué.

La France, à cette époque, portait, en effet, son effort sur la formation des scientifiques et concentrait pratiquement tous ses crédits en leur faveur.

Le recteur Henry, homme affable et bon, ne pouvait le cacher, même s'il souhaitait, comme il l'indiqua dans son discours « de réception du C.S.U. » voir ouvrir un jour un « collège littéraire complétant celui-ci ».

Un jour !

Pour Brest il fallait que ce jour-là soit proche.

Le développement de l'enseignement supérieur, son attrait sur

les jeunes, nécessitaient que très vite les disciplines de base y soient réunies, et que de la propédeutique, les étudiants puissent « passer » à la licence et aux maîtrises.

Restait à en convaincre Paris ! Et à l'Education Nationale l'homme remarquable qui assumait les fonctions de Directeur général des Enseignements supérieurs : Gaston Berger.

La complicité amicale et agissante de tous pour décider Gaston Berger à venir à Brest fut couronnée de succès.

Le prétexte en fut la rentrée solennelle — la première — du C.S.U., fixée au 15 novembre.

Pendant toute la journée, Gaston Berger, étonné, puis conquis, put constater la confiance joyeuse qui régnait entre les responsables de l'Université bretonne et ceux de Brest.

Il le marqua dans son discours en annonçant qu'il espérait voir démarrer les travaux du collège définitif fin 1960 ou début 1961.

Quant au Collège littéraire, il le promit, mais sans fixer de date, souhaitant que chacun lui fasse confiance.

Le soir, avec ma femme, nous le reçûmes à dîner.

A entendre le recteur Henry, le doyen Le Moal, les autres convives, parler comme ils le faisaient de Brest, de son combat, de la volonté qui y régnait, de la nécessité de l'aider, il se sentit lui aussi emporté par cette passion communicative.

Tout au long de cette soirée, il découvrit avec intérêt et bientôt enthousiasme cette Bretagne occidentale qu'il ne connaissait pas, sa richesse en jeunes de valeur, sa passion de la culture, son ambition de progrès, sa lucidité aussi.

Comme pour lui-même, dans la voiture qui le reconduisit à la gare, faisant en quelque sorte le bilan de sa visite, il livra sa pensée :

« La jeunesse ! oui ! la jeunesse ! Il faut la soutenir, l'aider ! Brest l'aura son collège littéraire, et dès l'année prochaine ! »

Il tint parole !

Et il en eut d'autant plus de mérite que ce faisant, il était en opposition avec la politique arrêtée à l'échelon national... Comme la scène suivante qui se passe dans l'un des salons du Palais Bourbon l'établit.

Le député-maire de Limoges, Longueueu, m'apercevant, m'interpelle :

« Lombard, je voudrais te poser une question. Tu sais que je me bats pour ouvrir un collège littéraire à Limoges. J'ai encore été voir le Ministre hier. Il m'a répondu par la négative au motif, et je cite : « que la France doit porter son effort sur les sciences. »

Or, à l'Officiel de ce matin est paru le décret créant ton collège littéraire. Comment avez-vous fait à Brest ? »

L'arrêté pris, dès le 17 juin les travaux commencèrent et en 90 jours furent menés à bien.

Un « amphi » de 180 places, deux salles de 60, une de 40, une bibliothèque, une salle de collections, sans compter les locaux administratifs furent mis à la rentrée à la disposition de l'Université.

Il est vrai qu'anticipant sur les engagements, le Conseil municipal, dès le 29 février 1960, avait désigné les architectes de l'opération : Messieurs Peron et Weisben !

Avec le collègue littéraire, Brest avait obtenu de l'Université de Rennes, tout ce qui dans l'immédiat pouvait faire l'objet de décentralisation.

La Médecine, le Droit ne posaient pas, en effet, de problèmes urgents aux Autorités universitaires qui disposaient dans la capitale bretonne des locaux nécessaires.

De plus, pour elles, il convenait, avant d'aller plus loin, de développer ce qui venait d'être créé.

Nous nous en entretenmes franchement. Le raisonnement des Rennais n'était pas sans valeur lorsqu'au surplus ils rappelaient que le développement de l'enseignement supérieur à Brest posait le grave problème du personnel enseignant.

Nous en convînmes... mais, en attendant le jour où il serait possible d'implanter le Droit et la Médecine nous décidâmes de rechercher directement auprès de Paris les moyens de poursuivre notre action pour faire de Brest un centre intellectuel important.

Avec le directeur du lycée technique Macé, nous nous y employâmes. Des études que nous pouvions faire, il ressortait que la France manquait d'ingénieurs. La création de ces Ecoles dépendait de l'enseignement technique. Nous préparâmes donc un projet. Je rencontrai plusieurs fois au ministère, l'Inspecteur général Bruyère. Sensible à la démarche de Brest, à son engagement de construire l'école provisoire, au remarquable dossier préparé par Monsieur Macé, il décida de nous aider à obtenir la création d'une Ecole Nationale d'Ingénieurs électriciens et électroniciens.

Le dossier « définitif » fut minutieusement préparé... et gardé « secret » dans l'attente du moment opportun pour le présenter au gouvernement.

Le moment, à nos yeux, ne pouvait tarder compte tenu de la situation économique et sociale que connaissait la Bretagne, et de la nécessité pour l'Etat de désamorcer par l'annonce d'une telle création, le désarroi et le mécontentement qu'elle engendrait.

Pour qui n'a pas vécu cette période, il est difficile d'imaginer l'enthousiasme qui animait les responsables brestois — qu'ils soient élus municipaux, hauts-fonctionnaires ou socio-professionnels.

Rien ne semblait impossible : de la journée de travail de 10, 12, voire 14 heures s'il le fallait, à l'appel à toutes les bonnes volontés, aux talents. Personne ne se préoccupait de savoir — hors du conseil municipal — quelle était la tendance politique de son voisin. Tous répondaient : Présent ! Chacun prenait sa part de l'ouvrage à accomplir, et l'accomplissait au mieux, mettant à la disposition de Brest, ses recherches, ses idées, ses connaissances ! Le tout dans la bonne humeur ! Jamais équipes furent aussi soudées et désintéressées ! L'œuvre à réaliser était sérieuse et considérée comme telle, mais les hommes qui avaient à l'assumer conservaient le sens de l'humour et le droit de rire... d'eux-mêmes !

Chaque succès remporté était le succès de tous et leur joie commune. Mais jamais ne disparaissait de l'esprit la situation difficile pour ne pas dire tragique que Brest traversait.

Elle tendait les énergies, les volontés, interdisait l'assouplissement de la satisfaction à chaque étape franchie, imposait la poursuite de l'effort, l'affinement de la stratégie arrêtée, la remise en cause de la tactique employée.

Car tout un chacun portait, au sens physique du terme, le lourd fardeau de l'angoisse de la cité et se sentait comptable devant elle de ses actions.

Tandis qu'à Paris, comme nous venons de le voir, Brest préparait avec la complicité bienveillante de M. Bruyère la décision de création de cette Ecole Nationale d'Ingénieurs, sur place, et sous l'impulsion de Monsieur Guégen, directeur du Bureau Universitaire des Statistiques, s'organisait le rassemblement de toutes les bonnes volontés afin de permettre la constitution d'une Association pour l'Enseignement scientifique technique et économique de Brest et de sa région, et l'ouverture, sous sa direction, d'un Centre Associé au Conservatoire des Arts et Métiers.

Le 23 septembre 1960 en présence de Monsieur Guérin, directeur-adjoint du Conservatoire National, c'était chose faite !

Ville, Université, Chambre de Commerce, Marine Nationale, Département, Lycée technique, Syndicats ouvriers et patronaux, Croix Rouge, et j'en passe, acceptaient d'en prendre la responsabilité !

De tels résultats, tant sur le plan de l'enseignement supérieur que du développement portuaire, auraient, en d'autre temps, satis-

fait une municipalité... et l'auraient occupée pendant plusieurs années !

Pour Brest, il ne pouvait s'agir que de préliminaires.

Sa situation exigeait bien plus !

Logements, communications rapides, choix de Brest comme pôle de développement breton étaient autant de problèmes capitaux à résoudre et aussi urgents.

Ceux du logement étaient particulièrement graves par leur implication, difficiles aussi par la manière curieuse dont ils se présentaient.

Ville reconstruite, Brest offrait un double visage : celui d'une ville où de nombreux appartements neufs ne trouvaient pas preneurs, tandis que dans le même temps 18 000 personnes vivaient en baraques !

Cette contradiction n'incitait pas l'Etat — qui le plus souvent n'en retenait qu'un terme (le premier) — à débloquer les crédits, les primes, les empunts nécessaires à la relance de la construction.

Or, si une relance était indispensable, c'était bien celle-là. Et elle le serait très longtemps encore !

Le bâtiment représentait en effet, sur le plan économique, une importance d'autant plus grande, vitale même, que Brest n'en était qu'aux balbutiements de l'industrialisation !

Il est vrai, et à la décharge de l'Etat, que depuis des années, les responsables de la région, pour obtenir dans d'autres domaines le maximum d'aide des pouvoirs publics, passaient leur temps à mettre en exergue ce phénomène à peu près unique en France de logements innocupés !

Mes premiers contacts avec le ministère en avaient été décevants. On s'y posait la question de savoir si j'étais sérieux lorsque je réclamaï, au bénéfice de Brest, le lancement d'une ZUP (zone à urbaniser en priorité) que seules les grandes villes en pleine expansion demandaient.

Il est vrai que ce langage rompait singulièrement avec celui qui jusqu'alors avait été tenu !

Je me souviens encore d'un long entretien accordé, immédiatement après les élections législatives, au préfet et aux parlementaires du Finistère, par Monsieur Randet, alors directeur de l'Equipement au ministère que présidait Monsieur Sudreau.

Pendant les deux heures que nous avions passées en sa compagnie je n'avais entendu que des doléances.

Le Finistère était excédentaire en main-d'œuvre !

Brest qui avait vécu de la Marine n'avait plus de marins... le

bâtiment qui avait employé jusqu'à 10 000 personnes n'en utilisait que la moitié désormais... les loyers des immeubles s'effondraient, leur prix aussi ! On pouvait les acheter pour une bouchée de pain... mais personne n'en voulait. Il fallait essayer de limiter le chômage qui sévissait. Il serait peut-être bon de construire, même si...

Tout cela partait d'une bonne intention, mais n'encourageait sûrement pas !!! Toute l'argumentation traduisait un désarroi immense et un manque absolu de confiance dans l'avenir, un avenir qu'on « ne voyait pas ».

La réponse était prévisible.

« Vous êtes le plus éloigné des départements bretons... vous méritez une sollicitude particulière... nous vous promettons de vous aider au maximum... si jamais vous prenez contact avec UN industriel, dites-nous le, nous ferons tout pour qu'il aille chez vous ! »

Département assisté ! parce que dans une situation dramatique ! Si c'étaient les mots attendus, la délégation pouvait être satisfaite !

Dès mon élection à la mairie, j'allais donc voir le ministre, Pierre Sudreau. Il me renvoya au directeur de la construction, Monsieur Macé.

Je lui réclamai une ZUP, non pour « survivre » mais pour permettre à Brest de faire face à son expansion.

Je lui expliquai que j'avais obtenu de Monsieur Auffret, un architecte de talent, qu'il accepte d'en étudier le principe à ses risques et périls, tant il était certain, comme moi, de sa nécessité pour Brest et son avenir. L'avenir, je lui en parlai également, essayant de lui faire partager la foi de tous ceux qui avaient accepté d'assumer la cité, ses problèmes et ses espérances.

Les difficultés je ne les lui cachai pas, en particulier dans le domaine du logement. Oui ! nous avons des appartements inoccupés, mais en nombre finalement très réduit, trop réduit en tout cas pour faire face aux besoins des cadres lorsque l'industrialisation deviendrait une réalité. Cette situation risquait de freiner le moment venu, voire de réduire à néant, tous nos efforts. Quant aux logements sociaux, ils faisaient cruellement défaut. La population vivant en baraques et le nombre des demandeurs inscrits à l'office d'H.L.M. en attestaient.

Monsieur Macé décida finalement de venir à Brest afin de se rendre compte de la situation.

Il tint parole. Le 16 juillet 1959 il était sur place, utilisait l'hélicoptère pour « mieux voir » la ville, l'emplacement projeté pour la ZUP, celui réservé à l'université. Puis il écouta tous ceux qui, avec moi, l'avaient accueilli, parler de Brest, du combat engagé.

J'ai gardé pour ma part un étrange souvenir de cette visite, par suite de la fièvre qui me tenaillait ce jour-là — première sortie depuis l'intervention chirurgicale que j'avais subie un mois auparavant — et qui m'avait prise dès le matin au moment de monter en hélicoptère !

Mais l'essentiel avait été atteint !

En rentrant à Paris, Monsieur Macé décida, en effet, d'inscrire Brest parmi les villes bénéficiaires de cette procédure alors nouvelle.

D'un commun accord la nouvelle fut gardée secrète jusqu'au 7 décembre, jour où le Conseil municipal fut réuni pour délibérer sur l'opportunité d'étudier l'opération et de demander au ministère son inscription. A l'époque il n'existait en France que quarante sept zones de cette nature.

« A l'unanimité moins trois voix » le Conseil se déclara favorable. L'étude soumise portait alors sur la totalité des terrains de Brest-Bellevue, mais le chiffre des logements avancés était seulement de l'ordre de 2 500. Malgré sa modestie — volontaire — la ZUP envisagée ne tarda pas à entraîner des protestations !

Le 4 février 1960 je réunissais à la mairie : architectes, techniciens du bâtiment, métreurs, entrepreneurs, constructeurs privés et publics...

Les promoteurs demandèrent sinon son abandon, tout au moins son report dans le temps. C'est ainsi que l'un d'eux déclara :

« Avant de construire cette zone, il faudrait nous permettre d'épuiser nos programmes actuels. On vend à Brest, semble-t-il, 300 à 400 logements par an. Nous avons donc fait le plein pour 3 ou 4 ans au moins. Pour la ZUP, en outre, il nous faudra trouver une clientèle assez aisée pour bâtir.

Or, celle-ci est déjà pourvue et possède des logements dans le centre de la ville. Ne pourrait-on en conséquence retarder ce projet ? »

Tandis qu'un autre s'éleva contre le « secteur choisi ! »

« Il est à craindre que les Brestois ne veuillent pas « émigrer » vers le Bouguen. »

Bref ! la ZUP dérangeait les habitudes ! ce qui aux yeux de certains justifiait qu'on en conteste jusqu'à l'utilité.

Le 29 mars 1960, le conseil par 30 voix contre deux et une abstention confirma malgré tout son vote précédent en adoptant un plan masse comprenant 6 000 logements, 9 groupes scolaires, 2 églises, des centres commerciaux secondaires et un centre principal.

L'opération ZUP était donc désormais bien engagée !

Celle « Brest-Paris par la voie des airs » battait son plein ! La ville en avait pris l'initiative, et fidèle à sa stratégie, l'avait placée dans le cadre breton.

Au surplus c'était son devoir car le problème de la desserte de toute la Bretagne se posait.

Déjà Thiers sous le Second Empire avait dit :

« Nous reconnaissons tous l'urgence de relier le plus tôt possible par un chemin de fer, cette bonne et intéressante province de la Bretagne, avec le centre de la France, dont elle semble séparée par une espèce de muraille de Chine. »

Mais « la muraille de Chine », malgré le chemin de fer, était toujours debout, plus massive encore, plus impénétrable !

Qu'on en juge !

De Paris à Rennes, trois heures cinquante cinq étaient nécessaires pour parcourir 373 km : ce qui représentait une vitesse horaire de 95 km/heure.

Mais à partir de Rennes, soit en direction de Brest, soit en direction de Quimper, pour les 250 km restant à parcourir il fallait autant de temps sinon plus, la vitesse horaire tombant aux environs de 70 km à l'heure !

Comment s'étonner dès lors de la réponse des industriels sollicités pour implanter une usine en Bretagne occidentale :

« Vous êtes trop loin » ?

Le président Pleven à Rennes, lors de la venue du Premier Ministre, Michel Debré, en mars 1960, s'était écrié :

« Nous avons la triste sensation de ne pas participer à l'expansion nationale. Comment en irait-il autrement lorsqu'on constate, par exemple, que notre réseau ferroviaire n'a subi aucune amélioration sensible depuis des années et que les records dont on entend parler ne concernent que les autres régions ? »

Paris-Rennes en quatre heures moins cinq minutes !

Paris-Lyon en quatre heures !

D'un côté, 373 km à 95 à l'heure.

De l'autre, 512 km à 128 !

Lyon-Quimper 905 km en 16 heures 7 minutes... à la moyenne de 56 km à l'heure !

... permettaient de comprendre ce propos et la nécessité pour la Bretagne, de mettre très rapidement en place des liaisons aériennes, seules capables de remédier à cette catastrophe... et à celle d'un réseau routier d'un autre âge, sinueux, étroit, désespérément « long » lui aussi : en temps comme en fatigue !

Mais à cette même époque, la France accusait un immense retard sur le plan des lignes aériennes intérieures.

Pratiquement, elle n'en possédait aucune de régulière.

L'Allemagne, avec 16 liaisons quotidiennes reliant les principaux centres économiques, l'Italie avec également 16 liaisons quotidiennes, la Grande-Bretagne avec 9 grandes lignes et une série de petites dessertes, la Suisse avec 4 liaisons, et même l'Espagne avec 2 liaisons quotidiennes, démontraient pourtant l'intérêt et la nécessité de tels moyens de communication.

1960 devait sur le plan national voir Air-Inter, société constituée depuis six ans avec comme principaux actionnaires — ceci explique cela — Air-France et la S.N.C.F. ! recevoir le monopole des lignes intérieures, les créer et les exploiter.

A la tête de cette compagnie, un homme distingué, courtois, cachant sous une gentillesse de tous les instants, la volonté et la passion de la réussite : l'Amiral Hébrard.

Il fut l'interlocuteur de Brest.

Un interlocuteur sans faiblesse dès qu'il s'agissait des intérêts de sa compagnie, mais un interlocuteur conscient du service public qu'il devait assurer, et partant décidé à servir la Bretagne, et particulièrement, Brest.

J'étais intervenu, pour ma part, auprès du Président Pleven, du Président Crouan et des représentants du Morbihan afin que les trois départements puissent débattre des conditions de lancement d'une desserte aérienne « globale ».

Le 25 juillet 1960, les responsables bretons — élus et professionnels — se retrouvaient à Quimper pour faire le point.

Saint-Brieuc et Lorient se déclarèrent candidates au même titre que Brest et demandèrent que la liaison Brest-Paris fasse escale trois fois par semaine dans la première et trois fois dans l'autre.

Puis les semaines passant, il ne resta que Brest, Saint-Brieuc ne disposant pas de l'infrastructure nécessaire, et le Morbihan hésitant.

La fermeté de Brest, l'accord total entre la ville et la Chambre de Commerce acceptant de prendre en compte l'aéroport et les travaux à y faire :

- allongement de la piste sur 300 m;
- élargissement de celle-ci à 50 mètres à l'est;
- mise en place d'un balisage de nuit;

entraînèrent en outre, la décision de l'Etat de doter l'aéroport de l'équipement radio-électrique et visuel indispensable : émetteur de radio-alignement et feux à haute intensité.

Le 24 octobre 1960, le Conseil municipal donna donc son accord au lancement de la ligne acceptant de couvrir 90 % du déficit éventuel, soit 800 mille nouveaux francs, dans la mesure où le nombre de voyageurs ne dépasserait pas en moyenne cinq passagers par vol.

L'effort à consentir était donc plus qu'important.

Il nécessitait que ceux dont la situation, les possibilités financières, le rôle qu'ils jouaient sur le plan économique, désignaient comme les plus fortunés y répondent.

Je le dis sans ambages devant le conseil :

« L'effort consenti par la collectivité locale ne portera ses fruits que dans la mesure où, dès le mois de janvier, date à laquelle sera lancée la ligne aérienne dont nous venons de décider la création, les brestoises participeront.

« Commerçants et industriels locaux, intéressés au premier chef par le développement économique de notre région, ont, en effet, le devoir de rendre viable cette ligne.

« C'est seulement dans la mesure où ceux qui par suite de leur situation qui leur donne des devoirs avant de leur reconnaître des droits, seront prêts à participer à cet effort de toute une ville, que le projet d'aujourd'hui deviendra la réalité de tous les jours.

« Si par malheur et extraordinaire, ils ne le comprenaient pas, le cercle que nous nous efforçons de briser se refermerait plus dur et plus cruel, étouffant à jamais les espoirs de toute une ville, de toute une région.

« Cela signifierait — nous avons le droit de le dire — la faillite de tous ceux qui prétendent dans le domaine économique, constituer l'élite.

« C'est à eux, avant tout, de donner l'exemple, et prenant conscience de la gravité de la partie que nous menons, de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que la collectivité locale puisse continuer à œuvrer afin que demain Brest devienne la cité industrielle dont ils rêvent.

« La fortune, les positions sociales créent avant tout des obligations.

« Le lancement de cette ligne qu'ils peuvent seuls rendre rentable permettra de mesurer leur volonté de concourir à la bataille actuellement livrée.

« Il fallait que cela fût dit. »

Mais ces 22 mois furent marqués aussi, enfin, et surtout par le choix de Brest comme pôle de développement de la Bretagne, avec Rennes.

En décembre 1959, à l'initiative d'un homme remarquable, à l'intelligence lucide et fine, Pierre Massé, alors commissaire général au plan, le gouvernement confia à un bureau d'études, la S.E.R.E.T.E.S le soin de lui proposer :

— les mesures à prendre à l'échelon national pour permettre l'industrialisation de la Bretagne;

— les villes et les régions bretonnes à jouer en priorité.

Bref, ce bureau d'études se voyait chargé, comme la Bretagne le réclamait avec force, de donner à l'Etat des éléments nécessaires à la mise en œuvre — enfin ! — d'une politique globale.

La partie pour Brest était capitale.

Des conclusions du rapport dépendait en grande partie son avenir immédiat et à moyen terme.

Qu'une autre ville soit choisie après Rennes, comme deuxième pôle de développement et c'en était fini pour plusieurs années de ses espérances.

Sa jeunesse, ses efforts, sa volonté seraient-ils suffisants pour contrebalancer le handicap majeur que tout un chacun se plaisait à souligner : sa situation de « ville du bout du monde » ?

Les difficultés de la Bretagne occidentale, l'urgence d'y remédier, permettraient-elles de conclure que seule Brest devait être choisie pour lui servir de « base » de réanimation ?

Ces questions, Kerneis que j'avais chargé des affaires économiques et qui y réussit bien, se les posait comme moi-même.

Le destin allait prendre forme... A cet instant, il était incarné pour nous par deux noms :

François Michel et Bernard de Larochehoucauld que nous attendions fébrilement, avec au creux du ventre, la marque de l'angoisse.

L'un et l'autre nous étaient inconnus.

Nous savions seulement que depuis des semaines, ils parcouraient la Bretagne en tout sens, multipliaient les contacts, recevaient les responsables régionaux, écoutant, ici et là, les édiles locaux, voyant ailleurs, les socio-professionnels, recueillant un maximum de renseignements en même temps que d'impressions.

Nous avions préparé pour eux un dossier complet sur Brest, ne cachant rien de la situation, des ombres et des clartés qui la caractérisaient.

Ils arrivèrent à Brest un soir.

Notre première rencontre est restée gravée dans ma mémoire.

Très courtois l'un et l'autre, distingués, passionnés de leur mission, habitués aux affaires, l'esprit libre de toute idée préconçue,

ils recherchèrent immédiatement le dialogue, précis dans leurs questions, avides de réponses nettes et claires.

Incontestablement Brest les étonna par son importance et son aspect de grande ville.

Elle les séduisit aussi par l'harmonie un peu rigoureuse de son urbanisme.

En un mot, ils découvrirent une cité qu'ils ignoraient comme la plupart.

Les hommes qu'ils y rencontrèrent — et avec lesquels ils discutèrent pendant des heures, car nous fîmes vraiment donner la garde — finirent de les convaincre qu'elle constituait une des chances de la Bretagne.

Ils nous le dirent ! comme leur certitude que le problème breton pouvait et devait être réglé.

Dans le rapport qu'ils remirent au commissaire général au plan, ils proposèrent un certain nombre de mesures et d'orientations pour permettre l'industrialisation de la Bretagne qui leur semblait, non seulement une possibilité, mais dans l'intérêt même du pays, une nécessité. Ils y soulignèrent, enfin, le rôle que Brest devait jouer pour la Bretagne occidentale.

Pratiques, et, conscients de l'effet de la découverte qu'ils venaient de vivre personnellement, ils nous dirent que, pour donner à Brest toutes ses chances, un rapport ne pouvait suffire, mais qu'il fallait permettre aux plus hautes autorités administratives et économiques françaises de prendre un contact « physique » avec elle.

Inutile de préciser que nous nous ralliâmes d'enthousiasme à cette idée.

L'Amiral Jubelin entra d'emblée dans le jeu. Il proposa d'associer la marine au « grand dégagement » envisagé et offrit le port-avion « Clemenceau », flambant neuf pour recevoir à déjeuner les hôtes de Brest.

Le commissaire général au plan, Pierre Massé, un homme peu connu des bretons et des brestois, qui lui doivent pourtant beaucoup, se laissa convaincre sans difficulté et prit en main l'organisation de ce voyage d'étude.

La date en fut fixée au 23 juin 1960.

Ce matin-là, arrivèrent par la voie des airs avec, au sens noble du terme, les grands « commis » de l'Etat, les responsables les plus éminents de l'économie française : le Commissaire général au Plan, Massé, le directeur de l'expansion industrielle Arrighi de Casanova, Randet de l'Aménagement du Territoire, Lescop, directeur des industries mécaniques au ministère de l'industrie et du

commerce, Gisserot — oh ! fidèle marine ! — directeur général des constructions navales, étaient accompagnés, en effet, de Georges Villiers, président du C.N.P.F., Damelet, président de Radiotechnique, Donteau, directeur de Thomson-Houston, de Walbner, président d'I.B.M., Caillies, P.D.G. de Bull, Ambroise Roux, directeur de la C.G.E., François Peugeot, président de la Fédération Nationale des Industries Mécaniques, Lanaucci, P.D.G. de Kodak, Deholin, P.D.G. d'Uni-Lever, Huvelin, P.D.G. de Kleber-Colombes, les directeurs des grandes banques, les P.D.G. de Nestlé et d'Hispano-Suiza, Beuve-Mery du *Monde*, Marzin, P.D.G. du C.N.T., etc.

Cette journée d'information avait été prévue en trois temps. Le premier à la Chambre de Commerce où le président Stéphane, l'Ingénieur en chef Piquemal et moi-même devions prendre la parole afin de présenter Brest.

Le second à bord du « Cantho » pour une visite rapide de la rade.

Le troisième à bord du « Clemenceau » pour le déjeuner et surtout une « table ronde ».

Bien évidemment, à la Chambre de Commerce, nous nous étions répartis les tâches. Je devais pour ma part, souligner les possibilités du présent et brosser le tableau des équipements que nous avions décidé de mettre en place. Le président Stéphane devait lui, aborder les problèmes portuaires et financiers. Quant à l'Ingénieur en chef Piquemal, il s'était réservé de parler des « facteurs humains ».

L'effort entrepris par la ville : des zones industrielles au lancement d'une ligne aérienne régulière, en passant par l'enseignement supérieur, le logement, les investissements particulièrement lourds pour assurer à Brest l'eau indispensable (elle a toujours une avance considérable dans ce domaine) me permirent d'affirmer :

« Vous n'êtes pas ici dans une ville ayant peur de son destin, mais au contraire dans une cité qui, chaque jour davantage, par des sacrifices volontairement consentis, a mis et continue à mettre en place l'équipement général nécessaire aux mutations profondes qu'elle veut... Pourquoi agit-elle ainsi ? Parce que grande cité de plus de 125 000 habitants, avec une très forte proportion de jeunes — 40 000 de ses enfants vont à l'école — Brest doit compléter ses activités traditionnelles liées à la marine, si elle veut permettre aux siens de vivre dans la dignité. »

Jouant lui aussi la carte du dynamisme, le Président Stéphane évoqua les problèmes de transports, de fret, d'énergie, puis parla des possibilités financières de la région.

Cette partie de son discours mérite d'être intégralement repro-

duite, tant elle permet de saisir la situation de la Bretagne en cette année 1960.

« Notre département, du point de vue des revenus, se situe au 20^e rang. Il est en tête des quatre départements bretons, avant l'Ille-et-Vilaine et, très au-dessus des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Il représente 0,57 % des impositions, chiffre très honorable si l'on songe que la Seine ou les seines forment déjà une masse énorme dans le budget. Du point de vue ressources locales même situation. Brest représente 80 % de l'épargne des quatre départements bretons, 0,70 % de la France.

« Qu'en déduire, sinon qu'il y a une distorsion flagrante entre notre revenu et nos dépenses, car de ce côté, nous sommes au 80^e rang environ.

« Même situation dans les banques : beaucoup de capitaux, peu d'emplois.

« Nous disposons donc des capitaux d'investissement nécessaires, encore qu'au démarrage il serait sans doute assez difficiles de les dégeler, car les capitaux sont à l'image de notre main-d'œuvre : ils s'expatrient et ne sont guère remis dans le circuit commercial.

« Il est donc permis de penser que fixant la main-d'œuvre, on fixerait les capitaux.

« Il va de soi que les capitaux de fonctionnement seraient trouvés pour les mêmes raisons auprès des organismes bancaires qui connaissent les mêmes difficultés de réemploi dans la région. »

Après Pierre Stéphan, ce fut le tour de l'Ingénieur en chef Piquemal. Ceux qui le connaissaient... mal, attendaient de lui un exposé très technique. Il préféra, avec humour, et souvent avec émotion, mais toujours avec réalisme et efficacité, parler des hommes, de leurs qualités et de leurs défauts.

Il le fit avec une chaleur contenue donnant à son propos une force convaincante.

« Je pense, conclut-il, que ces qualités mériteraient bien de s'insérer dans les calculs complexes de rentabilité comparée des entreprises... d'autant qu'elles vont de pair avec les qualités techniques, la compétence et l'efficacité... »

A l'issue de cette présentation, tout le monde embarqua à bord du « Cantho » avant de gagner le « Clemenceau ». Nos invités — qui jouirent d'un temps magnifique — découvrirent la rade, et sur ses eaux, les yachts de la régate organisée par le club nautique de la Marine... Comme par hasard !

Le Président Pleven qui avait tenu à participer à cette journée, souriait, amusé. Aux uns et aux autres, reprenant le slogan que

nous avons décidé d'imposer, les « brestoïses » indiquaient que « si Grenoble avait la montagne, Brest avait la mer » !!!

Au cours de la table ronde qui suivit le déjeuner, le Commissaire général au Plan annonça officiellement que Brest était retenu comme deuxième pôle de développement de la Bretagne.

Il en expliqua les raisons :

« Pourquoi nous sommes-nous tournés vers la Bretagne et vers Brest ? Parce que c'est dans l'Ouest, ainsi qu'il ressort d'une étude approfondie, que dans les années à venir on observera le plus grand excédent de population active. Il en résultera pour la Bretagne une vocation à des implantations industrielles.

« Pourquoi maintenant avons-nous choisi Brest ?

« Un pôle d'industrialisation important s'est créé à Rennes, qui se développera encore, amènera des industries satellites. C'est dire que le problème de Rennes, s'il n'est pas encore réglé, est en voie de règlement.

« Mais il n'y a pas que Rennes.

« Il doit y avoir pour toute la Bretagne des possibilités d'industrialisation.

« Aussi avons-nous pensé que ce serait une excellente chose que la Bretagne soit encadrée entre deux pôles qui seraient Rennes et Brest. Brest est une grande ville où l'infrastructure d'accueil est intéressante pour l'implantation d'industries nouvelles. Son grand port, sa rade magnifique, nous ont paru militer en sa faveur dans l'étude que nous avons faite au sujet de la décentralisation industrielle. »

Oui ! Il s'agissait bien pour Brest d'une journée capitale ! Elle était reconnue comme une pièce essentielle de la politique d'industrialisation de la Bretagne. Mieux ! Sur le plan maritime elle était brusquement « redécouverte », même si, de toute évidence, et pour autant, elle aurait pendant très longtemps encore à lutter pour obtenir les crédits nécessaires !

François Michel, de la Serete, résumant quelques mois plus tard cette journée, devait me dire :

« Larochevoucauld et moi ne nous étions pas trompés lorsque nous vous avons indiqué qu'à défaut d'obtenir du commissaire général au Plan un « grand dégagement sur Brest » notre rapport ne convaincrerait pas. C'était normal, puisque même pour nous avant notre propre visite, Brest n'était qu'un nom ! Certes, il était lié au souvenir de la Marine, mais pour le reste... comment dire ?... il ne recouvrait rien de précis, de su. Il n'appartenait pas aux

noms qui symbolisent les grandes villes que l'on connaît, ne serait-ce qu'intellectuellement.

D'ailleurs, Monsieur Massé, d'accord sur l'ensemble du rapport, nous posa, sur « nos conclusions brestoises » la question que nous attendions : « Etes-vous sûrs de ne pas vous tromper ? »

Au retour de sa visite, son opinion avait changé. Il m'a dit, souriant,

« Vous avez raison. »

Si le site l'a frappé, si l'aspect de la ville, ses équipements, ses immenses possibilités ont retenu son attention et celle de tous les participants à cette journée, c'est cependant la qualité des hommes qui l'a marqué le plus. Peu de villes ont la chance d'avoir des « équipes » comme celles qui se sont constituées ici, avec des élus, des fonctionnaires civils et militaires, des professionnels. Nulle part ailleurs une telle solidarité, un tel enthousiasme existent. C'est une chance rare ! Souhaitons que Brest la préserve longtemps, car l'œuvre à laquelle vous vous êtes attelés tous, demandera pour porter ses fruits des années et des années... »

Des années et des années de lutte...

Pour l'instant il restait à préparer, compléter, fortifier nos « bases » d'attaque, activer au maximum nos projets, soutenir et développer ce qui existait déjà et nous permettait de tenir.

1959 et 1960 y furent également employés.

Pour l'avenir, le Conseil se vit proposer le principe de création d'une zone industrielle portuaire gagnée sur la mer par le comblement de la grève de Saint-Marc, l'amorce d'une nouvelle politique vis-à-vis de l'office des H.L.M. qui, sans l'aide massive de la ville ne pourrait pas jouer son rôle.

Pour le présent, la municipalité décida de presser tous les travaux, de commencer à modeler dans tous les domaines, le nouveau visage de Brest.

En septembre 1960, 123 classes nouvelles, objet de la 1^{re} commande groupée décidée par mon prédécesseur, Yves Jaouen, furent livrées.

La création des nouveaux jardins, la plantation de milliers d'arbres furent entreprises.

Le lancement des travaux accéléré...

Le 23 décembre 1960 la presse locale publiait le message de Noël et du Jour de l'An que j'adressai à la population.

« Voici de nouveau venir la grande fête de la joie.

« A toutes et à tous, je veux présenter mes vœux les meilleurs

et aussi mes remerciements, car grâce à la volonté de chacun, la cité peut maintenant parler d'espérance.

« 1960 a tenu ses promesses. Certes, le chemin a été rude, mais les premiers résultats sont là pour nous encourager.

« La deuxième cale sèche est acquise, le quai minéralier en construction, le trafic du port en extension, la création d'une deuxième zone industrielle gagnée sur la mer décidée, tandis qu'à Kergonan les premières usines sortent de terre et se préparent à fonctionner, gage encore modeste mais symbole de ce que peut la foi.

« 1961 verra se poursuivre la mise en place des structures nécessaires au développement de Brest. Les travaux de la future faculté des sciences commenceront et, avec eux, ceux de la ZUP, tandis que sera poursuivie la mise en place de l'équipement général de la ville, pour compléter l'ensemble universitaire, technique, culturel, sportif et urbain.

« Dans le même temps, inlassable et volontaire, la ville continuera sa politique d'industrialisation afin de créer des emplois nouveaux nécessaires.

« L'avenir qu'il nous faut assurer à nos foyers de travailleurs nécessitera encore des efforts. Je ne doute pas un seul instant que les brestois soient prêts à les consentir car, aujourd'hui se précise l'espérance pour laquelle j'ai convié au combat la cité tout entière. »

Il traduisait certes une volonté : rassembler Brest pour les combats à venir. Il traduisait encore plus la foi de tous ceux qui à quelquel titre que ce soit, avaient durant ces deux années, donné le meilleur d'eux-mêmes à leur ville.

14 ans après, au moment où j'écris ces lignes, je les revois tous.

Et je porte témoignage !

Jamais ville n'a dû autant à si peu d'hommes, même si leurs noms ne lui disent aujourd'hui que peu de chose, voire plus rien du tout.

Serviteurs discrets mais fidèles, passionnés et réalistes, dominent les problèmes et quand il le fallait leurs divergences, ils ont tous servi Brest...

... de Le Gallo, à l'intelligence vive, à l'immense talent, au verbe caustique, à Trepos dont les yeux et le visage étaient marqués par la bonté et son amour pour la Bretagne, en passant par l'Ingénieur général Dutilleul, souriant et efficace, Guéguen, du B.U.S., direct, précis, le jugement sûr, et tous ceux que j'ai déjà nommés...

Se battre pour survivre !

Chacun à son poste, à sa manière, dans son style l'a fait ! comme l'ont fait aussi, ma solide équipe d'adjoints, mes conseillers, les hauts-fonctionnaires municipaux et leurs services, avec Coste, puis Prigent, et ses ingénieurs pour les Techniques, Le Gal et Mourrain, puis Mademoiselle Rozec pour les Administratifs, Maony, puis Mademoiselle Baron pour mon cabinet.

Compagnons de route de la première heure, ils ont préparé et permis ce temps qu'il me faut maintenant conter :

Celui de l'amorce du renouveau !

CHAPITRE IV

L'AMORCE DU RENOUEAU

1961-1962 : L'industrialisation

L'avenir d'une ville comme celui d'un foyer suppose des efforts, des choix, des investissements, une prospective, autrement dit des objectifs !

- Et du temps !
- Rien ne peut se réaliser d'un coup de baguette magique !
- Ses premiers objectifs, Brest les avait atteints grâce à l'action menée en 1959 et 1960.

Encore fallait-il que soient concrétisées les décisions qu'elle avait arrachées : Université, grande forme de radoub, industrialisation liée au rôle de deuxième pôle de développement de la Bretagne qui lui était reconnu.

Pour Brest, exsangue, malade d'un désespoir larvé, aux prises avec l'insupportable exode des siens, qui la minait moralement et physiquement, l'industrialisation était de toute évidence la priorité des priorités.

- La « survie » passait par la création d'emplois.
- Les choses étant ce qu'elles étaient à l'époque, elle ne pouvait provenir que de décentralisations terrestres.

Pour autant Brest, dépassant le présent, devait dans un effort prospectif, commencer l'étude du rôle que la mer, qu'elle dominait, pourrait jouer, dans son avenir comme des possibilités que l'agriculture lui offrirait sûrement un jour, et les chances que la Grande-Bretagne finirait bien par représenter lorsqu'elles s'amar- rerait enfin au vieux continent.

La prospective dans ces trois domaines était nécessaire. La mer,

l'agriculture, la Grande-Bretagne représentaient pour elle des facteurs essentiels de développement.

*

**

La mer d'abord !

Deux directions méritaient d'être explorées et le furent :
— l'augmentation des activités portuaires, et la recherche.

La première se heurtait au désintéressement de la France pour tout ce qui n'était pas traditionnel.

Certes, elle ne niait pas que son économie prenait de plus en plus une « teinte maritime », mais fidèle aux vieux axes continentaux de son développement, elle estimait devoir porter tous ses efforts sur ses « grands ports », au pire, en « fabriquer » aux portes de ses régions industrialisées.

L'expérience du Mezzo Giorno et de la réanimation de l'Italie du sud à partir de Tarente ne l'inspirait pas !

Pour elle, la Bretagne, malgré sa position au carrefour de toutes les routes maritimes du monde vers l'Europe Occidentale, souffrait d'un vice rédhibitoire : être une péninsule !

Or, qui dit Péninsule dit éloignement des grands centres de consommation nationaux, à plus forte raison des zones européennes fortement industrialisées.

C'était donc sur le pourtour du « grand triangle » (Londres, Paris, Ruhr) qu'à ses yeux il fallait porter les efforts français !

Cette vue qui condamnait la Bretagne à ne connaître qu'une industrialisation terrestre ne pouvait évidemment pas nous satisfaire.

Mais comme au stade de la gestion d'une ville, le vieil axiome « la politique est l'art des réalités » est particulièrement vrai, il fallait que Brest tienne compte de cet état d'esprit et se préoccupe avant tout des activités maritimes que sa position géographique, les qualités nautiques de sa rade, l'évolution des techniques navales, rendraient « évidentes ».

La réparation navale était de celles-là.

« L'éclatement » un jour le deviendrait...

L'énergie à transformer peut-être...

Ces voies, en tout cas, devaient être explorées.

Elles le furent !

2^e volet de réflexion : la recherche !

La France, comme l'Europe, vivait dans l'opulence d'une énergie à bon marché, importée des Pays Arabes, et n'envisageait pas

— n'en voyant pas la nécessité — d'investir dans les études du plateau continental.

Certes, pour autant, elle convenait qu'un jour, — mais lointain — il lui faudrait exploiter ses richesses sous-marines. Mais pour l'heure, cet effort lui semblait inutile, le coût de l'énergie qu'on pourrait en tirer étant sans commune mesure avec celui payé au tiers-monde.

D'ailleurs, pour la majorité des français, l'indépendance ne passait pas par l'énergie, mais — grâce à une propagande efficace — par la seule possession de l'arme atomique.

Qui ne le comprenait pas ne méritait pas qu'on le lui explique !

Pourtant, les mises en garde ne manquaient pas. Dès 1956, le rapport Monnet attirait l'attention sur le danger que l'Europe risquait de courir le jour où les arabes se serviraient du pétrole comme « arme politique ».

D'autre part, l'évolution des techniques, l'augmentation croissante des besoins en matières premières, ce que l'on pouvait trouver dans la mer, la nécessité de l'y rechercher un jour ou l'autre, justifiaient que Brest suive de très près la question et prépare les dossiers justifiant que si un jour la France décidait de créer un centre de recherches océanologiques, ce soit à Brest.

La conjoncture des opinions nous était favorable en ce sens que, dans ce pays, continental par excellence, ce problème ne passionnait personne, même pas ceux qui vivaient de la mer, et pour la mer !

Nous devions rester d'une discrétion absolue, ne pas donner l'éveil, rechercher « les centres de décision » en la matière, pour le moment venu, abattre notre jeu.

1965 témoignera, comme nous le verrons, que celui-ci était gagnant.

*

**

L'agriculture !

Comment Brest ne s'en serait pas préoccupée, alors que la Bretagne connaissait sur le plan agricole une révolution qui ne se traduisait pas seulement par l'exode massif des jeunes paysans, avec les dramatiques problèmes qu'il posait, mais par un bouleversement de toutes les conceptions qui avaient présidé jusqu'alors à son destin ?

Une jeune génération prenait en main son avenir et ne cachait

pas son ambition de faire de l'agriculture bretonne une agriculture de pointe, compétitive non seulement à l'échelon national, mais européen.

La mutation était douloureuse par ses répercussions obligées sur le plan humain, et il n'était pas possible de le taire.

Il fallait dans la mesure du possible et le plus rapidement possible, rapprocher deux mondes qui jusqu'alors, et depuis toujours, s'étaient ignorés : le monde urbain et le monde rural.

Tout démontrait que le temps où les problèmes sectoriels pouvaient se régler par des mesures sectorielles elles aussi, était fini.

Les solutions, en Bretagne en particulier, ne pouvaient qu'être globales.

La révolution agricole bretonne l'exigeait par son ampleur et ses conséquences. Si la Bretagne n'était pas capable de garder ses jeunes paysans déracinés, c'est sa vie même qui serait compromise.

Nos efforts pour industrialiser, ici, Brest, ailleurs, Rennes, ou Lorient, ou Saint-Brieuc et j'en passe, allaient en ce sens.

Il fallait que le monde paysan le comprenne, et dépassant les problèmes propres à l'agriculture, moderne, qu'il voulait bâtir, en fasse une revendication primordiale.

Des siècles d'ignorance réciproque, de méfiance même, tenant à des modes de vie différents, l'immense bouleversement qui se réalisait avec son cortège de difficultés, d'injustice, de crainte, l'incompréhension qui en découlait parfois, devaient laisser place à une collaboration amicale et confiante. Comme les autres villes de Bretagne, Brest devait y travailler.

C'était son rôle, son devoir, son intérêt.

Tout ce qui pouvait renforcer l'unité bretonne donnerait plus de poids à la Bretagne et à sa volonté.

Tout ce qui renforcerait la solidarité de Brest et des pays qu'elle desservait, donnerait des chances accrues à cette extrême pointe bretonne engagée dans le plus dur des combats.

Elle y travailla et y parvint !

3^e et dernier volet de notre réflexion : la Grande-Bretagne !

Déchirée entre l'Atlantique et l'Europe, son ancienne grandeur et la réalité de notre monde, l'Angleterre était hors du marché commun.

La France de son côté, ne se montrait pas favorable à ce qu'elle y entre; mais tout plaidait pour qu'un jour elle le rejoigne.

Il fallait que ce jour-là, la Bretagne, et particulièrement notre région, soit capable de saisir la chance qu'elle représenterait.

Le grand problème était celui des liaisons.

Ou elles existeraient, et la chance serait réelle, ou elles n'existeraient pas, et rien ne serait changé pour nous.

Les liaisons capitales ne pouvaient être que maritimes. Elles devaient permettre au meilleur coût et le plus rapidement possible, le transport des personnes et des biens.

D'où ? Vers où ? Comment ? Avec qui ?

Autant de questions à résoudre, nécessitant un maximum de contacts, d'imagination, et le moment venu, d'audace.

Il faudra plusieurs années pour apporter une solution.

Brest la favorisera de toutes ses forces et de tout son poids, mieux par son attitude, la permettra...

1961

Mais dans l'immédiat, ces spéculations sur l'avenir devaient céder le pas au grand combat de la survie.

Il requerrait tous les efforts et l'énergie dont Brest était capable.

1961 consista donc essentiellement à poursuivre les négociations avec les industriels locaux et régionaux et à entreprendre l'Etat pour que, tenant ses promesses, il aide Brest à obtenir de véritables « décentralisations », autrement dit, l'implantation d'usines importantes.

Il fallait que Brest dépasse le stade des petites et moyennes affaires pour que vraiment elle puisse jouer le rôle de pôle de développement qui lui avait été reconnu.

Lors de la réunion que le commissaire général au plan avait organisée, rue de Martignac, le 29 septembre 1960, le Président Stéphan et moi-même l'avions dit, faisant part également de notre inquiétude quant à l'état insuffisant de nos infrastructures.

Le commissaire général au plan avait convié à cette réunion, son commissaire général adjoint Vergeot, Didier, conseiller du ministre des Travaux Publics, Randet, directeur général de l'Aménagement du territoire, Arrighi de Casanova, directeur du commerce extérieur, deux industriels dont le P.D.G. de Kodak, Ripert,

chargé des questions de l'énergie, ainsi qu'un représentant de l'Education nationale et l'Inspecteur général Trébert.

Une série d'accords était intervenue :

- Lancement de la ligne aérienne début janvier 1961;
- Crédits débloqués pour le balisage de l'aéroport et l'allongement de la piste;
- Renonciation — pour ne pas concurrencer la ligne aérienne — aux wagons-lits.

Au titre de l'énergie — préfiguration du franc breton — engagement par le commissaire général d'intervenir pour que le prix du courant électrique soit ramené à hauteur de celui de Paris.

En ce qui concerne l'Enseignement, le commissaire général avait convenu de la nécessité d'obtenir le renforcement de nos moyens de formation technique et universitaire (entre autre par la création d'une Ecole de Médecine).

Sur le plan des logements qui nous inquiétait particulièrement, malgré une apparente aisance, le Directeur général à l'Aménagement du Territoire s'était engagé à débloquer une partie des crédits qu'il possédait dans la mesure où une implantation industrielle l'exigerait.

Enfin, accord avait été donné pour programmer de 100 à 120 ha de terrains industriels, en une ou plusieurs zones, et créer à la demande d'Arrighi de Casanova, un organisme de liaison permettant à Brest d'avoir directement connaissance des demandes de décentralisation présentées aux Administrations Centrales et à ces dernières de celles qui nous seraient faites.

Cette réunion était le couronnement des efforts entrepris depuis 1959 pour redonner à Brest sa place au sein des grandes villes françaises.

Elle marquait qu'elle y était parvenue, que désormais l'Etat ne la considérerait plus comme quantité négligeable mais avait décidé de la « jouer ». La bataille que Brest livrait sur tous les fronts : équipements industriels, formation technique, université, logements, communications, afin de réunir les conditions de son développement, était impressionnante dans une France pourtant en pleine mutation.

Non seulement les grands « commis » de l'Etat, mais le monde industriel, savaient désormais qu'elle existait, comme ils savaient la profonde révolution que vivait une Bretagne décidée à survivre et à progresser.

L'Etat jouant son rôle, incitait aux décentralisations et rappelait les possibilités de la Bretagne.

Le reste appartenait aux villes bretonnes.

A Brest comme aux autres de discuter avec les industriels, de les convaincre !

Brest s'y employa.

Les décisions qu'elle devait obtenir à la fin de 1961 et en 1962 — dont certaines, hélas, ne se concrétisèrent pas comme Hispano-Suiza à cause du plan de stabilisation au mauvais souvenir — furent négociées entre mars et novembre de cette année-là (1961).

Pour sa part, à ceux qui vinrent la voir — et dont nous parlerons plus en détail tout à l'heure — elle offrit le spectacle assez rare d'une cité sachant ce qu'elle voulait et décidée à l'obtenir.

« Nous savions — pouvait-elle leur dire — que vous exigiez une ville aux portes de Paris.

C'est fait !

La ligne aérienne fonctionne depuis les premiers jours de janvier ! Elle vous met à moins de deux heures de la capitale !

« Vous avez des inquiétudes sur la régularité de la ligne parce que la piste de l'aérodrome est un peu courte et qu'elle est démunie de moyens modernes d'atterrissage ?

Ne vous inquiétez pas !

Pour la fin de l'année elle sera dotée d'un I.L.S., des rampes lumineuses qui lui font défaut, tandis que la piste sera prolongée. »

« Le problème des conditions de vie pour vos cadres ?

Brest le résoud. Ecoles des Beaux-Arts, de Musique, avec un auditorium de 700 places, sortent de terre.

Nous venons de décider la construction d'un Palais des Arts et de la Culture. Dans quelques mois nous commencerons ceux du gymnase central et de la première piscine couverte.

Voilà les dossiers ! Vous y trouverez les approbations ministérielles ! »

« Vous vous interrogez sur nos moyens de formation technique ?

Allez voir le lycée technique. Visitez ses ateliers. Interrogez son directeur !

« Comment Brest peut-elle vous aider pour les logements nécessaires à vos personnels et cadres ?

Donnez-nous l'état de vos besoins, les dates auxquelles vous souhaitez occuper les appartements. Nous en faisons notre affaire personnelle. Notre politique en faveur de nos H.L.M., la ZUP, la construction d'importants ensembles nous le permettent !

« L'aide de la ville ?

Avez-vous entendu parler du bureau des Affaires économiques que nous avons constitué ?

Oui ? Et on vous en a dit grand bien ?

Tant mieux ! Eh bien ! Il sera à votre disposition.

Quant aux zones industrielles, nous avons Kergonan, que nous allons doubler, la zone industrielle portuaire de Saint-Marc dont les travaux débiteront rapidement.

Et puis surtout, si vous désirez un autre terrain, la place ne manque pas ailleurs. Nous vous le procurerons.

« L'université ?

Voilà ce qui existe. Voici les prévisions. Voici les plans, les effectifs, les disciplines enseignées, celles qui le seront.

Tenez, ouvrez ce dossier. Il contient la correspondance échangée avec le rectorat, les procès-verbaux des réunions tenues à Paris...

Pour beaucoup qui ne venaient à Brest que par acquis de conscience, l'impression retirée était marquante. Plusieurs par la suite l'avouèrent, se remémorant ce sentiment de « ruche bourdonnante » qui les avait frappés.

Mais pour Brest, l'image de marque du monde industriel avec qui elle négocia fut tout autre, angoissante et irritante, à cause des six spécialités qui le caractérisent : les détachements précurseurs, le secret, la trépidation, les Etats-Majors, le conditionnel et l'attente !

Un beau matin, précédés par un minimum de correspondance ou d'échanges téléphoniques, arrivaient un ou deux ingénieurs accompagnés ou non d'un — rarement deux — « administratif » avec comme préalable le secret sur leur venue.

« Vous comprenez, n'est-ce pas, il ne s'agit que d'une enquête... personne, vous entendez bien, personne ne doit savoir que nous sommes ici... surtout pas la presse ! Même pas votre municipalité... uniquement vous et vos collaborateurs immédiats... si vous en êtes sûr ! »

Avec la manie du secret, son obsession, la deuxième caractéristique des « envoyés » de l'industrie française était la rapidité.

La règle ?

Voir un maximum de choses, prendre un maximum de renseignements, dans un minimum de temps.

« Vous comprenez, nous ne pouvons passer à Brest que quelques heures. Il faut que nous repartions impérativement avec l'avion ou le train de nuit. Mais pour nous faire une opinion, nous voudrions voir ceci, rencontrer les représentants de telle ou telle administration, de tel ou tel service public... et la liste s'allongeait !!! jusqu'à la traditionnelle « réunion de synthèse » !

« Dans votre exposé, vous avez dit tout à l'heure que... il nous

serait particulièrement agréable d'avoir tel ou tel renseignement sur ce point pour notre rapport.

Pouvons-nous espérer qu'avant notre départ ils nous seront donnés ? »

Ils pouvaient espérer !

Sourire aux lèvres, la réponse était oui.

Toujours oui !

Aux détachements précurseurs succédaient, si ce premier examen s'était révélé favorable, les états-majors !

A l'inverse des premiers, ils étaient précédés de nombreux contacts. Les messages — parfois contradictoires — allaient sans cesse croissant au fur et à mesure que la date retenue approchait.

On annonçait : La délégation sera présidée par Monsieur X, directeur, Monsieur Y, son adjoint...

Puis la durée du séjour était fixée.

24 heures, ou moins, ou un peu plus.

Rarement plus.

Avec toujours les mêmes recommandations.

« Surtout le moins de monde possible pour nous accueillir. Notre visite n'a aucun caractère officiel. Alors, seulement les gens indispensables. »

Enfin l'Etat-Major arrivait.

Et immédiatement les questions pleuvaient !

A plus soif !

Et le temps du conditionnel s'installait !

« Si nous venons chez vous... »

Si, si, toujours si !

Tout était abordé, des questions techniques aux problèmes les plus divers.

« Dans combien de temps pourrons-nous disposer de ceci ?

« Etes-vous certain que dans un an, deux ans maximum Brest aura cela ?

« C'est très, très important, vous savez pour nous.

« Aurez-vous une majorité au sein de votre conseil pour telle mesure ? et pour celle-là ?

« Nous ne pourrons nous engager que si...

« Et la Marine ? Que dira la Marine si nous lui demandons... »

Le déjeuner — rapide — était le seul moment de détente.

Et encore !

Car très vite, rompant la trêve implicite et son charme, quelqu'un disait :

« Donc cette année, vous allez ouvrir votre Ecole Nationale d'Ingénieurs ? »

« Oui ! »

« Cela nous intéresse beaucoup. Et l'année prochaine ? »

« Vous pensez que Brest aura rapidement Droit et Médecine ? »

« Il faudra attendre ? »

« Ennuyeux ! très ennuyeux ! »

Et tout recommençait...

« Messieurs, il est deux heures ! Si vous voulez que nous regagnions la Mairie pour travailler ? »

Ils voulaient !

Tout le monde se levait alors !

Direction Hôtel-de-Ville !

... pour tout reprendre !

« Si nous venons... le prix du m³ d'eau, la taxe d'assainissement, les droits de mutation ? »

« Nous aimerions que vous nous donniez votre avis sur la manière d'introduire notre dossier... »

(Tiens, les voilà qui parlent au présent, soufflait quelqu'un... trop vite !)

... dans la mesure évidemment où... »

Et c'était l'heure du départ.

Alors commençait l'attente... la longue attente qui est aussi une spécialité du monde industriel en général, mais particulièrement français !

Les jours succédaient aux jours, avec parfois une demande nouvelle de renseignements sur un point précis, ou au contraire, le silence le plus épais.

Jusqu'au jour où...

Il en alla ainsi avec toutes les grandes firmes qui s'intéressèrent à Brest à cette époque et plus tard, s'y installèrent ou renoncèrent à donner suite à leurs projets quand le premier plan de stabilisation stoppa brutalement l'expansion commencée.

1961 fut l'année C.S.F. pour les grandes décentralisations industrielles.

Les « négociations » revêtirent d'abord un caractère exploratoire. Un homme surtout, à ce stade, les mena : P. Colson, attaché à la direction générale industrielle.

Il ne cacha pas dès sa première visite, que C.S.F. qui avait un « problème d'expansion » avait décidé de visiter l'Ouest et le

Sud-Ouest de la France, afin d'examiner la possibilité d'y implanter une unité de production.

Brest n'était qu'un des « nombreux sites » possibles.

Les études seraient longues. Et il commença à interroger...

D'aspect sympathique, de taille élancée, les cheveux blonds, le visage ouvert, il se documenta consciencieusement sur tout, ne faisant grâce d'aucun détail, notant scrupuleusement les réponses, ne laissant rien transparaître de ses sentiments personnels.

Très vite, cependant, la confiance s'instaura entre lui et les représentants de Brest.

Les avantages, les possibilités furent soulignés, nos limites ne furent pas cachées.

Le climat créé fut de franchise.

Pierre Colson y fut sensible, comme tous ceux qui, avec lui et après lui, poursuivirent les « conversations » engagées.

Ce qui les marqua le plus, fut l'atmosphère dans laquelle elles se déroulèrent.

Hériard Dubreuil, en juillet, en soulignait l'amabilité et l'efficacité.

En août, Monsieur Barré se félicitait de la promptitude avec laquelle il était répondu aux demandes.

En novembre, Maurice Ponte, le P.D.G., se réjouissait du dynamisme de Brest.

Le 16 novembre, j'allai voir le Premier ministre, les derniers obstacles à l'implantation de C.S.F. à Brest étant nationaux, donc de son ressort.

Ils portaient sur l'aide de l'Etat au niveau des investissements, des primes d'adaptation de la main-d'œuvre, de leur durée, etc.

Pour notre part, en effet, nous avions « résolu » théoriquement les problèmes posés. Il était pourtant de taille !

C.S.F. ne voulait pas s'installer sur une zone industrielle ! Elle hésitait entre deux sites : celui de Mesdoun, à Saint-Pierre, près de l'ancienne école navale, et celui de Kerstéria, à la sortie de Brest, sur le plateau qui domine la mer.

Aucun de ces terrains ne nous appartenait !

Le second, de vingt-cinq hectares, était la propriété des consorts de Rodellec du Portzic. Il s'agissait d'une magnifique exploitation agricole louée à la famille Leizour-Jestin !

Le tout se compliquait de la présence de mineurs dans l'indivision de Rodellec du Portzic et, par rapport aux fermiers, d'un bail en date du 23 novembre 1957 !

Ce fut cet emplacement que la C.S.F. choisit !

En quelques semaines pourtant, tout fut réglé, grâce à la bonne volonté des propriétaires et des fermiers.

Les de Font Réault qui traitèrent au nom des premiers agirent avec élégance et confiance.

Les seconds surent s'incliner aussi devant l'intérêt général.

De même, et sur deux autres points essentiels pour C.S.F. : personnel et logement, Brest put donner satisfaction aux exigences présentées.

C.S.F. doutait de la possibilité de retour des cadres et ouvriers qualifiés contraints, au fil des ans, de quitter la Bretagne, pour trouver ailleurs l'indispensable travail.

Sur un texte présenté par C.S.F., deux annonces furent passées, demandant aux bretons intéressés par des emplois dans l'électronique de se faire connaître.

Le nom de la firme, celui de la ville n'étaient pas révélés.

Pour certains, et compte tenu du caractère de l'annonce c'était jouer avec le feu !

Or, quelques semaines plus tard, étaient enregistrées les candidatures de 90 ingénieurs, 140 agents techniques, 60 dessinateurs et de 500 ouvriers spécialisés !

Quant aux logements nécessaires au démarrage de l'usine :

5 villas, 50 appartements bon standing, 50 logements type H.L.M., 50 logements type logeco,

nous pûmes faire savoir qu'ils ne posaient pas de problème.

A la suite de mon entretien avec le Premier ministre, celui-ci, le 24 novembre, m'avait écrit pour me dire :

« J'ai évoqué la question qui vous préoccupe au cours d'un récent conseil inter-ministériel avec les principaux ministres intéressés.

« L'instruction de cette affaire est en bonne voie. Nous tiendrons compte de certaines demandes de C.S.F., dans la mesure où elles sont fondées.

« Monsieur Arrigui de Casanova est chargé de ce dossier. »

Cette lettre réglait un des problèmes posés par C.S.F. : celui de son interlocuteur au niveau national et, laissait entendre qu'une partie importante des difficultés à régler le serait dans un sens permettant la décentralisation désormais souhaitée par cette grande firme.

Quelques jours en effet, avant mon entretien avec le Premier ministre, et à l'occasion de la venue de Monsieur Ponte et de son état-major à Brest le 12 novembre, le P.D.G. de C.S.F., m'avait écrit :

« Nous arriverons par avion privé le 12 vers 11 heures à l'aérodrome de Brest-Guipavas et vous proposons de repartir le 13 à 17 heures du même aérodrome.

« Dans ces limites, votre programme sera bien entendu le nôtre.

« Si ce n'est pas abuser, j'aurais souhaité que notre mission comprenne le futur directeur de notre établissement de Brest, dont je ne vous communique pas encore le nom par discrétion vis-à-vis de son Administration actuelle. »

Pour autant les interventions n'étaient pas terminées !

En septembre, alors que nos négociations prenaient corps, à la demande de C.S.F., j'avais « interviewé » le général Lavaud, alors délégué ministériel à l'Armement, à l'occasion d'une réunion qu'il avait provoquée à Brest, sur les perspectives de l'Arsenal.

Sans donner — toujours le secret — le nom de C.S.F., j'avais fait état de nos pourparlers.

Sa réponse avait été claire : l'Arsenal deviendrait — pour reprendre son mot — une « industrie de tête » dans le domaine de l'électronique.

Puis j'avais régulièrement entretenu le Commissaire général au Plan de l'évolution de nos discussions, recevant ses conseils et son aide. J'avais rendu les visites qui s'imposaient dans les ministères intéressés, pris les contacts indispensables avec Monsieur Arrigui de Casanova.

Pour autant, et malgré mon entretien avec le Premier ministre, le 9 décembre, je recevais de Monsieur Gruson, Directeur financier, une lettre qui démontrait que nos efforts n'avaient pas encore complètement abouti.

« J'ai bien reçu votre lettre du 4 décembre et je vous remercie vivement d'avoir bien voulu me communiquer les renseignements que vous avez recueillis sur les problèmes fiscaux que nous avons évoqués ensemble.

« Ces indications confirment bien les résultats de l'étude que j'avais fait évoquer depuis lors sur ces mêmes problèmes.

« Depuis notre dernier entretien téléphonique, les choses n'ont malheureusement pas progressé, car j'attends toujours une réponse de l'Administration sur les questions que nous avons posées en ce qui concerne notre implantation à Brest. Bien entendu, nous poursuivons nos efforts, mais je ne vous cache pas que nous souhaiterions maintenant être fixés de façon rapide sur la position de l'Administration, de nombreuses semaines s'étant écoulées depuis que nous l'avons saisie. »

Restait donc à envisager une rencontre avec Giscard d'Estaing,

secrétaire d'Etat aux finances, pour régler les derniers points de litige.

L'inauguration de la mairie de Brest, enfin reconstruite, et à laquelle je lui avais demandé de présider pouvait en fournir l'occasion.

Le 12 décembre, Monsieur Bigard, Directeur général industriel répondit par l'affirmative à cette proposition.

Quelques jours plus tard, le 23 décembre 1961, Maurice Ponte, P.D.G. de la C.S.F., m'adressait un télégramme mettant fin à nos angoisses :

« Heureux vous confirmer installation C.S.F. Brest - Amitiés - Ponte. »

Brest venait d'obtenir, non sans mal et au prix de gros efforts, son premier grand succès industriel !

L'inauguration de l'Hôtel-de-Ville est restée liée dans ma mémoire à cette négociation.

Elle eut lieu le 18 décembre. Le temps était glacial, si le ciel était magnifiquement bleu.

Trois cérémonies la marquèrent. Le matin en présence du Bourgmestre de Maissin, l'inauguration de la rue du même nom, en souvenir des combats livrés dans cette fière commune de Belgique, par le régiment de Brest, le 19^e, en 1914.

Une heure plus tard, au nom de la municipalité, je déposai une gerbe devant l'abri Sadi-Carnot où, à la fin du siège, en septembre 1944, périrent plusieurs centaines de brestoises, et avec eux, le Président de la délégation spéciale, Victor Eusen.

J'en expliquai le sens dans une courte allocution :

« Nulle autre halte n'était plus nécessaire en ce jour que celle que nous faisons ici. Elle nous reporte 17 ans en arrière, en septembre 1944... »

Evoquant alors les combats qui précédèrent la libération de la ville, je rappelai le courage des hommes et des femmes qui, rassemblés autour de la délégation spéciale, incarnèrent la pérennité de la cité.

« Pendant des semaines, ils avaient accepté tous les risques. Pendant des semaines, simplement, sans forfanterie, par devoir, le Président Eusen, ses compagnons de l'ultime route, se sont battus pour sauver les blessés, assurer l'évacuation de la ville, nourrir ceux qui sont restés, bravant chaque jour la mort, écrivant chaque jour aussi, à travers la folie des hommes, une des plus belles pages de l'histoire de Brest... Brest aujourd'hui se souvient... »

Vers 14 h 30, le secrétaire d'Etat aux finances que j'avais été

accueillir à l'aéroport, arriva à l'Hôtel-de-Ville par la rue Fraizier.

Une tribune avait été dressée à droite, en regardant le bâtiment. Les personnalités, frigorifiées, nous y attendaient. Le froid était de plus en plus vif.

Le ministre ayant choisi de ne pas porter de manteau, il me resta à enlever le mien !

Dans mon discours de bienvenue que je prononçai du haut d'un podium aménagé à cet effet, une fois de plus, j'essayai d'expliquer — reliant le passé au présent, et déjà le présent à l'avenir — les raisons qu'avait Brest de poursuivre son combat.

La rogne et la grogné de ceux qui estimaient que la politique menée lésait leurs intérêts et devait être abandonnée, l'exigeaient.

Quelques mois auparavant, en effet, une association dite « des propriétaires et locataires expropriés ou susceptibles de l'être » s'était constituée pour s'opposer à la réalisation de la ZUP, dont elle contestait l'utilité publique.

A ses yeux, comme elle l'indiqua dans un long communiqué à la Presse, le projet ne correspondait absolument pas aux besoins de Brest, car conçu « pour une ville en pleine expansion » ce qui n'était pas à « beaucoup près » son cas !

Cette association s'élevait aussi — ce qui mérite d'être rapproché des arguments avancés aujourd'hui par ceux qui dénigrent en veux-tu, en voilà « Brest - Bellevue » contre son importance et ses équipements.

Le texte contenait des perles dans le genre de celles-ci :
« La surface est de 140 ha pour une population de 25 000 habitants environ, soit 110 habitants à l'ha. C'est bien grand et vraiment très étalé ! »

Ou encore :
« L'étendue des espaces verts formera environ 50 % de la surface totale, sans compter les surfaces occupées par les voiries et le sport (20 %). Ceci paraît énorme et onéreux : 104 ha pour 16 ha d'habitation. »

Et même :
« Les besoins de la collectivité ne sont pas établis pour justifier une opération d'une telle envergure. Ils ne sont basés que sur des hypothèses axées, d'une part sur un relogement aléatoire d'une population en baraque et, d'autre part, sur un développement de la ville, non moins aléatoire (aucun facteur de développement n'ayant pris corps à notre connaissance). »

La conclusion était simple : l'association en question estimait de son devoir d'émettre :

« Un avis défavorable à la déclaration d'utilité publique du projet ! »

De même et dans le même temps, les riverains de Saint-Marc protestaient, eux, contre la création envisagée de la zone industrielle portuaire au lieu et place de la grève qui s'y trouvait (et qui, pour les besoins de la cause, était transformée en plage).

A les en croire, ce projet, comme le précédent, était une aberration de l'esprit.

Le texte, là encore remis à la presse, ne manquait pas de « souffle » !

C'était un acte de vandalisme qui allait être perpétué au nom « de la sacro-sainte industrialisation ».

Qu'il faille des usines, c'était évident, mais il n'y avait qu'à les mettre ailleurs puisque nous avions la chance de posséder « des kilomètres de landes ou de terres peu cultivables tout autour de Brest » et des « hectares de terre et des kilomètres de côtes en direction du Conquet ».

Que devenait le port de commerce dans tout cela, la réparation navale, ses possibilités de développement ?

Les auteurs de l'article — et des tracts répandus à profusion — se gardaient bien d'y répondre !

Ils préféraient faire appel « aux bretons » qui avaient gardé un « jugement sain », à tous ceux « qui aimaient la nature et le vieux Saint-Marc » pour que, brandissant l'étendard de la révolte, ils « aillent dans les délais imposés, manifester leur opposition à la mairie » !

Là encore, le refrain était : Pourquoi réaliser cette zone portuaire ? Vous n'avez actuellement aucune négociation en cours ! Il « prenait » jusques et y compris auprès de certains de mes conseillers !

Pourtant l'expansion portuaire était liée à cette création, simple amorce de la grande zone de 250 à 300 ha qu'il faudrait bien que Brest crée un jour, à partir de Saint-Marc et en direction du chenal de l'Elorn, si elle voulait affirmer sa vocation maritime.

Ce ne serait d'ailleurs qu'une étape... ou alors Brest resterait seulement un port militaire !

La rogne et la grogne — compréhensibles d'ailleurs de leur part mais exprimée maladroitement — avaient gagné également les parents d'élèves des écoles publiques.

Ils invitèrent les familles à envoyer leurs enfants à l'école, le jour de l'inauguration, malgré le congé accordé pour leur permettre d'assister aux cérémonies.

Il fallait donc utiliser l'occasion offerte pour rappeler les aspirations profondes de la majorité — l'immense majorité des brestoises — et la nécessaire union de tous au service de la cité.

L'Hôtel-de-Ville reconstruit était le symbole du courage déployé par Brest depuis la libération.

Sa mise en service mettait fin à une page douloureuse de notre histoire et préfigurait celle que nous avions maintenant à écrire.

J'essayai de l'exprimer simplement, de tout mon cœur et avec toute ma foi.

« Retrouver sa maison commune après 17 ans, après que tout ce qui fut alors détruit ait été reconstruit, après qu'à l'endroit où elle s'éleva, la ténacité, la volonté, l'entêtement des hommes aient effacé les ruines, le chagrin, la désolation, quel indicible moment pour une cité comme celle-ci, quelle récompense et quelle justification. »

Puis j'insistai sur la nécessité de poursuivre notre effort, et de nous battre comme nous l'avions toujours fait pour Brest, génération après génération.

« Les années ont passé, transformant de fond en comble le corps charnel de la cité, mais son âme est restée la même, si bien qu'aujourd'hui dans la paix, comme hier dans la guerre, son combat est lui aussi resté identique.

C'est celui de la dignité.

La dignité sans laquelle la liberté n'est qu'un vain mot, un leurre, sans laquelle il n'y a pas de paix sociale, sans laquelle il n'y a qu'aventure, avec au bout, l'oppression.

Cette dignité commence, avec le droit et les moyens pour les hommes d'une région, d'une ville, d'assurer leur avenir et celui de leurs enfants par le travail. »

M'adressant alors au Ministre pour lui rappeler notre volonté de trouver dans les activités nouvelles auxquelles Brest pouvait légitimement prétendre, la possibilité de vivre normalement, j'ajoutai — préparant l'entretien qu'il devait avoir avec les représentants C.S.F. :

« Peut-être parce qu'elle est sur le point de transformer ce rêve en réalité magnifique et vivante — une réalité qui permettra de créer ici des milliers d'emplois — dans la mesure où les problèmes qui restent à régler et sont du ressort de l'Etat seront résolus — cette prise de possession de la Maison commune revêt un certain caractère de gravité qui ne lui messied pas.

Car cette ville reconstruite, cette mairie nouvelle, cette lutte

incessante sont autant de marques de la volonté et du sérieux des gens de cette terre. »

Dans un discours qui impressionna son auditoire, par son style, son aisance — un style et une aisance que la jeunesse de l'homme, sa voix, la conviction de ses propos servaient — le secrétaire d'Etat aux finances répondit clairement à ce dernier appel :

« L'équilibre économique de Brest et de la Bretagne n'a pas été réalisé d'une manière satisfaisante.

« Il est nécessaire d'y remédier en créant des activités nouvelles, industrielles et agricoles dans cette province.

« Je sais qu'à Brest des efforts ont été réalisés dans ce sens.

« Il importe que l'Etat y apporte son concours... »

Après ce fut la visite du nouvel Hôtel-de-Ville, dans la cohue sympathique de nos invités : les représentants des villes bretonnes, de Lyon, notre ville marraine, de Denver, notre ville-sœur, capitale du Colorado, de Maissin, des parlementaires, des autorités civiles et militaires de Bretagne et de Brest.

Le tête à tête Ministre-dirigeants de C.S.F. ne fut pas des plus faciles dans ce bâtiment envahi par la foule !

Le soir, un très beau feu d'artifice fut tiré de la place de la Liberté. Après quoi la mairie fut illuminée, tandis qu'un spectacle clôturait les cérémonies.

Brest venait de vivre une grande journée décisive au surplus quant à l'implantation de C.S.F.

Mais comme il faut battre le fer quand il est chaud...

Dans le même temps se poursuivaient les négociations entreprises avec un des grands noms — parmi les plus prestigieux — de l'industrie : Hispano-Suiza.

Les 10 et 11 mars, nous avons reçu Monsieur Heurteux, son P.D.G., accompagné de Messieurs Blum, président de la société d'Exploitation, et Desforges, administrateur.

Comme d'habitude, tout le monde s'était mobilisé : le préfet du Finistère, le sous-préfet, l'amiral Jubelin, le président de la Chambre de commerce, Piquemal, le directeur du Lycée technique.

Le deuxième jour, un samedi, un déjeuner avait été organisé à bord du « Richelieu ». L'accueil reçu, les renseignements donnés, les engagements de Brest avaient certainement frappé nos interlocuteurs.

Dès le 17 mars, je prévins le commissaire général au plan, lui demandant de faciliter au maximum, à l'échelon national, cette négociation, d'autant que la lettre que m'avait adressée Monsieur Heurteux démontrait que Brest l'intéressait « vraiment ».

Dans celle-ci on pouvait lire, en effet :

« Nous avons été vivement impressionnés par l'effort déjà accompli pour faire revivre la ville et le port de Brest, si durement atteints par la guerre... En ce qui concerne notre société, nous avons pu apprécier tous les avantages que pourrait présenter son établissement à Brest. S'il n'est pas possible de vous donner dans cette lettre, des assurances sur la suite qui sera apportée à ce projet, nous pouvons en tout cas vous faire la promesse qu'une étude très approfondie va être entreprise par nous avant toute chose, avant la grave décision que nous avons à prendre.

Nous sommes revenus de Brest d'ores et déjà certains de l'appui total et confiant que nous pouvons attendre tant de la Municipalité que des diverses administrations intéressées à l'avenir de votre cité. Auprès de vous-même, de vos collaborateurs, comme auprès des représentants de la Marine, de l'Administration préfectorale, des Ponts-et-Chaussées et de la Chambre de commerce, nous avons rencontré une compréhension de nos problèmes et un désir de nous aider à les résoudre qui nous encouragent au plus haut point... »

Le 8 juin, je reprenais les contacts pour annoncer que Brest venait d'être classée en « zone spéciale de conversion » avec tous les avantages que cela pouvait représenter pour Hispano-Suiza.

En juillet, et compte tenu du planning d'embauche du personnel qui nous avait été communiqué à titre officieux, je faisais parvenir l'étude réalisée par Monsieur Massé, directeur du Lycée technique.

Elle était particulièrement favorable.

Le 12 septembre, Piquemal et moi visitâmes les usines d'Hispano. Le 24 octobre, je reprenais un nouveau contact au cours duquel tous les problèmes pendants étaient examinés.

Le 30 novembre, Monsieur Heurteux confirmait par lettre les intentions de sa société... et les difficultés auxquelles celle-ci se heurtait sur le plan national.

« A ce sujet, nous avons pris contact avec diverses personnalités et les services qu'elles dirigent. Monsieur Arrighi de Casanova, directeur de l'expansion industrielle au ministère de l'Industrie, nous a confirmé le principe des avantages assurés par l'Etat dans les zones spéciales de conversion. Nous attendons certaines précisions et assurances qu'il nous est indispensable de connaître avant d'arrêter notre décision définitive. Les modalités d'application des mesures édictées soulèvent, en effet, des difficultés que nous ne saurions nous dissimuler. En particulier la limitation dans le temps du jeu des primes d'équipement rendrait inapplicable une décen-

tralisation importante, celle-ci impliquant des investissements échelonnés sur une période très supérieure à trois années.

« Nous espérons néanmoins aboutir à une décision d'ici la fin de la présente année... »

Je proposai donc d'intervenir auprès de Monsieur Arrighi de Casanova, et invitai Monsieur Heurteux à assister à l'inauguration de l'Hôtel-de-Ville.

Et ce d'autant qu'à titre personnel, Monsieur Desforges, administrateur, m'avait fait savoir qu'il avait le ferme espoir d'une décision prochaine favorable, ajoutant :

« Il nous reste à prendre quelques... précautions à l'égard des pouvoirs publics dont les promesses ne sont toujours pas ratifiées par les services chargés de les mettre à exécution. »

Malgré ces difficultés — dont j'entretins le secrétaire d'Etat aux finances — les négociations semblaient en bonne voie.

Restait à les poursuivre.

**

Bien évidemment le succès obtenu avec C.S.F., les espérances qu'Hispano-Suiza représentait, malgré leur importance, ne pouvaient permettre à Brest de se désintéresser du « reste ».

... Ce qui était aussi l'essentiel !

La ville poursuivait donc ses efforts pour obtenir l'implantation d'affaires petites et moyennes.

Accord fut passé avec le « matériel magnétique » — filiale d'Ugine, dont le P.D.G., Michel de Bennetot, deviendra en 1968 — ainsi va la vie ! — Député de Brest, après qu'il se fut présenté en vain aux municipales de 1965 et aux législatives de 1967.

De même, 1 100 000 F furent consacrés dans le cadre de notre politique de « location-vente » à la construction de la 2^e tranche des ateliers Cabasse, et de ceux de F.R.M., Ougen, Arc.

L'effort était nécessaire, car si les demandes d'emplois non satisfaites étaient tombées de 2 047 en octobre 1959 à 1 489 en octobre 1961 (1), la croissance de la ville exigeait la création continue d'emplois nouveaux.

Le bilan que l'on pouvait dresser faisait ressortir que l'implantation des petites et moyennes affaires, entreprise en 1960 avait permis d'offrir sur la seule zone de Kergonan près de 400 emplois industriels.

(1) Voir annexe 1.

Les dix affaires en cours de construction augmenteraient très sensiblement le rythme en 1962 et compléteraient ce que l'on était en droit d'attendre des « usines » comme C.S.F. et le matériel magnétique.

Autre domaine capital : le bâtiment et les travaux publics retenaient — d'autant que l'industrialisation n'en était qu'à ses premiers balbutiements — toute notre attention.

En cette période où rien n'était encore assuré, ils représentaient tous les deux un élément primordial sur le plan de l'emploi.

Au surplus, qu'il s'agisse du logement ou des équipements indispensables à la ville, l'effort à consentir était considérable.

Pour le premier, d'ailleurs, mon inquiétude était vive.

La décision de la C.S.F. de s'implanter chez nous, la venue de toutes ces « affaires petites et moyennes » se répercutaient — et se répercuteraient encore plus au fil des mois — sur l'habitat. Or, comme je l'avais souligné à de nombreuses reprises, notre situation dans le domaine du logement était loin d'être aussi « brillante » que certains le prétendaient.

Notre soi-disant « avance » ne résisterait pas longtemps à l'afflux des demandes, et nous risquions de connaître la plus grave des crises : celle du logement.

Une crise capable de compromettre l'expansion !

La preuve en était fournie par la liste des demandeurs inscrits à l'office d'H.L.M. en cet instant où l'avenir commençait à se dessiner.

Ils étaient — retombées de l'industrialisation naissante mises à part — plus de 4 000, et ce sans tenir compte des demandes qui proviendraient un jour de la population vivant dans les 3 252 baraques qui défiguraient, physiquement et moralement Brest.

Or, la solution du problème était conditionnée par 2 facteurs, l'un national, l'autre local.

National d'abord, et, à 2 points de vue. C'était l'Etat qui fixait les contingents accordés aux villes de France.

C'était lui encore, qui fixait les prix plafonds des constructions.

Brest était loin d'être gâtée !

L'office possédait en tout et pour tout 2 243 logements et il n'avait que 714 logements en construction.

Au surplus, et pour l'avenir, les perspectives étaient ridiculement faibles par rapport aux besoins connus, et, dramatiquement insuffisantes par rapport à ceux que l'expansion industrielle ferait naître.

Alors que nos besoins se chiffraient en milliers de logements,

120 avaient été retenus pour 1959 et il fallait attendre 1961 pour en retrouver 120 autres, rien n'étant arrêté pour les années suivantes.

Quant aux prix à ne pas dépasser — fixés eux aussi par l'Etat — ils ne correspondaient à aucune réalité ! et en tout cas pas aux prix réels.

Si bien qu'à défaut — et c'est là qu'intervenait le facteur local — d'une aide massive de la ville, même l'attribution de contingents importants se révélerait sans intérêt.

L'action à mener était donc double.

Vis-à-vis de l'Etat, je l'avais entreprise. Il fallait l'intensifier. Elle le fut et commença à porter ses fruits ! Sur le plan local, il fallait obtenir l'appui du Conseil, et son engagement financier.

Or, ses réactions étaient défavorables. Il admettait mal la situation devant laquelle, avec désinvolture, il faut bien le reconnaître, les pouvoirs publics le plaçaient.

Il avait le sentiment d'être l'objet d'un véritable « chantage ». Il était nécessaire d'en tenir compte, de ne pas brusquer les choses et les gens, de se borner à demander l'engagement de la ville pour des opérations ponctuelles.

L'acquisition des terrains Dalidec, indispensables à la construction de l'important groupe de Kermaria à Lambézellec, me permit d'obtenir l'intervention de la cité, préfiguration de la politique qui, ultérieurement, sera systématiquement menée, et permettra à l'office de devenir un des grands offices français.

Si travail, logements furent tout au long de cette année 1961 des préoccupations essentielles, pour autant Brest — bien au contraire — ne se désintéressa pas de son enseignement supérieur !

Sa vocation de deuxième centre universitaire de Bretagne fut affirmée une nouvelle fois.

Le 13 mars, en effet, un Conseil interministériel prit la décision de créer à Brest, cette Ecole d'ingénieurs qu'elle avait préparée avec grand soin comme nous l'avons vu.

Prévue pour la formation d'ingénieurs électriciens et électroniciens, de recrutement national, elle allait compléter une université naissante en plein développement.

Tous ces efforts, Brest, dès cette année-là, put en mesurer l'importance.

Dans tous les domaines « la reprise » fut nette, incontestable, et le « démarrage » certain.

Reprise ? La taxe locale — impôt au taux fixe — en attestait.

En 1959, elle avait fourni une recette de 714 millions d'anciens francs. Elle était passée à 750 millions en 1960, elle atteignait en 1961, 860 millions ! C'était l'augmentation la plus forte jamais enregistrée en une seule année !

Même en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie, cette évolution marquait une amélioration considérable de la santé économique de la ville.

Le trafic du port de commerce la confirmait avec ses 1 347 940 tonnes, contre 1 240 883 l'année précédente et 1 092 852 en 1959 (2) !

La taxe d'enregistrement elle-même — perçue à l'occasion des transactions immobilières — le soulignait de son côté, avec une augmentation de près de 100 % de la part revenant à la ville.

Celle-ci qui était en effet de 18 millions d'anciens francs en 1959, atteignait maintenant 35 millions.

Quant au « démarrage » il était non moins certain.

Brest non seulement tenait les paris engagés, mais commençait à les gagner.

Deux exemples l'illustraient particulièrement :

L'Enseignement supérieur et la ligne aérienne.

Pour le premier, le collège littéraire et le collège scientifique qui avaient regroupé lors de la rentrée universitaire 60-61, respectivement 200 et 310 étudiants en intéressaient maintenant plus de 800.

Le chiffre, quoique modeste, était plus qu'encourageant.

Les enseignements dispensés étaient du niveau de la propédeutique. Les jeunes pouvaient se poser la question de savoir s'ils pourraient poursuivre leurs études à Brest, ou, si à défaut de création, dans un premier stade, des certificats conduisant à la licence, ils ne devraient pas rejoindre Rennes ou une autre ville universitaire.

Or, de plus en plus nombreux, ils jouaient Brest, manifestant leur confiance dans l'avenir et leur volonté de voir la cité devenir ville universitaire à part entière.

Dans un tout autre domaine : la ligne aérienne ; les premiers résultats — modestes eux aussi — prouvaient que les sempiternels oiseaux de mauvaise augure qui avaient proclamé qu'il faudrait « fermer » la ligne, faute de clients, s'étaient lourdement trompés.

(2) Voir annexe 2.

8 636 passagers l'avaient empruntée, tandis que 58 912 kg de frêt avaient été transportés par la voie des airs.

*

**

Qu'est-ce que tout cela signifiait, sinon que le renouveau nécessaire était amorcé, encore que bien timidement ?

Il faudrait certes des mois et des mois pour qu'il s'affirme. Des crises seraient à surmonter, d'énormes difficultés à vaincre.

Mais la renverse du courant se produisait.

Pour qui voulait « voir », une étape venait incontestablement d'être franchie, malgré la crise municipale, la hargne et la grogne de ceux qui ne voulaient pas de changement.

Le ciel commençait à se dégager, même si les lourds nuages du doute et de la peur l'assombrissaient encore trop.

1962 qui se profilait à l'horizon réclamerait beaucoup de travail, de peine, d'efforts pour consolider ce qui était désormais acquis et permettre un nouveau bond en avant.

Mais à condition de bien employer chacun de ses jours, Brest, j'en étais sûr, y parviendrait.

Car la petite flamme de l'espérance, toute fragile encore, mais brillante déjà, venait de s'allumer...

Annexe 1.

DEMANDES D'EMPLOI NON SATISFAITES

Etat comparatif — Années 1959-1960-1961.

Mois	Année 1959	Année 1960	Année 1961
Janvier	2 132	2 569	2 296
Février	2 268	2 534	2 358
Mars	1 979	2 630	2 057
Avril	1 872	2 521	1 927
Mai	1 904	2 000	1 794
Juin	1 617	1 526	1 372
Juillet	1 447	1 633	1 252
Août	1 452	1 797	1 301
Septembre	1 585	1 935	1 394
Octobre	2 047	1 915	1 489
Novembre	2 138	2 220	1 568
Décembre	2 317	2 266	1 550

Annexe 2.

TRAFIC DU PORT DE COMMERCE DE BREST

Année	Trafic
1955	582 777 tonnes.
1956	633 778 tonnes.
1957	1 000 108 tonnes.
1958	885 456 tonnes.
1959	1 092 852 tonnes.
1960	1 240 883 tonnes.
1961	1 347 940 tonnes.

1962

1962 ?

Qu'en dire, sinon que ces douze mois furent sur le plan de la ville, un mélange de succès, d'espérances nouvelles, de désillusions amères et de levée de grandes options ?

Et que pour moi, sur le plan personnel, ils furent d'une infinie tristesse par suite de la mort de mon père ?

Mon père !

D'une énergie indomptable, d'une ténacité à toute épreuve, doté d'un solide bon sens et d'une claire vision des choses, il s'était acquis, à la force du poignet, une situation commerciale enviable.

Il détestait la politique, mais il avait la passion de la justice, le goût de la chose publique et un profond amour pour sa cité et la Bretagne.

Pour elles, comme pour sa profession et tous ceux, car il était bon, qui venaient frapper à sa porte pour demander conseil, aide, réconfort, il trouva toujours le temps nécessaire.

Professionnellement, il donna le meilleur de lui-même sur le plan local, finistérien, breton, national, à l'action syndicale hôtelière qu'il anima pendant toute sa vie.

Brest et la Bretagne, il les servit sans désemparer à travers, avant la guerre, le comité des fêtes, le groupement de défense du petit et moyen commerce, et après la libération, les associations de sinistrés, puis à partir de 1946, à la Présidence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest.

Animateur né, animé par la foi qui soulève les montagnes, il fit partie du petit groupe de pionniers qui permit la résurrection de Brest.

En quelques mois, dans les ruines, il fit ressurgir dans le cadre d'une cité commerciale provisoire, la vie et l'espoir, là où il n'y avait plus rien.

Et, cristallisant les énergies, il se lança dans la bataille de Brest, y ramena un grand nombre que le doute désespérait.

L'outillage du port de commerce fut reconstitué, d'importants travaux entrepris, l'existence de Brest affirmée malgré ce qu'elle avait subi. Partout, au C.E.L.I.B. comme à Paris, il fit entendre sa voix qui était celle de l'effort, de la confiance en l'avenir, de l'énergie...

Le matin de sa mort, je recevais Triboulet, ministre des anciens combattants, venu inaugurer la rue Colonel-Picot.

Je savais que la fin était proche.

Vers 11 h 30, je quittai les cérémonies officielles et regagnai la chambre de mon père. J'y vécus, auprès des miens, ses derniers instants...

Comme sa vie, sa mort, contre laquelle il lutta de longs mois atroces, fut pleine de dignité.

Il est toujours dans mon cœur...

Mélange de grands succès, d'espérances nouvelles, d'amères désillusions, 1962 marqua cependant pour Brest une nouvelle étape, et importante.

Les succès, elle les obtint d'abord, et une nouvelle fois, sur le plan de l'enseignement supérieur.

Le détachement de Nantes de l'Académie de Rennes posa le problème du lieu d'implantation de l'Ecole supérieure de commerce à créer en Bretagne.

Je m'en entretins avec le recteur Le Moal, qui accepta de voir cette école se construire ailleurs qu'à Rennes.

Il aurait souhaité Quimper mais se rallia finalement à Brest compte tenu du considérable effort accompli par elle.

L'école construite en provisoire par la ville, et à ses frais, fut inaugurée le 2 décembre sous la présidence du Recteur.

Je n'y assistai pas, ayant donné, après mon échec aux législatives, ma démission de Maire.

La ville était représentée par François Trebaol.

Le recteur Le Moal qui prit le dernier la parole, devait rappeler les liens qui s'étaient tissés entre l'université et la municipalité de Brest.

Il dit avec courage son amitié pour le « vaincu » que j'étais... en présence de mon successeur à l'Assemblée Nationale.

J'en fus profondément touché.

Quoiqu'il en soit, l'enseignement supérieur devenait vraiment une réalité, et sur le plan de sa démocratisation qui me tenait à cœur, un exemple en France et pour la France.

Il ressortait, en effet, d'une enquête faite en 1961 par l'A.G.E.B. sur l'origine sociale des étudiants que :

— 12 % étaient issus de familles paysannes;

— 24,8 % de familles ouvrières;

— contre 5,6 % et 3 % pour le reste de la France.

Dans le domaine de l'industrialisation, Brest marqua également des points importants. Ce fut, en effet, au titre des succès acquis, l'installation décidée d'une importante usine de textiles : Transocéan à l'effectif de 400 à 500 personnes.

Après la C.S.F., Transocéan était la grande décentralisation de 1962.

Elle était d'autant plus la bienvenue que sa main-d'œuvre essentiellement féminine permettait, pour la première fois, de s'attaquer au très grave problème du sous-emploi féminin qui sévissait dans la région.

Une autre décentralisation : celle des « Glacières de Paris » confirma la « renverse » du courant !

Au stade des petites et moyennes affaires, 1962 fut aussi une bonne année.

Kergonan connut un véritable « boom ». On put y compter 16 affaires en activité, 6 en construction, les avant-projets de 3 autres étant en cours d'études.

Hors Kergonan, grâce à la politique de la ville, 6 autres affaires furent créées ou se développèrent, entraînant elles aussi de nouvelles possibilités d'emplois pour nos jeunes à la recherche d'un travail.

Une espérance déçue, hélas, marqua aussi cette année : Hispano-Suiza.

Nous avions activement poursuivi nos négociations avec Hispano.

Le 26 janvier, je rencontrai une nouvelle fois la Haute Direction de l'affaire.

Elle me confirma sa volonté de s'implanter à Brest avec comme perspectives d'emplois en 6 ans, 1 500 personnes.

Je saisis Arrighi de Casanova qui me promet de tout faire pour Brest.

Il m'écrivit le 20 avril :

« Le dossier est actuellement en cours d'instruction.

« J'espère que, malgré les changements récemment intervenus dans la composition du gouvernement, je pourrai opérer pour l'affaire Hispano, comme j'ai été amené à le faire pour la C.S.F. Vous pouvez compter sur toute ma diligence en la matière. »

Les difficultés à résoudre étaient de deux ordres compte tenu de l'investissement à réaliser : 9 milliards d'anciens francs sur 6 ans, obtenir que la prime de 20 % porte sur la même durée.

Or, la législation prévoyait seulement trois ans, puis le remplacement de cette prime, par une autre, dite d'extension d'un montant inférieur : 15 % au lieu de 20.

La seconde concernait la possibilité pour la société d'émettre un emprunt obligataire, nécessitant évidemment l'accord du Trésor public.

Or, le 20 juin, le Trésor public « conseilla » le retrait de l'insertion envisagée pour le 25 du même mois au B.A.L.O.

... quelques jours après que Michel-Maurice Bokanovski, alors ministre de l'Industrie ait déclaré à Rennes, au cours d'une conférence de presse :

« La Bretagne est devenue, grâce au C.N.E.T. à Lannion, un pays à vocation électronique. Des implantations industrielles ont été réalisées...

« D'autres sont en projet, notamment Hispano-Suiza, à Brest, qui emploiera 1 600 personnes. »

Le 5 juillet, Hispano m'informa qu'elle était dans l'obligation de reporter sa décision à la rentrée, et demanda que la ville lui conserve l'option qui lui avait été consentie sur le terrain nécessaire à son implantation jusqu'à fin octobre.

Dans une lettre personnelle accompagnant la missive officielle, Monsieur Heurteux m'écrivit :

« La confiance des rapports personnels que nous entretenons me fait un devoir de vous mettre exactement au courant de la situation. Le silence du Commissariat au Plan nous laisse dans une incertitude complète. Et je ne pense pas qu'avant la rentrée d'octobre nous soyons en mesure de voir plus clair, et de pouvoir prendre une décision définitive.

« Il serait infiniment souhaitable, évidemment, que vous puissiez nous garder, au moins jusqu'à fin octobre, la préférence pour les terrains que notre projet intéressait.

« Croyez bien, que, comme vous-même, nous déplorons l'état de chose devant lequel nous avons été placés, et qui ne laisse pas de porter préjudice, en tout état de cause à nos intérêts. »

Le 10 août, répondant à une lettre par laquelle je faisais savoir qu'une autre firme envisageant de s'installer à Brest, il ne me serait pas possible de maintenir l'option au-delà d'octobre, Hispano me faisait savoir :

« La préférence de principe que vous voulez bien continuer de nous donner sur une autre société, envisageant elle aussi une implantation sur Brest, nous est précieuse. Mais nous comprenons qu'elle ne saurait nous être maintenue indéfiniment.

« Nous avons eu, Monsieur Blum et moi, une nouvelle entrevue avec Monsieur Arrighi de Casanova le 23 juillet. Nous lui avons confirmé que le délai que nous avons dû prendre fin juin ne constituait pas un abandon définitif et sans retour de notre projet de Brest.

« Il a été formellement entendu que, dès septembre, le problème serait repris par lui en vue d'une réunion chez Monsieur Massé... »

Le 21 septembre, c'était l'annonce de l'échec des pourparlers. L'Etat ayant refusé d'étaler la prime de décentralisation, Hispano décidait de racheter une usine à Orléans, se réservant de monter une nouvelle unité de production, « en principe à Brest », dans un délai de trois ans, et pour 400 personnes. A la même époque, la ville qui depuis juin négociait avec la compagnie des compteurs et sa filiale la S.E.A.V.O.M., qui avaient décidé de monter deux usines — l'une d'optique sous vide (S.E.A.V.O.M.), l'autre d'un matériel mécanique d'avant-garde — devant employer 1 000 personnes, était mise en demeure de choisir entre elles et Hispano.

Le Conseil opta le 15 octobre en faveur de la S.E.A.V.O.M. et de la C.D.C.

Le plan de stabilisation, en empêchant finalement cette double implantation, en fera une nouvelle et amère désillusion quelque temps plus tard.

L'expansion fut stoppée net dans toute la Bretagne, et il faudra plusieurs années avant qu'elle ne reprenne très timidement. Dans un premier stade, la Bretagne n'en perçut pas les conséquences grâce au développement né des décentralisations jusqu'alors décidées, et des efforts accomplis par les industriels locaux ou régionaux.

Après il en alla autrement...

... avec une nouvelle période de difficultés, aggravée par la division des Bretons sur la politique à mener.

Quoiqu'il en soit, ils mirent partout à profit ce « répit forcé » pour parfaire leurs infrastructures insuffisantes, pour faire face aux conséquences entraînées par la première vague d'industrialisation.

A Brest comme ailleurs, les grands travaux se multiplièrent, furent accélérés.

Ils répondaient à un double objectif :

— maintenir l'activité du bâtiment et les milliers et milliers d'emplois qu'il représentait.

— mettre en place les équipements sociaux, éducatifs, sportifs, culturels qui sont la marque des grandes villes par l'épanouissement des hommes qu'ils permettent.

Des écoles aux logements, des zones industrielles au culturel et à la formation, un effort sans précédent fut alors entrepris.

A Brest, en 1962, il fut marqué, entre autres, par la construction de l'usine de la C.S.F., la préparation des terrains nécessaires à Transocéan, la pose de la première pierre de la piscine couverte de l'avenue Foch, la construction du gymnase, et la préparation des dossiers du stade de l'office des sports, l'accélération des travaux du C.S.U., afin de permettre son ouverture aux étudiants dès le mois d'octobre, le lancement du Musée, l'accélération des travaux des Ecoles des Beaux-Arts et de Musique, la poursuite spectaculaire de la construction du pont Robert-Schuman.

Mais 1962, dans un autre domaine : celui du logement fut décisive.

Le Conseil municipal accepta de faire sienne la politique d'aide massive indispensable à l'office d'H.L.M. pour rester dans les prix plafonds, donc de construire ce que je lui avais proposé.

C'était vital pour Brest et les siens.

A défaut, l'expansion n'aurait pas été possible !

Mon Conseil le comprit et soutint son office avec détermination.

Cette même année, Brest réussit à obtenir des contingents H.L.M. supérieurs à ceux prévus.

La ville passa aussi un accord avec la caisse des dépôts et consignations pour que, par l'intermédiaire d'une de ses filiales ou d'une société d'économie mixte à créer, plusieurs centaines de logements sortent de terre, outre ceux des H.L.M., et du secteur privé traditionnel.

Enfin, les premiers travaux — travaux gigantesques — commencèrent dans la ZUP !

Faire de Brest une ville accueillante, lui donner pour les autres, et pour les siens, un visage nouveau et souriant, offrir à ses habitants les moyens de leur épanouissement, me préoccupait, ainsi que mes amis.

Nous nous y attelâmes de toutes nos forces.

1962 en porta la marque !

Alors qu'en mars 1959, la ville comptait seulement en tout et pour tout, 1,7 ha de jardins publics, en octobre 1962 elle offrait aux Brestois 10,89 ha ! Pour adoucir la sévérité d'une urbanisation sèchement ordonnée, des milliers d'arbres furent également plantés le long des rues, chaque fois que la largeur des trottoirs, les canalisations le permirent.

Cette politique, au moment où nous la décidâmes à une faible majorité, déclencha une violente campagne démagogique de la part de certains groupes politiques — unis de la gauche à la droite — non pour construire, mais pour abattre.

« C'est aux vieux, dirent-ils, qu'il aurait fallu penser ! Combien de sacs de charbon aurait-on pu distribuer aux « nécessiteux » avec ces millions « gaspillés » en pure perte ? »

D'autres tinrent d'in vraisemblables théories sur les conséquences « néfastes » entraînées par les zones vertes !

Lorsque le jardin de la place de la Liberté, par exemple, fut créé, certains soutinrent avec superbe et sérieux, que le commerce de la rue Jean-Jaurès ne s'en relèverait pas !

Il est vrai qu'avec le temps, le couplet changea !

Les mêmes protestèrent contre le nombre insuffisant de jardins, signe, disaient-ils, du désintéret de ma municipalité pour les vieillards, les mamans, les enfants, et d'une manière générale, pour les « humbles et les petits » !

Bien faire et laisser dire !

Mais, bien évidemment, parce qu'une ville n'est une ville que dans la mesure où elle permet l'épanouissement des siens Brest devait se doter d'autres choses que de jardins.

La jeunesse nombreuse qui se pressait dans ses écoles posait le problème de l'équipement socio-éducatif et sportif qui lui était indispensable.

Dans ces domaines, tout était pratiquement à faire.

Sur le plan sportif, en dehors de Cerdan, de quelques clubs de foot-ball, de la piscine d'été de Tréornou, de quelques courts de tennis, Brest ne possédait presque pas d'installations.

Quant au socio-éducatif, s'il existait des patronages animés par

des hommes remarquables de dévouement, ils fonctionnaient dans des conditions matérielles indignes de la mission à remplir.

L'immense effort que Brest devait consentir pour assurer sa survie puis son développement, ne lui permettait malheureusement pas de tout réaliser de ce qui aurait été souhaitable.

Il lui fallut donc lever des options, définir une politique à court terme, moyen et long terme.

L'année 1962, de ce point de vue, fut capitale.

Le sport posait deux questions : celles des installations et de la pratique sportive.

Pour la première, le choix était simple et la réponse fut donnée immédiatement.

La ville devait porter ses efforts en priorité sur les installations permettant une utilisation intensive, par un maximum de jeunes et d'adultes.

D'où le lancement en décembre de la première piscine couverte, du gymnase de l'avenue Foch, l'acquisition de terrains dans les « sections » pour y implanter des stades permettant l'athlétisme, le basket, le volley, le hand, d'où, enfin, également l'augmentation du nombre de courts de tennis.

Elle devait également rendre communes dans toute la mesure du possible à l'Education nationale et aux sociétés sportives, toutes les installations de telle manière que le « Plein Temps » y soit assuré.

En outre, et par suite de sa position privilégiée, en bordure d'une des plus belles rades du monde, Brest se devait de jouer la mer.

Or, force était de constater qu'elle ne possédait aucun port de plaisance et était démunie de moyens de formation en voile.

La création, décidée en 1961, d'un centre de formation nautique au Moulin Blanc résolvait cette dernière question.

Restait à décider du port de plaisance !

Le Conseil fut donc invité à délibérer sur sa construction avec l'aide de l'Etat et du Département !

La deuxième question qui touchait aux conditions dans lesquelles les jeunes pouvaient pratiquer tel ou tel sport méritait encore plus de retenir l'attention.

Tout démontrait, en effet, que dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, les moyens financiers seuls déterminaient les activités.

Or, la ségrégation, qu'elle tienne à l'argent ou à l'âge, est intolérable et abominable.

Elle est au surplus à l'opposé de la tradition bretonne qui, à

travers les siècles, y compris les temps dits « les plus reculés », a toujours mis en avant la notion du « bien commun ».

Le sens de la solidarité, la réciprocité des devoirs et des droits, la certitude que le progrès réside dans l'harmonie, et que l'épanouissement des individus n'est possible que dans le renforcement de la communauté qu'ils forment, a profondément marqué la civilisation celte.

Ils lui ont donné une échelle de valeurs particulière.

Le sens de la dignité, le goût du beau, la soif « d'accomplissement » y priment.

Brest devait le marquer en favorisant au maximum, par une politique intransigeante, sa volonté de permettre à tous la pratique de sports réservés jusqu'alors à « l'élite » !

Elle le fit dès cette année-là, en subordonnant son aide, au Tennis-Club, à une démocratisation véritable de ce sport et en imposant à son centre de formation nautique des règles telles qu'il s'ouvrit à tous les jeunes, scolaires ou non, pauvres ou riches.

C'était l'amorce d'une politique poursuivie par la suite sans désespérer, comme nous le verrons, au fil des ans.

**

Le socio-éducatif, lui, posait un autre problème.

A ce stade du développement de la ville, il était essentiellement représenté par les patronages. Il y en avait de deux sortes : les patronages laïques municipaux, et les patronages libres.

Le vieux conflit entre les écoles chrétiennes et les écoles publiques, y était répercuté.

L'Etat, pour sa part, tout au moins le croyait-il, n'avait pas à s'en préoccuper.

Les patronages laïques ? Le passé !

L'avenir ? Les Maisons des Jeunes qu'il avait décidé d'aider à l'exclusion de tout autre organisme !

Il n'y avait qu'un seul malheur : les Maisons de Jeunes — au fonctionnement rigide et administratif, au financement particulièrement lourd — ne s'adressaient, en toute hypothèse, qu'aux adolescents.

Elles ignoraient superbement les enfants, leurs problèmes, la nécessaire « initiation » à la vie culturelle !

Qu'il en faille à Brest, malgré les inconvénients facilement décelables du système, il n'était pas question de le nier, bien au contraire !

Mais il était aussi certain que dans l'intérêt des enfants, Brest n'avait pas le droit de renoncer à ses patronages.

Un problème financier important se posait donc, puisqu'à l'exception de deux d'entre eux, tous les autres, qui fonctionnaient dans des constructions provisoires devenues vétustes, dangereuses, étaient à reconstruire.

Ils ne pourraient l'être que par un effort d'autofinancement important.

Or, pour une partie du Conseil qui avait vécu « cette guerre scolaire » qui empoisonna si longtemps la France, les patronages municipaux, non seulement, s'appelaient « laïques », mais étaient dirigés par des « adversaires » !

Aider à les reconstruire puis les soutenir financièrement, étaient à leurs yeux une aberration de l'esprit, voire un reniement !

Ces hommes, pourtant, même s'ils étaient des opposants politiques comme certains le prétendaient, méritaient par leur action, leur foi, les résultats obtenus, la plus grande des considérations.

Donnant le meilleur d'eux-mêmes, à cette jeunesse innombrable qui se pressait autour d'eux, ils consacraient tout leur temps — au détriment souvent de leur vie familiale — à leurs « Patros ».

Avec rien ou presque, ils faisaient surgir ici et là, sections de modélisme, de bateaux, laboratoires de photographie, ateliers de vannerie, de peinture, fours pour émaux, équipes sportives, bibliothèques, groupes théâtral ou de musique, initiant les enfants aux techniques artistiques, leur donnant le goût du beau, celui de l'effort, le sens de la solidarité, celui des responsabilités et du travail bien fait.

Il fallait les entendre parler, voir leurs visages s'illuminer, lire dans leurs yeux la joie, pour se rendre compte que là était « leur vie ».

Je revois encore Jean Le Gouil, petit, rond, toujours souriant, respirant la bonté, riche seulement d'idéal et de son don aux autres, ou Arnaud, sec, sûr de lui, caustique mais le cœur sur la main, ou encore Verveur, militant de choc, ardent, sincère, à l'honnêteté scrupuleuse, m'entretenant les uns après les autres dans mon bureau chacun à sa manière, mais avec la même énergie, de leurs problèmes.

Ils partageaient la plus belle des qualités : le respect des autres et la volonté de les servir.

Se priver d'eux aurait été pour Brest une lourde erreur.

La cité avait besoin de tous les siens, et, tous les siens aux postes qu'ils avaient choisis, avaient le droit et le devoir d'apporter leur

concours à l'œuvre à accomplir pour que toujours, elle soit plus fraternelle, plus juste, plus vivante, plus rayonnante.

Et puis qui pouvait s'arroger le droit de dire :

Avec celui-là, oui !

Pas avec ceux-là !

Le Conseil, la municipalité, le Maire étaient là pour rassembler. Leur premier devoir — capital — était de n'écarter aucune bonne volonté, mais au contraire de les faire participer.

A l'honneur de l'administration municipale, il convient de dire qu'elle l'admit, et jamais, malgré les difficultés ne se départit de cette attitude.

Il fallut que certains, la confondant avec de la faiblesse, essayent d'en profiter pour servir des intérêts partisans au lieu de Brest, pour que brutalement ils soient remis à leur place.

Ce fut rare, nous le verrons cependant dans le deuxième tome de ces notes que couvrent la période de 1965 à 1971.

Ce qui est sûr, c'est que Brest n'eut pas à regretter la confiance qu'elle témoigna à ses « Patros » en décidant de les reconstruire.

Voilà, résumée cette année 1962, riche d'événements, de choix, de décisions, et pour moi, de peine puisqu'avec la mort de mon oncle un an auparavant, elle me priva de mon père.

Frémissante, mouvementée, marquée des coups durs et des espérances qu'offre la vie en toutes circonstances, elle fut, outre ce que nous venons de voir, et pêle-mêle, l'année de l'aéro-postale, des premiers emplois à la C.S.F., de l'ouverture de la Tour Tanguy — Temple de l'histoire de Brest dû à Jim Sévellec — de l'université, avec l'ouverture du C.S.U., la construction du restaurant universitaire, des cités d'étudiants...

Elle accentua, dans tous les domaines, dans tous les quartiers, pour tous les siens, la mutation commencée en 1961.

Brest le ressentit, et le combat jusqu'alors mené en son nom, commença à devenir vraiment son combat.

Il lui restait à reprendre sa longue marche — qu'elle avait cru interrompue à jamais — vers une vie de plus grande dignité.

Il lui fallait maintenant substituer au temps de l'Espérance, celui de la Certitude !

1963-1964 en porteront la marque.

« Au fils des anciens Franks la Bretagne est rouverte,
Bardes et Chevaliers, saints des vieux temps, alerte !
Arches des ponts, croulez ! Poussez, bois défenseurs,
Et fermez tout chemin à ces envahisseurs. »

(Brizeux, *Les Bretons*.)

Une politique nouvelle !

En décembre 1963, à l'initiative d'Alexis Gourvennec, leader alors incontesté du monde agricole — encore tout auréolé de surcroît, de la bataille qu'il avait menée quelques temps auparavant, illustrée par la prise de la sous-préfecture de Morlaix, une détention provisoire et un acquittement retentissant — s'était créée une société, la S.E.M.E.N.F., qui regroupait « toutes les forces vives » du Nord-Finistère : élus locaux, socio-professionnels, à l'exception de Brest et des Brestois.

Son but était l'analyse de la situation économique du Nord-Finistère, et la recherche des solutions propres à en permettre l'évolution dans un sens favorable.

Très vite, ses membres se rendirent compte que la seule chance d'y parvenir passait par la défense, et si je peux dire, l'illustration d'un véritable pôle de développement.

Seule Brest pouvait jouer ce rôle, entraîner l'industrialisation dont l'agriculture avait, pour faire face à ses propres bouleversements, le plus impérieux besoin.

Je ne connaissais pas alors Alexis Gourvennec pas plus qu'il ne me connaissait.

Mais comme il suivait les efforts de Brest, je m'intéressais aux siens, ainsi que je l'ai déjà dit, ayant le sentiment qu'il s'agissait non seulement d'un seul et même combat, mais plus encore que le regroupement de nos volontés donnerait à l'action à mener un poids qui deviendrait rapidement considérable.

Philippe Lamour qui présidait à cette époque la commission nationale de l'Aménagement du Territoire, regardait de son côté avec intérêt cet « extrême-ouest » qui « bougeait », innovait, se lançait à corps perdu dans une lutte que beaucoup d'autres régions, que beaucoup d'autres hommes avaient abandonnée.

La foi qu'il sentait sourdre ici l'impressionnait d'autant. Brest dans la S.E.M.E.N.F., la S.E.M.E.N.F. avec Brest, lui semblait une nécessité.

Il me le dit, comme il le dit à Alexis Gourvennec, laissant entendre à l'un que l'autre n'y était pas opposé, à l'autre que le premier y était favorable.

Au surplus, pour nous deux c'était vrai !

Brest, pour sa part, avait tout à y gagner, et pour peu que la partie soit bien jouée, le Nord-Finistère, et même la Bretagne tout entière.

Philippe Lamour le traduisait dès août 1964 dans une de ces formules dont il avait l'art :

« Pour que les actions entreprises dans tous les domaines aient des effets cumulatifs et une valeur complémentaire, il faut jouer une entité géographique, économique et réelle.

« Mariez Brest et le Nord-Finistère. »

Le 18 janvier 1965 je le proposai à mon Conseil. Il donna son accord de principe, laissant le soin à l'Assemblée qui devait lui succéder d'en arrêter les modalités.

Le Finistère, et la Bretagne, moins de trois ans plus tard, furent les grands bénéficiaires de cette décision.

Elle devait, en effet, conduire à la création du C.A.B.R.O. et au « plan breton » arrêté par le Gouvernement en mai 1968, et confirmé en octobre de la même année, sur les bases déterminées et proposées par ce dernier organisme... qui sans la S.E.M.E.N.F. n'aurait pas vu le jour.

Quoiqu'il en soit, pour la première fois dans son histoire, Brest se trouvait intégrée dans une vaste région regroupant, avec elle, les cantons d'Huelgoat, Landivisiau, Lanmeur, Lannilis, Lesneven, Morlaix, Ouessant, Plabennec, Ploudalmézeau, Ploudiry, Plouescat, Plouigneau, Plouzevé, Sizun, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Renan, Taulé, Crozon, Daoulas, Landerneau, Le Faou et certaines communes du canton de Pleyben.

Pour la première fois une politique globale allait être arrêtée qui conduira au schéma de structure du Nord-Finistère, complément logique de celui de Brest, et aussi à des revendications communes en faveur de cette grande cité.

Paris verra avec étonnement Alexis Gourvennec réclamer en sa qualité de président de la S.E.M.E.N.F., et au nom du monde paysan, l'industrialisation de Brest et l'accélération de son équipement, tandis qu'en ma qualité de Maire, je me battrais pour le port en eau profonde de Roscoff !

Une magnifique équipe d'hommes de valeur, fonceurs au bon sens du terme, se révélera à la tête de cette société; avec Jean Guyomard, président de la Chambre de commerce de Morlaix, Quémener, maire de Tréflaouéan et Conseiller général, Argouac'h, directeur et une série d'élus locaux, compétents, dynamiques, pleins de foi comme Alphonse Arzel, maire de Ploudalmézeau, Manach,

maire de Commana, et tous ceux de Lesneven à Landivisiau qui travailleront à leurs côtés.

Capables d'imagination, mais réalistes et intelligents, saisissant les problèmes, en faisant la synthèse, après des analyses lucides, ils détermineront avec autorité les solutions fondamentales à mettre en œuvre.

S'en tenant à l'essentiel, ils imposeront à la Bretagne, pour son plus grand bien, l'abandon du sempiternel « cahier de doléances » qu'elle traînait comme un boulet, au détriment de l'efficacité de son action.

Un nouveau style dans ses rapports avec l'Etat en naîtra !

Le folklore des revendications multiples laissera place à des négociations serrées, dures, mais porteuses de succès parce que limitées aux grandes infrastructures de base qui conditionnent le développement...

Mais cette politique d'ouverture vers les autres et l'avenir, Brest la pratiquera également vis-à-vis de son agglomération préparant dès cet instant la révolution que constituera 8 ans plus tard, le 1^{er} janvier 1974, la création de la communauté urbaine de Brest.

A la suite d'une longue réflexion, de nombreuses discussions, la ville décidera — en ce même mois de janvier 1965 — de « sortir de sa coquille » et de jeter les bases d'une structure nouvelle regroupant les communes l'entourant, afin qu'avec elles soient étudiés les problèmes qui ne pouvaient plus trouver de solutions que dans le vaste cadre de l'ensemble qu'elles formaient.

Ainsi naquit le syndicat d'études de l'Agglomération brestoïse qui, avec Brest, réunit dans un premier temps Bohars, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané.

L'objet qui lui fut fixé : l'étude des questions posées par l'urbanisation de l'agglomération brestoïse, attestait de l'extraordinaire évolution des esprits !

Il marquait la prise de conscience de la solidarité de fait qui existait entre les sept communes que la géographie, et aussi l'histoire, avaient — sans qu'elles s'en rendent trop compte — toujours unies pour le meilleur et pour le pire.

Le siège de Brest était là pour rappeler que les souffrances, les deuils, les massacres, les ruines en même temps que l'espérance et la foi, elles les avaient partagés, comme les amis partagent le pain et le sel !

Le renouveau économique, encore frêle et timide, comme le printemps lorsqu'il s'annonce démontrait, lui aussi, que leur sort dépendait du combat engagé, et de la part qu'ils y prendraient.

Brest qui ne comptait en 1954 que 110 000 habitants, et qui au recensement de 1962 en accusait 142 901, avait l'impérieux besoin de savoir si ses partenaires naturels surmontant la méfiance innée qu'inspire toujours une grande ville, étaient prêts dans la liberté et l'égalité auxquelles ils pouvaient prétendre, à examiner les conséquences de la croissance désormais inéluctable, et à rechercher des solutions communes pour y faire face.

Certes, il fallait laisser mûrir la réponse ! Brest le pouvait car les décisions prises par elle de créer la ZUP du Bouguen, et de la poursuivre le moment venu par l'opération de la Cavale Blanche, réglaient à court terme les problèmes de son expansion démographique.

Mais de toute évidence, si les vues prospectives de l'I.N.S.E.E. pour Brest se révélaient exactes — 300 à 400 000 habitants à la fin du siècle — ce que « l'évolution des tendances », comme disent les technocrates, permettrait de vérifier lors du prochain recensement, la position des uns et des autres devrait être claire.

Pour ma part, et sans me préoccuper des formes juridiques à trouver et à utiliser, j'étais, dès cette époque, convaincu que, dans cette hypothèse, il serait indispensable de jouer l'espace et de limiter la population qui vivrait sur le territoire de Brest à un chiffre n'excédant pas 200 à 220 000 habitants.

L'expérience des « grandes villes » démontrait qu'au delà d'un certain seuil, la vie ne pouvait que devenir inhumaine avec ses « obligatoires grands ensembles », une circulation impossible, le manque d'espaces verts, les équipements au coût de plus en plus élevé jusqu'à devenir intolérable.

Ce que j'avais vu dans la région parisienne, ce que nous étions obligés de subir nous-mêmes dans le domaine des logements dits « sociaux » (H.L.M. en particulier), la grisaille triste et anonyme de l'« urbanisme » officiel — médiocre non seulement quant au style mais aussi quant à la qualité — m'inquiétaient. Il y avait loin des paroles à la réalité, même si tout le monde rappelait que la France était entrée dans « l'ère de la civilisation urbaine » et qu'elle avait le devoir de la réussir !

De ce point de vue aussi, il était évident qu'il nous faudrait trouver notre propre voie si nous voulions échapper à une politique nationale qui allait à l'encontre de l'épanouissement des hommes, et que cette voie passait par des structures locales nouvelles. Seules, elles permettraient le moment venu, grâce à l'espace qu'elles apporteraient, une urbanisation humaine.

Dans l'immédiat, il fallait sauver ce qui pouvait l'être, malgré

les ukases de Paris qui prétendaient imposer ses conceptions d'un bout à l'autre de la France.

Nous devons affirmer notre refus de toutes les ségrégations : celle de l'argent — quartiers ouvriers ici, quartiers résidentiels là — comme celle de l'âge — actifs ici, personnes âgées ailleurs.

Et nous devons le faire non seulement pour nous, mais pour la Bretagne. Plus que d'autres, elle était attachée à la notion de communauté, et elle ne pouvait qu'être malheureuse, si les siens acceptaient que ses villes perdent tout leur sens.

Nous le marquâmes résolument avec la ZUP de Brest-Bellevue, dont la conception dut être imposée à Paris — et même comme nous l'avons vu — à certains brestoïses qui ne comprenaient pas l'importance de l'action à mener.

La discrimination y fut refusée, les divers types d'habitation mélangés, l'implantation en plein milieu urbain de maisons pour les personnes âgées de telle manière qu'elles ne soient pas coupées de la vie décidée, un gigantesque effort d'équipement : des gymnases à la patinoire, des centres administratifs aux églises, du socio-éducatif aux commerces, d'une piscine aux zones de verdure entourant les immeubles et aux vastes jardins, entrepris.

Œuvre humaine, réalisée dans un cadre imposé par l'Etat maître de tous les crédits, elle en a les faiblesses, mais elle offre l'aspect d'un véritable quartier, avec ses défauts et ses réussites, et non de l'agglomérat d'immeubles alignés sans fin et sans vie que la « géo-architecture » officielle prévoyait ! et normalement permettait seulement !

Ce qui était sûr, et la lutte qu'il avait fallu mener pour faire de Brest-Bellevue ce qu'elle était le démontrait, c'est que ne pas contrôler la croissance conduirait inéluctablement à de graves déboires, et pour les hommes, à des catastrophes.

Le maintien de frontières communales archaïques, l'impossibilité de concevoir l'avenir à l'échelle de l'agglomération tout entière, ne pouvaient entraîner que des conséquences dramatiques.

Pour les communes suburbaines d'abord !

De gaies et de vivantes — par la force des choses — elles se transformeraient, si rien ne changeait, en autant de banlieues sans âme.

Pour Brest enfin !

Les collectifs s'y multiplieraient, les lieux de travail, de repos, de culture, de sports s'y inséreraient de plus en plus mal, et d'insolubles problèmes en naîtraient !

Voir Brest et les communes constituant avec elle l'agglomération

brestoïse y réfléchir ensemble, et, ensemble encore examiner ce qu'il convenait de faire en commun était donc un acte capital pour l'avenir.

Une telle évolution des esprits conduisant à un « renouveau » — pour ne pas employer le mot révolution — au stade de la conception et de la décision politiques, n'avait pas pour autant de « répercussions visibles » dans la vie de tous les jours.

C'était le « futur » !

Et les hommes s'y intéressent moins qu'au présent !

Le présent ?

Avant de l'aborder, il faut encore rappeler une décision capitale, arrachée non sans mal, à l'issue d'une lutte longtemps incertaine : l'océanologie.

Brest, choisie pour l'implantation du C.N.E.X.O. — le Centre national d'Exploitation des Océans — qui s'installerait à la Pointe du Diable, sur le territoire de la commune de Plouzané, c'était, la cité devenant — et dans quel domaine ! — un centre de recherches scientifiques de première importance.

Dans l'immédiat, la nouvelle, là encore, conservait un caractère « abstrait », même si elle permettait d'imaginer pour qui le voulait, ses prolongements : des centaines de chercheurs y travaillant en permanence, avec des retombées dans tous les domaines.

... Pour l'université, d'abord, assurée si elle le voulait, d'un avenir bien à elle, différent donc de celui d'une quelconque université provinciale, solide mais sans éclat !

... Pour Brest, ensuite, certaine de la mise en œuvre sur le territoire de l'agglomération de moyens modernes d'informatique, et à terme, de la venue d'industries de pointe.

Bref, et en quelques mots, c'était un événement considérable. Depuis des années, solitaire et discret, j'avais suivi l'évolution des esprits dans ce domaine de la mer ! J'avais essayé d'intéresser l'Institut Scientifique des pêches maritimes à Brest, mais la décision de faire de Nantes une métropole d'équilibre, ne m'avait pas permis d'infléchir la position du Premier ministre et de le décider en notre faveur.

Restait les recherches océanologiques. Elles se caractérisaient par leur dispersion ! La Méditerranée avait la faveur de Cousteau. Le professeur Lacombe et beaucoup d'autres la préféraient également.

Personne ne se préoccupait, dans ce monde fermé et passionnant, de la nécessaire coordination des efforts.

L'exemple donné par d'autres pays — les Etats-Unis, en particulier — démontrait pourtant que l'efficacité était à ce prix.

Fort heureusement, sur le plan national, un homme remarquable : Aigrain, au titre de la recherche scientifique, prit le problème en mains et décida l'Etat à rassembler dans une structure nouvelle qui deviendra le C.N.E.X.O., les laboratoires, les organismes, instituts et j'en passe, qui travaillaient jusqu'alors dans la plus grande liberté... pour ne pas dire anarchie.

Il leur voulait une « grande base », autrement dit des moyens terrestres et navals dignes de la France.

Il lui fallait un site.

Il choisit Brest et l'imposa.

Des longues heures passées avec lui, j'ai gardé le souvenir d'un homme énergique, au raisonnement profond en même temps que rapide, jugeant sainement des hommes et des choses, animé par la foi dans le succès des entreprises qui lui étaient confiées et qui étaient à la mesure de son intelligence et de son cœur.

A la direction des enseignements supérieurs, ou à la tête des organismes dont la responsabilité lui fut confiée, nous entretenîmes toujours des relations franches et cordiales, sachant l'un comme l'autre la valeur des engagements pris, et les tenant.

Nantes était sur les rangs. Rennes voulait confisquer l'océanologie à son profit en regroupant chez elle « les cerveaux » et en laissant à Brest le soin de servir de base matérielle.

Il me demanda l'effort que nous étions prêts à consentir : je lui offris le terrain nécessaire à l'implantation du centre. Il fit du reste son affaire.

Comme il me le promit, Brest devint le point fort, le nœud, le cœur du C.N.E.X.O. !

Aujourd'hui, où tout ici — du C.N.E.X.O. à la Communauté Urbaine — semble naturel, normal, évident, comme semblent naturelles et... insuffisantes l'industrialisation, l'université, la transformation profonde de nos conditions de vie, je revis l'anxiété fébrile qui habitait — tenace et lancinante — nos cœurs et nos esprits à chaque pas accompli vers le renouveau. Au point marqué devait s'en ajouter un autre ! A la négociation réussie s'en substituer une

nouvelle ! de telle manière que se poursuive sans trêve ni repos, le combat entrepris !

Lorsque cette période de notre histoire fera l'objet d'une étude attentive par un de ces chercheurs curieux de notre époque, ce qui le frappera, avant même les résultats obtenus, c'est le refus de se contenter d'un succès et de s'en réjouir, mais la volonté d'agir partout à la fois, pour permettre à Brest, dans tous les domaines, de passer du rang qui était le sien à celui de grande ville. Et non par égoïsme ! Mais pour que cette partie de la Bretagne qui, sans elle, n'avait pas d'avenir, puisse connaître le progrès !

Méthodiquement, inlassablement, la petite équipe qui m'entourait y travailla.

Avec quelle volonté ! tout surgira du « rêve éveillé » qu'elle vivait et qui s'imposera comme une réalité au fil des ans à ceux « qui n'y croyaient pas », engoncés à tout jamais dans l'indifférence, « la raison et les chiffres », le sens « du possible et de l'impossible », le doute permanent érigé en système pour ne pas dire en règle de vie.

Qu'on me comprenne bien ! Il n'est pas question de prétendre que tout ce qui fut réalisé a été réussi. Loin de moi cette idée !

Mais sans ce qui fut décidé, arraché, imposé, alors que nous nous battions le dos au mur, avec comme seules armes notre foi et la certitude que le monde est ce que nous voulons, nous les hommes, qu'il soit, Brest et la vaste région que le destin depuis toujours a unies face à l'Océan, n'auraient connu que l'amère regret des faibles qui n'ont rien d'autre à offrir que leur soumission servile et désabusée.

Ce combat fut celui de la dignité des hommes, qui leur est aussi indispensable que l'air qu'ils respirent.

Savoir qu'il était possible de le gagner, comme tout ce qui était acquis et en cours le prouvait, le vouloir, furent les puissants ressorts de l'action engagée.

Et quelle action !

Sans précédent par son ambition, son ampleur, sa diversité, la transformation profonde qu'elle entraîna, sa rapidité enfin !

Dans tous les domaines, d'immenses efforts furent accomplis... tout fut bousculé afin que Brest rattrape son retard ici, s'adapte là, prenne de l'avance ailleurs, soit capable de faire face à l'avenir qu'elle avait à bâtir et aux problèmes qu'il posait.

Les conditions de son progrès étaient faciles à énumérer. Il y avait d'abord à remplir ce que les économistes appellent les conditions de base. Sans terrains aménagés, par exemple, pour les indus-

triels, sans moyens valables de formation, sans eau il n'y a pas de développement possible. Pas plus qu'il n'y a de ville, au sens élevé et noble du terme, sans moyens culturels socio-éducatifs, sportifs, sans politique réfléchie du logement.

Brest se lança donc dans leur réalisation !

Et partout elle devint un chantier !

Condition *sine qua non* s'il en est du développement, l'eau donna lieu à des travaux considérables.

Brest ne disposait que de 30 000 m³ jour; sa croissance démographique, ses ambitions exigeaient qu'elle en dispose de 45 000 m³ dans un premier stade, puis rapidement de 60 000 et ait, le moment venu, la possibilité d'atteindre les 100 000 m³ jour.

Les travaux furent entrepris pour y parvenir.

Ils comportèrent en autres la construction et la pose d'une canalisation de refoulement des eaux traitées dans l'usine de Pont-Ar-Bleid, elle-même transformée de fond en comble !

Cette seule canalisation de 900 mm de diamètre en fonte ductile, avec revêtements intérieurs en ciment, d'une longueur de 22,500 km exigea d'énormes moyens et travaux.

700 wagons de la S.N.C.F. furent nécessaires pour acheminer de la fonderie de Pont-à-Mousson au chantier de pose, les tuyaux et accessoires correspondant à plus de 10 000 tonnes de fonte !

Il est vrai que chaque élément de 7 m de longueur pesait plus de 2 tonnes !

Quant à la mise en place de la conduite, elle entraîna plus de 100 000 m³ de terrassements !

« Miracle » de notre temps, l'eau jaillissant du robinet n'apparaît pas pour ceux qui l'utilisent, poser plus de problèmes que l'eau qui jaillit d'une source ! La technique fait perdre de vue aux hommes la différence entre de telles situations !

Qui sait aujourd'hui à Brest, que du seul point de vue de la distribution, la ville a dû construire depuis la libération dix réservoirs ou groupes de réservoirs de 60 000 m³ de capacité au total et... 450 km de canalisations de 100 mm à 700 mm de diamètre pour desservir, sans à coup, les abonnés, les services publics ainsi que le service d'incendie qui compte 835 postes de 100 à 150 mm ?

Personne ou à peu près !

Comme personne ou à peu près ne se préoccupe de la manière dont l'eau est traitée, et des installations parmi les plus modernes

de France qu'il a fallu réaliser dans l'usine de Pont-Ar-Bleid pour que l'eau livrée soit non seulement potable, mais pure et agréable au goût !

Mon premier adjoint, François Trébaol, mit au point ce projet et le suivit constamment avec notre ingénieur chargé du service de l'eau et de l'assainissement : Monsieur Fitament.

L'un et l'autre méritent que leurs noms soient associés !

Pour assurer l'avenir, outre l'eau, il fallait au titre des conditions de base à remplir, des zones industrielles, des usines, jouer la mer.

Là encore, Brest connut une activité fébrile.

A l'ouest de la ville, à Saint-Pierre, les brestoïses virent sortir de terre l'usine de la C.S.F.

Ses bâtiments devaient couvrir 24 000 m². Ils se présentaient sous la forme de quatre halls de 100 mètres de long, sur 25 de large, séparés par des espaces verts, mais reliés en façade et au centre par des circulations de 15 mètres de large.

Les travaux commencés dans le second semestre de 1962 permettaient dès le premier février 1963 d'offrir aux ouvriers le premier hall. En juin le second, puis dans les mois suivants les deux derniers.

Récompense de cet effort, au début de 1965, près d'un millier de personnes y travaillaient !

Au sud de Brest, dans le prolongement du port de commerce, commençaient presque en même temps (1963), les spectaculaires travaux de la grande cale sèche et ceux de la zone portuaire industrielle de Saint-Marc.

« Spectaculaire est bien le mot » !

La forme de radoub — qui recevra la 1^{re} génération des géants de 250 000 tonnes — exigea la réalisation d'un cordon d'enrochement délimitant le périmètre du futur ouvrage.

A l'intérieur de celui-ci, et pour le rendre étanche, des palplanches métalliques d'une vingtaine de mètres de hauteur furent battues sur plus d'un kilomètre.

Elles précéderont le coulage du béton de la cale, et l'ouverture à sa côte définitive du chenal d'accès.

Une centrale sera montée pour fournir les quelques 200 000 m³ de béton nécessaires à la construction du radier et des parois latérales de la forme.

Mais auparavant — en septembre 1964 — de puissantes pompes assècheront en quelques jours les 500 000 m³ d'eau de mer retenus à l'intérieur du batardeau.

Dans le même temps, les brestoïses pourront voir surgir de la mer

la zone industrielle de Saint-Marc. Les travaux débiteront par la réalisation du cordon d'enclosure destiné à protéger de la mer les 50 hectares à combler. La ville ouvrira pour ce faire une carrière route de Saint-Marc.

Puis la zone sera coupée en deux par un cordon d'encrochement afin d'y créer deux polders.

Chaque jour, ensuite, à partir d'une suceuse travaillant à plus de 300 mètres en mer, 13 à 15 000 m³ de maërl seront déversés dans le polder ouest d'abord, puis dans le polder est.

Malheureusement, ce polder recevra également de la vase et de très longs travaux seront nécessaires pour le rendre utilisable.

A l'est de la ville, pendant ce temps, s'édifiaient à Kergonan, les usines petites et moyennes, avec lesquelles nous avions traité.

A la première d'entre elles — les Etablissements Cabasse dont la construction avait commencé en 1960 — s'en étaient ajoutées 5 en 1961, 8 en 1962, 7 en 1963, 9 étant en cours de réalisation en 1964.

Conditions de base encore, les moyens de circulation, les logements retinrent l'attention de la collectivité et donnèrent lieu au lancement de gigantesques travaux qui transformèrent physiquement Brest, au jour le jour, sous les yeux des brestois.

Un effort considérable fut entrepris pour rénover les 255 km de rues du réseau routier de l'époque et désenclaver la future ZUP de Brest-Bellevue.

En moins de 18 mois (janvier 1962-juin 1963) le pont Robert-Schuman qui mit en œuvre une technique révolutionnaire pour l'époque (le béton précontraint) relia, par-dessus la vallée du Moulin à Poudre, la ZUP à la place Albert-1^{er}.

Long de 220 mètres, large de 14, il ouvrit Brest à l'ouest.

... A l'ouest, où la démolition de centaines et de centaines de baraques était entreprise pour permettre la construction du restaurant universitaire, du C.S.U., des cités d'étudiants, du démarrage de la ZUP.

C'est en juillet 1961 que commencèrent les travaux de la future faculté des sciences. Ils furent suivis immédiatement de la construction du restaurant universitaire et de la première cité d'étudiants. Ces deux derniers étaient à peine achevés, qu'en 1963 était mise en chantier une nouvelle cité de 150 chambres.

Un peu plus loin, le regard pouvait embrasser le vaste chantier de Kergoat, envahi par le bruit des bulldozers, les cris des ouvriers travaillant à la fois à la viabilité de ce premier quartier de la ZUP et à l'édification de ses premiers immeubles.

Dans le même temps et dans tous les quartiers de la ville, à Kerbernier, Kéranquéré, Kérangoff, Quéilverzan, Lambézellec, Saint-Pierre, Kérourien, Kérinou, les brestois purent voir, au fil des mois, sortir de terre 1 527 logements H.L.M., aussitôt livrés, tandis que dans la ZUP et à Poulleder, 834 étaient en construction, 2 029 autres étant lancés à Kérourien, au Guelmeur, à Kermaria, à Brest-Bellevue, etc.

Jamais ville n'avait autant donné l'impression d'une ruche bourdonnante !

A ces travaux indispensables s'ajoutèrent ceux qui font véritablement d'une ville « le lieu privilégié de l'épanouissement des hommes ».

C'est ainsi que Brest franchit dans le domaine culturel, une étape décisive en lançant son palais des Arts et de la Culture qui allait lui permettre — au vrai sens du terme — de prendre place parmi « les grandes villes » de France.

Pourtant, elle n'était pas inscrite sur les tablettes de l'Etat, pour bénéficier d'un tel équipement.

Mais son développement, sa jeunesse, son rôle de capitale de la Bretagne occidentale, ses efforts pour s'industrialiser, et, partant, « séduire », exigeaient, que passant outre, elle se dotât d'un grand centre culturel.

Je m'en entretins avec Biasini, du ministère des Affaires culturelles.

Il accepta de venir sur place étudier avec nous le problème et, malgré le manque de crédits, nous encouragea dans notre projet.

Nous décidâmes de courir le risque, puisqu'au pire, si le ministère ne suivait pas ses recommandations, nous étions sûrs d'obtenir au moins une subvention pour la partie théâtre.

Elle nous ouvrirait des emprunts; Louis Maguères qui partageait mon point de vue sur l'urgence de cette opération, commença par assurer un autofinancement important, en transférant sur celle-ci le prix de vente des terrains des anciens abattoirs, et en contractant des prêts pour assurer le démarrage des travaux.

La première pierre fut posée le vendredi 26 février 1965.

L'importance des édifices prévus ressortait des plans étalés sur le chantier pour permettre aux personnalités qui participaient à la cérémonie de se faire une idée de l'ensemble projeté.

Dans notre esprit, le P.A.C. devait répondre à un double but : culturel d'abord avec le théâtre, les galeries d'exposition, les salles de conférence, de musique, etc. agora ensuite avec des séminaires, des colloques, des congrès nationaux et internationaux.

A cet effet le Palais comprenait deux bâtiments.

Le premier dont la façade dominait la rade, se développait sur 3 300 m².

Il devait comprendre au niveau inférieur, une salle de 600 places à usage de théâtre d'essai et de conférences.

Les trois autres niveaux étaient réservés au théâtre de 1 100 places, qui, réalisé, apparaîtra aux spécialistes comme un des plus réussis de France, tant par sa scène et ses moyens techniques, que par son acoustique.

Au pourtour du théâtre se trouvaient — là encore aux différents niveaux — foyer, loges, bar, discothèque, bibliothèque, galeries de peinture, d'exposition, coins de repos...

Le deuxième bâtiment qui donnait sur la rue de Lyon et qui était relié au précédent par un passage couvert, devait comprendre de nombreuses salles à usage polyvalent. Il se développait sur environ 1 000 m².

Remarquablement décoré et aménagé, le P.A.C. lorsqu'il sera terminé et inauguré, frappera ses visiteurs par sa sobriété élégante, son confort et ses immenses possibilités.

Tous le considéreront comme une réussite exceptionnelle et un « instrument culturel » de grande classe.

La pose de cette première pierre, quelques mois après l'inauguration de l'auditorium de musique, marquait le renouveau culturel de Brest.

Elle couronnait l'effort entrepris pour lui donner dans ce domaine aussi son nouveau visage.

L'Ecole des Beaux-Arts, l'Ecole de Musique, la bibliothèque promue au rang de bibliothèque d'Etat, le Musée en voie d'achèvement en avaient marqué les progrès.

A grands pas, en quelques années, par cet immense effort, Brest avait conquis le droit de pénétrer dans le monde exaltant en même temps que mystérieux de la vraie liberté des hommes : la culture.

Certes, il lui restait à régler l'essentiel : la détermination d'une politique culturelle moderne, s'adressant à tous, refusant là encore la ségrégation de l'argent et les fausses élites.

La tâche ne sera pas facile !

Pendant plusieurs années — particulièrement celles qui précéderont la mise en service du P.A.C. — Brest tâtonnera au gré d'expériences dont certaines, comme l'office municipal de la jeunesse et de la culture, seront des échecs graves, mais ces péripéties franchies, Brest offrira aux siens — et aux autres — car son expé-

rience sera l'objet d'études à l'échelon national, une vie culturelle intense qui en fera une ville privilégiée en France.

Lors de l'inauguration de l'auditorium de l'Ecole de Musique, son Directeur avait formulé le vœu que grâce à l'équipement mis en place :

« Brest ait à l'avenir une vie culturelle très riche, la vie culturelle qui lui est nécessaire pour le mieux-être des siens, comme elle est nécessaire au développement de son université, pour tout dire, une vie culturelle digne de la grande cité qu'elle est déjà... »

De toutes mes forces, j'y travaillerai avec mes amis. Mais le visage d'une ville c'est aussi, à travers les structures d'accueil qu'elle offre, le cadre qu'elle sait et veut créer, ce je ne sais quoi qu'on appelle la qualité de la vie et qui fait qu'on est fier et heureux d'y vivre.

Bien que la lutte engagée pour permettre à Brest de survivre, puis de se développer, ait exigé la concentration de nos moyens et de nos efforts sur l'essentiel : le travail, une politique d'ensemble fut arrêtée et menée pour que ses habitants s'y sentent bien, et, l'aiment.

Ville sans jardins ni coulées de verdure, ville sans arbres, Brest offrait un aspect sévère et triste.

Il fallait y remédier !

En moins de quatre ans des milliers d'arbres furent donc plantés tandis que le plan « zones vertes et jardins » était lancé.

7 furent réalisées dans le centre, dans le même laps de temps : place de la Liberté, square Kennedy, Château, avenue Salaun-Penquer, cours d'Ajot, square Marc-Sangnier, Monument aux Morts.

Les « sections » ne furent pas oubliées, avec à Recouvrance les jardins des Halles et de l'îlot Fi, à Lambézellec, le très beau jardin de Kérinou.

Dans les quartiers de Saint-Martin, Saint-Michel, Sanquer, un écrin de verdure fut créé autour des églises, les places Maurice-Gillet et Sanquer aménagées. Ailleurs, la place de Metz, le jardin de la médecine du travail furent mis à la disposition de la population.

Cette politique se poursuivra sans désespérer au fil des ans et fera de Brest une des villes de France les mieux équipées.

De même, et malgré l'austérité budgétaire rendue nécessaire par la bataille vitale de la survie et du développement, la ville s'engagea hardiment dans un certain nombre de réalisations qui marquaient sa volonté de promouvoir une « cité humaine ».

Pour les personnes âgées — gage encore bien modeste de l'effort

considérable qui sera entrepris, elle construisit sans aide d'aucune sorte et de quiconque, un premier immeuble à Recouvrance, composé de studios réservés aux moins fortunés des vieux Brestois.

Pour les handicapés, et dans les mêmes conditions, elle permit par ses interventions, l'ouverture d'une première école pour les jeunes mongoliens.

Le « monde du travail » bénéficia également de son aide. Par le jeu des subventions votées par le Conseil municipal, des garanties d'emprunts qu'il accorda, un premier foyer de jeunes travailleurs fut ouvert tandis qu'était rendue possible la reconstruction de la « Maison des Amis du Peuple » qui abrita entre autres, deux syndicats ouvriers.

Les jeunes ne furent pas non plus oubliés avec la construction (par autofinancement) du P.L. Sanquer, l'amélioration du P.L. Recouvrance, la piscine couverte de l'avenue Foch, la salle Cerdan remise en état, trois gymnases, six terrains de volley, hand, basket, l'ensemble sportif de la rue de la Résistance, le lancement du port de plaisance, l'ouverture du centre de formation nautique, et j'en passe...

**

Cette transformation de Brest, marquée dans la pierre, les jardins, les zones industrielles, les usines, que sais-je encore... les statistiques, la démographie, les recettes budgétaires l'attestaient également.

La démographie d'abord !

Les recensements de 1954 et 1962, les estimations de 1965 permettaient de mesurer le bond en avant !

Fort de 110 953 habitants en 1954, Brest en comptait 142 836 en 1962 et atteignait 150 000 habitants en 1965 !

45 % d'entre eux avaient moins de 25 ans et 50 000 fréquentaient ses écoles, collèges, lycées, université !

Mais beaucoup plus important, ces mêmes recensements faisaient ressortir que la population active de la ville avait progressé de 24,79 % passant de 38 031 personnes à plus de 47 000 en 1962.

Il est vrai, comme les statistiques du service des affaires économiques le révélaient que l'effort d'industrialisation accélérât le mouvement.

Alors qu'en 1959 il n'existait aucune zone industrielle, fin 1964, 130 ha étaient à la disposition des entreprises.

Aux 30 ha de Kergonan I, s'ajoutaient désormais les 26 ha de Kergonan II, la zone industrielle de Kerstéria de 26 ha, affectée à la C.S.F., et les 50 ha en voie de réalisation de la zone portuaire de Saint-Marc !

A Kergonan I, 2300 personnes travaillaient dans les 29 entreprises en fonctionnement, tandis qu'au premier septembre 1964 la C.S.F. employait 778 cadres et ouvriers.

Dans le budget de la ville, la taxe locale perçue à l'occasion des transactions commerciales attestait, elle aussi, la profonde mutation économique de la ville.

De 1958 à 1962 cet impôt — véritable baromètre comme je l'ai déjà dit de l'activité économique — avait progressé de 54 % (6 410 000 F — 9 865 000 F).

En deux ans, 1963-1964, il passa brutalement de 9 865 000 F à 13 400 000 F, soit une augmentation record de 35 % !

Autre « signe » qui ne trompait pas : le développement de la ligne aérienne.

Les 8 636 passagers de 1961 étaient devenus : 12 318 en 1962; 14 384 en 1963; 17 441 en 1964 !

Ils confirmaient le démarrage industriel de Brest, encore bien modeste, certes, mais déjà certain !

Potentiellement, les engagements pris par les affaires implantées représentaient à terme — sans compter les négociations en cours — plus de 5 000 emplois industriels nouveaux, sur lesquels plus de 3 000 étaient déjà offerts.

La répercussion de ces créations sur le tertiaire (les économistes prétendent que pour un emploi industriel il y a création d'un emploi huit dans le tertiaire) permettait pour la première fois depuis la libération à ceux qui recherchaient du travail d'en trouver.

Pour autant, et de toute évidence, le problème de l'emploi était loin d'être réglé. Il faudrait des années pour y parvenir. Mais il était clair que désormais il était possible d'y parvenir... ce que personne ne croyait, n'osait espérer quelques années auparavant !

Les négociations en cours, les équipements qui se réalisaient, les jeunes générations patronales qui allaient prendre la relève avec un esprit nouveau et de grandes ambitions, le « monde ouvrier » qui en voulait, tout et tous en portaient témoignage...

**

L'attribution à Brest du « Grand Prix de l'Expansion » par la *Vie Française* — qui lui fut remis en septembre 1963 — confirmait, s'il en était besoin, cette immense mutation.

Olivier Guichard, alors délégué général à l'Aménagement du Territoire et à l'expansion régionale, tint, en cette occasion, à accompagner René Sedillot, Jean Choffel, Madame Didier — Lambert, P.D.G. de la *Vie Française*, Roger Auberti, président de l'Association française des Electriciens... afin d'en marquer l'importance.

Olivier Guichard !

Massif, avare de paroles, discret, voire secret, l'air éternellement bougon en même temps qu'ennuyé, mais à l'esprit vif, à l'intelligence fine, à la volonté tenace sous une apparence nonchalante !

Brest, sixième ville de France à recevoir cette distinction enviée entraînait désormais dans ses calculs et son soutien, non pas qu'il n'ait pas suivi jusqu' alors ses efforts avec intérêt, mais parce que c'était seulement maintenant que le « phénomène » pouvait compter dans les plans de l'Aménagement du Territoire.

Je profitai de sa présence pour lui dire nos inquiétudes. La France traversait, en effet, une crise grave, et le mouvement de décentralisation faisait les frais du « plan de stabilisation » mis en œuvre par Giscard d'Estaing.

Pour la Bretagne, qui se battait le dos au mur, et pour Brest, la crainte était que l'expansion ne soit cassée pour longtemps.

Je le lui dis franchement en même temps que notre angoisse devant la remise en cause de certaines décisions d'implantation, facilitée par les lenteurs administratives et l'inertie de l'Etat.

Il répondit par des chiffres afin de démontrer que la Bretagne occupait une place privilégiée quant aux investissements nationaux. Il termina par des paroles d'espoir. Il était évident pourtant — son ton, sa gêne le prouvaient — que nos craintes, il les partageait... même si les paroles de Jean Choffel, en conclusion de son discours :

« Le succès de Brest, c'est assurément celui du courage et de la foi, c'est aussi, c'est surtout une victoire de l'intelligence ! » marquait le renouveau de Brest.

Le courage et la foi face à une conjoncture nationale de plus en plus mauvaise, il en faudrait beaucoup !

L'imagination plus que jamais resterait nécessaire !

Mais ce courage et cette foi, ce qu'ils permettent, le Brest des premiers jours de 1965 en portait témoignage.

Malgré les nombreuses lacunes qu'on pouvait facilement y déceler, les difficultés, le sentiment dominant de ceux qui y revinrent à cette époque, après une plus ou moins longue absence, fut l'étonnement !

Ils avaient laissé une ville aux rues à peu près vides de circulation, et gardé l'image d'une cité trop largement conçue, hors des réalités.

Ils retrouvaient des artères qui s'animaient de la foule des piétons et du mouvement encore facile mais déjà certain des véhicules automobiles.

Le doute avait fait place non à la certitude, mais à l'espérance, une espérance concrétisée dans tous les travaux — et pour certains considérables — entrepris ou réalisés çà et là.

Si de toute évidence, rien n'était encore assuré, si tout était fragile, par contre la foi habitait désormais le cœur de Brest et des Brestois.

Tous se battaient !

Là où quelques années auparavant il n'y avait que des champs, des usines se montaient, des emplois étaient offerts.

Si à l'exception de deux ou trois d'entre elles qui en méritaient vraiment le nom, les autres s'apparentaient plus à des ateliers, les unes et les autres étaient le signe, attendu si longtemps en vain que la fatalité économique n'est qu'un mauvais alibi !

Le port qu'ils avaient connu désert, à peine reconstruit, s'étendait vers l'est. L'université qu'ils avaient espérée était désormais une réalité bien tangible, comme les liaisons aériennes auxquelles personne ne croyait avant de très nombreuses années !

Ce Brest-là était désormais un Brest de vie !

Avec d'énormes problèmes, et au fond du cœur un reste de la peur et du doute qui le tenaillaient depuis si longtemps !

Mais ce n'était plus, y compris dans son aspect, le Brest désempéré qu'ils avaient quitté !

La prise de conscience en était générale, de l'homme de la rue au chef d'entreprise. Les formations politiques elles-mêmes, ne le contestaient plus. L'« opposition » au conseil municipal ne parlait plus de « divorce sur le fond » mais de « divergence » sur les méthodes. Hors de l'assemblée, les Communistes en étaient réduits, compte tenu du consentement populaire à la politique définie et menée tambour battant, à ne critiquer pour tout potage, que l'augmentation des impôts. La S.F.I.O. — le Parti Socialiste de l'épo-

que — déchirée entre l'unité de la gauche et une alliance possible avec nous, s'interrogeait sur sa participation à ma prochaine municipalité.

Francis Le Blé, Arnault, Robert Gravot, entre autres, vinrent à plusieurs reprises en discuter dans mon bureau. Le temps où, dans leur journal, le Maire était traité « de jeune présomptueux » était passé. Il est vrai que depuis plusieurs années, mon indépendance à l'égard du Pouvoir, et les résultats obtenus sur le plan local, avaient permis, aux uns et aux autres de se rendre compte que lorsqu'il s'agissait de Brest, les étiquettes politiques ne comptaient pas pour mes amis et moi.

En 1962, lors des Législatives que l'U.N.R. devait gagner, rompant avec la discipline départementale, les sections socialistes l'avaient marqué en décidant de me soutenir au second tour.

« ...il faut voter pour le candidat républicain le mieux placé, et pour cela faire abstraction des différences et oppositions secondaires, en l'occurrence; il faut donc voter à Brest pour Georges Lombard.

« Les sections S.F.I.O. de Brest sont convaincues que cet appel sera entendu et compris par tous les Brestois soucieux de l'avenir de leur ville et par tous les vrais républicains. »

Quoiqu'il en soit, je leur expliquai ce que nous voulions faire durant le second mandat que nous avions décidé de solliciter et, leur offerts de nous rejoindre et de travailler avec nous à la réalisation de nos projets pour Brest.

Ils répondirent par l'affirmative, mais furent finalement désavoués par leurs sections dans des conditions encore mal éclaircies.

Francis Le Blé vint me l'indiquer, le visage encore plus triste que d'habitude et l'amertume au cœur, sachant que cette décision, les Brestois ne la lui pardonneraient pas des années durant.

Le Brest des premiers mois de 1965 — mutation peut-être la plus extraordinaire — avait, en effet, dépassé le stade des querelles politiques; son choix était Brest, et non plus la lutte en faveur de telle ou telle idéologie.

L'U.N.R. qui ne l'avait pas compris en fit l'amère expérience, comme les socialistes et les communistes qui s'étaient finalement retrouvés au nom de l'unité sur une même liste, lorsque les Brestois s'exprimèrent à l'occasion des municipales de Brest de mars.

Brest voulait vivre !

Brest pour la première fois depuis longtemps croyait !

Indicible moment que celui-là !

Toute une ville enfin rassemblée renouait avec les grandes heures

de son histoire pour se forger un avenir à la mesure de sa volonté de dignité !

Qui n'a pas connu cette période, ne l'a pas vécue, peut difficilement s'imaginer ce qu'elle représentait de victoire sur soi-même, de détermination farouche, d'acceptation de dépassement.

Le cri d'une dame d'un certain âge — adversaire résolue — apprenant le résultat des élections municipales, remportées au premier tour et à la majorité absolue par ma liste, mieux qu'un long discours le traduit par son dépit et son amertume.

« Un maire orgueilleux pour une ville orgueilleuse ! »

Quel étrange mot que celui-là, aux facettes si diverses !

Mais quelle magnifique formule !

Rendre à Brest son orgueil, et le posséder pour Brest, et faire que chacun des siens le porte dans son cœur comme une espérance, et l'alimente de ses propres efforts, quelle justification !

Et quel renouveau !

Le plus capital : celui des esprits !

Oui, le Brest de 1965 avait retrouvé le goût de la lutte, celui des décisions hardies, des énergies convergentes !

Remontant le long chemin de son histoire, une nouvelle fois il refusait la fatalité, l'acceptation, le renoncement.

Il choisissait de combattre...

Et en toute connaissance de l'enjeu, du temps qu'il lui faudrait pour parvenir à la gagner, des heures dures, des moments difficiles à traverser, des tentations à surmonter !

Et de l'incommensurable détermination dont il lui faudrait faire preuve pour bousculer les habitudes, détruire les idées toutes faites, intéresser les autres : l'Etat, le monde industriel, l'Europe, le moment venu, à cette ville ignorée, en tout cas méconnue, encore assistée, pour qu'elle prenne sa véritable dimension, à l'échelle de la mer qui la baigne.

Logtemps encore, il ne s'agirait que d'un rêve.

Mais au fil des jours, palpitant de la vie des hommes, de leur raison, de leur certitude, pour peu qu'ils soient tenaces et demeurèrent unis, l'aube concrétiserait le songe de la nuit !

Ces années que nous venions de vivre, avaient permis d'en jeter les premières bases. Restait à poursuivre la réalisation, de toutes les conditions permissives, conditions *sine qua non*, le moment venu, du grand « décollage ». Il y faudrait beaucoup de labeur et non moins de peine.

Mais la route était maintenant tracée.

1965 en portait témoignage !
 Hier, ville défaite, oubliée, ruinée, elle « existait » aujourd'hui !
 Reconnue comme deuxième pôle de la Bretagne, soutenue par le monde paysan et la Bretagne occidentale, qu'elle avait retrouvée elle affirmait sa vitalité et son courage !

L'université était désormais chez elle.

L'avion la reliait à Paris.

Les zones industrielles s'y multipliaient.

Des emplois y étaient créés.

La mer, elle la jouait avec la réparation navale, l'océanologie, tandis que sous les yeux des siens et des autres elle se dotait des moyens et des équipements d'une grande ville.

Dur combat que celui-là, et, toujours recommencé, mais combat exaltant !

De la survie, elle était au renouveau !

Du doute sur ce qu'il fallait faire, elle était passée à une politique hardie, nouvelle, moderne, y associant étroitement son agglomération, le Nord Finistère, la Bretagne tout entière.

Elle savait les chemins à prendre, si elle en mesurait les difficultés, les obstacles.

Le reste — qui pouvait être, serait peut-être son drame — n'était qu'une question de temps.

Transformer les conceptions de Paris, bousculer ici les habitudes, léser là des intérêts égoïstes, tendre la volonté de tous, accepter les sacrifices, imposer l'effort, pendant combien de mois, d'années le tolérerait-elle ?

C'était son secret...

CHAPITRE VI

LE LIVRE D'HEURES

Enfant, j'ai souvent entendu mon père regretter que les événements que chaque famille connaît ne soient pas consignés — génération après génération — dans une sorte de « livre d'heures ».

Mieux que des ouvrages savants sur le passé, ils livreraient dans la lumière crue de la vie quotidienne, les peines, les succès, les progrès des hommes et permettraient de comprendre leurs réactions face à tel ou tel événement.

Au moment de terminer ce premier tome des « Notes pour servir à l'histoire de Brest », je me suis souvenu de cette réflexion. J'ai pensé que ce livre ne serait pas complet s'il ne nous permettait pas de feuilleter ensemble les pages richement illustrées, consacrées aux hommes éminents et parfois exceptionnels que Brest a reçus durant cette période ainsi qu'aux grands moments qu'elle a vécus.

L'attitude de la cité en ces occasions — Fierté, Joie, parfois Regret et même Colère, jamais Indifférence — constitue au surplus, tant de raccourcis saisissants d'un état d'esprit évoluant au fil des ans, qu'il m'est apparu nécessaire d'écrire ce dernier chapitre.

Il commence en juin 1959 par une courte page qui touche presque au rêve, un rêve rempli de noblesse et de générosité.

Elle relate brièvement le séjour de Paul Boncour, ancien président du Conseil, venu présider chez nous l'Assemblée générale de l'Association française pour les Nations Unies.

Cheveux coiffés à la romantique à une époque où on les portait courts, blancs comme neige, la voix forte malgré ses quatre-vingt-six ans, ne perdant pas un pouce de sa taille, il ne cessa de parler

de paix, de sa foi dans les organisations internationales et du « vrai destin » de la France qui est de réveiller « l'espoir des hommes ». Il y fallait du mérite ! Car la foi qu'il exprimait, il l'avait servie en vain au temps de la S.D.N., et malgré les vicissitudes de l'histoire, le dernier conflit mondial, la guerre froide, il voulait encore y travailler à travers l'O.N.U., une O.N.U. déchirée à laquelle personne ou presque ne croyait !

Ce rêveur, désarmant et agaçant pour certains, dangereux pour les autres, honni par beaucoup, considéré comme un fou par le plus grand nombre, m'émut par la sincérité de sa conviction.

On y retrouvait un soupçon de Proudhon, une forte dose de 1789 — dans l'accent, le souffle, le style — un amour profond de la France — une France intemporelle, conscience du monde — une pensée généreuse et vive.

Le tout donnait à l'homme son charme chaleureux...

Les trois pages de 1960 sont toutes différentes.

La première est enluminée du faste somptueux de la liturgie catholique. Et quelle liturgie ! Le sacre d'un évêque !

Trois cents prêtres, onze évêques, l'archevêque de Rouen, Monseigneur Martin, le Cardinal Roques, les autorités civiles et militaires, une foule innombrable de fidèles et de curieux y participent.

Il est vrai que l'élu est le curé-archiprêtre de Saint-Louis et que Brest n'a jamais vécu, tout au long de son histoire, semblable cérémonie.

La vaste nef de Saint-Louis est archi-comble lorsque Monseigneur Pallier — l'élu — entouré de N.N.S.S. Fauvel et Mazé, s'agenouille face à son consécrateur l'archevêque de Rouen dont il va devenir l'auxiliaire.

Le sacre commence, ou plutôt son prélude, avec l'interrogatoire de l'élu, et sa réponse émouvante dans sa magnificence humble et sincère.

« Oui, je veux de tout mon cœur consentir et me soumettre à tout. »

La première partie de messe est alors célébrée, fervente, éclaboussée comme d'autant de lumières par la joie des chants, le chatoiement des couleurs — des aubes blanches des prêtres au violet des princes de l'Eglise — la gravité du recueillement et la beauté ordonnée du rite.

Après l'évangile — contraste voulu entre la pompe romaine triomphante d'allégresse et le lourd fardeau qu'un homme accepte

— l'élu se prosterne sur les marches de l'autel, tandis que débute et se poursuit la litanie des saints.

C'est maintenant — et vraiment — le sacre !

Tout d'abord l'imposition des mains.

Le nouvel évêque agenouillé, le livre des Evangiles tenu ouvert sur ses épaules prie, tandis que le consécrateur lui touche la tête des deux mains.

Ensuite, et alors qu'éclate le *Veni creator*, ce sont les onctions de la tête, des mains, puis la bénédiction, la tradition de la crosse, de l'anneau, des évangiles.

« Recevez ce bâton, symbole de l'office du pasteur pontifical... »

« Recevez cet anneau, symbole de la fidélité inviolable avec laquelle vous devez garder l'épouse de Dieu qui est la Sainte Eglise... »

« Recevez l'Evangile, et allez l'annoncer au Peuple qui vous est confié, car Dieu a la puissance de vous donner toutes les grâces dont vous avez besoin pour le faire avec fruit... »

Après le baiser de paix, la messe reprend.

Jusqu'à ce qu'à son issue, le nouvel évêque parcoure mitre et crosse en mains pour la première fois, l'église et donne sa bénédiction épiscopale.

Dans la foule, sa mère...

Dehors, des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, joyeux et graves pour lui faire un long cortège jusqu'au presbytère, et ensuite jusqu'au lieu de la réception offerte en son honneur...

Redoutable assemblée, que celle de ces princes de l'Eglise ! l'esprit de finesse y est roi !

La Normandie recevant en don un Breton comme évêque, contre les deux Normands donnés à la Bretagne, l'un à Rennes, avec le Cardinal Roques, l'autre à Quimper, avec Monseigneur Fauvel, fournira le thème des discours !

Les variations seront infinies, les traits spirituels, le tout pétillera d'esprit ! sans que pour autant l'émotion soit absente.

« Vous remarquerez, dira Monseigneur Pallier dans son allocution, à la fin du repas en commun, que jusqu'à présent, je n'ai pas parlé de ma famille.

« Cela m'est impossible, physiquement impossible... vous m'en excuserez... merci Maman ! »

Les deux autres pages de cette année-là seront marquées de la liesse populaire et du faste militaire et civil qui sied pour la réception d'un Premier ministre et du Chef de l'Etat.

C'est en juillet que Brest recevra le premier, en septembre le second.

Juillet 1960 ! Le Premier ministre rend visite à Brest pour magnifier l'amitié franco-américaine !

Le motif ?

L'inauguration du Monument Américain détruit pendant la guerre et reconstruit.

Celle-ci se situe dans le cadre d'une semaine franco-américaine dont le prétexte est le jumelage de Denver, capitale du Colorado, et de Brest.

Le 11 juillet au soir, c'est la réception de la délégation de Denver conduite par Ben Stapelton, le fils de l'ancien maire qui me rend la visite officielle que j'ai faite quelques mois auparavant à sa cité. Le lieu de rencontre est fixé à hauteur du Pavillon du Syndicat d'Initiatives, à l'angle de la place de la Liberté et de l'avenue Clemenceau.

Il est six heures du soir.

Une foule dense, chaleureuse s'entasse sur les trottoirs, derrière les barrières qui la canalisent.

Elle applaudit à tout rompre lorsque la clef symbolique est remise au Président de la délégation de Denver, en témoignage d'amitié.

Cette bonne humeur joyeuse, l'amitié qu'elle exprime — et qui ne se démentira pas durant toute cette semaine — étonnera nos hôtes, civils et militaires qui, par milliers, fouleront notre sol à cette occasion... comme vingt-quatre ans après le lecteur de ces lignes !

Le 12 juillet, après les 21 coups de canon tirés pour saluer la terre, une escadre américaine composée du croiseur « Newport-news » et des destroyers « Ault » et « Putnam » prend poste dans le port de guerre, non loin de l'escadre légère et du « Clemenceau ».

Le 14 juillet, devant des milliers de Brestois massés de part et d'autre du Cours d'Ajot, la revue militaire traditionnelle regroupe, sous les acclamations de la foule, la musique américaine, les Midshipmen, une section de « marines », deux compagnies de matelots, la musique de la flotte, une compagnie du 71^e R.I., trois bataillons de « marines », etc. L'après-midi, au même endroit, est inaugurée la rue de Denver, précédemment rue du Cours d'Ajot.

Le 15, c'est l'arrivée du ministre américain de la Marine, et de l'ambassadeur des Etats-Unis.

A l'Hôtel-de-Ville, en fin d'après-midi, ce dernier donnera

connaissance d'un message du Général Eisenhower, Président des U.S.A.

« Brest ! Denver !

« Ces deux villes tiennent une place toute spéciale dans mon cœur. Je me souviens avec gratitude de l'hospitalité et des services rendus par la ville de Brest durant la dernière guerre.

« Comme ville de mon épouse, Denver est pour moi un nom tout particulier... »

Le lendemain à onze heures, se posaient à Guipavas les avions transportant le Premier ministre et sa suite.

Le cortège de voitures officielles les conduisant de l'aéroport à la sous-préfecture, parcourut les 12 à 13 km les séparant, sous les applaudissements et les vivats.

Tout au long de la journée, d'ailleurs, les « vive Debré » et les « vive De Gaulle » retentirent sur le passage du Premier ministre.

Personnage fascinant que Michel Debré !

Travailleur acharné, digne de figurer parmi les grands commis de l'Etat, par ses qualités d'intelligence, de cœur, d'entreprise, il restera une énigme pour beaucoup. Après avoir bâti une constitution destinée — dans l'interprétation qu'il en donnait — à doter la France d'un gouvernement fort et d'un Président de la République garant et arbitre des destinées du Pays, il renoncera à jouer le rôle qui aurait dû être le sien.

Il ravalera sa fonction, malgré l'article 20, à celle de premier des ministres d'un Président de la République tranchant souverainement de toutes les grandes questions et souvent des autres.

Par son attitude, son choix, il permettra la mise en œuvre d'un système tout différent de celui ratifié par les Français. Le vrai pouvoir siègera à l'Elysée et non à Matignon !

Il y sacrifiera sûrement ses combats et ses rêves...

Il en supportera le poids comme d'autres les remords, malgré le renforcement d'abord, puis l'acceptation par le pays de cette République qui n'avait plus rien à voir avec celle proposée en 1958. Le prix en sera, pour lui, l'Algérie.

Il le cachera en se réfugiant toujours davantage dans l'excès.

Cherchera-t-on un jacobin ? Il le sera plus que les autres, avec des gestes trahissant ses cauchemars.

Pendant longtemps, comme pour conjurer le sort, il exposera à Matignon le Traité d'union de la Bretagne et de la France !

Les généraux d'Alger déclencheront-ils un putsch ? On le verra apparaître de nuit à la télévision, pâle, défait, mal rasé, pour conjurer les Français de se rendre « en voiture, à bicyclette, ou

à pied » dans les aérodromes afin d'empêcher les parachutistes révoltés d'atterrir en France !

L'Histoire apprendra qu'à ce même moment la rébellion mourait de sa belle mort !

Oui, étrange Michel Debré !

La chaleur de l'accueil que lui réserva Brest, l'avait détendu — dans la mesure très relative où il était capable de se décriper.

Le programme très chargé ne nous laissa pas grand temps — sauf à table et en voiture — pour bavarder. Il me fit cependant un numéro de charme.

Parlant de Brest, il la plaignait de l'instabilité municipale qu'elle connaissait depuis la libération.

« Il ne tient qu'à vous, conclut-il, d'y mettre fin. Si vous le voulez, vous garderez votre mairie. »

Sous-entendant manifestement que la condition résidait dans « l'union avec l'U.N.R. »

Il le marqua d'ailleurs très nettement en recevant officiellement les représentants de cette formation politique dès son arrivée à la sous-préfecture.

Le procédé me choqua, venant d'un Premier ministre en visite officielle et alors que tous les corps constitués, et nos hôtes américains faisaient salon en attendant qu'il daigne se souvenir d'eux.

Comme un peu plus tard, durant un trajet, je lui exposai mon étonnement que le gouvernement n'ait pas profité des grands bouleversements que la France venait de connaître, pour décider d'un régime nouveau pour les maires des grandes villes.

« Le système actuel les condamnant à être parlementaires, ou réservant leurs charges à des hommes libres de toute occupation, soit par richesse, soit par l'âge (droit à la retraite) ce qui est particulièrement anti-démocratique. »

Il me répondit qu'il partageait mon avis, mais que Guy Mollet s'était opposé à l'institution d'un statut pour les maires des grandes villes, statut qui leur aurait permis de se consacrer à plein temps à l'action municipale et d'avoir les contacts nécessaires avec les grandes administrations nationales, sans pour autant être dans l'obligation de briguer un mandat législatif.

Aujourd'hui encore, le problème n'est toujours pas réglé !

La cérémonie d'inauguration du Mémorial Américain ne manqua pas d'une certaine grandeur.

Deux tribunes drapées de bleu et constellées d'étoiles avaient été dressées de part et d'autre du monument pour les officiels. Devant elles, se tenaient à droite, un détachement de marins fran-

çais de la goélette « Etoile » et le drapeau de l'Ecole Navale; à gauche des sections de marins américains, et le drapeau des U.S.A., tandis que les musiques française et américaine étaient placées aux deux extrémités. Face au monument plusieurs rangées de chaises pour les invités. Derrière, la foule, sympathique, vibrante, dense...

Quatre discours devaient être prononcés.

Le premier le fut par l'ambassadeur des Etats-Unis, Monsieur Amorez Houghton. Le second par moi-même, les deux autres par le secrétaire d'état à la marine des U.S.A., et par le Premier ministre français.

Pour ma part, et afin de ne pas gêner le chef du gouvernement, j'avais décidé de rappeler qu'à travers l'histoire des deux pays, Brest portait témoignage d'une amitié séculaire.

A l'ambassadeur qui avait lu un message du Général Eisenhower, je répondis donc :

« S'il est dans l'histoire des nations des lieux qui semblent prédestinés à marquer, dans la vie de chaque jour, les liens qui les unissent, Brest est un de ces lieux.

« Car Brest, depuis des siècles, porte témoignage de l'alliance que les hommes de cette terre, épris de liberté, conclurent avec ceux de la noble Amérique.

« D'ici partirent, en effet, il y a longtemps, au péril de leur vie, les garçons de Jean-Baptiste Donatien de Vimeu, comte de Rochambeau, les marins de De Grasse et, avant eux encore, ceux de la frégate « Sensible » et ceux de la « Belle Poule », et ceux de l'escadre que menait d'Orvilliers.

« Ici arrivèrent 137 ans plus tard, les soldats de Pershing, escortés, défendus par les hommes des destroyers et de tous les navires de la flotte des Etats-Unis... leur combat comme le combat des nôtres était celui de la liberté...

« Leur histoire est une longue et belle histoire : celle d'hommes qui voulaient vivre en paix, parce que c'est seulement dans la paix que les nations s'honorent, mais qui ont dû, mais qui ont su consentir jusqu'au sacrifice suprême lorsque d'autres ont prétendu asservir la liberté.

« La liberté ?

« Elle est ici chez elle. Tous ses soldats y ont passé et, à travers les siècles, qu'ils viennent de la terre de France ou de la lointaine Amérique, ils s'y sont reconnus.

« Royal deux-ponts en habit blanc, grenadiers coiffés du bonnet d'ourson, officiers portant les plus grands noms de France :

Montmorency, Noailles, Chartres, Custine, marins héroïques ayant nom : Guichen, du Couédic, de Ternay, Lamotte-Picquet, de Val-longue, et Lauzun et vous marins de Nilson, matelots des yachts Corsaire et Aphrodite, qui les premiers déployèrent à Brest le pavillon étoilé, soldats habillés de kaki aux coiffures si typiques, oui vous êtes les témoins d'une même amitié et d'un même idéal, comme nous sommes la preuve aujourd'hui que cette amitié-là et cet idéal étaient plus forts que le temps... »

Au secrétaire d'Etat à la marine militaire américaine qui déclara :

« Lorsque nous contemplons cette stèle dédiée aux actes héroïques des marins pendant la 1^{re} guerre mondiale, nous ne pouvons ignorer les exploits magnifiques de ceux qui naviguèrent, combattirent et moururent pendant la 2^e guerre mondiale.

« De même, nous ne pouvons oublier... l'atmosphère pleine d'embûches du monde d'aujourd'hui. Une atmosphère qui, une fois de plus, exige les efforts suprêmes des peuples aimant la liberté et désireux de la préserver coûte que coûte.

« En parlant des rapports entre la France et les Etats-Unis d'Amérique dans leur effort commun pour préserver la cause de la liberté, le Président De Gaulle disait à Washington en avril dernier : « Dans la grande partie qui s'engage, rien ne compte davantage pour la France, que la résolution, la raison, l'amitié du grand peuple des Etats-Unis.

« Le peuple américain pense de même en ce qui concerne la France... »

Michel Debré répondit par un discours qu'on ne peut relire aujourd'hui sans un certain « étonnement ».

Dans son style si particulier, saccadé, voire haché, abordant les problèmes politiques après avoir rappelé le sens de la cérémonie, il s'écria, en effet :

« A cette première et émouvante évocation, ce monument doit en ajouter une autre; que les français, que les américains ressentent jusqu'au fond d'eux-mêmes la solidarité qui ne doit pas cesser de les unir !

« Cette solidarité s'exprime en termes politiques, je veux dire qu'il est difficile de concevoir que les Etats-Unis puissent vivre en paix si cette partie de l'Europe où nous sommes est profondément troublée, pas plus d'ailleurs que la France et cette partie de l'Europe ne pourraient aisément conserver leur tranquillité et leur liberté si les Etats-Unis étaient touchés par des troubles profonds. Il y a, en effet, dans la nature des choses une unité Atlantique qui crée

un lien politique au sens le plus profond du terme entre les peuples qui vivent sur ses rives, quelque soit la distance que la géographie a mis entre elles. ... Nous sommes en 1960. A-t-on toujours compris les lendemains de la seconde guerre ? Apprécie-t-on exactement les nuages qui menacent de nouveau ?

« Quand on imagine ce que recèlent désormais les orages de la guerre, avec quelle ardeur il convient d'éviter que la foudre ne tombe sur notre pauvre tête... Il nous semble parfois que la pensée comme l'action des nations occidentales n'arrivent ni à se consacrer, ni à se coordonner et que cette faiblesse est pour une large part responsable de notre impuissance devant les forces du mal. Cependant, nous n'avons pas le droit, et de tels monuments nous le rappellent, de nous laisser aller. Nous ne pouvons admettre ni que l'humanité soit vouée à la destruction, ni que les forces du droit, les espérances de liberté soient bafouées par les tyrannies et les barbaries. Le devoir des hommes de gouvernement, celui des citoyens, est d'unir leur volonté pour mettre une force toujours plus grande et une toujours plus grande clairvoyance d'action au service de la patrie, au service de la civilisation, au service de l'humanité.

« ... Ah ! que les peuples des Etats-Unis et de France s'entendent, et qu'en même temps ils s'entendent avec les autres nations animées elles aussi, de la même foi et de la même volonté.

« Cette union bien comprise, bien dirigée, ouverte à tous les peuples de bonne volonté pour sauver notre monde, notre siècle, la liberté ! »

A 16 h 35, le Premier ministre qui avait pris place à bord du « Cantho » allait présider à la première revue navale organisée à Brest depuis la libération.

Le temps était magnifique et les vingt bâtiments devant lesquels le « Cantho » allait défilier resplendissaient sous le soleil.

Sur chacun d'eux les équipages étaient alignés à la bande. A l'avant, la garde saluait du clairon la marque ministérielle. Sur chaque navire, le grand pavois était hissé.

Le Premier ministre, de la passerelle supérieure du « Cantho », gardée par deux hallebardiers, saluait de la main les navires qui lui rendaient les honneurs et dont deux, le « Guichen » et le « Newport News », bâtiments amiraux de l'escadre légère française et de la force navale U.S., canonnèrent à son passage.

Des rampes bordant l'arsenal, des milliers et des milliers de personnes suivaient, enthousiastes, le spectacle.

Ils se retrouvèrent aussi nombreux le soir, sur la place des Fusil-

lés, pour assister au concert et au feu d'artifice clôturant cette semaine franco-américaine. L'atmosphère était de liesse en même temps que bon enfant.

Comparée à celle qui régna lors de la visite officielle du Général de Gaulle, troisième et dernier grand événement de 1960, elle reste dans ma mémoire, sans commune mesure avec le spectacle que Brest allait offrir.

C'est le mercredi 7 septembre que le Président de la République vint à Brest. Il m'avait annoncé son voyage lors de la réception offerte traditionnellement aux membres du Parlement lors de la session de printemps.

« J'irai chez vous en septembre, Monsieur le Député-Maire. »

Je venais à peine de le saluer, de m'incliner devant Madame de Gaulle, dans le salon de l'Elysée où ses hôtes — l'un après l'autre — lui étaient annoncés par un huissier à la voix de stentor, et entendu le fameux « content de vous revoir ».

En costume civil foncé, avec derrière lui et Madame de Gaulle, à plusieurs pas, un ou deux de ses collaborateurs, plus statue du commandeur que jamais, impressionnant d'aspect, aimable pourtant et tout naturellement attentif, il reprit :

« Oui, vous avez bien entendu, j'irai chez vous dans les tous premiers jours de septembre... »

Il devait arriver par avion. Finalement, c'est en train spécial qu'il fit le voyage... les prévisions de la météo l'y ayant forcé... à tort !

Un immense tapis rouge avait été déroulé sur le quai et à l'intérieur de la gare.

Il était en tenue kaki. Le ciel était lumineusement pur, à peine bordé de quelques nuages blancs.

Une foule innombrable, jamais vue, massée tout autour de la place, sur les échafaudages des immeubles en construction et même le long du boulevard Gambetta d'où elle ne pouvait pratiquement rien voir, attendait, trépignante d'impatience.

Lorsqu'il apparut, l'enthousiasme éclata, indescriptible. Tout un peuple criait sa joie, sa reconnaissance, ses espoirs en scandant à en perdre le souffle, le nom du chef de l'Etat.

Souriant, il salua la foule du geste très ample qui n'appartenait qu'à lui, les deux bras levés comme en signe de victoire.

Après avoir passé en revue un détachement de fusiliers-marins, il se dirigea vers les milliers de spectateurs qui depuis des heures et des heures — véritable marée humaine — l'attendaient, pour serrer — avant de gagner la sous-préfecture où le Conseil et les

anciens maires étaient réunis — les mains qui se tendaient vers lui.

Debout dans la voiture pour ce premier et court trajet, il remerciait des acclamations par de grands gestes des bras, murmurant sans arrêt « merci ! oh ! merci ! ».

A la sous-préfecture, il fut accueilli par les Bagads de Saint-Marc et de Brest-Ar-Flamm.

Après la présentation des membres de l'Assemblée municipale, dans « le compliment d'usage », je lui parlai de Brest qui avait pu changer de visage, mais dont l'âme était restée semblable à celle de la cité qui, en 1940, avait refusé avec lui de renoncer à l'Espérance ! »

J'ajoutai :

« C'est que le peuple de cette ville, qui a la mer comme horizon, n'a jamais accepté — pas plus dans la guerre que dans la paix — de cesser de se battre pour assurer à tous ceux qui le composent la dignité, sans laquelle les hommes libres ne sauraient vivre.

Hier, aux heures les plus noires de notre histoire, il donna tout, et sa vie, et ses biens, pour l'honneur et la liberté de la nation. Aujourd'hui, haut lieu de courage et de foi, après l'avoir été de la souffrance de la patrie, il lutte pour forger un destin à la mesure des hommes qui, dans un élan magnifique, reconstruisirent, plus belle, plus grande, la noble et fière cité qui constitue leur petite patrie. Vous allez parcourir dans un instant, mon Général, quelques artères de cette ville, que vous verrez aussi de la mer, lorsque le « Clemenceau » sur lequel flottera votre marque, quittera le port.

Cette rade magnifique que vous connaissez déjà, cette reconstruction grandement réalisée qui fait de Brest une ville élégante, cette position unique au carrefour de l'Europe, et de toutes les routes maritimes du monde, justifieront, j'en suis persuadé pour vous, cette conviction de tous les Brestois, qu'ici se trouvent des richesses économiques d'importance nationales... »

Rapidement, j'exposai alors les efforts accomplis pour conclure :

« Les gens d'ici... sont prêts une fois de plus à participer de tout leur cœur, de toute leur force, de tous leurs moyens, à la grande œuvre de paix que constitue le développement d'une région, la création d'une richesse nouvelle, car ils savent que c'est ainsi que les hommes s'honorent.

« Leurs armes qui portent la légion d'honneur, la croix de guerre et la médaille de la résistance que vous allez leur remettre aujourd'hui, attestent qu'ils n'hésitent jamais à faire leur devoir, plaçant par dessus tout la fidélité à la mère-patrie.

« Vieille cité du Ponant, tant de fois blessée, mais toujours valeureuse, voilà Brest, la ville qui vous accueille, et salue en vous, et à travers vous, la France. Vive la République ! Vive la France ! »

A ce discours le Général devait répondre comme seul de Gaulle savait le faire :

Mots simples, ton majestueux.

La presse rapporta que j'avais donné tout au long de cette première partie de la cérémonie des signes d'émotion, hésitant une ou deux fois sur l'identité des conseillers que je présentai.

Elle ajouta que j'avais ému le Général par la manière dont j'avais prononcé mon discours.

Toujours est-il que commençant le sien par le très protocolaire « Monsieur le Député-Maire », il s'arrêta un instant comme pour biffer la formule et la remplaça par un « Mon cher Lombard », forme rarement pour ne pas dire jamais utilisée par lui.

Puis il parla de Brest, pendant la guerre, de ce Brest vers lequel souvent ses pensées convergeaient.

« Mais aujourd'hui, ajouta-t-il, Brest est une ville nouvelle et je sais ce qu'elle représente sur mer. Ses ambitions je les comprends et je les partage.

« Dans cette ville doivent apparaître et apparaîtront de grands foyers d'activités nouvelles. Certes, il est inévitable qu'il y ait quelques problèmes, quelques rides à la surface, en particulier en ce qui concerne les hommes et les femmes; bref, pour ce qui s'appelle le social. Mais ce problème trouvera lui aussi sa solution.

« Je vois ici l'avenir de la France s'élever au-dessus de son passé en gardant la flamme et la tradition de nos aïeux, mais sans en garder la cendre. »

Il signa alors le livre d'or, y jetant :

« A Brest, renouvelée en toute confiance ! »

Comme nous avions pris de l'avance sur l'horaire, le Général, le préfet, le sous-préfet, moi-même — et quelques membres de la suite — nous retirâmes dans un salon. Assis dans un fauteuil, le chef de l'Etat m'interrogea alors sur Brest, ses projets, les moyens financiers dont nous disposions. Les questions étaient précises, rapides, nombreuses, n'entraînant de sa part aucun commentaire. J'étais debout à ses côtés. Il se bornait à hocher la tête à chaque réponse que j'essayais de condenser, le plus clairement possible.

Dans le moment d'abandon, l'homme portait son âge. Les cheveux rares étaient blancs, le visage plissé, les épaules maigres, le ventre proéminent. Il avait des mains longues, soignées, fines, et je dirai, ne trouvant pas d'autre mot, « calmes », en ce sens qu'elles

n'exprimaient pas l'énergie et la volonté qui l'habitaient. Les yeux — petits par rapport au visage et enfouis dans des paupières lourdes — laissaient percer — quand il le voulait — les sentiments qu'il ressentait.

Telle quelle, la silhouette restait assez extraordinaire et donnait l'impression d'être « hors du temps ».

L'âge était là, mais l'homme en faisait son affaire.

Il ne le gênait pas, mieux ! il le servait, conférant au personnage une sorte de bonhomie majestueuse qui seyait à ses propos, leur enlevait ce qu'ils avaient d'arbitraire ou de théorique pour leur donner la marque de l'expérience et du bon sens. Tout en lui semblait dire :

« J'en ai vu tellement ! J'ai eu affaire à tant d'hommes, d'événements graves, dramatiques, tragiques même, qu'aujourd'hui, en cette fin de vie, je suis certain de ne pas me tromper lorsque je vous dis... »

A dix heures trente, le cortège officiel se reforma pour parcourir la ville avant de se rendre place des Fusillés où le Général de Gaulle devait me remettre officiellement la médaille de la résistance durement gagnée par Brest, puis prononcer un discours « de portée nationale ».

Tout au long des six kilomètres de parcours, il salua — comme il l'avait fait de la gare à la sous-préfecture — la masse des Brestoïses accourus pour l'acclamer.

Debout dans la voiture, le visage souriant et rajeuni, se tournant tantôt à droite, tantôt à gauche, il levait en direction de la foule, ses bras, murmurant à l'intention de tous les mêmes mercis que j'avais entendus et que j'étais le seul à nouveau à pouvoir entendre.

Et ce fut l'arrivée sur la place des Fusillés, face au Château... et l'explosion des 50 000 personnes qui l'y attendaient.

Le Général se dirigea vers le podium saluant les drapeaux des associations patriotiques, serrant les mains de ceux qui les portaient, au milieu d'un délire d'ovations.

Au pied du podium, le Général épingla sur le coussin que je lui présentai la médaille de la résistance.

« Monsieur le Député-Maire, je vous remets cette médaille de la résistance que Brest, cette grande, belle et courageuse cité a vraiment bien gagnée. »

Toujours sous les vivats et les cris frénétiques de « de Gaulle ! de Gaulle ! », il gagna alors l'estrade, se découvrit, cependant qu'une immense clameur montait de la foule grouillante.

Au pied de la tribune présidentielle, avec à ma droite Raymond

Triboulet, ministre des Anciens combattants, à ma gauche, Pierre Messmer, ministre des Armées, j'avais tout loisir pour observer la foule.

Jamais je n'en ai revu une semblable !

Jamais depuis, je n'ai connu enthousiasme aussi déchaîné !

C'était comme une tempête de joie, une explosion d'espérance brutalement libérée !

Le seul mot qui vient sous ma plume pour décrire cette rencontre est « communion ».

Elle fut particulièrement nette lors du discours.

« A Brest, on ne se laisse pas prendre aux lamentations... »

Ces premiers mots prononcés d'une voix encore enrouée mais sur un ton à la fois de certitude, d'évidence, de satisfaction, déclenchèrent une immense clameur d'approbation joyeuse et fière; mais lorsque avec art fut brossé le tableau d'une situation permettant :

« ... au chef de l'Etat de conduire l'Etat, au gouvernement de gouverner, au Parlement de légiférer, à la justice de rendre la justice, sans qu'il y ait de crise ruineuse et scandaleuse, où se battaient tant de notables, de représentants d'intérêts ou de maîtres de la presse... »

L'ovation interrompit l'orateur. Les « vive de Gaulle » remplirent la place, les bras se levèrent au-dessus des têtes pour former des V, dans un tumulte aussi indescriptible que celui qui salua les propos sur l'Algérie et la France, son rôle et sa place dans le monde...

« ... comment, disent certains, est-il possible pour l'Algérie que la France ne cède ni aux complots, ni aux menaces de ceux qui voudraient l'annexer à leurs intérêts, ou, à l'opposé, qu'elle ne cède pas aux mises en demeure de ceux qui voudraient qu'on leur livrât en toute propriété l'Algérie et pourquoi faire ?

« La France dit aux Algériens : l'Algérie est à vous. Discutons ensemble. Tout ce qu'elle demande, c'est qu'avant d'entrer dans la salle, on ait déposé son couteau... »

« La France a choisi une fois pour toute d'être la France et j'invite tout le monde à s'en accommoder. Si j'avais un doute sur l'avenir de notre patrie, je l'aurais perdu ce matin, car vous ne seriez pas là et moi non plus. »

La « Marseillaise » reprise en cœur par 50 000 poitrines, les mouvements de foule pour le voir une dernière fois alors qu'en voiture il gagnait le port militaire d'où il devait embarquer à bord du « Clemenceau » à destination de Sein, son « compagnon », marquaient s'il en était besoin, l'adhésion de tous ceux qui étaient là

à l'homme nimbé de l'auréole de la légende qui venait, dans ses phrases, son style particulier, son ton inimitable, ses gestes mêmes, de leur offrir une part de rêve. De leur rêve informulé...

D'autres demain — les historiens, voire les sociologues — diront si le souvenir de la guerre, son refus d'accepter la défaite dont tant, pour ne pas dire presque tous, s'étaient accommodés, l'abandon du pouvoir et les longues années solitaires à Colombey, peuvent expliquer ce phénomène, avec l'inquiétude du lendemain, la lassitude d'un régime politique aux jeux stériles, la grisaille de la vie quotidienne...

Pour moi, témoin fidèle, je rapporte ce que j'ai vu ce jour-là, comme je rapporterai le moment venu, ce que j'ai constaté en 1965, 67 et 69, lors des dernières visites qu'il rendit à Brest en qualité de chef de l'Etat. Ce qui est sûr, c'est que l'émotion joyeuse de tous était visible en ce jour de septembre.

Brest venait de lui accorder le triomphe du cœur !

Après beaucoup d'autres villes, elle lui avait signifié son abandon confiant, sa volonté de le voir prendre en mains le destin du Pays, de l'assumer dans la plénitude d'un pouvoir jamais accordé depuis la monarchie ou l'Empire, à un homme.

Le lendemain, et alors qu'il quittait le Finistère, je me rendis à Morlaix — sa dernière étape dans le département — pour le saluer.

Il se montra particulièrement aimable.

Prenant congé, il abandonna le ton officiel pour me dire, me regardant droit dans les yeux :

« Il faut que nous nous revoyons tous les deux, Lombard. »

L'homme me fascinait par tout ce qu'il représentait et ce qu'il avait incarné pour moi durant la guerre. Une extraordinaire aura émanait de lui, faite de majesté, d'un violent orgueil de la France, du caractère historique de son action passée, de la manière dont il abordait les problèmes qu'il avait en charge. Il ne ressemblait à aucun autre. Il était marqué par la grandeur, et la solitude était son royaume. Mais ce que je voyais à l'Assemblée, ce que je découvrais tous les jours un peu plus des conséquences de sa politique, la propre idée que je me faisais de la France, des institutions qu'il lui fallait, ne me permettaient pas de céder à l'élan du cœur.

Bien plus tard, au cours d'une longue conversation à Rennes avec le colonel Remy, évoquant ces sentiments que l'un et l'autre éprouvions, ce dernier me dit :

« Je ne réponds pas à ses invitations, car si je le revoyais... »

Plusieurs « événements » marquèrent aussi l'année 1961.

Deux d'entre eux en font avant tout une année « Marine Natio-

nale » avec la pose de la première pierre de l'Ecole Navale, et le lancement de la « Résolue » destinée à remplacer la « Jeanne-d'Arc » dont le moment venu elle prendra le nom.

C'est le ministre des Armées, Pierre Messmer qui présida à ces deux cérémonies.

Le troisième que j'ai déjà relaté, marque sur le « plan civil », une étape essentielle de la renaissance de la ville, avec l'inauguration de la nouvelle mairie par Giscard d'Estaing.

Celui qui allait devenir Président de la République n'était encore que secrétaire d'Etat aux finances.

Physiquement, il avait déjà son allure d'aujourd'hui.

Grand, mince, le cheveu rare, la bouche longue et épaisse, la démarche rapide en même temps que souple, il donnait l'impression d'un homme sûr de lui.

Servi par une remarquable intelligence et une extraordinaire mémoire, il présentait avec une rare clarté et une logique hors pair, les problèmes les plus ardues. Son don de simplification lui permettait de les rendre clairs aux profanes. Le tout était du grand art.

Mais, défaut de ses qualités, à travers ses propos, ses démonstrations plus brillantes les unes que les autres, l'homme — de chair et de sang — ne percevait pas.

Ceux qui l'écoutaient le traduisaient — en même temps que leur étonnement admiratif — par un « quel cerveau ! » qui voulait tout dire.

Son air jeune et sérieux à la fois les séduisait pourtant.

Dans le troisième tome de cet ouvrage, nous retrouverons Giscard d'Estaing candidat à la présidence de la République. Ce sera l'occasion de compléter ce portrait à peine ébauché... et de conter par le menu la naissance des R.I. brestois à l'occasion des élections municipales de 1971 !

Sur la cérémonie proprement dite, je n'ajouterai rien à ce que j'ai déjà écrit, sinon qu'elle procura à ceux qui y participèrent une ineffable joie.

De manière tangible, les brestois pouvaient mesurer avec la mise en service de leur Hôtel-de-Ville, le chemin parcouru sur la voie de la résurrection.

Pour tous, il constituait une récompense en même temps qu'un symbole, une victoire sur la folie des hommes, et affirmait la volonté de la cité de poursuivre sa longue marche, vers la dignité.

Les autorités religieuses assistèrent à la cérémonie.

... Et pourtant la mairie ne fut pas bénie. Le clergé ne le souhaitait pas, même dans le cadre d'une cérémonie sans faste et discrète.

Il est vrai que quelques années plus tard, sous la pression de certains éléments du clergé et de laïcs, l'évêque de Quimper dut renoncer à poser la première pierre de l'église du Bouguen — à Brest-Bellevue — jugées par ses jeunes prêtres et ceux qui les entouraient, trop « triomphaliste ».

Il est vrai encore que les plans de la ZUP durent être modifiés, l'école libre prévue se trouvant à proximité de cette église, « ce qui aurait pu gêner les fidèles » ... comme avec beaucoup de peine le chanoine que l'évêché m'avait délégué me le dit :

« Nous pensons, ajouta-t-il, lui qui n'en pouvait mais !!! que le mieux serait de trouver un emplacement à l'écart... »

Mais revenons au 20 juillet 1960 et à la Marine nationale. Ce jour-là fut pour elle un grand jour, même si pour Brest il eut un arrière goût de regret mêlé d'amertume.

C'est toujours un événement que la pose d'une première pierre, surtout lorsque la construction des bâtiments qu'elle annonce concerne une école du renom de l'Ecole Navale !

Mais comment les brestois auraient-ils pu ne pas sentir un petit pincement au cœur, alors qu'abandonnant le plateau de Saint-Pierre, elle « émigrerait » de l'autre côté de la rade, à Lanvéoc-Poulmic ?

Le Premier ministre devait en personne présider à la cérémonie. Au dernier moment les événements de Bizerte — que les tunisiens attaquaient — l'obligèrent à se décommander.

Le ministre des Armées le substitua.

Il atterrit à Lanvéoc-Poulmic vers 11 heures, une pléiade d'amiraux s'y pressaient : Cabanier, Ortoli, Jubelin, Moreau, Dervo, Suquet, Bailleux, Touraille, Sourisseau, sans compter les Ingénieurs généraux Le Puta, Gisserot, Guy Dutilleul.

A leurs côtés, trois généraux : De Larminat, Alix et Gauthier, les parlementaires, les autorités civiles, une foule d'invités... tandis que sur le plan d'eau de l'Ecole évoluaient — pour le plaisir des yeux — toutes voiles dehors, « l'Etoile » et « la Belle-Poule », les deux goëlettes de l'Ecole Navale.

Cérémonial purement militaire, sobre mais ne manquant pas de grandeur, le ministre fut salué par la « Marseillaise », avant de passer en revue les élèves ainsi que les professeurs civils et militaires.

Puis il approcha du muret où il devait « officier ».

Là, s'armant d'une truelle, il scella avec dextérité dans la pierre le traditionnel parchemin.

Pour la petite histoire, ce faisant il aida à travestir la vérité

puisque le texte — que la Marine n'eut pas le temps de modifier — portait :

« Cette pierre a été scellée le 20 juillet 1961 par Monsieur Michel Debré, Premier ministre, en présence de... »

Puis avant d'assister à la remise du drapeau aux « Fistots », il gagna la tribune drapée de tricolore d'où il prononça un bref discours exaltant les missions de la marine et le rôle de ses officiers :

« Le service de la France vous imposera de dures épreuves, physiques et morales, des responsabilités qui iront s'alourdissant au fur et à mesure que vous vous élèverez dans la hiérarchie. Il ne vous donnera pas la richesse, car on ne s'enrichit pas au service de l'Etat, mais il vous donnera j'en suis sûr, la joie, la fierté, et peut-être même, pour quelques-uns qui sont aujourd'hui dans vos rangs et qui sauront s'en montrer dignes, la gloire et la grandeur. »

Les invités regagnèrent Brest à bord du « Cantho » afin de participer à la deuxième cérémonie prévue : l'inauguration de la stèle à la mémoire de l'équipage du sous-marin « Narval » et de son commandant, François Drogou qui devait avoir lieu après le déjeuner officiel à la résidence du Préfet Maritime.

Je profitai de la traversée de la rade pour m'entretenir avec l'amiral Ortoli du sort de l'ancienne Ecole Navale, remise déjà partiellement en état.

Ces magnifiques bâtiments, vastes et spacieux, méritaient d'être utilisés à la formation, non seulement de mousses mais des jeunes gens se destinant à la carrière militaire.

L'amiral Ortoli le pensait et y travaillait. Il me demanda mon concours qui lui fut acquis.

Son action permit d'obtenir la création du collège naval.

L'inauguration de la stèle du « Narval » dans le jardin créé devant le château avait attiré une foule dense malgré un imposant et tatillon service d'ordre.

La cérémonie se déroula en deux temps.

Le premier, très spectaculaire, requit l'aide de 300 jeunes mousses et d'une centaine de vétérans pour mater le menhir — amené de l'arsenal — et incliné de 15°. Il y eut ensuite la bénédiction du menhir puis les discours.

Bien entendu, la ville se trouva très étroitement associée à cet émouvant hommage rendu à ce sous-marin disparu en opération en Méditerranée et qui était l'un des trois premiers navires à avoir rallié la France libre.

Où, mieux qu'à Brest — « Berceau de la marine, comme devait

le dire Pierre Messmer, ville qui toujours a chéri les marins plus que toute autre ville » — le monument aurait-il pu être édifié ?

Un défilé clôtura cette journée, que marqua également la distribution d'un tract hostile à la politique du gouvernement rédigé par la C.G.T., la C.F.T.C. et des syndicats d'exploitants agricoles du Nord-Finistère.

Brest ne réouvrit son livre d'heures qu'en 1963.

Cette année-là fut tout d'abord marquée par les cérémonies de jumelage avec Plymouth. La grande ville anglaise qu'illustra sir Francis Drake — le vainqueur de la grande Armada — y fut représentée par une délégation à la tête de laquelle se trouvait le lord-maire Pattinson.

Homme affable, à l'humour délicat, il sut avec son épouse, conquérir le cœur de ceux qui le reçurent. Tant que la Grande-Bretagne possédera des serviteurs de cette qualité — malgré les difficultés qu'elle traversera, et Dieu sait si elle en connaît ! — elle surmontera les problèmes qui l'assaillent.

La deuxième page écrite sur le livre d'heures concerne l'inauguration du collège scientifique universitaire par Christian Fouchet, alors ministre de l'Education nationale.

Elle eut lieu le 26 octobre.

Christian Fouchet arriva dans la matinée par la route et consacra ses premières heures brestoises à visiter, comme nous l'avions demandé, le lycée de Saint-Marc qui, à l'époque, était installé dans des baraques vétustes, indignes de l'Education nationale au sens élevé du terme.

Il fut accueilli à la mairie où la ville le recevait à déjeuner dans le salon Richelieu, vers 13 heures, après un court arrêt à la sous-préfecture où il accorda audience aux parents d'élèves.

Nous eûmes droit pendant tout le repas à un fond sonore provenant de la manifestation organisée par les parents d'élèves, la C.G.T., la C.F.T.C., le P.C., et j'en passe... au parking Clemenceau d'abord, puis à la Maison des syndicats, pour protester contre la politique scolaire du gouvernement.

Une grève scolaire — suivie à plus de 90 % dans le primaire et le secondaire — avait d'ailleurs été lancée.

A la fin du repas, j'en expliquai en quelque sorte les raisons dans le discours que je prononçai pour remercier le ministre de sa présence à Brest à l'occasion d'une journée capitale pour elle.

Après avoir dit le grand merci de la cité et de son maire au recteur Le Moal et à l'Université, me retournant vers le ministre, je lui indiquai les difficultés que nous connaissions :

« Parlant du primaire, il faut rappeler que les effectifs atteignaient en 1948, 8 543 enfants. En 1954, le chiffre passait à 14 048 pour atteindre, en 1957, 16 983, et à cette rentrée scolaire 20 397 élèves.

« 674 classes, soit 453 de plus qu'en 1947, abritent cette population scolaire, mais un grand nombre de celles-ci se trouvent dans d'anciens groupes scolaires vétustes, sinon hors d'usage.

« 226 d'entre elles sont des constructions provisoires dont 90 encore cette année viennent d'être montées pour permettre la destruction de baraques remontant à la libération...

« Un effort continu et considérable est donc nécessaire.

« Malheureusement, cet effort, la ville ne peut l'accomplir seule. Depuis la libération, il a été investi plus de 5 milliards d'A.F. dont 3 ont été apportés par la ville sous forme de créances de dommages de guerre et de ressources nouvelles. Ces dernières représentent à elles seules plus d'un milliard sept cent millions de francs. Encore ce chiffre porte-t-il uniquement sur les travaux proprement dit... Comment dès lors ne pas comprendre le désarroi et la crainte des parents brestois ? Quoi de plus légitime que leur volonté de tout faire pour que leurs enfants reçoivent dans des locaux dignes de leur usage, l'éducation qu'il leur faut ? Une telle situation suppose, pour faire face aux besoins immédiats, la construction de 200 classes en dur en 1964... »

Je terminai mon allocution en lui demandant son aide.

Christian Fouchet, l'homme politique peut-être le plus raillé par la presse satirique et d'opposition, fit part avec une sincérité évidente, des sentiments que sa visite du matin lui avait inspirés.

« Ce que j'ai vu dans la matinée, et, particulièrement au lycée annexe de Saint-Marc, est, j'en conviens, très en retard. C'est pourquoi je désire vous parler de la responsabilité que les problèmes de l'Education nationale imposent à ceux qui en ont la charge... De ce qui sera fait dans les années à venir dépend l'avenir de la France. Mais la situation actuelle de l'enseignement provient-elle d'une grave maladie de l'Education nationale ou d'une carence des pouvoirs publics ?

La réponse est simple : il s'agit en premier lieu d'une maladie de croissance. Elle est grave, parce que cette croissance a été extraordinaire. Nous touchons bientôt 50 millions d'habitants et tout a éclaté devant la vague démographique que personne n'attendait. »

Il dit tout cela « profondément », jouant avec ses lunettes qu'il ouvrait et fermait avec application, se tournant vers les uns et les autres.

Après quelques secondes de silence, il reprit :

« Les chiffres que vous avez donnés, Monsieur le Maire, et qui font de Brest un des exemples les plus typiques de France, on les retrouve dans tout le pays, où l'on ne compte pas moins de 11 millions d'élèves.

« Ces deux vagues — démographique et scolaire — ont créé un problème extraordinairement difficile à résoudre.

« Il faut d'abord de l'argent. »

Il replia les branches de ses lunettes, les fit passer d'une main dans l'autre, comme pour souligner l'importance du propos, et enchaîna :

« Le gouvernement en donne à l'heure actuelle : on consacre près d'un milliard par jour à l'Education nationale dont le budget a été considérablement augmenté puisque, de 9 % il est passé à 16 % du budget total du pays.

« C'est peut-être insuffisant dans l'immédiat et il est facile de dire : « Pas de canons, des écoles ! » Mais la France a aussi besoin de se défendre, car il faut qu'elle reste en paix, qu'elle soit un grand peuple en paix. Tout se tient... »

Sa conviction était manifestement totale. Elle ressortait du ton, des mimiques du visage, des sourcils qui se fronçaient, des traits qui se figeaient.

Il était aussi manifestement malheureux de ce qu'il avait vu le matin. Il tint à le dire en conclusion de son discours :

« Néanmoins, j'ai pris conscience du retard que vous connaissez sur le plan des enseignements primaire, secondaire et technique. Je promets de me pencher tout spécialement sur ces problèmes qui m'ont beaucoup frappé au cours de mes visites et en particulier au lycée de Saint-Marc. »

Il fut poliment applaudi, mais lorsque nous quittâmes la mairie, un des invités, traduisant le sentiment de la quasi-unanimité me dit :

« Attendre que nous arrivions à 50 millions de français pour se rendre compte que notre démographie pose un problème scolaire, il faut le faire comme disent les enfants ! »

« L'avouer aussi, glissa un autre... »

Pour l'essentiel, il tint parole et permit de lancer rapidement la construction du lycée de Saint-Marc qui, aujourd'hui est un des beaux lycées de Brest.

A 15 h 30, le ministre et son cortège arrivèrent au C.S.U.

Trois discours furent prononcés dans le grand amphithéâtre par le recteur Le Moal, le doyen Martin, le ministre, la leçon inaugurale étant confiée au professeur Peltier.

Le recteur plaida une fois de plus la cause de Brest demandant l'inscription des crédits nécessaires à la réalisation de la 2^e tranche du C.S.U. Il ajouta :

« Vendredi, le Conseil de l'université de Rennes a décidé de reprendre avec l'administration centrale et les autorités municipales les pourparlers interrompus pour doter Brest d'une Ecole de Médecine. »

Le ministre lui répondit favorablement, puis faisant écho à ses propos sur le rôle de l'université, il le rejoignit dans la définition qu'il en donna :

« ... certes, il y a des habitudes à changer.

« Tout le monde en est d'accord : désormais, c'est de la qualité de notre enseignement supérieur que dépend l'avenir du pays. Pourquoi cacher que c'est du nombre de docteurs-ès-sciences qu'on pourra juger si la France décline ou si elle sera dans dix ans, un grand pays ? Certes, encore, l'enseignement supérieur constitue un « appareil » qui coûte cher, mais si l'on va au fond des choses, en fait, il rapporte. »

Parlant de l'avenir, il ajouta :

« En 1970, 1 % de la population française sera dans les facultés. C'est dire la tâche immense qui nous attend, les problèmes qu'il faudra affronter. Ils devront être résolus dans la grande tradition d'humanisme et de liberté qui est celle de l'université française... »

1968 est passé sur tout cela...

L'inauguration proprement dite eut lieu immédiatement après la leçon inaugurale. Elle consista, pour le ministre, à couper le ruban tricolore qui barrait l'escalier d'honneur et à dévoiler la plaque du hall destinée à rappeler l'événement.

Regagnant ma voiture, je m'arrêtai quelques instants pour saluer deux professeurs, Yves Le Gallo qui œuvra si efficacement pour permettre à Brest de devenir ville universitaire, et Eugène Bérest que je connaissais à peine à l'époque.

Yves Le Gallo, l'air grave, me dit tout à trac :

« Vous êtes un des grands maires de Brest. »

Géné, j'esquissai un pâle sourire. La part qu'il avait prise dans la naissance de l'université brestoise avait été capitale. Je le lui rappelai, ajoutant que je souhaitais que des hommes comme eux acceptent de prendre en 1965 leur part de responsabilités muni-

cipales. Eugène Bérest, pas plus qu'Yves Le Gallo ne répondirent. 1965 était encore loin.

Dans la voiture qui me conduisait à la Mairie, je revoyais leurs visages à l'un et à l'autre : celui de Le Gallo, trapu, carré, vraiment Breton; celui de Bérest, plus doux, moins marqué, plus interrogatif...

Ce fut ma première rencontre avec celui qui allait devenir plusieurs années après mon Premier Adjoint, avant que je lui demande de prendre, en 1973, les fonctions de maire, moi-même occupant celles de président de la Communauté Urbaine dans des conditions que je relaterai dans le troisième tome de ce livre.

1964 fut marquée par une visite princière : celle du prince Albert de Belgique et de sa femme la princesse Paola, puis par le jumelage de Brest avec Tarente et Kiel, enfin par la visite du Commissaire Général au Plan, Pierre Massé.

Le couple princier passa 48 heures à Brest à l'invitation du Préfet Maritime, l'amiral Amman.

Il arriva le 20 mai, et jusque dans la soirée où il se rendit à l'Hôtel-de-Ville, la journée fut « militaire » pour le Prince.

A 18 heures, Albert de Liège et sa femme gravirent les marches du perron d'honneur de la Mairie, salués par la foule nombreuse qui avait envahi les jardins de la place de la Liberté. Une fois de plus — vieille tradition ! — la venue de membres d'une famille royale entraînait joie et sympathie. La Princesse était charmante, il est vrai, et sa jeunesse, comme celle de son mari, rayonnante.

Ma femme était à mes côtés et offrit à la Princesse, après la visite de l'Hôtel-de-Ville, et au cours d'une réception agréable parce qu'intime, une poupée de Pont-Aven. Je remis pour ma part au prince Albert, la médaille d'argent de la ville.

Le lendemain, Paola fut l'objet, alors qu'elle sortait de chez un antiquaire de Landerneau, d'une ovation de la part de la foule, qui, ayant appris sa présence, s'était regroupée devant la boutique.

Cette gentillesse spontanée les toucha tous les deux comme la leur nous alla droit au cœur.

Le 1^{er} août eut lieu la cérémonie de jumelage de Tarente et de Kiel avec Brest. Le lord-maire de Plymouth y assistait également.

Le Maire de Tarente, Guiseppe Conte, arriva à bord de l'« Indomito » de la Marine de guerre italienne.

Le président du conseil de Kiel, Monsieur Koster par avion.

La cérémonie proprement dite se déroula dans la salle des conférences de l'Hôtel-de-Ville en présence de toutes les autorités civiles

et militaires. Nous avions voulu donner un maximum d'éclat à l'événement, afin d'en souligner la profonde signification.

En ce premier août, en effet c'étaient les représentants et les responsables des quatre grands ports de guerre de l'Europe qui se trouvaient réunis à Brest. Dans chacun d'entre eux avaient été forgés les navires qui devaient s'affronter lors du dernier conflit mondial. Chacun d'entre eux avait subi la guerre, ses ruines, ses deuils. Ils en étaient sortis meurtris dans leur âme, détruits dans leur corps. Tous, avec le même courage, avaient entrepris de relever les décombres, et surtout de bâtir un avenir différent.

Tarente, la première, avait réussi sa reconversion au service de toute l'Italie du sud. Kiel, Plymouth, Brest s'y essayaient avec plus ou moins de chance, mais avec la même volonté. Et cet effort commun pour échapper à une sorte de fatalité historique les unissait plus sûrement que les actes de jumelages échangés. Ils ne créaient pas des liens, ils les constataient. Ils ne proposaient pas l'effort à entreprendre pour que les citoyens des quatre villes — et parmi eux et avant tout les jeunes — apprennent à se connaître, et à découvrir qu'ils appartenaient à une seule et même civilisation, ils les organisaient.

Je le dis avec toute la foi dont j'étais capable :

« Pour les grands ports représentés ici qui, à travers le temps, ont construit les escadres de guerre, qui devaient s'affronter au cours de tant de conflits, la route de l'amitié et du devenir qu'ils veulent est une voie royale.

« Il est vrai que la mer qui borde leurs rivages a toujours appris à leurs enfants la dure mais magnifique leçon du courage, de la ténacité et de la loyauté, leur donnant plus qu'à d'autres le sens de la dignité et du progrès.

« La mer qui fut d'abord et avant tout la grande route de la connaissance des hommes et des nations, leur a appris aussi la solidarité, si elle leur a rappelé constamment que rien de grand n'est créé sans efforts et sans sacrifices.

« A cause de cela, plus que d'autres peut-être, ils ont senti après le dernier conflit mondial, qu'à travers tous nos pays en guerre, c'était l'homme, tel que l'Europe le concevait, qui était menacé, risquait de disparaître.

« En se jurant aujourd'hui foi et amitié, Kiel, Tarente, Brest disent — comme Plymouth, Coventry, Kiel l'ont dit — que le passé est révolu, que l'avenir s'appelle l'Union de l'Europe qu'il faut bâtir et que sur le plan qui est le leur, leurs citoyens ont décidé d'y travailler de toutes leurs forces, de toute leur volonté...

« Dans ce monde d'aujourd'hui, où la force et la menace commandent, les hommes réunis ici n'ont pas de haine dans leur cœur. Ils veulent la paix, mais ils la veulent dans la liberté, sans laquelle il n'y a pas de progrès possible.

« En s'unissant, ils le signifient, comme ils attestent que la civilisation qui est la leur, ne peut, elle aussi, prospérer que dans la mesure où les nations européennes seront demain l'Europe. »

Faisant écho à ces paroles, le président de Kiel, avec gravité, devait insister lui aussi, sur le caractère exceptionnel de cette cérémonie :

« En signant ce document de jumelage, nous espérons contribuer au rapprochement des peuples européens... C'est ici, au sein de la commune, que l'homme parle avec l'homme, que l'on se donne la main en voisin et en ami, que l'on trouve le plus facilement le contact personnel qui est nécessaire pour une vraie rencontre.

« Nous savons qu'au cours de la dernière guerre, la population de Brest a enduré des souffrances indicibles. Kiel aussi a beaucoup souffert. Si nous tendons la main aux Brestois, en signe d'amitié, c'est parce qu'une conception commune de la vie nous unit... »

« Pendant que les hymnes allemand et français s'élevaient dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Kiel, personne n'a douté de la sincérité des sentiments.

« Bien au contraire, nous avons pu ressentir pleins d'émotion et de gratitude, que la barrière qui, pendant des siècles, sépara nos deux peuples, avait disparu.

« Tous, maintenant, nous avons à fournir, — et nous devons fournir — beaucoup de pierres pour que cette Maison de l'Europe à laquelle nous croyons, soit fondée non seulement sur des données économiques, mais surtout sur des données politiques.

« C'est là que les villes, les communes ont une mission à accomplir : en reconnaissant l'identité de leurs conditions et en se rejoignant dans un travail commun... »

Le maire de Tarente, de son côté, déclara :

« Durant le dernier conflit mondial, nos deux cités ont vu croître l'importance de leurs fonctions de villes militaires, et c'est précisément pour cela qu'elles ont connu davantage de souffrances, de luttes et de destructions. De cette commune et douloureuse expérience nous devons garder un souvenir constant et respectueux pour ceux qui furent frappés dans leur personne et dans

leurs biens. En même temps, nous devons tout faire pour favoriser ce qui peut assurer la sauvegarde de la paix... La manifestation de jumelage d'aujourd'hui porte en elle cette signification profonde, comme un acte d'amour...

« L'acte de jumelage d'aujourd'hui est connaissance et confirmation de nos affinités. Il exprime de plus la ferme volonté de nos deux communautés de concrétiser sur un plan de vie commune et évoluée, l'aspiration de nos peuples à la paix enrichissante et à la liberté. »

Le cadre, la gravité du ton, le caractère solennel donné à la signature des actes de jumelage, impressionnèrent les participants et la Presse. Sortant des sentiers battus, Brest, Kiel, Plymouth, Tarente, en décidant de se reconnaître comme villes-sœurs, donnaient une signification profonde à cette cérémonie. Elles affirmaient une volonté, partagée par des millions d'hommes, même si elle allait à l'encontre des habitudes, des calculs, des intérêts traditionnels des Etats, de travailler à la construction de l'Europe. Elles n'ignoraient pas que le chemin à parcourir serait long, les obstacles difficiles à franchir, les égoïsmes nationaux — dans le mauvais sens du terme — nombreux. Mais elles savaient, et elles disaient hautement et clairement, que la paix, la liberté, l'indépendance, passaient par la construction, la défense et l'illustration de l'Europe.

Capitale de la grande Grèce, riche d'un passé millénaire, Tarente, comme Plymouth — symbole de la liberté et de la grandeur de la Grande-Bretagne — ou Kiel et Brest, berceaux des flottes allemande et française, se « reconnaissaient » pour le grand combat et l'immense espérance que représentait l'Europe, vieille terre pétrie par tant de malheurs, de folie, mais depositaire de la plus belle, de la plus noble civilisation...

Le 5 décembre 1964 Brest reçut pour la dernière fois officiellement, le Commissaire général au Plan, Pierre Massé, venu inaugurer l'usine Transocéan.

Le temps était maussade et l'inquiétude nous tenaillait. La France traversait un moment difficile. Pour lutter contre une inflation naissante — rançon d'un développement économique rapide — le gouvernement avait mis en œuvre le plan de stabilisation préparé par le ministre des finances, Monsieur Giscard d'Estaing. La Bretagne et donc Brest, le ressentait d'autant plus durement qu'il avait cassé l'expansion à peine amorcée. Les négociations en cours avec de grandes firmes industrielles qui auraient assuré le succès de la politique entreprise, avaient été reportées « à des temps

meilleurs ». L'Etat avait d'autres préoccupations que la Bretagne. Il ne s'en cachait pas.

Malheureux, Pierre Massé le reconnut...

« Si j'ai entrepris quelque chose pour vous il y a 4 ans, déclarait-il, c'est parce que j'ai trouvé chez vous une volonté égale à la mienne. Le récent débat sur le V^e plan à l'Assemblée Nationale, m'a donné l'occasion d'exprimer mon point de vue sur l'industrialisation du territoire français et l'attention particulière que je porte à l'animation de l'Ouest et de l'extrême-Ouest... »

Puis il ajouta :

« En vous écoutant, Monsieur le Maire, je me suis rendu compte que le tableau que vous avez brossé est fait de lumière et d'ombres. Laissez-moi vous livrer deux réflexions :

« La première, c'est que vous êtes dans une phase de consolidation qui présage, je l'espère, un nouveau départ.

« Cette phase est due à un ralentissement des investissements productifs, qui par la force des choses, a entraîné une diminution des décentralisations.

« La seconde c'est que dans les circonstances actuelles la France doit concentrer ses entreprises pour faire face à la concurrence étrangère. Notre économie nationale doit se placer au-dessus des contingences locales... »

Répondant à l'appel passionné que je lui avais lancé, il répondit :

« Bien sûr il est difficile ici de ne pas évoquer votre port en eau profonde. Nous avons d'autres camarades qui réclament... Mais dans la deuxième phase du plan... Bien sûr il y a le problème des communications... des investissements... »

« Toutes les fois que nous avons à donner une aide, notre cœur est partagé... Mais soyez certain que nous essayons de vous aider et je vous demande de croire que nous continuons à penser à l'avenir... »

Puis brusquement, la voix ferme, alors qu'il arrivait à la conclusion de son discours, comme pour échapper à sa propre inquiétude, il dit, détachant bien ses mots :

« Enfin et pour finir, laissez-moi vous rappeler les trois devoirs qui sont les vôtres : entreprendre, persévérer, réussir ! »

Son *non possumus* devant tant d'espoirs remis en cause, de toute évidence, le déchirait, mais il n'en pouvait mais...

Il s'opposa, à la fin du déjeuner, à André Colin, président du Conseil Général qui, en termes aussi passionnés que les miens, lui parla du Finistère, de ses problèmes, de son angoisse...

Le soir, à l'Hôtel-de-Ville, je lui remis la médaille d'argent de Brest sur laquelle nous avions fait frapper :

A Monsieur Massé, Commissaire Général au Plan,
Brest reconnaissante.

Ce geste l'émut visiblement. Il lui disait notre amicale reconnaissance pour ses efforts passés, notre confiance en lui pour le présent, notre espoir pour l'avenir dans une action que nous lui demandions de poursuivre.

Le préfet du Finistère, Monsieur Eriau, dans un dernier discours — manifestant une fois encore cet esprit d'équipe qui avait tant frappé quelques années auparavant — avec la même force que les élus, la même détermination lucide, fit le point de la situation finistérienne, qui exigeait — plan de stabilisation ou pas — que l'effort commencé ne soit pas abandonné.

Le Finistère ?

« Le plein emploi y est seulement apparent. 3 500 à 4 000 de nos jeunes sont condamnés chaque année encore à le quitter. Pour arrêter cette dramatique hémorragie, il faut prévoir et créer à temps les emplois nécessaires. Mais l'industrialisation ne suffit pas. Il faut que parallèlement soit résolu le problème des équipements dans les trois secteurs fondamentaux que sont : les communications, les écoles et le logement. »

Cette journée resta marquée dans nos cœurs de sympathie et de reconnaissance pour l'homme qui nous avait aidés, dans un moment crucial, à faire face à l'adversité et à la dominer, mais aussi de l'inquiétude et de la colère que faisait naître une politique remettant en cause les efforts entrepris.

Cette colère et cette inquiétude n'étaient pas égoïstes. Elles dépassaient de loin nos propres problèmes pour aller à l'essentiel.

La France n'avait rien à gagner à se couper en deux avec d'un côté la richesse, l'industrie, d'énormes moyens sur une aire géographique réduite, et d'autre part, sur un vaste territoire, la pauvreté, l'angoisse et le désespoir pour une forte population.

La toute-puissance de l'Etat, sa conception unitaire de l'intérêt du pays, sacrifiant les hommes et leurs provinces à « la lutte contre la concurrence étrangère », démontraient que la politique de développement régional — ce qu'elle représentait d'espoir pour les individus, d'harmonie et d'équilibre pour la Nation, en la circonstance, ne pesait d'aucun poids.

Le Commissaire général l'avait avoué en utilisant une formule lapidaire.

« En ce moment, notre pensée est surtout de ne pas soutenir des œuvres anti-économiques. »

Mais qu'est-ce qu'une œuvre économique ? ou anti-économique ?

Qui en juge ? Sur quel critère ?

La rentabilité immédiate ?

Qui à long terme en mesure le prix ?

Pour la Nation d'abord !

Pour les hommes ensuite qui la composent !

Et puis que pesait la Nation faite de la chair, du sang de l'espoir de tout un peuple, par rapport à l'Etat, entité abstraite s'il en est, lorsqu'un tel choix devait être fait ?

Les paroles d'espoir de Pierre Massé :

« Continuez à entreprendre. Persévérez et réussissez », n'étaient pas suffisantes pour que nous ne nous posions pas toutes ces questions.

La réponse ne pouvait pas être une acceptation, encore moins un abandon de notre combat.

Cette journée signifiait qu'un nouveau défi était à relever, que les années à venir seraient difficiles, qu'il faudrait repartir pratiquement de zéro pour bâtir l'avenir que nous voulions.

Il nous restait à décupler notre énergie, rendre encore plus farouche notre résolution.

Un « continuons » le traduisit.

Le moment de fermer notre livre d'heures est presque arrivé.

Il ne reste qu'une seule page à lire, mais quelle page ! Par le contraste qu'elle fait apparaître entre le voyage officiel du Général De Gaulle en septembre 1960 et celui qu'il rendit en février 1965 à Brest dans le cadre d'une « visite militaire ».

C'est le 15 février que le Général arriva en Caravelle pour cette visite qui devait le conduire de Camaret à l'Ecole Navale, et de celle-ci à la préfecture maritime.

Il traversa la rade à bord du dragueur « Colmar », salué dans la base de Lanvéoc-Poulmic par les escorteurs rapides « Le Breton », le « Champenois », et les dragueurs « l'Obélia », « Aconit », « Glycine » et « Eglantine ».

Par sept fois, les équipages à la bande poussèrent les cris réglementaires de « Vive la République », tandis que 21 coups de canon étaient tirés.

Le « Colmar » s'amarra sous le pont de Recouvrance.

J'attendais le Général devant le souterrain du château, en compagnie du sous-préfet Béziau et d'amiraux.

La cérémonie fut brève. Quelques mots de politesse de part et

d'autre, une conférence militaire attendant le chef de l'Etat et sa suite.

Pour marquer que la visite n'était pas rendue à Brest, le dîner offert à la résidence du Préfet Maritime ne comporta aucun élu.

Le départ du Général pour Coëtquidan eut lieu le lendemain matin à sept heures par train spécial.

Etrange séjour que celui-là par le déploiement de forces qu'il entraîna, les mesures maladroitement voire vexatoires dont Brest et les Brestois furent l'objet.

La ville fut quadrillée, les immeubles visités, la circulation interdite sur le pont de Recouvrance, tout contact entre la population et le Président empêché.

On retrouva des C.R.S. jusque sur les toits. Un certain nombre de Brestois furent « invités » à séjourner hors de Brest ou au Commissariat durant les quelques heures brestoises du Général De Gaulle : une soirée et la nuit.

Plusieurs parcours furent reconnus, dégagés, protégés, afin de garder secret le trajet que le cortège emprunterait pour aller de la Préfecture maritime à la gare.

La méfiance que révélèrent de telles mesures choqua tous les Brestois.

La crainte d'un attentat ? Du zèle intempestif ?

Toujours est-il que les Brestois qui voulaient voir ou acclamer le chef de l'Etat n'eurent droit qu'aux abords du pont et aux balustrades de la partie étroite de la rue des Français-Libres, lorsque par mer, il arriva dans la Penfeld.

Ceux qui entendaient protester contre la politique du gouvernement, à l'occasion de cette visite, ne furent pas mieux traités, alors que leur réunion se tenait devant la Maison des Syndicats.

Quelques 3 000 ouvriers rassemblés sur la chaussée pour entendre des orateurs protester « contre l'abandon de la Bretagne par le gouvernement », ou sa politique économique et sociale, virent d'importantes forces de C.R.S. arriver pour « dégager la voie » !

Au même moment, aux entrées de la ville, des barrages de gendarmes mobiles filtraient la circulation et refoulaient voitures et cars occupés par des paysans.

L'impression laissée fut désastreuse. Les uns — qui constituaient encore une immense majorité — déplorèrent l'arbitraire qui leur avait interdit d'approcher — même de loin — le chef de l'Etat, et les fouilles, les interdictions de circuler, de stationner, etc., qu'ils considérèrent comme abusives, et humiliantes. Pour eux ce qui venait de se produire à Brest était indigne de la considération

due aux citoyens. Les autres — adversaires résolus du régime — crièrent que la liberté d'expression — sinon la liberté tout court — était bafouée.

Tous furent marqués par l'événement.

Et angoissés !

Car aucun n'était capable de l'expliquer.

Que se passait-il ? Que signifiait-il ?

Le matin du 16, dans le hall de la gare, nous vîmes arriver un Général en grande forme. Il portait sa légendaire tenue, se montra aimable avec les uns, avec les autres, comme s'il n'était au courant de rien.

Et pourtant !

Que restait-il de ce voyage ?

Pour les rares Brestois qui purent, non sans mal et de très loin, l'apercevoir à sa descente à terre, l'image d'une haute silhouette kaki se détachant sur le bleu des uniformes des marins...

Le tout, du débarquement — avec le cérémonial traditionnel — à l'entrée des souterrains du château, ne dura pas cinq minutes.

Pour les autres, le sentiment dominant, fut que De Gaulle s'éloignait de la foule et qu'était fini le temps où dans la joie populaire, un peuple s'était reconnu dans son héros.

Avec cette dernière page de notre livre d'heures, pour cette période 1959-1965, c'en était une autre qui s'achevait également... une page de légende.

DEUXIÈME PARTIE

1962-1971

SI LE GRAIN NE MEURT...

Les Cahiers
Janvier 1972
N° 101

DE LA MER À LA COMBATTE

EN GUISE D'AVERTISSEMENT

Ce deuxième Tome des « Notes pour servir à l'Histoire de Brest » fait revivre six années qui s'inscrivent dans un contexte breton morose et une conjoncture nationale explosive.

Jusqu'au « Plan Breton » arraché en octobre 1968, la Bretagne restera rassemblée malgré les premiers craquements et les premières lézardes d'une société trop longtemps figée.

Après, la porte s'ouvrira aux vieux démons des luttes stériles, du déchirement et de l'incompréhension. Au terme d'une sarabande endiablée de procès d'intention, d'exclusives et de refus, ils briseront la fragile unité née de l'angoisse des années 50.

Au rendez-vous du malheur, « Bleus » et « Blancs » seront face à face.

Les derniers se verront — et sur quel ton ! — traiter de « notables » ! L'anathème les frappera, et ils seront flétris du mot de « trahison » !

Réponse du berger à la bergère, les autres seront accusés « d'irresponsabilité », et marqués, comme au fer rouge, du reproche sans pardon d'une Bretagne sacrifiée aux intérêts de leurs clans.

Dans cette atmosphère lourde, Brest, pour sa part à travers la S.E.M.E.N.F., le C.A.B.R.O., puis le C.E.L.I.B. aidera à ce que la Bretagne, dominant ses problèmes, refuse avec lucidité et courage, la tentation d'une « économie d'assistance au coup par coup » pour exiger la mise en place des infrastructures modernes terrestres et maritimes sans lesquelles le progrès économique n'est qu'un vœu pieux.

De toutes ses forces, elle participera à l'élaboration du « Plan Breton », à sa « popularisation », puis à son adoption par l'Etat.

Pour elle-même enfin, elle engagera l'essentielle bataille de la mer, tout en poursuivant ses efforts d'industrialisation et d'équipement.

Temps de labeur acharné, ces six années, la verront également poursuivre la recherche et l'étude de structures nouvelles propres à assurer, dans tous les domaines, un développement harmonieux et efficace de toute son agglomération.

Bref ! une nouvelle fois, pendant toute cette période, refusant la division, elle offrira le visage d'une cité se battant sans désespérer, malgré les échecs et l'insidieux progrès de la contestation, pour l'essentiel : la dignité des siens.



... Un bâtiment en fibro-ciment, doté d'un misérable péristyle abritait la Mairie en 1959... A droite, François Trébaol, 1^{er} Adjoint.



Mars 1959... La salle du Conseil lors du vote pour l'élection du Maire. Le futur Maire vote. A ses côtés Corentine Pirou et François Trébaol qui seront élus Adjoints quelques instants plus tard.

Représenter la Ville est un devoir. Le Maire et sa femme à la réception offerte en l'honneur de la délégation de Denver (U.S.A.) ville jumelle de Brest en juillet 1960.



L'aventure universitaire dont Brest avait rêvé commence. Le recteur Henry après la pose de la première pierre du C.S.U. provisoire.



L'ancien sénateur-maire de Brest, Yves Jaouen (2^e rang sur la photo) avec à sa droite F. Trébaol, à sa gauche Emmanuel Fouyet et Jean Mazé, adjoints en 1959.



Au bal de l'École Navale, la même année, l'amiral Jubelin, la Mairesse et M. Yves Jaouen.

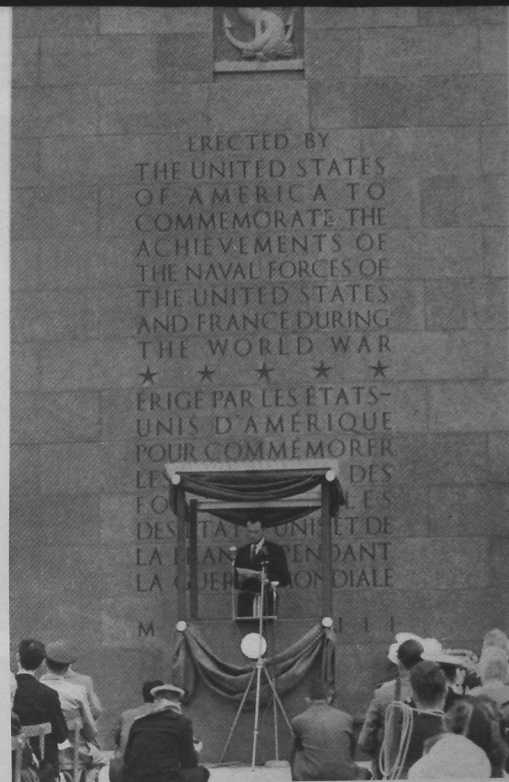




Le général de Gaulle épingle sur le coussin que lui tend le député-maire de Brest la médaille de la Résistance, durement gagnée par la Ville (septembre 1960).

Une foule jamais vue attendait le général de Gaulle à son arrivée à la gare de Brest.

Discours du député-maire à l'occasion de l'inauguration en juillet 1960 du Monument américain reconstruit.



Michel Debré, Premier Ministre quittant la cérémonie.



Le bureau du Maire dans la mairie provisoire.



Le bureau du Maire dans l'Hôtel de Ville reconstruit.



Les relations entre la Marine et Brest, sa cité-reine, sont privilégiées. Ici, le Maire rend visite à bord du Clemenceau, au capitaine de vaisseau Vilbert (1961).



L'amiral Amman dépose une gerbe au Monument aux Morts à l'occasion de sa prise de commandement (décembre 1961) de la II^e Région maritime.



Valéry Giscard d'Estaing, alors secrétaire d'État aux Finances signe le livre d'or de Brest après avoir inauguré la Mairie (décembre 1961).

Première communication avec Denver (U.S.A.) par satellite. On reconnaît sur la photo, assis dans un fauteuil, le président Pierre Stephan, sur le canapé le sous-préfet Feydel, et à gauche, M. Jaouen des P. & T. (juillet 1962).



Communication établie! Le maire de Brest s'entretient avec son collègue de Denver.



Visite princière à Brest. Paola de Belgique, le prince Albert, le Maire et sa femme gagnent les salons de l'Hôtel de Ville.



Inauguration des vedettes Bombarde et Cornemuse en juin 1965. A droite, l'ingénieur général Piquemal, « père » du Brest reconstruit. Au second plan, entre le Maire et lui, le sous-préfet Beziau. A gauche, le P.D.G. des Vedettes Armoricaïnes Le Bris.

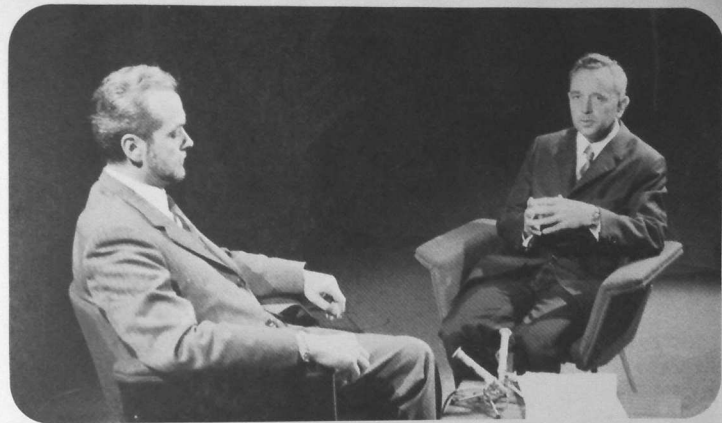
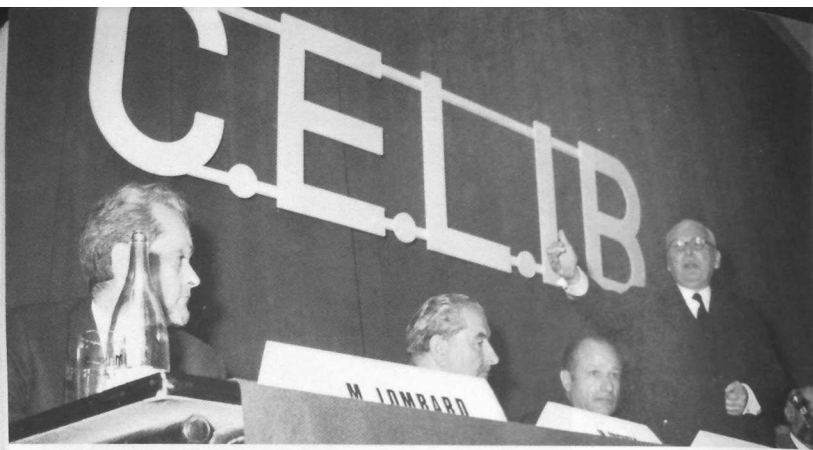


A Plymouth, le Lord-Maire présente au duc d'Edimbourg la délégation brestoïse. A côté du maire de Brest, on reconnaît François Trébaol, 1^{er} adjoint, MM. Lucas et Dagorn, adjoints.



Le 28 juin 1963, le maire de Brest pose la première pierre de la ZUP en présence de l'ingénieur Piquemal, de Charles Desbureaux, directeur de l'office H.L.M. (derrière le Maire).





A Pontivy, en novembre 1972, le président Pleven désigne Georges Lombard que l'assemblée générale du CELIB vient de porter à sa présidence.

Le nouveau président du CELIB répond aux questions de M. Le Tertre à la Télévision bretonne.



Le président Pleven s'entretenant avec son successeur.

Le président Pleven décoré de l'ordre de l'Hermine.

Lors de la Conférence des régions périphériques maritimes de l'Europe à Saint-Malo, le 23 juin 1973, le président du CELIB s'entretient avec Joseph Martray.





Charles Bolhen, ambassadeur des États-Unis écoute, en juillet 1965, lors de l'inauguration du jardin Kennedy, les hymnes nationaux.

L'ambassadeur découvre la plaque commémorant l'événement.

Jacques Baumel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, inaugure le Palais des Arts et de la Culture (mai 1970)



Le président Georges Pompidou écoute le discours du sénateur-maire de Brest lors de sa visite officielle d'octobre 1971.





Le 2 janvier 1974, après l'installation de la Communauté Urbaine de Brest, le président Lombard en discussion avec Job Mallejac et Julien Querre, premier et second vice-présidents de la Communauté.

Le futur président de la Communauté Urbaine lors du vote pour la présidence. A ses côtés, Louis Maguères, qui fut pendant 15 ans son adjoint chargé des finances à la Mairie.



Louise Le Roux, 1^{er} adjoint au maire de Brest, prononce en sa qualité de doyenne de l'Assemblée, le discours d'usage lors de l'installation du Conseil de la Communauté Urbaine. A ses côtés (à gauche sur la photo) le préfet du Finistère, M. Denizot, (à droite sur la photo) le sous-préfet de Brest, M. Landouzy.

Réunion des présidents et vice-présidents des Communautés Urbaines de France, au Creusot-Montceau-les-Mines, en mai 1974. Au bureau, on reconnaît, MM. Lombard, Hébert, Chaban-Delmas, Pflimlin, Jarrot.





Le 7 novembre 1974, petit déjeuner avec le président de la République à l'aéroport de Brest, à l'occasion de la visite qu'il rendit à l'île Longue et au Redoutable. A gauche du Président, Eugène Berest, à droite, Michel de Bennetot, député de Brest.

Et la priorité administrative reconnue à la Bretagne ne signifiait plus rien. L'absence de problèmes de planification de l'État, le caractère de la politique de développement régional, les conditions de financement, les modalités de mise en œuvre, les modalités de suivi, les modalités de contrôle, les modalités de l'évaluation, les modalités de la participation, les modalités de la concertation, les modalités de la coopération, les modalités de la complémentarité, les modalités de la solidarité, les modalités de la coopération décentralisée, les modalités de la coopération intercommunale, les modalités de la coopération régionale, les modalités de la coopération nationale, les modalités de la coopération internationale, les modalités de la coopération européenne, les modalités de la coopération mondiale.

CHAPITRE I

1965

Le contexte

Les hommes

Une stratégie nouvelle

Pour qui observait en ce mois de janvier 1965 l'évolution économique de la Bretagne, les sujets de réflexion ne manquaient pas.

Dans quelques grandes villes, grâce aux retombées de la première vague de décentralisation qui cachaient encore les conséquences du « Plan de stabilisation », l'optimisme régnait.

Ailleurs, que ce soit dans l'Argoat, ou dans l'Armor, partout où à défaut de centres urbains importants les industriels ne s'étaient pas risqués, le sentiment était tout autre !

Le manque d'emploi y était cruellement ressenti et l'angoisse habitait les cœurs.

Cette « Bretagne tant mieux » et cette « Bretagne tant pis » illustraient parfaitement bien les possibilités mais aussi les limites et les dangers de la politique d'aménagement du territoire conçue par Paris d'une manière uniforme « pour toute la France provinciale ».

Deux postulats lui servaient de base :

- la croissance continue de l'économie française;
- la possibilité de limiter le développement de la région parisienne.

Or, ces deux postulats, à l'épreuve, se révélaient aussi fragiles qu'un vase de porcelaine.

Qu'une crise se produise, et le premier était battu en brèche ! Que l'attention se relâche un seul instant, et le second n'avait plus de valeur !

Et la priorité solennellement reconnue à la Bretagne ne signifiait plus rien !

L'inflation, le problème des houillères du Nord, le schéma directeur de Paris, hélas ! le démontraient.

**

Le plan de stabilisation ne pouvait signifier, en effet, qu'un dramatique ralentissement du développement des régions les moins favorisées.

Comment aurait-il pu en aller autrement, alors que resserrer le crédit, l'encherir, « calmer » (comme disent les économistes) la production, se traduisent toujours par une réduction massive des investissements industriels dont les régions les plus faibles font, les premières, les frais ?

Voir s'y ajouter la « nécessaire reconversion du Nord et de la Lorraine » et le schéma directeur de la région parisienne, posait la question de savoir si les conséquences de la lutte contre l'inflation ne se multiplieraient pas à l'infini pour la Bretagne.

Certes, tout continuait officiellement comme par le passé.

Les aides financières accordées à la Bretagne étaient les mêmes qu'hier : prime industrielle de 15 %, portée à 25 % pour Brest et Lorient.

Les discours, comme hier encore, rappelaient « l'ardente obligation » d'industrialiser la Bretagne. Des comités interministériels se réunissaient pour en parler gravement.

Mais sur le « terrain » c'était autre chose !

Les trois dernières années avaient vu la création de 2 575 emplois « nets » tous les douze mois grâce aux décentralisations qui s'étaient opérées, ce qui avait constitué une heureuse rupture avec un passé récent. De 1954 à 1962, la Bretagne n'avait-elle pas perdu 112 emplois industriels tous les ans dans le même temps, où chaque année également, 20 000 de ses actifs agricoles quittaient la terre « pour chercher du travail en ville » ?

Mais la Bretagne n'en était qu'à l'amorce de son renouveau, et il ne lui était pas possible d'accepter qu'on le remette en cause.

Or, il l'était, compte tenu de la crise traversée !

**

Un survol rapide de son territoire permettait de constater — marque de son retard — que 15 % seulement de sa population

active était employée dans l'industrie de transformation contre 30 pour la France !

Conséquence de cette sous-industrialisation manifeste, le revenu moyen des bretons accusait un retard important sur celui des autres français.

Malgré les premiers progrès réalisés, il se situait seulement à l'indice 85 par rapport à une moyenne française de 100, et, au lieu de se combler, l'écart se creusait !

Ce même survol révélait la décroissance de l'impact de l'industrialisation au fur et à mesure qu'on « s'enfonçait » vers l'Ouest.

La progression des effectifs de l'industrie de transformation en attestait. Si ceux d'Ille-et-Vilaine avaient augmenté de 26 %, ceux du Finistère n'avaient progressé que de 9 % !

Eloigné des marchés d'approvisionnement (matières premières, équipement) et de commercialisation des produits (industriels et même agro-alimentaires) coupé au surplus de la mer, le Finistère avait toutes les caractéristiques d'une région « périphérique » et ses faiblesses.

Malgré l'immense effort accompli par Brest, la création d'emplois tertiaires et secondaires, chaque année le département voyait diminuer sa population active...

Tandis que sur l'ensemble de la Bretagne continuait à peser, comme les perspectives figurant au rapport du Préfet de Région pour le VI^e Plan l'indiquait, le départ, bon an mal an, de 20 000 de ses actifs agricoles !

Fallait-il parler de fatalité ?

Fallait-il s'incliner ?

Trois images fournies par Jean-François Gravier en 1947, avec « Paris et le désert français », en 1955 par l'Inspection de l'Economie Nationale, en 1960 par le Vice-Président de la Communauté Economique Européenne alors naissante, Monsieur Marjolin, donnaient la réponse pour qui voulait se battre.

Le développement de la Bretagne se heurtait à un « monstre dévorant : Paris », à une politique nationale coupant la France en deux suivant la ligne approximative Le Havre — Marseille, à une Europe, enfin, attirant toute la substance de la périphérie vers le centre.

Pour qui a lu — et tous les Bretons devraient l'avoir fait — le

« Paris et le désert français » de Jean-François Gravier, le poids de la région parisienne et la folle politique qui y était et y est menée, deviennent perceptibles.

À la fois, ville, région, centre, cœur, poumon, parce que la royauté, l'Empire puis la République, avaient décidé de s'y reconnaître, et tout organisé — de l'enseignement supérieur aux lignes ferroviaires — pour y parvenir Paris était devenu la plus monstrueuse des concentrations.

Sur 2 % du territoire, 17 % de la population — un français sur six — étaient condamnés à vivre dans ses quartiers, ses banlieues, les villes nouvelles qu'elle secrétait !

30 % des étudiants, 59 % des chercheurs du secteur public, 70 % des chercheurs du secteur industriel, 50 % des ingénieurs étaient condamnés à y travailler !

Tandis que la concentration de 50 % des sièges sociaux, 57 % des avoirs en banque des entreprises, 37 % des recettes procurées par l'impôt sur le revenu, 64 % des impôts perçus sur les sociétés atteignaient de sa prééminence mortelle.

Poincaré, le premier, s'était interrogé, angoissé, mais en vain, devant ce flot qui submergeait tout, noyait dans l'anonymat désespéré des concentrations inhumaines, la résistance inutile des provinces abandonnées.

Il avait fallu attendre la décentralisation industrielle qui avait pris corps dans les années 1955-1960, la volonté farouchement affirmée par Michel Debré de la poursuivre, l'appui du chef de l'Etat, le Général de Gaulle, à cette politique, pour voir le milieu parisien des affaires admettre enfin l'idée d'un blocage inéluctable de la croissance de la capitale, et s'y habituer.

Hélas ! la publication des projets du schéma directeur avec la perspective d'une population de 14 millions d'habitants répartie non seulement entre Paris et sa banlieue, mais aussi dans des villes nouvelles de 4 à 500 000 habitants chacune, placées sur deux axes autoroutiers parallèles à la Seine, remettait tout en cause, y compris — enchaînement logique et inexorable — parce qu'il fallait bien prolonger le projet jusqu'à la mer, le schéma d'aménagement de la Haute-Normandie !

Dès lors, c'était à une concentration de 20 à 25 millions d'habitants que la prospective permettait de « rêver » pour la fin du siècle pour cette nouvelle « Rhûr française ». Le résultat ?

De nouveau, les milieux industriels de la capitale — en clair les centres de décisions de l'industrie française — se réhabituèrent à l'idée d'une croissance se réalisant dans une proximité raisonnable,

autrement dit dans le cercle de leurs sacro-saintes habitudes et de leurs commodités !

D'étranges coalitions d'intérêts entre les organisations patronales et ouvrières, voire même avec les élus se constituaient pour s'opposer à des projets de décentralisation d'usines situées dans Paris ou en banlieue.

Le mot d'ordre devenait : il est urgent d'attendre !

Comment aurait-il pu en aller autrement alors que les surfaces des zones d'activités à réaliser dans les seules villes nouvelles étaient calculées par référence au total des emplois secondaires et tertiaires prévus pour atteindre les 14 millions d'habitants envisagés pour toute la région parisienne ?

Dès lors, malgré le maintien des limitations aux extensions industrielles, les mêmes villes faisaient une publicité tapageuse et outragante, invitant non au « remodelage » recherché officiellement, mais à une pure et simple croissance ! le tout, comme il se doit, payé par l'Etat qui finançait leurs Etablissements publics !

Quant à la décentralisation d'emplois tertiaires, pourquoi l'envisager, alors que leur création sur place était favorisée par l'extension démesurée des surfaces de bureaux dans Paris, en dépit des redevances à payer et malgré le prix des loyers à régler ?

La deuxième image, donnée en 1955 par l'Inspection de l'Economie Nationale, et qui opposait la prospérité croissante de la France de l'Est à celle du sous-développement de la France de l'Ouest, restait dix ans plus tard parfaitement valable.

Certes les crises de reconversion que connaissaient les régions du Nord et de Lorraine, les difficultés connues par l'Alsace face à la concurrence directe des industries allemandes, la crise portuaire de la façade méditerranéenne provoquée par la décolonisation l'atténuaient quelque peu; l'amorce du développement des régions de l'Ouest — d'autant plus que les taux de croissance appliqués à des régions sous-industrialisées sont tout de suite flatteurs — ajoutait à cette impression.

Pour autant l'hésitation n'était pas de mise. Comme hier, la France de l'Est restait prioritaire !

Pour les grands équipements publics, l'accent était mis sur ses axes de développement, les vastes ensembles portuaires qui devaient les prolonger sur l'estuaire de la Seine, à Dunkerque et à Marseille !

L'axe mer du Nord-Méditerranée restait et deviendrait toujours davantage un axe privilégié d'autant que la plupart des métropoles d'équilibre se trouvaient dans cette moitié Est de la France, qu'il avait à animer.

La carte des autoroutes réalisées ou à construire, mieux qu'un long discours, permettait de s'en convaincre.

Cette France de l'Est pouvait connaître (et connaissait) quelques difficultés. Elles ne seraient que passagères. Sa puissance, la force économique qu'elle représentait, en étaient les garants.

Et ce, d'autant plus qu'à l'échelle communautaire, ce qui nous ramène à la troisième image, celle du président Marjolin, l'Europe se polarisait autour de la Lotharingie.

Les cartes, là encore, permettaient de se rendre compte que la plus grande concentration industrielle jamais réalisée s'organisait autour de la Ruhr, prolongée vers le sud par les régions du Bad-Wurtemberg, renforcée par les industries néerlandaises et belges, puis par la région parisienne et la vallée de la Seine.

En face, demain, lorsque l'Angleterre rentrerait dans le marché commun, la région londonienne compléterait l'ensemble.

Les statistiques des ports de commerce européens confirmaient l'ampleur du phénomène en chiffrant l'énorme part du trafic maritime mondial qui s'engouffrait dans l'espèce d'entonnoir dont Londres, Le Havre et Rotterdam constituaient les contours.

**

La Bretagne, face à une telle situation, devait-elle « baisser les bras » ?

La réponse ne pouvait qu'être négative !

Une telle politique portait trop de germes de mort pour ne pas être combattue.

De toute évidence, au surplus, la France comme l'Europe, connaîtrait très vite les limites physiques de la croissance industrielle et urbaine dans les fortes zones de concentration.

S'y ajouteraient demain, la mesure du coût, de l'inhumain et de leurs conséquences sociales.

Il fallait donc lutter !

Mais adapter également stratégie et tactique à cette triple réalité.

Sur le plan régional, d'abord, le refus du Paris de l'an 2000 devrait s'affirmer, toutes les occasions être saisies pour qu'à la protestation bretonne s'ajoutent celles des autres provinces.

Sur le plan régional, encore, l'accent devrait être mis sur la réalisation des grands équipements structurants, sans lesquels le vrai développement économique reste un leurre.

Et puis la mer, dans le cadre si possible d'une action commune des régions qui constituent « la façade atlantique », être jouée à plein.

Enfin, et sur le plan de l'Europe, malgré les frontières, la distance, les langues, toutes les occasions de contact, et le moment venu, d'actions communes, devraient être recherchées avec les régions périphériques maritimes, afin de peser sur les décisions de la communauté.

**

Cette stratégie, la Bretagne était-elle prête à la faire sienne ?

De 1911 à 1962, elle avait perdu 205 418 habitants et son poids physique par rapport à l'hexagone ne cessait de décroître.

Alors qu'en 1911, elle représentait 6,2 % de la population française métropolitaine, en 1931, le pourcentage était tombé à 5,6 %, pour descendre en 1962 à 5,1 %.

Et la chute se poursuivait.

Même dans un département comme le Finistère, elle éclatait.

La natalité n'y tombait-elle pas vertigineusement passant de 19,1 ‰ en 1954 à 17,2 ‰ et l'excédent naturel de 6,8 ‰ à 4,9 ‰ ?

Dans le tiers de ses cantons, la mort l'emportait désormais sur la vie !

Certes, la baisse de natalité tenait à plusieurs causes. Il fallait la rapprocher de celle observée dans le reste du pays pendant la même période. Mais, elle signifiait aussi que l'amenuisement relatif des générations en âge de fonder des familles était devenu une sombre et triste réalité.

Comment le comportement des hommes ne serait-il pas affecté sur le plan psychologique, par de tels bouleversements ?

Les bretons sauraient-ils, se dominant, résister à la tentation du « chacun pour soi et Dieu pour tous » et partout refuser pour l'essentiel l'aumône d'une économie d'assistance ?

Le temps du courage lucide était venu, et avec lui, celui de l'abandon de la sempiternelle et inefficace litanie des doléances mineures.

C'est sur trois ou quatre objectifs vitaux qu'il fallait maintenant mobiliser les énergies, accepter sinon provoquer l'épreuve de force, y faire face et la gagner.

La survie et le progrès étaient à ce prix.
Brest, pour sa part, était-elle prête à ce combat ?
Et sur qui, chez elle comme au-dehors, pourrait reposer l'action ?

A Brest, les municipales avaient entraîné un important renouvellement du « personnel politique ».

A côté des « anciens » qui avaient soutenu sans faiblesse la politique municipale, les « nouveaux » avec Eugène Berest, Guy Berthelot, Jean Bizien, Ange Habasque, Mademoiselle Le Fourn, André Raillard, Joseph Tanguy, Charles Desbureaux, André Gourvest, Yves Hautin, le docteur Jonca, Le Menec, Jean Le Roy, Henri Penvern apportaient des compétences et des vues nouvelles au service de Brest.

Parmi ces derniers, Eugène Berest et Jean-Claude Huault-Dupuy furent élus adjoints.

Le premier, homme de dossier par excellence, prit les « Affaires économiques », le second, « les Affaires culturelles ».

Avec François Trébaol, au poste de premier adjoint assumant la lourde tâche des travaux, Louis Maguères aux Finances, Charles Bloas, Jean Dagorn et Louis Marc dans les sections, Emmanuel Fouyet, Louise Le Roux, Bernard Holley, Paul Lucas en prise directe avec les problèmes quotidiens, ils complétèrent heureusement la municipalité.

De loin, ce fut la meilleure de toutes celles que j'eus à présider, et il me faudra attendre la constitution de la communauté urbaine pour retrouver au bureau de celle-ci, une « équipe » aussi dévouée, amicale et solidaire.

Il est vrai que la confiance entre les « anciens » était totale, que les idéologies et partant les clans, disparaissaient derrière l'impérieuse nécessité de servir Brest, que leur seule ambition était d'accomplir au mieux les lourdes tâches qu'ils s'étaient vus confier.

L'amitié solide, le dévouement d'un François Trébaol, l'affection ombrageuse d'un Louis Maguères, la fidélité et l'efficacité d'un Bernard Holley, la loyauté, l'expérience, le bon sens des autres, la joie de tous de travailler ensemble, constituaient pour les nouveaux un « cadre d'accueil » exceptionnel en même temps qu'une remarquable possibilité d'épanouissement.

Pour toutes les raisons que nous venons de voir, c'était nécessaire. Le Conseil tout entier manifesta d'ailleurs qu'il en était

conscient, en applaudissant longuement le « discours d'inauguration » qui indiquait sans ambages que le temps était venu :

« ... de préparer l'avenir en permettant à la Bretagne de faire de la mer qui la borde une source de richesse, et de Brest son grand port », tout en poursuivant l'action entreprise;

« ... pour doter la cité de ce qui lui faisait encore défaut afin qu'elle devienne la métropole de la Bretagne occidentale ».

Hors Brest ?

Il y avait à l'échelon du Nord-Finistère, la S.E.M.E.N.F. que présidait le maire de Morlaix et dans laquelle se trouvaient Alexis Gourvenec, de nombreux maires, des responsables socio-professionnels, et en particulier ceux du monde agricole.

Les hommes étaient solides, lucides, animés par une volonté et une foi remarquables.

Il fallait que Brest s'y insère et prenne ses responsabilités, d'autant que, pour tous, elle constituait le pôle de développement indispensable à la gigantesque et nécessaire mutation de l'agriculture.

En novembre, ce fut chose faite à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire qui vit 115 communes des arrondissements de Morlaix, de Brest et d'une partie de Châteaulin, décider de travailler en commun avec la « grande ville » jusqu'alors solitaire.

Coopération agricole, Chambres de Commerce de Brest et de Morlaix, Chambre d'agriculture, organismes paysans, Département, comités d'expansion, Société Centrale pour l'Équipement du Territoire, caisses de crédit y participèrent également, preuve, s'il en était besoin, de l'indispensable union de tous ceux, qui, à un titre quelconque, pouvaient influencer sur l'avenir.

En agissant ainsi, le Nord-Finistère, non seulement tentait une démarche originale, mais surtout se donnait les moyens d'une action efficace, et par rapport à l'État, une image de marque.

Comment aurait-il pu nier le degré de maturité d'une telle décision, la volonté qu'elle impliquait, la détermination d'obtenir « les changements vitaux » qu'elle supposait ?

Comment, sur le plan régional, la C.O.D.E.R. et le C.E.L.I.B. auraient-ils pu, de leur côté, tenir l'événement pour mineur ?

Le gouvernement avait voulu, avec les C.O.D.E.R. des assemblées académiques. L'aspect « club » y était souligné par les fantaisies de la « représentation » des « forces vives », le caractère « secret » des séances, et j'en passe. Quant au pouvoir qui leur était reconnu, il se limitait à donner des avis.

Pour autant, et, là encore, à condition de le vouloir, la pression et la volonté bretonnes pouvaient s'y exercer ! La C.O.D.E.R. de

Bretagne, plus qu'une autre, parce qu'une grande partie de l'équipe du C.E.L.I.B. s'y retrouvait, était armée pour dire avec force, raison et conviction, ce que voulaient les Bretons.

Le C.E.L.I.B., son bureau d'études, ses permanents, de valeur et de grande classe, constituaient un centre de réflexion, de décision, comme jamais province française n'en avait possédé.

Certes, les difficultés entre les hommes avaient entraîné le départ de Philipponneau; certes encore, l'impatience grandissait partout devant la lenteur des négociations avec l'Etat et, encore plus, des réalisations qu'il se devait de faire.

Enfin la division de plus en plus grande des Français entre la majorité et ... les autres gagnait chaque jour davantage la Bretagne et créait des situations difficiles. La bataille du rail de 1962 avait mobilisé contre l'Etat tous ceux qui participaient à l'action régionale. Les élections législatives qui avaient suivi dans la foulée avaient vu les candidats du pouvoir triompher et une partie des leaders régionaux mordre la poussière!

Le C.E.L.I.B., malgré cette prolifération, en son sein, de germes mortels, restait pourtant puissant, efficace, dynamique et généreux. Il était la Bretagne, et une Bretagne qui se battait!

Il fallait donc que dans ces « instances », la « Bretagne Occidentale » fasse entendre sa voix et obtienne l'adhésion sur ses objectifs comme sur les méthodes nouvelles qu'elle proposerait.

L'année 1965 fut employée à jeter les bases des structures que le Nord-Finistère avait imaginées et à une première réflexion sur l'action à mener. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Car, dans le même temps, Brest eut à amplifier ses efforts pour modeler son nouveau visage, avec une vigueur d'autant plus grande que le plan de stabilisation se traduisait non seulement par un quasi-arrêt de l'industrialisation, mais par une crise dans tous les domaines.

Or, la « croissance » du Finistère, donc celle de Brest, tout au moins en partie, provenait de l'effort consenti par les collectivités pour le bâtiment, d'un certain « rattrapage » du retard accumulé dans le secteur « du commerce et des services », enfin, mais très peu, de l'industrie.

C'est ainsi que 85 % des emplois nouveaux dans le département étaient dus au Bâtiment et au tertiaire, le secondaire pour sa part n'en fournissant que 15 %!

A Brest, qui avait bénéficié de la plupart des décentralisations, les proportions étaient certes meilleures.

Le Bâtiment y restait cependant, et de loin, et pour encore longtemps, essentiel.

Il fallait donc l'aider, sous peine d'une grave crise, à traverser les moments difficiles qu'il connaissait.

Brest s'y employa! comme elle se battit pour que, le « mouvement » amorcé, sur le plan industriel, ne s'arrête pas. Elle y parvint.

La C.S.F. — dont l'usine à l'époque représentait un investissement de 30 millions de francs, dont 18 pour le matériel et l'outillage — poursuivit sa politique d'embauche. Ses effectifs, qui s'élevaient à 577 personnes fin 1963, à 840 fin 1964, atteignirent le chiffre de 1 027 au 31 décembre 1965.

2 créations, 4 extensions industrielles, et des possibilités de travail non négligeables dans « les services et commerce », dues à la croissance démographique de la ville, s'y ajoutèrent, et fournirent un millier d'emplois nouveaux.

Il ne fallait pas en perdre ailleurs!

La ville accentua donc sa politique de construction. L'aide considérable apportée à l'Office d'H.L.M. permit une poursuite spectaculaire de ses activités. Créé en 1922, l'Office gérait en 1939 : 232 logements. Au 1^{er} janvier 1965 leur nombre passa à 4 841 dont 3 793 terminés et occupés, et 1 048 en cours de construction.

Pendant toute l'année la réalisation des chantiers ouverts précédemment fut accélérée :

Dalidec : 202 H.L.M.O. et 200 P.S.R. ;
Kergaouyat : 207 P.S.R. ;
Kergoat : 369 P.S.R. et 197 H.L.M.O.

tandis que furent mises en route deux nouvelles opérations représentant 398 logements au Guelmeur et à Saint-Pierre.

Le lancement de nouveaux chantiers pour 1966, représentant 2 087 logements fut préparé activement.

Il est vrai que la ville prit à sa charge l'acquisition des terrains, les travaux de viabilité et les fondations spéciales, et accorda enfin des subventions d'équipement versées sous forme d'annuités.

En 10 ans, de 1960 à 1970, elle engagea ainsi 18 614 570 F!

Rarement effort aussi considérable fut envisagé, accepté et consenti pour un Office !

Une même volonté se manifesta dans le domaine des constructions scolaires et des grands travaux !

C'est ainsi que malgré la carence de l'Etat — une carence grave — la ville construisit 74 classes primaires et prépara le lancement de 45 autres afin d'être en mesure de donner l'ordre de service dès l'accord, qui hélas ! se fera attendre, de l'Education nationale.

De même, sans rechigner, bien au contraire, le Conseil vota les crédits nécessaires à l'agrandissement de la forme de radoub en construction. Il fallait, en effet, que cette cale prévue à l'origine à 265 m de long et 46 de large, s'adapte à la course au gigantisme naval à laquelle les armements se livraient.

Le Gouvernement, pressé de toute part, entre autres par l'Ingénieur général Piquemal qui suivait avec une attention aussi passionnée que la nôtre l'évolution du tonnage de la flotte pétrolière mondiale, décida en mai de la porter de 265 m de long à 335 m, et de 46 m de large à 55 !

Le plan de financement devait donc être revu d'autant que, profitant de cette « révision des dimensions », un poste de réparation à flot de 350 m de long, attenant à la forme elle-même, fut également obtenu.

Le 29 novembre, le Conseil donna son accord au bilan qui lui fut soumis :

A la part de l'Etat qui s'élevait à 25 millions, correspondait celle des collectivités locales d'un montant de 26 millions !

Soit pour Brest et la Chambre de commerce plus de 17,3 millions ! le reste à la charge du département.

Quant au quai de réparation estimé à 6 millions, l'Etat, là encore, en prit la moitié, l'autre étant partagée entre le département, la ville et la Chambre de Commerce !

L'effort était considérable, d'autant que pour la ville et le département il s'agissait de subventions à fonds perdus ! Mais il démontrait la volonté des élus locaux de jouer toujours davantage la mer !

Pour les opérations qui ne dépendaient pas d'elle, la ville « poussa » au maximum à leur réalisation.

Deux importantes démarrèrent en 1965 : le Centre de formation professionnelle pour adultes, le « Prytanée naval », ainsi qu'à l'époque la presse le baptisa.

Le premier représentait un investissement de 10 millions de

francs. Avec ses bâtiments d'enseignement comprenant : 21 ateliers, 5 salles de classes, des cuisines pouvant servir 400 rationnaires, les services généraux (bâtiment administratif, service médical, logement du directeur, etc.) il était conçu pour recevoir et former 500 stagiaires par an.

Le second, qui deviendra plus tard le C.L.N., outre l'intérêt qu'il présentait dans l'immédiat, avec les locaux à construire pour permettre l'hébergement, l'éducation et la formation de 480 élèves civils et militaires, ne pouvait que réjouir le cœur de Brest. Grâce à lui, la « vieille » Ecole Navale, en effet, allait reprendre vie !

Pour les entreprises, tous ces travaux furent les bienvenus !

Comme furent bienvenues les décisions de la ville, qu'il s'agisse du réseau routier, de l'aménagement des 26 ha de la zone industrielle de Kergonan, de la réalisation des 2^e et 3^e tranches du port de plaisance, ou des installations sportives, et j'en passe...

Grâce à ces mesures, à la volonté qu'elles traduisaient, le Bâtiment, malgré la crise, pouvait regarder l'avenir, sinon avec confiance, tout au moins avec une certaine sérénité !

Mais 1965 fut aussi l'occasion pour Brest d'affirmer les priorités qui lui apparaissaient essentielles : renforcement constant du centre intellectuel qui se constituait sur son territoire, rôle de la mer dans son économie, nécessité du désenclavement de l'extrême pointe de Bretagne.

L'Université progressait comme l'évolution de ses effectifs le faisait ressortir.

De 2 036 à la rentrée 1963-1964, ils étaient passés, à la rentrée 1965-1966, à 3 278.

Ces chiffres indiquaient qu'incontestablement la greffe universitaire avait pris. Les handicaps pourtant ne manquaient pas. Toutes les disciplines traditionnelles n'étaient pas enseignées. De plus, Brest ne disposait encore que de collèges et non pas de facultés.

Il fallait donc, tout en préparant leur transformation en facultés à part entière, compléter les certificats qui y étaient délivrés, se battre pour que la médecine et le droit « rejoignent » les lettres et les sciences, activer enfin la réalisation du Centre océanologique de Bretagne, qui, outre le fait qu'il permettrait à Brest de devenir « ville de recherche », offrirait à l'Université la possibilité d'une « spécialisation » originale.

Pour tout le monde l'Université appartient à l'Etat, et personne

ou presque n'imagine que ce dernier puisse demander à une collectivité locale de participer à son fonctionnement. Or, en 1965, Brest devait, pour chacun des certificats de 2^e cycle créés, verser une subvention annuelle correspondant au traitement brut d'un professeur titulaire de faculté de 1^{er} échelon.

La prise en charge par l'Etat de ces certificats était prévue lorsque le nombre de 30 élèves pour les 3 premiers certificats de la première licence, et de 20 pour chacun des autres certificats, serait atteint.

Ces chiffres étaient largement dépassés, moyennant quoi l'Etat se refusait à respecter la règle qu'il avait lui-même édictée !

Le Conseil était devant l'alternative : refuser de payer, et c'était la suppression des certificats créés, ... ou, malgré la position inique de l'Etat, les assumer pour permettre le développement universitaire.

A ma demande, il choisit, non sans protester avec vigueur contre l'attitude de l'Etat, la 2^e solution.

Grâce à cet acte courageux, 11 certificats nouveaux de 2^e cycle furent créés au collège scientifique. Il en coûta à Brest 366 586 F, qui s'ajoutèrent aux 237 860 F dus pour les certificats créés antérieurement !

L'effort accompli par le C.S.U. méritait cette décision.

Aux enseignements de M.G.P., M.P.C., S.P.C.N., existant à l'origine, s'étaient ajoutés :

— en 1962 : électricité, optique, techniques mathématiques de la physique;

— en 1963 : électronique, thermodynamique et mécanique physique, chimie générale I, chimie organique;

— en 1964 : physique expérimentale, chimie générale II, chimie minérale, mécanique générale, C.P.E.M...

Les 248 étudiants de 1959 étaient devenus 1 696 en 1964 !

L'adjonction, en 1965, de mathématiques I, algèbre, chimie, zoologie, botanique, géologie générale, avec la possibilité de préparer la licence de mathématique, 3 licences de physique et chimie, la moitié de la licence de sciences naturelles, en augmenterait encore le nombre.

Le tout permettrait de poser la question de la transformation du C.S.U. en Faculté des sciences, ne serait-ce que pour prendre date.

Le 5 avril, le Conseil la posa, manifestant l'importance qu'il attachait au développement universitaire.

Toute l'année, la ville se battit également pour obtenir que sciences et lettres soient complétées par la médecine et le droit.

En demandant au C.S.U., en 1964, d'ouvrir le C.P.E.M. (Certificat Préparatoire aux Etudes Médicales) Brest avait annoncé la couleur.

Rennes, officiellement, n'était pas hostile à l'ouverture à Brest d'une école de médecine, mais au moins au niveau de la Faculté, considérait que rien ne pressait.

Bien évidemment, ce n'était pas notre avis !

Je vis donc à Paris tous les hauts-fonctionnaires qui pouvaient avoir une influence sur cette création. Le dossier de Brest était un bon dossier aussi bien sur le plan « pédagogique » que sur celui des relations exemplaires qui existaient entre la ville et l'Académie de Rennes. Tous les problèmes posés par la décentralisation universitaire avaient été réglés dans les délais et les conditions fixés. Toutes les promesses avaient été scrupuleusement respectées. Brest avait même été au-delà. Paris le savait, car le recteur Le Moal, non seulement ne le cachait pas, mais insistait sur le caractère amical, loyal et franc de la collaboration qui s'était instaurée entre lui, ses services et nous.

J'obtins la promesse qu'en 1966 une décision serait prise.

Quant au Droit, les difficultés étaient nombreuses.

Elles tenaient à des causes nationales et régionales, au manque de professeurs en particulier et au fait qu'une décentralisation ne s'imposait pas aux Rennais. La seule formule consistait dans un premier stade à créer, avec l'accord de Rennes qui, seule, pouvait fournir les enseignants, un Institut municipal.

En avril, le doyen Percerou donna officiellement son accord sur cette procédure. Il faudra attendre 1967 pour qu'elle aboutisse !

Avec l'Université, l'Océanologie fut un sujet de préoccupation constant.

Le choix de Sainte-Anne-du-Portzic comme lieu d'implantation reçut l'agrément de toutes les autorités.

Le plateau d'une quarantaine d'hectares proposé au C.N.E.X.O. dominait le Goulet et offrait une vue magnifique sur la rade et le large. Le site était incontestablement exceptionnel. Rigueur et grandeur, comme toujours sur nos côtes, le marquaient.

Mais l'offensive menée pour que l'Océanologie se partage entre Rennes et Brest, voilà qui ne faisait pas du tout notre affaire !

Or « l'association entre Rennes et Brest, ville d'où est historiquement parti le projet » était prônée, y compris par le secrétaire d'Etat chargé de la recherche scientifique.

Dans l'esprit de certains, Brest devait servir de « base » à la flotte future du C.N.E.X.O., Rennes jouer le rôle primordial !

C'était la remise en cause du projet dans ce qu'il avait d'essentiel à nos yeux.

Je m'en entretins de nouveau avec Aigrin qui prit fort mal cette partition éventuelle, et m'assura qu'elle n'aboutirait pas.

Pour lui, le centre de recherche ne pouvait être qu'à Brest, car c'était « impensable de faire de l'océanologie à l'intérieur des terres ».

La position nette et claire de Monsieur Aigrin était la bienvenue d'autant que le Rectorat poursuivant son idée, mit en place une commission dont il confia la présidence au professeur Ruellan, chargé avec cinq professeurs rennais et deux brestoises, de jeter les bases d'une sorte d'Institut de la mer jouant Brest et Rennes.

Sans ambages, le président de cette commission exposa l'économie de son projet. Pour lui, l'océanologie devait comporter deux pôles :

— Rennes en liaison avec Saint-Malo, Dinard, Vannes et Lorient.

— Brest avec Concarneau, Quimper, Douarnenez et Roscoff !

Le tout était à ses yeux justifié, comme il l'expliqua à la presse, « par le fait qu'il fallait partir sur des bases solides ».

Il les résuma en quelques mots :

« Le travail sérieux demande des laboratoires, des équipes, des patrons. Nous en avons à Rennes. »

« Avant d'aller plus loin, nous devons utiliser ce que nous possédons » !

Sur le plan de la recherche — et de son efficacité — une telle politique était, c'est le moins qu'on puisse dire, dangereuse, sinon condamnable, puisqu'elle aurait conduit à une dispersion des moyens et des hommes.

La mer et les possibilités qu'elle offrait à Brest, furent également sujet d'intense réflexion.

Le trafic du port de commerce n'avait cessé de croître de 1960 à 1963.

De 1 307 604 tonnes en 1960, il était passé à 1 413 027 tonnes en 1961, 1 715 002 en 1962, pour atteindre 2 560 067 tonnes en 1963.

A la base de cette augmentation de trafic se trouvait le charbon qui avait représenté à lui seul 1 694 556 tonnes en 1963.

C'est à la municipalité Jaouen que Brest devait d'avoir été choisi comme port minéralier.

Malheureusement, d'une part, la concurrence du Havre et de

Rotterdam, d'autre part, les difficultés des unités sidérurgiques desservies à partir de Brest, enfin la protection du charbon national qui empêchait le port de bénéficier pleinement du charbon débarqué sur ses quais, allaient faire baisser, puis disparaître presque complètement, cette activité.

1964 avait porté la marque de ce fléchissement.

Les entrées et sorties n'avaient pas dépassé 1 637 329 tonnes.

1965 devait accentuer dramatiquement ce mouvement de repli.

Au 30 novembre, avec déjà une baisse de 328 909 tonnes par rapport à la période correspondante de 1963, le trafic portuaire se retrouvait à un niveau inférieur à 1960 !

Des leçons devaient en être tirées !

A quoi était due cette flambée de prospérité basée sur le charbon ?

Quelles étaient les raisons de son brusque arrêt ?

À l'origine de cette courte progression, on trouvait un impératif national, la situation géographique exceptionnelle de Brest, la passivité temporaire de ses concurrents habituels.

L'impératif était de négocier avec les américains des contrats de houille cokéfiable pour la sidérurgie.

Chargée à Hampton roads sur des minéraliers de 18 à 20 000 tonnes, elle était destinée aux usines littorales de Mondeville et du Boucau, entre autres.

Brest pouvait recevoir sans difficultés ces navires considérés alors comme de « gros porteurs ».

Le gain de temps U.S.A.-Brest, par rapport au Havre ou Rotterdam justifiait, pour tous, le choix de notre port, d'autant que sa situation géographique était déterminante vis-à-vis de l'ensemble des ports à desservir par cabotage de Bayonne à Dieppe.

Le Havre, saturé à l'époque, laissa faire.

Pas pour longtemps !

Il n'est pas dans les habitudes de ce port de laisser se développer ailleurs que chez lui quelque trafic, si modeste soit-il, auquel il peut prétendre.

Le Havre n'admet pas la complémentarité, sauf occasionnelle. Il voit un danger dans le moindre développement, du trafic des autres.

Sa règle d'or est la concentration, par tous les moyens, dans ses eaux, sur ses quais, ses zones industrielles, de toutes les activités possibles.

Servi par son rôle de port de la région parisienne, l'ambition des ingénieurs des Ponts qui ont été, sont, seront, ou rêvent d'être à la

tête de son administration, Le Havre bénéficie d'appuis puissants, de crédits, de mesures refusés aux autres. « Ses serviteurs » contrôlent les grands services de l'Etat, dont les décisions le concernant dépendent. Elément important, sinon essentiel, des plans visant à faire de la vallée de la Seine, une mégalopole de taille européenne, rien ne lui est refusé ! La législation, les règles s'adaptent à ses désirs, à ses besoins d'expansion, si dangereuses et folles que soient les conséquences des dérogations dont il jouit. Les grandes théories de l'Aménagement du territoire, la volonté affirmée de s'y tenir, ne résistent pas mieux à ses intérêts personnels.

Il faut de puissants dangers, d'immenses colères à calmer ailleurs pour que, temporairement, son appétit vorace ne soit pas satisfait.

Or, en 1964, lorsqu'il décida de reprendre à son compte, l'éclatement charbonnier, le ciel était pour lui sans nuages !

Et il obtint tout ce qu'il voulait !

Malgré les investissements déjà réalisés à Brest, et la possibilité pour ce port de recevoir, au moindre frais, la nouvelle génération de minéraliers — des navires de 80 000 tonnes — Le Havre, avec la bénédiction de l'Etat et son aide construisit les équipements portuaires nécessaires à leur réception !

Pour justifier — si l'on peut employer ce mot — cette décision pour le moins discutable, l'E.D.F. se vit accorder le droit d'utiliser dans sa centrale du Havre le charbon américain !

Ce charbon si bon marché par rapport à celui de nos mines, qu'il fallait le taxer lourdement à son arrivée dans les autres ports !

A Brest, demandant la détaxe et la construction d'une centrale l'utilisant, on avait répondu sur un ton de vertueuse indignation :

— la solidarité nationale est-elle pour vous un vain mot ? nos mines et nos mineurs doivent être défendus !

Le sort du port minéralier était dès lors scellé, d'autant que le Boucau devait bientôt cesser ses activités.

Les avantages du site sur le plan géographique, ses qualités nautiques permettant au coût le plus faible un tel trafic, autant en emportait le vent !

La tradition, la concentration voulue sur l'axe Le Havre-Paris, le réseau tissé patiemment par ce port et ses ingénieurs, étaient les plus forts !

La leçon devait être retenue, méditée. Brest, seule, quelques soient ses atouts, ne pouvait, face à un tel concours de volontés, faire le poids.

Ses ambitions océanes ne se réaliseraient que dans la mesure où toute la Bretagne les reprendrait à son compte, et déciderait

vraiment de se battre. Encore, cette bataille-là pour être gagnée devrait dépasser le stade du dossier, des spécialistes et des élus, pour devenir celle des bretons et des bretonnes.

La moindre faille et tout serait compromis, sinon perdu !

Mais dans le même temps, l'expérience démontrait que, port français le plus rapproché de l'Amérique du Nord et, avec Saint-Nazaire des rives atlantiques de l'Afrique, de l'Amérique du sud, Brest à la position dominante par rapport à la France et à l'Europe, offrait des possibilités réelles en matière de transit de pondéreux, et d'une manière générale pour l'éclatement.

Port péninsulaire, handicapé par la longueur et la médiocrité des transports terrestres, une des chances de Brest résidait dans les trafics nouveaux, réservés à une flotte en pleine mutation et dont la taille ne cessait de croître.

A deux heures de navigation de « l'autoroute maritime » de l'Europe, disposant d'un plan d'eau de 15 000 ha accessibles aux gros navires, à toute marée et à toute heure, Brest devait saisir hardiment les possibilités que sa situation maritime et ses qualités nautiques, ne manqueraient pas de faire naître.

Le champ des investigations était vaste. Il allait de « l'éclatement » à la réparation, l'avitaillement, le soutage des navires. Il devait comporter l'étude des « implantations énergétiques » indispensables à un véritable décollage portuaire et industriel.

Resterait ensuite à convaincre !

L'Etat d'abord, dont les experts se limitaient au présent... les bretons ensuite, les brestoises enfin !

Tous reconnaissaient la « réalité militaire », aucun les « chances civiles » de Brest !

La réparation navale, arrachée dans des conditions difficiles, avant même que d'être mise en route réellement par l'ouverture de la nouvelle forme, loin de susciter l'enthousiasme, était l'objet de septicisme.

Malgré les demandes locales, l'Etat ne se pressait pas de décider la création des quais de réparation à flot. Tous semblaient dire : nous ne croyons pas à l'outil que nous avons « donné » !

Servez-vous en ! s'il se montre efficace, nous verrons bien alors...

C'était nous condamner à des prodiges ! comme un terrassier muni d'une pioche sans manche à qui serait demandé des normes aussi importantes qu'à celui doté d'un outil achevé, Brest devrait faire la preuve de ses « capacités » ! dans les pires conditions.

Avec une seule grande forme et un seul quai, sans protection sérieuse contre les intempéries à défaut d'une digue, le port de

réparation navale tiendra le pari et le gagnera avec d'autant plus de mérite qu'il lui faudra attendre 1974 pour bénéficier de son 2^e quai de réparation à flot, et 1975 pour le 3^e !

Et pourtant dès mai 1957, à la suite de la demande du comité central des Armateurs de France, la Direction des Ports avait reconnu :

... « Brest doit être pourvue d'une cale pour très grands pétroliers. Par sa situation géographique, par l'existence d'entreprises de réparation navale susceptibles de développement, par ses réserves en main-d'œuvre, Brest est tout désigné pour devenir un centre de réparation de pétroliers et même d'autres navires passant à proximité, avec deux cales et au moins quatre quais, pouvant traiter au minimum six navires simultanément. »

Là encore, la situation géographique de Brest aurait justifié autre chose que cette sage lenteur dans l'exécution des « recommandations » des rapports officiels !

Mais qui à Paris s'en souciait vraiment ?

Qui se préoccupait de savoir pourquoi Falmouth attirait à elle — alors que moins bien placée — les navires en « mal de réparation » ?

Or, depuis 1957, le problème était posé !

Alors qu'à Brest la forme n° 1 était périmée par manque de largeur ce qui lui interdisait de recevoir des navires de plus de 33 000 tonnes, Falmouth offrait aux armements pétroliers 4 cales sèches pour des bâtiments de 15 à 85 000 tonnes, un dock flottant et 15 postes de quai !

Le cœur de l'Etat, pour reprendre l'expression du président Pleven, décidément n'y était pas !

1965 offrait dans le domaine maritime un dernier sujet de réflexion.

Les premiers forages en mer du Nord commençaient afin de rechercher le pétrole « off shore ».

La France le notait sans y attacher — à l'exception du monde industriel concerné « autre chose qu'une attention polie ».

Les uns disaient : le pétrole sera trop cher !

Les autres : il sera inexportable !

Et à peu près personne parmi les responsables ne comprenait les raisons de cet effort, alors qu'il était si simple d'acheter l'or noir aux Pays Arabes !

Brest devait suivre silencieuse mais attentive, cette campagne de prospection en mer. Elle justifiait qu'elle attache au C.N.E.X.O. et à son implantation, un intérêt soutenu.

L'off shore pouvait être pour elle demain une chance.

Ce fer-là aussi, en tout cas, devait être sur le feu !

Comment cet ensemble de constatations aurait-il pu laisser indifférent, ne pas faire l'objet d'une recherche approfondie, de telle manière que les objectifs étant fixés, Brest tente de les faire partager par les partenaires qu'elle s'était donnés, et arrête avec eux la tactique à suivre ?

**

Troisième volet du tryptique : les handicaps à surmonter.

Le plus conséquent : la distance ne cessait de nous préoccuper.

Certes, il n'était pas le seul ! mais il conditionnait de toute évidence le développement futur de l'extrême pointe bretonne.

Sans communication, une ville, une région, n'ont aucune chance de progresser. Des trains modernes, des routes rapides, un réseau efficace de télécommunication leur sont indispensables autant que l'air à un être humain.

A défaut, il y a la mort !

Dans ces domaines, la situation de la Bretagne — et singulièrement de la Bretagne Occidentale — était dramatique au sens exact du terme.

De Brest à Rennes, les voitures se traînaient sur des routes tortueuses, étroites, incapables de faire face à un trafic routier en pleine expansion.

Vers Nantes, il en allait de même.

Entre les côtes Nord et Sud, l'enclavement était total !

Et il était impossible de ne pas penser aux vers célèbres de La Fontaine, dans « le chartier embourbé » :

« Le phaëton d'une voiture à foin vit son char embourbé. Le pauvre homme était loin de tout humain secours : c'était à la campagne près d'un certain canton de la Basse-Bretagne appelé Quimper-Corentin.

On sait assez que le destin

adresse là les gens quand il veut qu'on enrage.

Dieu nous préserve du voyage. »

Si la Bretagne pouvait apparaître à cette époque, lointaine et isolée, trois siècles plus tard, elle n'offrirait pas un bien meilleur visage !

Royauté, Empire, République semblaient avoir des préoccupations plus urgentes que de la doter de moyens de communication convenables !

Pour les routes, le « vieux chemin » de Paris n'atteignit Brest qu'en 1683.

Il faudra attendre près d'un siècle (1755-1780) pour qu'il soit transformé en « grand chemin » ... un « grand chemin » si peu commode, que sous le Second Empire, plutôt que de l'emprunter, il valait mieux, si l'on était pressé de gagner la capitale, prendre... le service des vapeurs Morlaix-Le-Havre !

La République, le remplacera, si l'on peut dire, par une R.N., baptisée 12 au profil en « montagnes russes » et au tracé sinueux, inadapté au trafic des automobiles !

Quant au train, l'extrême pointe de la Bretagne, et Brest, devront l'attendre jusqu'en 1865, les chemins de fer de l'Ouest s'arrêtant jusqu'à cette date à Guingamp.

Et encore, cet ultime tronçon Guingamp-Brest restera à vie unique jusqu'en 1900 !

Les grandes liaisons nationales en Bretagne pour tout observateur impartial, par leur insuffisance, voire leur délabrement, ne pouvaient qu'ajouter à l'éloignement les effets désastreux de l'isolement « psychologique ».

Et il jouait à plein !

Certes, nous l'avions brisé en partie, grâce à la liaison aérienne avec Paris.

Pour la première fois, 1965 permettait de dépasser les 20 000 passagers, et prouvait que le pari fait en 1961 était en passe d'être gagné.

Pour autant, le problème des communications terrestres restait particulièrement angoissant.

La vie économique ne s'accommode pas de routes plus ou moins impraticables, surtout lorsqu'elle se concentre en majorité sur un axe routier.

C'était bien le cas pour le Finistère dont la majeure partie des activités industrielles était justement implantée tout au long de l'axe Brest-Plouigneau.

L'agriculture dynamique et en plein essor, de la zone légumière — la ceinture dorée — ajoutait au trafic, lachant chaque jour de gros porteurs, destinés à approvisionner Paris, mais aussi une partie de l'Europe.

La même situation se retrouvait dans les Côtes-du-Nord avec les pôles de Saint-Brieuc et de Guingamp.

Au Sud, en direction de Quimper, puis de Nantes, la nationale encombrée, dangereuse ne permettait pas de meilleures liaisons.

Aller de Quimper à Brest certains jours, exigeait une heure trenté de voyage, et quel voyage !

L'irritation et la colère s'emparaient des esprits devant l'impossibilité de doubler les plus lents des camions.

Alors que de toute évidence, le Finistère devait sur le plan économique, s'appuyer sur ces deux villes, elles étaient, au sens littéral du terme, coupées l'une de l'autre, aussi étrangères, lointaines, inconnues, que deux cités séparées par une longue distance.

L'enclavement de la Bretagne était complet ! y compris dans le domaine — essentiel lui aussi — des télécommunications !

Avoir Paris au téléphone ou telle autre ville de France, tenait de plus en plus, au fil des jours, du miracle !

Avec l'étranger — la Grande-Bretagne en particulier qui constituait un marché important pour l'agriculture bretonne — la situation était identique et terriblement préjudiciable.

Les effets maléfiques de cette autre forme d'enclavement s'ajoutaient à ceux déjà décrits.

Dans l'état de dénuement que la Bretagne connaissait au niveau des grandes infrastructures de base, des priorités devaient être arrêtées très vite.

Que pensaient les responsables du Nord Finistère, les jeunes leaders paysans en particulier ?

Était-il possible d'imposer à la Bretagne tout entière, de se battre sur des objectifs limités parce qu'essentiels, alors que jusqu'à maintenant elle faisait feu de tout bois, et dans toutes les directions à la fois ?

Autant de questions auxquelles il fallait obtenir des réponses. Autre handicap, le manque d'énergie qui limitait l'industrialisation à quelques branches d'activités nous préoccupait.

Or, l'équilibre nécessaire entre l'Ouest et l'Est de la Bretagne exigeait un puissant mouvement d'industrialisation en Bretagne occidentale.

De toute évidence, les emplois à y créer ne le seraient pas, si la gamme des implantations possibles n'était pas ... complétée par des industries trouvant leur raison d'être dans la présence d'une énergie abondante et peu chère en particulier à Brest.

Cette certitude pouvait-elle être partagée, d'abord chez nous, puis reprise à l'échelon régional, afin qu'elle s'impose à Paris ?

L'histoire du serpent se mordant la queue illustrait parfaitement bien l'attitude des grands services de l'Etat vis-à-vis de ce problème.

Une Centrale ? Pourquoi pas ? Il suffit que vous en justifiez le besoin ! Tandis que le monde industriel disait de son côté : « Vous

souhaitez que nous utilisions votre port et qu'on y crée des activités de transformation ? pourquoi pas ? Si vous êtes capable de régler le problème de l'énergie qu'il nous faut, nous en examinerons la possibilité. »

A ce rythme-là, l'industrialisation maritime dont la Bretagne avait besoin pour connaître un développement harmonieux ne risquait pas d'être de sitôt une réalité.

C'était le vieux dilemme, jamais résolu d'une manière favorable aux régions moins développées, par tous ceux qui se « préoccupaient » à Paris d'aménager le territoire !

La solution consistait à poser le problème en termes nouveaux. La mer seule pouvait le permettre.

Encore faudrait-il que sur le plan brestois cette ambition soit partagée par tous.

Or, ce qui s'était passé en 1930, au moment où se mit en place l'industrie du raffinage, qui à l'époque ne pouvait être que portuaire, ce qui venait de se produire et se poursuivait depuis la création de la zone portuaire de Saint-Marc, démontraient que l'unanimité était loin d'être réalisée quant à l'utilisation ... de la rade à des fins vraiment industrielles.

**

Toutes ces questions nécessitaient en tout cas une vaste consultation des partenaires de Brest.

Elle commença immédiatement, afin que le moment venu, la revendication bretonne soit claire, solidement charpentée, et l'affaire du plus grand nombre, sinon de tous.

L'action, à ce stade, ne pouvait, en effet, se dérouler que dans le cadre national.

Le traité de Rome ne prévoyait pas de politique régionale communautaire en tant que telle, et les Etats n'entendaient pas, c'est le moins qu'on puisse dire, brûler les étapes !

Les régions, enfin, à travers l'Europe, n'en étaient qu'à leurs premiers balbutiements. Elles n'existaient qu'en tant qu'échelons administratifs, même si les hommes qui y vivaient se battaient — et c'était le cas pour la Bretagne — pour qu'il soit tenu compte de l'entité humaine qu'elles représentaient.

En attendant qu'elles prennent vie, s'imposent partout comme des partenaires, prennent conscience du rôle que, de toute évidence, elles auraient à jouer à tous les niveaux, nous ne pouvions agir que dans les limites de l'ensemble national.

Notre stratégie devait en tenir compte !

CHAPITRE II

1966

De grands succès sur le plan universitaire...

Une atmosphère qui s'alourdit !

Brest et la mer : une nouvelle bataille.

Comme il était permis de l'espérer à la suite des contacts pris, des discussions entamées, des promesses faites (au moins sur le plan des principes) tout au long des douze mois écoulés, 1966 marqua une nouvelle et décisive étape quant au centre universitaire que nous voulions renforcer.

Le Collège scientifique fut officiellement promu au rang de Faculté des Sciences, l'Institut de Droit fondé, l'Ecole Nationale de Médecine ouverte, le premier Institut Universitaire de Technologie décidé !

La promotion du C.S.U. récompensait la persévérante action de la Ville, le soutien matériel et moral qu'elle n'avait cessé d'apporter, à chaque occasion, à l'Université.

Elle marquait aussi — autre sujet de profonde satisfaction — que le pari de la démocratisation de l'Enseignement supérieur pouvait, à condition de le vouloir, être gagné, et qu'à Brest nous le gagnions !

Les statistiques nationales révélaient que pour l'ensemble de la France 13 % des étudiants étaient d'origine : paysanne (7,6 %) et ouvrière (5,4 %).

A Brest, ce pourcentage s'élevait à 30 !

En clair, cela signifiait que des milliers de jeunes Bretons qui, sans cette décentralisation, n'auraient pu faire d'études supérieures, étaient désormais à même de les entreprendre.

Comment ne nous en serions-nous pas réjouis, alors qu'à terme,

cet élargissement de l'élite bretonne ne pouvait qu'apporter encore plus de courage, de détermination, de volonté dans l'action ?

La lutte difficile qui précéda l'ouverture de l'Ecole Nationale de Médecine s'inscrivit dans cette même perspective de renforcement du potentiel universitaire brestois et de démocratisation de l'enseignement supérieur.

Elle commença à la rentrée universitaire 1964 par la création du C.P.E.M. au Collège scientifique universitaire, et se poursuivit par une pression de plus en plus forte jusqu'à ce que le 11 décembre 1965 un Décret portant création d'une Ecole Nationale de Médecine à Brest soit pris.

Avec ce texte, un premier pas était franchi, l'Etat reconnaissant que cette création s'imposait; mais pour autant le problème restait entier.

Le décret ne traduisait en effet qu'une intention puisqu'il subordonnait l'ouverture effective de l'établissement à des arrêtés à prendre conjointement par le ministre de l'Education Nationale, et celui chargé des finances et des affaires économiques.

En clair, cela signifiait qu'à défaut d'une action vive, tenace et forte, Brest risquait de voir reporter aux calendes son Ecole de Médecine.

Or, de toute évidence, si nous avions des amis à la Direction de l'Enseignement Supérieur et à la Santé, pour autant le projet brestois ne passionnait pas Paris.

Nice y tenait la corde d'après tous les Echos ! qui répétaient au surplus à qui voulait l'entendre que Rennes ne soutenait que mollement Brest.

La procédure à mettre en œuvre était donc lourde sur le plan national et nécessitait une fois de plus des tours de force sur le plan local !

Notre objectif était, en effet, l'ouverture de l'Ecole à la rentrée universitaire !

Tout simplement !

Or, ceci supposait des locaux, le temps de les aménager, l'accord et le soutien de Rennes quant aux professeurs nécessaires, la collaboration du corps hospitalier médical brestois, et enfin la double décision ministérielle de la création de l'Ecole !

Bref, une course contre la montre !

Les locaux ?

Nous avions décidé d'installer provisoirement l'Ecole dans un immeuble formant une enclave dans le centre hospitalier. A usage d'entrepôts et de bureaux, il appartenait aux Etablissements

Drouin. L'expropriation avait abouti à la fin de l'année 1965. Le prix à payer était de 1 860 000 F.

Première difficulté ! Caisse d'Epargne et Caisse des Dépôts refusèrent de nous prêter l'argent nécessaire au règlement.

Motif ? opération non inscrite à un plan !

Démarches, explications ... solution trouvée !

Deuxième difficulté ! Drouin, pour quitter les lieux devait pouvoir se réinstaller ailleurs.

Le temps pressant, ma Municipalité puis mon Conseil autorisèrent son installation à Kergonan. Encore fallait-il qu'il puisse libérer les lieux rapidement, car les travaux à réaliser pour la rentrée étaient importants.

Or, à la fin du premier trimestre, les locaux n'étaient toujours pas libres !

L'aide de Rennes, par contre, une nouvelle fois, fut acquise.

Le recteur Le Moal et le doyen Le Roy jouant le jeu à fond nous permirent d'établir le programme pédagogique et le planning des travaux.

Pour la rentrée, ceux à réaliser étaient importants, compte tenu du peu de temps dont nous allions disposer.

L'enseignement de la première année exigeait en effet outre les bureaux administratifs nécessaires au fonctionnement de toute l'Ecole, un amphi de 100 places, l'installation de locaux d'anatomie, d'hystologie-embryologie, de physiologie, de bio-physique et de bio-chimie...

Cloisons à abattre, sols à refaire, paillasses à installer, murs à construire, électricité, chauffage, peintures à reviser, mettre en place ou effectuer, sans compter le mobilier à acquérir... et pour le tout, au mieux quelques semaines !

Seule solution : aller de l'avant, presser le mouvement, ne pas s'occuper de l'intendance !

Le 28 mars, je saisisais donc Monsieur Aigrin, alors Directeur Général de l'Enseignement Supérieur, des arrêtés nécessaires pour que l'Ecole ouvre en octobre !

Le 21 avril, il répondit que :

« ... Deux Inspecteurs généraux de l'Administration de l'Education Nationale, Messieurs Rolland et Seité se rendraient prochainement à Rennes et à Brest, afin d'examiner la suite à donner à cette demande... »

Etant entendu, ajoutait la lettre que :

« ... seuls les résultats de cette inspection pourraient établir si les moyens en personnel et en locaux, ainsi que les effectifs d'étu-

dians nécessaires permettait d'envisager l'organisation progressive à Brest des enseignements conduisant au doctorat en médecine... »

En clair, cela signifiait que tout se jouerait en quelques heures ! qu'il allait falloir convaincre, faire appel à la Foi en même temps qu'à la raison, imposer comme une certitude notre propre détermination !

L'inspection annoncée eut lieu en mai.

Nos deux Inspecteurs Généraux, flanqués du docteur Trazzani et de Monsieur Hérisson, administrateur civil, tous deux du Ministère des Affaires Sociales, arrivèrent le 9.

Nous nous mîmes aussitôt au travail, d'autant que les problèmes à examiner concernaient non seulement le présent, mais l'avenir : Ecole définitive, emplacement, transformation du centre hospitalier en C.H.R., puis en C.H.U... etc.

Oui, ces « journées de mai » — elles durèrent deux jours — furent bien remplies et harassantes !

Les questions fusèrent !

« Notre pari d'ouvrir l'Ecole en novembre tenait-il techniquement » ?

« En quelques mois était-il vraiment possible de « transformer » en Ecole de Médecine, les locaux que nous venions d'acquérir » ?

Le septicisme de nos interlocuteurs était flagrant ! Il éclatait jusque dans les mots employés : « tout de force », « impossible », « très difficile », qui revenaient constamment dans la conversation.

Je dus rappeler avec passion qu'en matière de « pari » nous nous y connaissions, que jamais nous n'avions manqué à l'Université, que toutes les dates que nous avions données, nous les avions tenues, qu'il s'agisse du Collège Universitaire ou du scientifique, ou du littéraire, ou encore de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs.

Mince, élégant, le visage énergique, les yeux pétillant d'intelligence, l'Inspecteur Général Seité que la mort, hélas ! devait emporter quelques années plus tard, manifestement ravi de ces propos, en portait témoignage au fur et à mesure, comme pour en renforcer le poids et aider les autres membres de la Mission à s'en convaincre.

Cette Foi, « mes » brestois — du sous-préfet à mes adjoints, en passant par le directeur du centre hospitalier et celui du collège scientifique universitaire — l'exprimaient également.

Les problèmes matériels ? Brest en avait résolu de plus difficiles, et dans des conditions autrement malaisées !

Qu'on nous fasse confiance !

C'était notre affaire !

Nous la réglerions !

Le doyen Le Roy et les représentants du corps hospitalier brestois, avec la même fouguese certitude, abordèrent les questions — oh ! combien capitales ! — de l'organisation des enseignements.

Rennes jeta dans la balance sa bonne volonté, et le corps médical que l'on dit divisé — et pour lequel, paraît-il, fut inventée la formule célèbre « la confraternité est une haine vigilante » — offrit son concours total et loyal.

A la fin de ces très longues heures de discussion, et alors que nous nous étions retirés dans le bureau du Directeur du centre hospitalier, les deux Inspecteurs Généraux et moi-même, Monsieur Rolland me dit qu'ils concluraient à l'ouverture de l'Ecole en novembre.

Monsieur Hérisson qui, avec constance, avait soutenu nos efforts, me fit, savoir lui aussi, au moment de nous quitter, que nous pouvions compter sur lui.

Dès le mois de juin, d'ailleurs, à la suite du rapport de cette inspection, je fus informé que le projet d'arrêté ministériel fixant à la rentrée l'ouverture de notre Ecole de Médecine, avait reçu l'avis favorable de la section permanente du conseil de l'enseignement supérieur.

Nos « visiteurs », avec tous ceux qui nous soutenaient depuis le premier jour, Monsieur Aigrin en tête, avaient mis les bouchées doubles !

Restait à obtenir que nos efforts communs ne se perdent pas dans les « sables politiques ».

Je saisis donc Michel Debré, alors Ministre de l'Economie et des Finances, ainsi qu'Yvon Bourges — le seul breton du gouvernement (il était secrétaire d'Etat à l'Information) — pour qu'ils « veillent au grain » !

L'un et l'autre promirent leur soutien.

Et l'Ecole ouvrit à la date prévue !

La vraie récompense de tous ceux qui se battirent pour atteindre ce résultat, ce fut la lecture d'une lettre qui l'offrit.

Elle émanait du docteur Paulet, professeur à la Faculté de Médecine de Rennes.

Datée du 29 novembre, elle relatait une simple conversation.

On pouvait y lire :

« Je vais à Brest un mardi sur deux pour y faire des cours de physiologie et ne puis résister au plaisir de vous rapporter une anecdote relative à mon premier voyage.

Arrivé à Brest le mardi 25 octobre 1966 à une heure du matin par le « Goëland », je me présente un quart d'heure plus tard à l'hôtel Continental où une chambre m'avait été réservée.

Le veilleur de nuit, en ouvrant la porte de ma chambre, m'a dit spontanément dans un élan naïf, peut-être, mais très émouvant :

« Alors, Monsieur le Professeur, nous l'aurons notre Ecole de Médecine ! »

Oui, Monsieur le Maire, vous l'aurez, votre Faculté de Médecine ! »

Comme d'habitude, la joie de tous fut de courte durée. La médecine « gagnée », le combat de l'I.U.T. (Institut Universitaire de Technologie) devait être livré.

Et pour la première fois, pas contre les autres, mais contre un certain nombre de brestois.

Tout commença le 21 mai, lorsqu'à la suite des efforts persévérants de la ville et de l'université, la presse annonça que le comité Interministériel d'aménagement du territoire avait débloqué, sur proposition d'Olivier Guichard, une somme de 6 millions de francs pour permettre l'ouverture d'un I.U.T. à Brest.

Dans les articles parus, on pouvait lire :

« En vue de faciliter la transformation du Collège d'Enseignement Technique du Bâtiment dont la ville de Brest dispose au Bouguen en un Institut Universitaire de Technologie, le Comité Interministériel qui s'est réuni hier à Paris a décidé d'octroyer une somme de 6 millions pour financer ce projet... »

On sait que la ville de Brest dispose au Bouguen sur la rive gauche de la Penfeld, d'un important collège d'enseignement technique conçu pour accueillir 600 élèves dont 400 internes.

La commission nationale de la carte scolaire a proposé que cet établissement devienne un Institut Universitaire de Technologie, ceci en raison de la qualité de ses équipements et de sa situation dans le périmètre universitaire de Brest.

Pour que cette conversion soit possible, la construction d'un nouveau collège d'enseignement technique du bâtiment de même capacité est nécessaire.

Le coût de cette réalisation est estimé à 11 440 000 F dont 10 900 000 à la charge de l'Etat.

Pour que cet établissement puisse être construit rapidement et ouvert à l'enseignement en octobre 1967, le Comité Interministériel a donc autorisé le Fonds d'Intervention d'Aménagement du Territoire (F.I.A.T.) à financer ce projet pour une somme de 6 millions. »

La solution proposée était de bon sens.

De toute évidence, il était souhaitable, en effet, que l'I.U.T. se retrouve dans le campus universitaire, puisque par définition, l'enseignement qui y serait dispensé dépendait de l'université. Les bâtiments du C.E.T., avec leurs ateliers, permettaient au surplus l'ouverture quasi-immédiate de ce cycle court.

L'intervention du F.I.A.T., enfin, offrait à la ville de faire d'une pierre deux coups, l'Education Nationale prenant à son compte la construction d'un nouveau collège d'enseignement technique qui pourrait s'édifier en pleine ville.

Brest était donc gagnante sur tous les tableaux.

Or, cette décision allait provoquer une levée de boucliers ! C.F.D.T., C.G.T., parents d'élèves, enseignants, étudiants, J.O.C., S.N.I., F.E.N., S.G.E.N., F.O., P.C., P.S., P.S.U., et j'en passe, prétendirent avec violence, qu'il s'agissait d'une mesure scandaleuse, sacrifiant la jeunesse laborieuse !

Procès d'intention et démagogie déferlèrent !

La première à ouvrir le feu fut l'union locale C.F.D.T.

Le 28 mai, elle rendit publique sa « protestation » dans une lettre ouverte remise à la presse.

Elle y parlait de « ses vives inquiétudes quant à l'avenir des jeunes du bâtiment » à qui, à l'en croire, il était signifié durement « qu'ils n'avaient plus leur place dans ce qui devient un beau quartier ».

« Dans quelle nouvelle ZUP — écrivaient les signataires de cette lettre — à combien de kilomètres de la ville, par quels chemins non encore tracés, par quels moyens de transports les jeunes des milieux les plus modestes devront-ils trouver la route d'un nouveau collège ? »

Début juin, la C.G.T. prenait le relais.

« Le Collège d'Enseignement technique du bâtiment du Bouguen dépare-t-il dans le contexte universitaire ? » ajoutait — le choix de Quéliverzan ayant été rendu public pour implanter le futur C.E.T. — que le transfert envisagé ne pourrait se faire qu'au détriment du Lycée Technique qui y était prévu, et du C.E.T. lui-même qui y perdrait de nombreuses sections !

Quelques jours plus tard, le comité de liaison des conseils laïques des parents d'élèves de Brest, contestait toujours par voie de Presse, la possibilité pour le C.E.T. du Bouguen d'accueillir un Institut Universitaire de Technologie et parlait de « gaspillage » des deniers publics.

« Les transformations, les démolitions, les constructions nécessaires, coûteront aussi cher que l'édification d'un I.U.T. neuf. Après

l'opération décidée par le gouvernement, plus d'un milliard de francs (*sic*) auront été gaspillés alors que nous avons besoin de plusieurs C.E.T. à Brest... alors que nous manquons si cruellement de crédits pour faire fonctionner convenablement notre enseignement public. »

Le même jour les « enseignants et étudiants brestois » s'insurgeaient contre l'éviction de ce C.E.T. dont « la présence au Bouguen ne fut jamais jalouée dans un quartier de baraques habitées par une population modeste » mais dont « le maintien dans les lieux semble indésirable dès lors que le Bouguen est promu au rang de complexe universitaire ».

Puis la section cantonale de Brest du S.N.I. intervint pour déplorer et s'étonner que

« Monsieur le Maire de Brest accepte le départ du C.E.T. du Bouguen, départ qui aura pour conséquence de réduire le nombre de places de cet établissement... »

La section cantonale de Brest du S.N.I. espère que le conseil municipal voudra bien considérer l'intérêt des enfants et celui de la ville et demandera le maintien du C.E.T. du Bouguen sur l'emplacement actuel. »

Les partis de gauche : communistes, Parti Socialiste Unifié, S.F.I.O. prirent aussitôt le relais pour souligner que la décision prise allait

« A l'encontre des intérêts de la jeunesse brestoïse, dont elle réduirait les possibilités d'apprendre un métier qualifié du bâtiment. » et pour appeler

« La population brestoïse à appuyer massivement l'action entreprise par le comité de défense du C.E.T. du Bouguen, en particulier en assistant au meeting etc. »

La J.O.C. elle-même vint à la rescousse et posa la question de savoir pourquoi le C.E.T. devait quitter les lieux ? Répondant à la question, elle affirma :

« Pour que l'ensemble universitaire soit plus cohérent, sans fausse note ? ce ne peut pas être possible. C'est illogique à l'heure où l'on nous clame sur tous les toits qu'il n'y a plus de distinction sociale, qu'il n'y a plus qu'une même jeunesse, identique à tous égards, avec les mêmes besoins, les mêmes goûts, les mêmes possibilités... »

Et que pensent de tout ceci les 15 % d'ouvriers qui fréquentent la Faculté de Brest ?

Se sentent-ils tellement loin de ces jeunes qui, demain, seront

les compagnons de travail de leurs pères ? Nous espérons que non, car le contraire serait dramatique pour eux-mêmes, leurs familles, et pour l'ensemble de la classe ouvrière. »

Bref, pour tous ces organismes et partis politiques qui se veulent généreux et prétendent avoir le souci, sinon le monopole de la défense des « classes laborieuses », la position de la municipalité, de l'université et de l'Etat — pour une fois d'accord sur tout — était réactionnaire, contraire aux vrais intérêts de la cité, et de ses enfants !

Le 24 juillet, les organisateurs du meeting de protestation réussissaient à grand peine à réunir un millier de brestois dans la salle municipale de la rue Yves Collet. La « bataille du Bouguen » ne faisait pas recette !

C'était heureux ! Restait à obtenir que le C.E.T., contrairement à ce qui était annoncé par tous ceux qui s'étaient fourvoyés dans cette triste aventure, offre autant de places, de confort, de moyens que l'ancien.

Ma municipalité s'y employa, et l'obtint.

Le 26 septembre 1966, le Conseil municipal par 27 voix contre 2 et 6 abstentions, suivit les recommandations qui lui étaient faites et décida :

1° du transfert — en plein centre de Brest — à Quéliverzan, du C.E.T. ;

2° de donner le terrain nécessaire à sa construction, sous réserve que les bâtiments du C.E.T. nouveau permettent un bon fonctionnement des cours, et soient au moins équivalents à ceux existant au Bouguen.

Personne ne devait y perdre, tous devaient y gagner, et Brest se féliciter de cette décision !

Ce qui venait de se produire — ce flot de démagogie, ces accusations sans fondements, ces prises de position péremptoires — démontrait une dégradation du climat qui jusqu'alors avait régné dans la cité.

Pour Brest, c'était grave, même si cette atmosphère nouvelle trouvait sa raison d'être dans la situation politique nationale qui ne cessait de se détériorer.

Le 21 novembre 1966, mon Conseil eut à connaître du dernier dossier universitaire de l'année : l'Institut de Droit.

Je pus soumettre enfin, à l'approbation de l'Assemblée municipale, la convention arrêtée par la Faculté de Droit de Rennes.

Dès la rentrée 1967, elle prévoyait « l'ouverture » de la première

année de licence et l'enseignement de la capacité. La première étape devait conduire au Baccalauréat en droit, puis à la licence. La ville — je ne le cachai pas — aurait à consentir un très important effort financier jusqu'au jour où l'Etat déciderait de la création du collège juridique.

A l'unanimité le Conseil donna son accord, faisant siens mes propos.

« Je suis de ceux que ces dépenses n'effrayent pas, car il y va de l'intérêt des jeunes gens et des jeunes filles de Brest et de sa région. »

C'était le seul moyen pour nous de faire progresser ce que nous appelions déjà l'université bretonne et brestoïse.

La note était élevée. Elle comprenait la mise à la disposition de l'Institut des locaux nécessaires, et leur aménagement (C.S.U. et C.L.U. provisoires), la prise en charge de la bibliothèque à créer, du personnel et du corps enseignant.

Les conditions imposées étaient à prendre ou à laisser. Elles étaient lourdes, mais les refuser aurait été renoncer — et pour longtemps — au développement de l'enseignement supérieur.

Avec cette décision s'achevait le « cycle universitaire 1966 », riche désormais non seulement d'espérance mais de certitude.

Restait à lancer l'essentielle bataille de la mer, raison d'être de Brest !

La course au gigantisme à laquelle les Armements pétroliers se livraient, posait le problème du ou des ports de réception et d'éclatement des géants de demain.

Tout un chacun y pensait, personne n'osait encore l'aborder.

Brest devait-elle choisir de l'évoquer, et l'évoquant de poser sa candidature ?

Nous y réfléchîmes de longues semaines.

Un port d'éclatement n'était pas pour nous une fin en soi.

Les ambitions océanes — pour reprendre le mot que le Général de Gaulle devait quelques années plus tard jeter sur notre livre d'or — de la Bretagne occidentale, allaient beaucoup plus loin.

Elles visaient à permettre l'implantation dans la rade d'un véritable complexe industrialo-portuaire.

Energie, minerais, ressources — s'il y en avait en provenance de la mer — réparation navale, industries maritimes etc. devraient un jour lui servir de fondement.

Tout était à imaginer, à imposer — y compris sur le plan psychologique — à créer enfin !

Pour la France — et même pour les Bretons — Brest était, n'était qu'un port militaire.

Personne ne songeait à lui à l'échelon de l'hexagone — encore moins à celui de l'Europe — comme port marchand.

Il fallait en imposer l'idée, la souligner, la faire partager, l'associer à un maximum de grands projets, de telle manière qu'au fil des ans le nom de Brest, à chaque occasion vienne à l'esprit.

Nous savions qu'il y faudrait du temps, car rien ne s'invente lorsqu'il s'agit de la mer, encore moins quand des habitudes séculaires sont à bouleverser.

Dix défaites, cent s'il le fallait, seraient à subir mais en définitive parce que les hommes ne peuvent éternellement nier la géographie, se réfugier dans le passé, le jour viendrait de sa « découverte » et de son développement.

Lancer la bataille du port d'éclatement ne pouvait donc lui faire courir de grands risques.

Techniquement, le bon sens, le peu de fond de la Manche, l'intense circulation qu'on y notait, la sécurité de la flore, de la faune, des côtes, étaient contre le Havre.

Y faire remonter des 500 000 tonnes, même des 300 000 ou 400 000 tonnes, était dangereux.

Le choix, le seul raisonnable, si la France décidait de jouer la partie, ne devait, ne pouvait se porter que sur des sites atlantiques, ou aux approches de la Manche.

Cherbourg, Brest, quelques autres répondaient seuls à ces nécessités.

Pour sa part, Brest offrait — avec sa rade, mais aussi la baie de Douarnenez — un maximum d'atouts.

Jusqu'à 500 000 tonnes, à peu de frais, tous les navires, à toute heure du jour et de la nuit, quelque soit la marée pourraient embouquer le goulet et entrer en rade.

Pour les navires plus gros — jusqu'à un million de tonnes, s'il y en avait un jour — la baie de Douarnenez serait le complément naturel de ce qui serait créé à Brest.

Le fait que Cherbourg serait candidat, que d'autres se battraient également, permettrait enfin, malgré la lutte sans merci que nous aurions à nous livrer entre nous, d'opposer au Havre un front résolu — et pour la première fois depuis longtemps !

Politiquement, en s'engageant à fond, en menant avec une vigoureuse rigueur sa campagne, Brest, premier port de France, à poser

ce problème, n'avait rien à perdre. Si satisfaction ne lui était pas donnée, des compensations « d'échange » étaient prévisibles.

Pour cela, il lui fallait un excellent dossier, d'ardents défenseurs, et un vaste concours populaire.

Pour « faire mouche » le port d'éclatement ne devait pas seulement être un dossier brestois, mais un dossier breton.

Pour être « utile », il était nécessaire que, dépassant l'enjeu apparent, il fasse apparaître la volonté de Brest, du Nord-Finistère, et de la Bretagne tout entière, de voir se développer dans le grand port du Ponant, un maximum d'activités maritimes et industrielles.

L'année 1966 fut consacrée à la mise au point de cette stratégie et de cette tactique.

L'amiral Amman y apporta son concours et le poids de son expérience et de son crédit.

La Chambre de Commerce et la ville étroitement unies conçurent et lancèrent ensemble, se relayant, le dossier.

Dès le 12 février, à l'occasion du vote du budget primitif, j'affirmai le rôle de la mer dans notre économie, devant le conseil municipal : « Le vote de ce budget signifie que Brest entend réaliser, en respectant les impératifs de la défense nationale, mais en toute liberté dans la partie de la rade qui est sienne, le port de commerce dont elle a besoin, et qui, seul, peut transformer et transformera de fond en comble les données économiques actuelles... »

La mer ne ment pas. Nous, nous le savons, même si le pays ne le sait pas encore pour Brest, car il en est resté aux ports d'estuaires, aux ports fluviaux qu'il aménage de plus en plus difficilement... Avec le temps de la marine à voile, est fini le temps des ports qui n'ont que leur passé, leurs traditions comme richesses. Hardiment Brest l'a proclamé en s'engageant lourdement pour la construction de sa nouvelle cale sèche. Elle doit poursuivre son effort, décider que son port est la priorité des priorités. Le rôle de Brest n'a plus rien à voir avec celui qu'on lui a fait jouer, qu'il joue encore sur le plan maritime par la force des choses. Il est à l'avenir et l'avenir est à nos portes... Il faut que Brest le sache, que Brest en fasse son affaire, le proclame, se batte sans arrêt pour le faire admettre à la Nation tout entière, avec tous ceux qui, sur le plan professionnel, s'en sont rendus compte et sont prêts à jouer notre carte... »

En mars, je récidivai, indiquant au conseil municipal que dans le cadre de la S.E.M.E.N.E., le problème de Brest, port d'éclatement, avait été posé à Monsieur Edgard Pisani à l'occasion de

l'entretien qu'il avait accepté d'accorder à une délégation du bureau.

J'indiquai que le ministre avait reconnu que :

« L'évolution des techniques, ce qu'elle permet, commande que la Nation joue la carte de Brest. » et ajoutai :

« Monsieur Pisani a indiqué qu'il compte venir sur place étudier les différents problèmes qui se posent à la cité. »

En avril, à l'occasion du congrès de la F.D.S.E.A. du Finistère que présidait Monsieur de Caffarelli, je soulignai devant les 2 500 agriculteurs rassemblés,

« que le combat de la Bretagne est un combat global, que ni les agriculteurs ni les villes ne peuvent gagner si ruraux et urbains ne mettent pas leurs efforts en commun » précisant :

« que l'industrialisation des régions de Nantes, et de Rennes préconisée par Paris, ne peut résoudre le problème breton, car elle ne concerne qu'une partie de la Bretagne. A cette industrialisation doit donc s'en ajouter une autre, celle qui vient de la mer. »

Dépassant le cadre du seul port d'éclatement je parlai des ambitions qui devaient être celles de la Bretagne tout entière : créer à partir de Brest, du gaz, du pétrole, des minerais, une industrie littorale, capables d'essaimer afin d'assurer à la Bretagne son équilibre économique, humain et social. »

En écho à ces prises de position, en mai, Edgard Pisani devant l'association des journalistes économiques et financiers dont il était l'invité déclarait :

« La tendance au gigantisme dans la construction des pétroliers obligera le gouvernement à adapter sa politique portuaire. Brest pourrait, en prévision de la construction des pétroliers de 800 000 tonnes, devenir un port d'éclatement même s'il est encore trop tôt pour répondre. »

A l'université bretonne du Bleun Brug, en août, une nouvelle fois, j'insistai sur notre politique portuaire :

« Il ne s'agit pas de concurrencer d'autres ports, d'enlever quoi que se soit à d'autres. Il s'agit de permettre à un port français de jouer le rôle qu'il peut jouer. Si demain Brest devient un port d'éclatement, il aura à remplir trois fonctions :

- économie de transport;
- stockage;
- vente au robinet.

Ces trois fonctions peuvent-elles conduire à un véritable développement industriel ?

La réponse ne peut être que positive. Si l'on objecte que le

stockage en soi n'engendre pas d'emplois nouveaux, comment ne pas signaler qu'en contre-partie, il donne lieu à d'importants péages, eux-mêmes générateurs de trafics nouveaux avec tout ce que cela implique.

Et puis, comment par ailleurs, ne pas rappeler que là où se trouve l'énergie, comme l'expérience le démontre, un jour ou l'autre se créent des usines.

Car la transformation d'un produit brut est tôt ou tard inéluctable, créant alors un courant irréversible. »

Notre campagne en faveur de la création sur la côte française d'un port d'éclatement pétrolier, entraîna en septembre, l'annonce par les ministres de l'Équipement et de l'Industrie, de la création de la S.O.P.R.E.P. (Société d'Étude d'un Port Relais en Eau Profonde) regroupant dans un premier stade, la Compagnie Française des Pétroles, Antar, et l'Union Générale des Pétroles.

Tous les arguments que nous avons mis en avant furent repris dans le texte gouvernemental.

Cette décision démontrait que l'idée que nous avions lancée et « creusée » au sein de l'association que nous avions créée avec la Chambre de Commerce de Brest, loin d'être utopique comme certains le soutenaient, correspondait à la nécessité du moment.

Brest, de ce seul fait, marquait un point.

Elle était « l'inventeur de l'idée ».

Un jour ou l'autre, elle en bénéficierait.

Encore fallait-il qu'elle ait encore plusieurs fers au feu.

Dès le 5 octobre, le président de Cadenet, prenant au nom de la Chambre de Commerce, le relais, expliquait comment un tel port pouvait être réalisé et en profitait pour poser la candidature de Brest à une nouvelle forme de radoub pour les pétroliers géants.

Quelques jours plus tard, Pierre Stéphan, ancien président de la Chambre de Commerce, lors de la conférence qu'il fit devant les auditeurs de l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale, complétait le tableau et soulignait la nécessité d'implanter une raffinerie, « régionale au moins », à Brest.

Réparation navale, raffinerie, port d'éclatement, recherches océanologiques, quatre cartes que nous avions à jouer, étaient donc abattues sur la table !

La bataille de la mer était incontestablement lancée !

Pour la première fois, l'État prenait au sérieux nos projets et débloquent une somme de 100 millions de centimes pour nous aider à poursuivre nos propres études !

Cela ne signifiait pas que nous gagnerions le « pari du port

relais », mais démontrait que pour la première fois depuis longtemps, Brest retenait l'attention.

Il nous restait à lutter, à nous armer de patience, à ne négliger aucun des atouts que nous avions dans notre jeu, à poursuivre sans désespérer, en dépit des échecs prévisibles, l'action entreprise.

A un de mes adjoints qui me demandait « si j'y croyais », je répondis qu'il nous faudrait peut-être quinze ans pour imposer Brest, mais que nous l'imposerions, car il n'était pas possible que nous perdions sur tous les tableaux. Si le port d'éclatement nous échappait, resterait la raffinerie, à défaut la réparation navale, sans compter ce qu'un jour on finirait bien par découvrir dans la mer. Il sourit et me dit : « Et la géographie contre laquelle les hommes ne peuvent rien, qu'en faites-vous ? »

« Elle aussi est gagnante » répondis-je !

Une image de marque à imiter...
Un développement à poursuivre... **

Pour le reste, l'année marqua des progrès sensibles dans l'équipement général de la ville qu'il convenait de parfaire sans relâche, afin de la préparer à jouer le rôle qui serait le sien.

Cobalthérapie, bloc opératoire de neuro-chirurgie, nouveau bâtiment d'ORL-stomatologie, maison de retraite hospitalière à Kergavrec, complétèrent les installations du centre hospitalier Morvan.

La première pierre de la nouvelle usine de traitement des eaux de Pont-ar-Bled fut posée.

Le 25 avril, le Conseil municipal adopta le Plan directeur de la ville.

La surface des jardins offerts aux brestois passa de 25 ha en 1964 à plus de 30 ha.

L'effort de la ville en faveur de son équipement sportif fut souligné lors de l'Assemblée générale de l'office des sports.

Tandis que la cité universitaire de Kergoat, réservée aux jeunes filles, s'achevait, la première pierre de la Maison des Jeunes de l'Harteloire était posée !

Au niveau des décisions capitales, parce que conditionnant l'avenir, l'Assemblée municipale retint le principe d'une nouvelle ZUP à la Cavale Blanche, décida de la construction d'un pont reliant le plateau du Guelmeur et du Forestou au centre ville, de l'aménagement à Penfeld d'un complexe sportif et d'un parc des expositions, de l'édification de la caserne centrale des sapeurs-pompiers à Kerallan.

Poursuivant son effort sur le plan routier, la ville lança également des programmes importants et s'attaqua aux points noirs de la circulation.

L'opération la plus spectaculaire concerna le carrefour — formé par l'avenue Foch, les rues Morvan, Kérabécam d'une part, Duquesne, Clemenceau d'autre part.

Cette même année le Conseil renonça à la rénovation du quartier de Kérinou contre laquelle une majorité d'habitants s'élevaient, l'opération n'ayant pas un caractère vital.

Bref, dans tous les domaines, l'action ne manqua pas ! Les contacts, les dialogues, la concertation non plus !

Année « vivante », s'il en fut, année de résolution, 1966, à plus d'un titre fut essentielle !

1967 devait l'être également comme nous allons le voir maintenant.

[Texte miroir inversé de la page de droite, difficilement lisible]

[Texte miroir inversé de la page de gauche, difficilement lisible]

CHAPITRE III

1967

Une image de marque à imposer.

Un développement à poursuivre. Législatives et cantonales. Veillée d'arme...

L'année 1967 fut essentiellement consacrée à donner de Brest une nouvelle image de marque, et à l'imposer à Paris et au monde industriel comme celle d'une grande cité avec laquelle il faudrait désormais compter.

La campagne pour le port-relais à elle seule était insuffisante pour y parvenir.

D'autre part, Brest avait besoin de renouer avec l'industrialisation « terrestre » en attendant que la mer lui permette, enfin, de jouer son véritable rôle.

Le plan de stabilisation si préjudiciable à la Bretagne, et particulièrement à son extrême pointe, en effet, avait stoppé les décentralisations industrielles.

Il fallait les relancer.

Brest avait impérieusement besoin d'emplois nouveaux.

Cette politique était d'autant plus nécessaire que le Premier ministre Georges Pompidou, à l'occasion de sa visite à Morlaix, St-Pol et Quimper, fin janvier, avait déclaré :

« La modernisation d'un pays, d'une région implique toujours des à-coups. Il y en a eu. Il y en aura encore. L'avenir de la Bretagne est difficile. L'avenir de la France est difficile. L'avenir de l'Europe est difficile... ayez confiance, car nous devenons une nation moderne. »

[Texte miroir inversé de la page de gauche, difficilement lisible]

Après avoir précisé que la Bretagne avait bénéficié d'un taux de progression quatre fois plus rapide que le reste de la France dans les domaines des permis de construire industriels, il ajouta :

« C'est autour de quelques métropoles : Brest, Lorient, Rennes, que pourront se développer les petites et moyennes entreprises intéressées par la sous-traitance. En vue de ce développement, l'Etat a encore consenti un effort particulier pour la Bretagne en matière de formation professionnelle, d'éducation nationale et d'enseignement agricole. »

En clair, et le premier ministre ne l'avait d'ailleurs pas caché puisqu'il avait admis :

« qu'un effort particulier devrait être consenti pour amener le Finistère, handicapé par son éloignement, dans de bonnes conditions d'économie moderne »,

le problème breton, loin d'être réglé, continuait à poser à l'Etat de difficiles arbitrages.

Nous savions bien, nous, que la solution passait par des infrastructures de base : communications rapides, voies modernes, la mer, l'énergie, et qu'il faudrait bien que l'Etat se décide à nous en doter.

Mais nous savions bien également que leur justification passait par le seul pôle important que l'extrême pointe de Bretagne possédait : Brest.

Nous avions depuis des années systématiquement essayé de le faire connaître, et pour y parvenir, organisé un service d'information et de recherche plus particulièrement tourné vers le monde industriel.

Il fallait maintenant aller plus loin, amplifier l'action, l'organiser surtout selon les techniques les plus modernes en la matière.

Nous passâmes à cet effet les contrats qui s'imposaient.

Visites de journalistes à Brest, encarts dans la presse nationale, conférences, interventions se multiplièrent...

En mai, à la Maison de l'Amérique Latine, à Paris, en présence de Raymond Marcellin, alors Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, du préfet de région, des hauts fonctionnaires en poste en Bretagne, des parlementaires, des responsables des organismes régionaux, la plaquette que nous venions de réaliser fut présentée aux journalistes nationaux et aux industriels.

L'« opération plaquette » constitua le point de départ de cet effort considérable pour « imposer » Brest.

Remarquablement conçue, elle se présentait sous forme d'un ouvrage sévère, sans littérature et sans photo — à l'exception d'une

seule prise d'avion et destinée à donner un aperçu physique de la cité — et permettait en quelques instants de tout savoir sur la ville, de sa population aux zones industrielles, de son climat à ses possibilités scolaires, de son port de commerce à sa population active etc.

Véritable photographie du Brest 1967, avec ses points forts et ses points faibles, ses espérances aussi, elle faisait ressortir qu'il s'agissait d'une ville en pleine expansion, jeune et à la croissance particulièrement rapide.

Le souci d'informer allait jusqu'à donner des renseignements sur son niveau de vie !

— un médecin pour 1 267 habitants !

— un pharmacien pour 3 846 !

— un chirurgien dentiste pour 3 168 !

— une voiture pour 6 habitants !

— un téléphone pour 15 !

Le Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire fut suffisamment frappé de la présentation pour dans son discours, déclarer spontanément :

« J'ajoute que cette prise de conscience par Brest de sa communauté de destin avec le monde rural de l'arrière pays — prise de conscience qui l'a conduite à s'associer avec la S.E.M.E.N.F. et, à travers elle, à de nombreux organismes professionnels du monde agricole — fait que véritablement en passant par Brest, le gouvernement sait qu'il s'adresse à toute l'extrémité occidentale de la Bretagne. »

Lors de la discussion qui s'ouvrit, Philippe Lamour nous apporta une nouvelle fois son concours, insistant auprès des représentants du C.N.P.F. sur le fait que Brest « réunissait désormais les conditions nécessaires et suffisantes à son essor industriel ».

Le secrétaire de la puissante fédération des industries mécaniques du C.N.P.F., Monsieur Clerc, se déclara sensible aux avantages que Brest offrait, mais insista sur la nécessité d'un taux d'expansion plus fort que celui fixé par le Plan, pour permettre une vigoureuse politique de décentralisation industrielle.

« C'est nous qui irons alors frapper à la porte de Monsieur le Maire de Brest ! »

Les journalistes posèrent de nombreuses questions, en particulier au sujet du port relais.

Le ministre répondit :

« ...qu'au vu des premiers aspects techniques et économiques favorables dégagés par la commission d'étude (dite Commission

Laval, créée en même temps que la société regroupant les pétroliers), le port de Brest semblait indiqué pour être le port d'éclatement. Il est cependant nécessaire — ajouta-t-il — d'attendre le résultat des autres études menées conjointement dans d'autres ports. »

En dehors de cette question, une fois de plus, je pus constater que la mer et ses immenses possibilités ne passionnaient pas.

Monsieur La Prairie, directeur du C.N.E.X.O., malgré les explications fournies sur le futur centre océanographique de Bretagne qu'il présenta comme le plus grand centre d'essai et de technologie des différents moyens d'exploration de l'Océan », ne fut interrogé par personne.

La forme de radoub en voie d'achèvement — la plus grande d'Europe à l'époque — n'entraîna elle non plus, aucune remarque.

Etrange pays que la France ! ignorant de la mer, que seuls quelques-uns des siens jouent, et la jouant, lui permettent — notre histoire en atteste — d'écrire des pages parmi les plus belles de son histoire !

Rappeler son importance était donc vital !

Toutes les occasions de le faire devaient être saisies, et le furent.

L'amiral Amman, alla parler devant l'Académie de Marine, du port pour pétroliers géants.

En mai, je lui succédai sur le thème :

« Brest, l'Europe et la mer », la presse spécialisée reprenant très largement ces deux conférences !

En juin, poursuivant cette action, nous recevions à Brest les journalistes de *La Vie Française*, d'*Information*, des *Echos*, de *La Croix* afin de leur faire visiter la grande forme de radoub et de leur présenter Brest.

En juillet, c'était l'Académie de Marine qui était reçue à l'Hôtel-de-Ville.

Le même mois, à Loudéac, à l'occasion de l'Assemblée générale extraordinaire du C.E.L.I.B., avec le président de Cadenet, nous demandâmes que la Bretagne tout entière reprenne à son compte le projet de port d'éclatement et affirme sa volonté de voir se créer à l'extrême pointe de la péninsule bretonne la grande base industrielle maritime qui lui était nécessaire.

Le président Ducassou, avec fougue, se joignit à nous pour qu'il en aille ainsi.

Le vœu présenté en ce sens fut adopté à l'unanimité et repris par la presse nationale.

En octobre, l'entrée à Brest du pétrolier libérien « Cedros » de 165 000 tonnes, qui était le plus gros pétrolier ayant jamais touché un port européen, nous permit, une nouvelle fois, d'inviter la presse nationale, et de « lui faire toucher du doigt » les possibilités de la rade.

Le « Cedros » dont la cargaison était destinée au Havre ne pouvait entrer dans ce port sans se délester d'une partie de celle-ci.

Brest fut choisie pour cette « première » en matière d'éclatement pétrolier. Un navire, le « Volvula », l'attendait en rade afin de recevoir une partie de son pétrole.

L'opération se déroula par gros temps, avec un plein succès, et nous permit de démontrer que les prétentions de Brest étaient fondées.

Inutile de dire que nous profitâmes de l'occasion offerte pour présenter Brest à nos hôtes.

La forme de radoub, une fois encore, fut visitée par la presse, tandis que lui étaient expliquées les raisons pour lesquelles il fallait dès maintenant en prévoir une seconde beaucoup plus grande. A la mairie, des exposés furent présentés par Etienne, l'ingénieur des Ponts, responsable du port, Bellion de la Chambre de Commerce, l'amiral Amman. Pour ma part je fis valoir aux journalistes que :

« Notre but n'était pas en vous demandant d'assister à l'arrivée du « Cedros », de vous influencer, au mauvais sens du terme, mais de vous permettre de voir, de vous donner aussi le désir d'approfondir le problème posé actuellement à notre pays, et les conséquences qui découleront sur tous les plans du choix qui sera fait. En un mot, de porter témoignage en toute liberté. »

Cette campagne « tous azimuths » exigeait non seulement une information constante, à l'échelon national, mais la prise en compte de notre projet par la Bretagne, notre département et les brestois.

L'Assemblée générale du C.E.L.I.B. avait permis d'en faire une revendication bretonne. Restait à y intéresser le Finistère... et Brest !

La réunion du Conseil général en novembre permit au département de prendre position dans des termes particulièrement clairs et nets.

Le Conseil général prenant acte de ce qui venait de se passer à Brest, vota à l'unanimité un vœu, dans lequel on pouvait lire :

« Considérant que cette opération (entrée du Cedros) a démon-

tré une nouvelle fois les qualités nautiques de la rade de Brest, ses facilités d'accès, même par tempête.

« Considérant la nécessité pour la France de posséder un port d'éclatement pétrolier sur la façade atlantique.

« Considérant que géographiquement, Brest est située au carrefour des routes maritimes du monde les plus fréquentées vers l'Europe.

« Considérant que le complexe Brest-Douarnenez est le seul à pouvoir permettre de suivre jusqu'au bout l'évolution du gigantisme naval.

« Considérant que les solutions économiques offertes sont indiscutablement les plus favorables.

« Considérant que la création d'un tel port d'éclatement permettrait la réanimation de toute la Bretagne occidentale sur le plan économique.

« Emet le vœu que le gouvernement retienne les solutions présentées par le Finistère et décide d'y implanter le port relais pour navires géants. »

Une telle prise de position renforçait incontestablement notre propre détermination. Encore fallait-il qu'elle soit celle de la cité !

Or, sur le plan local, des réticences de plus en plus nombreuses, professionnelles d'abord, mais très rapidement politiques comme, nous le verrons, se faisaient jour.

En avril, pêcheurs et ostréiculteurs de la rade, au cours d'une réunion regroupant les représentants du syndicat des marins-pêcheurs C.F.D.T. et C.G.T., des syndicats des ostréiculteurs, contestèrent le projet.

L'argumentation développée et qui pendant des années sera reprise pour empêcher tout développement pétrolier à Brest, pouvait se résumer de la manière suivante.

Un port pétrolier n'est pas générateur d'emplois nouveaux : quelques dizaines tout au plus ! (*sic*). C'est seulement dans la mesure où une raffinerie est créée que des emplois peuvent naître. Mais une raffinerie dégage des vapeurs nocives et ses retombées risquent de porter un coup très grave à l'agriculture et à la pêche de la région.

Or, les richesses de la rade sont énormes !

Elles sont évaluées à dix milliards d'anciens francs et font vivre les familles de 700 marins-pêcheurs et de 500 ostréiculteurs. Il faut y ajouter ceux qui vivent du tourisme, du commerce et de la pêche à pied.

Encore convient-il de noter concernant l'ostréiculture, qu'elle n'exploite actuellement qu'une faible part du potentiel de la rade. Dans de pareilles conditions, si un tel port doit être créé, c'est ailleurs qu'à Brest.

A l'issue de leur réunion, les intéressés devaient adresser au Premier Ministre, à ceux de l'Équipement et de la Marine marchande, aux autorités et parlementaires bretons, un télégramme.

Il disait :

« Suite aux événements catastrophiques pour la Bretagne dus au naufrage du « Torrey Canion », les représentants des marins-pêcheurs, ostréiculteurs et organisations professionnelles de la rade de Brest, réunis le 15 avril 1967, s'alarment du projet d'implantation d'un port pour pétroliers géants qui entraînerait la suppression de toute activité de pêche et de conchyliculture en rade.

« Vous demandent instamment de définir votre position au sujet de ces éventuelles implantations. »

Le naufrage du « Torrey Canion » auquel ce télégramme faisait allusion, contrairement aux dires de ses rédacteurs, démontrait que même sans port pétrolier — et sans ses avantages économiques — la rade de Brest, comme toutes les côtes françaises, n'était pas à l'abri d'un événement se produisant loin de chez elle. Mais les intéressés feignaient de l'ignorer !

Que se passerait-il, si les forages en mer du Nord entrepris par les anglais, entraînaient un accident ?

Que se produirait-il dans la Manche, s'il survenait une collision entre un pétrolier géant et un autre navire ?

Quelles zones le pétrole « libéré » envahirait-il ? Autant de questions auxquelles ils refusaient de répondre !

La solution ne pouvait pas être dans un renoncement aux ambitions de Brest, mais dans une série de mesures sévères pour assurer la protection du littoral, la sécurité de la navigation, la lutte contre la pollution dans les ports de déchargement.

Au cours de la séance extraordinaire du Conseil municipal consacrée aux problèmes posés par le naufrage, je le dis clairement :

« Le pétrole constitue pour les ports qui le reçoivent et l'acheminent ensuite dans diverses directions une source de richesse. Le drame qui vient de se produire ne conduira certainement pas les Havrais, les Cherbourgeois, les Rouennais, pas plus que les habitants d'Anvers ou d'Amsterdam à renoncer aux avantages économiques qui découlent de ce trafic... »

Il n'en restait pas moins que la prise de position des syndicats

et organisations professionnelles de la rade, exigeait que toutes les occasions soient saisies, pour présenter et faire admettre par Brest, la nécessité de « jouer » le développement maritime en priorité. Nous multiplâmes les interventions.

Sous l'égide de l'association des professionnels de la comptabilité du Finistère, l'amiral Amman et Etienne firent un « grand dégagement » sur le port relais et la nécessité pour Brest d'obtenir une nouvelle forme de radoub pour les 500 000 tonnes.

Etienne insista sur l'entrée en rade de « L'Arrietta-Livanos » en grosse difficulté puisque la mer submergeait son pont ce qui lui donnait un tirant d'eau égal à celui d'un 270 000 tonnes pour affirmer :

« ... qu'il valait mieux offrir aux navires pétroliers des conditions favorables d'accueil à Brest plutôt que de les risquer dans l'aventure de la navigation en Manche et dans le Pas-de-Calais et les amarrer à des installations de fortune telles que des bouées en pleine mer. »

La commission portuaire du groupement d'études de la région brestoise fut réunie également afin de discuter des problèmes de Brest.

Enfin la campagne législative permit également, en mars, d'aborder sous tous ses aspects la « politique maritime » que nous avions décidée.

Ce fut une campagne très dure et éprouvante sur le plan physique.

Toutes les grandes formations nationales étaient représentées dans la compétition.

La gauche démocratique et socialiste l'était par Maurice Charreteur, l'U.N.R. par l'amiral Drogou, le P.C. par Gabriel Paul. Outre moi-même qui me présentai sans étiquette, deux autres candidats ne se réclamaient d'aucun parti : Edouard Leclerc, « l'épicière de Landerneau » comme il aimait à se faire appeler, et un retraité de l'arsenal, s'intitulant candidat du centre démocrate et républicain.

La campagne d'Edouard Leclerc, faite par tracts tirés et répandus à des milliers d'exemplaires à partir de chacun des centres portant son nom, fut marquée par la hargne et la grogne que je lui inspirais.

Manifestement, il pardonnait mal à l'« avocat que j'étais d'avoir plaidé contre lui dans l'affaire du « calvaire de Saint-Divy », qu'il disputait à la commune. Il me pardonnait encore moins de lui avoir fait perdre son procès !

Le thème de sa campagne fut simple : tout ce qui avait été réalisé par ma municipalité était mauvais, tout ce qui était prévu sur le plan pétrolier était un non-sens !

Dans sa circulaire n° 16, on pouvait lire :

« Savez-vous que chaque fois qu'un port pétrolier et des usines de pétro-chimie se sont créés, dans un périmètre de 15 km tous les fonds coquilliers ont disparu. Je me demande si les fabuleux parcs à huîtres de la rade de Brest, sans parler des fameux bancs de coquilles Saint-Jacques, ne représentent pas à eux seuls, mille fois plus que ce que pourraient gagner les quelques rares ouvriers actionnant les pompes électro-magnétiques de votre port-relais pétrolier... la présence de ces pétroliers géants offrirait à la ville de Brest, bien plus de risques et de dangers, du style de la fantastique explosion de certain liberty-ship, que la base sous-marine atomique elle-même. Celle-ci, par son activité, interdit stratégiquement la création d'un port pétrolier international à Brest. Je relève aussi dans le n° 148 de la revue économique de Transmondia, page 8, de janvier 1967, la conclusion d'une étude sur les ports relais, d'un éminent expert international qui écrit :

« Il est donc désormais vain de chercher à établir un port-relais quelconque, puisque sans plus de dépenses que le dragage en zone sableuse, Le Havre peut entièrement jouer ce rôle, en restant en outre le grand port pétrolier du Ponant. Aucune raison économique et maritime ne justifie donc une décision en faveur de Brest qui irait à contre sens de l'intérêt national et européen ! »

Bref ! le pétrole était « dépassé » ! Il ne présentait pour Brest aucun intérêt économique ! Il ne créerait pas d'emplois, mais détruirait sûrement la rade...

Il continuera d'ailleurs sur ce thème pendant des années, mobilisera par tous les moyens les énergies contre la raffinerie... non sans succès, hélas !

Le premier tour l'élimina purement et simplement !

Sur 63 654, suffrages exprimés, le corps électoral m'en donna 21 947.

20 854 se portèrent sur l'amiral Drogou, tandis que Gaby Paul, P.C., en réunissait 11 772, Charreteur 5 766, Edouard Leclerc 2 517 et Quellec 808.

Le second tour entre l'amiral Drogou et moi fut « épique ».

Paris lui délégua Michel Debré. Ses amis commirent l'erreur de décider qu'il se « produirait » au cours d'une réunion « privée » et non pas publique, dans un cinéma, « l'Omnia » d'un millier de places. On m'offrit royalement 100 cartes !

Par voie de presse, je fis savoir mon désaccord sur cette façon de faire.

« Alors que je vous demandais un « face à face » et la possibilité de porter publiquement la contradiction au ministre que vous appelez à votre secours, vous me répondez en m'invitant à une réunion d'information dans un cinéma de la ville, et à l'issue de laquelle j'aurai le droit de vous dire quelques mots.

« Vous m'indiquez que les gens n'auront accès à cette réunion que sur carte d'invitation et que sur les 1 000 cartes (en gros) que vous aurez à distribuer compte tenu des places de ce cinéma, vous m'en octroierez généreusement cent.

Ces cartes, au moment où je vous écris cette lettre ne me sont même pas encore remises, sans doute afin de m'empêcher de les distribuer.

« Agir de cette manière c'est refuser purement et simplement le débat contradictoire que je sollicitais.

« Vous interdisez, en effet, l'entrée de la salle aux brestois, qui n'ont pas voté pour vous, et à ceux qui ont à se déterminer pour dimanche prochain.

« Votre proposition constitue un traquenard. Je la dénonce. Je la trouve d'autant plus inadmissible, que la salle de la rue Yves-Collet était mise à votre disposition pour vendredi soir, et qu'elle aurait permis à nos concitoyens de suivre librement le débat auquel je vous conviais.

« Dans de pareilles conditions, je refuse de m'associer à cette véritable comédie et j'ai décidé d'organiser moi-même, salle de la rue Yves-Collet, à partir de 18 h 30, une réunion publique et contradictoire à laquelle je convie tous les Brestois et à laquelle je vous invite ainsi que Monsieur Michel Debré qui a certainement la possibilité d'être à Brest à cette heure-là.

« L'horaire ainsi fixé permettra à votre réunion de famille de se tenir si vous le désirez. Il n'est pas utile, je pense, Amiral, de vous dire que vous pouvez être assuré de ma part, de celle de mes amis, et j'en suis persuadé, de celle de tous les Brestois qui vous écouteront, de la plus grande courtoisie et correction... »

Le 10 mars au soir, à 18 h 30, la salle de la rue Yves-Collet fut envahie — au sens littéral du terme — par la foule, foule populaire, bon enfant...

Sur l'air des lampions, elle réclama en vain Michel Debré !

Interpellé par un seul contradicteur P.S.U. exigeant que par oui ou non j'indique si j'étais pour ou contre la V^e République et le

Général de Gaulle, je répondis que j'incarnais « la liberté, le refus de l'esclavage » !

« Je ne suis ni un inconditionnel du pouvoir, ni de l'opposition. »

Et une fois encore, à la suite des questions posées je plaidai le dossier du port pétrolier.

Le soir, à l'Omnia, devant une assistance hostile qui tentait de m'empêcher de parler, je portai la contradiction à Michel Debré, tandis que dehors des milliers de personnes protestaient contre l'impossibilité dans laquelle elles se trouvaient de participer à la réunion.

J'entendis avec intérêt, le ministre des finances reconnaître à Brest une triple vocation industrielle, universitaire et maritime... puis en ajouter une quatrième : pétrolière.

Pour le reste, notre opposition fut totale !...

Le dimanche 12 mars, j'étais élu pour la seconde fois député du Finistère.

En septembre, au 1^{er} tour, le 2^e canton de Brest m'élisait Conseiller général par 14 165 voix contre 4 750 au candidat P.C., et 3 152 à celui de la F.G.D.S.

Une nouvelle fois, cette campagne — fort calme au demeurant — me permit de reprendre le problème du développement maritime de la cité.

Année agitée, comme on le voit, 1967 fut aussi une année de progrès pour Brest.

En novembre, à Rennes, à l'occasion, de la séance solennelle de rentrée de l'université, le recteur Le Moal déclara, s'adressant à Fréville, député-maire de Rennes et à moi-même :

« Grâce à l'aide précieuse et efficace que vos municipalités et vous-mêmes, ne cessez de nous apporter, il nous sera possible d'achever bientôt, dans un climat de confiance et d'amitié, l'ensemble de nos réalisations universitaires, à la fois à Rennes et à Brest, et de placer vos cités parmi les toutes premières villes universitaires ! »

Pour Brest, il devait annoncer la mise en chantier rapide d'une nouvelle tranche de travaux de 15 000 m² à la Faculté des Sciences, afin d'en doubler la superficie, le lancement d'une première tranche de travaux portant sur 17 000 m² au titre de l'École de Médecine.

En outre, il annonça la décision de créer un second restaurant universitaire de 700 places et indiqua que l'I.U.T., les crédits de construction étant désormais assurés, ouvrirait ses portes à la rentrée 1968.

Il laissa également entendre que très prochainement le Collège littéraire serait promu au rang de faculté des Lettres.

Il donna enfin le nombre d'étudiants inscrits à l'Institut de droit qui venait d'ouvrir ses portes : 404 en licence, 200 en capacité !

Sur le plan du département, deux décisions importantes furent prises.

Le Conseil décida de retenir Bohars pour la construction d'un hôpital psychiatrique d'une capacité de 698 lits.

Le programme prévoyait trois services d'adultes de 200 lits chacun, comprenant trois pavillons de 50 lits, et un pavillon de 50 lits également pour les malades atteints de difficultés locomotrices.

Il comprenait également un service de neuro-psychiatrie infantile, comprenant un pavillon de 48 lits pour enfants évolutifs et un autre de 50 lits pour enfants plus touchés.

Le terrain choisi — boisé — de 25 hectares avait l'avantage de n'être situé qu'à 5 km du centre de Brest, donc du centre hospitalier Morvan.

Au moment où l'Ecole de Médecine s'installait, le choix de Bohars de toute évidence s'imposait.

Il me fallut pourtant me battre pour l'obtenir.

Le fait de la proximité de Bohars de l'Hôpital général et de la future Faculté de médecine n'empêcha pas, en effet certains Conseillers généraux, représentants de cantons voisins, de plaider, qui pour Plabennec, qui pour Guipavas...

Cette décision, enlevée de haute lutte, arriva à point nommé, non seulement sur le plan des travaux, à réaliser, mais surtout sur celui des renforcements de l'équipement hospitalier et de l'enseignement médical.

La deuxième décision concerna la création d'un dépôt d'archives à Brest, à proximité de la future Faculté des lettres.

Il était réclamé avec insistance par le corps professoral universitaire, qui souffrait, ainsi que les étudiants, de son absence.

L'accord intervenu au Conseil général permit de regrouper dans ce bâtiment remarquablement situé, à côté de la bibliothèque universitaire, archives départementales et municipales.

Au titre des grands travaux, l'effort de la ville ne se démentit pas un seul instant tout au long de cette année.

Dans la ZUP, plus de 1 500 logements furent livrés et occupés.

Au 1^{er} juillet, 90 % de la voirie étaient terminés à Kergoat, 40 % à Bellevue, 30 à Kerhallet, tandis que commençaient à Quizac et au Bergot, les premiers terrassements.

Le pourcentage des bâtiments construits s'élevait à 85 % à Kergoat, 60 % à Bellevue, et 20 % à Kerhallet.

Sur ce plan, et, s'agissant de logements sociaux, la ville poursuivit son effort en faveur de l'Office H.L.M., consacrant à l'acquisition des terrains qui lui étaient nécessaires aux travaux de viabilité et de fondations spéciales plus de 75 millions de centimes.

La récompense de tous les efforts se traduisit en 1967 par la possibilité pour l'office d'offrir 7 218 logements aux familles brestoises.

En 7 ans, son parc, grâce à cette politique tenace, avait augmenté de 5 000 logements environ !

La croissance démographique de la ville que le recensement de 1968 allait souligner, exigeait un effort aussi résolu pour l'enseignement primaire en particulier.

La ville le consentit.

A la rentrée, elle mit à la disposition des enfants 513 classes primaires contre 478 en 1966, 51 classes de C.E.G. contre 47, et 177 classes maternelles.

19 401 écoliers et écolières y travaillèrent.

De même, elle poursuivit avec acharnement la recherche d'industriels locaux, régionaux ou nationaux pour créer les emplois nouveaux indispensables à sa jeunesse.

Malgré les avantages exceptionnels accordés par l'Etat tant au titre des primes que de la bonification d'intérêt des emprunts, le moins qu'on puisse dire est que 1967 fut une année décevante.

Aucune grande décentralisation !

Très peu de contacts avec des affaires importantes !

Brest, malgré les succès obtenus, comme tout ce qui se trouvait à l'Ouest d'une ligne Saint-Brieuc-Lorient, n'était plus joué par le monde industriel.

Les raisons multiples — avancées par les industriels — et sur lesquelles, dans les chapitres précédents, je me suis étendu — pouvaient se résumer en quelques mots : manque d'infrastructures de base, éloignement physique et psychologique, sentiment que la volonté d'industrialiser l'extrême Ouest était, de la part de l'Etat, plus apparente que réelle.

Dans la période que nous traversons, les primes ne sont pas tout, disaient-ils, les possibilités de main-d'œuvre non plus ! Face aux avantages accordés au moment de l'installation, nous sommes forcés de tenir compte des inconvénients de la distance, du temps perdu, des difficultés de toutes sortes auxquelles nous nous heurtons, du coût de l'énergie, des quelques transports rapides que vous pos-

sédez seulement, des retards graves que vous accusez, ne serait-ce, par exemple, qu'en matière de télécommunication.

L'effort accompli à Brest est certes prodigieux, mais Brest reste isolée... Comment croire dès lors aux affirmations de l'Etat ?

Quelques affaires nouvelles, petites et moyennes, locales ou parisiennes, s'installèrent cependant à Kergonan, d'autres décidèrent de s'implanter sur la zone portuaire de Saint-Marc, permettant la création de plusieurs centaines d'emplois nouveaux.

Bienvenues, elles restaient insuffisantes par rapport à nos besoins. C'est avec joie que nous les accueillîmes cependant.

Kergonan vit son aspect changer avec la réalisation — verticale, et pour cause ! — de la centrale à béton montée par une filiale de la S.C.A.C.

La zone industrielle de Saint-Marc, à la suite des accords donnés par Primagaz, Esso, Gaz de France, devint, elle, une réalité.

La leçon des difficultés rencontrées dans ce domaine devait, en tout cas, être tirée par tous ceux qui avaient la responsabilité du devenir de la région.

Elle le sera, comme nous le verrons dans un instant.

La poursuite du développement de l'équipement général de la ville intéressa bien d'autres domaines encore.

Parmi eux : le sport.

1967 marqua, avec l'inauguration du gymnase de Traon-Quizac, la volonté de la ville de se doter d'un maximum de salles pouvant être occupées à temps plein par les adeptes du volley, du hand, du basket, et j'en passe...

Avec cette mise en service, l'équipement de Brest s'éleva à 3 gymnases de type C, un de type B, 9 de type A.

Chaque année, cette politique se poursuivra jusqu'à ce que, grâce à elle, Brest occupe une position exemplaire pour le reste de la France.

Dans un domaine tout à fait différent, les efforts financiers consentis par la ville, furent également récompensés — je veux parler des liaisons aériennes.

22 324 passagers avaient emprunté en 1966 la ligne Brest-Paris-Brest.

Leur nombre atteignit en 1967, 28 469 !

Année d'affirmation, comme je le dis lors de la dernière séance du Conseil municipal, 1967 fut aussi pour Brest et le Nord Finistère, une année de « veillée d'arme » !

Monde agricole et monde urbain, ensemble, réfléchirent aux problèmes auxquels ils étaient affrontés.

Le monde agricole traversait, en Bretagne, et particulièrement dans le Finistère, une crise d'une gravité exceptionnelle.

Orientée vers les productions animales, ayant accompli et accomplissant toujours, sur le plan technique, des progrès, voire des révolutions, l'agriculture finistérienne devenait chaque jour davantage compétitive, y compris à l'échelon européen.

Mais elle se heurtait à la nécessité d'aller encore plus loin dans le bouleversement de ses structures, avec ce que cela impliquait de départs, donc de possibilités de travail « hors de la terre ».

Or, cette mutation, complexe, difficile, lucide, se produisait alors que justement l'industrialisation piétinait, que les cours du porc stagnaient, que ceux des aliments augmentaient.

Le pouvoir d'achat des agriculteurs, donc leurs moyens de poursuivre la modernisation en cours, s'en ressentait de manière catastrophique.

La colère — une colère mêlée de désespoir devant l'attitude des pouvoirs publics — éclatait avec de plus en plus de force.

Le 2 octobre à Quimper, 20 000 paysans déchaînés, la portaient dans la rue !

Vers 15 h 30, une véritable marée humaine quittait la place du Champ de foire où s'était déroulé le meeting organisé par les responsables agricoles.

Balayant tout sur son passage, elle mettait à sac, rue Vis, la permanence de l'U.N.R., puis se dirigeait vers la Préfecture.

Un premier barrage d'une quinzaine de gardiens de la paix était dispersé.

Les C.R.S. et les gardes mobiles massés à l'intérieur de la Préfecture intervinrent alors à coup de grenades lacrymogènes.

Les manifestants encerclèrent la Préfecture, envahissant la place de la Résistance, celle de Saint-Corentin, le quai du Steir.

Les pavés furent arrachés. L'émeute laissa place à une véritable bataille rangée.

Pierres, grenades lacrymogènes, gourdins, heurts violents en marquèrent le déroulement.

A 18 heures, elle atteignit son point culminant.

Des manifestants parvinrent à s'approcher de la conciergerie de la Préfecture. Siphonnant de l'essence dans les réservoirs de voitures garées à proximité, ils la transformèrent rapidement en brasier.

Les pare-brise et les vitres des voitures des sapeurs-pompiers qui tentaient de s'approcher, furent brisés à coups de pierres. Le camion citerne fut vidé, les pompiers contraints d'abandonner sur place leurs véhicules.

A peu près au même moment, une D.S. stationnée près de la Préfecture, fut également incendiée.

A 19 heures, malgré les grenades et les charges de dégagement des forces de l'ordre, les grilles de la Préfecture étaient forcées, sans que les manifestants puissent cependant pénétrer à l'intérieur.

Le calme ne revint que tard dans la soirée, lorsque sur ordre du Préfet, les 7 manifestants appréhendés par les C.R.S. au cours de leurs charges, furent libérés.

Cliniques et hôpitaux virent défiler plus de cent blessés. Deux d'entre eux — un C.R.S. et un manifestant — souffraient d'une fracture du crâne.

Les dégâts — place Saint-Corentin dépavée, conciergerie détruite par le feu, une D.S., deux motos de C.R.S. incendiées, voitures de pompiers endommagées, vitres brisées, panneaux de signalisation arrachés, feux de signalisation détruits, vitrines saccagées — attestaient également de la violence subie par Quimper.

« Nous lutterons jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au moment où les hommes que nous sommes auront leur place dans la société qui est la nôtre » s'était écrié Michel Hémerly, président de la F.S.N.E.A. du Finistère, lors du meeting qui avait précédé les événements que nous venons de revivre.

« ... jusqu'au moment où les hommes que nous sommes auront leur place dans la société qui est la nôtre ! »

Dépassant le seul problème paysan pour atteindre celui de la Bretagne, Michel Hémerly avait réclamé l'union...

« Nous avons un premier effort à faire au niveau, de la mobilisation de toutes les forces vives de notre agriculture : syndicalisme, coopération, mutualité, crédit.

Il faut que cet ensemble qui constitue la principale force de la Bretagne, puisse présenter au plus tôt un plan de développement régional.

Notre deuxième effort doit consister à unir dans la recherche d'une solution globale à nos problèmes, toutes les forces vives de la Bretagne dans ses différents secteurs d'activités.

Nous avons à poser, en effet, le problème de l'industrialisation de la Bretagne, de la création d'emplois, de l'implantation d'un complexe pétrolier à Brest... »

La violence dont Quimper avait été le théâtre, il en était

l'ennemi. Aveugle, stupide, elle n'apportait aucune solution. Mais la violence, il la mesurait aussi au drame que vivait l'agriculture bretonne, et aux difficultés que connaissaient tous les bretons, à cette dignité qui leur était refusée, malgré les efforts consentis pour l'atteindre.

Comme le président de la Fédération du Morbihan qui avait dépassant lui aussi le seul problème agricole, placé la manifestation sous le signe : « Pour que la Bretagne vive... » Michel Hémerly criait à l'opinion publique toute l'inquiétude toute l'angoisse que l'avenir inspirait à notre province.

Cette force paysanne dont la colère, à travers notre histoire, a toujours effrayé le Pouvoir, se mettait au service de la Bretagne.

L'événement était considérable, mieux, capital !
A condition que la Bretagne accepte de se discipliner, et aille à l'essentiel !

Or, l'action régionale se perdait dans les méandres de doléances fondées, mais trop nombreuses pour être efficaces.

L'analyse était remarquable, l'action dispersée, les résultats insuffisants. Tout se passait comme si, alors qu'il fallait construire une maison avec un sous-sol, un rez-de-chaussée et un étage, les corps d'Etat étaient incapables de coordonner le travail. L'un voulait poser des ardoises alors que la charpente n'existait pas, l'autre réaliser l'accès au garage alors que le sous-sol n'était pas creusé !
Eternelle Bretagne ! individualiste, ombrageuse, méfiante vis-à-vis des siens !

Cette situation, à l'extrême pointe de la Bretagne, nous préoccupait particulièrement.

Nos analyses, à Gourvennec, à moi, à nos amis se rejoignaient. Si nous n'étions pas capables de proposer un nombre très limité de « grandes opérations » à l'Etat, visant à nous doter des infrastructures de base, sans lesquelles il n'y a pas de progrès réels, nous pourrions, certes, améliorer la situation de certains secteurs économiques, mais non la situation générale de « l'ensemble breton ». Encore fallait-il que ces quelques projets — par le nombre mais non par leur importance — soient réalisables rapidement et obligent l'Etat à prendre vis-à-vis de la Bretagne une position claire. L'Etat devait être mis au pied du mur, ne pas avoir la possibilité d'une reculade de dernière minute. Ces projets devaient être « enfin mobilisateurs », c'est-à-dire apparaître « évidents » aux bretons, de telle manière qu'en cas de refus, ils soient prêts à se battre pour obtenir leur réalisation.

Les difficultés, pour y parvenir, n'étaient pas à sous-estimer. Les

choix impliquent toujours des sacrifices, pire des renoncements. Il n'est jamais facile de les demander.

Nous étions bien placés à Brest pour le mesurer, dans un domaine qui nous tenait particulièrement à cœur : le domaine maritime. Je m'explique : la Bretagne n'avait plus aucune liaison directe par voie de mer avec la Grande-Bretagne depuis la suppression de celles qui existaient auparavant à partir de Saint-Malo.

Ceci posait un problème sérieux dans l'immédiat, et de manière concrète, à notre agriculture, en particulier de la zone légumière du Nord-Finistère, connue sous le nom de « ceinture dorée ».

L'exportation de nos primeurs vers l'Angleterre était en effet contrariée par l'absence d'un véritable port en eau profonde.

A plus long terme, le manque de lignes régulières et fréquentes risquait de pénaliser la Bretagne le jour où le Royaume Uni entrerait dans le Marché Commun.

Les courants de trafics, qu'il s'agisse des biens ou des personnes, seraient en effet détournés vers d'autres régions si nous n'y prenions pas garde.

Où construire le port en eau profonde, ou quel port choisir ? Brest ?

Le port était évidemment candidat, et la Chambre de Commerce rappelait que jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale il avait existé une ligne Brest-Plymouth.

Tout naturellement elle disait : pourquoi ne pas la reprendre ?

Sur le plan agricole la solution n'était pas la meilleure. Le voyage serait très sensiblement allongé par rapport au centre de production, et le coût du transport plus élevé.

Pour demain, et dans la perspective, oh ! combien plus vaste des échanges à naître du Marché Commun, il fallait également rechercher une liaison rapide, la plus rapide possible.

La solution rationnelle ne pouvait qu'être la création à Roscoff, d'un port en eau profonde. La pointe de Bloscon permettait la création d'un quai de plus de 300 mètres, dont 80 par fonds de 4 mètres. Le futur port, bien desservi sur le plan routier, apparaissait donc, et de loin, nécessaire.

Il me fallut des mois pour en convaincre les Brestois, obtenir au moins d'eux qu'ils ne s'opposent pas à ce projet.

Proposer de jouer l'industrialisation maritime, ou encore de se battre pour un réseau routier moderne au nord et au sud de la Bretagne, n'était pas à priori plus commode dans la Bretagne centrale, par exemple, où les problèmes spécifiques, et combien graves et urgents, ne manquaient pas !

C'était pourtant, nous en étions de plus en plus convaincus, ce qu'il fallait faire.

Comment industrialiser vraiment, obtenir que nos villes soient choisies comme lieux d'implantation de grandes écoles, de tertiaire, de centres de recherche, si nos communications restaient ce qu'elles étaient vers l'extérieur ?

Comment prétendre à un véritable développement dans tous les domaines sans la mise en place, enfin, d'infrastructures modernes ?

Pendant toute cette année 1967 notre effort de réflexion porta sur ces problèmes, les structures à mettre en place ou à utiliser pour que la Bretagne puisse lancer son défi... et le gagner.

Nous sentions tous que le temps était venu d'agir et que la « conjoncture bretonne » qui se créait devait impérativement être utilisée. A défaut, une grande chance serait négligée, pour ne pas dire perdue, et peut-être pour longtemps.

Les derniers mois de 1967 furent, à cause de tout cela, ressentis comme une veillée d'arme.

Fébrilement chacun réfléchit à ce qu'il fallait faire, apportant sa pièce à l'édifice à bâtir.

Rarement échanges d'idées furent aussi libres, intenses.

Rarement communion de pensées fut aussi totale et confiante.

Tout indiquait que 1968 serait capitale pour la Bretagne, et que par la force des choses — des difficultés aux liens qui s'étaient tissés entre les hommes — la partie à mener, le Finistère, avant tous les autres, en aurait la responsabilité.

Dès la fin de l'année les grandes lignes de ce qui devint « le Plan breton », étaient arrêtées dans nos esprits. Le moment et les moyens de le mettre en œuvre ne l'étaient par contre pas. Les mois à venir, seuls, pourraient permettre d'en décider.

Mais ce qui était sûr, c'est que le temps était venu pour la Bretagne de bousculer les habitudes — les siennes comme celles des autres — pour obtenir que, d'un seul coup, cesse le folklore d'un aménagement du territoire qui n'allait pas à l'essentiel.

Cette partie-là, si elle était gagnée, lui permettrait d'épouser vraiment son temps.

Mais ce qui serait obtenu ne constituerait encore qu'une étape, un tremplin, pour un nouveau bond en avant.

Le jour viendrait — auquel il fallait dès maintenant songer — où, en effet, les problèmes à résoudre seraient posés en termes plus vastes que nationaux.

Car l'Europe se ferait.

Cette Europe qui seule donnerait à la Bretagne sa véritable dimension et sa véritable place.

Rêve ! disaient les uns. Réalité de demain répondaient les autres...

Généreuse Bretagne ! Extraordinaires Bretons ! vivant l'avenir, le présent, assumant le passé, reliant les uns aux autres, dans une fulgurante prescience, prise par les caciques, les technocrates et les autres, pour une rêverie sans lendemain !

Ils ne connaissaient pas, ceux-ci, ce vers merveilleux d'Albert Samain, extrait du « Jardin de l'Infante » : « il est d'étranges soirs où les fleurs ont une âme... »

CHAPITRE IV

1968

La grande union

C.A.B.R.O. et Plan breton

Une raffinerie d'abord

La Bretagne joue et gagne

« Mai 1968 »

Sans autre récompense...

La recherche et l'analyse des causes de l'explosion — il n'y a pas d'autres termes — qui secoua la France en 1968, occuperont de nombreuses années encore les historiens et les sociologues.

Le « dévouement » des français en mai, le délicieux frisson qu'ils éprouvèrent mais qui se transforma au fil des jours en rêve cauchemardesque, resteront longtemps aussi, pour ceux qui vécurent ces événements, sujet d'étonnement...

Comme étonnera la partie que la Bretagne livra et gagna pour obtenir, enfin, que soient réunies les conditions d'un vrai développement.

Le tout sur un fond de décor de grèves, de drapeaux claquant au vent, et selon les vents, virant du rouge au tricolore, voire au noir, de manifestations et de défilés monstres, au beau milieu, enfin, du carrousel de ministres renvoyés et de ministres appelés, lorsque les législatives ayant été gagnées par Pompidou, celui-ci dut laisser la place à Couve de Murville !

Mais reprenons les événements dans l'ordre chronologique ! Pour la Bretagne, le 16 février marqua le début de l'action qu'elle allait mener victorieusement. Ce jour-là, à Quimper, plus de 1 200 agriculteurs se réunirent en assemblée générale extraordi-

naire de la F.D.S.E.A., afin de faire le point sur la situation de l'agriculture.

Extraordinaire, cette assemblée le fut !

Dans sa préparation d'abord, puisque le syndicalisme agricole demanda à la S.E.M.E.N.F., au C.E.C.O.R., et à la Chambre d'agriculture, de l'aider à élaborer les rapports qui devaient y être présentés.

Dans sa composition ensuite, puisque les maires du département, les conseillers généraux, les parlementaires, les syndicats ouvriers, la F.E.N., les Chambres de Commerce, y furent conviés.

Dans son ton, sa dimension également, puisque dépassant les seuls problèmes agricoles, le monde paysan aborda, à travers ses responsables, ceux qui se posaient globalement aux hommes et aux femmes de l'extrême pointe bretonne.

Dans ses conclusions enfin, puisque les options proposées et ratifiées à l'unanimité, visaient, non seulement... les conditions du développement de l'agriculture, mais celui de l'industrialisation de ce qui sera appelé par la suite la « Bretagne occidentale ».

Alexis Gourvenec, le président de la Chambre de Commerce de Morlaix, le représentant de Quimper, et moi-même, seront invités à prendre la parole ! Le ton fut donné dès le début de la réunion par Michel Hémerly qui, en sa qualité de président, ouvrit la séance. Solide comme le granit breton dans toute l'acception du terme, n'aimant pas le compromis, il lança : « Il suffit de voir la situation économique catastrophique de l'agriculture d'une part, et la situation également catastrophique de l'économie du département d'autre part, pour savoir que nous nous battons le dos au mur. »

Martelant ses mots, il poursuivit : « Lorsqu'on se bat le dos au mur, il est nécessaire de faire une analyse très précise de la situation, de situer les responsabilités, de rechercher des solutions, et de prendre des engagements pour mener une action propre à permettre le succès. »

Nous allons donc essayer de cerner nos problèmes de très près et de nous limiter aux revendications fondamentales pouvant servir de point de départ à une action globale pour la défense économique de la région... »

Hervé Le Goff, jeune et dynamique secrétaire général de la F.D.S.E.A., brossa alors le bilan de 10 années de politique agricole.

Sans emphase, la voix grave, il dressa un véritable réquisitoire. Rappelant, dans un silence impressionnant, les événements d'octobre 1966, il lança :

« Créant spontanément un climat d'émeute, vous étiez là pour dire votre angoisse, pour imposer un changement... lancer un avertissement. Les émeutes se déclenchent lorsque les hommes sont déçus dans leurs espérances. »

Déçus, on le serait à moins !

Que nous avait-on dit il y a 10 ans ?

Organisez-vous, suivez votre produit, devenez compétitifs, améliorez votre productivité !

L'indexation n'est plus nécessaire, puisque le pays entre dans une ère de stabilité.

Organisés, nous le sommes, mais cela n'a pas amélioré notre revenu.

Compétitifs nous le sommes devenus, mais ce sont les plus dynamiques qui sont les plus touchés.

Stabilité des prix, on sait ce qu'il en est advenu; on sait aussi que le plan de stabilisation s'est fait sur le dos de l'agriculture.

C'est tout cela qui fait que notre devoir est aujourd'hui de dresser un constat d'échec, de faillite, de la politique économique, et en tout premier lieu de la politique agricole suivie dans notre pays. »

Et le constat, magistralement, il le dressa !

Passant en revue l'évolution des productions, des exploitations, et d'abord de la population, il fit apparaître l'extraordinaire effort de l'agriculture finistérienne pendant la décennie écoulée, le traduisant en 2 chiffres :

— 40 % d'augmentation en francs constants du revenu brut, donc du tonnage;

— diminution de 35 % de la population agricole.

Il dira :

« Que signifie le rapport entre ces 2 chiffres, sinon que la productivité moyenne par travailleur agricole a plus... que doublé en 10 ans. Peut-on trouver en agriculture ou dans d'autres secteurs un exemple analogue de bond en avant, pour constater aussitôt que malgré la richesse de l'agriculture finistérienne :

— 1^{er} département pour les porcs, la pomme de terre de semence, les artichauts, les choux-fleurs, les pois et les haricots;

— 2^e pour l'aviculture;

— dans le peloton de tête pour le lait et la viande bovine.

« Le rapport entre les prix que nous payons pour produire et le prix de nos produits a été inexorablement de plus en plus défavorable pour nous... »

Et il donnera des chiffres :
 Baisse du prix de la volaille depuis 1959 de 6,4 %; baisse du prix des œufs de 10 % par rapport à 1963; baisse du porc de 4,2 % par rapport à 1964, etc.

Pourquoi un tel tableau, sombre et décourageant ? Pour capituler ? Certes non ! Pour prendre la mesure véritable des problèmes : « l'obligation, pour le Finistère, de poursuivre dans tous les domaines sa marche en avant ! »

Dans son style direct, Michel Hémerly l'affirmera à son tour, d'abord pour l'agriculture: « pour elle, dira-t-il, il n'y a plus d'autre alternative, car nous sommes dans un environnement de progrès, de compétition, de concentration. Celui qui ralentira la cadence, baissera les bras, sera, sans pitié, éliminé. Nous sommes condamnés à choisir l'expansion ! »

Et il fixera alors les objectifs à atteindre :

— augmenter d'un quart les tonnages de légumes de plein champ;

— augmenter de 30 % les superficies des légumes de conserve;

— augmenter les productions animales et faire passer : le lait de 7 à 10 millions d'hectolitres, les porcs de 90 000 à 150 000 tonnes, la viande bovine de 40 000 à 60 000 tonnes.

Contrepartie de cet effort de restructuration des exploitations et des hommes — encore trop nombreux « à la terre » — et Michel Hémerly y insistera avec force — un puissant développement industriel doit l'accompagner. Abordant ce 2^e aspect du problème, il fera sien le combat de Brest : « Dans ce domaine, notre choix est fait, s'écriera-t-il: nous exigeons l'implantation, dans le Finistère, d'un centre industriel capable d'exercer des effets moteurs sur toute l'économie de la région. Nous voulons voir s'implanter dans la région l'industrie la plus moderne. Cette industrie doit être jeune, susceptible de croissance. En termes clairs, nous croyons aux possibilités d'un port pétrolier dans la région Brest-Douarnez, et nous l'exigeons avec, dans son prolongement, la création d'un complexe pétro-chimique. »

En conclusion, Michel Hémerly lança un appel à une action commune.

« Les agriculteurs prennent leurs responsabilités en jouant la carte de l'expansion. Mais ils savent que seuls ils ne pourront faire face. Il faut qu'à tous les échelons chacun prenne ses responsabilités, car c'est à une crise économique globale que nous avons à trouver des solutions. »

Alexis Gourvenec, avant de monter à la tribune après le prési-

dent de la Chambre de Commerce de Morlaix Jean Guyomarc'h qui affirma « la solidarité du monde commerçant et industriel », s'entretint avec moi.

Jusqu'où étions-nous décidés à aller ?
 Notre réponse à tous deux fut identique : à l'union la plus totale de tous ceux qui le voudraient.

Retrouvant sans mal ses accents de tribun, il le dit sous les applaudissements d'une salle conquise par son verbe et la foi qu'il exprimait.

L'idée qu'il lança « d'un comité de vigilance interprofessionnel capable de déclencher un vaste et puissant mouvement populaire » emporta l'adhésion de la salle, comme la mission qu'il proposa de lui confier : définir un programme précis auquel l'Etat devrait répondre par oui ou par non.

Il est vrai qu'en un « comment » et trois « pourquoi », au cours des débats, les raisons d'une telle attitude avaient été à l'avance données.

« Comment nous, agriculteurs, pourrions-nous nous en sortir seuls, alors que nous sommes enchaînés à un bateau en détresse : l'économie du Finistère ? »

Chaque année des milliers de jeunes quittent le département... Pourquoi ces départs ?

Pourquoi les nôtres sont-ils condamnés à faire des centaines de kilomètres pour chercher du travail là où se trouvent les usines, les machines, mais où manquent les bras ?

Pourquoi ces usines et ces machines ne s'implanteraient-elles pas là où se trouvent les nôtres, nos enfants, nos amis, c'est-à-dire ici ?

J'obtins sans mal également, comme le représentant de Quimper, l'assentiment de l'assemblée, lorsque je rappelai que les choix ne pouvaient plus être de la part de l'Etat, que des choix politiques, car ce qui en clair était posé c'était le rôle qu'il envisageait de confier à la Bretagne, à partir des dossiers techniques établis.

Il est vrai que, là encore, dans le cours du débat, un orateur avait souligné avec force :

« Le temps n'est plus où les agriculteurs pouvaient se contenter de présenter de copieux cahiers de revendications, en s'en remettant aux Pouvoirs Publics du soin d'en satisfaire quelques-uns... Il nous faut maintenant une véritable industrialisation, l'industrialisation qu'à ce jour la Bretagne ne possède pas, car ce dont elle a bénéficié jusqu'à maintenant consiste seulement en « opérations ponctuelles ». Citroën à Rennes, l'Electronique à Lannion et à Brest en attestent : elles n'ont eu aucun effet d'entraînement. Une

véritable industrialisation doit exercer des effets moteurs tant à l'amont qu'à l'aval... A-t-on, au niveau de l'aménagement du territoire, fait apparaître une seule fois les coûts qui résultent pour la communauté nationale du départ des nôtres ? »

Ce que nous vivions à Quimper était une révolution : celle des esprits ! Peu d'hommes, encore moins de provinces, en sont capables par le dépassement qu'elle exige, la largeur de vue qu'elle implique.

Symbole de cet événement, l'immense banderolle qui tapissait le mur, au-dessus de l'estrade du bureau, affirmait : « la révolution est un acte d'espoir ! »

Le C.A.B.R.O. allait naître de cette espérance et de cette rencontre. Conçu, ainsi que son nom l'indiquait, comme un « Comité d'action » de la « Bretagne occidentale », il ne sera jamais institutionnalisé, mais restera « informel ».

Toutes les forces vives sans exclusive, seront invitées à y participer ou à le soutenir.

Fébrilement, sous la présidence de Michel Hémery qui acceptera d'en assumer la responsabilité, Gourvennec, Argouach au titre de la S.E.M.E.N.F., Bérest, moi-même pour Brest, le docteur Dubourg, alors maire de Douarnenez, Quéméner, Conseiller général et maire de Tréflaouéan, les permanents du C.E.C.O.R., Stéphan, qui le présidait, les responsables agricoles se réuniront, arrêteront programme, stratégie et tactique.

Cette rapidité dans l'action, la clarté des revendications exprimées, lui permettront pendant toute cette période d'avoir constamment et partout l'initiative et d'apparaître très rapidement comme le « fer de lance » de la Bretagne.

Dès le début mars, le C.A.B.R.O. rendit publiques les conditions du développement économique de la Bretagne occidentale, telles qu'il les voyait.

Au titre des grandes infrastructures, le désenclavement de la Bretagne constituait la priorité des priorités.

Les voies rapides réclamées, dans le domaine routier, au nord, devaient relier Brest et le Finistère à la vallée de la Basse-Seine, via Dinan, au sud, rejoindre la vallée de la Loire, via Quimper.

Dans le domaine ferroviaire, le rapprochement de la Bretagne occidentale des centres français et européens, était réclamé en priorité, à partir de l'harmonisation des charges de transport.

Dans le domaine maritime, Roscoff était retenu comme port en eau profonde afin de permettre des liaisons rapides avec la Grande-Bretagne.

Au titre de l'industrialisation, des mesures immédiates étaient demandées pour permettre la naissance à Brest, d'un pôle portuaire industriel véritable, jouant l'énergie venue par mer, puis celle-ci assurée, les industries de base.

Sur le plan de l'industrialisation terrestre, la décentralisation de tertiaire était réclamée, ainsi que des mesures financières pour accélérer la venue d'usines.

Le « plan » précisait, en ce qui concernait les chances portuaires, que le site de Brest, pour se développer, devait jouer l'énergie : pétrole, centrale thermique, en même temps que la réparation navale, le raffinage, la recherche océanographique.

L'accent était mis au titre des industries de pointe sur l'informatique et l'électronique.

Dès le 22 mars, une conférence de presse se tenait à Paris avec Michel Hémery, Stéphan, l'amiral Amman, Alexis Gourvennec, et moi-même. Sans ambages, les raisons d'exister du C.A.B.R.O. furent exposées ainsi que ses buts, et la détermination de tous ceux qui y participaient, d'obtenir satisfaction.

« Nous ne demandons pas à Paris de régler tous nos problèmes, devait dire pour sa part Alexis Gourvennec. Nous ne demandons que la part du pauvre, mais celle-là, nous sommes décidés à l'obtenir. »

La formule fit balte, comme la réponse donnée à la question :

« Que ferait le C.A.B.R.O. en cas de refus du gouvernement ? »

« Le prix de la paix sociale passe par les options que nous proposons. Un refus catégorique nous obligerait à mettre en branle tout un système de revendication... »

Sur le plan local nous décidâmes de mobiliser les esprits et les cœurs. Une vaste campagne d'information fut lancée à travers tout le département qui, désarçonnant ceux qui essayaient de confisquer à leur profit l'action entreprise, rallia l'opinion. La C.G.T. qui disait de son devoir de « refuser » « sa confiance » à des hommes comme Alexis Gourvennec, rappela qu'il n'y avait pas de désaccord entre elle et la F.D.S.E.A. « sur le problème » de l'emploi et de l'industrialisation ».

Et elle insista sur la décision prise en commun par les organisations agricoles et ouvrières d'organiser le 8 mai « une grève de 24 h et de puissantes manifestations » « pour la défense de l'emploi, la garantie des ressources, l'amélioration du pouvoir d'achat, la reconquête de la sécurité sociale ». Les étudiants brestois, (jeunesse étudiante bretonne et A.G.E.B.) s'ils refusèrent de participer à la direction de l'action, décidèrent de l'appuyer.

Les uns et les autres avaient raison de ne pas s'opposer de front au C.A.B.R.O., car à chaque réunion organisée, l'adhésion populaire et celle des responsables politiques et économiques, devenait de plus en plus massive.

Saint-Pol-de-Léon, puis Lesneven, Landerneau, Saint-Renan, Quimper, Brest... manifestaient tour à tour leur volonté de soutenir le combat engagé.

A Brest, rue Yves Collet, devant une salle très rapidement passionnée, Stéphane, maire de Briec, et président du C.E.C.O.R., déclama un tonnerre d'applaudissements lorsqu'il indiqua qu'il apportait à Brest le « Salut du Sud » et le soutien de toute la Cornouaille au programme du C.A.B.R.O.

Alexis Gourvennec, gestes vifs, éloquence enflammée rappela l'importance de l'union réalisée et emballa littéralement son public lorsqu'il déclara :

« Pour la première fois dans l'histoire de notre région, députés, élus communaux, représentants syndicaux, chambres de commerce et organisations agricoles se sont mis d'accord sur un programme commun pour le développement économique de la Bretagne. Celle-ci, jusqu'à présent est une province à prédominance agricole, mais notre agriculture sera amenée à consentir de plus en plus au départ d'une bonne partie de ses hommes. Le marché commun nous oblige, en effet, à réagir et à envisager de nouvelles orientations. Notre comité est né de cette prise de conscience des ruraux et des citadins qui sont tous tributaires d'une même économie... Les agriculteurs se tournent vers les villes pour donner à leurs fils les emplois auxquels ils ont droit. Il ne peut y avoir de solutions strictement agricoles, car nos structures n'ont pas évolué à la cadence du progrès. Les paysans supplient Brest de se développer dans un cadre économique compétitif pour qu'une solution soit apportée à leurs problèmes... »

Au fur et à mesure de cette action d'information, de l'évidente détermination du C.A.B.R.O., les soutiens s'affirmèrent. Aux organismes, communes, participant à l'action s'en ajoutèrent chaque jour d'autres.

Le centre des jeunes artisans du Finistère, la fédération départementale des techniciens, cadres, employés et ouvriers des organisations agricoles, Bretagne et Démocratie, les députés U.D. V^e République, et j'en passe, rallièrent sinon le C.A.B.R.O., tout au moins son programme.

Les grandes organisations ouvrières elles-mêmes avant la journée de grève et de revendications du 8 mai à laquelle le C.A.B.R.O.

apportait son propre soutien, déclarèrent comme Henri Didou, au nom de la C.F.D.T. :

« Sans parler de rapprochement avec ce comité, nous pouvons signaler que, bien que probablement insuffisantes, les conditions du développement économique de la Bretagne occidentale énumérées par le C.A.B.R.O., ne sont pas contradictoires avec les objectifs que nous défendons. »

Guillou, au nom de la F.E.N. (Fédération de l'Education Nationale) précisait :

« Tout ce qui va dans le sens d'une promotion économique peut recueillir notre assentiment. »

Tanguy de la C.G.T. reconnaissant :

« ... certes, dans le programme du C.A.B.R.O. des éléments nous sont communs... »

Tout ceci était bon !

Les arrières-pensées, au stade où nous étions, n'avaient pas d'intérêt. Ce qui importait, c'était l'image que la Bretagne allait donner de sa propre volonté. Les positions prises par le monde agricole, celles des organisations syndicales ouvrières; le rassemblement des socio-professionnels et des élus seuls comptaient.

Ils symbolisaient la volonté de toute une Province de rompre avec « une économie d'assistance au coup par coup » et d'aller à l'essentiel : la mise en place des infrastructures qui conditionnent le développement.

C'était au C.A.B.R.O. de l'imposer à la Bretagne. La menace « d'éclatement de l'unité bretonne » qu'on lui reprochait de faire peser était sa meilleure arme pour y parvenir.

Le C.E.L.I.B. le comprit très vite qui se rallia aux thèses que nous développions.

**

Parallèlement à cette action et dans le même temps, Brest poursuivit ses efforts pour tenter d'imposer à Paris la « plate-forme maritime industrielle » nécessaire à son renouveau et à celui de la région.

Le 4 mars, Georges Pompidou, alors Premier ministre accepta de recevoir à Matignon, une délégation composée de Madame Ploux, de Gabriel de Poulpique, Miossec, Marc Bécam, l'amiral Amman et moi-même.

Sur le chaud, j'ai dressé pour moi, un « procès-verbal » de cette

réunion qui à la demande du Premier ministre, ne fit à l'époque, l'objet d'aucun commentaire.

Il est possible aujourd'hui, des années s'étant écoulées, d'extraire de ce compte rendu de larges passages. Ils permettent — et de ce seul point de vue, ils offrent un grand intérêt — de « pénétrer » Georges Pompidou, sa manière d'appréhender les problèmes qui lui étaient soumis, la simplicité de son accueil.

Reprenant ce compte rendu, j'y lis :

« L'entretien s'est déroulé dans le bureau du Premier ministre qui invita les participants à s'installer autour d'une table ronde.

De Poulpiquet, en quelques mots, présenta la délégation et indiqua qu'elle désirait l'entretenir des problèmes de l'extrême Ouest et en particulier du port pétrolier géant.

L'amiral Amman, en sa qualité de conseiller technique de la S.E.M.E.N.F., avec l'accord du Premier ministre, a alors fait valoir que dans les dix ans à venir l'Europe importerait de 600 à 700 millions de tonnes de pétrole, dont au moins 150 millions pour l'Europe du Nord, par voie maritime. Dès lors, est posé aux compagnies maritimes la question d'un transport aussi bon marché que possible. L'avenir semble être aux gros transports, car plus le transporteur est gros, plus le prix s'abaisse.

Ainsi le transport d'une tonne revient à 20 F lorsque le navire est un 70 000 tonnes, entre le Golfe Persique et l'Europe. Il tombe à 14 F si le transport est effectué par un 200 000 tonnes. Il s'abaisse à 11 F si le navire est de 500 000 tonnes.

La course au gigantisme naval est donc ouverte et se poursuivra tant que nos sources d'approvisionnement resteront les mêmes...

Une étude rapide des possibilités offertes par ceux-ci démontre que, si moyennant des aménagements, Rotterdam et Le Havre pourront recevoir des 200 à 250 000 tonnes, Bauty Bay des 300 000 tonnes, tous les autres ports seront dans l'impossibilité d'accueillir des navires supérieurs à 150 000 tonnes à l'exception de quelques sites très rares, dont Brest. Or, la navigation des navires géants s'avèrera difficile sinon impossible dans le Pas-de-Calais.

Certes, en ce qui concerne le Pas-de-Calais, les cartes marines établissent l'existence d'un chenal, mais comme les sondages effectués sont très fragmentaires, il est admis que les fonds indiqués ne sont connus qu'à plus ou moins cinq mètres. Outre le problème des fonds, la circulation des navires, son intensité, rendent pratiquement impossible, sans faire courir d'énormes risques, la navigation de très gros porteurs dans la Manche. Ceci justifie que soient examinées les possibilités de Brest-Douarnenez qui permettrait

de recevoir tous les navires du 200 000 au million de tonnes, s'il doit exister un jour.

L'Amiral, à ce moment, étale devant le Premier ministre une carte marine de la rade de Brest et de la baie de Douarnenez, et lui expose les solutions techniques envisageables.

Le Premier ministre demande quelques explications.

L'amiral Amman les lui fournit, puis fait valoir que la création d'un tel port relais offrirait incontestablement aux compagnies d'armement, des économies substantielles de transport.

Il les précise, les chiffre, les justifie.

Pour un trafic de 50 millions de tonnes, l'économie serait de l'ordre de 350 millions de F ramenée, pour tenir compte des ruptures de charges, à 300 millions.

En terminant, l'amiral Amman insiste sur l'urgence de la décision pour la France, dans la mesure où elle est décidée à jouer cette carte.

En l'état actuel, il faut deux ans pour mettre à la mer un 500 000 tonnes. La réalisation d'un port de réception demandera au moins quatre ans.

A la suite de cet exposé, le Premier ministre, dans une conversation extrêmement libre qu'il nous demande de considérer comme confidentielle surtout vis-à-vis de la presse, pose une première question :

Pourquoi tout le monde est-il contre ce projet ?

Il n'a pas trouvé un seul de ses experts à croire à l'évolution de la flotte pétrolière vers le gigantisme naval.

Il ajoute immédiatement, que, personnellement, et, dans la mesure où l'évolution de la flotte serait ce que nous indiquons, il pense que l'extrême pointe de Bretagne, par suite de sa situation géographique, pourrait jouer ce rôle de « port relais pour navires géants ».

Cependant il s'inquiète de voir l'opinion bretonne cristallisée à un tel point sur cette réalisation.

Car l'intérêt d'un tel port dépend d'une évolution, encore hypothétique, de la construction navale.

Est-elle certaine ?

Combien de temps faudra-t-il avant qu'elle se produise ?

Puis reprenant les indications fournies par l'amiral Amman, il note — après avoir déclaré qu'il allait pour les besoins de la cause jouer le rôle de l'avocat du diable — que le calcul de rentabilité qui vient de lui être présenté est basé sur l'économie réalisée par un 500 000 tonnes venant du Golf Persique et éclatant à partir de

Brest, par des navires de 70 000 à 100 000 tonnes sur les différents ports européens « consommateurs ».

Or, constate-t-il, au moins deux ports peuvent déjà recevoir actuellement des 200 000 tonnes.

Dès lors le calcul de l'économie possible n'est-il pas à revoir ?

Serait-elle suffisante pour justifier le projet si au lieu de l'hypothèse d'un transport : Golfe Persique — Brest par 500 000 tonnes, avec éclatement par navires de 70 000 à 100 000 tonnes, la comparaison était effectuée par rapport à des 500 000 tonnes éclatant par des navires de 200 000 tonnes ?

L'amiral Amman répond immédiatement par la négative, mais ajoute que le but n'est pas de desservir les ports pouvant recevoir des 200 000 tonnes, mais les autres tels : Anvers, Londres, Donges, Le Verdon, etc.

Le Premier ministre opine, et redit que si l'évolution que l'amiral lui indique se produit, Brest, à ses yeux, est la solution.

Pour autant, il estime que même si ce port était créé; la question resterait posée de savoir si automatiquement cette création entraînerait l'industrialisation espérée.

Si bien qu'il se demande si « les facteurs ne doivent pas être inversés », et une raffinerie de pétrole décidée en premier lieu.

A plusieurs reprises, il reviendra sur cette idée, la raffinerie au surplus pouvant être un élément important de la décision à prendre.

Puis il pose la question de l'intérêt que la réparation navale présente par rapport au port-relais, car il voit mal la relation entre les deux.

J'indique alors au Premier ministre qu'il n'y en a pas. L'une et l'autre sont des conditions de la création et du développement d'une plate-forme maritime industrielle à l'extrême pointe de la Bretagne.

Madame Ploux, appuyée par Marc Bécam, de Poulpique et moi-même insiste alors sur le fait que la décision d'implanter ou de ne pas implanter un port pétrolier à Brest sera considérée comme la marque de la volonté du gouvernement de réanimer ou de ne pas réanimer l'extrême-ouest.

J'ajoute alors que l'erreur que nous commettons peut-être est de lui donner l'impression que nous considérons le port relais comme une fin en soi, alors que dans notre esprit ce n'est qu'un des éléments d'une ambition autrement vaste : créer à l'extrême pointe de Bretagne un port capable de recevoir énergie et matières premières : pétrole, minerais, gaz etc., et à partir de celle-ci,

mettre en place la base industrielle maritime dont la Bretagne a besoin.

C'est une question de conception de l'aménagement du territoire. La nôtre est maritime. Autant nous savons que la Bretagne est excentrée, les choses étant ce qu'elles sont, par rapport à l'hexagone, autant nous savons que par rapport à l'Europe, elle constitue un carrefour maritime privilégié.

Madame Ploux insiste dans le même sens, et souligne avec force que les deux grands problèmes de la Bretagne sont l'énergie et les transports.

Monsieur Miossec illustre ce propos en attirant l'attention du Premier ministre sur le coût de l'électricité. Il est beaucoup plus élevé en Bretagne — il donne les pourcentages — que dans la région parisienne ou le Nord.

Le Premier ministre l'admet, et revenant sur ses propos, redit que le port pétrolier relais ne pourra produire des effets qu'à long terme. Or, il veut désamorcer immédiatement l'inquiétude qu'il sent sourdre dans l'extrême-ouest breton. Il faut que cette région sache qu'elle n'est pas abandonnée des pouvoirs publics. Sans attendre la décision pour le port relais, il est donc nécessaire d'y réaliser une opération d'envergure, indépendante du C.N.E.X.O., dont il confirme l'implantation, et de la réparation navale pour laquelle il prendra les mesures financières qui s'imposent... »

« Il y a plus d'une heure vingt que nous sommes chez le Premier ministre. Au problème du port de commerce de Brest, nous avons ajouté ceux du tertiaire, des primes, de la recherche scientifique. Il nous demande, une nouvelle fois, de ne pas faire état de notre conversation à la presse :

Après un ultime entretien avec Monsieur Delmont, son directeur de cabinet qui nous précise un certain nombre de points, nous quittons Matignon. Il est 17 h 30. »

L'amiral Amman reste bavarder avec moi. Pour lui — et mon analyse rejoint la sienne — le Premier ministre, dans l'attente contestée par ses experts, de l'évolution de la construction navale a pris la décision de doter Brest d'une raffinerie de pétrole. Ce point de vue se révélera exact.

Ainsi la campagne menée pour le port relais porte ses fruits !

Notre grand problème : faire rentrer dans notre port une partie des navires de l'immense Armada qui chaque jour passe au large de Ouessant, va, enfin, trouver un début de solution !

Moment ensoleillé que celui-là !

Le 8 mai comme prévu, la Bretagne entière est en grève ! Commerçants, artisans, ouvriers, paysans, fonctionnaires manifestent côte à côte dans les 9 départements de la Bretagne et des Pays de Loire, sur le thème « L'Ouest veut vivre ! »

Les résultats du recensement de mars qui soulignent l'accentuation de l'exode rural, plus prononcé que l'avait prévu le plan, démontrent la dramatique insuffisance de l'industrialisation, et justifient cette mobilisation des esprits.

Massivement la Bretagne — et en particulier la Bretagne occidentale — à travers ses hommes et ses femmes, toutes les catégories de sa population, crie sa volonté d'obtenir les mesures nécessaires pour que cesse une situation préjudiciable, en définitive, au pays tout entier.

Le calme, la dignité, la force, la résolution qui s'expriment ainsi donnent à l'action engagée sa véritable dimension.

Quelques jours auparavant, à l'occasion de l'ouverture de sa première session ordinaire, le Conseil général du Finistère, devait d'ailleurs, et à l'avance, apporter le soutien des élus locaux et départementaux à la revendication bretonne.

Prenant la parole, le président Colin, avec calme mais détermination, dans un excellent discours, constatait que :

« Le fait le plus marquant de ces dernières semaines était incontestablement la prise de conscience, de plus en plus vive, par notre population des besoins de notre région et des problèmes qui se posent à elle.

Ce sont les circonstances qui ont largement contribué à les créer. »

Et de rappeler en quelques mots la crise de nos industries traditionnelles, telle la conserve, celle de la pêche, avec la diminution des tonnages débarqués et une baisse de la valeur totale des apports, la dégradation enfin ou même l'effondrement des cours des produits agricoles, entraînant de graves difficultés pour de nombreuses entreprises souvent les plus dynamiques, la crise de l'emploi industriel, s'aggravant dans le même temps...

S'interrogeant sur l'évolution prévisible de la situation économique, André Colin, ajoutera :

« La perspective de l'ouverture des marchés européens sans la création d'une autorité politique capable de contrôler ou de canaliser les répercussions commerciales qui en découleront, l'ouverture des marchés mondiaux, risquent de se mesurer chez nous en termes de redoutable concurrence, faute de moyens de communication appropriés ou d'utilisation rationnelle de notre façade mari-

time qui, pourtant, offre la possibilité et les chances d'une industrialisation moderne.

Certes, la situation d'économie générale du pays, le gonflement ininterrompu des effectifs de chômage réels qui atteignent 450 000 à 500 000, ne pouvaient pas manquer d'avoir une répercussion sur notre région. Mais, dans le même temps, et en outre, les conditions particulières de l'activité économique en Bretagne, n'ayant pas été modifiées substantiellement, nous constatons une dégradation du marché de l'emploi... »

Puis reprenant et analysant les chiffres du « Bulletin de conjoncture économique » publié par la préfecture de région, il conclura :

« En matière d'emplois, sans contestation possible, force est de dire que le V^e Plan est un échec. Dès l'origine, l'ensemble des membres de la C.O.D.E.R. avaient dénoncé l'insuffisance des objectifs du V^e Plan. Or, cet objectif ne sera même pas atteint. »

A l'issue de son discours, le président du Conseil général devait soumettre une motion de protestation à l'Assemblée. On pouvait y lire :

« Le Conseil général du Finistère considérant la situation économique du département et ses répercussions sociales et humaines, déclare que deux impératifs s'imposent désormais d'urgence :

— en premier lieu, le « désenclavement », c'est-à-dire l'aménagement d'un réseau de communications modernes avec l'ensemble des régions de grande production et de consommation;

— deuxièmement, devant l'échec incontestable du V^e Plan, en matière de création d'emplois industriels, la mise en place d'une politique nouvelle permettant de faire face aux exigences de l'exode agricole et aux besoins de la jeune génération, en créant dans l'extrême-ouest breton un véritable pôle de développement économique, lié aux possibilités de sa façade maritime.

Cette déclaration, formulée par le Conseil général, dès l'ouverture de ses travaux, prend un caractère solennel et doit retenir l'attention du pouvoir central.

Le Conseil général, prenant acte des récentes mesures prises au titre de la rénovation rurale, considère qu'elles ne prendront de signification que si elles s'insèrent dans un programme à moyen terme dont l'alimentation financière pourrait être assurée par un emprunt de la Banque Européenne d'Investissement.

Le Conseil général du Finistère, certain par cette déclaration de traduire le sentiment profond et l'inquiétude des populations qu'il représente demande instamment au pouvoir central de lui

apporter dans les plus courts délais les engagements correspondant aux besoins de la région.

Il demande dans le même temps, à tous les élus locaux, à tous les représentants de la vie professionnelle, économique et sociale, de demeurer vigilants et de soutenir par leur influence et leur confiance l'action entreprise par l'Assemblée Départementale. »

Pour donner plus de poids à cette « déclaration » le président du Conseil général, exprima le souhait :

« car il fallait que ce vote ait un caractère solennel et que la décision revête une fermeté totale » — qu'immédiatement après, la suspension des travaux soit ordonnée.

Par 32 voix et une abstention, celle de Gabriel de Poulpiquet qui se refusait « à appuyer le climat de malaise que certains agitateurs professionnels essayaient de créer », il en fut ainsi décidé.

La revendication bretonne, appuyée par un fort mouvement populaire comme aux plus beaux jours des batailles menées par le C.E.L.L.B., était lancée, et bien lancée !

Les événements de mai, qu'il me faut maintenant conter, lui enlevèrent une partie de son impact.

Car la France tout entière plongea d'un seul coup dans la contestation.

Tout commença au moment où, la Bretagne manifestait sur le thème « L'Ouest veut vivre ! »

Les incidents de Nanterre, ceux de la Sorbonne, servirent de révélateur.

Au « 8 mai breton » qui avait vu 15 000 manifestants à Lorient, 4 000 à Carhaix, 6 000 à Saint-Brieuc, 20 000 à Quimper, 25 000 à Brest, 5 000 à Morlaix, autant à Vannes, succéda après les émeutes du quartier latin qui firent 367 blessés, le « 13 mai ».

Par solidarité avec les étudiants, la C.G.T. et la C.F.D.T., appuyées par F.O., la F.E.N., la Fédération du Livre etc. décidèrent une grève générale et un défilé monstre à Paris, malgré le retour du Premier ministre d'un voyage officiel à l'Etranger et sa décision de réouvrir la Sorbonne.

A Paris et à travers toute la France, des centaines de milliers de manifestants descendirent dans la rue et ouvrirent ce qu'il faut bien appeler « les semaines de mai » !

En réponse au discours de Pompidou parlant de désordre et d'anarchie, malgré la position prudente des centrales syndicales, en particulier de la C.G.T., mettant « en garde les travailleurs contre toute tentative de provocation », les grèves illimitées et les

occupations des lieux de travail se développèrent d'heure en heure au point de paralyser l'ensemble de la France !

Plus de train, d'avion, d'essence, de courrier !
Universités fermées, Sorbonne occupée, lycées en grève, marquaient avec les mouvements ouvriers — partis de la base — l'importance du malaise.

En écho à la C.F.D.T., par exemple, qui faisait savoir qu'elle trouvait « surprenant d'entendre le Premier ministre parler de désordre et d'anarchie alors que pendant des mois et des années le gouvernement était resté sourd aux revendications des étudiants, manifestant son intransigeance avec le patronat face aux revendications légitimes des travailleurs » le Conseil presbytéral de Paris, réuni sous la présidence du cardinal Marty soulignait :

« Ces faits posent à tous des questions sur lesquelles nous devons réfléchir. Nous sommes tous concernés. Une crise de conscience irréversible a eu lieu et la situation des étudiants en est déjà et restera profondément marquée. Les chrétiens doivent d'abord être présents et être présents activement, reconnaître et accepter les mutations, vouloir le dialogue et manifester l'actualité de l'Evangile. »

A l'Assemblée Nationale, Valéry Giscard d'Estaing stigmatisait un pouvoir qui n'avait pas su accorder aux hommes la considération à laquelle ils ont droit !

La presse (*Le Télégramme*) titrait le 22 mai :
« Sept, huit, neuf millions de grévistes ? C'est un véritable raz-de-marée ! »
La rue était livrée à la foule. Le gouvernement ne contrôlait plus la situation.

Rentré de Roumanie où il était en voyage officiel depuis le 14 mai, le Général de Gaulle annonçait un référendum pour juin sur la « participation ».

Son discours (j'ai mis, dira-t-il plus tard, à côté de la plaque) « tombait à plat » selon l'expression populaire.

Beuve-Mery, dans *Le Monde*, sous le pseudonyme de Sirius, lui répondait durement :

« Parce que la nature des hommes est aussi du domaine des faits et non moins têtue qu'eux, il paraît vain de compter sur une telle modification du caractère et des habitudes d'un homme de 77 ans, sur cette mutation personnelle qui lui permettrait de mieux engager les grandes mutations collectives qu'on n'empêchera pas !

Sur un ton moins impérieux que naguère l'option offerte au peuple français reste tout aussi abrupte : moi ou le chaos. Si ce

devait être le chaos, la France ne disparaîtrait pas pour autant. Tôt ou tard, « le sang nouveau » dont parle le Général viendrait l'irriguer. Elle risquerait simplement de payer fort cher l'obstination d'un homme de se retirer à temps en renonçant pour lui et pour elle à la démesure de ses rêves. »

Même Jean Ferniot, dans *France-Soir*, analysant l'allocation du Président de la République ne pouvait que reconnaître :

« Que le statut qui doit faire naître la « participation », qui doit créer des rapports nouveaux sociaux, le chef de l'Etat a montré qu'il entendait l'octroyer, même s'il lui est en réalité imposé par la vague populaire... Ce qu'il attend comme toujours, ce n'est pas l'ouverture d'un dialogue mais un acte de foi de la Nation... Dans la tourmente, il tente de diriger vers l'urne du référendum les voix qui clament dans la rue... »

Le déphasage entre le pouvoir et la réalité était à son comble ! Le pays n'était plus gouverné !

A Brest, comme dans le reste de la France, la grève était générale, et touchait le secteur public comme le secteur privé. Chaque jour des meetings étaient tenus et des flots de manifestants se répandaient dans les rues pour, finalement, venir battre le perron de l'Hôtel-de-Ville.

Mon personnel était comme les autres, en grève, sauf les services de sécurité et ceux considérés comme indispensables.

Lors des premières manifestations, des excités hissèrent le drapeau rouge devant la mairie, un groupe pénétra même dans l'Hôtel-de-Ville pour en faire flotter un immense au sommet du bâtiment.

J'appelai dans mon bureau les responsables syndicaux pour leur demander s'ils étaient prêts « à admettre que la mairie cesse d'être la maison commune ».

Je leur indiquai que s'il le fallait, j'irai moi-même enlever ces drapeaux. La réponse fut immédiate — et elle honore les responsables des syndicats des communaux — le drapeau rouge ne flotterait pas sur l'Hôtel-de-Ville ni devant ! La garde de la mairie serait assurée jour et nuit par les militants, et pour bien prouver le caractère de maison commune qui s'attachait aux locaux, le drapeau tricolore serait hissé comme d'habitude, le samedi et le dimanche.

Et personne pendant cette période agitée ne pénétra dans la mairie !

Je revois encore, en écrivant ces lignes, Hennebaut, Morvan, Baron, et tous les autres, avec au bras un brassard, organisant et assurant la sécurité de ce vaste et bel immeuble.

Pendant ces semaines difficiles et éprouvantes, d'autant qu'il me fallait partager mon temps entre Brest et Paris, les relations entre les élus et le personnel communal restèrent empreintes de courtoisie et d'estime.

Aucune décision ne fut prise sans mon accord ou celui de François Trébaol lorsque je n'étais pas là. De même et spontanément, le comité de grève « réquisitionna » le personnel nécessaire pour assurer la salubrité, en particulier des abattoirs.

Presque chaque jour, images vivantes de ces étranges jours, à Brest comme à Paris, les cortèges de manifestants défilaient.

La Sorbonne occupée, ses célèbres fresques barbouillées, la statue de Richelieu couverte de drapeaux rouges et noirs, la cour remplie de stands tenus par des militants d'extrême gauche, offrait en plein Paris un spectacle étonnant qui soulignait l'impuissance du gouvernement. Passé la cour où des groupes de badauds discutaient « du monde de demain », de « la participation, la vraie... », « d'une société inhumaine », et j'en passe, les « amphis » méritaient un arrêt. Dans l'un, enfumé, coloré, plein à craquer, le monde et les adultes étaient remis en cause. Les analyses ne manquaient ni de rigueur ni de pertinence.

Dans un autre, c'était au milieu de protestations, de quolibets même, que d'aucuns, prétendant tirer la leçon des événements, proposaient des sociétés nouvelles n'ayant vraiment rien pour plaire !

Sur tous les murs — dehors comme dans la cour — fleurissaient des slogans les plus inattendus, dont le fameux « il est interdit d'interdire » !

Tout Paris se rendait là comme à une kermesse !

Cet aspect « folklore révolutionnaire » — que l'on retrouvait sous d'autres formes ici ou là dans les autres universités françaises — ne pouvait cacher la gravité de la crise.

Elle était morale et matérielle !

Le Pouvoir payait les erreurs commises depuis plusieurs années, le manque de dialogue qui le caractérisait, sa politique des revenus, la mauvaise répartition — combien de fois signalée — des fruits de l'expansion.

En quelques semaines, il cédera sans pratiquement discuter, tout ce qui lui sera réclamé lors des négociations de Grenelle, pour avoir pendant des années refusé de négocier sérieusement sur les revendications souvent timides qui lui avaient été présentées en vain.

Le 22 mai, il ne manquera que 11 voix pour que la motion de censure soumise à l'Assemblée Nationale soit adoptée.

René Capitant, vieux et fidèle gaulliste, donnera sa démission

pour ne pas avoir à la voter, mais il clouera au pilori, dans des termes encore plus durs que ceux de l'opposition, Georges Pompidou, dont il demandera le départ.

Edgard Pisani, lui, ne se démettra qu'après l'avoir votée.

A l'exception de René Pleven, les députés bretons inscrits au groupe centriste, d'Henri Fréville, à Pierre Bourdellès, en passant par Paul Ihuel, Edouard Ollivro, Louis Orvoën et moi-même, voteront la motion de censure.

Le pouvoir était à la merci de la rue, en effet, sans force ni imagination. Dans les couloirs du Palais Bourbon — signes de ces temps difficiles — de nombreux députés gaullistes donnaient le triste spectacle d'hommes désemparés; ici, on les entendait dire que De Gaulle devait partir, là qu'il était trop vieux, ailleurs que Pompidou devait être remplacé d'urgence.

C'était un mai 1958 à rebours !

Pour nous qui pensions qu'il fallait dissoudre l'Assemblée Nationale, pour créer dans le pays « le choc psychologique » qui lui permettrait de se ressaisir, nous ne pouvions que condamner l'impéritie gouvernementale, ses hésitations qui révélaient sa faiblesse.

Il faudra attendre la fin du mois pour que le Général « se retrouvant » décide de la dissolution... et le succès des législatives que lui gagna Pompidou, pour qu'il le renvoie !

Dans les jours qui suivirent les débats sur la censure, la situation se détériora encore. Les grèves s'étendirent, l'essence manqua complètement, la paralysie du pays devint totale.

Il prit peur !

La « capitulation » de Grenelle — par rapport à un pouvoir qui jusqu'alors avait refusé tout dialogue, toute discussion est le seul terme qui convient — la « chienlit » comme devait dire De Gaulle, sa « disparition » pendant quelques heures, les invraisemblables déclarations de Mitterrand, celles de Mendès-France proclamant « j'assumerai les responsabilités qui pourraient m'être confiées », allaient retourner l'opinion.

La France n'eut plus qu'un désir : retrouver le calme, se remettre au travail.

Le discours prononcé le 30 mai par De Gaulle à la radio, rapide, incisif, dramatique, acheva de retourner la situation.

J'ai encore dans l'oreille les accents frémissants d'indignation qui ponctuaient certaines périodes.

Le tout fut « enlevé » avec art, un art rarement égalé.

« Françaises, français,

Etant le détenteur de la légitimité nationale et républicaine, j'ai

envisagé depuis 24 heures, toutes les éventualités qui me permettraient de la maintenir.

J'ai pris mes résolutions !

Dans les circonstances présentes, je ne me retirerai pas. J'ai un mandat du Peuple, je le remplirai.

Je ne changerai pas de Premier ministre, dont la valeur, la solidité, la capacité méritent l'hommage de tous. Il me proposera les changements qui lui paraîtront utiles dans la composition du gouvernement.

Je dissous aujourd'hui l'Assemblée Nationale ».

Les mots choisis, la voix, le style faisaient mouche !

« ... quant aux élections législatives, elles auront lieu dans les délais prévus par la Constitution, à moins qu'on entende bâillonner le peuple français tout entier en l'empêchant de s'exprimer en même temps qu'on l'empêche de vivre, par les mêmes moyens qu'on empêche les étudiants d'étudier, les travailleurs de travailler.

Ces moyens, ce sont l'intoxication, et la tyrannie exercées par des groupes organisés de longue date et par un parti qui est une entreprise totalitaire... »

Ayant désigné « l'ennemi » — un ennemi qui pour le P.C. était aussi désemparé que le pouvoir devant l'explosion de mai et essayait d'y mettre un peu d'ordre — le discours se poursuivait par un appel où l'histoire se mêlait au présent.

« Il faut que s'organise l'action civique... »

Surgissant du passé, les « Préfets devenaient ou redevenaient des Commissaires de la République ».

« La France, en effet, est menacée de dictature. On veut la contraindre à se résigner... Eh ! bien, non ! La République n'abdiquera pas ! Le Peuple se ressaisira ! Le progrès et la paix l'emporteront avec la liberté ! »

L'effet fut saisissant ! Dans les heures qui suivirent, la foule envahit les Champs-Élysées chantant la Marseillaise, acclamant de Gaulle, avec à sa tête, en rangs serrés, ministres et députés, ces mêmes députés qui quelques jours auparavant ne voyaient de salut que dans le départ de celui qui avait fait d'eux ce qu'ils étaient !

Tard dans la nuit, la célèbre avenue fut parcourue par des dizaines et des dizaines de voitures arborant des drapeaux tricolores et scandant avec leurs klaxons, les mêmes notes qui dix ans plus tôt, avaient salué le retour « aux affaires » du Général De Gaulle !

Avec Edouard Olivro, Pierre Bourdellès, et Fanch Pellen mon si sympathique chauffeur, qui nous avait conduit à Paris pour assister

à l'ultime séance de l'Assemblée, nous pouvions voir et entendre les groupes joyeux qui se pressaient place de la Concorde, rue Royale, le bas de l'avenue Triomphale. Tous exprimaient le même soulagement. Fini le cauchemar ! La volonté d'être gouverné !

Pompidou, auréolé d'une négociation avec les syndicats qui avait duré des jours et des jours, mais allait permettre, tout ayant été accordé, la reprise du travail, apparaissait par un étrange phénomène, le grand vainqueur de mai.

Son nom était repris par la foule. Elle avait trouvé un nouveau héros !

Rentrant à Brest dans la nuit du 31 mai, presque à l'aube, je trouvais à la mairie la plus grande effervescence.

Je fus accueilli par le service de sécurité qui me dit « qu'on s'attendait à une attaque ».

Aux explications que je réclamaï, on me répondit que les menaces s'étaient accumulées tout au long de la journée et de la soirée : l'assaut serait donné à l'Hôtel-de-Ville, si le drapeau tricolore n'était pas immédiatement hissé.

Tout le monde avait décidé de « camper à la mairie ».

« Vous nous avez dit que c'était la maison commune. Alors pas question de hisser le drapeau avant la matinée de samedi selon la coutume. »

Je trouvai mes adjoints, qui dans la salle Richelieu, qui dans mon bureau, essayant, allongés sur les canapés — combien confortables — de se reposer quelques heures.

François Tréboal me dit sa joie de mon retour et m'expliqua qu'il craignait que la matinée soit chaude, deux défilés étant prévus : celui organisé par « le comité de défense de la République » qui avait invité par tracts et une voiture-radio les Brestois et les habitants du Nord-Finistère à « répondre à l'appel du Chef de l'Etat en se rassemblant le jeudi 1^{er} juin à 10 heures trente, au pont de Recouvrance » ; celui du comité inter-syndical de grève appelant les « travailleurs et les démocrates » à manifester contre le régime de la V^e République.

Heureusement, comme la presse locale, relatant cette double manifestation devait l'écrire : (*Télégramme* du 1^{er} juin).

« Le jeu de cache-cache a subitement été remis à l'honneur samedi matin à Brest, où le comité de défense de la République (U.D., V^e) et le comité inter-syndical de grève, avaient, chacun de leur côté, convié leurs partisans à manifester... De part et d'autre, la volonté des organisateurs était d'éviter une rencontre qui aurait pu connaître, pensaient-ils à juste raison, un tour fâcheux. C'est pour-

quoi, dès le départ, ils avaient pris soin de mettre entre eux un large « no man's land », en l'occurrence toute la longueur de la rue de Siam et de choisir des itinéraires opposés pour défiler... »

Aussi compact l'un que l'autre, tout au long de la matinée, ils purent, compte tenu des itinéraires choisis par eux, s'observer et souvent de très près.

A un moment donné, ils débouchèrent ensemble place de la Liberté, mais fort heureusement à des endroits opposés, ce qui évita une rencontre et des heurts. »

Ce faisant, Brest, venait d'éviter que se termine mal ce mois de mai qui restera jusqu'à la fin de leur vie, dans la mémoire de ceux qui l'ont vécu.

C'était heureux, car pendant ces jours fiévreux aucun incident ne s'était produit, aucune force de police n'avait eu à intervenir, à être réclamée pour maintenir l'ordre en particulier devant l'Hôtel-de-Ville, confié à la seule garde des communaux qui surent le faire respecter de tous.

Cette ultime péripétie mettait un point final « aux événements » même si les grèves devaient se poursuivre dans la métallurgie, et surtout à la C.S.F. quelques semaines encore.

Brest les avait traversés sans dommage !

Là était l'essentiel !
Mais qu'étaient devenues, dans ce tourbillon, les affaires de la Bretagne ?

Dès le 12 mai, à la suite de la journée revendicative bretonne : l'Ouest veut vivre, le C.E.L.I.B. qui s'était réuni à Rennes, avait demandé audience au Premier ministre.

Le 31, il était reçu à Matignon. Le langage qu'il y tint — condition *sine qua non* de notre participation — fut essentiellement celui du C.A.B.R.O.

Le Premier ministre venait de terminer « les négociations de Grenelle », les Champs-Élysées d'être le lieu de l'immense manifestation de soutien au Général de Gaulle.

Malgré la fatigue qui accusait ses traits, il donnait l'impression d'un homme qui ayant triomphé d'une situation particulièrement difficile, pour ne pas dire désespérée, était désormais sûr de son avenir.

Détendu, allumant selon son habitude, cigarette sur cigarette, il consacra plus d'une heure, à examiner avec nous les problèmes de la Bretagne, pour finalement annoncer « qu'en juin, il réunirait un comité inter-ministériel pour mettre au point un programme

sur lequel il consulterait ensuite le C.E.L.I.B. avant de prendre toute décision ! »

Sans attendre, il nous fit savoir son accord de principe sur les revendications essentielles, telles que nous les avons arrêtées au C.A.B.R.O. :

— désenclavement routier, télécommunications, raffinerie à Brest, port en eau profonde à Roscoff, centrale thermique et ajouta que le programme d'ensemble que ses services étudiaient, serait rendu public au plus tard en juillet.

Je n'eus jamais par la suite, lorsque j'appris son renvoi par le Chef de l'Etat, autant le sentiment de la justesse de la terrible maxime romaine :

« La roche tarpéienne est proche du Capitole. »

Si on lui avait dit ce jour-là que son destin avant d'être national, en ferait pendant plusieurs mois un simple « Député du Cantal » il ne l'aurait certainement pas cru !

Le 10 juin, au Conseil municipal, je déclarai :

« Sans trahir les précisions et les décisions que le Premier ministre se réserve de donner à la fin du mois, ou au plus tard dans les premiers jours de juillet, je crois qu'il m'est permis de vous dire que tout le travail, long et minutieux effectué sur le plan technique a porté ses fruits.

A partir des études faites et soumises à l'Aménagement du territoire, il a été possible au gouvernement de retenir, en effet, et de faire sien, pourquoi ne pas le dire, le plan arrêté par nous, le C.A.B.R.O. et repris par le C.E.L.I.B.

En clair, cela veut dire — et pour employer un langage à la mode — que Brest « va épouser la mer ».

L'énergie dont la Bretagne a le plus impérieux besoin, d'ores et déjà, nous pouvons dire qu'elle sera reçue chez nous. Elle y sera transformée. Nous pouvons dire aussi que la vocation de Brest comme port de réparation navale, est enfin reconnue pleinement, comme est reconnue la nécessité d'implanter en Bretagne des usines d'avant-garde au point de vue technique.

Je ne peux en dire plus aujourd'hui. Je ne le souhaite pas au surplus, compte tenu du fait que nous sommes désormais et pour deux semaines en période électorale.

Qu'il me soit simplement permis de remercier tous ceux — car ce fut un travail d'équipe — qui nous ont aidé dans notre tâche... »

Le 26 juillet, le nouveau Premier ministre, Maurice Couve de Murville, conformément aux promesses de son prédécesseur recevait une délégation du comité directeur du C.E.L.I.B.

Il confirmait l'implantation à Brest d'une raffinerie de 3 à 4 millions de tonnes, la création d'un appontement pour les 200 000 tonnes devant la desservir, l'intervention du F.I.A.T. pour permettre l'achèvement des équipements nécessaires à la réparation navale.

Pour la Bretagne, désenclavement routier, télécommunications, Roscoff étaient accordés, comme la baisse des tarifs d'électricité industrielle, et des mesures propres à l'agriculture.

En octobre, solennellement, le Conseil des ministres ratifiait l'ensemble des décisions qui lui étaient soumises.

La Bretagne venait de marquer un point — oh ! combien capital sur le plan de son développement —. Enfin, elle allait pouvoir entrer, et de plain-pied, dans son siècle, avec des routes modernes, des télécommunications dignes de ce nom. Elle allait pouvoir jouer la mer, tandis que son agriculture — sa plus grande richesse — grâce aux mesures prises, poursuivrait sa restructuration.

Brest, pour sa part, reconnue, enfin, et solennellement comme deuxième pôle de développement de la Bretagne, voyait sa vocation maritime affirmée, et les premiers moyens de celle-ci mis à sa disposition avec le pétrole !

Mai resterait une date importante pour elle !

Outre ces décisions, elle recevait, en effet, dans la deuxième quinzaine de ce mois, le Directeur général du C.N.E.X.O., Monsieur la Prairie, venu avec ses collaborateurs immédiats Messieurs Perrot et Jégou, présenter aux Brestois le centre océanographique qui serait construit à Sainte-Anne, dont les travaux commenceraient en juillet, afin de lui permettre d'être « opérationnel » au tout début de 1970.

Brossant à grands traits ce que serait le C.O.B., le Directeur du C.N.E.X.O., indiquait qu'il permettrait de rassembler les équipes de chercheurs, équipes permanentes, antennes spécialisées, afin que dans un premier stade, l'accent étant mis sur la géologie et la géophysique, une carte du plateau continental puisse être dressée.

Prolongeant ces travaux, sa mission serait aussi la recherche et l'exploitation des richesses minérales, la réalisation d'installations prototypes dans les domaines de l'adaptation de l'homme au milieu marin, de l'établissement des conditions préalables à une prise de possession du plateau continental.

Enfin, dernier volet, avec l'aquaculture, le C.O.B. aurait à se préoccuper des problèmes de pollution, des moyens de la combattre, d'acquérir aussi une meilleure connaissance de l'action de l'océan sur les conditions météorologiques et climatiques.

Ce vaste programme, la réunion à Brest d'une élite scientifique de premier plan de manière permanente, la gamme des recherches constituait un événement de première grandeur, au même titre que le « Plan Breton ».

Comment cacher, dès lors, l'amertume qui fut la mienne, lorsqu'à l'issue du deuxième tour des législatives, je vis Brest et sa circonscription me préférer le candidat U.D.R. qui me battit de 802 voix : 27 710 à 26 908 !

Le raz-de-marée U.D.R. qui balaya la France, à croire qu'il lui fallait exorciser ses démons, ne m'apporta guère de consolation. D'autant que cette campagne acharnée... pas plus que les « motivations » de certains qui, froidement, me dirent par la suite :

« Comment aurions-nous pu vous faire confiance, alors qu'au beau milieu de la « crise » vous avez fait voter par votre Conseil municipal dix millions d'anciens francs pour les grévistes !

— Pour les grévistes, vous en êtes sûr ?

— Pour leurs familles, c'est la même chose ! »

Ignorants volontaires qui faisaient semblant de ne pas savoir que le rôle d'un bureau d'aide sociale est d'aider, en toutes circonstances, les familles les plus touchées par les événements, et, quels qu'ils soient !

Le devoir de solidarité ?

Autant en emporte le vent !

Les enfants ?

Connais pas... !

Restait à tirer un trait...

Car l'essentiel était ailleurs !

Une étape décisive avait été franchie.

Et la Bretagne, et Brest devaient continuer à être servies.

Le pacte qui me liait à la cité l'exigeait, même si une nouvelle fois, la tâche à remplir le serait dans des conditions plus difficiles...

Et elle était lourde !

A droite comme à gauche, la contestation, en tout cas la critique permanente, avait désormais droit de cité.

On le vit à propos du Palais des Arts et de la Culture dont activement la municipalité préparait la mise en place.

Un « comité pour l'action culturelle » se créa « afin de dénoncer la mainmise d'une classe de privilégiés sur les affaires de tous » « et le caractère rétrograde de la politique culturelle de la cité brestoïse, totalement méprisante à l'égard des aspirations populaires ».

La raison ?

La création d'une association « dite des Amis du Palais des Arts et de la Culture » chargée de réfléchir aux futures saisons culturelles et dont la « représentativité » était mise en doute !

Tout au long de l'année, ce comité « démocratique » entretint la polémique, « tirant sur le pianiste avant même que le piano soit ouvert » !

La création avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'A.G.E.S.E., (Association brestoïse d'études et de gestion des équipements socio-culturels) en juillet, afin de permettre à Brest d'être dotée des centres sociaux et des maisons de jeunes qui lui étaient indispensables, sera elle aussi l'objet de violentes réactions et d'une lutte qui se poursuivra pendant des années... surtout lorsque l'équipement ayant été mis en place grâce à cette politique, les problèmes de gestion se poseront avec d'autant plus d'acuité, que la « machine » administrative se révélera lourde et inadaptée !

Dans le troisième tome de cet ouvrage, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Beaucoup plus grave fut la prise de position des marins-pêcheurs C.F.D.T. de la rade de Brest après l'annonce de la création d'un port pétrolier avec un appontement pour les navires de 200 000 tonnes.

Trois jours après celle-ci, marins-pêcheurs, S.C.O.R.B., comité local des pêches, C.F.D.T., en la personne d'Henri Didou, tenait une assemblée générale, au cours de laquelle était annoncée la création d'un « comité de défense » !

1968, avec ses joies, ses peines, l'immense effort accompli pour la Bretagne et Brest, l'explosion de mai, restera mémorable pour ceux qui la vécurent et par leurs fonctions purent encore plus que d'autres en mesurer l'intensité et l'importance.

Sur le plan local, dont il reste à dire un mot, avant de clore ce chapitre, l'année 1968 confirma la progression de l'agglomération.

Le recensement fit apparaître une forte augmentation de la population brestoïse qui atteignit 159 857 habitants. Avec les communes de Bohars, Gouesnou, Guipavas, Plouzané, Guilers, Le Relecq-Kerhuon, et Plougastel qui constitueront avec elle en 1974, la Communauté urbaine de Brest, l'agglomération accusa une population globale de 190 944 âmes.

Deuxième agglomération de la région de programme de Bretagne, troisième de la Bretagne historique après Nantes et Rennes, elle justifiait par son importance les efforts qui y étaient consentis.

Durant ces douze mois, ils furent nombreux et spectaculaires.

En moins de six mois, le premier bâtiment du C.E.T. de Quéli-verzan, qui devait remplacer celui du Bouguen affecté à l'I.U.T. fut construit, aménagé, mis à la disposition des élèves qui y trouvèrent sur trois étages 28 classes confortables, salles de collections, bureaux etc.

La construction du C.E.T. qui couvrira, fini 60 000 m², sera poursuivie activement de telle manière qu'en octobre tous les bâtiments d'enseignement et l'atelier de 10 000 m² soient ouverts aux élèves, et qu'en novembre l'internat des garçons de 300 places puisse être utilisé !

En septembre, le Conseil adopta les plans et devis de la Faculté de médecine : coût 1 milliard 600 millions de centimes, dont la moitié à la charge de l'Etat, pour le gros « œuvre ».

En décembre, Robert Galley, ministre de la recherche scientifique, vint poser la première pierre du centre océanologique de Bretagne.

Ce même mois, lors de la pose de la première pierre de la cité de castors de Kerguen, je pus annoncer la décision prise par l'Etat de décentraliser à Brest les services hydrographiques de la Marine.

Malgré les événements, l'effort de construction lui aussi se poursuivit. 2 076 logements nouveaux furent mis en chantier, tandis que 1 290 étaient livrés.

Poursuivant, pour sa part, sa progression, l'Office d'H.L.M. gérait au 31 décembre 6 266 logements et une cité d'étudiantes de 150 chambres, tandis que 2 029 logements étaient en cours de construction ainsi que deux cités d'étudiants de 456 chambres.

Bref, la vie se poursuivait, avec pour chacun son lot de joie ou de soucis, et pour Brest, d'espérance.

La cité, jour après jour, prenait un nouveau visage.

On y sentait le soir, lorsque ses magasins s'éclairaient et que les rues s'animaient d'une circulation de plus en plus dense, le frémissement de la vie d'une grande ville — la grande ville qu'elle devenait, qu'elle était presque déjà.

Et qu'il fallait affirmer.

Pour les siens.

Pour tous ceux qui avaient besoin d'elle.

Inlassable combat, toujours recommencé...

Sans autre récompense que le réconfort du chemin parcouru !

CHAPITRE V

1969-1970

De grands changements pour la France

Pompidou remplace de Gaulle

Contre tout bon sens : Le Havre

Continuer à jouer la mer

Ouest-Atlantique

Ericsson à Brest

Bilan

Les 24 mois que nous allons maintenant faire revivre nous conduiront aux élections municipales de mars 1971.

Ils seront denses en événements !

Nationaux d'abord, avec le référendum, puis le départ du Général de Gaulle en 1969 et l'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République !

Régionaux et locaux ensuite avec le choix fait contre tout bon sens du Havre comme port pétrolier-relais, la relance de l'industrialisation terrestre avec l'implantation à Brest d'Ericsson, une lutte de tous les instants — lutte couronnée de succès — pour faire de Brest la métropole de la Bretagne occidentale ! La naissance, enfin, et à Brest, d'un courant qui conduira en 1973 à la Conférence des régions périphériques maritimes de la Communauté européenne !

**

Son destin, le Général de Gaulle le scellera en Bretagne, à Quimper, où le 2 février 1969, il annoncera le référendum sur la participation, les régions et le Sénat. Après avoir présidé, à Rennes

le 30 mars, une réunion de la C.O.D.E.R., il passera la matinée du lendemain à Brest, son après-midi au chef-lieu du Finistère ainsi que la journée du dimanche.

Ce sera son dernier voyage officiel, la dernière fois où, en tant que maire, j'aurais à le recevoir au nom de la cité.

Etranges journées que ces deux-là du 30 mars et du 1^{er} février ! Membre de la C.O.D.E.R., je gagnai le 30, Rennes pour assister à la réunion organisée à la préfecture de région.

J'avais pris Edouard Ollivro, au passage, à Guingamp.

Dans la voiture que conduisait Fanch Pellen, nous nous interrogeons sur le meilleur itinéraire à prendre pour gagner, en évitant la foule, la préfecture.

Or, la foule était absente, la ville maussade, et seules les forces de police étaient nombreuses !

Huit mois à peine s'étaient écoulés depuis les législatives triomphales de juin 1968 !

Quelques heures plus tard alors que nous siégeons dans la salle du Conseil général et que De Gaulle écoutait les discours et interventions, la rumeur venue de la rue laissait percevoir que des manifestations hostiles s'y déroulaient...

Assourdis par la distance, mais nettement perceptibles des « dix ans c'est assez ! », « Charlot du boulot ! », « De Gaulle au placard ! » les punctuaient !

Tard dans la soirée, et, alors que le Chef de l'Etat présidait le dîner offert en l'honneur de la C.O.D.E.R., elles se poursuivirent.

Le lendemain à Brest, ce fut pire !

Le Président de la République atterrit à la base de Landivisiau où les honneurs lui furent rendus, puis gagna en hélicoptère l'héliport de la D.P.

De la Préfecture maritime où il se changea, abandonnant l'uniforme pour un costume sombre, il remonta en voiture jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, la rue de Siam.

Quelques spectateurs aux rangs clairsemés l'applaudirent alors. Place de la Liberté, le spectacle fut tout autre.

Derrière les barrières dressées face au perron d'honneur de la Mairie, la foule — si l'on peut employer ce mot pour quelques milliers de personnes — comprenait autant de sympathisants que d'adversaires.

Ceint de mon écharpe, j'attendais le Général sur les marches. Des groupes de jeunes scandaient « libérez la Bretagne », « nous sommes tous des québécois », « de Gaulle à l'asile », comme pour se mettre en train.

L'arrivée du cortège officiel les déchaîna. Les premiers rangs occupés par les sympathisants tentèrent de créer l'ambiance par des applaudissements frénétiques, mais les huées s'en renforcèrent d'autant.

Le charivari, à son comble, l'« Internationale » et la « Marseillaise » s'affrontant, De Gaulle descendit de sa voiture comme si de rien n'était, et grimpa allègrement les marches qui conduisent au hall d'honneur.

Fond sonore d'un nouveau genre, les bruits du tumulte qui régnait dehors accompagna les discours officiels.

Avec courtoisie, mais fermeté, je rappelais pour ma part au Chef de l'Etat sa visite de septembre 1960 :

« C'était l'époque où certains disaient que, création militaire, Brest n'avait pas plus d'avenir que la marine nationale dont elle est la cité-reine, ajoutant avec commisération qu'hors de ce qui touchait au métier des armes, rien ne pouvait lui convenir.

A les entendre, elle était trop éloignée des grands axes industriels et des centres continentaux d'énergie; même sa position maritime, les qualités nautiques exceptionnelles de sa rade et de la baie de Douarnenez ne trouvaient pas grâce à leurs yeux... j'ajoutai que :

« depuis lors au prix d'efforts extraordinaires, la ville a préparé les voies non seulement de son expansion mais des conditions de la nouvelle économie dont toute la Bretagne et même la France ont besoin, ce malgré les difficultés rencontrées et les déceptions accumulées ».

pour poursuivre :

« qu'ici face à toutes les routes maritimes du monde vers l'Europe occidentale, les hommes sentent et savent qu'un des moyens les plus sûrs de régler le problème breton consiste à jouer la mer, ne saurait étonner...

Mais que, parmi ceux qui font profession d'économie, certains avec un rien de railleries, répondent aux suggestions faites par des phrases dans le genre de celle-ci :

« Oui, ceci pourrait être réalisé chez vous, mais on peut aussi le décider ailleurs ! »

Voilà qui pose le vrai problème de l'aménagement du territoire, lui donne sa dimension ! En réalité, désormais pour nous, il suppose un choix qui n'est plus économique, mais politique par toutes les conséquences qu'il implique.

« Vous recevoir en ce moment décisif pour la Bretagne, prend donc une signification profonde. Vous savez bien que les Bretons

d'ici particulièrement, par tempérament, par tradition, ne sont pas des quémandeurs.

Vous savez que leurs combats sont toujours généreux et ne visent pas la satisfaction d'intérêts locaux égoïstes, mais la satisfaction de l'intérêt général.

Puisse ce jour leur permettre de dire qu'à la devise qui les caractérise « ici commence la terre de l'espérance », votre volonté, jointe à la leur en substitue une autre, plus belle encore « ici commence la terre du renouveau et de la dignité ».

En formant ce vœu, mon Général, c'est toute la Bretagne que symbolise ce cri, venu du fond des âges « Kentor'h Mervel Evit Tree'ha » que Brest, Vigie du Ponant, vieille et noble cité, généreuse et hardie, assume :

Pour les hommes de cette terre.

Pour la Bretagne qu'ils aiment.

Pour la France. »

Avant de signer le « livre d'or » le Général de Gaulle devait répondre, et, ce sera son dernier discours « brestoïse », en termes d'où l'émotion n'était pas exclue :

« En vous remerciant des paroles de bienvenue que vous m'avez adressées, et qui me touchent, je tiens à vous dire d'abord mon émotion de me retrouver une fois de plus à Brest. Cette fois-ci dans votre Hôtel-de-Ville tout neuf, complètement reconstruit, qui me paraît symbolique, un symbole ajouté à beaucoup d'autres, à Brest, depuis le temps où j'avais vu la ville complètement rasée par les destructions de la guerre.

Maintenant, vous parlez d'essor et vous avez raison ! Vous parlez aussi de déception, naturellement ! La vie est la vie, on ne fait pas toujours, comme on dit, ce que l'on veut, mais le résultat est là, éclatant !

Brest devient une très grande ville, et, fidèle à sa vocation, une ville maritime. A ce titre, elle a toutes les chances.

D'ores et déjà, elle est une ville industrielle; d'ores et déjà, elle est destinée à être le port qui recevra des pétroliers de 250 000 tonnes et celle où l'on va commencer à accueillir des navires de très gros tonnages : vous me montrerez tout à l'heure la forme de radoub que j'ai survolée à l'instant même.

Elle est la ville où vont converger les grandes voies qui demain traverseront de bout en bout la Bretagne : la route du Nord à quatre voies qui passera par Rennes, Saint-Brieuc et Morlaix; la route du Sud à quatre voies qui passera par Nantes Lorient et

Quimper; la route à trois voies qui traversera la Bretagne de but en blanc à partir de Rennes par Loudéac et par Carhaix.

Toutes les chances de l'avenir sont chez vous.

Ce sont comme vous l'avez bien dit, Monsieur le Maire, et à très juste titre, des chances maritimes.

La vocation maritime de Brest, et du reste, de la Bretagne, qui est ici à son maximum, se confondent avec ce qui doit être une ambition nationale de la France.

A beaucoup d'égards, et pour beaucoup de raisons, nous avons été absorbés, liés, à cause de notre sécurité, à cause de la politique des autres, nous avons été concentrés, attirés sur le Continent.

Les choses changent.

Maintenant nous devons voir les choses jusqu'au bout, jusqu'à ses extrémités à travers la mer.

Une ville comme la vôtre a un avenir propre et un avenir national très grands.

Et je la salue à ce titre ! »

Puis après qu'Eugène Bérest en sa qualité d'adjoint chargé des affaires économiques lui ait présenté sur plan le « Brest d'hier, d'aujourd'hui, de demain » et La Prairie, la maquette du C.O.B., le Général jeta sur le Livre d'or :

« A Brest, à ses ambitions océanes qui sont aussi celles de la France. »

Le programme prévoyait la visite de la cale sèche que nous devions gagner en voiture.

A la sortie de l'Hôtel-de-Ville, de Gaulle, insensible aux cris et aux lazzi des protestataires se dirigea droit vers la foule, afin selon son habitude, de serrer les mains.

Aux « vive de Gaulle » et aux applaudissements de ses admirateurs répondent des propos peu amènes.

Alors qu'il atteint les barrières, je vois brusquement s'élever au-dessus des têtes un parapluie noir décoré d'un petit drapeau breton qu'une main énergique essaye d'abattre sur le sommet de son crâne. Un membre de sa suite s'efforce de le détourner par trois fois, et y parvient de justesse. A côté, des jeunes agitent des drapeaux tricolores, d'autres personnes applaudissent ou hurlent leur haine — il n'y a pas d'autre terme.

Calme, le Général monte dans sa voiture, et, selon la tradition, je m'assieds à sa gauche. Debout, il salue de la main.

Après avoir contourné la place de la Liberté, nous empruntons l'avenue Clemenceau, vide de monde, et tournons à gauche par la rue Gambetta.

Des « contestataires » espacés les uns des autres de plusieurs dizaines de mètres, crient au passage du cortège des slogans hostiles et insultants.

Pour détourner son attention, je lui demande s'il n'est pas fatigué, m'attirant un très sec « pourquoi ? ».

Alors, je lui parle de Brest et de la mer, de mon regret d'une politique économique continentale à l'excès. Il se retourne vers moi et me dit :

« Oui, mais tout cela est en train de changer. Par la force des choses, ce pays redécouvrira la mer.

Laissez-lui en le temps !

Et d'ailleurs, êtes-vous sûr que la Bretagne est prête à la jouer, y croit, et croit à Brest ? »

Puis tout à trac, il me demande :

« Au fait, combien de bateaux avez-vous construit dans la forme que nous allons visiter ? »

Géné, cherchant la moins mauvaise manière pour rectifier l'erreur qu'il venait de commettre qui, m'étonnait et me choquait tout à la fois, je lui dis :

« La construction de la cale s'achève seulement, mon Général » et après un petit silence :

« Elle servira à la réparation des navires. »

Il ne releva pas le propos, mais tout dans son attitude indiqua la gêne. Pour la dissiper, je lui parlai du référendum qu'il allait annoncer dans quelques heures à Quimper.

« Croyez-vous, mon Général, que les Français sont mûrs pour cette forme de régionalisation, et qu'ils sont prêts, par exemple, à accepter que les socio-professionnels siègent avec les politiques, et que ces derniers partagent avec eux des responsabilités qu'ils tiennent du suffrage universel ? »

Avec dans la voix comme de la lassitude, il répondit, beaucoup plus peut-être pour lui-même que pour moi :

« Oui ! c'est une grande réforme. Elle bouscule beaucoup d'habitudes, et elle n'est pas facile, mais vous verrez, tout ira bien. Elle est nécessaire pour la France... »

Au port de commerce, après avoir écouté avec attention les explications techniques qui lui étaient fournies par le directeur départemental de l'équipement sur la forme de radoub et les projets d'implantation de la raffinerie et de l'appontement, il inspecta, tout en bavardant avec de Cadenet, moi-même et les membres de sa suite la cale et les travaux du quai d'armement.

Lors du retour vers les voitures il fut l'objet d'une ovation d'un groupe d'ouvriers, ovation qui manifestement le toucha.

Alors que le cortège officiel qui se dirigeait vers la sous-préfecture où devait avoir lieu le déjeuner, atteignait la gare routière, un groupe d'ouvriers, en bleu-de-chauffe, mains dans les poches, scandait :

« Charlot du boulot ! » et « des sous Charlot ! »

Se tournant vers moi, il me demanda, pince-sans-rire : « Ils n'ont donc rien d'autre à faire Monsieur le Maire ? »

Sur le même ton, je lui répondis :

« Mais non, mon Général ! nous sommes samedi aujourd'hui. »

Dans la rue Parmentier, devant les grilles de la sous-préfecture, quelques centaines de personnes étaient regroupées, les pour d'un côté de la chaussée, les contre de l'autre, les uns et les autres faisant le maximum de bruit.

« Eh bien ! me lança de Gaulle, une fois la voiture dans la cour, finalement tout s'est passé convenablement. Il y a eu du monde. »

Silencieusement, en guise de réponse, je hochai la tête.

L'innombrable foule de septembre 1960 clamant sa joie, communiant avec son héros, se superposait dans mon souvenir, au spectacle misérable en même temps que poignant, que je venais de vivre, et vivais encore.

Un rêve s'achevait...

Après le déjeuner, Marcellin, Chalendon, Guichard, les autres ministres et moi-même restèrent ensemble tandis que le Général recevait. Madame de Gaulle nous quitta rapidement. Commentant le discours prononcé par le Président de la République à la mairie, ils dirent leur désaccord sur l'engagement du Général de doter la Bretagne d'une voie centrale. C'est Marcellin, je crois, qui traduisit leur pensée à tous, dans une formule lapidaire.

« Quelle connerie ! »

Au moment du départ du chef de l'Etat, la rue Foy était noire de monde sur quelques centaines de mètres.

Un groupe de jeunes cria :

« de Gaulle, tu n'es pas seul, l'union de la jeunesse pour le progrès est là ! »

Dérisoire soutien ou dernier acte de foi ! Le Général debout dans sa voiture leva la main pour remercier.

La légende laissait place à l'histoire...

Pour les journalistes qui suivirent le voyage, Quimper fut « meilleur » que Brest. 8 000 personnes applaudirent poliment le discours qu'il prononça place de la Résistance.

La campagne du référendum ne débutait pas dans l'enthousiasme ! Les foules de jadis, ici ou là, n'étaient pas au rendez-vous.

Alain Poher, président du Sénat tout nouvellement élu, allait au cours d'une émission télévisée, défendre avec vigueur, intelligence, et bonheur, le Sénat que le projet soumis aux Français voulait supprimer.

Mars et avril retentirent des discours « pour » et des discours « contre ».

L'avis du Conseil d'Etat déclarant que la procédure en cours était contraire à la Constitution en ce qui concerne le Sénat — que le projet faisait disparaître en tant qu'assemblée législative — alimenta la polémique.

Partisans du « oui » et du « non » furent invités à s'expliquer devant les électeurs.

A Ploudalmézeau, devant plus de 2 000 personnes, un face à face fut organisé qui regroupait de Poulpiquet, de Bennetot et Edmond Michelet pour l'U.D.R., André Colin et moi pour les centristes et Prat pour le P.S.U.

Les 68 articles du projet de loi soumis à référendum étonnaient et inquiétaient les Français qui avaient le sentiment d'être « dépassés » par le juridisme du texte et ses conséquences éventuelles.

En ville, les réunions se multiplièrent. Brest reçut la visite de Jacques Médecin, député-maire de Nice qui avait entrepris un véritable tour de France en faveur du non.

Le Général de Gaulle qui sentait monter dans le pays l'hostilité à son projet, intervint le dernier jour de la campagne à la télévision, et posa l'enjeu en termes simples : lui et le pays, sa confiance ou son départ...

C'était trop tard.

Le 27 avril 11 943 233 français répondaient non au référendum, soit 53,17 % des votants, contre 10 515 655 pour le oui, ou encore 46,83 % des suffrages exprimés.

Brest, lui-même ne donna que 32 532 oui contre 30 357 non.

Le pays venait de rompre le « pacte de légitimité » passé avec l'homme de Colombey onze ans auparavant...

Les élections présidentielles qui suivirent donnèrent une très large victoire à Georges Pompidou. Il utilisa la télévision avec maîtrise, alors qu'Alain Poher y perdit au fil des jours l'avance qu'au départ les sondages lui donnaient, puis la grande masse de ses électeurs potentiels.

Les réactions étaient de ce point de vue, particulièrement instructives.

« Pompidou a ramené l'ordre en mai 1968 » et encore « Il fait sérieux et solide » !

Sur Alain Poher, l'écho unanime pouvait se traduire en deux formules « Il ne sait pas parler » et « Il est sûrement un homme bon, mais est-il énergique ? »

Pour le Sénat, le choix du pays fut sans aucun doute bénéfique en ce sens que la Haute Assemblée, grâce à son président qui lui fut laissé, reprit de l'importance.

Sous un aspect bonhomme, en effet, il sut lui rendre tout son crédit, l'imposer — le terme convient — au Pouvoir comme au Pays.

Affable, souriant, mais intraitable dès qu'il s'agissait des droits et des devoirs de l'Assemblée qu'il présidait, ayant de son rôle une haute conception, exigeant toujours la plus grande qualité dans le travail à accomplir, faisant respecter les droits de la majorité comme de l'opposition, il fit du Sénat une assemblée à part entière.

Sa deuxième présidence de la République par intérim après la mort de Georges Pompidou entraîna la sympathie et la reconnaissance du pays, à qui il apparut comme un recours et une garantie.

Troisième candidat, présenté par le Parti Communiste, Jacques Duclos — alors âgé de soixante-dix ans — fit un extraordinaire show.

Son accent rocailleux, son verbe coloré, illustré de citations bien venues et de proverbes populaires fleurant bon le terroir, lui permirent de réaliser un score inespéré pour le Parti Communiste.

Gaston Defferre en fit les frais !

Le second tour donna 11 060 181 suffrages à Georges Pompidou, 7 942 715 à Alain Poher.

La France qui avait le choix, comme l'écrivait au lendemain du premier tour la presse allemande, entre « une V^e République avec ou sans l'ombre du Général de Gaulle » avait volé « sécurité ».

Extraordinaire destin que celui de Georges Pompidou, normand passé par la banque, projeté brutalement en pleine lumière et aux plus hautes fonctions, puis chassé par celui à qui il devait tout et qu'il fera à son tour trébucher en prononçant à Rome une toute petite phrase sur son « propre destin national » ! alors qu'il n'était plus qu'un simple député du Cantal !

Massif, solide, la voix sourde et posée, les sourcils broussailleux, il donnait à ceux qui le voyaient, comment dire ? une « impression de sérieux appliqué ».

Les caricaturistes rendirent populaire son visage, crayonnant à

plaisir son nez, sa bouche, la barre noire des sourcils, les yeux qu'ils voulaient matois comme certains paysans d'Auvergne. Les règles du genre les firent passer à côté de ce qu'il avait de plus extraordinaire : les mains !

Bien proportionnées, soignées, elles parlaient, racontaient l'homme, l'énergie dont il était capable, la sûreté de soi qui l'habitait, la dureté aussi.

Répondant au télégramme de félicitation qu'Alain Poher lui adressa après son élection, il se livra tout entier en deux phrases :

« J'ai bien reçu votre message de félicitation et je me réjouis que le peuple français ait confirmé son attachement aux institutions démocratiques de la V^e République.

Je souhaite qu'elles reçoivent le concours de tous ceux qui ont la charge d'en être garants. »

Une page était définitivement tournée...

En commençait une autre, dont la mort ne lui permettrait d'écrire que quelques lignes...

**

La Bretagne et Brest comme le reste du Pays, vécurent fébrilement tous ces événements, compliqués de la crise économique que traversait la France.

Une nouvelle fois en proie à l'inflation, une nouvelle fois dotée d'un « plan » baptisé « plan de redressement financier », elle avait à faire face à des difficultés dans le domaine de l'emploi.

A Brest, à l'économie encore très fragile, elles étaient ressenties avec d'autant plus d'inquiétude.

Comme tous les maires des grandes villes de France, j'étais bien placé pour les constater.

Le développement industriel était freiné. Le bâtiment terriblement gêné par le blocage des primes, les difficultés accumulées pour l'obtention des prêts, le loyer de l'argent — un des plus chers du monde — licenciat à un moment où, au contraire, il aurait fallu pouvoir créer des emplois.

La conjoncture s'aggravait pour nous, des menaces pesant sur l'Arsenal, et de la crise que le commerce subissait par voie de conséquence.

Et le tout se produisait alors que le système fiscal, archaïque et injuste, imposé aux collectivités locales, leur interdisait une vigoureuse politique d'investissement, d'autant que l'Etat se déchargeait chaque année davantage de ses devoirs sur les communes.

Au Conseil Municipal de novembre 1969, avec force, cette situation fut soulignée et sans complaisance.

« Qui ne sait, devais-je dire, qu'à Brest, plus de 100 millions AF ont été dépensés cette année par les collectivités locales pour l'enseignement supérieur qui devrait dépendre uniquement de l'Etat ?

Qui ne sait que les communes doivent non seulement participer à la construction des écoles primaires, C.E.S. et lycées, mais encore pour ne prendre qu'un seul exemple, supporter au moins 30 % des frais de fonctionnement des C.E.S. nationalisés ?

Qui pourrait admettre comme normal le fait que les villes sont dans l'obligation de préfinancer les constructions scolaires et qu'à ce titre, l'Etat doit à Brest près d'un milliard d'AF ?

Les exemples, hélas ! ne manquent pas...

C'est le dossier du nouvel hôpital général dont nous avons besoin, qui, par le biais d'artifices grossiers, est, de jour en jour reporté.

C'est l'Ecole de Médecine dont l'Etat impose à la ville de supporter la moitié du coût de construction, soit encore près d'un milliard d'AF. C'est la non existence au stade de l'Etat, d'une politique cohérente en faveur des personnes âgées qui nous force à trouver des systèmes de rechange, mais à limiter surtout nos légittimes ambitions à un moment, pourtant, où, au moins 1 500 lits devraient être créés.

Ce sont des plans — le V^e en est une triste illustration ! — insuffisants, et au surplus non respectés, ce qui nous oblige à nous substituer à l'Etat, et à financer nous-mêmes, avec l'aide de la C.A.F. par exemple, centres sociaux et maisons de jeunes.

Une telle situation de plus en plus intolérable, fait se poser la question — dans cette ville comme dans les autres grandes villes de France — de l'avenir.

La préparation du VI^e plan en est une autre illustration.

L'expansion de la ville — les problèmes qu'elle pose à tous les titres, de l'assainissement aux équipements généraux — est facilement chiffrable.

Elle représente plusieurs milliards d'AF.

Il ne pourra pas y être fait face si la politique actuellement menée à l'égard des communes est maintenue, et ce alors qu'à l'ouest comme à l'est, au nord comme au sud de notre province, l'exode rural s'intensifie.

C'est un véritable cri d'alarme que les maires des grandes villes, en dehors de toute considération politique, ne cessent, depuis des mois, de jeter !

L'effort fiscal demandé dans nos villes à nos concitoyens l'explique. Il atteint le seuil de l'intolérable. »

Dans cette conjoncture difficile, il y avait fort heureusement quelques clartés.

Brest occupait tout d'abord sur le plan fiscal, malgré les énormes efforts qui y étaient consentis le 11^e rang des quinze grandes villes de France, qu'Angers étudiait chaque année afin de suivre l'évolution fiscale communale.

La charge par habitant s'y élevait à 156,26 mais ce chiffre était très nettement inférieur à ceux que l'on constatait dans les cités qui la précédaient, même si pour Brest il était lourd.

L'étude révélait en effet une charge fiscale de : 344,29 à Grenoble, 265,69 à Mulhouse, 255,02 à Rouen, 229,46 à Nantes, 221,31 à Limoges, 214,76 à Angers, 204,04 à Rennes, 185,08 à Amiens, 164,08 au Mans, 160,27 à Tours.

C'était le résultat d'une politique visant à l'essentiel et, y pourvoyant, largement, mais austère, par contre, pour tout ce qui n'était pas vital, qu'il s'agisse de fonctionnement ou d'investissement. Louis Maguérès y veillait, efficace, courageux et compétent comme toujours.

Autre élément positif : la mer !

La mer avec la nouvelle forme de radoub et le C.N.E.X.O.

C'est le 9 février 1968 que la cale sèche n° 2 reçut son premier navire.

Il était 9 h 30, un soleil magnifique comme la Bretagne en possède souvent à cette époque de l'année, brillait sur la rade rendant éblouissantes les eaux calmes du port de commerce.

Hâlé par les remorqueurs de l'U.R.O. et de la marine nationale, le « Touraine », pétrolier de 55 000 tonnes de la Société Française des Transports Pétroliers, quitta la station de dégazage où il était amarré depuis la veille.

Long de 236 m, large de 32, d'un tirant d'eau de 5,80 m à l'avant et de 7 m à l'arrière, ce fut un jeu que de le faire entrer dans la nouvelle cale, longue, elle, de 338 m et large de 55 m.

Les deux remorqueurs « Pouliguen » et « Cormier » en flèche du « Touraine » s'offrirent le luxe de le précéder dans le bassin et d'en ressortir, sans difficulté, la manœuvre d'entrée terminée.

A 11 h 30, le bateau-porte remis en place, la coupée posée, les ouvriers montaient à bord.

La cale était désormais opérationnelle...

Cette « première » ne fut l'objet d'aucune cérémonie officielle, la cale étant loin encore d'être pourvue de tous ses équipements.

Il s'en faudra de longs mois, et concernant ses quais d'armement de longues années !

Telle quelle, elle nous permettra cependant, de démontrer au fil des ans qu'incontestablement Brest, par sa situation géographique, la compétence de son chantier, de ses ouvriers, pouvait jouer un rôle important sur le plan de la réparation navale.

L'accroissement de la taille des navires sera marqué en novembre de la même année par l'entrée dans la forme du « Montsoreau », un 125 000 tonnes de la B.P., et en juin, 1969, du « Magdala » de la Shell.

Le « Magdala » illustre bien par ses ennuis les difficultés des gros porteurs assurant la liaison avec les ports de l'Europe occidentale.

D'un port en lourd de 214 000 tonnes (quantité de pétrole transportée) ce qui représentait un déplacement en pleine charge de 250 000 tonnes, le « Magdala », marchant 16 nœuds accusait un tirant d'eau de 19 m.

Les anglais avaient voulu lui faire remonter la Tamise, et, à cet effet, avaient creusé une souille, insuffisante hélas ! pour le navire. Il s'était échoué sur un haut-fond oublié, et sa coque, en s'y posant, avait sérieusement souffert.

Brest avait été choisi pour le réparer.

Dix remorqueurs, huit de la marine et les deux de l'U.R.O., le prirent en charge en rade pour le conduire jusqu'à la cale.

Vers 17 h 15, le 1^{er} juin, l'énorme masse était tirée par les câbles de halage de la forme et à 18 h le navire était en place.

Malgré ses dimensions : 324 m de long et 47 m de large, il ne remplissait pas la forme. Il s'en fallait de 14 m en longueur et de 8 en largeur.

Pour autant, il en démontrait les limites.

Brest ne pourrait pas recevoir de navires de plus de 270 000 tonnes, alors que les chantiers « s'attaquaient » déjà à des 300 000 tonnes et que la course au gigantisme naval était loin d'être achevée.

Ceci justifiait nos mises en garde, nos efforts pour obtenir que Brest soit dotée d'une troisième forme pouvant recevoir des navires jusqu'à 500 000 tonnes.

Paris n'était pas pressé ! Il avait sans aucun doute d'autres soucis.

Officiellement, c'était le silence ! Officieusement — refrain bien connu par les enfants mal aimés — l'antienne était : Faites vos preuves !

Eh bien ! Brest commençait à les faire ! Et dans des conditions matérielles à la limite de l'acceptable, puisqu'elle ne disposait encore d'aucun quai d'armement et que le matériel de levage était réduit à sa plus simple expression.

Les 247 jours d'occupation de la « petite forme » de 1968 étaient devenus 298 en 1969, les 126 de la « grande » 172 !

Dans le même temps, le personnel des chantiers de réparation passait de 553 à 655 !

Certes, ce n'était pas encore grand-chose par rapport aux chantiers navals européens, surabondamment équipés, bénéficiant depuis des décennies et des décennies d'une réputation et d'une vieille et fidèle clientèle !

Pour certains c'était même ridicule !

Voire désespéré !

C'est pourtant au cours de ces années — en 70, 71 et 72, également — que Brest gagna le droit d'être considéré par les autres comme un concurrent au sens exact du terme.

Oui, nous partions de rien !...

Comme pour la recherche océanographique !

Là aussi, cependant, la « petite Fée Espérance » souriait à Brest.

Le 17 décembre 1968, Robert Galley, par un vent d'une extrême violence qui charriait une pluie glacée, en avait posé la première pierre.

Elle symbolisait le début d'une fantastique et exaltante aventure : la découverte des océans et de leurs richesses.

Alors que le réseau complet de canalisations, le réseau routier (pour la moitié) étaient en cours de réalisation, qu'étaient lancées les constructions du bâtiment laboratoire de géologie-géophysique, du magasin-entrepôt, de la chaufferie, dans l'ancienne ferme des « Coquillées » et dans un baraquement les premières équipes de scientifiques et de techniciens travaillaient, déjà, véritables pionniers !

Ils préparaient la campagne « Noratlante » du « Jean-Charcot » qui devait débiter en août et permettre la reconnaissance géologique des couches supérieures du plateau continental français.

Effort de compréhension de la structure profonde des marges continentales, « Noratlante » exigera l'étude du domaine abyssal, véritable cicatrice due à la séparation des continents.

Pour toutes ces recherches — des marges continentales atlantiques à celles du Labrador, en passant par l'étude « sédimentologique » du golfe de Gascogne susceptible de contenir du pétrole — les techniques mises en œuvre : navigation par satellites, gravo-

métrie, sismique, démontraient le sérieux de ce qui était envisagé, essentiellement, à partir de Brest.

Le directeur du C.N.E.X.O., dans son discours de présentation du centre avait situé clairement ses ambitions pour Brest, dont il voulait faire :

- un centre de recherches scientifiques polyvalent;
- la base logistique des navires et engins;
- le support des programmes nationaux;
- le centre national des données océaniques.

« Le choix, avait-il dit, des premières équipes revêt une grande importance, car ce sont elles qui donneront un style d'action et de méthode au centre. Elles constitueront une sorte de test quant à leur capacité d'attirer des groupes de chercheurs de valeur, aujourd'hui souvent dispersés. S'il se fait ici, dans le cadre du programme tracé, de la bonne recherche, cela se répandra vite et le centre pourra devenir un de ces hauts-lieux de l'océanographie, que les étrangers visiteront, où ils viendront étudier, et qui permettra ces échanges indispensables dans un tel domaine... »

Le 30 avril 1969, Monsieur Sargent Schriver, ambassadeur des Etats-Unis en France, accompagné entre autres, de Richard Waller, aquanaute qui venait de passer 58 jours 1/2 dans « une capsule » avec 3 de ses collègues, à 15 m de profondeur dans la mer des Caraïbes, marquera par sa visite au C.O.B., qu'incontestablement, l'« expérience » française était prise au sérieux et suivie avec intérêt.

La présence à ses côtés d'Albert O'Neill, directeur des programmes de sciences océanologiques de la marine américaine soulignera, s'il en était besoin, ce que représentait pour Brest la présence du C.O.B. !

La mer ! Réparation navale et recherche, demain, raffinerie et appontement la desservant, constituaient les premiers éléments — oh ! combien essentiels — de la grande politique maritime, seule capable d'assurer notre propre développement et l'équilibre breton que nous voulions.

Y ajouter le port-relais accélérerait le mouvement par le trafic qui en découlerait, le stockage qu'il créerait, les besoins et les possibilités qu'il engendrerait.

Lors de son dernier voyage officiel à Brest, en février 1969, le Général de Gaulle était resté dans une prudente réserve à ce sujet.

Le Havre menait une offensive violente, Cherbourg se battait avec énergie, et ceci pouvait expliquer cela.

Le projet havrais avait évolué avec une rapidité étonnante. Se

rendant compte que rien n'était possible pour lui à partir de ses structures portuaires, Le Havre avait sorti un dossier de création d'un port nouveau artificiel : Antifer.

Son prix — même minimisé — et Dieu sait s'il l'était ! — en faisait une opération de « prestige ».

La baie de la Seine où il devait se trouver, un danger.

Pour autant, il avait d'ardents défenseurs.

Il était près des raffineries, des grands centres de consommation, et j'en passe...

Tout au long de 1968 et de 1969, les déclarations abondèrent.

Raymond Marcellin, ministre délégué à l'aménagement du territoire, en mars 1968, déclarait :

« Bien que la délégation à l'aménagement du territoire y soit favorable, l'aménagement du port pétrolier-relais à Brest, est fonction de la construction de pétroliers géants. »

Quelques semaines avant, la « section transport » du conseil économique et social, chargé d'étudier la question retenait pour le choix du port, des critères favorables au Havre :

— proximité des raffineries (le 1/3 de la capacité française comme par hasard se trouvait en Basse-Seine);

— proximité des grands centres de consommation.

Les commissions « techniques » mises en place par le gouvernement et les pétroliers étudiaient les coûts d'installation des sites.

Les bruits qui filtraient permettaient de savoir que la solution havraise était considérée comme très « cher ».

On parlait de 600 millions pour le seul « port-ilot » et de 200 millions pour aménager le « vieux-port » afin qu'il puisse recevoir directement des 200 000 tonnes, c'est-à-dire des sommes plusieurs fois supérieures à celles qui auraient été dépensées chez nous ou à Cherbourg.

En décembre 1969, le choix du Havre fut pourtant fait !

Et la décision basée sur le fait que Le Havre possédait de nombreuses raffineries et alimentait en particulier la région parisienne !

Quand j'appris la nouvelle, les propos tenus par le président de la Chambre de Commerce de Cherbourg, Monsieur Michel, à l'occasion d'une réunion de la C.O.D.E.R. de Basse-Normandie, en présence de Monsieur Marcellin, me revinrent à l'esprit :

« Mon but n'est pas seulement de défendre Cherbourg, mais de faire en sorte qu'une priorité soit reconnue aux seuls ports français qui présentent toutes les garanties souhaitées, tout en ayant un urgent besoin de ranimer leur économie. Le choix doit être circons-

crit entre Brest et Cherbourg, deux ports aussi dignes l'un que l'autre d'être choisis. »

Une fois de plus, l'aménagement du territoire était conçu de telle manière que la richesse appelant la richesse, l'écart entre les régions privilégiées et les autres ne pouvait que se creuser.

Le discours du président de la République confirmant que Brest serait par contre un « port pétrolier moderne », ne pouvait rien changer à ce fait.

L'accélération économique et maritime qu'on pouvait attendre de la mise en place et du fonctionnement de ce complexe, était reportée dans le temps.

Commentant le 15 décembre, devant mon conseil réuni en séance extraordinaire, cette décision, je haussai le ton. Ma propre déception — comme la sienne et celle de Brest — ma volonté — comme la sienne et celle de Brest — d'obtenir que le gouvernement nous accorde un maximum de compensations, mieux qu'un long discours, l'expliquaient.

« En vertu du principe constant appliqué jusqu'ici par l'aménagement du territoire : la richesse appelle la richesse, une fois de plus le sort des régions déshéritées sur le plan économique a été réglé dans un sens défavorable.

Que leurs dossiers économiques soient aussi sinon plus valables que celui du port choisi, aucune importance !

Que les solutions proposées évitent les dangers, que la circulation des gros porteurs dans la Manche représentera demain, lorsque le tonnage des navires atteindra le seuil des 500 000 tonnes, autant en emporte le vent !

Si l'on essaye de justifier cette décision en disant en particulier à Brest, qu'un port d'éclatement doit permettre le ravitaillement des raffineries intérieures ou des grands centres de consommation, et même de l'Europe à partir d'oléoduc — ce qui est contraire à la notion même d'éclatement — qu'il me soit permis de répondre que, même en prenant en compte l'oléoduc nécessaire pour desservir l'Europe occidentale, le coût de la solution Brest-Douarnenez restait inférieur de plus de 20 milliards AF à celui du Havre...

Voilà qui est clair !

La priorité — et une priorité absolue — est donnée à un certain nombre de régions considérées comme privilégiées; aux autres l'Etat offre des lots de consolation, des « os à ronger ».

Il ne s'agit plus de se faire d'illusions mais de constater le fait. Non seulement le retard des régions périphériques ne se comblera pas, mais il s'accroîtra avec ce que cela représente le départ de

jeunes, avec ce que cela implique aussi, par voie de conséquence, sur le plan démographique.

C'est une véritable condamnation à mort, qui est prononcée en toute clarté par l'Etat à leur rencontre.

Certains peuvent l'accepter; personnellement nous la refusons... »

L'in vraisemblable prise de position du « Front du Progrès » (Gaulliste de gauche) en faveur du Havre me permit de faire monter les enchères.

Lors de l'installation officielle de la C.F.D.T. dans la maison syndicale construite par la ville, le 3 février 1970, je pris la parole sur le thème « on abandonne la Bretagne » : « Pour renverser ce courant néfaste il faut nous battre ensemble et farouchement. »

Reprenant les chiffres du recensement je démontrai — hélas sans difficulté — que malgré l'effort de la Bretagne, celle-ci continuait à se vider de sa jeunesse, autrement dit de sa substance vive.

Que la France était victime d'une folle politique visant à regrouper 20 millions de Français dans la région parisienne et la vallée de la Seine.

Que le choix du Havre allait nettement dans ce sens.

Que le temps que nous avons pour réagir était limité et nécessitait l'union de tous.

« Pour que vive la Bretagne il nous faut lutter avec l'énergie la plus vive, tous ensemble, quitte s'il le faut à descendre dans la rue. »

De leur côté, et avant la fin décembre, le C.O.D.D.A.F. et la Chambre de Commerce de Brest se réunirent et délibérèrent.

Le C.O.D.D.A.F. (comité d'expansion du Finistère) siégea exceptionnellement à la mairie de Brest.

Résumant les travaux auxquels participèrent pour les Chambres de Commerce de Brest, Morlaix et Quimper; de Cadene, Guyomar'h, Morizoo, pour la Chambre de Métiers; Galant, la Chambre d'Agriculture et la F.D.S.E.A., Alphonse Arzel et Dauphin, la S.E.M.E.N.F. et le C.E.C.O.R., Alexis Gourvenec et le docteur Dubourg, maire de Douarnenez, Brest, moi-même, le président Colin, devait dire :

« Nous avons ensemble constaté qu'entre certaines affirmations de principe concernant l'aménagement du territoire et la réalité des faits, il y avait le plus souvent une évidente contradiction.

Nous avons été amenés à constater que l'extrême-ouest, c'est-à-dire Brest-Douarnenez, avait été retenue comme l'une des options du 6^e plan d'après le document établi par la mission régionale

de Bretagne et soumis à la C.O.D.E.R. comme site du port pétrolier le 12 juillet dernier.

Nous ne pouvons que prendre acte de cet abandon d'une des options présentées à la Bretagne comme chance de développement au cours du 6^e plan. »

Puis, abordant l'avenir, nos revendications, en fait, les « compensations » que nous voulions obtenir furent précisées :

— réalisation rapide de la raffinerie, d'un appontement permettant l'accès des gros porteurs susceptibles d'être reçus dans la rade;

— étude des possibilités de pétrochimie et de « sidérurgie sélective »;

— développement des installations de la réparation navale, et

choix de Brest pour l'implantation d'une nouvelle forme capable de recevoir des 500 000 tonnes;

— effort de décentralisation d'industries et de tertiaire.

Volontairement, pour reprendre un terme de la pêche, la ligne

était lancée au diable !

Il ne pouvait être question un seul instant, en effet, d'abandonner la mer.

Nous devons l'affirmer et nous l'affirmons !

Ces prises de position, cette mise en accusation de la conception qui présidait à l'aménagement du territoire, l'émotion profonde qui s'était emparée de la population, entraînèrent un ballet de déclarations et de visites !

Le préfet ouvrit le feu en donnant une conférence de presse afin de rendre public le calendrier de réalisation de la raffinerie et de l'appontement, jusqu'alors inconnu ou tenu secret.

— 1^{er} juillet 1970 choix définitif des lieux d'implantation de la raffinerie et de l'appontement.

— Fin 1971 établissement de projets.

— 1972 commencement des travaux.

— 1974 ouverture de la raffinerie.

Le relais fut pris en mai 1970 par Albain Chalendon, alors ministre de l'Equipement. Il se donna quatre heures pour tenir une

réunion de travail à la Chambre de Commerce, visiter la forme de radoub, faire un discours, tenir une conférence de presse... et manifestement mettre du baume sur les plaies, l'annonce de l'implantation d'Ericsson à Brest en avril, ne s'étant pas révélée suffisante pour les cicatriser !

La rapidité de son voyage, les maladresses qu'il accumula allèrent à l'encontre du but poursuivi... et justifiaient le proverbe selon lequel « l'enfer est pavé de bonnes intentions ».

N'essaya-t-il pas de démontrer que le choix du Havre comme port d'éclatement n'apporterait rien aux Havrais, pas plus que le complexe sidérurgique décidé à Fos pour les habitants de la région marseillaise ?

C'est tout juste s'il ne parla pas d'opérations inutiles !

Mais la coupe déborda lorsqu'il invita la Bretagne à faire preuve d'imagination ! Son style mi-britannique, mi-élégant, saupoudré d'ennui distingué donna à ses propos une intolérable résonance.

L'annonce que durant le 6^e plan, deux nouveaux quais d'armement seraient construits pour permettre à la grande forme d'être enfin pleinement opérationnelle, celle d'une centrale thermique (qui ne verra jamais le jour), ou enfin sa « profession de foi » :

« Je suis le ministre de l'Équipement et du Logement, et à ce titre particulièrement, concerné par la bonne mise en place du « plan breton ».

Brest doit devenir un pôle économique pour équilibrer le pays dans l'Europe des six. L'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun l'intéresse. Il faut à l'Ouest de la France une région forte. La Bretagne doit le devenir » étaient insuffisantes pour en apaiser l'effet.

Son silence sur les points précis soulevés tant par le C.O.D.D.A.F., que la Chambre de Commerce, ou la ville enlevait toute importance à son affirmation sur le rôle de Brest !

Il fallait donc continuer en toute occasion à afficher notre mécontentement, à « maintenir la pression » pour que l'Etat comprenne que nous n'étions pas décidés à baisser les bras, à renoncer aux justes compensations qui nous étaient dues et dont l'implantation d'Ericsson dont je parlerai plus loin en détail, n'était qu'un élément. Le lendemain l'occasion m'en fut donnée. Pour fêter l'achèvement d'un groupe de 1 212 logements disséminés dans la ZUP de Brest-Bellevue et réalisés par l'office d'H.L.M., une réception était, en effet, organisée.

J'y pris la parole pour protester contre les propos tenus et affirmer :

« La chance d'une cité comme la nôtre est qu'entre les conceptions des théoriciens, des traditionalistes, des économistes qui se veulent distingués, et la réalité, il y a un pas et un pas important. C'est toujours la réalité qui finit par triompher, car elle s'impose aux hommes et les force à remettre en cause les idées toujours faites qu'ils gardent au fond d'eux-mêmes.

La réalité, c'est une position géographique de Brest sur le plan maritime. La réalité, c'est le bouleversement des structures écono-

miques de l'Europe Continentale qui donnera, demain, aux façades maritimes une importance considérable.

La réalité, c'est notre jeunesse, son intelligence, la volonté des hommes d'ici de promouvoir une politique permettant à la Bretagne d'une part, et à Brest en particulier, d'être le grand carrefour de l'Europe.

Ce pari-là aussi nous le tenons et nous le gagnerons... »

Lors de la visite de Bernard Lafay, secrétaire d'Etat au développement industriel et scientifique, à l'occasion du 89^e congrès de la société française pour l'avancement des sciences, je profitai du déjeuner à bord du « Jean-Charcot » pour plaider une nouvelle fois le dossier de Brest.

De toute évidence, cependant, « maintenir la pression », affirmer notre volonté de voir l'Etat mener enfin la politique que nous défendions, ne pouvaient suffire.

Le monde industriel s'en moquait d'autant, que ceux des siens qui discutaient avec nous d'implantations éventuelles n'avaient pas le sentiment que Paris considérait la Bretagne comme prioritaire « à tout prix » !

Il fallait donc trouver le moyen de créer un choc psychologique.

Avec Alexis Gourvennec, Jean Guyomarc'h, président de la Chambre de Commerce de Morlaix, Eugène Quémener, Eugène Bérest, nous nous posâmes au cours de nos réunions S.E.M.E.N.F. la question de savoir comment y parvenir.

Faisant un tour d'horizon, un soir, je suggérai la nomination d'une sorte de commissaire à l'industrialisation de la Bretagne comme dans le Nord ou l'Est, et la recherche d'une personnalité de premier plan susceptible de jouer ce rôle.

Qui ?

J'avançai le nom de Paul Delouvrier qui après avoir mis en place les structures de la région parisienne et préparé son schéma directeur, occupait les fonctions de P.D.G. de l'E.D.F.

Le choix était hardi !

Paul Delouvrier incarnait le développement de ce Paris monstrueux contre lequel nous nous étions battus et nous nous battions chaque jour.

Mais justement de ce fait, sa stature avait une dimension non seulement nationale mais européenne.

Qu'un tel homme se décide à s'intéresser à la Bretagne, et d'une pierre nous faisons deux coups : en l'acceptant l'Etat redonnait toute sa crédibilité à sa volonté affirmée constamment de faire de la Bretagne une priorité nationale, tandis que le monde industriel,

aurait en sa personne l'interlocuteur qui nous manquait et lui manquait.

Nous décidâmes d'aller le trouver.

Il nous reçut, Alexis Gourvenec, Jean Guyomarc'h et moi dans son bureau présidentiel d'E.D.F.

Tous les trois nous garderons le souvenir de ce long entretien, où l'homme apparut dans sa vérité, sensible, courageux, batailleur.

Nous lui expliquâmes d'entrée de jeu le but de notre visite, lui brossant un tableau sans complaisance de la situation bretonne, lui donnant les raisons pour lesquelles nous souhaitions qu'il accepte d'intervenir.

Une intense émotion s'empara de lui, qu'il chassa rapidement, nous posant de multiples questions sur le présent, le rôle que nous voulions le voir jouer.

Nous y répondîmes franchement, lui précisant :

« Si vous acceptez, il y aura plus de coups à recevoir que d'honneur. Ce que nous vous offrons, c'est la difficulté, une difficulté que d'aucuns considèrent comme insurmontable. La Bretagne le vaut bien ! »

Manifestement ce combat-là ne lui faisait pas plus peur que tous ceux qu'il avait menés dans sa vie passionnante et passionnée. Les responsabilités, il en avait l'habitude et le goût, les coups il ne les craignait pas. Simplement il nous le dit, comme il nous dit que notre proposition le tentait.

Il lui fallait, cependant, réfléchir aux conditions de son intervention. La présidence d'E.D.F. le passionnait. Il lui fallait aussi consulter, car pour que son action soit efficace, il était nécessaire qu'elle soit admise de tous en particulier de l'Etat.

En sortant de son bureau, après plus d'une heure d'entretien, Alexis Gourvenec traduisit notre sentiment à tous :

« C'est un grand bonhomme que nous venons de rencontrer. »

Nous demandâmes alors un entretien au président Pleven que Georges Pompidou avait appelé, après son élection au gouvernement où il occupait les fonctions de garde des sceaux.

Il nous reçut, Alexis et moi à déjeuner place Vendôme.

Très vite, il comprit l'intérêt de notre démarche et promit de tout faire — et il tint parole — pour qu'elle aboutisse.

L'Aménagement du territoire chercha pour lui une « structure d'accueil » ! celle qu'il monta n'eut rien à voir avec ce que nous avions imaginé.

Elle concerna, en effet, non pas seulement la Bretagne, mais 14 départements du « Grand Ouest », baptisé « Ouest Atlantique ».

La « structure » choisie fut celle d'une association regroupant les industriels, les chambres de commerce, et les collectivités locales.

La présidence en fut offerte à Paul Delouvrier, le poste de commissaire à l'industrialisation pour ces départements, l'étant à Jacques Voizard qui, en même temps, se vit nommer « délégué de Ouest Atlantique ».

La D.A.T.A.R. de cette façon conservait toutes ses prérogatives !

Le système était compliqué, c'est le moins qu'on puisse dire !

Mais il avait le double avantage de permettre l'intervention de Paul Delouvrier et de voir au poste de commissaire, un jeune et dynamique breton passionné lui aussi par sa tâche, amoureux de sa province, lucide et organisateur né.

Dès le 10 août 1970, Bettencourt, ministre du plan et de l'Aménagement du territoire, officialisa l'« opération ».

Un point, et un point important, né de notre imagination une nouvelle fois, venait d'être marqué.

Mais comme je l'ai dit tout à l'heure, Brest allait dans cette année 1970 en marquer un autre et de taille : l'implantation à Kergonan d'une usine Ericsson.

La décision en fut annoncée à la fin d'avril 1970, simultanément par le président Pleven, et à Brest par Eugène Bérest, moi-même me trouvant auprès du garde des sceaux.

Au Conseil municipal du 27 avril, j'en dis ma joie et ma reconnaissance.

A mon assemblée d'abord qui malgré une conjoncture économique mauvaise sur le plan national avait décidé de faire sienne notre politique d'industrialisation à long terme.

Au Premier ministre, Jacques Chaban-Delmas, ensuite qui avait eu à arbitrer entre Brest et une autre ville chère à son cœur, en sa qualité de maire.

Mais avec énergie je rappelais aussi notre volonté de faire de Brest :

- une plate-forme industrielle maritime;
- un centre de recherche scientifique;
- un centre tertiaire important au sens élevé et noble du terme.

Ericsson ne pouvait en aucun cas à nos yeux en effet justifier l'abandon de nos ambitions océanes, malgré son importance.

Prévue pour au moins 2000 emplois, cette usine devait s'implanter à Kergonan.

Il fallait permettre en attendant sa construction, le démarrage de ses productions et la formation de son personnel.

Le 10 octobre était posée à cet effet la première pierre d'une

« usine-relais » de 1 500 m² dont l'achèvement était prévu pour qu'Ericsson puisse en disposer en avril 1971.

En agissant ainsi, Brest démontrait, une nouvelle fois sa volonté d'aider au maximum ceux qui lui faisaient confiance.

Le projet d'Ericsson, au surplus, justifiait cet effort.

Il se caractérisait par la construction sur 18 hectares d'une usine dont la première tranche comprenait 20 000 m² dont 10 000 d'ateliers, 6 000 de magasins, le reste pour les bureaux, cantines et services divers.

Comme devait le préciser Monsieur Engelvin, directeur du personnel :

« La construction de cette première tranche débutera en 1971. Un an plus tard, elle devra être achevée. D'autres suivront... »

Ericsson recrutera dès février, mars prochain, une centaine de personnes auxquelles il assurera une formation. En 1972, l'embauche se chiffrera à 400, en 1973 autant. Fin 1973, nous devons donc disposer d'un effectif de 900 à 1 000 personnes et, à plus longue échéance, avec l'extension de l'usine, le chiffre du personnel avoisinera les 3 000. »

Malheureusement son rôle : assemblages de téléphones et appareillages téléphoniques, ne nécessitait pas l'embauche de personnels hautement qualifiés.

Les 3/4 de l'effectif seraient féminins, l'autre quart masculin.

Le niveau pour les hommes : C.A.P. ou brevets professionnels d'électromécaniciens, réglers, metteurs au point, vérificateurs, dessinateurs...

Telle qu'elle, elle comblait une partie de nos vœux; mais elle ne pouvait résoudre nos problèmes, ceux d'une jeunesse ardente en particulier, capable d'occuper des postes de responsabilité...

Le tertiaire comme la mer restaient donc des objectifs pour lesquels nous étions décidés à nous battre.

Sur ce dernier plan, Albin Chalendon, et Jean Chapon directeur des ports maritimes, devaient dans les derniers jours de l'année 1970, nous permettre de mesurer le chemin qui nous restait à parcourir...

Le premier dans une réponse à une question parlementaire sur l'avenir du port de commerce de Brest déclara :

« Il est maintenant bien connu que le développement des ports maritimes s'effectue dans le cadre d'une sévère concurrence internationale. Aussi dans chaque pays, les efforts doivent-ils être concentrés sur un nombre limité de sites qui réunissent toutes les conditions pour assurer le succès des actions entreprises. »

Indiquant ces conditions :

— accès maritimes permettant l'accueil des navires de forte taille;

— existence de vastes terre-pleins en bordure de l'eau aménageables dans des conditions de prix compétitives par rapport aux ports étrangers;

— Hinterland, puissant, constituant lui-même un vaste marché.

Le ministre « constatait » aussitôt :

« Brest possède l'incontestable avantage de disposer d'une rade profonde, facile d'accès, permettant l'accueil de navires de 258 000 tonnes de port en lourd. »

Par contre la topographie rend difficile l'aménagement de vastes surfaces industrielles en bordure immédiates des plans d'eau, et l'économie de la Bretagne n'est pas encore parvenue à un point tel de la production et de la consommation locales, pour qu'elle constitue un marché suffisant compensant le relatif éloignement des grands centres industriels du Bassin parisien et de la partie Est de la France.

« C'est dire qu'il faut utiliser au maximum l'atout que constitue la qualité des accès au port de Brest, en restant conscient des contraintes qui résultent de la topographie et de la position géographique de Brest. »

Il définissait alors l'avenir de Brest :

« ... à l'évidence, la vocation de Brest est l'accueil d'activités qui sont desservies par la voie maritime dans [les deux sens], ou pour lesquelles un transport intérieur sur une certaine distance ne constitue pas un handicap.

Outre le rôle que le port de Brest doit continuer à jouer pour son hinterland — et ce rôle ne peut que s'accroître avec le développement économique que connaîtra la Bretagne au cours des prochaines années — sa position est aujourd'hui bien établie dans le domaine de la réparation navale : elle le sera demain dans celui de l'industrie du pétrole. »

Entrant ensuite dans le détail, il précisait :

« En ce qui concerne la réparation navale pour laquelle la proximité des grandes routes maritimes constitue un atout essentiel, Brest a su prendre une position très enviée, grâce à la réalisation de sa grande forme de radoub qui peut accueillir les unités de 250 000 tonnes. Son quai de réparation à flot constitue l'indispensable complément de cet outil qui a déjà fait la preuve de sa valeur et de son utilité. Le 6^e plan est pour nous l'occasion de réfléchir à l'avenir de Brest dans ce domaine, et dès maintenant les études

entreprises permettent de confirmer que l'équipement du port sera complété par la construction d'un nouveau poste de réparation à flot : des crédits permettront d'engager les études techniques correspondantes dès le début de l'année 1971.

Ainsi sera affirmée la position de Brest dans la liste des grands centres de réparation navale de l'Europe de l'Ouest. »

Jean Chapon, directeur des ports maritimes, allant lui, beaucoup plus loin que son ministre, précisa :

« Un autre grand problème du 6^e plan sera l'équipement en installations pour la construction et la réparation navale.

S'il ne peut être question de multiplier les centres de réparation navale capables de traiter les navires modernes, il convient d'étudier avec attention le devenir des deux grands centres... De Marseille et du Havre, et le développement du nouvel ensemble de Brest. »

Nous étions prévenus ! Même sur le plan de la réparation navale — vocation qui pourtant nous était officiellement reconnue — il fallait « réfléchir ».

Et la « réflexion » si nous n'y prenions garde, risquait « tout naturellement » de conduire l'Etat à décider de faire de la réparation navale ailleurs, comme il avait décidé contre tout bon sens de faire de l'éclatement au Havre !

Les deux déclarations présentaient cependant un intérêt certain. Elles révélaient que Brest désormais était « un problème » pour l'Etat, que son avenir s'insérait dans celui, bien plus vaste, des ports français de demain, de leur utilisation enfin intelligente, non plus en fonction du passé et des traditions, mais d'une évolution tenant compte de notre temps et de ses bouleversements.

Pour la première fois depuis longtemps le nom de Brest était accolé à ceux de Marseille et du Havre !

Malgré toutes les incertitudes, les habitudes séculaires qui restaient à vaincre, Brest, sur le plan des esprits était enfin autre chose qu'un grand port militaire !

C'était incontestablement un progrès !

La bataille engagée devait être poursuivie !

Si le bilan de ces 24 mois fut positif dans le domaine maritime, avec la réparation navale et la raffinerie et, malgré la déception du choix du Havre comme port d'éclatement — il le fut aussi sur

le plan de l'industrialisation terrestre, grâce à Ericsson certes, mais aussi à l'implantation d'un certain nombre de petites et moyennes industries.

Il en alla de même sur le plan des équipements généraux !

Au fil des mois, la transformation de Brest s'accéléra pour qui regardait vivre la ville.

La zone industrielle de Kergonan, dont la première usine s'était installée en 1960, en possédait maintenant près d'une quarantaine. 3 000 Brestoises et Brestois y travaillaient !

A la fin de l'année 1971, leur nombre passera à 4 300 grâce au développement de certaines d'entre elles, et aux décisions d'implantations négociées en 1970.

Une dizaine d'affaires ouvriront en effet, leurs portes durant cette année-là.

Sur la zone industrielle portuaire de Saint-Marc et en bordure de celle-ci où les entreprises de réparation navale s'étaient tout naturellement regroupées, 1 500 emplois étaient offerts.

A Kerstéria, dans l'usine de la C.S.F. 1 400 personnes étaient employées.

Pour accentuer le mouvement, la ville lança une nouvelle zone, dite de desserrement à Loscoat.

Onze affaires s'y installeront en 1971 et 505 personnes y travailleront.

Sur le plan de la construction 4 738 logements seront lancés durant ces deux années, 5 872 livrés.

Cet immense effort qui permettait en juillet 1970 la mise à la disposition des familles de près de 4 000 logements à Brest-Bellevue s'accompagna, sur le plan des bâtiments publics, d'un autre aussi important.

Le 1^{er} février 1970, la mairie annexe de Brest-Bellevue fut ouverte au public. Avec sa salle des mariages de 120 m², une salle de commissions de même importance, son hall d'entrée sur lequel s'ouvraient les bureaux d'état civil, et ceux des divers services, le bâtiment à l'architecture sobre, se prolongeait par une bibliothèque traitée en grande salle commune.

Dotée au départ d'un fonds de 8 000 livres, elle se révéla rapidement envahie et saturée.

Il est vrai que les progrès de la lecture publique à Brest grâce à une politique de décentralisation hardie : Bibliothèques annexes dans les différents quartiers, bibliobus desservant le maximum de secteurs, étaient spectaculaires.

En 5 ans, de 1967 à 1971 le nombre de volumes prêtés ne passa-

t-il pas de 301 999 à 561 101, soit une augmentation de 46 % environ et celui des lecteurs de 7 800 à 15 235 ?

La véritable inauguration de la mairie eut lieu le 20 mars, un mois et demi plus tard.

Deux couples y furent unis ce jour-là.

Monsieur Jean-Pierre Canevet et Mademoiselle Yveline Le Breton.

Mademoiselle Marie-Claude Canevet, sœur du premier à Monsieur Bernard Pouliquen.

Les jeunes époux émus par la cérémonie où ils engageaient leur foi, un peu impressionnés parce que le Maire en personne présidait à la cérémonie, symbolisaient bien cette ville jeune, dynamique, courageuse qui luttait de toutes ses forces pour assurer son avenir.

L'un était électricien-radio, l'autre chauffagiste, les deux jeunes épouses vendeuses.

Je leur présentai mes vœux, leur dis ma joie de les avoir unis, et à travers leur mariage, d'avoir vraiment inauguré cette mairie désormais, « à part entière ».

Le 30 octobre, en présence de Monsieur Zorine, ambassadeur d'U.R.S.S. en France, et du cosmonaute Pavelpopovitch qui sur Vostok IV, participa au premier rendez-vous de l'espace, le jardin de Gagarine était ouvert au public.

S'étalant sur un hectare, remarquablement conçu et dessiné par les services des jardins sous la direction de Monsieur Quéau, il offrait à la fois, zone de jeux pour les petits, débats pour les plus grands avec des buts et des paniers de basket, de repos et de tranquillité pour les mamans et les personnes âgées.

Il complétait agréablement les premiers 25 hectares de zone verte aménagés dans ce quartier.

Le 9 novembre, Monsieur Poindron, inspecteur général des bibliothèques de France à l'amitié sûre et à qui Brest doit beaucoup, coupait le ruban tricolore qui barrait la porte de la bibliothèque de Brest-Bellevue.

Le 4 décembre, le « tourne à gauche » donnant accès au centre de Bellevue en venant de Brest était mis en service, les 400 places du parking souterrain de la place Napoléon-III achevées.

1970 marqua également l'achèvement de Ker Digemer qui sera inauguré en janvier et de l'immeuble de la Caisse primaire de Sécurité sociale qui sera ouvert lui aussi dans les premiers mois de 1971.

L'achèvement de Ker Digemer fut pour moi une grande joie. Dû à la volonté de Guy Berthelot qui présidait aux destinées

des « Amitiés sociales » et imposa à l'Etat, à force de volonté tenace, un projet qui effrayait parce que sortant des sentiers battus, Ker Digemer alliait à une construction de bon goût et fonctionnelle, un refus de la traditionnelle ségrégation de l'âge.

Dès qu'il m'en avait montré les plans, expliqué la conception, j'avais été conquis et lui avait promis le concours financier de la ville — obtenu non sans mal — sans lequel il n'aurait pu réaliser cet ensemble.

Il s'articulait autour d'un grand hall et du restaurant social, avec d'un côté 44 logements F 1 pour les célibataires, 32 F 1 bis et 4 F 2 pour les ménages des jeunes travailleurs. De l'autre côté, en trois petits immeubles on trouvait pour les personnes âgées 32 F 1 et 16 F 1 bis. Le restaurant social pouvait servir 500 couverts. Les personnes âgées disposaient d'une salle à manger qui leur était propre.

Le parti adopté permettait aux « anciens », s'ils le voulaient de se mêler aux plus jeunes.

L'emplacement de Ker Digemer, à proximité d'un jardin, de la mairie, de la bibliothèque, du gymnase qui sera mis en service en 1971, de la patinoire qui ouvrira plus tard, était central, et propre à favoriser le maximum de contacts.

L'immeuble de la Caisse primaire de Sécurité sociale du Nord-Finistère développait lui 9 300 m² de surface de bureaux sur 12 étages.

Destiné à abriter les services n'ayant pas de contact avec le public, il était conçu pour permettre aux 340 employés qui en avaient la charge d'y travailler dans un cadre particulièrement fonctionnel et réussi.

Dans les autres quartiers de Brest durant ces deux années, l'équipement général, qu'il s'agisse de bâtiments administratifs, sportifs, culturels, de jardins, zones vertes, etc., se multiplia également.

A Saint-Marc, la vieille mairie fut démolie et remplacée, à la grande joie de Charles Bloas, par un bâtiment moderne, clair, pratique.

Comme pour la mairie annexe de Brest-Bellevue, le mariage d'un charmant couple — Mademoiselle Christine Pouliquen, 19 ans, vendeuse et Monsieur Denis Le Floch, 24 ans, projeteur — servit d'inauguration.

Cette reconstruction permit également de doter Saint-Marc d'une bibliothèque annexe.

A Saint-Pierre, à la fin de l'année 1969, une crèche de 50 places fut mise en service, rue Saint-Exupéry.

A la même époque fut posée, en plein centre de Brest, la première pierre du centre de secours de la place Albert-1^{er}, dans le cadre du « plan de sécurité de Brest » prévoyant la division de la ville en quatre zones de protection, dépendant de la caserne centrale des Sapeurs-Pompiers que la ville, après bien des difficultés, construira au nord de l'agglomération dans le quartier de Kerallan.

En mars 1970, cette fois-ci à Pen Ar Créac'h, le président Koster, président du Conseil municipal de Kiel, en voyage officiel à Brest, inaugura la très belle maison des jeunes que nous venions d'édifier.

Répartis sur deux niveaux, les « ateliers » de peinture, d'émaux, de photographie, de poterie, la bibliothèque, la salle de télévision, cafétaria, les salles de jeux, la salle de spectacle de 200 places, dotée de deux petites scènes, etc. constituaient, comme devait le souligner le président Koster, un ensemble harmonieux.

Dans toute la ville, pendant ce temps, le service des jardins, aménageait fébrilement, zones vertes, squares, parcs, jardins.

En juin 1970, le jardin de Keravelloc, en Lambézellec, s'étendant sur près de deux hectares, doté d'un bassin pour modèles réduits de 40 sur 15, d'un cadran solaire, d'une grotte, d'un belvédère, d'une tourelle, d'un magnifique sous-bois, m'était présenté avec fierté par les services qui l'avaient réalisé uniquement avec la main-d'œuvre communale de cette section.

Cette « présentation » m'est d'autant plus restée dans l'esprit, qu'à peine coupé le ruban tricolore les enfants du quartier accourus en masse, m'entourèrent pour m'en réclamer des morceaux.

La presse locale, (*le Télégramme*) relatant cette visite devait écrire :

« Les diverses réalisations du jardin furent présentées au maire par Monsieur Le Grand qui a assuré la supervision des travaux... Le maire s'intéressa d'abord au cadran solaire, situé à l'entrée, avant de parcourir le vaste parc de 3 hectares, aux immenses pelouses bordées d'arbres qui donnent au jardin de Keravelloc des allures de parc anglais. Des menhirs plantés ici et là donnent une note pittoresque et rappellent en même temps que nous sommes toujours en Bretagne.

Les officiels arrivaient ensuite sur le terrain de jeux qui venait juste d'être envahi par une centaine d'enfants. Et c'est ici que toute solennité disparut tout à fait. Les enfants se précipitaient autour du maire, en lui adressant de retentissants « Bonjour Monsieur Lombard ! » Ce dernier se prit au jeu, et, c'est dans la plus franche bonne humeur que se poursuivit la visite... »

Selon la tradition, à la fin de celle-ci, je prononçai un discours

qui me permit de féliciter vivement tous ceux qui, avec goût, imagination, intelligence, avaient participé à cette réalisation.

Le *Télégramme* nota :

« Le maire devait conclure cette allocution par cette phrase : « Notre meilleure récompense ce sont tous les enfants qui s'y trouvent et la joie qu'ils ont de s'y trouver » et c'est à ce moment-là que Maître Lombard prit un bain de foule d'un genre tout à fait particulier. Il se dirigea vers les enfants qui s'étaient approchés pendant son allocution et leur demanda :

— Qu'est-ce qui manque dans ce jardin ?

La timidité du début avait disparu (chez les filles car les garçons plus timorés se tenaient à distance) et les réponses fusèrent : « un toboggan — accordé — des balançoires — accordées ! Un marchand de glaces — pourquoi pas ?

C'est vraiment consulter ce qui s'appelle la base et comme on le voit les résultats sont positifs pour la plus grande joie des enfants qui improvisèrent alors, sous la direction de Maître Lombard lui-même, une chanson « Alouette ».

A vrai dire, on ne sait trop qui du maire ou des enfants s'est amusé le plus... »

Instants de joie, de fraîcheur que ceux-là !

Rares, mais combien réconfortants !

Cette même année, le Parc de l'Arc'Hantel, à l'autre bout de la ville, pas loin de la route du Conquet fut ouvert au public. Avec ses dix hectares boisés, ses grandes allées, les clairières aménagées, il offrait pour l'été l'ombre de ses arbres et aux enfants, la liberté.

Avec l'aménagement des placités, celui des places publiques, la plantation chaque année de centaines et de centaines d'arbres, Brest gagnait un peu plus chaque jour, un visage moins sévère.

Mais le visage de Brest se transformait aussi grâce aux grands travaux qui s'y réalisaient.

Ici, on pouvait apercevoir les bâtiments de la Faculté de médecine, rue Camille-Desmoulins, dont le gros œuvre était pratiquement achevé.

Avec ses 13 000 m² de laboratoire de recherches, de salles de travaux dirigés et pratiques, d'amphis, etc., elle affirmait, le développement universitaire de la ville.

Les 230 étudiants d'octobre 1959, il est vrai, étaient devenus 6 000 !

Ailleurs sortaient de terre, sur le plan sportif par exemple, des gymnases : Bellevue avec vestiaires pour trois groupes sportifs et gradins, Pen-Ar-Chleuz qui, grâce à ses dimensions (40 x 20), per-

mettra la pratique de tous les sports de salle, Saint-Marc, élément et préfiguration, du grand stade du lycée, complétant les 8 gymnases.

— 4 du type A, 2 du type B, 2 du type C, livrés depuis 1965.

Plus loin s'achevaient des groupes scolaires flambant neuf, durant ces six années, la ville livrera 12 écoles maternelles, 9 groupes primaires, 4 C.E.S. 600, ce qui représentait 294 classes en dur, et hélas, 67 amovibles pour l'enseignement du premier degré.

Bref ! Partout et dans tous les domaines, Brest bougeait.

Deux inaugurations allaient particulièrement souligner sa volonté de se conduire en véritable métropole de la Bretagne occidentale.

La première eut lieu le 7 mai 1970. Elle concerna le Palais des Arts et de la Culture.

Symbole de ce que peut la foi, Brest l'avait construit bien que l'Etat ne l'ait inscrit dans aucun de ses programmes; estimant sans doute que d'autres villes avaient priorité sur elle.

Or, Brest, engagée dans la plus dure bataille qui soit, ne pouvait sous peine de compromettre ses chances de succès, négliger cet aspect essentiel de la vie qu'on nomme la culture.

Pour les siens — pour ceux qu'elle voulait attirer chez elle — il lui fallait un équipement culturel digne de son importance et de ses ambitions.

La carence de l'Etat, nous avait permis de concevoir le P.A.C. librement, et de déterminer librement également la politique culturelle qui y serait menée.

L'expérience brestoise qui, une fois réussie, sera donnée en exemple aux autres villes françaises, divisa pendant des mois les esprits.

Les associations de jeunesse et de culture que nous avons réussi à regrouper dans un office municipal, émirent vite la prétention de prendre en mains les activités culturelles de la ville, au nom d'une conception de la culture pour le moins discutable puisqu'elle opposait culture populaire à culture bourgeoise, comme si la culture n'existait pas en tant... justement que culture !

La ville ayant créé une association regroupant des personnes qui par vocation ou par métier étaient plus que d'autres capables de réfléchir aux problèmes de la vie culturelle, l'office prit feu et flamme !

Ma municipalité, moi-même furent mis en accusation !

Ce que nous voulions organiser, c'était une « Culture de classe ».

Notre « représentativité » une fois de plus fut mise en doute ! Qu'est-ce qui nous permettait de décider ?

Avec l'accord de mon Conseil, nous passâmes outre et quittâmes l'office !

La grande aventure qu'est la culture supposait autre chose que cet espèce de mépris de l'homme qui percevait à travers les propos, les exigences, les définitions qui se succédaient au fil des réunions, qu'avec patience, pendant des mois et des mois, nous avions accepté de suivre et de subir !

Le P.A.C. pour nous était bien plus qu'un lieu de rencontre ou qu'un théâtre, une possibilité d'expositions ou de concerts.

Il devait montrer que quelque chose existe, à côté de la réalité de tous les jours, qui mérite un toit; que ce quelque chose n'était pas seulement le loisir pour le loisir, mais l'ouverture à autrui, sa découverte, le moyen de son propre épanouissement et partant, la conquête de la vraie liberté.

La maison construite devait être celle de la liberté d'esprit. Et ceux qui en avaient la responsabilité devaient faire autre chose qu'organiser la nuit, à laquelle conduit toujours le sectarisme.

La qualité devait être la règle, la liberté des sujets à traiter, la loi, le respect du public un devoir. Cette maison était faite pour lui. Il fallait qu'il soit le plus vaste possible, comprenne toutes les catégories sociales, tous les âges. Ce qui y serait exposé, joué, discuté, devrait en tenir compte, de telle manière que jour après jour, il devienne un agora, donne le goût et la joie d'aller toujours plus loin.

Je le dis, dans le discours de bienvenue que j'adressai à Jacques Baumel, alors secrétaire d'Etat :

« Faire évoluer une société, faire naître les libertés véritables et concrètes, terrasser les oppressions qui se défendent bien, permettre à une civilisation de bénéficier à la totalité des hommes... voilà notre culture ! »

Et comme cette inauguration était marquée par la tenue simultanée du colloque Grosser sur « la société française et ses changements » et la 1^{re} confrontation organisée par le Conseil des communes d'Europe sur les régions périphériques, j'invitai les participants à la réflexion :

« Pourrons-nous, utilisant au mieux nos structures, nos investissements, réinventant les unes, sélectionnant les autres, promouvoir l'égalité des chances, le développement individuel ?

Faire progresser la connaissance ?

Eviter les tensions ?

Assurer la dignité de l'homme jusqu'au dernier jour ?

Arriverons-nous à atténuer, à faire disparaître les injustices,

les rigidités, à maîtriser les contraintes, à détruire les oppressions qui s'opposent à l'évolution de toutes les sociétés ? »

A travers ces questions, et par-delà tous ceux qui participaient à cette inauguration, c'était un ultime appel que je lançais à ceux qui à Brest, malgré sa noblesse, refusaient de participer à ce combat de l'homme et de sa dignité.

S'ils n'y répondirent pas, les Brestoises, eux dirent leur accord avec la politique que nous avions arrêtée.

Pour sa première saison, du 1^{er} octobre 1970, au 23 février 1971, soit en 18 semaines, le P.A.C. à l'occasion des 65 manifestations qui y furent organisées, reçut 108 723 personnes.

Il est vrai que Jean Davy et sa troupe, le ballet contemporain, les quatuors à cordes de l'O.R.T.F. et de Kiel, les Frères Jacques, Pierre Fresnay et Julien Berthaud, Bernard Clavel, Jean La Couture du *Monde*, le théâtre de Tours, Jean-Christophe Averty, le R.P. Chenu et Casanova s'y produiront tandis que les œuvres de Bourdiol, celles d'Adam, les tapisseries de Perrot, les toiles des artistes bretons du salon de Brest et du Léon y étaient exposées.

Pour la petite histoire, en revenant à l'inauguration proprement dite, il me reste à dire que Jacques Baumel n'eut pas à couper de ruban tricolore.

Le préfet et moi l'accueillîmes sur le perron du P.A.C. Ensemble nous gagnâmes la salle de théâtre, où après les discours — le sien et le mien — il appuya, après avoir quitté la scène et s'être assis au premier rang, sur une manette.

Le rideau s'ouvrit alors, découvrant l'harmonie municipale au grand complet qui exécuta la Marseillaise.

Pour Brest, la grande et magnifique aventure de la culture pouvait commencer...

La deuxième inauguration eut lieu le 12 décembre, 7 mois et 5 jours plus tard. Elle fut présidée par René Pleven garde des sceaux et Président du C.E.L.I.B.

Elle concerna l'usine d'eau de Pont-ar-Bleidy, et cet autre pari de Brest : être prêt à faire face dans tous les domaines au développement que nous voulions.

Réponse à ceux qui cultivaient mélancoliquement mais comme à plaisir le doute, préférant des réflexions moroses à l'action, elle affirmait notre détermination d'aller de l'avant contre vents et marées !

La croissance de la ville, de son agglomération, leurs ambitions industrielles, exigeaient qu'il en aille ainsi.

La station de Pont-Ar-Bleidy couronnait un effort financier consi-

dérable, puisqu'en 6 ans, de 1964 à 1970, 3 milliards d'anciens francs avaient été consacrés à régler le problème de l'eau.

Les travaux pour y parvenir avaient été gigantesques nécessitant 10 000 tonnes de tuyaux, 100 000 m³ de terrassement, 22 km de canalisations d'amenée d'eau d'un diamètre de 900 mm.

Mais le résultat était là, tangible, réconfortant puisque la production d'eau qui était jusqu'alors limitée à 30 000 m³ jour, atteignait désormais 50 000 m³, pourrait passer le moment venu par de simples adjonctions, à 65 000 m³ jour, et par des transformations un peu plus importantes, à 93 000 m³ jour.

400 à 450 000 habitants pouvaient désormais être desservis en eau, les usines et la raffinerie acceptées sans problèmes ! L'exemple donné par Brest fut salué, en termes chaleureux par le président Pleven, l'implantation d'industries nouvelles étant conditionnée par les possibilités en eau. Il souhaita que le reste de la Bretagne le suive pour « faire face à une croissance de la consommation, due aussi bien à l'urbanisme qu'aux orientations nouvelles de l'agriculture, en particulier vers les productions animales, et à l'industrialisation. »

Puis se tournant vers moi, il tint à affirmer, en des mots venus du cœur, la solidarité de la Bretagne avec Brest.

« ... vous devez croire à l'authenticité et à la chaleur des sentiments qu'éprouve à l'égard de l'expansion de votre ville et de votre port, la population de la partie située le plus à l'est de la région. Les avis émis par les conseils généraux d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord en apportent la preuve : les assemblées souhaitent la réalisation rapide des promesses d'octobre 1968 — port pétrolier et raffinerie — par-delà les considérations particulières à leurs départements. »

Poursuivant son discours, mais en tant que ministre, cette fois, il ajouta que le gouvernement avait « définitivement axé sur Brest le développement des sciences, des techniques et des industries intéressant l'exploitation des océans ».

Sur Brest seront regroupées les activités de recherches éparpillées actuellement dans plus de 80 laboratoires — 130 scientifiques travailleront à Brest dès 1961 — au centre national des traitements des données océanographiques. Enfin le transfert à Brest du service hydrographique de la marine qui a été si lent à se mettre en route, démarrera effectivement pendant l'année qui vient.

Brest, dans sa lutte peut d'ailleurs, compter sur la C.O.D.E.R. de Bretagne qui s'efforcera d'obtenir « que dans le VI^e plan

figurent aussi les moyens nécessaires à l'épanouissement de la réparation navale ».

Puis — et cet appel va introduire le prochain chapitre — abordant le problème des élections municipales prochaines, il dit :

« L'union des énergies est nécessaire pour que le destin de Brest soit pleinement celui dont, non seulement sa population mais toute la Bretagne, ont besoin.

La majorité qui assure au gouvernement une stabilité dont il faudrait être aveugle pour ne pas reconnaître qu'elle est utile au pays, n'aurait pu se constituer, si tous ceux qui y participent n'avaient accepté d'effacer le souvenir des divergences passées pour ne penser qu'à faire face aux exigences du présent et de l'avenir... L'effort de développement de la Bretagne qui frappe les visiteurs étrangers à notre région, cet effort voulu par les Bretons, atteindra d'autant plus sûrement et rapidement ses buts que dans le cadre des municipalités, des départements, se formeront des majorités plus larges, plus représentatives, de toutes les tendances qui ont su déjà, au niveau national, réaliser une efficace et nécessaire union. »

Avec cette dernière inauguration s'achevait pour Brest six années lourdes d'événements, d'espoir, de déception, de réussite.

La place maintenant était à l'avenir.

Et pour commencer, au choix que Brest avait à faire :

Poursuivre ou renoncer dans la voie tracée depuis douze ans, au combat engagé ! Un combat dont la dimension se renouvelait sans cesse ! Car sur un autre plan, celui de l'Europe, la place aussi était à l'avenir, comme le démontrait la première confrontation des régions périphériques qui venait de se tenir chez nous.

Pour la première fois, venus d'un bout à l'autre de l'Europe, des hommes que la langue, les nationalités, les distances, les traditions séparaient, avaient ensemble dressé un constat de la situation qui était faite à leurs régions, face aux grands axes économiques de l'Europe où se concentraient dangereusement, follement, richesses, usines, villes dans un amalgame monstrueux.

Cette analyse commune qui démontrait que, dans la partie qui allait se jouer au niveau du vieux continent dans les 10 ans à venir, l'enjeu s'appelait : une Europe pour ou contre les hommes, était riche d'espérance sur le plan de la solidarité.

Qu'elle s'organise, regroupe les régions périphériques maritimes, leur permette : recherche, travail, action en commun, et la communauté européenne en serait transformée, tant la volonté des hommes pèse sur la vie !

Cette grande œuvre, le moment était venu — la confrontation de Brest en attestait — de l'entreprendre.

Elle serait difficile, se heurterait au scepticisme, aux inévitables combats d'arrière-garde !

Nous devons, nous Bretons, y prendre notre part, car mieux que d'autres, ce mot d'André Malraux :

« Toute création est, à l'origine, la lutte d'une forme en puissance contre une forme imitée. » nous en connaissons le poids !

mener, en même temps que les réactions des formations politiques dans ce genre d'élection.

A l'échelon national, elles étaient d'abord, à droite comme à gauche, beaucoup plus divisées qu'il n'apparaissait.

Dans la majorité, l'U.D.R., les R.I., le C.D.P., affirmaient, certes, qu'ils se soutiendraient mutuellement, mais tout un chacun savait qu'ils étaient prêts, en fonction des événements, des situations locales, et si leur intérêt l'exigeait à se tailler des croupières.

Dans l'opposition, l'union de la gauche était de même beaucoup plus apparente que réelle.

Communistes et Socialistes pouvaient bien parler de la nécessaire union « des travailleurs et des démocrates », mais leur lutte sans merci pour la conquête des voix populaires « libérées » par le départ et la mort du Général de Gaulle, les préoccupait beaucoup plus !

A Brest, comme ailleurs, cette réalité nationale se répercutait !

L'U.D.R. pour la majorité, surveillait avec attention, les timides tentatives des R.I. s'efforçant de venir au monde.

Communistes et Socialistes s'épiaient, et d'un commun accord épiaient encore davantage le P.S.U., l'U.D.B., les groupuscules d'extrême gauche qui tentaient de naître ou de grandir.

Le véritable problème des municipales était donc ailleurs.

Les progrès accomplis, l'impression que le plus dur avait été fait, conduiraient-ils les Brestoises et les Brestois au renoncement ?

Et ce, d'autant que, céder à cette espèce de société de revendication permanente et personnelle qui s'affirmait chaque jour un peu plus dans tout l'hexagone, ne manquait pas d'un certain charme.

Au fil des ans, le temps était passé à la morosité, au baromètre des Français.

Mesures nationales de ceci ou de cela, déclarations d'intention, orientations, étaient systématiquement remises en cause, chaque erreur — et Dieu sait s'il y en avait — épinglée !

Sur le plan local, réalisations et projets étaient eux aussi objets de risées et de dénigrement.

La France entière semblait obéir à une sorte de consigne, reprise ici ou là par les associations, les syndicats, les organismes professionnels et j'en passe, qui pouvait se résumer en un mot : Contestez !

Dans ce climat nouveau, que majorité et opposition cernaient mal, que le pouvoir n'arrivait pas à saisir davantage, la vraie question était de savoir, si, sur le plan local, les Français se laisseraient emporter par les démons de l'idéologie, ou au contraire, parce

qu'attachés à leurs villages et à leurs villes, se battraient comme avant pour les voir progresser.

Pour ma part, à Brest, pas plus qu'en 1965, je n'avais l'intention de sacrifier l'essentiel aux jeux de la politique et le langage qu'il fallait tenir, au « pathos » qui les accompagne en de telles occasions !

Seul le service de la cité devait compter. Il exigeait que je tente d'en convaincre tout le monde : les formations politiques, dans la mesure où cela se révélerait possible, les hommes et les femmes, capables de servir Brest, quelque soit leur appartenance, en tout cas.

Le 26 octobre 1969, à la fin de la réunion que mon conseil tenait ce jour-là, et avec son accord, je lançai donc un appel :

« Beaucoup de Brestois s'interrogent sur les intentions de votre assemblée à l'occasion des municipales prochaines. Je crois nécessaire d'indiquer que nous présenterons aux suffrages des brestoises et des brestois, une liste qui s'est fixée pour objectif d'intéresser à la gestion de la ville le plus grand nombre possible de tendances.

La seule limite à cette union très large que nous souhaitons, que nous voulons, sera déterminée par l'intolérance des uns et la doctrine inacceptable des autres. »

Les socialistes en tant que formation politique m'opposèrent, se référant à leurs consignes nationales, un non catégorique dès le 18 novembre.

L'U.D.R., dont j'avais rencontré le député, Michel de Bennetot, accepta elle de continuer à « converser ».

En vain !

Manifestement les troupes ne suivaient pas leur chef !

Le 20 novembre, à l'occasion de la conférence de presse qu'il tenait, elles se déchaînèrent lorsqu'il parla d'une union possible.

Le 27, l'aile gauche de son mouvement, dans un communiqué incendiaire, mit — si l'on peut dire — les points sur les I.

« Que Monsieur de Bennetot envisage de se présenter aux élections municipales de mars 1971 sur une liste dont le premier serait Maître Lombard, est à la fois un défi au bon sens et à la droiture politique. »

Le reste qui était à l'avenant démontrait à l'avance que la tentative esquissée ne pouvait qu'avorter.

Le 18 janvier, c'était fait.

Et pour dire vrai, personne ne s'en étonna !

Restait, à défaut des partis, à regrouper les hommes !

Les années à venir qui risquaient d'être cruciales, exigeaient en

effet, que Brest puisse les affronter dans l'unité la plus large, et la confiance la plus grande dans ses élus.

Le rassemblement se fit, plus important, plus massif, que les observateurs « bien informés comme il se doit » ne l'avaient imaginé.

A la stupéfaction de tous, et de l'U.D.R. en premier lieu, les giscardiens, malgré leurs accords nationaux avec les gaullistes et le C.D.P. nous rejoignirent.

Guy Berthelot, Antoine Alégoët, Hervé Floch que sera le 1^{er} doyen de notre Faculté de Médecine, Maurice Guénanff, du cabinet de Giscard d'Estaing, alors ministre des Finances, Henri le Bihan, qui se révélera, la communauté urbaine mise en place, un remarquable vice-président, au jugement sûr et amical, Jean-Pierre Le Gorgeu, petit-fils de l'ancien sénateur-maire, Libiot-Péran et Philippe Wilhem, les représentèrent sur notre liste.

Cet « accroc au contrat de la majorité » fut expliqué par les mauvaises langues comme le résultat des sondages effectués à la demande du ministre de l'Intérieur dans les grandes villes de France.

Ces sondages auraient révélé, disaient-elles, qu'à Brest, ma liste serait très largement en tête au premier tour.

Or, les R.I. voulaient naître, croître et prospérer dans cette ville. Il leur restait à ne pas se tromper d'accoucheur !

Face aux chiffres, ils choisirent le succès.
Les militants U.D.R. parlèrent de trahison, de coup de poignard, de morale politique violée !

Et là encore, j'en passe...
Mais ils ne furent pas les seuls !
Les socialistes digèrent fort mal la présence à mes côtés et celle de mes amis, de Robert Gravot, leur ancien Conseiller général, et de Roger Stéphan qui les quitta pour servir Brest.

Les « professeurs embourgeoisés », renégats, eurent droit à leur colère !

Dans un communiqué qui se voulait définitif par le ton, les socialistes décidèrent de les marquer au fer rouge.

« Le premier a cessé d'appartenir au parti socialiste depuis bientôt deux ans. Quant au second, il est en contradiction avec le parti, et fait l'objet d'une procédure d'expulsion. »

Avec, suprême anathème :
« Les deux personnes collaborent désormais à une politique de classe, capitaliste, basée sur le profit. Elles n'engagent qu'elles-mêmes et sont en rupture avec le socialisme. »

Ce communiqué suffisait à souligner le courage des « deux coupables » qui avaient eu l'audace de choisir Brest parce qu'ils estimaient tout simplement que là était leur devoir, un devoir primant tous les autres !

Quant aux autres forces de gauche, elles goûtèrent mal de voir à mes côtés des hommes comme le docteur Bizien et Jean Kermel, radicaux, des garçons comme Roger Coat, Jean Yvon Dantec, ou Madame Gabrielle Fichant dont la conception de la vie, les options politiques n'avaient rien à voir avec cette droite qu'ils pourfendaient à longueur de journée, sans la trouver... peut-être parce que le conservatisme était chez-elles !

Cette équipe renouvelée qui voyait encore — à côté de la vieille garde : Eugène Bérest, Gustave Batany, Louis Boezennec, Ange Habasque, Bernard Holley, Pierre Jestin, Henri Le Menec, Louise Le Roux, Jean Le Roy, Louis Maguères, Jean Peuziat, le Docteur Yves Pouliquen, Yves Hautin, Xavier Straboni, Charles Bloas, Jo. Tanguy — figurer des hommes comme Robert Boucher, Michel Rességuier, Pierre Salaun, Madame Euzen — dont le nom à lui seul symbolisait Brest et son courage — ou encore le docteur Jean Pont, « dérangeait ».

Par sa composition — nous venons de le voir — mais aussi par sa conception des municipales.

Il n'était pas question pour elle de se battre contre les autres, mais de parler de Brest aux brestois, de son présent, du chemin parcouru, mais surtout de celui qui restait à franchir pour assurer l'avenir.

Cette attitude « détonnait » face au spectacle donné par des partis politiques s'entre-déchirant, se poignardant, en veux-tu en voilà, et manifestant ouvertement, et sans aucune gêne que leurs préoccupations étaient étrangères au seul combat qui en valait la peine : Brest !

La gauche qui avait volé en éclats faisait pleuvoir communiqué sur communiqué pour expliquer que les responsables de sa désunion, c'était les autres.

Le P.S.U., intellectuel et vertueux comme d'habitude, accusait ses partenaires d'avoir refusé de « mobiliser la population » préférant à la préparation des municipales, celle des législatives !

Le P.C.F., plus démocrate que jamais, s'indignait que les socialistes lui reprochent d'avoir voulu « la tête de liste », alors qu'il avait renoncé à la majorité « absolue des sièges » dans « l'intérêt des travailleurs ».

Le P.S. répondait avec une amertume éclatant à chaque mot,

qu'il avait été piégé, et annonçait, lyrique comme ses grands ancêtres, qu'il se refusait « à cautionner le renforcement du parti communiste sous couvert d'obtenir l'union de la gauche », une union qu'il n'était pas décidé à payer à « n'importe quel prix, surtout pas au prix de sa liberté et de celle des citoyens ».

De Brest, il n'était guère question !

Or, c'est de Brest qu'il s'agissait. Pour le marquer, avec l'accord de tous mes amis, je décidai de convoquer le conseil municipal le 15 février... et de lui soumettre alors que nous étions à moins d'un mois des élections, le budget, et ce malgré l'augmentation de 5 % des impôts qui résulterait de son approbation.

Comme je devais le déclarer dans mon discours de présentation :

« ... Il était nécessaire (en effet) que Brest soit dotée des moyens indispensables pour faire face à ses obligations, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de compétition entre les hommes.

Car, en toute hypothèse, Brest demeure ! »

Parce que Brest demeurerait et demeurerait, il fallait lui parler le langage de la vérité, l'entretenir de son avenir, des lourds efforts à consentir pour qu'il soit à la mesure de ses ambitions.

Outre les traditionnelles réunions publiques, innovant, j'allai donc dans plus de 100 foyers le dire aux amis qui me recevaient et aux brestois de toutes tendances que je leur avais demandé d'inviter.

Renonçant à tout discours, pour qu'ils puissent s'exprimer, poser des questions, je n'abordais les grands problèmes auxquels nous étions affrontés qu'à partir de leurs réflexions.

Inlassablement, je leur parlais alors de Brest, des combats que nous devions mener : pour que la mer devienne source de richesses, d'emplois et de progrès, qu'à l'Université et au C.O.B., s'ajoutent de grandes écoles, pour que l'industrialisation « terrestre » qu'il fallait poursuivre soit complétée par du « tertiaire élaboré ». Je leur parlais de ce qui fait d'une ville une grande ville, au sens noble du terme, des équipements qu'il fallait prévoir, des structures nouvelles à mettre en place pour éviter que jamais elle puisse devenir inhumaine. Je leur montrais « le livre blanc de l'agglomération », leur expliquais les raisons de la solidarité qui jour après jour s'affirmait entre Brest et les communes qui trois ans plus tard constitueront la « Communauté urbaine de Brest ».

Pendant une heure et demie, deux heures, parfois trois heures d'horloge, tantôt dans un garage, tantôt dans une salle à manger, quelquefois dans un salon, le dialogue se développait à fond,

intense, dense, sans complaisance, mais toujours dans la courtoisie et avec le seul souci de Brest.

Le premier tour eut lieu le 14 mars, jour de mon 46^e anniversaire. 45 % des votants, soit 24 056 électrices et électeurs affirmèrent leur volonté de voir se poursuivre le combat engagé !

Ensuite et dans l'ordre, l'U.D.R. recueillit 12 767 suffrages, les Communistes 8 059, les Socialistes 6 198 et l'U.D.B. 2 616.

Communistes et gaullistes décidèrent de se maintenir au second tour, les premiers au « nom de l'Union de la Gauche », les seconds « pour que les adversaires des Communistes et de Monsieur Lombard puissent s'exprimer » !

Alors, je lançais un appel à Brest, lui disant qu'il fallait que le 21 mars soit la journée de l'unité, l'affirmation que :

« Sur l'essentiel, c'était toute une cité qui, dépassant ses divergences, ses préférences politiques, se battait. »

La réponse fut pour moi bouleversante.

30 063 brestoises et brestois, soit 55 % des votants apportèrent leurs suffrages à ma liste.

Les Communistes arrivèrent en seconde position avec 12 646 voix — alors qu'au premier tour la gauche avait totalisé 16 875 bulletins de vote.

L'U.D.R. accusa elle une perte de 1 471 suffrages ne retrouvant que 11 296 de ses électeurs.

Lorsque le nouveau Conseil se réunit pour l'élection du maire et de ses adjoints, Louise Le Roux, en sa qualité de Doyen d'âge, présida la première partie de la séance.

Aux 17 conseillers nouveaux, elle adressa ses félicitations, et dit à l'intention de ceux qu'ils remplaçaient et qui si longtemps, si courageusement avaient participé à l'action, un profond remerciement.

La silhouette familière de François Trébaol, solide comme le roc, sans autre ambition que d'accomplir au mieux la lourde tâche qui était la sienne, et de m'aider de toutes ses forces, de toute son intelligence, de son amitié profonde et attentive, se superposa dans mon esprit à celle du conseiller qui occupait sa place.

Combien de tempêtes avions-nous traversées ensemble ?

Je le revis calme et tranquille, sérieux, appliqué, plein de bon sens, toujours solidaire de son maire, quelques soient les circonstances.

De la race de ceux que le découragement n'atteint pas, dès le premier jour, il avait été à mes côtés, sûr et fidèle.

En pensée, et en quelques secondes, le film de cette amitié se déroula...

1958 ! Il me fallait un suppléant pour affronter aux législatives le suffrage universel.

Tous, ou à peu près considéraient, la partie comme sans espoir, et les « candidats à la candidature » de suppléants brillaient par leur absence. Ceux qui devaient un jour faire comme s'ils avaient été là à cet instant, se taisaient ou pire, recommandaient « d'éviter l'erreur » que j'allais commettre.

Alors, il dit — tout simplement — de sa voix bourrue :

« Bon ! eh ! bien, allons-y ! »

Et il se lança à corps perdu dans la bataille... me forçant à la poursuivre et à la gagner !

C'était 48 heures avant le scrutin du 2^e tour. Je venais d'arriver chez lui, harassé, démoralisé, par toutes les visites, les coups de fil, les rencontres que je faisais, qui étaient autant d'occasions de reproches, de sermones, pour mes interlocuteurs.

« Vous n'avez pas le droit de vous maintenir ! Vous divisez les voix modérées en restant en lice, alors que le sénateur maire est arrivé en tête au premier tour, et que la gauche fait bloc sur Robert Gravot.

En restant vous faites le jeu des « marxistes » ! Retirez-vous, c'est votre devoir... »

Il m'écouta tranquillement, sortit sa montre, regarda l'heure :

« Il est temps de partir, me dit-il, si nous voulons commencer à 6 heures la réunion de Saint-Marc.

Dimanche soir, tu seras député ! Allons ! en route ! »

1962 ! De nouveau les législatives, mais le vent a tourné... Les résultats tombent les uns après les autres comme un couperet. Le Goasguen me bat largement. Ma peine est visible, malgré mes efforts pour la dominer.

« Bon ! Il est député, dit-il. Ça va et ça vient. Rien pour autant n'est terminé. »

Et une larme perle à ses yeux !

Les jours de joie aussi se pressent ! Pont-Ar-Bleid qui pour lui les couronne et affirme l'efficacité de l'équipe qu'il forma avec Fitament pour régler le problème de l'eau à Brest. Et puis le : « Je peux te voir deux minutes » lorsqu'un problème le tracassait et qu'il désirait m'en entretenir. Voilà Plymouth qui surgit à l'occasion du voyage que nous y fîmes pour être présentés au prince Phillip, qui rendait à notre ville sœur une visite officielle. Il est là,

à mes côtés, ne perdant pas un pouce de sa taille, bavardant avec le Prince, simplement...

Voici les réunions de municipalité, avec ses interventions rapides et nettes, ses réflexions toujours marquées au coin du bon sens.

Voici aussi 1967, et ma réélection à l'Assemblée Nationale ! sa joie teintée de l'amertume de l'offensive menée en vain auprès de moi pour qu'il cède sa place de suppléant à un autre.

Oui, je pense à la tristesse qui doit être la sienne aujourd'hui où le nouveau Conseil est installé solennellement, à celle d'Emmanuel Fouyet et, de tous les autres, Emile Petton, Charles Desbureaux, Jean Dagorn, André Gourvest, Fernand Jonca... qui, donnant une dernière preuve de leur volonté de servir Brest, ont décidé ou accepté de renoncer à leur siège pour permettre le rajeunissement et le renouvellement du Conseil.

Avec leur départ, je le sens bien, c'est une page qui est tournée. La petite équipe des jours héroïques uniquement jalouse de Brest, sans autre ambition que de la servir, où l'amitié était le mot clé, expliquait tout, permettait tout, laisse place à un Conseil de coalition, certes, fermement décidé à se battre pour la cité, bien armé pour le faire, ardent, volontaire, capable, mais — et par la force des choses — sans ses liens personnels, ses combats, qui, au fil des ans, avaient fraternellement soudé ceux que les brestoises ne désignaient plus que sous le nom de « lombardistes » quelles que soient leurs étiquettes politiques ou leurs tendances.

Au même moment, comme en écho, me parviennent les paroles de Louise Le Roux. Elle dit :

« L'image de Brest se retrouve ainsi, dans notre Conseil qui, dans sa diversité, saura, j'en suis sûre, sauvegarder le souci fondamental qui fut à l'origine de notre entente et qui demeure sa raison d'être : la passion que nous avons pour notre ville et la volonté de tout faire pour y créer les conditions d'une existence plus heureuse... »

Ce vœu, de tout mon cœur, je le forme.

D'autant qu'il n'est pas besoin d'être grand clerc pour prévoir que « le navire Brest » sera furieusement secoué dans les mois et les années à venir.

Tandis que le Conseil procède à l'élection des adjoints qui seront dans l'ordre :

Eugène Bérest, Louise Le Roux, Louis Maguères, Bernard Holley, Guy Berthelot, Robert Gravot, Yves Hautin, Charles Bloas, Hervé Floch, Joseph Tanguy, Madame Euzen et Ange Habasque, faisant le point de tous les problèmes auxquels cette nouvelle muni-

cipalité sera affrontée, j'essaie d'imaginer, de soupeser ses réactions dans les moments difficiles que Brest, par la force des choses traversera.

La qualité personnelle des hommes n'est pas en cause, un seul instant dans mon esprit !

L'intelligence et le calme d'un Bérest, prenant la lourde tâche de premier adjoint, me sont connus, comme le dévouement de Louise Le Roux, de Louis Maguérès, les possibilités et l'amitié d'un Bernard Holley, capable de dominer les responsabilités qui lui sont confiées.

Je sais que le choix des nouveaux adjoints Guy Berthelot, Robert Gravot, Hervé Floch, Ange Habasque, Marie-Louise Euzen est un bon choix, et qu'avec les anciens que je viens de nommer, et Charles Bloas et Jo Tanguy, si « passionnés des sections » qui leur sont confiées, ils ont tout pour constituer une équipe solide et dynamique.

Mais je sais aussi les difficultés qui les attendent, l'extraordinaire bouleversement des structures que la situation commande, la lutte acharnée à laquelle il faudra se livrer pour permettre à Brest de poursuivre « sa route vers la pleine mer ».

Tout devra y être sacrifié : préférences politiques, ambitions personnelles si légitimes soient-elles !

Dans la grande partie que nous jouons, rien ne doit compter, en effet, que le but à atteindre.

Or, comment cacher que dans notre jeu, il n'y a pas que des atouts ?

Comment ne pas voir que le « combat de la mer », priorité absolue pour nous, se présente, en fait, dans des conditions qui n'ont rien à voir avec celles énoncées, d'un ton optimiste, dans les déclarations des plus hautes instances de l'Etat ?

La lenteur qui caractérise l'étude du complexe « Raffinerie — Appontement » atteste, s'il en est besoin, que les Pouvoirs Publics se heurtent à la « résistance » du puissant monde pétrolier.

Ce dernier ne cache d'ailleurs pas que la raffinerie lui est imposée.

Non moins ouvertement, il le regrette : son intérêt ne passant pas par cette réalisation, mais par l'augmentation des capacités de raffinage existantes.

Le coût en est moins élevé, le bénéfice plus grand !

Cette lenteur — il suffit d'être à l'écoute de la ville pour le savoir — encourage ceux, qui, découvrant brusquement les vertus

de l'Ecologie, la beauté de la rade, sa richesse ostréicole, sont décidés à s'opposer à ce projet.

Jamais coalition aussi hétéroclite ne s'est constituée à Brest de ceux qui estiment que leurs intérêts professionnels légitimes sont menacés à ceux qui veulent qu'ils le croient !

Il est si facile de dire : le choix est simple !

D'un côté une « raffinette » sans intérêt économique réel (!), de l'autre d'immenses dangers, contre lesquels on ne peut rien, pour la faune, la flore, les huîtres, les pêcheurs... et j'en passe !

La situation n'est guère plus brillante pour la réparation navale !

Certes, au cours des derniers mois, ministres de service, ou de passage, ont proclamé que Brest avait dans ce domaine l'assurance « d'un grand destin » !

Mais pour autant le gouvernement ne cache pas qu'il lui faut « réfléchir » avant de se prononcer sur « l'octroi » ou non d'une nouvelle forme de radoub à Brest, à croire qu'après avoir pris la décision de créer, au beau milieu de la baie de la Seine, Antifer, pour recevoir « les géants » de demain, il doute — puisqu'il s'agit de Brest — de leur existence !

La seule certitude est qu'il va falloir se battre pour arracher les décisions qui s'imposent afin que Brest puisse vraiment, à fond, avec toutes les chances de succès de son côté, jouer le rôle auquel sa rade, sa situation géographique, la qualité du travail fourni, le prédisposent !

Seule lueur dans le ciel noir, à peine perceptible encore, part de rêve inséré dans les prévisions plus lointaines : l'off-shore !

Elle vient d'arracher à la mer du Nord un de ses secrets : ses fonds recèlent du pétrole, et en quantité !

Nul doute qu'il en résultera une recherche systématique des ressources de notre propre plateau continental, et que Brest, grâce au C.O.B., qui prend tout son sens et son importance dans cette perspective, est bien placée pour, éventuellement en bénéficier.

Ne pas en parler afin de ne pas faire naître de fallacieux espoirs, mais s'apprêter à faire face si... tel doit être le mot d'ordre !

Un mot d'ordre qui pour le présent, le concret, ne peut qu'être : se battre !

A fond !

Sans complaisance !

Durement !

Comme il faut le faire aussi sur le « plan terrestre ».

La nécessité de créer des emplois reste plus que jamais, en effet, une priorité, elle aussi absolue.

Ericsson, les usines petites et moyennes que la croissance de l'agglomération commence à sécréter doivent être complétées, la gamme des activités élargie !

Il faut faire feu de tout bois pour y parvenir, aider les locaux, mettre à leur disposition des zones nouvelles d'activités, négocier avec l'Etat, le monde industriel, de nouvelles décentralisations.

Outre cet effort, dans une perspective à plus long terme, l'accent doit être mis sur ce que d'aucuns appellent le « tertiaire élaboré », c'est-à-dire des entreprises faisant principalement appel aux « cerveaux ».

Car, Brest comme la Bretagne, malgré le redressement de la balance migratoire, continue de souffrir de l'hémorragie de ses jeunes élites.

S'il est déjà possible d'imaginer, mieux ! de prévoir que l'évolution d'une « société avancée » comme la nôtre conduit à cette forme d'activité, il est encore plus facile de diagnostiquer qu'elle suppose sur place un « rayonnement intellectuel » puissant.

Il est d'ailleurs indispensable — avant même que ce stade soit atteint — pour obtenir, dès maintenant des « entreprises de pointe ».

C'est tout le problème du développement universitaire et de la recherche scientifique qui est, à cette occasion, posé.

Avec lui — bien qu'en apparence sans aucun rapport — celui de la sauvegarde et de l'affirmation d'une certaine qualité de la vie.

Ces deux facteurs, pour qui veut bien réfléchir, constituent, en effet, les deux conditions *sine qua non* du progrès qualitatif que Brest se doit d'insérer dans ses objectifs à moyen et à long terme.

Le premier ne dépend, évidemment, d'elle qu'en partie. Il suppose des discussions pour obtenir de l'Etat des décentralisations de grandes écoles qui complèteraient harmonieusement ce qui a déjà été obtenu.

Le second, les huit communes qui forment l'agglomération brestoise et qui sont déjà regroupées dans un syndicat à vocation multiple, en sont maîtres.

Qu'elles s'unissent, mettent en place des structures nouvelles et à partir de celles-ci, mènent une politique hardie et neuve, permettant d'offrir aux hommes les avantages des grands centres urbanisés, mais sans leurs inconvénients et l'agglomération brestoise par

son attrait, son caractère humain et harmonieux, verra s'ouvrir à terme des perspectives insoupçonnées.

Les concentrations monstrueuses, leur coût, le désir légitime de ceux qui y vivent d'échapper à l'intolérable quotidien qu'elles sécrètent, justifient cet effort.

Or, notre agglomération, possède la mer, des côtes magnifiques, des sites incomparables, un habitat qui offre encore l'épanouissement, des équipements importants.

Pour peu que l'agglomération s'organise, non seulement le « tout » sera sauvegardé, mais l'expansion — et une expansion ne sacrifiant pas l'homme — sera possible.

Bien évidemment cela suppose le choix de « l'alliance à réaliser » ou du « mariage à contracter ».

L'alliance, à travers le syndicat que nous avons formé ou le district que la loi permet ne me semble pas la solution.

Personnellement, c'est au mariage que je crois.

La loi l'appelle « communauté urbaine ».

Les textes révèlent que seule elle permet vraiment l'efficacité dans l'action à mener.

Mais son prix est élevé !

Avoir pour UNE agglomération UNE seule politique dans les domaines qui conditionnent l'avenir suppose, en effet, que les communes acceptent de se dépouiller de prérogatives essentielles, mal exercées par suite des frontières artificielles pour ne pas dire archaïques qui les séparent et les isolent.

L'urbanisation, l'industrialisation pour ne citer qu'elles, se moquent de ces frontières, dont elles souffrent, leur enlèvent souvent, au surplus, cohérence et hauteur de vue.

Dire : il est nécessaire, dans le temps qui est le nôtre, d'avoir une politique unique est facile.

La faire accepter beaucoup moins !

Car, la communauté urbaine pour être seule maîtresse de l'urbanisme, du choix et de la réalisation des zones de travail et d'habitat, de la politique d'industrialisation, de sa conception, de ses moyens, de tout ce qui touche aux grands investissements de l'agglomération : voirie, eau, assainissement, ou aux services dépassant chaque commune : sécurité (lutte contre l'incendie, la pollution), enseignement secondaire et technique, plans de circulation, stationnement, réputation, abattoirs, marchés d'intérêt national, transports en commun, choix et acquisition des réserves foncières, etc., en un mot comme en cent, de tous les moyens, de tous

les pouvoirs pour façonner la vie, suppose de la part de ses membres un abandon !

Et quel abandon !

Puisque une telle politique, hors les investissements purement communaux : écoles primaires, sports, socio-éducatif, squares et jardins, conduit à limiter à l'animation le rôle des communes !

Tel quel, il restera certes capital ! sur le plan communal d'abord puisque l'animation comporte la gestion et que les communes garderont compétence — les maires conservant leurs pouvoirs de police — pour tous les actes de la vie quotidienne.

Sur le plan de la communauté ensuite puisque ce sont-elles — par leurs représentants au sein du Conseil communautaire — qui l'administreront.

Il n'en reste pas moins qu'en tant que communes, elles perdront leurs pouvoirs dans les domaines transférés à la communauté, ainsi que les services qui en étaient chargés.

Les esprits sont-ils mûrs pour accepter, vouloir, promouvoir une telle révolution ?

Et, si elle est décidée, pour la mener à son terme ?

La mise en œuvre de cette politique — pourquoi se le cacher ? — par les bouleversements des habitudes qu'elle implique — ne peut que poser et en particulier à Brest — de difficiles questions.

Brest, la grande ville, la seule dotée de services puissants et qui, par la force des choses mène dans de nombreux domaines, et seule, la politique de l'agglomération devra partager avec les autres : initiatives, conception, décision.

Pendant ses pouvoirs propres et ses services, comme les autres, elle devra réinventer son rôle, mais alors que pour les autres, la Communauté ne peut être qu'une promotion, pour elle, psychologiquement, c'est l'inverse qui risque de se produire.

La volonté des communes suburbaines de ne pas être « absorbées » posera, si le pas est franchi un autre problème : celui de la présidence et de l'équipe communautaire.

Qui dirigera la communauté ?

Un Brestois ?

La réponse sera sûrement positive. Mais ce Brestois devra-t-il être le maire ?

Et les vice-présidents brestoises, des adjoints en exercice ?

Aucune réponse ne peut être donnée, je le sais bien, en l'état actuel des choses, à ces questions.

Il faut d'abord que le choix de cette structure recueille l'assentiment !

Il n'en reste pas moins, que là encore, cette nécessaire transformation exigera de graves et difficiles décisions.

Oui, ce Conseil, à qui, selon la tradition, il me faut maintenant parler, cette municipalité qui vient de se constituer sous les applaudissements, ont devant eux une tâche lourde, très lourde.

De la manière dont elle sera remplie, plus que jamais, dépend pour le meilleur ou pour le pire, l'avenir.

Avec émotion je le dis :

« Brest, pour la troisième fois vient dans des conditions particulièrement émouvantes pour chacun d'entre nous de manifester sa volonté de voir se poursuivre l'œuvre entreprise.

Elle l'a fait à une majorité jamais atteinte, signifiant par là qu'elle fait siens les objectifs que nous lui proposons.

En votre nom à tous, je voudrais dire à toutes les brestoises et à tous les brestoises, connus ou inconnus, appartenant à toutes les catégories sociales, vivant dans tous les quartiers de la ville, la profonde gratitude que nous en ressentons.

Je veux aussi qu'ils sachent, les uns et les autres, que nous mesurons le poids et l'honneur qui, une fois de plus nous est fait.

Brest entend en effet, que soit mis en œuvre tout ce qui est humainement possible, pour que se dessine, se concrétise, se réalise l'avenir auquel elle est en droit de prétendre pour ses enfants.

Aux remerciements que nous devons, doit s'ajouter et s'ajoute l'engagement solennel, je le dis en votre nom comme au mien, de cette assemblée, de cette municipalité et du maire, de donner le meilleur d'eux-mêmes à cette grande cité, comme hier ils l'ont déjà fait. »

Ajoutant en conclusion :

« Il y a douze ans nous parlions de survie, six ans après, d'espérance, aujourd'hui, c'est de certitude qu'il s'agit. »

Ce dimanche 28 mars 1971, pour une autre raison, restera gravé dans ma mémoire.

Ma femme me fit la joie, malgré sa santé, d'assister à cette « séance inaugurale ».

Un fauteuil avait été installé pour elle à côté de la table de presse.

En tailleur blanc, émue et pâle, elle suivit les débats, ou plutôt l'élection du maire et des adjoints, puis les discours traditionnels.

Lorsque Louise Le Roux, se tournant vers elle, lui dit son amitié et un grand merci « pour tout ce qu'elle faisait afin que j'exerce ce mandat », ses yeux, comme les miens se voilèrent d'émotion.

Ces simples mots traduisaient, en effet, l'amitié. Mais ils disaient aussi que sans son courage, sa volonté discrète et inconnue, son acceptation d'une vie publique nous séparant, hélas ! si durement, alors que tant de raisons auraient justifié que nous ne nous quittions pas, rien de ce qui se passait en ce moment n'aurait eu lieu.

Je ne sais comment ceux qui lirent les journaux relatant cette séance, interprétèrent sa présence.

Certains, j'en suis sûr, y trouvèrent à redire et l'estimèrent déplacée.

Qu'avait-elle à faire là ?

Mais pour moi — et ceux qui savaient ce que représentait cette réélection pour elle : l'acceptation de longues heures solitaires — sa présence prenait tout son sens en cet instant.

Elle aussi, une nouvelle fois, donnait tout à Brest...

Restait maintenant à parcourir une nouvelle étape, à conduire le navire Brest, par-delà les écueils, les courants et le vent, un peu plus vers la haute mer, la houle du large, profonde et régulière, amicale et complice, les voiles qu'enfin on peut larguer, les fonds que la sonde n'atteint pas et le craquement des membrures qui indique une marche sans problème...

CHAPITRE VII

1965-1971

CARNET DE CROQUIS

Plus qu'un livre d'heures, il me reste pour en terminer avec cette période, à ouvrir « mon carnet de croquis ».

Les événements, les personnages pris sur le vif, les réactions — y compris les miennes — notées aussitôt, en prennent du relief, si leur « présentation » est moins littéraire.

Le premier visage de « cette série » est celui de Pierre Trépos, qui fut le premier directeur de notre Collège Universitaire littéraire, et prépara avec fougue et acharnement sa transformation en Faculté des Lettres.

Pierre Trépos voulait à tout prix que les palmes académiques me soient décernées. Sachant que je ne souhaitais aucune décoration, il rechercha auprès de François Trébaol, les renseignements qui lui étaient indispensables — ne seraient-ce que ceux d'état civil — pour les réclamer.

Solennellement, il me les remit le 4 juillet 1965 dans l'amphithéâtre Pierre-Merlat, au collège littéraire provisoire.

De taille moyenne, le visage respirant la bonté, le rêve et l'intelligence tout à la fois, Pierre Trépos fit partie avec le recteur Le Moal de « l'équipe de Plozévet », cette commune qui donna tant à l'Education Nationale et à la Bretagne.

Marqué par la jeunesse difficile des bretons d'alors, lorsqu'ils appartenaient au milieu paysan ou au milieu populaire, il avait le goût de l'effort, le respect des autres, la volonté de les aider à surmonter leurs difficultés et à s'épanouir.

Tout l'intéressait ! Sa Bretagne natale d'abord, sa langue qu'il parlait admirablement bien, sa civilisation et ses traditions.

La Bretagne de son enfance en avait fait un homme de gauche.

Il en avait la générosité profonde, mais son rêve donnant toujours à l'homme la première place, il n'en avait pas les « limites ».

Toujours disponible, toujours fraternel, en quête de progrès, de renouvellement, il était ouvert à tous, suivait avec intérêt, voire passion, leurs efforts, participait à leur action, se moquant éperdument de la couleur politique de ceux qui la menaient.

La mort — une mort brutale — devait lui interdire la joie de voir « son » collègue prospérer, grandir, prendre assez d'assurance pour se transformer en faculté.

Un peu de son âme y est enfermée...

Deuxième croquis : l'inauguration du square Kennedy par Charles Bolhen, alors ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

Il arriva à Brest le 27 juillet 1965 pour une visite de deux jours, accompagné de son conseiller d'ambassade Brady, de son attaché naval, le capitaine de vaisseau Jonhson, de leurs épouses et de sa femme.

Les autorités préfectorales « déléguèrent » le chef de cabinet du préfet pour l'accueillir à l'aéroport, et il fallut la courtoisie de l'amiral Amman, alors préfet maritime, la gentillesse naturelle de sa femme, nos propres efforts pour que l'ambassadeur ne remarque pas trop, ou en tout cas, ne s'offusque pas, de ce manque d'attention délibérée... !

Il est vrai que la froideur des relations franco-américaines, Charles Bolhen y était habitué !

Grand, d'allure sportive, il fut pendant tout son séjour sensible aux marques de sympathie dont il fut l'objet.

Après une visite à l'Amirauté, une réception et un déjeuner à l'Hôtel-de-Ville, se déroula la cérémonie d'inauguration du jardin Kennedy.

De nombreux spectateurs et curieux se pressaient le long des muretins ceinturant le parc. Ils exprimaient par leurs applaudissements leur accord avec les paroles de l'ambassadeur, lorsqu'arrivant au terme de son discours, il dit :

« Tous ces événements que nous avons vécus au cours de notre histoire, tous ces sentiments que nous avons éprouvés, ont tissé entre nous les liens que vous honorez généreusement aujourd'hui dans ce jardin.

Nous nous connaissons trop bien, nous avons trop longtemps vécu ensemble de part et d'autre de l'Atlantique, nous avons trop

fait les uns pour les autres, pour que des divergences politiques passagères ou des opinions contradictoires sur tel ou tel sujet, modifient la nature essentielle de notre comportement. Nos relations sont bâties sur le roc. Elles dureront... »

Le soir, l'ambassadeur déposa une gerbe au monument aux morts, entouré de l'amiral Amman et de moi-même.

Le lendemain, après une promenade en rade, dans la « Vedette amiral », il déjeuna avec sa suite à bord de la « Jeanne-d'Arc », puis dans le courant de l'après-midi reprit son avion pour Paris.

Les motards pendant tout son séjour lui furent refusés. Au square Kennedy, les hymnes nationaux ne furent pas exécutées par une musique militaire !

Mes services eurent « se débrouiller » à partir de disques, pour qu'ils soient joués...

Curieuse image de l'hospitalité française... corrigée fort heureusement, par l'accueil de Brest, simple et cordial.

Troisième et dernier feuillet de cet « album 1965 » ; la réception offerte le 29 octobre à l'Hôtel-de-Ville, en l'honneur de l'amiral Amman et de son épouse.

Ce soir-là, Brest unanime, salua un couple qui, en quelques années avait su toucher le cœur de tous les brestoïis à quelque milieu qu'ils appartiennent, et rappeler les liens profonds qui unissaient la Marine à Brest.

Successeur de l'amiral Jubelin, Maurice Amman, qui, à Bizerte, en un moment difficile avait affirmé la France, devait pendant son commandement à Brest, démontrer que la « Royale » et la ville qu'elle considérait comme sa « cité-reine », étaient unies pour le « meilleur et pour le pire ».

D'une grande urbanité, passionné par son commandement mais soucieux de tous les problèmes, qu'ils soient militaires ou civils, l'amiral Amman établit d'étroites relations avec la ville, et, en chaque occasion, l'aida. Jour après jour, il se pencha sur toutes les questions qui se posaient à la Marine et à Brest, cherchant comme nous le faisons de notre côté, des solutions satisfaisantes.

Nous passâmes, lui et moi, un accord — notre petit Yalta, comme nous disions — déterminant nos zones respectives d'influence dans la rade.

Voulant que la Marine s'intègre vraiment à la ville, à travers ses officiers et ses hommes, il en chercha les moyens.

La « résidence » fut ouverte, comme jamais elle ne l'avait été aux civils.

Dépassant ces réceptions officielles, il établit avec les uns et les

autres, des relations personnelles, allant tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, les recevant chez lui, aidé par la gentillesse innée de son épouse, son sourire, son sens de l'humain. Le « couple Amman » donna à la Marine un lustre comme elle n'en posséda vraisemblablement que rarement à Brest, et une place dans le cœur des brestoises et des brestois : celle de l'amitié !

La cérémonie d'adieu que la ville organisa à l'occasion de leur départ, restera marquée dans les annales et dans l'esprit de ceux qui y participèrent.

En présence d'une foule d'officiers, mais aussi d'amis, je les accueillis tous deux, ceint de mon écharpe — fait rarissime — qui les étonna. Ils le furent davantage, quand, après avoir fait avec eux le tour du salon Richelieu pour saluer les invités, je pris la parole. Tous deux s'attendaient à des propos de circonstance, teintés de l'amitié que je leur portais.

Aussi, quand après leur avoir dit la mélancolie que leur départ nous inspirait, j'ajoutai :

« Je veux maintenant, Amiral, vous annoncer que mon Conseil a pris au cours d'une séance extraordinaire une délibération vous concernant.

A l'unanimité, il a décidé de vous attribuer un titre qui n'aura été décerné que deux fois depuis le début du siècle, une fois à un civil et l'autre fois à un militaire, en l'occurrence vous-même. Ce titre c'est celui de citoyen d'honneur de la ville de Brest. »

Je vis l'émotion marquer leurs traits.

Elle fut encore peut-être plus intense lorsque je leur remis le cadeau d'adieu de la ville : un ouvrage illustré par Pierre Péron, spécialement pour eux et retraçant la carrière de l'Amiral.

Portant sa marque, il se terminait par une page dédiée à Madame Amman, représentant des Ajoncs d'Or.

Au bas de celle-ci, le peintre avait écrit :

« L'ajonc est le symbole du cœur breton, une fleur d'or difficile à cueillir et qui se conserve longtemps... »

Mon carnet de croquis ne contient aucun dessin pour 1966, et il faut attendre juillet 1967 pour y retrouver deux pages.

La première montre Brest enterrant un des siens : Guillaume Messenger.

Une vie consacrée au service de sa ville, une existence de rigueur, de courage et d'honnêteté avait fait de celui, qu'affectueusement les plus jeunes appelaient « le Père Messenger » même lorsqu'ils étaient opposés politiquement, un symbole.

Je le connus presque au soir de sa vie en 1953, lorsque je fus élu Conseiller municipal.

Le personnage ne manquait pas d'allure, grand, maigre, le ton sec, le cheveu blanc, l'œil pétillant de malice, il imposait par ses réparties et cette espèce d'intransigeance voulue qui marquait ses propos.

Dur avec lui-même, il l'était avec les autres !

Son long passé — il avait été élu Conseiller municipal pour la première fois en 1919, avait rempli de longues années les fonctions de premier adjoint, siégé au Conseil général de 1925 à 1931 — sa réputation d'homme intègre, son dévouement à l'idéal qu'il servait lui donnaient une place à part dans l'assemblée où il était l'objet du plus grand respect.

Vieux socialiste, les luttes du début du siècle en avaient fait, au sens qu'on donnait alors aux mots, un républicain farouche et un jacobin déterminé ;

Mais que l'on gratte un peu l'écorce, et ces qualificatifs livraient l'homme !

Son combat, toute sa vie, il l'avait placé sous le signe de la justice. Pour lui, elle n'était pas abstraite, mais une réalité à promouvoir.

Une réalité d'amour et de respect des autres !

Ce rêve d'un monde fraternel, d'un pays généreux, d'une liberté garantissant les hommes contre toutes les formes d'oppression, était la clé de son action.

Sa vie personnelle était illuminée par cette foi, la morale rigoureuse qui en découlait et faisait de lui le type même de l'homme de devoir.

Lorsque je me rendis à son domicile pour saluer sa dépouille mortelle, sa femme me dit que ses derniers mots avaient été d'union et de paix.

L'innombrable foule qui l'accompagna au cimetière de Saint-Martin ne s'y trompa pas.

L'homme qui allait reposer là méritait cet hommage, l'hommage de toute une ville à l'un de ses fils, parmi les meilleurs...

L'autre page, haute en couleurs, est, elle, une page de vie.

Croquis rapide, presque fugitif, il fixe — ou tente de le faire — au milieu de l'appareil militaire propre à ce genre de cérémonie, le départ du Général de Gaulle pour le Canada.

Minutieusement réglé comme un ballet, l'embarquement du chef de l'Etat à bord du croiseur « Colbert » peu avant midi donne lieu à une série de tableaux, plus chatoyants les uns que les autres.

Le temps s'y prête. Un voile de brume très léger masque un magnifique soleil et colore la rade de tons pastels.

De l'héliport, au pied du château, la silhouette du « Colbert » se détache à peine de la mer sur laquelle son grand pavois jette cependant une tâche de couleur.

André Colin, Madame Ploux, Caill, de Poulpiquet, Miossec, Bécam, le sous-préfet Béziau — pour les civils — attendent en devisant l'hélicoptère du Général.

Le spectacle des porte-avions « Foch » et « Clemenceau », du cuirassé « Richelieu », de tous les autres navires amarrés en rade et arborant tous, comme le « Colbert », le grand pavois est magnifique.

A l'heure précise, l'hélicoptère du Président qui a été précédé par ceux du ministre des armées, Pierre Messmer; et deux autres appareils, se pose. A travers le cockpit on aperçoit la haute silhouette du chef de l'Etat qui a revêtu son uniforme de Général de Brigade.

Sitôt les pales arrêtées, le Général descend, tandis que retentit le premier des coups de canons qui seront tirés, selon l'usage, par la batterie de la Pointe de la Rose.

Le drapeau de l'Ecole des Fusiliers Marins et sa garde, la musique des équipages de la flotte, la deuxième compagnie de l'Ecole de Fusiliers Marins, une compagnie de l'Ecole des Manœuvres, une autre du C.F.M. dépôt, des sections du « Foch » et de la « Jeanne d'Arc », sont disposés tout autour de l'héliport pour rendre les honneurs.

Après avoir salué le drapeau tandis que la musique joue la Marseillaise, le Général d'un pas vif, passe les troupes en revue, puis se dirige vers nous.

A chacun il dit un mot aimable, et nous remercie — particulièrement André Colin et moi parce que président du Conseil général et maire — de notre présence puis il passe « aux militaires ».

Alors que nous pensions qu'après cette « présentation » il allait rejoindre sa vedette, nous le voyons revenir vers nous.

« Bien évidemment, nous dit-il, en substance, je vais rendre une visite au Canada. C'est un pays allié; mais je vais surtout voir les Français du Canada. Je vais à Montréal, à Québec, au Canada français, dans le reste du Canada aussi. Mais ce qui est le plus important ce qui compte surtout, c'est la partie française de ce voyage. »

Et pendant plusieurs minutes, de sa voix si caractéristique, il développe avec insistance ce thème.

Tandis que nous le regardions, debout sur la passerelle de la vedette gagner le « Colbert », je ne pouvais m'empêcher de penser aux propos qu'il venait de tenir. Traduisant ma pensée dans une formule familière, je dis à André Colin :

« Eh ! bien, je crois que d'ici quelques jours, la Reine d'Angleterre aura quelques problèmes ! »

Le « vive le Québec libre » n'étonna pas notre petit groupe ! Il était trop dans le style de ce que nous avions entendu !

De loin nous vîmes la vedette accoster à la coupée arrière tribord du « Colbert ».

L'écho du cri répété sept fois par l'équipage aligné sur le pont : « Vive le Président de la République ! » nous parvient en même temps que celui des sifflets réglementaires. Ils font suite aux 21 coups de canon tirés par le « Colbert » en l'honneur de celui qui va monter à bord.

La marque du chef de l'Etat, frappée des initiales C.G., hissée dans la mature, le « Colbert » entouré de remorqueurs quitte son poste.

Il est midi, et le soleil qui a, enfin, percé la brume, éclaire la silhouette du croiseur...

1968 s'ouvre par une cérémonie émouvante, ultime hommage de Brest à l'équipage du sous-marin « Minerve » perdu corps et biens en Méditerranée.

A la messe solennelle célébrée le 11 février à 11 h à l'église Saint-Louis, la foule des Brestoises et des fidèles se presse.

La vaste nef est envahie par les civils et les militaires.

Monseigneur Favé, évêque auxiliaire de Quimper et de Léon, préside à l'office chanté par l'abbé Drevillon, aumônier de la Marine en présence de nombreux prêtres et du curé archiprêtre de Saint-Louis, le chanoine Quelen.

L'autel est entouré d'une forêt de drapeaux.

A l'absoute donnée par monseigneur Favé, deux officiers, deux officiers marinières et deux marins, déploient dans un geste poignant, un immense drap mortuaire...

Dernier acte qui marque la solidarité des hommes dans le malheur, des gerbes sont déposées devant le monument des sous-marinières, au pied du vieux château.

La sonnerie aux morts dit le chagrin...

Juillet 1968. A la mairie, salle Vauban, à l'occasion de la sortie du timbre célébrant la mémoire de Saint-Pol Roux, j'inaugure l'exposition que « Ses Bretons », Jim Sévellec, Alexis Tarquis et

tous les autres ont rendu possible, par le prêt de souvenirs souvent bouleversants.

Soufflet, avec talent, cœur, respect, amitié, la présente et le rappelle.

Et je revois la silhouette noire, élégante, égayée seulement de la blancheur des cheveux et de sa barbe, de Saint-Pol Roux le Magnifique !

Je ne suis qu'un enfant, mais sa cape noire, son chapeau à large bord, comme sa bonté, ses gestes doux, et cet air de rêve émerveillé qui ne le quitte pas, fait briller ses yeux, adoucit le visage, sont autant d'impressions qui me pénètrent et me marquent à jamais.

Le « Magnifique », je le retrouverai lorsque j'aurai grandi, dans ses œuvres, chacun de ses textes, chacun de ses poèmes.

A la voix de Soufflet se superpose la musique de ces vers splendides qui expliquent le solitaire de Camaret et sa quête bouleversante.

Je suis le grand semeur, le grand semeur d'idées
qui ranime le Temps de son geste ingénu,
gonflant d'un lait nouveau les mamelles vidées
et dorant les sillons d'un froment inconnu.

Spontané favori de la reine du monde
aux flancs que stigmatise un millénaire enfant,
je bannis les vieux rois et ma foi vagabonde
enivre la beauté d'un bâtard triomphant.

Car la révolte est la loi vive du génie
dont l'altière allégresse à la faute bénie
tue de rayons notre atavique austérité.

Par-dessus le dédain de cette époque lâche
un laurier, tout là-bas, s'incline vers ma tâche
et je l'attends des mains de la postérité.

Sur les murs de la grande salle à manger du manoir, de chaque côté de la baie qui ouvrait sur la mer, Jean Denoël, son visiteur et ami, put lire les deux phrases poignantes d'orgueil et de transparence :

« C'est ici que j'ai découvert la vérité du monde » et :

« La solitude est la multiplication de soi-même. »

Les nazis en détruisant ses manuscrits en cet été de 1940, si lourd de deuil et de peine, en brûlant son manoir, en le blessant à en mourir, après avoir tué sa servante et marqué à jamais sa fille Divine, privèrent les hommes épris de beauté d'une part capitale de leur vie.

Des lambeaux du poème qu'il dédia à Edouard de Max, intitulé « pour dire aux funérailles des poètes » percent l'oubli et m'assaillent.

... allez bien doucement, messieurs les fossoyeurs.

Allez bien doucement, car, si petit qu'il soit de la taille d'un homme, ce meuble de silence renferme une foule sans nombre et rassemble en son ombre plus de personnages et d'images qu'un cirque, un temple, un palais, un forum : ne housculez donc pas ces symboles divers pour ne pas déranger la paix d'un univers.

Allez bien doucement, messieurs les fossoyeurs.

Allez bien doucement, car, cet apôtre de la lumière, il fut le chevalier de la beauté, qu'il servit galamment à travers les sarcasmes des uns et le crachat des autres et vous feriez dans le mystère sangloter la première des femmes si vous couchiez trop durement son amant dans la terre...

Le chevalier de la beauté...

1969 fut essentiellement marqué par le dernier voyage officiel à Brest du chef de l'Etat — je l'ai « raconté », je n'y reviens pas — et par l'anniversaire du 25^e anniversaire de la Libération du Finistère et de Brest.

Auparavant, en mars, Brest fut honorée de la visite de Maurice Ponte, membre de l'académie des sciences qui parrainait la 5^e promotion de l'E.N.I.B.

C'est lui qui, en sa qualité de P.D.G. de la C.S.F. avait en 1960 choisi Brest de préférence à d'autres villes, pour y implanter l'usine que sa compagnie désirait réaliser.

Homme simple, d'apparence presque timide, il attirait la sympathie et tout naturellement la considération.

Sa vie de recherche et de labeur, consacrée toute entière à l'électronique, justifiait s'il en était besoin, le choix de la promotion sortante de l'E.N.I.B.

Ses travaux sur le magnétron qui aboutirent à la mise au point du radar, allaient faire de lui l'une des plus éminentes personnalités scientifiques mondiales dans ce domaine.

« Non sans mal devait-il dire avec humour, dans le discours qu'il prononça devant les jeunes ingénieurs qui l'entouraient, et à qui il narra ses mésaventures lors des premiers essais du radar effectués à Toulon pour le compte de la Marine nationale, et à bord du « Normandie » pour celui de la Marine marchande. »

Tous ceux qui eurent la chance d'écouter ce jour-là son discours, de bavarder avec lui au cours de la réception qui suivit ou du déjeuner, furent frappés par certains de ses jugements.

Pour lui, la recherche était, certes, indispensable, prioritaire... mais pas plus que la technologie.

Il le souligna en faisant remarquer que, contrairement à une idée largement répandue, les pays qui ont le plus grand développement économique ne sont pas ceux qui consacrent le plus de crédits à la recherche, mais ceux qui savent la faire passer dans le circuit économique, grâce à l'effort qu'ils consentent pour la technologie.

Sur les français et leurs possibilités, il dit à la jeune promotion :

« Retenez bien, que dans le domaine de la technologie, la France s'est hissée à un rang convenable. Chaque fois que nos ingénieurs ont eu des moyens suffisants, ils ont fait une technologie au moins égale, voire supérieure à celle des pays qu'on nous présente comme des chefs de file.

N'ayez donc pas de complexes, mais refusez le défaut de notre race : le perfectionnisme. Nous sommes trop portés à faire de la perfection dans l'absolu. »

Sa hauteur de vue et son sens des responsabilités, il les laissa transparaître en quelques phrases qui le résumant.

Parlant de l'avenir et des progrès de la technique, il insista sur « la responsabilité sociale » des ingénieurs qui devaient avoir toujours présent à l'esprit la nécessité de créer des emplois pour remplacer ceux que les progrès de la technique faisaient disparaître. Partie intégrante de l'élite de la nation, ils en avaient les devoirs et, plus que d'autres, compte tenu de leur formation et des possibilités qu'elle leur offrait, celui d'un développement ne sacrifiant pas les hommes.

Les cérémonies du 25^e anniversaire de la Libération, furent, elles, dans leur sobre grandeur, bouleversantes.

Elles s'étalèrent sur deux jours.

Tout commença vers 17 heures, le samedi 20 septembre, avec l'exposition « Siège et libération de Brest ».

Photos, affiches, livres, lettres, objets remarquablement présentés à la bibliothèque municipale, faisaient revivre une tranche de vie de 5 années, dont le dénuement, la tristesse, l'espérance et le deuil, inextricablement mêlés, tissèrent les jours.

Le lendemain, en présence du lord-maire de Plymouth, de l'ambassadeur Sargent-Shriver des Etats-Unis, d'Edmond Michelet, ministre des affaires culturelles, la Bretagne du bout du monde attesta qu'elle se souvenait !

Mélangé dans une même communion les cérémonies départementales et celles de la ville, cette journée bouleversa les cœurs.

Le matin, en prélude, les cloches des églises de la ville sonnèrent à toute volée.

Les bâtiments en rade arborèrent le grand pavois, puis après le service religieux célébré en l'église Saint-Louis, eut lieu, en présence d'une immense foule, une prise d'arme et un défilé militaire auquel participèrent de puissantes formations de la Marine nationale, et des détachements américains, avec deux drapeaux : ceux du destroyer « Stickel » et de la 8^e D.I. des Etats-Unis.

Placées sous les ordres du capitaine de frégate Daubé les forces françaises comprenaient, le drapeau de l'Ecole navale et sa garde, un peloton de gendarmes maritimes, la promotion des anciens de l'Ecole navale et des compagnies de marins appartenant aux unités et écoles de l'arrondissement maritime.

L'après-midi, vers 17 heures, place de Strasbourg, se regroupèrent les porte-flambeaux des communes du Finistère, des différents quartiers de Brest, des flambeaux allumés par le lord-maire de Plymouth, et l'ambassadeur des Etats-Unis. Alors commença vraiment l'émotion !

Dans les jeeps ils descendirent la rue Jean-Jaurès au rythme lent des tambours. A bord, debout, figés dans une position hiératique, se tenaient les porteurs de torches.

Venus de Quimper, du Guilvinec, de Bannalec, de Quimperlé, de la Pointe-du-Raz, de Cléden-Cap-Sizun, de Douarnenez, Camaret, Carhaix, Spezet, Scrignac, Carantec, Morlaix, de l'île de Sein, l'héroïque compagnon, ils symbolisaient la farouche grandeur d'une terre qui, dans le malheur, avait refusé la servitude.

Lorsqu'ils arrivèrent au monument aux morts, une légère brume nimbait de recueillement cet ultime lieu du souvenir. Sur les marches, se tenaient les porte-drapeaux, face à eux la musique de la 8^e D.I. américaine, dont les soldats 25 ans plus tôt participèrent au siège de Brest, la musique des équipages de la flotte, un détachement du « Stickel », un autre de marins français, au pied du monument une vasque que le ministre d'Etat allumera tout à l'heure.

La rue de Siam était noire de monde.

A l'appel du nom de sa commune, chaque porteur de flambeaux remettait sa torche et se plaçait sur les degrés qui entourent le monument, juste au-dessous des porte-drapeaux.

Seuls restèrent autour de la vasque ceux de Brest, de Quimper et de Sein, entourés de l'américain et du britannique.

Alors à deux flambeaux croisés, Edmond Michelet alluma le sien, puis raviva la flamme de la vasque.

Précédant dans un extraordinaire silence l'interprétation par la

musique de la flotte du « Chant des Partisans », Ary Fichez lut d'une voix forte le serment de la Libération.

« Le Finistère honore les morts qui sont tombés voici 25 ans pour la patrie, la liberté et la paix... »

C'est un message d'union, de confiance et d'espoir que comporte ce serment... »

Résolues, douloureuses, les notes de l'hymne magnifiant le sacrifice de tous ceux qui pendant 5 ans donnèrent tout pour que la France retrouve sa fierté, envahirent la place, la rue de Siam, l'esprit et le cœur des hommes, des femmes, des enfants qui s'y pressaient.

Instant unique ! Tout un peuple soudain mêlé fraternellement de Madame Kerloc'h, maire de Sein, en costume de sénane, au porteur anonyme revêtu de sa veste rayée de déporté, se retrouvait pour célébrer à travers ces humbles morts, un vieux pays et sa foi toujours renouvelée en ses enfants pour qu'ils se lèvent et luttent afin d'assurer son honneur, sa dignité et sa fierté, et sauver son âme menacée.

Salon Richelieu, dans une atmosphère aussi poignante, chaque représentant élu des communes du Finistère, chaque responsable de la résistance, des anciens combattants furent appelés à tour de rôle pour recevoir une médaille commémorant l'événement.

Le soir, avant le feu d'artifice qui fut tiré devant la mairie, symbole de la joie violente et de l'amour de la liberté retrouvée, les comédiens de Jean Davy, sur le thème « Hors les liens, hors les chaînes » retracèrent l'attente et la souffrance de Brest écrasée de bombes, humiliée, vaincue en apparence, mais se battant pour mériter qu'à sa nuit succède l'aurore...

Leurs voix, dans la vaste salle Cerdan, faisaient revivre le siège, l'atroce nuit de l'abri Sadi-Carnot.

« Il est 23 heures, certains dorment, d'autres prient... Je me recommande à vous, ô mère... » puis évoquaient le Brest libéré.

« Piétinant dans la boue, les Brestois s'installèrent en silence, et pour de longues années, dans une paix qui n'était qu'une séquelle de la guerre. Les baraques, par milliers, s'étendirent sur la ville et dans la proche campagne, à perte de vue, géométrie dérisoire d'un lugubre damier. Ni arbres, ni fleurs dans cet uniforme pullulement de bicoques basses où l'hiver, le vent et la pluie faisaient passer la désolation des camps et l'accablement des communautés d'insectes... »

O ! Indomptable ville ! Blessée si profondément, mais refusant

le désespoir ! et puisant dans le sacrifice des siens, et le plus grand malheur, les raisons de poursuivre sa longue aventure !

1970, complétant ce kaléidoscope, verra Brest abriter pour deux jours une des pierres lunaires ramenées par « Appolo XI ».

D'un poids de 62 grammes, d'un diamètre de 8 cm environ, d'une couleur gris anthracite avec quelques points blancs vitreux, ce « morceau de lune », trônera, sévèrement gardé au Palais des Arts et de la Culture pour la plus grande joie des Brestois qui viendront la voir en masse pendant 48 heures.

Cette pierre, vieille de plus de 3 milliards d'années, ayant parcouru plus de 400 000 km avant d'arriver là, méritait l'attention.

Prélevée parmi les 22 kg de roches arrachées à notre satellite par Neil, Armstrong, et Aldrin dans la mer de la tranquillité, elle avait été offerte à la curiosité des moscovites et des habitants de Novosibirsk avant de l'être à la nôtre !

De Brest, elle devait d'ailleurs retourner en U.R.S.S. L'imagination aidant, elle déçut ! Elle ressemblait trop aux roches de nos volcans, même si sa composition chimique en était assez différente pour satisfaire le rêve que ses seuls mots « pierre lunaire » avaient fait naître dans les esprits...

Restait l'exploit technique, et les savantes explications pour consoler !

Elle contenait des éléments très rares sur terre et de grande valeur, comme le titane.

C'est le directeur des services américains d'information et de relations culturelles, Monsieur Krauss, qui présida à l'ouverture de l'exposition, et avec talent et passion « raconta » l'histoire de cette pierre, faisant revivre l'expédition donnant du même coup ses lettres de noblesse à ce « caillou » venu à travers l'espace, de la lune si proche et si longtemps inaccessible aux hommes !

Avec cette pierre lunaire s'achève pour cette période cette série de croquis...

TROISIÈME PARTIE

AU NOM

DE NOS LENDEMAINS

DERNIÈRE ÉPÎTRE DEDICATOIRE

Ce troisième tome — le plus court — couvre les trois années qu'il me reste à faire revivre jusqu'à la naissance de la Commune urbaine.

Ce temps malgré sa brièveté, est d'une densité rarement égalée. Les événements s'y précipitent, se heurtent; les décisions les plus capitales pour l'avenir s'y succèdent.

Il est riche d'espérance, de succès, de progrès. Il n'exclut pourtant par la tristesse. La haine et la division intimement mêlées y dansent un étrange ballet...

Par moment, les raisons du combat s'y déforment, et le jour laisse place à la nuit, d'autant que l'être qui illumine ma vie, l'embellit chaque jour de son amour, y puise la force des sacrifices que je lui demande pour les autres, a besoin de moi, même si elle ne me le dit pas.

Mais aux voix qui me crient :

« Tu en as assez fait ! Reprends ta liberté ! Quitte cette scène, la comédie y est mauvaise ! » Sa voix, douce à mon cœur, répond :

« Tu n'as pas le droit. »

Alors, de nouveau, l'action efface tout, balaye les doutes, chasse la peine !

Il y a Brest qu'il faut servir !

Mais aux voix qui me crient :
« Tu es au grand saut ! Reprends ta liberté ! Quitte cette scène,
la comédie ? est navrante ! » Sa voix, douce à mon cœur, répond :
« Tu n'as pas le droit... »
Alors, de nouveau, l'action efface tout, balance les doutes, chasse
la peine !
Il y a Brest qu'il faut servir !

1971

- Un choix politique*
- Pompidou à Brest*
- La réparation navale ? Une affaire brestoïse*
- La raffinerie... une trop longue patience*
- Le temps de la hargne, de la rogne et de la grogne*
- Des raisons d'espérer*

Le succès remporté aux municipales amena André Colin à m'interroger sur mon entrée éventuelle au Sénat.

Au cours du déjeuner auquel il me convia à Carantec, dans son adorable maison du bord de l'eau, il me dit que si je souhaitais être sénateur, je le serais, que nous soyons sur une même liste ou des listes opposées.

Il m'en exposa les raisons : le poids de Brest qui disposait d'un nombre important de grands électeurs, et la situation privilégiée que, selon lui, son maire occupait dans le département.

Avec non moins de franchise, il ajouta que compte tenu de mon âge, de la « carrière politique » à laquelle je pouvais prétendre, l'Assemblée nationale m'offrirait plus de chances, si je décidais d'attendre les prochaines législatives que j'avais toutes raisons de gagner.

Je lui répondis aussi nettement que je n'avais pas le désir, pour reprendre son expression, de « faire carrière », ma seule ambition, depuis le premier jour ayant été — et restant — de servir Brest et la Bretagne.

J'ajoutai que mon désir d'être parlementaire s'expliquait unique-

ment par la nécessité pour Brest d'avoir un député ou un sénateur-maire, afin de renforcer ses moyens d'action.

En le quittant je lui dis que si je choisisais le Sénat, une chose au moins était certaine : Je me présenterais avec lui et non pas sur une liste concurrente.

Le passé et le présent l'expliquaient.

Le passé, c'était son groupe livrant à fond, avec mes amis, et sur son invitation le combat de Brest auquel je l'avais convié. Tout alors était en balance et ne tenait qu'à la détermination de quelques hommes...

Le passé, c'était encore sa présence amicale, sa conviction qu'il finit par me faire partager de reprendre la mairie, lorsque Charles Le Goasguen refusa en 1962, malgré sa victoire aux législatives, d'en assumer la responsabilité.

Le passé et le présent, c'étaient son action de président du Conseil général, sa conception — qui rejoignait la mienne — de ce qu'il fallait faire pour que « ce bout de Bretagne jeté dans la mer » force le destin.

Le présent, c'était enfin la philosophie généreuse et largement ouverte sur l'avenir de cet homme de caractère. Si dans plusieurs domaines nos opinions divergeaient, sur l'essentiel notre langage était commun...

Pour le reste : me présenter ou non aux sénatoriales, exigeait que je m'en entretienne avec mes amis.

Leur réponse fut rapide : Pour Brest il le fallait !

Le groupe giscardien goûta fort mal, dès qu'il l'apprit, mon alliance avec André Colin.

Roger Chinaud fit le déplacement de Brest pour me le dire.

En retard d'une guerre, les républicains indépendants s'étaient mis dans la tête de faire une liste avec moi contre ceux qu'ils continuaient à appeler l'ennemi : le M.R.P.

Je profitai de la réunion de mon Conseil pour annoncer, le 19 juillet, ma candidature au Sénat, et mon alliance avec André Colin, Louis Orvoën et Edouard Lejeune.

J'insistai sur le fait qu'elle permettait le regroupement d'hommes partageant une même conception du combat à mener sur le plan du Finistère, de la Bretagne, et du Pays.

Comme mon Conseil — et les grands électeurs sénatoriaux — se posaient la question de savoir si, élu au Sénat, je n'en serais pas moins tenté par les législatives qui suivraient, je précisai, comme André Colin me l'avait conseillé :

« Le mandat national que je sollicite, dans la mesure où il me

sera accordé, me fera obligation de le remplir jusqu'à son terme... » ajoutant que pour autant je ne me désintéresserais pas des élections législatives !

La campagne sénatoriale se déroula en septembre. Le temps était magnifique et donnait aux paysages une lancinante beauté.

Tantôt avec l'un de mes co-listiers, tantôt avec l'autre, quelquefois avec tous, je parcourus plus de 5 000 km dans le département.

Qui n'a pas vécu une telle campagne imagine mal la fatigue qu'elle représente, encore moins le réconfort — et souvent la joie — qu'elle donne par les contacts qu'elle permet et la richesse des hommes qu'elle fait découvrir.

La qualité des maires, des adjoints, des conseillers municipaux avec qui je m'entretins tout au long de ces semaines, leur courtoisie, leur connaissance des problèmes, comme leur amour intelligent et lucide pour les communes qu'ils administraient, me firent une forte impression.

Le dimanche 26 septembre, notre liste fut élue en totalité !

Elle recueillit au second tour de 764 à 848 voix, contre 437 à 518 pour les R.I. et l'U.D.R., et 322 à 436 pour la liste de gauche.

L'amitié qui me liait à Louis Orvoën, maire de Moëlan-sur-Mer, et président de la Commission des finances du Conseil général depuis 1967, me rendit ce succès encore plus sensible.

Mon aîné de quelques années, trapu, le visage respirant la bonté et portant la marque d'une gentillesse innée, solide moralement comme le roc, intelligent et fin, courageux en diable, Louis Orvoën incarnait parfaitement bien les hommes de chez nous, volontaires, têtus quand il le faut, amoureux de leur terre, rêvant pour elle d'un destin à sa mesure, et se battant pour le forger. Lorsque le moment de l'épreuve sera venu pour lui, avec la maladie et la mort de son épouse, il donnera toute sa mesure d'homme, faisant face avec une immense dignité au malheur qui le frappait. Sa fidélité à ses amis et à son idéal, sa modestie, son sens du devoir, sa rigueur intellectuelle, comme son goût de la chose publique, son esprit d'entreprise, expliquent la place privilégiée qu'il occupe dans mon cœur.

Le succès d'Edouard Le Jeune, maire de Dinéault, me réjouit également ! Dynamique, entreprenant, allant jusqu'au bout de ses combats, il était donné par nos adversaires, comme celui qui, sur notre liste, pouvait être battu, au motif qu'il était le moins connu. Avec sa fougue coutumière, il se lança dans la bataille, bien décidé à faire mentir les oiseaux de mauve augure. Il y parvint remarquablement comme les résultats l'établissent.

L'équipe ainsi constituée se retrouva au grand complet pour accueillir, avec les autres parlementaires, le président de la République, Georges Pompidou, à l'occasion de sa visite à Brest, le 22 octobre.

Celle-ci avait deux buts. L'un militaire avec le sous-marin atomique « Le Redoutable » et la base de l'Île Longue qu'il devait visiter.

L'autre — civil — avec une réception à l'Hôtel-de-Ville et un discours annoncé comme devant être de portée nationale.

Le climat qui précéda son voyage illustre bien les bouleversements que mai 1968 avait apporté dans le comportement des Français.

La C.G.T., la C.F.D.T. appelèrent à la grève. Parti Communiste, Parti Socialiste, P.S.U. et U.D.B., M.O.D.E.F., Etudiants, J.O.C. et j'en passe ! en firent autant !

La CG.T. du bâtiment précisa avec hauteur (!) : « qu'elle n'accueillerait pas le chef de l'Etat avec reconnaissance contrairement à certaines personnalités brestoises ». La F.E.N. et les Mouvements les plus divers convoquèrent leurs adhérents et « la population » au meeting de protestation organisé par les Centrales ouvrières à l'heure de son arrivée. A les entendre le Président de la République n'avait rien d'autre à offrir que des promesses ! Le dialogue devait donc être refusé ! Un tel comportement excessif, par conséquent mauvais, n'était pas acceptable. Je lançai un appel aux Brestois pour qu'ils offrent au Président un accueil conforme « à la vieille tradition républicaine », ajoutant que « la voie du salut passe toujours par le dialogue et non par son refus ». Au surplus, et en dehors de toute considération politique, Georges Pompidou le méritait par l'effort qu'il avait décidé en faveur de la Bretagne et de Brest alors qu'il était Premier ministre. Le plan routier breton, la raffinerie, le port de Roscoff, la modernisation des Télécommunications, c'est avec lui que nous en avons discuté ! C'est lui qui les avait imposés aux grands services de l'Etat !

A l'heure fixée, je l'attendais au Monument aux Morts qu'il devait fleurir avant de gagner l'Hôtel-de-Ville. Une foule dense s'y pressait. Quand il arriva, debout dans sa voiture découverte, les applaudissements crépitèrent.

Les drapeaux qui s'abaissent, la sonnerie « Aux Morts », la minute de silence, le dépôt d'une immense gerbe, marquèrent le commencement de sa visite officielle à Brest.

La remontée vers l'Hôtel-de-Ville eut lieu à pied. Du monument aux Morts jusqu'à la place de la Liberté, aux cris mille fois répétés

de « Vive Pompidou ! » s'ajoutèrent les gestes amicaux des spectateurs désireux de le voir s'arrêter, dire quelques mots, serrer les innombrables mains qui se tendaient vers lui. A l'approche de la mairie cette belle unanimité s'envola !

Aux acclamations se mêlèrent, de plus en plus nombreux, les slogans hostiles poussés — en veux-tu, en voilà ! — par les jeunes contestataires qui s'étaient massés là. La rumeur de cette foule, pour le moins partagée, servit de fond sonore aux discours prononcés dans le salon Richelieu, attestant de la violence des sentiments et de la division de plus en plus nette des Français. Une estrade y avait été montée, côté salle des mariages. Un pupitre et le fauteuil présidentiel s'y détachaient. Selon l'usage, je pris le bienvenue, j'axai mon propos sur la mer, les chances qu'elle représentait, non seulement pour Brest et la Bretagne, mais aussi pour la France et lui demandai de nous aider à en faire autant de réalités. Je lui dis que l'économie maritime que nous voulions passait non seulement par la raffinerie qu'il avait décidée, mais également par la réparation navale, une centrale, des zones industrielles portuaires. Je terminai en soulignant :

« Le problème posé par notre Province est de dimension nationale. Non seulement il s'apparente à celui de la reconversion de certaines régions industrielles, mais il le dépasse par son ampleur... le choix est avant tout politique : la vieille terre des Celtes mérite bien qu'il soit décidé en sa faveur. En définitive, c'est l'ensemble de la Nation qui en bénéficiera. »

Dans son discours, consacré pour l'essentiel à la régionalisation — comme s'il voulait que cette grande idée soit reprise là où le Général de Gaulle en la lançant avait du même coup écrit le mot Fin à la page de notre histoire qu'il avait illustrée — la part réservée à la Bretagne et à Brest, fut importante en temps, mais n'apporta aucune réponse précise aux questions que j'avais posées. Par contre, et c'était l'essentiel, le président de la République confirma sa volonté de poursuivre la politique engagée en leur faveur.

Il le fit en termes clairs et nets.

« En vérité, n'en déplaise à quelques aveugles de l'espèce de ceux qui ne veulent rien voir, Brest et la Bretagne sont désormais dans le groupe de tête du progrès national. Comment en douterait-on en parcourant les rues de votre ville qui n'était, il y a vingt-cinq ans, qu'un amoncellement de ruines ? On en trouvera, bien sûr ! pour regretter l'ancien visage de la rue de Siam et le pitto-

resque d'antan. Je suis de ceux qui souhaitent profondément que la Bretagne garde jalousement ses traditions et préserve ses paysages, ses sanctuaires et ses calvaires. Mais tradition et rénovation ne sont pas incompatibles. Terre de poésie et de foi, gardienne de l'âme celte, la Bretagne n'en doit pas moins participer vigoureusement à la transformation de notre société moderne, qui lui permettra d'améliorer son niveau de vie et de donner du travail à tous ses enfants... »

Après la mairie, le programme prévoyait un déjeuner à bord de la « Jeanne d'Arc ».

La croustade de langouste à l'armoricaine, le tournedos vert-pré, la salade et le sorbet servis, le chef de l'Etat se retira dans un salon pour prendre le café. Je l'y suivis, seul d'abord. Profitant de l'aubaine, je lui dis qu'il fallait qu'il nous soutienne pour faire de Brest un port de réparation navale de classe internationale. Dans le peu de temps de ce tête à tête inespéré, je savais qu'il fallait utiliser chaque seconde « à plein » et l'amener à prendre position. Il m'écouta avec grande attention, me regarda longuement.

« Une fois de plus, me dit-il, faisant allusion à la réunion de mars 1968 à Matignon, lorsqu'il était Premier ministre, mes experts ne parlent pas le même langage que vous. Si c'est vous qui avez raison, il doit vous être possible de trouver un groupe industriel puissant s'intéressant à la réalisation d'une grande forme à Brest. Cherchez-le ! Négociez avec lui, qu'il soit français ou européen. Je ferai alors ce qu'il faudra sur le plan financier et technique pour qu'effectivement cette cale se construise à Brest. La réparation navale est avant tout l'affaire de Brest. Jouez vos cartes ! Le reste me regarde. »

L'après-midi, à la sous-préfecture, au cours de l'entretien très libre qu'il accorda aux parlementaires finistériens, André Colin et moi reposâmes dans toute son ampleur le problème de la mer et des « éléments structurants » qu'il fallait mettre en place pour permettre le décollage de la Bretagne occidentale. Un véritable « front uni » spontané, et d'autant plus fort, se réalisa alors entre tous les représentants du Finistère. André Colin encore, avec clarté et pertinence, exposa les difficultés et les retards du plan routier, Suzanne Ploux, la situation dramatique du Centre Bretagne, un autre les problèmes du petit commerce et de l'artisanat, tous la certitude que le pessimisme qui habitait les Finistériens — et la crédibilité de l'Etat — exigeaient un effort considérable et continu de création d'emplois, et d'accélération des décisions prises. Ceci me permit d'insister une nouvelle fois sur l'indispensable décentra-

lisation des grands services de recherche dépendant de l'Etat. Assis sur un canapé, Georges Pompidou écoutait, fumant cigarette sur cigarette, ce qui me valait, étant à ses côtés, de passer mon temps à lui donner du feu ! L'atmosphère sans aucun protocole était particulièrement détendue. Ses réponses, ses questions sur l'avancement de tel ou tel projet, sur les justifications de telle ou telle demande, démontraient sa parfaite connaissance du « dossier breton ».

Après cette longue audience, pendant près de quarante minutes, dans les salons de la sous-préfecture où se pressait la foule des invités : socio-professionnels, syndicalistes, clergé, et comme il se doit, élus locaux et départementaux, il répondit, toujours aussi détendu, le visage souriant, parfois avec humour, et même drôlerie, aux questions posées ici et là.

Curieux retour des choses, si l'on peut dire ! Ceux qui, le matin, avaient boudé l'Hôtel-de-Ville, se pressaient à cette réception !

Laborieusement, ces « présents de la dernière heure » expliquaient que la matinée était compromettante puisqu'officielle, ce qui n'était plus le cas maintenant... le Président n'ayant plus de discours à prononcer !

La C.F.D.T., elle-même avait jugé bon de s'« y faire représenter par l'un des siens... malgré la violente diatribe de son orateur de service au « meeting de protestation » organisé vers dix heures trente...

Se souvenait-il des paroles alors prononcées ?

« Nous manifestons pour obtenir une autre politique, avec le soutien du Parti Communiste, du Parti Socialiste et du P.S.U. et de l'U.D.R... »

Violences verbales puis ronds de jambe ! Le temps à Brest est changeant, c'est bien connu ! N'insistons pas...

De la visite présidentielle, il restait à retenir que l'Elysée ne prendrait pas de décision quant à la réparation navale, avant que nous ayons fait nos preuves; que, par contre, la raffinerie restait son objectif.

Mais pour quand ?

C'était la question que tout Brest se posait.

Le Caro avait été retenu pour le stockage, Lanvian annoncé comme site d'implantation de la raffinerie dès juin... mais depuis le plus grand silence était observé.

Ce qui, dans de pareilles conditions, devait arriver, arriva ! En octobre, un Comité de défense, formé par les propriétaires susceptibles d'être expropriés, se constitua. Son but, annoncé officiellement, n'était pas seulement d'obtenir la « juste indemnité » prévue par la Loi en cas d'expropriation, mais de s'opposer « à la réalisation du projet ».

A la fin de ce même mois, le Conseil municipal de Saint-Divy par huit voix contre cinq, malgré la position courageuse de son maire, Mademoiselle Le Gall, prit une délibération contre la raffinerie. En novembre, la presse annonça qu'Edouard Leclerc, « l'épiciériste de Landerneau », comme il aimait à s'appeler, avait décidé, en sa qualité de président du « Comité Anti-pollution de Bretagne » qu'il avait fondé avec quelques amis, de consacrer un million de francs lourds à une campagne anti-raffinerie.

Sans vergogne, il en donna les raisons : Les limites de la raffinerie jouxtaient, à cent mètres près, celles de son manoir de La Haye !

Aux journalistes, il déclara :

« Que l'on m'exproprie pour faire un jardin public, je suis d'accord ! Mais que l'on m'impose la présence d'une raffinerie à proximité, raffinerie qui emploiera au maximum une vingtaine de personnes (*sic*) je m'y oppose !... Je ne suis pas contre la création d'une raffinerie... à condition qu'elle se trouve à un endroit qui ne gêne personne. »

« Après la libre distribution, devait écrire un journaliste, c'est la libre nature que veut Monsieur Leclerc. Pour qui connaît l'homme, on peut être persuadé qu'il mettra tout en œuvre pour atteindre son but. »

Les événements devaient démontrer que c'était vrai ! J'en fis quelques mois plus tard l'expérience, amère et d'une épouvantable tristesse... Coup sur coup, tout au long de ce mois, puis en décembre les opposants à ce projet firent parler d'eux, et « haussèrent » le ton, à défaut du niveau de la discussion.

Une quarantaine de cultivateurs se rendit, tout d'abord, en cortège à la mairie de Guipavas, précédés de pancartes hostiles, pour remettre une motion de protestation au Commissaire enquêteur à l'occasion de l'enquête d'utilité publique. Au même moment, des pétards, tirés par les amis de Monsieur Leclerc, explosaient autour de la mairie, tandis que des engins fumigènes perturbaient la circulation sur la Nationale 12, à l'entrée de la commune.

En décembre, à la suite de « deux visites » organisées par le Comité de Leclerc et par celui de Guipavas, aux raffineries de

Feyzin, de Berre, du Vernon et de la Grande Couronne à Rouen, les Comités de défense (!) de Loperhet, de la Rade, des Abers, décidèrent de s'associer à l'action menée par « l'apôtre de la distribution ».

La raffinerie devait être déclarée indésirable à Lanvian ! Pourquoi ?

Parce qu'il ne s'agissait que d'une « raffinette » qui emploierait au maximum 100 à 120 personnes, ne permettrait pas la pétrochimie, n'aurait aucun impact économique (!) mais... polluerait l'atmosphère et la rade !

Un plan d'action, visant « à sensibiliser l'opinion » fut mis au point. Il fallait déplacer la raffinerie « vers des zones incultes permettant de déverser les eaux usées dans des lieux qui éviteraient la pollution de la rade ». Les auteurs de ce « chef-d'œuvre » n'ignoraient pas que l'« exiger » revenait à la remettre en cause, les pétroliers n'étant pas prêts à accepter le moindre déplacement... La violence de la campagne, les moyens mis en œuvre, le silence observé par les compagnies pétrolières — silence ravi s'il en fut, la raffinerie leur étant imposée — me firent rappeler publiquement les raisons pour lesquelles Brest s'était acharnée à l'obtenir, le long combat qu'il lui avait fallu mener, les mesures étudiées et qui seraient imposées pour que cette raffinerie soit propre, son intérêt enfin pour le port de commerce et le développement de toute la région.

En vain !

Le 19 décembre, le Comité de défense de Guipavas qui avait regroupé 350 personnes, parmi lesquelles un certain nombre d'élus, à l'occasion d'une réunion d'information, proclama que la raffinerie était « un marché de dupes » ! A les en croire, les élus qui avaient donné leur accord à son implantation, l'avaient fait sans en mesurer les conséquences, faute d'une réelle information !!! Car sans cela !! A cette même réunion les « vrais défenseurs des intérêts bretons » qui voulaient « une industrialisation intelligente » s'élèverent contre ceux qui acceptaient d'être victimes de promesses aussi fallacieuses qu'alléchantes. Dans la foulée, ils annoncèrent qu'ils avaient fait une recrue de choix en la personne du maire de Landerneau, Théo Le Borgne ! Celui-ci, déclara, en effet, que la raffinerie « étant sous les vents dominants », le développement de sa commune risquait d'en pâtir, et que par conséquent, il ne pouvait qu'être avec ceux qui s'y opposaient ! Tout cela démontrait que les invraisemblables délais mis à réaliser ce projet, favorisaient la contestation, une contestation grandissante et qui jetait

le trouble dans beaucoup d'esprits. Le Brestois moyen qui ne connaissait pas le dessous des cartes, et n'avait aucune raison de se poser des questions sur les ralliements de celui-ci ou de celui-là, à des protestations qui à l'origine s'expliquaient par des craintes légitimes de professionnels et d'expropriés, ne pouvait que constater que le mouvement gagnait. Affirmer que la pollution était inévitable, que la rade en ferait les frais, que les huîtres allaient fatalement disparaître, que plus de 2 000 personnes perdraient leur travail, que 160 agriculteurs allaient être chassés de leurs terres, en y comprenant les femmes et les enfants, et tout cela pour « un complexe pétrolier » sans valeur, ne pouvaient que « lui donner à réfléchir ». Si ces attaques qui s'amplifiaient, m'inquiétaient, l'attitude des pétroliers me choquait encore plus !

Certes, ils avaient fini par constituer leur G.I.E., mais la société sur laquelle il devait déboucher restait dans les limbes. Les études techniques, certes encore, avançaient, mais ne permettaient toujours pas de lancer les travaux. Tout se passait pour eux comme comme si l'essentiel était de gagner du temps, à croire que voir la contestation se développer rentrait dans leurs vues ! Les pousser à agir était donc nécessaire. Je l'entrepris en allant faire le siège des instances compétentes, en particulier de la Direction des Carburants.

**

A ce souci, s'en ajoutèrent bien d'autres cette année-là. La Gauche malgré sa défaite cuisante aux municipales, ou à cause d'elle, décida de faire feu de tous bois contre ma municipalité. Elle choisit comme « terrain de manœuvre » les comités d'usagers que nous avions décidé de créer dans chaque quartier. Dans notre esprit, ils devaient regrouper des hommes et des femmes de tous milieux, de toutes tendances, d'accord pour, en dehors de toute considération politique, discuter avec nous des problèmes pratiques et concrets existant ici ou là. Les partis de Gauche y virent l'occasion d'une offensive de grande envergure ! Ils la lancèrent dans la ZUP. Robert Arnaud y monta un Comité « très engagé » dont le but n'était pas le dialogue et prétendit le faire reconnaître !

Il jura... que son comité n'avait aucun caractère politique, et... ne se « politiserait qu'en raison de trop nombreux refus de la municipalité ».

Moyennant quoi, il nous somma de le reconnaître ! La main sur le cœur, il expliqua que la « Collégiale » qu'il avait fondée... sur

« invitations » était particulièrement représentative, même si elle avait dû refuser d'accepter en son sein les candidats présentés par Jo. Tanguy, l'adjoint spécial de Brest-Bellevue, au motif que la plupart d'entre eux habitaient dans d'autres secteurs que ceux couverts par la Collégiale. Et pour bien manifester le désir de collaboration de son comité, il réclama dès le mois de juillet l'abandon pur et simple des plans en cours d'exécution dans la ZUP.

Et dans quel style !

« Ou bien l'on est désireux de bâtir pour les hommes, auquel cas on prévoit des quartiers aérés, avec des terrains de jeux, des terrains de sports, des écoles bien équipées, et j'en passe, ou bien l'on considère que pour des travailleurs c'est déjà bien beau d'avoir un logement, auquel cas on entasse des bâtiments sans égard pour la population. L'on peut dans ce cas donner en pâture à l'appétit sans limite des promoteurs les terrains. Force nous est de constater que c'est cette deuxième conception qui anime le Maire et son Conseil Municipal. »

Le propos, c'est le moins qu'on puisse en dire, était violent ! Il constituait une déclaration de guerre en bonne et due forme. Je ne l'envoyai pas dire — malgré l'estime amicale que je portais à Robert Arnaud — lors de la réunion, le 19 juillet, de mon Conseil. Après avoir rappelé que si un quartier de Brest était aéré, particulièrement bien équipé en zones vertes, squares, jardins, terrains de détente, salles de sports, socio-éducatif etc., puisqu'on y trouvait patinoire, piscine, gymnase, maison de jeunes, centre social c'était celui-là... j'ajoutai :

« C'est un droit de combattre, de critiquer, mais c'est le droit du maire, son devoir de se refuser à être dupe, comme c'est le droit et le devoir de cette assemblée de refuser qu'aux comités d'usagers qu'elle a voulus, soit substituée une véritable entreprise de démolition systématique de l'œuvre que réalise la municipalité. »

Le Parti Communiste, réuni aussitôt, adressa son soutien fraternel « à la Collégiale et aux démocrates qui exigent de la municipalité qu'elle reconnaisse leurs droits. » Le communiqué avait au moins l'avantage de la clarté ! Inutile de dire que pendant tout le reste de l'année, comme il était facile de le prévoir, l'entreprise en question ne cessa de s'amplifier !

A chaque occasion, la Collégiale, relayée bientôt par les Comités de défense constitués dans les ensembles H.L.M., mettra en valeur les insuffisances — et il y en avait fatalement — de ce quartier nouveau, afin de persuader ceux qui y vivaient qu'ils étaient des citoyens de deuxième zone, méprisés au surplus !

Les commerces ? Mal répartis pratiquaient des prix exorbitants !

Les jardins, les grandes aires de jeux ? Trop petits et ne correspondant en rien aux légitimes désirs des enfants : Les terrains d'aventures manquaient !

Les zones vertes entourant les immeubles ? Sans intérêt !

Les loyers ? Silence... mais les charges locatives un scandale !

Mais pour la Collégiale, furieuse de n'être pas reconnue au même titre que d'autres comme un interlocuteur, ce n'était pas suffisant. Il fallait franchir un nouveau pas dans l'escalade. Vingt-deux de ses membres décidèrent donc d'occuper la mairie jusqu'à ce que j'accepte, toute affaire cessante, de les recevoir. L'ultimatum était inacceptable ! Je le leur fis dire. Il fut maintenu. Restait à les faire évacuer l'Hôtel-de-Ville, où se tenait au surplus une réunion du syndicat de l'agglomération regroupant les maires et les élus des communes limitrophes. En un tour de main, ce fut fait, sans violence ni heurts.

La Collégiale cria au scandale, et décida de tenir un meeting ! Elle n'avait le sens que du respect qui lui était dû !

Malgré de nombreux communiqués dans la presse, cinquante personnes seulement y participèrent, et encore ! Les colonnes des journaux se remplirent alors de protestations émanant des partis de gauche, et notamment de l'U.D.B. s'insurgeant « contre les notables qui ne sont soucieux que de leur intérêt de classe ! » Malgré ce ton furibond, la Collégiale, plus ou moins discréditée, s'effaça alors. Le relais fut pris par les comités de défense des locataires dont la Gauche s'assura le contrôle. La bagarre rebondit aussitôt ! Sur les charges locatives ! La consigne donnée fut : Ne payez pas ! L'Office H.L.M. n'en pouvait mais... Ayant réglé les taxes, l'eau, l'électricité, le chauffage etc. il lui fallait bien réclamer le remboursement. Certes, et c'était un problème national, ces charges étaient de plus en plus lourdes par rapport aux loyers, surtout à Brest, où grâce à la politique d'aide massive de la ville, l'Office pratiquait des prix de location parmi les plus bas de France, sinon les plus bas.

Comme l'Office justifia toutes les sommes réclamées, les Comités de défense abandonnèrent leur offensive sur ce point pour en lancer immédiatement une autre sur le chauffage : combustible et municipalité ait imposé le gaz ! Ils mirent en exergue que son prix était supérieur à celui du fuel, ce qui démontrait le mépris des élus locaux pour leurs administrés !

Toute l'année, et celles qui suivirent, les mêmes qui, directement à titre personnel ou à travers les partis politiques ou les organisations de défense de l'environnement au sein desquels ils militaient, s'opposaient à la raffinerie au nom de la lutte contre la pollution, protestèrent contre le choix du gaz... retenu justement parce qu'il évitait la pollution atmosphérique !

Les desseins du Seigneur, il est vrai, sont impénétrables !

En conséquence de quoi, la municipalité fut mise en demeure, à défaut de l'Office, de prendre à sa charge la différence de prix. La cellule Paul Eluard, du Parti Communiste renchérit, puis brusquement, et alors que l'année allait s'achever — marque de l'échec de la campagne menée — le Comité de défense fit savoir que « le rapport de forces étant insuffisant » il convenait de payer les charges, prévenant cependant qu'il reprendrait son action en 1972, lorsque grâce aux moyens mis en œuvre, la population enfin serait sensibilisée.

Il tiendra parole, comme nous le verrons !

Ce qui était certain, c'est que le temps de la hargne, de la rogne et de la grogne s'était abattu sur Brest. Nous n'échappions plus à la morosité qui caractérisait la France. Pour tous ceux qui avaient en charge le devenir de la Cité, le fait était préoccupant. A l'inverse de plusieurs autres grandes villes françaises, rien n'était encore suffisamment assuré chez nous pour que nous puissions considérer la division qui se renforçait, sans inquiétude. Notre combat était loin d'être terminé ! Plus que jamais il exigeait qu'au moins sur l'essentiel, la Ville fasse preuve d'une même et seule détermination. Or, ce qui se passait sur le plan de la raffinerie, où le parti socialiste flairant le vent — ou croyant le flairer — commençait à la sacrifier à son intérêt partisan, les querelles qui étaient cherchées ici ou là comme nous venons de le voir, démontraient que même une remise en cause de ce qui était vital, n'était pas à exclure.

C'est le cœur lourd que je l'enregistrai.

Le passé était là, en effet, pour rappeler que seule l'union des Bretons avait permis de négocier avec l'Etat dans de bonnes conditions, comme seule l'union des brestois avait rendu gagnants nos paris.

Que cette union cesse et tout risquait d'être perdu ! Dans ce ciel sombre, fort heureusement, les lueurs du renouveau qui s'affirmait toujours davantage, ne manquaient pourtant pas, et constituaient autant de raisons d'espérer.

**

La mer, très modestement encore, mais sûrement, reprenait après la catastrophique chute du tonnage du port — lors de l'arrêt de l'expérience Brest-port charbonnier — sa place, et une place non négligeable, dans l'économie brestoïse. De 970 000 tonnes en 1968, le trafic était remonté à 1 145 000 tonnes en 1969, et atteignait maintenant 1 430 000 tonnes. Certes, ce chiffre restait très modeste, mais il portait témoignage d'une relance préparée minutieusement, jour après jour, avec une tenacité de tous les instants, une volonté sans faille. Il était le gage de l'avenir que nous voulions. Nous savions qu'il nous faudrait du temps, des efforts, pour que Brest s'affirme au niveau, d'abord, de la Bretagne, ensuite du Pays, mais nous étions décidés à y parvenir, à rechercher tous les moyens y conduisant.

La réparation navale, grâce à la qualité du travail fourni aux Armements français et étrangers, imposait, de son côté, le nom de Brest, malgré les difficultés qui étaient les siennes, le manque de quais de réparation, la sévère lutte que se livraient les ports spécialisés dans ce travail. Là encore, les résultats étaient à parfaire, mais de toute évidence, constituaient déjà une excellente base de départ. A cet ensemble bien réel, premier maillon de l'économie maritime que nous voulions, s'ajoutaient les espérances que l'implantation de la raffinerie décidée faisait naître. Les contacts se multipliaient avec le monde industriel, intéressé par ce projet.

L'un qui traitait les minerais, nous interrogeait sur les possibilités de fourniture d'hydrogène. Un autre réclamait un maximum de renseignements sur les produits « noirs » provenant de la raffinerie et qui lui étaient indispensables pour assurer les fabrications qu'il envisageait.

Bref, et en un mot, le port de commerce de Brest, prenait une nouvelle dimension.

Sur le « plan terrestre », l'évolution était aussi sensible. Le Syndicat à vocations multiples que nous avons formé avec les communes qui constitueront un jour la communauté urbaine de Brest, « sortait » le livre blanc de l'agglomération, et lançait la zone d'activité de Kergaradec qui deviendra pour toute la France, une zone pilote. Poussant ses études de la structure nouvelle qu'il fallait mettre en place pour que l'agglomération brestoïse dispose de moyens efficaces et modernes, le syndicat décidait également de l'envoi d'une mission d'étude à Dunkerque, afin de mesurer sur place les avantages et les inconvénients d'une Communauté urbaine — prélude à la longue réflexion qui sera entreprise par tous les élus quelques mois plus tard.

Sur le plan municipal — témoignage modeste là encore mais combien significatif — du développement économique auquel sans arrêt tous travaillaient, deux nouvelles industries : Une mûrissierie de bananes, et une entreprise d'emballages industriels s'implantaient.

La première s'installait sur la zone industrielle portuaire de Saint-Marc, avec comme objectif — et il faudra du temps pour l'atteindre un trafic par mer de 25 000 tonnes et son éclatement sur une dizaine de départements.

L'autre choisissait Kergonan.

Les deux attestaient que Brest, tout tranquillement, sans bruit, venait de franchir une nouvelle étape sur le long chemin qu'elle avait à parcourir. La mûrissierie était la preuve que la mer, à condition de le vouloir et de la jouer à fond, pouvait être pour Brest, source de travail et de richesse, de nombreux trafics à caractère régional pouvant s'y développer. L'autre démontrait que la Cité avait atteint un seuil industriel réel, même s'il était encore fragile et de toute évidence à développer.

La pression exercée sur Paris pour que les infrastructures de base, sans lesquelles rien n'est possible, deviennent la réalité, entraînait la visite de Jérôme Monod, Délégué général à l'Aménagement du Territoire.

Au cours de sa visite, deux décisions capitales étaient, enfin, arrêtées et annoncées : la construction dès 1972 des 2 quais d'armement nécessaires au développement de la réparation navale, et le comblement du bassin du Poullic-ar-lor qui donnerait au port — qui en manquait — un nouveau terre-plein de plus de vingt hectares.

Au niveau de la recherche, Brest s'affirmait grâce au développement du C.O.B. En novembre lorsque mon Conseil le visita, il put constater que 65 % des bâtiments devant abriter ses activités étaient achevés. La progression était spectaculaire, avec, en particulier, la mise en service du bassin d'essais affecté aux recherches de haute technologie.

Avec ses laboratoires de biologie, de physique, de géologie et de géophysique en service, sa banque de données qui venait de « toucher » son ordinateur, le plus important à l'époque de la France, le C.O.B. prenait sa véritable place : La première en Europe, avant Wormbley, en Grande-Bretagne, Kiel et Hambourg en Allemagne fédérale.

Dans un tout autre domaine, celui des équipements qui font d'une ville quelconque une grande ville, la progression de Brest était aussi spectaculaire.

En octobre, elle devenait, avec la mise à la disposition de l'Université des 14 000 m² construits pour l'enseignement médical, ville siège d'une Faculté de Médecine. Le temps pour y parvenir avait été réduit au minimum, et constituait un record. Cinq ans seulement séparaient la première rentrée de l'Ecole de Médecine dans des locaux provisoires, de celle-ci, dans un « complexe » flambant neuf, doté de tous les perfectionnements et des matériels les plus modernes. Quarante à cinquante maîtres de conférence, cent cinquante à deux cents assistants, un personnel technique de deux cents personnes, neuf cents à mille étudiants, étaient la récompense de nos efforts.

Brest pouvait en être fière !

Comme elle pouvait être fière du très beau C.E.S. mis en service à Kerhallet. Avec ses 22 classes de 6^e, ses classes de 5^e, 4^e, 3^e, sa S.E.S. il était particulièrement réussi. Il est vrai que tous les plans, refaits plusieurs fois, ordonnèrent l'ensemble des bâtiments tout autour d'un magnifique bouquet de vieux et grands arbres miraculeusement épargnés par la guerre. S'ajoutant à ce groupe, l'ouverture en juin de l'annexe du B.A.S., de la P.M.I., l'achèvement du gymnase, de la maison des jeunes, du centre social, le lancement des travaux du collectif d'indépendants, place Napoléon III, les autres équipements publics ou privés, permirent de commencer à se faire une idée du visage que prendrait ce nouveau quartier lorsque toutes les constructions prévues, les espaces verts, les avenues etc. seraient terminés. L'effort de la ville dépassa comme il se devait, ce vaste ensemble, pour intéresser tout Brest. Partout les équipements se multiplièrent. Le gymnase de Saint-Marc, avec ses tribunes pour 800 spectateurs, celui de Pen-Ar-Chleuz, ou encore du Pilier Rouge, la transformation de la salle omnisports Marcel Cerdan, attestèrent de la vigueur de la politique sportive poursuivie sans désespérer. Pour les personnes âgées, les jeunes, leur détente, la même volonté de mettre en place les équipements indispensables se manifesta.

En novembre, j'obtins de mon Conseil le feu vert pour construire une nouvelle résidence-foyer à Brest Bellevue, lancer une piscine olympique à Recouvrance, aménager le parc des loisirs de Penfeld. Paul Delouvrier, président de Ouest-Atlantique, frappé par l'extraordinaire mutation en cours, traduisit sa satisfaction dans une formule à l'emporte-pièce, à l'occasion de la visite qu'il nous rendit :

« Je suis heureux de constater qu'ici on abandonne la psychologie du désespoir qui ne mène à rien ! »

A cette joie, comme aux soucis et aux inquiétudes que j'ai rappé-

lés il y a un instant, s'ajouta aussi, cette année-là, de la tristesse. Brest perdit, en effet, deux de ses enfants, particulièrement chers à son cœur. Le glas sonna d'abord en mai pour Jim Sévellec. Peintre de la Marine, témoin fidèle de Brest, amoureux de sa ville, de la mer et de l'extraordinaire lumière bretonne qu'il sut emprisonner dans ses toiles, il eut l'enterrement simple, mais combien émouvant, des poètes ! La foule qui s'y pressa — palette aux multiples couleurs — était celle de l'amitié qui confond dans un même hommage, du plus humble au plus riche, les visages, les titres, les situations...

En août, une nouvelle fois, la Cité fut appelée au recueillement du deuil. Jules Lullien, le maire de la Libération, venait de la quitter.

Une photo émouvante en même temps que tragique, prise devant la poste centrale mutilée, au milieu des immeubles éventrés et des épaves laissées par les combats, à l'occasion de la remise de la Ville aux Autorités françaises par le Commandement américain, symbolisait, mieux qu'un long discours, l'écrasante tâche à accomplir alors.

Droit, maigre, le visage sec, Jules Lullien y apparaissait calme et certain malgré le champ de ruines qui l'entourait.

Dans cette cour de l'hôpital Ponchelet où son cercueil fit une dernière halte, après l'office religieux, nous n'étions qu'une poignée. Ce dépouillement était poignant et cruel en ce jour d'été ensoleillé. Mais du fond du cœur monta, comme une prière, le remerciement pour l'immense combat qu'il engagea afin de rendre vie « à ce grand corps blessé, exangue » que Brest était alors...

Tous ces événements, les succès remportés, les échecs subis, la peine et l'espérance, l'immense effort accompli pour que Brest s'affirme toujours davantage, firent de 1971 une année fiévreuse, difficile, animée.

Qu'apporterait 1972 ?

Ce n'est pas sans angoisse que je me posai la question, tant est vraie la définition que Robert de Montesquiou a donné des villes : « Toute cité est un état d'âme, et d'y séjourner à peine, cet état d'âme se communique, se propage à nous en un fluide qui s'inocule et qu'on incorpore avec la nuance de l'air » ajoutant dans son livre consacré à Bruges-la-Morte, que les villes « ont un caractère presque extériorisé, qui correspond à la joie, à l'amour nouveau, au renoncement, au veuvage ».

Quel choix Brest ferait-elle ?

Comment se battrait-elle ?

Au nom de quoi ?
 Avec quelles armes ?
 Et pour qui ?

Le fait est que le choix de la commune a été...
 CHAPITRE II
 1972

*La Communauté Urbaine à 5, 6 ou 8 ?
 La raffinerie... un serpent de mer cruellement attaqué.
 Aller de l'avant !
 Une plus grande morosité...
 Le C.E.L.L.B., un redoutable honneur, une province déchirée, un
 contrat d'un an...*

1972 fut une année « boulet de canon » si l'expression m'est permise, tant les événements s'y bousculèrent rapides, incisifs, violents, pour le meilleur et pour le pire.
 Elle fut d'abord pour l'agglomération brestoise l'année d'un choix décisif : Celui d'une structure nouvelle. L'histoire, la géographie, le bon sens, l'exigeaient. Le temps était révolu où il était possible de mener à l'abri de frontières communales archaïques et artificielles autant de politiques qu'il y avait de communes. Pour l'essentiel, ce qui conditionnait l'avenir : le travail, le développement, les équipements intéressant le vaste ensemble formé par l'agglomération, il fallait dépassant la vieille notion d'autonomie communale, concevoir un organisme doté des pouvoirs que les communes ne pouvaient plus exercer efficacement seules.
 Le pas à franchir supposait trop de profonds bouleversements des habitudes et des mentalités pour être aisé !
 Sur les huit communes intéressées, trois durent s'y reprendre à deux fois pour « le sauter », et deux d'entre elles attendre 1973 pour y parvenir. Tout commença en janvier lorsque le Syndicat qu'elles avaient formé — et que nous appelons le S.E.A.B. —

décida d'envoyer les élus des 8 communes « à l'école », estimant à juste raison que le choix à faire nécessitait une longue, minutieuse et libre réflexion.

Tableaux noirs, soirées studieuses, furent pendant des mois le lot des élus; craie grinçante ou feutre glissant mal, leurs bruits familiers ! Ces cours d'un nouveau genre placés sous la direction d'une société spécialisée, la S.A.R.E.S., avaient pour but de permettre à chacun de découvrir et de répertorier les problèmes que les Communes ne pouvaient plus résoudre seules, et de rechercher parmi les possibilités offertes par la loi : S.I.V.O.M., district, communauté urbaine, celle qu'il fallait retenir et mettre en place.

Je fus le seul à en être dispensé si l'on peut dire... personne ne souhaitant ma présence, de peur que mon opinion n'influe sur celle des autres !

Arriver au choix ne fut pas commode. Reconnaître qu'il fallait briser « l'isolement communal » était facile, mais surmonter la crainte d'y laisser « sa liberté », ou encore d'aller « à contre-courant du sentiment des populations » l'était moins.

On le vit bien lorsque l'école terminée, on passa à « l'examen » !

Il fut fixé au 19 décembre. A la même heure, tous les Conseils se réunirent pour délibérer sur la création ou non d'une Communauté urbaine, cette structure étant apparue la meilleure à l'issue des travaux.

Qu'allait donner cet effort d'information et de participation sans précédent ?

A en croire la presse locale les avis étaient partagés. Les Brestois étaient plutôt pour ! Bohars aussi ! Les guipavasiens ne se livraient pas, Guilers se partageait en deux camps égaux, Gouesnou était contre, Plougastel balançait, Le Relecq et Plouzané penchaient pour le oui !

Le résultat des votes donna 5 Conseils pour, 3 contre.

Parmi les pour, il y avait Brest, à l'unanimité de ses 37 conseillers, puis dans l'ordre venaient : Plouzané avec 16 voix, 4 contre et 1 blanc, Bohars 10, 3 contre, Guilers 12, 9 contre, Le Relecq-Kerhuon avec 11 voix pour la Communauté, 6 pour le S.I.V.O.M., 5 au District !

Les contre ?

Il y avait Guipavas, ce qui étonnait, Gouesnou, ce qui s'expliquait, Plougastel ce qui était attendu... Plougastel était marquée, en effet, par la « bataille de la raffinerie ». Tout le monde savait que les marins-pêcheurs qui siégeaient au Conseil, et ceux qui les soutenaient, voyaient rouge dès qu'il était question de Brest... Ma

seule consolation fut de savoir que cette Assemblée tint avant de voter contre la proposition de son maire à faire savoir que seul le projet était en cause... Le geste ne manquait pas d'élégance, et Job Malléjac le méritait.

La décision de Gouesnou n'étonna les observateurs de la vie politique locale que médiocrement, compte tenu de la division qui s'était instaurée entre les édiles de cette commune, et la vie dure qu'une partie d'entre eux faisait mener au maire. Les 14 voix contre et les 7 pour ne signifiaient rien d'autre. Quant à Guipavas, l'explication d'une position inattendue, résidait — ainsi que les débats le firent ressortir — dans une mauvaise formulation de la question à débattre.

Ces faits me permirent de dire aux journalistes :

« Le vote des 5 communes qui ont dit oui, montre, s'il en était besoin, les progrès de l'esprit communautaire, lui-même né d'un destin inscrit dans les faits, la géographie et l'histoire. »

Ils s'en étonnèrent, comme de mon refus d'imposer aux 3 communes qui avaient dit non la Communauté, alors que légalement plus de la moitié des communes représentant les 2/3 de la population s'étaient prononcés favorablement, ceci était possible.

Se référer à la loi, dans une telle situation, n'aurait pas été convenable. Je le soulignai en ajoutant que seules des décisions positives pouvaient être retenues. C'était le prix de la démocratie ! D'ailleurs, et au surplus, il fallait surtout à mes yeux s'armer de patience et laisser les choses se décanter. Toutes les hypothèses restaient possibles : De la Communauté à 5 au maintien du Syndicat, jusqu'au réexamen de leur position par les Conseils hostiles.

Ne rien brusquer devait être la règle à suivre. Nous nous y résolûmes et avec raison. Gouesnou, avant la fin du mois, à l'occasion d'une « deuxième lecture » demandée par son maire, en apporta la preuve. Revenant sur son vote, et l'inversant, le Conseil par 14 voix pour, 6 contre et 1 abstention, décida, cette fois, d'entrer dans la Communauté urbaine. La sagesse commandait d'agir de même pour Guipavas et Plougastel pour qu'elles puissent procéder, si elles le désiraient, à un nouvel et ultime examen.

D'un commun accord, la réunion du Syndicat qui devait prendre acte des positions des uns et des autres, fut donc reportée à 1973.

Personnellement, j'espérais — et cet espoir ne fut pas déçu — qu'après une période de réflexion, la passion laissant place à la raison, l'exemple de Gouesnou entraînerait le revirement de ces deux communes.

Pour Guipavas, proche de Brest, l'adhésion ne devait pas offrir

trop de difficultés, puisque le non était le résultat, comme je l'ai déjà dit, d'une erreur « technique » de présentation.

Pour Plougastel, située de l'autre côté de la rade, le problème était tout différent. L'éloignement de Brest, le projet de raffinerie, la crainte de s'embarquer dans une aventure, la peur de sacrifier un mode de vie particulier, expliquaient les réticences et leur violence. Mais dans l'autre plateau de la balance, il y avait le maire, un homme dans la force de l'âge, plein de dynamisme, de générosité et de bon sens : Job Malléjac.

Paysan, fils de paysan, dur au travail, connaissant et pratiquant cette difficile vertu des hommes de la terre : la patience, il appartenait à la race de ceux qui se battent jusqu'au bout — et même au-delà — pour une cause juste.

Grand de taille, massif, il respirait le calme et la certitude. Venu à la politique par le syndicalisme agricole et les mouvements catholiques de jeunes, il voyait dans le « service public » dont il avait le goût, le moyen privilégié de porter témoignage de son idéal de progrès. Cette volonté noble et généreuse, expliquait sa joie de l'action ! Habitué aux responsabilités très jeune, il en mesurait le prix. L'homme attirait le respect et la sympathie dès le premier abord, mais pour qui le connaissait et savait sa longue quête, humble et tenace, de dignité, de compréhension et de chaleur humaine — le tout éclairé par sa foi profonde — les sentiments qu'il inspirait étaient d'estime et d'amitié.

Marqué par sa terre, et par sa race, il en incarnait l'essentiel, fait d'un soupçon de rêve, d'un amour caché mais violent de Dieu, du goût de la beauté, du sens de la solidarité et des combats qui permettent aux hommes de se dépasser eux-mêmes.

Reprenant, malgré l'échec qu'il venait de subir, les raisons qui militaient en faveur de l'entrée de Plougastel dans la Communauté urbaine, il dit publiquement à la fin de l'année, la peine qu'il ressentait du vote intervenu. Dans un langage simple qui en prenait d'autant plus de force, il s'interrogea sur les conséquences qui risquaient d'en découler pour sa commune, choisissant l'isolement alors que lui était offerte la grande chance d'un combat commun. A part, il me dit :

« Peut-être, avons-nous été trop vite, n'avons-nous pas tenu compte du poids des habitudes. Je demande pour les miens encore un peu de temps. »

Bien évidemment, il lui fut accordé par tous.

Ce qui était sûr dès cet instant, c'est que la Communauté se

ferait à 6, à 7 ou à 8, et que dès lors se posait le problème de son fonctionnement.

Compte tenu des tâches nouvelles à accomplir celui qui prendrait la présidence de la Communauté urbaine, devrait-il s'y consacrer exclusivement ? En clair, les autres communes souhaitant que j'en prenne la responsabilité, avais-je le droit d'ajouter cette charge à celles que je remplissais déjà, ou devais-je — dans la mesure où mon propre Conseil en serait d'accord — prévoir sur le plan brestois une division du travail, en confiant Brest à une équipe municipale, et en créant à ses côtés, une équipe communautaire ?

La décision était d'importance. Elle supposait une remise en cause des mandats, la constitution d'un tandem Brest-Communauté, une amitié réelle entre les hommes, le bouleversement, là encore, d'habitudes, de traditions, d'un état d'esprit, séculaires.

De toute évidence, il fallait y réfléchir.

Quoiqu'il en soit, le pas franchi était capital. Grâce à lui, l'agglomération brestoise allait pouvoir renforcer son action, peser d'un poids plus grand, disposer de moyens nouveaux, plus efficaces, plus rapides, pour atteindre les buts fixés.

1972, de ce point de vue, était une grande et bonne année !

Elle ne le fut pas, par contre, pour la raffinerie, malgré tous nos efforts, nos pressions, nos protestations ! De retard en retard le complexe pétrolier se transforma en véritable « serpent de mer » ! Un serpent de mer attaqué avec une violence accrue au fil des jours...

En février, je reçus, à leur demande, les représentants du Comité local des pêches, de l'U.N.I.C.O.B., des marins-pêcheurs C.F.D.T., etc.

Ce long entretien n'aboutit à rien. Pour mes interlocuteurs une raffinerie était fatalement polluante. La « nôtre » polluerait donc la rade de Brest, et entraînerait la disparition de l'ostréiculture. Ils mirent en avant ce que cette activité représentait, le caractère exceptionnel de la rade qui constituait « un milieu biologique privilégié », le développement « assuré » de la production d'huîtres plates, la « richesse » qu'elles représentaient, les emplois qu'elles fournissaient et fourniraient encore plus au fil des ans... Ils finirent par comparer, en toute bonne foi, et c'était désarmant ! leurs activités qui, à les en croire, ne cesseraient de se développer « grâce à l'exploitation rationnelle et intensive de la rade », à l'intérêt « problématique » de la raffinerie !

Comme bon nombre de citoyens, me dirent-ils, ils étaient en droit de se demander si une telle implantation était « rentable » et pouvait favoriser « vraiment » le décollage économique brestois. En conséquence, ils m'affirmèrent qu'ils défendraient fermement leur propre avenir, et « s'opposeraient à toute réalisation qui remettrait en cause l'exercice de leur profession ».

Pour eux, choisir la raffinerie, c'était... lâcher la proie pour l'ombre ! Dans les propos de Marcel Kervella, de Joseph Kerdoncuff, d'Henri Didou, perçait la certitude absolue de la justesse de leur raisonnement, et ils y tenaient, comme seuls les bretons savent le faire !

Toute discussion était impossible !

En fait, d'ailleurs, l'entretien qu'ils m'avaient demandé, n'avait pas pour but l'ouverture d'un dialogue, comme je m'en rendis compte en quelques minutes. Il s'agissait de bien autre chose : la remise d'un véritable ultimatum ! Renoncez à votre projet, où vous nous trouverez sur votre route, pour nous y opposer par tous les moyens... voilà, en clair, ce qu'ils étaient venus me dire.

Quelques jours plus tard à Lannilis — à l'occasion d'une réunion provoquée par le syndicat des ostréiculteurs des Abers, et qui regroupa des maires, le député Gabriel de Poulpiquet, les représentants du S.I.V.O.M. de Ploudalmézeau, des professionnels — le même langage fut tenu.

Lanvian était un choix inacceptable car l'Aber Benoît y prenait sa source... qui serait polluée !

De toute évidence, il fallait être insensé pour ne pas en être convaincu !

Enfin, et surtout, une nouvelle fois, comme s'il fallait enfoncer le clou, le même thème fut repris par les intervenants :

« Faut-il supprimer quelque chose qui existe, emploie du personnel par une entreprise qui risque de tout polluer et ne créera pratiquement pas d'emplois ? »

Et il me fallut consacrer à la délégation constituée à cet effet un entretien supplémentaire... qui fut aussi inutile que le premier !

Pour marquer leur détermination, les opposants à la raffinerie, profitèrent d'une réunion d'information réservée aux élus à Guipavas.

Le Comité de défense de cette localité, les fédérations des exploitants agricoles de Saint-Divy et de Guipavas, ne trouvèrent rien de mieux que d'organiser autour de la mairie où elle se tenait, une ronde d'un nouveau genre. De 25 à 30 tracteurs, bruyants à sou-

hait, tous phares allumés, tournèrent sans répit autour du bâtiment... afin de signifier que le dialogue était d'un autre temps !

Malgré ces positions pour le moins curieuses, et la résolution dont elles témoignaient de refuser toute discussion, avec mes amis, nous décidâmes — la Chambre de Commerce gardant un étonnant silence — de multiplier l'information. Comme rien ne valait la visite d'une raffinerie moderne, pour démontrer que les problèmes de la pollution de l'air et de l'eau pouvaient être dominés, nous organisâmes un voyage d'étude à Vernon.

Des invitations — particulièrement larges — furent adressées non seulement aux élus des 8 communes de l'agglomération, mais à ceux de Saint-Divy, de Kersaint-Plabennec, et à tous les comités de défense, y compris celui de M. Leclerc.

La « troupe » ainsi constituée — plus de 65 responsables et les journalistes locaux — parcourut pendant des heures la dernière née des raffineries françaises, interrogea, fureta partout et librement, prit tous les contacts qu'elle désirait...

Tous rentrèrent en disant : l'environnement est sauvé. Il n'y a pas de pollution atmosphérique, encore moins de pollution de l'eau, les habitants sont satisfaits, la commune y a gagné... moyennant quoi Joseph Kerdoncuff, interrogé par la presse répondit :

« Cette visite ne nous fera pas changer d'avis ! On sait ce que nous voulons », ajoutant comme une menace :

« Il sera difficile de faire cohabiter les huîtres et le pétrole ! »

Et pour bien le marquer, dans les jours qui suivirent, ils adressèrent au Premier ministre un télégramme lui « demandant d'intervenir afin que les dossiers techniques, économiques et financiers justifiant sur le plan économique le bien fondé de l'implantation d'une raffinerie pour l'économie de la région brestoise leur soient communiqués ».

Le ministre des Finances se voyant suggérer, lui, « avant toute décision définitive, de procéder à une analyse avantages-coûts ».

C'est à la Grèce antique que l'on doit, je crois, la formule célèbre : « Les Dieux aveuglent ceux qu'ils veulent perdre ! » (1).

Or, il fallait vraiment être aveugle pour ne pas se rendre compte de ce que cette raffinerie représentait pour Brest, qu'il s'agisse du trafic portuaire (4 à 5 000 000 de t supplémentaires), des possibilités industrielles nouvelles qu'elle offrirait, ou encore des « économies », donc des investissements nouveaux que sa présence rendrait possible.

(1) A moins que ce ne soit à Rome... peu importe.

Le syndicat des négociants en combustibles liquides du Finistère dans un communiqué remis à la presse pouvait bien les chiffrer à plus de 750 millions de centimes par an... autant en emportait le vent !

Si nous avions encore un doute sur le désir de « concertation » des opposants, la réunion organisée pour la population guipavassienne, avec les ingénieurs chargés des études anti-pollution, y mit fin !

Alors que les Comités de défense réclamaient officiellement et par voie de presse des « réunions de participations », leurs adhérents et ceux de Leclerc empêchèrent, à coups de sifflets à roulettes à quiconque de prendre la parole !

Il est vrai que pour justifier cette attitude, Edouard Leclerc déclara à la presse :

« La vérité, c'est que l'on veut exproprier le maximum de paysans, parce que les paysans finistériens em...bêtent Paris ! Je ne vois pas pourquoi les terres les plus riches ont été choisies, alors qu'il existe des centaines d'hectares de terres arides dans le centre du département (*sic*). »

Mais ces terres-là, on veut les réserver aux touristes (*resic*) ! »
Le Comité local des pêches, avec Henri Didou, prit alors la relève, et fort heureusement pour lui, de manière plus intelligente ! Il réclama des études... Elles étaient en cours, mais en plus « des garanties » !

Commença alors une campagne systématique et remarquablement menée sur le thème : l'économie d'élevage marin que nous bâtissons, comme la vie de l'Océan sont menacées !... avec en filigrane, à cause des rêves insensés d'un homme ! (moi en l'occurrence). Il nous faut l'assurance d'un dédommagement automatique si nos efforts sont réduits à néant.

Avec l'été — à l'exception du juge de l'expropriation qui fut reçu à coups de pétard sur les terrains — Brest connut un peu d'accalmie.

Mais dès novembre le débat rebondit !

Faisant devant mon Conseil le point de la situation, je lui indiquai que tous les terrains du Caro, réservés au stockage, et 60 % de ceux de Lanvian, étaient acquis, et que les études anti-pollution, confiées au C.O.B., progressaient de manière satisfaisante.

Les pêcheurs répondirent par la convocation de 4 députés pour les informer « des vrais problèmes », puis avec une violence toujours plus grande dans le ton, ils affirmèrent à travers une série d'articles publiés par la presse locale que : « la raffinerie était une

fausse solution au problème du développement industriel de la région ».

D'un côté, selon eux : 400 à 450 emplois, aucun impact sur aucun secteur économique, aucune chance de pétrochimie...

De l'autre, 1 000 à 1 200 emplois supprimés, l'ostréiculture condamnée...

A la fin de l'année, je lançai un appel à la raison — sans beaucoup d'espoir — rappelant qu'il n'était pas possible de descendre dans la rue pour réclamer des emplois, et de refuser le lendemain une raffinerie, élément structurant de base, sans accepter d'en discuter au fond. Je soulignai que le spectacle que nous donnions à la Bretagne, au Pays, et même à l'Europe, nous déconsidérerait, et qu'en définitive, c'était notre image de marque et notre crédibilité que nous remettions en cause. Après avoir rappelé, enfin, que le port de commerce existait avant que l'ostréiculture ne s'implante et ne se développe dans la rade, je les adjurai de réfléchir à la lourde responsabilité qu'ils prenaient vis-à-vis de Brest, alors que le véritable problème n'était pas d'être pour ou contre la raffinerie « a priori » mais de « rechercher les moyens à mettre en œuvre pour que la cohabitation entre l'ostréiculture et le complexe pétrolier soit possible ».

J'ajoutai, et c'était vrai que jamais autant n'avait été fait pour qu'une raffinerie soit « propre ».

« Cet effort, dis-je, porte sur des dizaines et des dizaines de millions de francs. Nous sommes décidés à imposer les solutions techniques les plus modernes pour que l'ostréiculture ne coure pas de risque. L'industrialisation sans pollution est possible. Ayons confiance en nous-mêmes. »

Ce fut en vain...

**

Année « boulet de canon », 1972, le fut aussi sur le plan des grands travaux que la ville continua de lancer.

La maison des Jeunes de Bellevue fut inaugurée en janvier ainsi que le gymnase de ce nouveau quartier. Ces deux inaugurations furent couplées avec la pose de deux premières pierres : le pont de la rue Pierre-Sémard, la patinoire de Bellevue.

Le premier, destiné à relier le boulevard Gambetta au quartier du Forestou, à Saint-Marc, devait demander 18 mois de travaux et un investissement de 6,5 millions. Il est vrai qu'il avait 168,20 m de long et 14 m de large.

La patinoire qui, achevée, offrira piste olympique de 50 m sur 26 m, locaux techniques, vestiaires, gradins, cafétaria, exigera elle un an de travail.

Grâce aux votes émis par mon Conseil, tout au long de l'année 1971, et en février 1972, il ne se passa pas de mois sans qu'une ouverture, une pose de première, ou une inauguration n'aient lieu. En mars ce fut le centre social de Tréornou-Kéredern qui prit en mains, si l'on peut dire, les problèmes de ce quartier. En juillet, à Kerallan, à l'autre bout de la ville, ce fut la première pierre de la caserne centrale des sapeurs-pompiers qui fut posée.

Deux maires, trois architectes, deux commandants de sapeurs-pompiers, trois projets différents, marquèrent le long cheminement de ce dossier qui se heurta au fil des ans « aux modes » de Paris en matière de sécurité.

Construite sur un terrain de 65 000 m², elle aura, achevée, grande allure !

Septembre vit les travaux de la piscine de Kerhallet démarrer. 1 000 m² de surface couverte, 3 vestiaires collectifs, 45 cabines, un traitement des eaux des plus modernes, un bassin de 25 m sur 12,50 m, une immense baie vitrée, la caractériseront.

En octobre, nous fêtâmes le lancement de la ZAC de Kergardec, première réalisation communautaire avant l'heure puisque décidée par le syndicat d'équipement. Conçue de manière révolutionnaire, prévoyant sur ses 110 hectares un mélange de zones artisanale, tertiaire, commerciale, industrielle, avec s'y mêlant étroitement, et lui donnant tout son sens, des équipements collectifs, d'enseignement et de loisirs, elle devait démontrer la possibilité d'assurer un cadre de vie agréable aux travailleurs.

Eugène Bérest, en qualité d'adjoint chargé des affaires économiques y veillera tout particulièrement.

L'effort accompli pour sauvegarder le bocage, aménager des chemins piétonniers, sauver les arbres, mettre à la disposition de ceux qui y travaillaient, des terrains de sports, des espaces verts, un restaurant d'entreprises, un bureau de poste, un centre de médecine du travail, des banques, des salles de réunions, des sièges sociaux, et jusqu'à un motel, conduira la D.A.T.A.R. à « l'honorer » de subventions spéciales afin de marquer son intérêt pour une « réalisation exceptionnelle en France ».

La « France défigurée », elle-même — cette redoutable émission de télévision — lui consacra une de ses séquences, et la donnera en exemple aux autres villes de France.

Octobre vit la mise en service de la deuxième « station de qua-

rantaine » destinée à permettre l'exportation des bovins. Il est vrai qu'en dix ans Brest avait pris une place de choix dans ce trafic.

Novembre fut marquée par une triple inauguration : celle des centres sociaux de Bellevue, de Kerourien et de Tréornou, dont j'ai déjà parlé. Monsieur Comet, directeur national adjoint de la Caisse d'Allocations Familiales la présida. Résultat de la politique menée en commun par la ville et la Caisse d'Allocations Familiales du Nord-Finistère, à travers l'A.G.E.S.E. (Association de Gestion de l'Équipement Socio-éducatif de la région brestoise), ces nouveaux équipements s'ajoutant à ceux construits auparavant, permettaient à Brest d'être en tête des villes de France dans ce domaine éminent social. Bien entendu, l'A.G.E.S.E., le moment venu, sera la cible des « démocrates » qui tireront à boulets rouges contre elle !

Dans ces mêmes douze mois seront lancés les travaux du « mini-souterrain de la place Albert-1^{er}, le jardin de Tréornou qui s'étendra sur plus de 18 000 m², la maison de personnes âgées de Bellevue... Chantier bourdonnant, plus que jamais, Brest l'était !

Pour autant, la morosité ambiante qui submergeait la France, y régnait en maître absolu !

Curieux phénomène que celui-là ! Le Pays tout entier le subissait.

Divisé de plus en plus en deux blocs antagonistes, si rien n'était parfait pour la majorité, tout allait mal pour l'opposition ! Les sociologues, un jour, nous en donneront les raisons profondes, et nous expliqueront gravement — où c'est à désespérer — pourquoi plus personne ne se sentait bien dans sa peau ! Qui n'exprimait pas un regret, un doute, une crainte lorsqu'il avait à assumer des responsabilités, qui n'avait pas le sentiment d'un bonheur incomplet ou d'un progrès insuffisant lorsqu'il était dans la position d'administré, n'était pas « dans le vent » !

Alors chacun, d'un bord et de l'autre, en remettait ! A Brest, les édiles, les associations de ceci ou de cela, les partis politiques, les socio-professionnels, la droite, la gauche, le centre, les riches et les moins aisés, la presse — écrite, parlée, télévisée — et j'en passe ! ne manquaient pas à la règle.

Une rose sans épine n'étant pas une rose, comme chacun sait, une réalisation même particulièrement bien réussie appelait une critique, un compliment même mérité un mot désagréable, un événement heureux l'affirmation qu'il risquait d'être unique !

Ce jeu, à tout Seigneur tout honneur, mon Conseil ne dédaignait pas de le pratiquer... donnant l'impression à ceux qui suivaient ses travaux qu'il ne trouvait pas à son goût les décisions qu'il votait !

Pendant un temps, je crus que les grands courants politiques qui le traversaient comme toutes les autres assemblées municipales françaises, l'expliquaient. Je me dis : le groupe de gauche — sans rompre pour autant la solidarité municipale — entend prendre ses distances afin de manifester son « indépendance » au sein du Conseil. Les « Giscardiens » en font autant pour affirmer leur appartenance à la Majorité et leur... existence. Les Centres démocrates rêvent de reconquérir la place qui fut jadis la leur... Mais mes propres amis en faisaient autant, à croire que les uns et les autres étaient atteints d'un « virus » identique... à celui qui « agitait » l'opposition, les professionnels, le monde paysan, qui sais-je encore !

Et je dus me rendre compte qu'il s'agissait de bien autre chose que de politique.

Tout un chacun sacrifiait à la morosité !

Pour le plaisir... si l'on peut dire !

Lors du vote du budget 1972 qui permit, grâce à une politique hardie d'emprunts à long terme, de lancer un vaste programme de travaux publics, l'un dit, jouant des mains, compulsant fébrilement « ses chiffres » qu'il craignait de voir la ville par trop s'endetter. Un autre, à moins que ce ne soit le même, sur un ton dramatique, s'interrogea à haute voix sur la capacité de remboursement de Brest. Ne serait-elle pas dans l'obligation d'emprunter... pour payer les annuités d'emprunts contractés ? Moyennant quoi le budget fut voté à l'unanimité par un Conseil satisfait de constater que l'effort demandé aux contribuables était plus que minime !

Le mois d'après, avec la même satisfaction « interne » et la même unanimité, le Conseil vota le dossier de la piscine olympique de Recouvrance. Mais parce que cette décision, prise sans l'aide de l'Etat était sans doute trop belle, elle fut assaisonnée d'amers regrets, exprimés eux, officiellement !

La piscine, c'était bien... mais !

Je dus rappeler l'effort colossal de la ville en matière d'équipements sportifs : 28 gymnases, 2 stades d'athlétisme, 3 en cours de réalisation, 11 terrains de hand-ball, 13 de basket, 7 de volley, 4 de tennis, 8 de foot-ball, 1 de rugby, 1 piscine couverte, 2 en cours de lancement... le tout en dix ans pour éviter de m'entendre réclamer un « grand débat » sur la politique sportive de la ville !

De telles prises de position ne pouvaient qu'ajouter, lorsqu'elles

étaient relatées par la presse, et elles l'étaient, à l'espèce de désarroi permanent des esprits !

Car les comités de Défense, les amicales, les associations, les organismes les plus divers étaient atteints de la même maladie à croire qu'à Brest, comme dans le reste de la France, tout un chacun essayait de se persuader qu'il était brimé, mal considéré, et pour quoi pas ? mal gouverné à tous les niveaux !

Avide de progrès et de bien-être, ayant commencé à vivre l'un et à bénéficier de l'autre, le Pays, d'une manière générale, s'interrogeait.

Sur tout !

Sur le sens de la croissance — qu'il ne savait pas fragile — et qui lui faisait faire la « fine bouche », sur le sens aussi de sa propre vie, des vertus familières auxquelles, jadis, il avait cru et qui lui semblaient maintenant d'un autre âge.

Sur les raisons de son ennui, de ce « manque » qu'il ressentait, du bonheur, son fondement, ses règles...

Tout par la force des choses ne pouvait, dans cette nouvelle optique, qu'être objet, au mieux de questions, au pire de refus, de remise en cause, ou d'une manière plus générale, de critique et de doute.

Une société entière, à Brest comme ailleurs, était à la recherche de son second souffle, et en attendant de le trouver, se délitait dans une morosité de plus en plus épaisse.

Tout se passait comme, si sans procès d'intention, sans récriminations la vie ne valait plus la peine d'être vécue !

Alors en 1972 les uns et les autres ne manquèrent pas !

Deux faits permettent d'en juger...

Le premier se passe à Keredern. L'Office, grâce à une aide à fonds perdus de la ville de 4 800 000 francs, construit un ensemble qui ne manque pas d'allure. Il doit comporter 1 049 logements, disposer de vastes aires de jeux, posséder les équipements publics indispensables. En avril 1989 logements sont achevés, et il reste à édifier une tour pour finir le groupe. Bien évidemment rien n'y est terminé. Brusquement, du jour au lendemain, cette tour devient, on ne sait pourquoi, un symbole d'oppression !

Les enfants n'ont rien pour jouer. Il faut l'interdire !

Les plans que tout le monde connaît ou peut connaître perdent d'un seul coup toute valeur. Les esprits se montent. La situation actuelle est supposée définitive, affirmée comme telle, considérée comme « une marque de mépris envers les enfants d'ouvriers qui n'ont pas le droit comme les autres à un véritable jardin ».

« On » veut les obliger à vivre dans la rue, à tricher avec les surveillants pour jouer au ballon sur les pelouses, à accepter une vie concentrationnaire !

Il faut montrer « aux responsables » qu'ils se trompent s'ils croient pouvoir l'obtenir !

Alors, le dimanche 16 avril, une « vaste manifestation d'indignation » est organisée, enfants en tête, portant des pancartes ou des banderoles. « La tour prend garde », « locataires à l'action », « pas d'entassement » ! Le terrain devant servir d'assiette à la construction est occupé et travaillé « symboliquement ». Et lorsqu'à l'occasion d'un Conseil municipal, je m'étonne de cette levée de boucliers, alors qu'un grand jardin (il fera 18 000 m²) est prévu, outre les 6 318 m² d'aires de jeux, la réponse est : « On ne vous croit pas ! De n'importe quelle façon, votre jardin ne nous intéresse pas, ce que nous voulons, c'est que vous abandonniez la tour qui reste à construire ! »

Il faudra des mois pour que le ton change et qu'un beau jour les enfants soient invités par leurs parents à aller jouer dans le jardin, afin de permettre la réalisation du dernier bâtiment !

Les problèmes posés par le chauffage du groupe H.L.M. de Kerallet-Quizac donnera à cet incident un caractère mineur ! Car cette « nouvelle affaire » défrayera la chronique pendant de nombreux mois et entraînera à des prises de position d'une violence inouïe. Ce « contentieux » d'un nouveau genre naîtra de l'obligation dans laquelle l'Office se trouva — pour ne pas dépasser les prix plafonds de construction — de remplacer le chauffage individuel prévu par un chauffage collectif au gaz.

Confié, selon l'usage, à une société spécialisée, après adjudication, et contrôle des services de Gaz de France, il s'avérera onéreux. Incontestablement, par suite d'une installation particulièrement réussie, les formules retenues pour la détermination des sommes à régler, aboutiront à un prix supérieur à celui qui aurait dû être payé. Mais contrat forfaitaire, juridiquement, il était aussi inattaquable que ceux passés, à perte, par cette même société pour d'autres groupes. Le dire, rappeler qu'il faudrait du temps et de longues négociations pour trouver une solution satisfaisante, souligner au surplus que les prix payés restaient, malgré tout, raisonnables, au lieu d'apaiser les passions, les déchaîna.

La réaction fut :

Pour tenir un pareil langage, il faut que l'Office soit complice des « capitalistes » !

Il ne peut être, n'est qu'un office réactionnaire !

L'effort consenti par la ville et qui lui avait permis en quelques années de devenir un des offices importants de France... oublié.

La politique menée et qui permettait d'offrir des logements aux loyers parmi les moins élevés de France... barrée des mémoires.

La société concessionnaire sera traitée publiquement de « voleur » ! Nous serons sommés de lui faire rendre gorge, accusés d'impéritie, que sais-je encore.

Les négociations en seront rendues plus délicates, pour ne pas dire à certain moment, impossibles.

Lorsque la solution sera trouvée, après de longs mois d'après discussions, le seul remerciement sera « une pièce de théâtre populaire » : Ça va chauffer dans la ZUP ! On y verra les administrateurs de l'Office, et le maire, ridiculisés, traînés dans la boue, voués aux gémonies.

Laissant de côté l'anecdote, la part prise par les partis politiques, pour aller au fond de l'analyse, cette « affaire », illustre le pessimisme malsain qui s'emparait depuis des années des esprits. Tout se passait comme si au désir de construire, d'aller de l'avant, d'avoir confiance dans l'avenir, s'en opposait un autre, morbide, fait de doute dans les hommes, dans la vie. La joie de la critique pour la critique, du refus pour le refus... devinrent la loi.

La Gauche — et je ne le lui reproche pas — en mesura l'importance et s'en empara.

Pas seulement à Brest, mais aussi — et elle prit là une écrasante responsabilité — sur le plan breton.

Mieux qu'un autre, j'eus la possibilité d'en constater les effets nocifs !

La Bretagne faillit en faire les frais !

Il me reste à le conter.

La Gauche décida, en effet, cette année-là de mettre fin à l'union réalisée autour des années cinquante pour le service de la Bretagne.

Depuis la réélection de René Pléven en qualité de président du C.E.L.I.B., elle faisait la fine bouche. Ses représentants ne laissaient pas passer une réunion du Comité directeur sans parler, à mots plus ou moins couverts, de « l'ambiguïté dans laquelle se trouvait le C.E.L.I.B. » par suite des fonctions gouvernementales — René Pléven était garde des sceaux, ministre de la Justice — de son président.

Préserver l'unité bretonne n'a jamais été chose facile. Par tempé-

rament, le Breton n'y sacrifie que dans les périodes de « grand danger », s'arrogeant le droit de décréter de leur fin. Le « Baron » qui sommeille en lui se réveille alors tout naturellement. Libre et indépendant, il ne songe plus qu'à en découdre avec ses « alliés » de la veille, pour faire prévaloir les intérêts de son « fief ». Les « barons de la Gauche » n'échappaient pas à la règle, et guettaient l'occasion de quitter cet extraordinaire Comité qui fit la force de la Bretagne, et que la France entière lui enviait.

La réunion du Comité directeur, en avril 1972, les fit s'y décider.

La C.F.D.T. leur ouvrit le chemin, si l'on peut dire, en annonçant, après que nous eûmes reçu une délégation du Joint français en grève à juste titre, qu'elle ne participerait plus à l'action régionale, trouvant celle-ci trop molle. La discussion qui s'instaura ensuite sur la situation économique de la Bretagne, ses progrès, mais aussi son retard sur les objectifs arrêtés d'un commun accord avec l'Etat, à la suite de longues et difficiles négociations menées de main de maître par le président Pléven, entraîna une longue et vive discussion. Involontairement, j'en fus la cause, le rapport que j'avais à présenter en tant que président de la Commission d'industrialisation, posant sans aucune complaisance les problèmes à résoudre. Le malaise que l'on sentait sourdre depuis de nombreux mois apparut alors dans toute son ampleur.

Quel rôle et quelle finalité pour le C.E.L.I.B. ? Quelle politique ? Quelles mesures à prendre pour lui redonner un second souffle ? furent les thèmes les plus souvent abordés.

Après avoir écouté les intervenants, le président Pléven rappela que lors de sa réélection à Saint-Brieuc il était déjà membre du Gouvernement, et qu'il n'avait sollicité le renouvellement de son mandat que pour une période de deux ans qui s'achèverait à la fin de l'année. Il défendit alors la politique du Gouvernement, faisant à cette occasion un de ses meilleurs discours. Puis, lors de la séance de l'après-midi, à son invitation, les choses ne s'étant pas calmées — en désaccord avec ses propos, j'avais donné ma démission de président de la Commission d'industrialisation — le Comité directeur demanda une réunion rapide du Bureau pour que soient examinés les problèmes pendants. Celle-ci se tint en mai. Un groupe de travail chargé de préparer la prochaine Assemblée générale et de lui proposer — dans l'attente de la mise en place des Institutions régionales — une politique, fut alors désigné. J'en fus avec Martray, Ollivro, le député-maire de Guingamp et Plunier.

Décidant d'aller au fond des choses, nous rédigeâmes un questionnaire destiné à tous les responsables, à quelque titre que ce

soit de la Bretagne, posant entre autres questions, celle du maintien du C.E.L.I.B.

Il fut adressé à plus de 2 000 personnalités bretonnes... et complété, si l'on peut dire, par une multitude d'entretiens. Ensemble ou séparément nous vîmes les représentants des grandes organisations professionnelles, des élus, d'Allainmat au recteur Le Moal, en passant par Philipponneau. Nous découvrîmes alors que si la quasi-totalité des responsables bretons estimaient que le C.E.L.I.B. devait être maintenu, par contre non seulement les grandes centrales syndicales C.G.T. et C.F.D.T., mais les partis de gauche, n'avaient pas l'intention d'y participer que Pléven reste ou parte !

En clair « l'ambiguïté » dont ils n'avaient cessé de se plaindre n'était qu'un alibi. Certains en étaient manifestement malheureux, comme le recteur Le Moal, d'autres en exprimaient, mais seulement du bout des lèvres, des regrets, mais tous avouaient qu'il leur était impossible de passer outre aux décisions de leurs instances de « commandement ».

Renoncer à agir au motif de ces défections aurait privé la Bretagne du « fer de lance » dont elle avait besoin. Notre petit groupe en écarta la tentation.

Chargé de faire le point de « nos conversations » au président Pléven, je fus reçu par lui à la Chancellerie dans le cadre d'un déjeuner dont j'ai gardé un souvenir d'autant plus vivace que mon hôte, après m'avoir confirmé qu'il ne solliciterait pas la reconduction de son mandat, m'annonça qu'il proposerait ma candidature à la présidence lors de la prochaine Assemblée générale.

Il le fit effectivement en septembre, à Pontivy, avec une élégance et une chaleur qui me touchèrent profondément.

Mais avant... et comme prévu... pendant de longues heures, la Gauche confondit la tribune régionale qui lui était offerte avec une tribune politique.

Au discours d'adieu du président Pléven retraçant les étapes et les grandes heures de la longue marche en avant de la Bretagne, les siens, les uns après les autres répondirent que tout cela était désormais du passé.

La seule chose importante à leurs yeux était de préparer les conditions « d'un changement radical » de politique. Seules les orientations « du programme commun de Gouvernement de la Gauche » permettraient, le moment venu, à la Bretagne, de connaître des « lendemains heureux ».

Le présent ? Les luttes à mener pour permettre aux hommes de

vivre dans les meilleures conditions possibles ? Ils n'en dirent pas un mot. Cette Bretagne-là, bien vivante pourtant, ne semblait plus intéresser la gauche !

Que la Bretagne reste affaiblie en attendant que son « rêve » devienne éventuellement un jour la réalité ne la préoccupait pas. Que la Bretagne donne l'impression d'être divisée et en paie le prix, autant en emportait le vent. Tout se passait comme si les « notables de gauche » se moquaient éperduement de l'avenir de leur province, le seul combat digne d'intérêt pour eux, étant celui de leurs clans.

Les maires de Lorient — avec éclat — de Quimper — avec peine — de Saint-Brieuc, avec une ostentation qui n'excluait pas — et c'est à son honneur — le remords, quittèrent alors la salle des séances.

Il ne fallait pas que Paris « dont le cœur n'y est pas lorsqu'il s'agit de la Bretagne » puisse s'en réjouir. Il nous restait donc à faire la preuve qu'à défaut de regrouper en son sein autant d'organismes, de tendances que par le passé, plus que jamais le C.E.L.I.B. demeurerait « la conscience exigeante de la Bretagne », son « fer de lance », parce que dépositaire et garant de la volonté des Bretons à défaut de l'être de tous ses notables.

La légitimité de l'action à mener, c'était aux Bretons et aux Bretonnes, et à eux seuls, de l'affirmer. Sa force, c'était à eux de la lui donner.

Dans un *Tro-Breiz* épuisant, j'allai le leur demander.

Dès le mois d'octobre, à Saint-Malo, première étape de ce long périple, je fixai devant plus de 300 personnes, responsables pour la plupart de cette région, les objectifs et les raisons du programme d'un an décidé par l'Assemblée générale.

Jouer les pays, les désenclaver par la réalisation d'axes routiers nord-sud, mettre en œuvre sur le terrain le Livre blanc à partir de nos villes moyennes, c'était ce que nous appelions « la priorité bretonne ».

Refuser toute forme d'industrialisation s'apparentant à une « économie d'assistance », basée sur la distorsion des salaires, le mépris des hommes, des emplois sans aucune qualification, poursuivre durement les négociations engagées pour que les objectifs du VI^e Plan soient atteints, préparer le VII^e Plan, constituaient la « priorité nationale ».

A ces deux priorités, s'en ajoutait une troisième, à la mesure de l'ambition bretonne : regrouper les régions périphériques maritimes de l'Europe pour obtenir des Etats et de Bruxelles, une poli-

tique d'aménagement ne les condamnant pas, mais au contraire assurant leur développement. C'était la priorité européenne.

Le programme était vaste... les ennemis nombreux. Il bousculait trop d'habitudes, de structures, pour qu'il en aille autrement.

A Redon, à Ploudalmézeau, à Quimper où le maire accepta de présider, à Pontivy, Carhaix, Lorient, Lamballe, Quimperlé, Callac que je visitai avant la fin de l'année, les milliers de personnes qui se pressèrent à nos réunions, manifestèrent que la Bretagne se reconnaissait dans ce combat d'un an que nous lui propositions.

Alors, avec force, sans ménagement, nous nous lançâmes dans la bataille.

Nous n'avions pas à être complexés d'être Bretons, mais à en être fiers. Nous n'avions pas à désespérer, mais à bâtir. Notre combat était un combat de vie : celui de la dignité d'une vieille et noble province et des hommes qui y vivaient ! Le procès des onze plastiqueurs du F.L.B. devant la Cour de sûreté de l'Etat me permit de l'affirmer, comme le conflit de Big-Dutchman et des Kaolins de Plémet, me permit de préciser la volonté de la Bretagne en matière d'industrialisation. Il était impossible qu'elle reste silencieuse face au mépris des hommes que ces deux affaires étalaient au grand jour.

« Le travailleur ne sachant pas lire, disait l'article 3 du règlement intérieur de l'usine de Plémet, est tenu de se faire lire le présent règlement, ainsi que tout avis, consigne, règlement de détail, etc., qui seraient portés par la direction à la connaissance du personnel par voie d'affiche, d'imprimés et autres écrits. » C'était intolérable, comme le refus de Big-Dutchman de négocier avec ses ouvriers.

Des sociétés de cet acabit, la Bretagne n'en avait pas besoin. Elle n'était pas prête à accepter leurs ukases, leur refus, leurs menaces.

Au cours du « Face à la Presse » organisé par Radio-Armorique, puis devant les caméras de la télévision, je dis clairement, avec la force et la solennité qui s'imposaient, que le C.E.L.I.B. n'assisterait pas en spectateur au développement de situations de ce genre. La Bretagne n'admettrait jamais que le sort de l'emploi dépende de décisions lointaines, anonymes, imposées sans concertation. J'ajoutai que ce débat intéressait toutes les régions en voie de développement et que nous étions décidés à l'ouvrir devant l'Etat, la Communauté européenne et l'opinion publique.

Ces propos firent l'effet — à en croire la presse — d'un pavé dans la mare, d'autant que le C.E.L.I.B. avait été le « grand absent » du conflit du Joint français.

La mare s'en remplit de bien d'autres au fil des mois.

Avant la fin de l'année, le C.E.L.I.B. arrêta, en effet, la charte culturelle bretonne, mobilisa les architectes pour que soient étudiées sur le terrain les possibilités d'aménagement de quelques « Pays » choisis comme tests, définit le principe et les modalités de l'action à entreprendre pour regrouper et réunir en Bretagne les représentants des régions périphériques maritimes de l'Europe, monta, avec l'accord d'Olivier Guichard, l'opération « Bretagne-Grande-Bretagne », prépara, enfin, les négociations qui devaient reprendre avec la D.A.T.A.R. au début de 1973.

Vingt réunions de Commissions, 12 étapes du Tro-Breiz, deux réunions du Comité directeur, plusieurs du Bureau, marquèrent ces 3 mois d'activité.

Cet immense travail qui permit au C.E.L.I.B. de discuter avec l'Etat comme aux plus beaux jours, malgré le départ de la Gauche, ne fut possible que grâce à la foi profonde, à l'énergie, au dynamisme, à la résistance physique aussi des uns et des autres.

Joseph Martray que les difficultés n'effrayaient pas se dépensait sans compter. « Père Joseph » de la Bretagne à en croire ceux qui ne l'aimaient pas, mais qui en employant cette formule qu'ils voulaient péjorative, lui rendaient inconsciemment hommage, Martray, fondateur du C.E.L.I.B., appartient à l'histoire de la Bretagne. Froid d'apparence, secret comme ses rêves, dissimulant la passion qui le dévorait, ignorant l'impossible au point de le réduire et de l'utiliser, polémiste de talent, sa personnalité déroutait.

Pour les uns il était énigmatique, pour d'autres, attachant, pour d'autres encore, odieux. S'il en souffrait, il ne le montrait pas, bien au contraire, acceptant les injures comme les compliments avec un feint détachement. La vie qui ne l'avait pas ménagé, les coups reçus, l'avaient doté d'une philosophie bien à lui, n'excluant pas, la lucidité. Il prenait le temps, les événements, les gens pour ce qu'ils étaient, ce qui n'interdisait pas l'indulgence, voire le pardon.

Seule la médiocrité ne trouvait pas grâce à ses yeux. Tel quel « le personnage » aurait pu perdre son âme et se réfugier dans sa tour d'ivoire.

C'était l'inverse qui s'était produit, tous les élans de son cœur, de son enfance, des combats de sa jeunesse, s'étant reportés, soudés en un rayon de lumière que rien ne pouvait arrêter, sur la Bretagne qu'il voulait belle, généreuse, vivante et fière. Les chemins à prendre, si difficiles, si tortueux, si remplis de ronces et d'épines soient-ils, ne le rebutaient pas. Pour la Bretagne, comme au pre-

mier jour, il était prêt à tout donner. Changeant de cap quand il le fallait, les yeux toujours fixés sur la haute mer qu'il voulait faire atteindre au navire, il énervait parfois ses compagnons de route trouvant la manœuvre inutile, ou trop lente ou mal exécutée. Il ne s'en défendait pas, certain de les retrouver le moment venu à ses côtés, quand brusquement, toutes les autres formes de navigation ayant été épuisées en vain, il resterait à foncer bout à la lame.

A ses côtés, dissemblables au possible, Edouard Ollivro, Henri Ducassou constituèrent avec quelques autres « l'armature » de ce C.E.L.I.B. se battant contre vents et marée : Jean Mévellec, Bibault — le Breton de Nantes — de Cadenet, Plunier, le Meur, Sabouret, Lelièvre, Champaud, Jean Rohou... et beaucoup d'autres que je ne peux tous nommer ici.

Edouard Ollivro qui avait su réveiller Guingamp, avait en bon Breton une sensibilité à fleur de peau. Plus qu'un autre, par instinct, il ressentait et exprimait l'humanité, l'espérance, les réactions d'une Bretagne dont l'âme secrète semblait lui être ouverte. Plein de bon sens, sachant trouver quand il le fallait les mots qui convenaient, il apportait à toutes les actions à engager la richesse du cœur. Tout naturellement hors des sentiers battus, ses propositions qu'il présentait dans un langage simple, mais coloré de son amour du vieux pays, allaient à l'essentiel. Un essentiel qui pouvait se résumer, comme l'homme, en quelques mots : Dignité, considération, épanouissement.

A l'opposé, physiquement mais aussi par la formation, Henri Ducassou, président de la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie, animé de la même foi, apparaissait comme un technicien de grande classe.

Brillant ingénieur, au fait des affaires, il maniait avec dextérité et joie, les statistiques, les dépouillant et les analysant avec passion et une vive intelligence. Capable de saisir une situation dans toute son ampleur, de la dominer de haut, bâtir et proposer une politique cohérente et efficace le comblait d'aise. Cette tâche était son royaume. Il s'y consacra... donnant à ceux, qui en ces moments difficiles, désertaient la Bretagne, une leçon de courage. Avec leurs deux visages, je revois celui de Jean Mévellec dont le nom est inséparable de tous les combats du C.E.L.I.B. Se pressent aussi dans ma mémoire, ceux du président Champaud, fin, ironique, mordant, de Le Meur à l'enthousiasme sérieux, de Sabouret, maire de Saint-Cast, analyste précis, de Jean Rohou, qui si longtemps incarna la Bretagne intérieure et Carhaix...

Voici Per Denez jetant comme un défi sa foi dans la vieille

culture bretonne. Voici Nantes, avec Bibault, et puis Plunier, Tourbin, Brandt, Hamelin, Heilman incarnant qui l'inquiétude, qui l'assurance, qui les rêves d'une Province dont ils écoutaient battre le cœur. Arrivent les Malouins, les Bretons de la mer, ceux de l'Argoat, des marches... Lelièvre, solide comme un roc ! Tous, qui à un titre quelconque étaient un peu de la Bretagne, l'illustraient comme Henri Queffélec, l'aimaient, sont là en rangs serrés comme pour attester que toujours, elle trouvera au moment qu'il faut, assez de fils pour la défendre et la servir.

Extraordinaire moment que cette fin d'année 1972, harassante, impossible, mais si riche de volonté, de progrès, de vie !

Elle me laissa épuisé par l'effort, mais animé par la même foi, que la présence d'hommes d'une aussi grande valeur, d'une telle volonté, confortait. Avec eux, pour la Bretagne, et pour Brest, rien ne semblait impossible.

Même si la division des cœurs et des esprits que je sentais monter devenait de plus en plus préoccupante...

CHAPITRE III

1973

En fond de décor : la division et la haine

Les cantonales perdues

La Communauté urbaine décidée

La Bretagne gagne à Saint-Malo

Le Premier ministre à Brest

Raffinerie et cale sèche

Bérest, maire

Je suis élu président de la Communauté urbaine

De grands progrès

Dans mon souvenir, 1973 a les couleurs criardes de la contradiction, tant aux succès — et Dieu sait si dans de nombreux domaines ils furent considérables — se mêlèrent le sordide, la laideur et la haine.

Reconstituer ces douze mois n'est donc pas commode. J'ai d'abord tenté de le faire en suivant l'ordre chronologique, mais, très vite, il m'est apparu qu'il ne permettait pas de redonner à cette période sa « vérité » et sa tonalité. J'ai donc choisi pour qu'elle retrouve son sens et sa cohérence de la faire revivre par « pans entiers ». La méthode est arbitraire, mais la tapisserie y gagne, tant sa trame, tout naturellement, s'y retisse et chaque point du canevas y reprend sa vraie place et donc sa valeur.

Les premières laines de la tapisserie seront celles de la division et de la haine.

Jamais, en effet, la cité ne se déchira contre elle-même avec autant de force que cette année-là. Jamais son Conseil ne se donna en spectacle comme il le fit tout au long de ces douze mois, riches en échéances électorales.

Jamais, enfin, et à titre personnel, je ne connus et souffris de la haine comme pendant cette période.

La division d'abord !

Et celle de mon Conseil en premier lieu !

L'Assemblée élue en 1971 regroupait, comme je l'ai déjà indiqué, plusieurs tendances, puisqu'on y dénombrerait des giscardiens, des centristes, des radicaux et des personnalités socialistes.

Unis au seul service de Brest tous mes conseillers conservaient sur le plan politique une liberté totale. Et elle s'exerçait. Les uns soutenaient à l'échelon national le gouvernement de Pierre Messmer — c'était le cas des giscardiens — tandis que d'autres, ceux du groupe de gauche, malgré leur condamnation par le Parti Socialiste, avaient pour François Mitterrand les yeux de Chimène, et qu'enfin, les centristes, se situant entre les deux, approuvaient les mesures qu'ils trouvaient bonnes et condamnaient les autres. La seule limite à cette liberté légitime s'appelait le respect de la nécessaire solidarité municipale.

Sans elle, « l'équipe » chargée de la lourde responsabilité du destin de la Cité ne pouvait que perdre son efficacité, et partant sa crédibilité.

Or, au moins en apparence, à l'occasion d'abord des législatives, puis quelques mois plus tard des cantonales, le Conseil donna l'impression d'une division telle, que la cité s'interrogea sur la réalité de sa solidarité.

En fait, je peux en attester, elle ne fut pourtant jamais remise en cause sur l'essentiel, les uns et les autres partageant, approuvant, soutenant, participant à la politique mise en œuvre pour assurer le devenir de Brest. Mais la passion électorale, l'ambition — et elle était légitime — des groupes et des hommes d'affirmer l'idéal auquel ils croyaient, conduisirent les uns et les autres à des prises de position telles que, vue de l'extérieur, le Conseil donna à maintes reprises l'impression de voler en éclats.

Tout commença vraiment avec les législatives.

Sénateur, pour les raisons que j'ai données, il n'était pas question pour moi de m'y présenter. Pour autant n'ayant pas, comme je l'avais dit publiquement, l'intention de m'en désintéresser, j'exprimai l'idée que dans l'intérêt de Brest, la candidature d'Eugène Bérest à la députation était souhaitable.

Sa connaissance des affaires de la ville, le rôle qu'il jouait auprès de moi en sa qualité de premier adjoint, l'amicale estime que je lui portais, mon souci de toujours renforcer le poids de Brest à l'échelon national, justifiaient mon désir de le voir entrer à l'Assemblée.

Le maire et son premier adjoint au Parlement, c'était Brest possédant deux parlementaires proches sur le plan politique, mais aussi et surtout des possibilités accrues pour la ville de discussion et de négociation.

Cela supposait, évidemment, l'accord du Conseil, son soutien et son engagement dans la lutte à mener pour y parvenir.

Il le refusa.

Les tendances de gauche lorgnaient vers le candidat socialiste, les giscardiens vers Louis Marc, mon ancien adjoint spécial de Saint-Pierre qui, à la demande ou avec l'accord de Paris portait les couleurs des R.I. dans la compétition.

Eugène Bérest décida malgré tout de tenter l'aventure, soutenu par mon groupe et celui de Louise Le Roux qui s'engagèrent à fond à ses côtés.

A sa campagne, d'une parfaite correction et d'une grande courtoisie, placée au surplus sur le seul plan législatif, certains de ses adversaires répondirent par une campagne anti-municipalité.

Louis Marc entre autres qui prit Bérest pour cible.

C'était son droit le plus absolu, mais Bérest vit avec étonnement mes adjoints giscardiens le soutenir de leur présence au cours de ses réunions et prêter leurs plumes à son journal électoral aux flèches acérées dirigées contre la municipalité à laquelle ils appartenaient.

Lors de la première réunion du Conseil municipal après les législatives, gagnées par de Bennetot, les giscardiens chargèrent l'un des leurs de déclarer qu'ils entendaient poursuivre avec le maire, sa municipalité et le premier adjoint, en toute amitié et solidarité, le combat engagé pour Brest. Pour autant, et malgré cette déclaration, le malaise créé lors de la campagne législative, persista dans l'esprit des Brestois.

L'approche des cantonales, loin de le dissiper, l'amplifia. Que la Gauche — socialistes et communistes — s'accroche entre

elle, ne soit capable de réaliser son unité — ô ! combien éphémère ! — qu'en période électorale ne choquait personne parce que les partis la composant se trouvaient dans l'opposition. Que la majorité, chargée de conduire la ville, se heurte et il en allait tout autrement. Or pour se heurter, elle se heurtait.

La raison ?

En septembre, par suite du redécoupage des cantons, 5 sièges dont 3 nouveaux étaient à pourvoir à Brest. Or tout un chacun savait qu'à Saint-Pierre où Louis Marc était sortant, le docteur Pont considéré comme son ami serait candidat, que dans le nouveau canton de la ZUP, Guénanff, giscardien était décidé à se battre contre J. Tanguy, mon adjoint de section, qu'enfin à Lambézellec, trois de mes adjoints, le doyen Floch, Yves Hautin et Ange Habasque envisageaient de ferrailer les uns contre les autres.

Seuls deux cantons Recouvrance et Saint-Marc — où ma candidature était envisagée — ne faisaient pas l'objet de compétition entre les membres de l'Assemblée municipale.

Voilà les uns et les autres, emportés par la passion, le jeu politique, la fièvre électorale, tenter de « se démarquer » — pour reprendre les termes de la presse locale — du maire, devint dès lors mon pain quotidien.

Au fil des séances les interventions se mirent à pleuvoir.

L'un découvrait qu'il existait de graves problèmes à Brest-Bellevue, un autre que la raffinerie nécessitait des « études sérieuses », un troisième que le sport était son domaine, un quatrième que... « si on l'écoutait, n'est-ce pas »...

Bref, pour les Brestois, suivant à travers leurs journaux, les séances de l'Assemblée, le spectacle donné était particulièrement désolant, pour ne pas dire dérisoire.

Le langage de mon Conseil était celui de l'incompréhension, comme jadis à Babel...

En privé, mais en vain, je le dis aux uns et aux autres, les mettant en garde contre la fausse image qu'ils donnaient d'une équipe municipale continuant à offrir pourtant le meilleur d'elle-même à la cité.

En mai, avertissement solennel et public cette fois, je rappelai, à la suite d'interventions maladroites et inadmissibles, que la politique de la ville n'était pas déterminée par X, Y ou Z, mais par le Conseil tout entier sur proposition du maire, après accord de la municipalité.

Là encore, ce fut inutile.

Tous s'estimaient en droit — sans remettre en cause l'équipe à

laquelle ils appartenait — de souligner ce qui les différenciait des autres et justifiait à l'avance qu'ils s'affrontent aux cantonales.

Le tout au nom de la liberté.

Il est vrai qu'aveuglés par leur désir de s'imposer, de faire triompher leur couleur, ils ne se rendaient plus compte qu'ils alimentaient et confortaient les critiques que la Gauche, à travers les associations, les groupements de ceci ou de cela qu'elle avait fini par contrôler — travail patient et remarquable — faisaient naître à chaque occasion.

Pour l'opposition à la municipalité tout était sujet de discussions, de prises de position péremptoires, de soutien à tous ceux qui avaient à faire valoir une doléance, qu'ils soient ou non de son bord.

Qu'on me comprenne bien.

En le disant je ne critique pas.

Je constate simplement.

Comment, d'ailleurs, aurait-il pu en aller autrement, alors que le Parti Socialiste, écarté des affaires si longtemps par suite de ses erreurs, et sur le plan municipal de son refus de travailler avec nous à part entière comme à maintes reprises je l'y avais invité, estimait que le moment était enfin venu de tenter de refaire surface ?

Utilisant les Communistes qu'il détestait, dont il se méfiait comme de la peste, le Parti Socialiste se donnait l'apparence de la démocratie et de la nouveauté.

La défense de toutes les causes — même les plus contradictoires — était devenue son affaire. Il les prenait à bras le corps, les transformait en autant de brûlots, les paraît des couleurs chatoyantes de la participation, de la concertation... que d'après lui nous refusions !

Parlant haut et fort, il s'écriait qu'il était pour l'industrialisation maritime, mais ajoutait, à l'intention des marins-pêcheurs qu'il était contre la raffinerie... après l'avoir soutenue. Il était pour le développement de la réparation navale, réclamait des quais de réparation navale, mais faisait savoir aux utilisateurs du bassin du Gaz, qu'il était contre le comblement de celui-ci.

Il était pour l'amplification de l'effort en matière de logements sociaux, mais prenait fait et cause contre les expropriations « scandaleuses » des terrains nécessaires à leur construction.

Il protestait contre les impôts locaux, trop élevés, injustes, mais exigeait toujours davantage d'équipements.

Bref ! Il cultivait, par doctrine et définition, le mécontentement,

le créait ou y aidait, dangereux apprenti-sorcier inconscient de l'état d'esprit qu'il façonnait...

A longueur de journée, à travers de multiples communiqués, visites, contacts, il dépensait son temps et son énergie à persuader les Brestois que tout allait mal, que rien n'allait bien.

Brest-Bellevue était un bague.

Le Guelmeur un enfer avec les fumées de la S.O.F.O.

Le Vieux Saint-Marc un quartier sacrifié à une voie rapide dont il ne voyait vraiment pas l'utilité... à croire que les embarras de la circulation lui étaient inconnus.

Lambézellec était une « section » abandonnée, Saint-Pierre une « section » sacrifiée.

L'Université était un échec, les emplois industriels et tertiaires, un mirage.

Et j'en passe...

Avec superbe, Socialistes, Communistes, P.S.U., U.D.B., extrême-gauche, affirmaient qu'il fallait changer tout cela.

Comment ?

Ils se gardaient bien de le dire, préférant passer sous silence l'expérience désastreuse de Saint-Brieuc, où les « deux grands partis frères », le socialiste et le communiste, se déchiraient à belles dents.

Celle de Morlaix, présentée en son temps comme un symbole de « collégialité », mais où éclataient querelles, mésentente, entre le P.S. et le P.S.U.

Celle de Quimper, enfin, qui dormait depuis que la Gauche y avait pris le pouvoir.

A cette dynamique militante, il aurait fallu répondre en dressant le bilan de notre action et en rappelant certaines vérités.

Or, cédant à cette espèce de mode qui veut qu'un français soit toujours plus critique que son voisin, et par voie de conséquence dénigre davantage ce qui était accompli, je vis — avec effarement — tel conseiller ou tel adjoint, emboîter le pas de son futur adversaire aux cantonales, et si l'expression familière m'est permise, en rajouter.

Ce qui devait arriver... arriva !

Brest, étonnée, choquée, et pourquoi ne pas le dire, ulcérée d'une telle attitude, décida de donner au Conseil en place la leçon qu'il méritait.

Les 5 sièges de conseillers généraux à pourvoir furent enlevés — y compris le mien — par le Parti Socialiste.

Personnellement, en effet, et contrairement à mon désir, les évé-

nements m'obligèrent à être candidat, et dans les plus mauvaises conditions qui soient...

Si les premières laines de notre tapisserie sont celles, comme nous venons de le voir, de la division, de l'erreur, pire ! de la stupidité, les laines que nous allons maintenant utiliser, c'est la haine qui les fournit.

L'étrange écheveau qu'elle enroule — inextricable, mélange de teintes dégradées, sombres, désespérées, laides — explique à lui seul l'obligation où je me suis trouvé de me présenter contre mon gré à Saint-Marc.

Il est des combats, en effet, qu'un homme n'a pas le droit de refuser, même lorsqu'il sait qu'il ne peut les gagner.

La haine courante — la moins grave — la vie publique apprend vite à la traiter comme un phénomène qui va presque de soi.

En politique, la critique objective n'a jamais été la règle d'or. Et la passion qui déforme tout, comme le militantisme qui se nourrit d'excès, conduisent les plus excités à confondre adversaire et ennemi.

Mais en 1973, au mot ennemi, s'ajouta le qualificatif « à abattre » !

Tribunes libres, communiqués, réunions en apportèrent tout au long de ces douze mois le triste témoignage.

L'absurde se mêlant à l'odieuse dans l'argumentation, je dus subir jour après jour, les accusations les plus excessives, des critiques de plus en plus violentes, jusqu'à ce que systématiquement — et je dirai tout naturellement — j'apparaisse comme responsable de tout et de rien.

La technique mise en œuvre — remarquablement mise au point et figolée — supposait, évidemment, la répétition et « l'universalité ».

Tout fut donc objet d'attaques.

Mes propos furent tournés en dérision, dénaturés, les projets annoncés ridiculisés, démolis à l'avance. Je fus transformé en cible !

A chaque occasion, je fus présenté comme un être méprisant, inaccessible, inhumain.

A en croire ce que j'ai lu ou entendu pendant toute cette période je n'étais qu'un orgueilleux, imbu de ma personne, incapable de surcroît, et j'en passe...

La conclusion allait de soi : Il fallait me chasser !

Pas un jour durant cette année, je n'ouvris un journal sans me demander ce que j'y trouverais de plus désagréable que la veille.

Il suffisait qu'une initiative soit prise pour qu'aussitôt la presse soit inondée de protestations !

La décision n'était jamais la bonne.

Le tracé de la route projetée n'avait pas été étudiée comme il aurait dû l'être, le jardin réalisé était un non-sens. C'était d'autre chose que le quartier qui en était doté avait besoin.

Inaugurait-on un nouveau bâtiment, scolaire ou autre, c'était à tort qu'on s'en réjouissait. Il arrivait trop tard, ou il ne correspondait pas à ce qui était souhaitable, que sais-je encore ?

Ouvrait-on une usine, petite ou moyenne, elle était sans intérêt et ne correspondait en rien à ce qu'il fallait !

Même l'accident le plus banal entraînait des commentaires. Pourquoi telle ou telle rue était-elle si étroite ? Pourquoi telle autre n'était-elle protégée que par un stop ?

Rien ne trouvait grâce...

La raffinerie était une folie, la Cavale blanche inutile...

Cette forme de haine, si elle est agaçante, reste cependant supportable.

La haine à l'état pur est autre chose...

Elle me fut offerte, elle aussi, et dans d'abominables conditions cette année-là.

Je ne savais pas — avocat naïf — jusqu'où elle pouvait conduire les hommes.

Pour n'en avoir jamais éprouvé à l'égard de quiconque, elle m'englua avec d'autant plus de force dans son immonde toile, m'enserrant chaque jour davantage dans ses fils, au point de faire de l'heure qui passait une heure de tristesse annonçant la peine de celle qui venait.

Cette expérience, je la dus à Edouard Leclerc.

Adversaire acharné de la raffinerie, et sachant que je me battrais pour elle jusqu'au bout, nonobstant les menaces y compris de mort, il estima paraît-il, qu'il restait à m'attaquer dans mon honneur.

A grands renforts d'articles dans son journal *Le soleil de l'Ouest* qu'il publia à cette occasion, à des centaines de milliers d'exemplaires, il m'accusa devant ma ville, d'avoir trahi mes devoirs de maire, relayé dans son œuvre destructrice par certains journaux nationaux et même un quotidien régional.

Il me restait à saisir la justice.

Je le fis. Elle le condamna.

Pour autant, et durant les longs mois qui séparèrent ma plainte en diffamation de sa condamnation définitive — il fit appel et se pourvut en Cassation — la nausée du dégoût me submergea, et avec elle la tristesse devant tant de laideur malsaine.

« Se battre comme si de rien n'était » fut dès lors le cri mille fois répété de mes amis, inquiets de mon chagrin. Ils insistèrent pour que je me présente aux cantonales, malgré toutes les raisons que j'avais de ne pas y participer.

Et Dieu sait si elles étaient nombreuses !

La création de la Communauté urbaine enfin décidée, l'action régionale dont j'assumais la responsabilité, exigeaient de toute évidence, non pas la concentration des mandats, mais une redistribution — et large ! — des responsabilités.

Les échos qui me parvenaient témoignaient que si Brest, dans son immense majorité approuvait la politique générale mise en œuvre, par contre, elle avait le sentiment que les problèmes journaliers étaient négligés.

« Ses » élus ne lui paraissaient pas suffisamment disponibles, et parmi eux, malgré des journées de douze à quatorze heures, son maire.

Politiquement, enfin, Saint-Marc, par suite des grands travaux qui devaient s'y dérouler, des décisions le concernant, était « en colère » !

La voie rapide qui devait traverser une partie de ce vieux « bourg » déchaînait les passions des riverains intéressés. Le Guelmeur se plaignait des fumées malodorantes de la S.O.F.O., installée sur la zone portuaire industrielle, et qui, selon les vents, l'envahissaient parfois. Les plaisanciers et les retraités possédant un bateau, étaient furieux du comblement de l'anse de Poullic-Al-Lor, destiné à la création d'un nouveau terre-plein pour le port de commerce et de quais pour la réparation navale. Ils n'y voyaient que la suppression d'un mouillage gratuit et ne l'admettaient pas.

A Poul-Ar-Bachet, la hargne, la rogne, et la grogne éclataient, l'Office H.L.M. devant y construire des logements destinés à recevoir en priorité les personnes âgées et les jeunes foyers du Polygone dont les baraques, enfin, étaient en cours de destruction.

Pour les « bonnes âmes », « ces gens-là » n'étaient que des marginaux !

Qu'on les relègue, soit... mais ailleurs !

Enfin, les adversaires de la raffinerie feraient tout pour que dans

ce canton plus sensibilisé que d'autres aux problèmes de l'environnement, je morde la poussière...

L'abominable campagne de Leclerc exigeait pourtant que je sois à ce rendez-vous. Le manquer risquait d'être considéré comme une dérobade, à un moment surtout où « l'affaire » n'en était encore qu'à l'instruction à la suite de ma plainte de juillet.

Restait donc à y aller !

Sans illusion quant au résultat, d'autant que le spectacle de mes adjoints se battant les uns contre les autres, et la violence des attaques des Comités de défense de ceci ou de cela qui se multipliaient dans la presse locale, créaient un climat particulièrement mauvais, pour ne pas employer un autre terme !

Si le risque personnel ne m'effrayait pas, encore qu'il soit toujours désagréable d'essuyer un échec, par contre la remise en cause de la politique de redistribution des responsabilités qui pouvait en découler alors qu'elle m'apparaissait de plus en plus nécessaire et urgente, pour toutes les raisons que j'ai données, m'inquiétait.

Réaliser une telle opération « à froid » n'est déjà pas facile. Qu'en serait-il en cas de défaite ?

Au soir du premier tour, malgré la confiance et l'amitié d'une grande partie du corps électoral qui m'accorda plus de 48 % de ses votes, me plaçant largement en tête de tous les candidats, loin devant le socialiste, encore plus du communiste, il était évident que je serais battu.

Mathématiquement, l'union de la gauche jouant à plein, le candidat socialiste était assuré du succès, d'autant qu'il serait rejoint par les mécontents et les donneurs de leçons de tous poils, et que je ne pouvais compter sur l'électorat U.D.R., bien décidé à laisser faire. Il est vrai qu'il avait perdu, avant même le début de la bataille, son candidat — de Bennetot lui ayant demandé de se retirer ! Je ne l'en avais pourtant point prié, même si son geste me toucha par la volonté de rapprochement qu'il exprimait.

Le socialiste ne l'emporta, malgré tout, que de quatorze voix !
Piètre consolation !

L'analyse du scrutin — dans les autres cantons « mes municipaux » furent battus à plate couture — confirmait, s'il en était besoin — la volonté de Brest de sanctionner une division qu'elle goûtait fort mal.

Tout ceci ne pouvait que me confirmer dans ma décision de bouleverser de fond en comble les équipes. La mise en place de la Communauté urbaine, le rôle capital qui serait le sien ; dans

l'immédiat les difficultés à résoudre pour que la nouvelle structure soit prête à fonctionner le 1^{er} janvier 1974, l'exigeaient.

Il était encore moins pensable qu'auparavant de « cumuler » toutes ces responsabilités nouvelles sur les mêmes têtes. Il fallait à Brest, une équipe municipale prenant en mains l'animation de la ville, et à ses côtés une équipe communautaire prenant en compte, avec les responsables des autres communes, les problèmes de l'agglomération dans ce qu'ils avaient d'essentiel pour l'avenir. Chacune d'entre elles aurait son leader, cette division des tâches, n'interdisant pas, bien au contraire ! un travail fait en plein accord.

Pour autant, les semaines qui suivirent les cantonales furent pour moi de découragement, d'autant qu'à la haine, à la division de la majorité municipale, à l'hésitation de Brest face à l'avenir maritime que je lui proposais, au « coup de semonce » du corps électoral, s'ajoutèrent les graves épreuves de santé que ma femme connut.

Pendant des jours et des jours, lancinantes les mêmes questions me hantèrent...

Le vote de Brest, élisant cinq conseillers généraux socialistes sur cinq, ne risquait-il pas d'encourager Paris aux dérobades, ma municipalité ne pouvant lui apparaître qu'affaiblie ?

Le temps du renoncement à l'effort que j'avais demandé et imposé à la cité, n'était-il pas arrivé, comme je savais depuis le premier instant qu'il viendrait un jour ?

Et si tel était le cas, n'avais-je pas moi, et enfin ! le droit de reprendre ma liberté afin d'être aux côtés de mon épouse dans les moments particulièrement difficiles qu'elle traversait ?

Mon premier réflexe fut de tout planter là !

Ma femme me demanda de faire le point...

Notre tapisserie va y gagner des laines de couleurs vives pendant quelques instants...

Dans le plateau de la balance, il y avait tout d'abord la Bretagne !

Une Bretagne pour qui 1973 fut une grande année sur le plan européen !

En 1970, comme je l'ai déjà indiqué, profitant de l'inauguration du Palais des Arts et de la Culture, la Conférence des pouvoirs locaux du Conseil de l'Europe, avait organisé à Brest une confrontation des régions périphériques européennes. Elle démontra à ceux qui y participèrent que, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest de l'Europe occidentale, malgré la distance, des situations, des sys-

tèmes régionaux, des niveaux de développement et de vie différents, les régions périphériques — et surtout les maritimes — connaissaient des problèmes identiques.

Les conséquences des politiques menées ici et là se traduisaient partout de la même manière. La substance de l'Europe périphérique maritime glissait vers les régions centrales fortement industrialisées et concentrées. Le retard s'accroissait dans les équipements, l'écart se creusait dans les niveaux de vie.

Tous ressentait la nécessité, devant cet état de fait, de réfléchir ensemble et d'agir en commun pour que l'Europe qui se bâtissait ne sacrifie pas les hommes mais les serve !

Ces intentions, ces sentiments étaient louables. Force était de constater, malheureusement, qu'ils n'en étaient qu'au stade des velléités.

Il fallait de toute urgence fédérer les énergies.

La Bretagne qui, en France, par son courage, son dynamisme et son union, avait su à travers le C.E.L.I.B. donner à l'action régionale un style et une dimension nouvelle, se devait — ambition à la mesure de sa foi — de le tenter. Elle le décida lors de l'Assemblée générale du C.E.L.I.B. qui me porta à sa présidence en septembre 1972, en adoptant ce qui restera dans l'histoire bretonne « le contrat d'un an ».

Aussitôt, avec Joseph Martray, Lavenant, l'amiral Amman, et notre directeur Georges Pierret, nous y travaillâmes d'arrache-pied, recherchant ici les concours, les provoquant là, désamorçant ailleurs les réticences pour les transformer en appuis.

Avec Martray, Lavenant, Pierret, je rencontrai à Londres les ministres du Gouvernement britannique en charge de l'Ecosse et du Pays de Galles. L'amiral Amman prit contact avec l'Espagne et le Portugal. Grâce à Gérard Baloup, la Conférence des Pouvoirs locaux, décida de nous apporter son aide, comme les hauts-fonctionnaires chargés des affaires régionales à Bonn que Pierret toucha. A Rome, le président Pescatore, mit à notre disposition le poids de la Caisse du Mezzo Giorno.

En France, nous ralliâmes l'Aquitaine, le Poitou-Charentes et les Pays de Loire. L'Irlande, la Norvège, le Danemark se déclarèrent, à leur tour, en faveur de notre projet.

En quelques mois, ce qui n'était qu'une « utopie » pour beaucoup, un pari sans avenir pour d'autres, devint la réalité.

Paris, grâce à Jérôme Monod qui engagea la D.A.T.A.R. et obtint l'accord d'Olivier Guichard en charge alors de l'Aménagement du Territoire, se décida alors à nous soutenir financièrement.

Et le 21 juin, pour la première fois en Europe, les délégués de vingt-trois régions périphériques maritimes appartenant à neuf Etats, se réunirent à Saint-Malo pendant trois jours, afin d'envisager la possibilité d'une organisation commune permanente.

La qualité des participants, les responsabilités qu'ils exerçaient, la tenue des débats, firent de cette conférence un très grand succès.

La résolution finale le marqua. La constitution d'un comité provisoire chargé d'examiner les suites de la conférence, autrement dit sa transformation en un organisme permanent, y fut annoncée.

Quelques mois plus tard ce sera chose faite, pour la première fois également dans l'histoire de l'Europe...

Récompense de l'effort breton, les régions membres de la Conférence demanderont à la Bretagne, à travers le C.E.L.I.B., d'assumer le secrétariat, et partant d'animer l'action de ce regroupement européen exemplaire. La Communauté ne s'y trompera pas qui le traitera très vite comme un partenaire à part entière !

Lorsque le C.E.L.I.B., l'Institution régionale étant mise en place, écrira le mot fin au bas de la page qu'il avait rédigée, la Conférence nous demandera de poursuivre notre tâche par le biais d'une association pouvant servir de support administratif.

Dernier grand combat de cet étonnant organisme que fut le « C.E.L.I.B. historique », Saint-Malo et sa Conférence marquent le couronnement d'une action régionale sans pareille puisqu'elle y trouve une ultime dimension : l'Europe !

Quel chemin !

Rennes choisie comme siège administratif, Georges Pierret comme secrétaire général !

Je ne sais si ces quelques mots sont suffisants pour permettre au lecteur de mesurer à sa juste valeur l'événement. Qu'il me soit permis pour l'y aider, de rappeler simplement le capital de confiance qu'il supposait de la part de toutes ces régions qui, de la Norvège au Portugal, de l'Ecosse à l'extrême pointe de l'Italie, de l'Irlande à l'Aquitaine, du Danemark à l'Espagne, choisirent la Bretagne comme chef de file et la chargèrent de coordonner la politique à mener !

A la fierté légitime que nous en éprouvâmes s'ajouta le sentiment de l'immense responsabilité qui désormais pesait, et pèserait toujours davantage sur nos épaules.

Mais avec Georges Pierret à la tête du secrétariat, je savais que la Bretagne répondrait à ce qu'on attendait d'elle.

D'une intelligence vive, alliant le don de l'analyse à celui de la

synthèse, passionné par cette tâche, en acceptant les risques y compris sur le plan de sa carrière, il était l'homme de ce combat !

La Première convention des Autorités régionales des régions périphériques qui se tint à Galway, Irlande, deux ans plus tard, en octobre 1975, en attestera...

Mais 1973 fut aussi pour la Bretagne, une année capitale, sur le plan national.

Le C.E.L.I.B. entendait poursuivre, en effet, dans l'attente de la mise en place de l'Institution régionale, la bataille des infrastructures dont la Bretagne avait besoin.

En mai, le Premier ministre, accepta d'en discuter avec nous. L'entretien fut courtois, mais ferme. Tous les problèmes pendents : le plan routier qui accusait du retard, la raffinerie, le port de Roscoff, l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun, les créations d'emplois, les décentralisations tertiaires etc. furent passés en revue. Puis, il accepta de se rendre en Bretagne avant la fin de l'année pour y faire le point. Nous voulions, en effet, qu'il se rende compte sur place de l'évolution de nos affaires, qu'il y rencontre les responsables bretons et arrête avec eux les mesures nouvelles que nous souhaitons.

Le communiqué publié à l'issue de l'audience souligna cette volonté et la reconnaissance par le Chef du Gouvernement que nos problèmes demeuraient prioritaires pour la France.

Le voyage se déroula en octobre. Nous en reparlerons.

Il nécessita, on s'en doute, une intense et minutieuse préparation, tant pour nous, il devait être l'occasion de régler un contentieux important et permettre de déboucher sur de nouvelles actions.

A cause de ce déplacement, je dus différer l'annonce de ma démission de maire, la candidature de Bérest à ce poste et de la mienne à la présidence de la Communauté urbaine !

La Communauté urbaine !

Après les péripéties de la fin de l'année 1972, les 8 communes — Guipavas, Plougastel après Gouesnou ayant décidé de rejoindre les Cinq qui s'étaient prononcés pour sa création — désignèrent, à titre provisoire, leurs représentants.

Le dimanche 8 avril, constatant cet accord, le préfet Denizot, installa solennellement le Conseil chargé de préparer le fonctionnement de cette nouvelle structure, dont la naissance était fixée au 1^{er} janvier 1974.

Devant les trente-sept conseillers brestois et les trente-trois conseillers élus par les sept autres communes, il confirma l'accord du Gouvernement pour que nous déterminions nous-mêmes les dates de transfert des compétences d'ici la fin de l'automne.

Les problèmes à régler dans ce laps de temps étaient nombreux, et graves.

Ils concernaient l'étendue des transferts, les personnels, les conditions dans lesquelles ils auraient à se prononcer pour la Communauté ou pour leurs communes. Ils touchaient aux problèmes financiers, aux dettes qui seraient transmises en même temps que les compétences...

Cinq commissions furent à cet effet constituées afin d'étudier dans le détail toutes ces questions et de formuler des propositions précises.

Leurs travaux — considérables — conditionnaient la prise, à l'échelon gouvernemental — du décret portant transfert des compétences et des dates d'exercice de celles-ci par la Communauté.

Il fallait que pour novembre tout soit terminé afin que le Gouvernement puisse prendre, conformément à la volonté des élus, les décisions qui s'imposaient.

Auparavant le Conseil désigna son bureau. Il me fit l'honneur de m'en confier la présidence par 62 voix sur 67 votants.

L'en remerciant, je donnai ma conception du rôle que devait jouer la Communauté.

Près de trois ans après, relisant cette déclaration, et faisant le point du travail accompli, elle m'apparaît n'avoir besoin d'aucune retouche...

« Corrigeant les excès, les conséquences pas toujours heureuses, devais-je dire, des progrès techniques, la Communauté doit illustrer notre civilisation et offrir aux hommes la possibilité d'en profiter pleinement et de s'y épanouir.

Pour ces raisons la Communauté doit être avant tout écoute — écoute des aspirations profondes des hommes — en même temps que détermination et réalisation d'une politique d'habitat, de travail, de formation au sens large et noble du terme, pour toute l'agglomération, afin justement de créer les conditions du progrès des hommes. Jouer l'espace, maîtriser les problèmes techniques, penser l'avenir sont ses missions. Elles doivent être remplies dans le respect absolu des libertés communales, et c'est un point capital, car la Communauté n'a pas, et ne doit pas avoir pour but de porter atteinte à l'autonomie et à la vie propre des cités qui la composent... Elles doivent rester des centres de vie intense. La Communauté

est donc aussi et avant tout participation. Les choix du développement, les équipements indispensables, leur rationalisation, devront toujours être étudiés en fonction de cette conception, comme les structures à mettre en place s'en inspirer largement. Comme elle doit être aussi l'affaire de tous les citoyens, la Communauté se doit d'être Information... »

Lorsqu'en octobre, après l'échec des cantonales, et de longues semaines de réflexion, ayant fait le point, je m'entretins de l'avenir avec les maires de la Communauté et « mes Brestois », je fus profondément touché et ému, de les voir tous insister pour que je prenne en mains son destin, en assumant la présidence. J'en profitai, sachant ce que représentaient en fatigue, temps, travail, toutes les charges que je remplissais, pour poser comme condition à mon acceptation, le partage des responsabilités sur le plan brestois. J'en ai donné les raisons. Je demandai donc à Berest d'être candidat à la mairie, et pour que Brest ait une équipe municipale bien à elle, j'ajoutai qu'il était indispensable que les fonctions d'adjoint au maire de Brest ne se confondent pas avec celles de vice-président de la Communauté. A cette double condition — et si le Conseil municipal en était d'accord — pour ma part, le moment venu, je briguerai la présidence de la Communauté, à l'exclusion sur le plan local de toute autre responsabilité. Il fallait, en effet, serrer au plus près, comme disent les marins, non seulement les grands problèmes, mais ceux de la vie de tous les jours, et pour cela rester disponible !

L'exiger, je le savais bien, remettait en cause habitudes et tradition, et risquait d'apparaître comme une conséquence directe de l'échec des cantonales. Le refuser aurait enlevé une partie de son intérêt à la « réforme » que nous avions décidée. Le président du Sénat, Alain Poher, le président Pleven, Edouard Ollivro, et beaucoup d'autres, ne me cachèrent pas qu'ils comprenaient mal la conception que je leur exposai. Ils en retenaient seulement l'aspect négatif : ma démission de mes fonctions de maire. Ce fut également le cas pour de nombreux Brestois qui crurent à un « abandon » de ma part pendant de nombreux et longs mois... alors que cette division du travail, les pouvoirs de la Communauté, le temps retrouvé à l'échelon municipal pour l'animation, à celui de la Communauté pour les grands problèmes, renforçaient le rôle et les moyens d'action de chacun !

Il est vrai que les notions nouvelles — celle d'équipe en particulier — ne s'admettent et ne s'imposent qu'avec le temps, surtout sur le plan municipal où le titre de maire est à lui seul un symbole !

Je le vis bien au Conseil municipal de Brest où cette décision fut accueillie avec étonnement par certains, combattue avec force par d'autres, dont Louis Magueres qui ne parvenait pas à admettre que le bouleversement des structures ne pouvait que déboucher sur une remise en cause des mandats et des hommes. Pour lui, le maire en place n'avait qu'à ajouter à ses tâches celles de la Communauté, les postes de vice-président devant revenir aux adjoints en fonction. Agir autrement était, à ses yeux, un non-sens, et revenait à créer une dyarchie à la tête de la Ville, avec toutes les difficultés, voire les dangers que cela pouvait représenter. Son amitié qui lui faisait craindre qu'à titre personnel, je commette une erreur, mais plus encore, son habitude de travailler dans un cadre qu'inconsciemment, il souhaitait immuable, le conduisirent à me prédire les pires catastrophes. Au fil des mois il s'éloignera de moi, se détournant de cet immense combat auquel, de toutes mes forces j'aurais voulu le voir participer...

**

Notre tapisserie appelle maintenant l'utilisation de laines aux couleurs maussades. Elles sont à l'image de l'hésitation de Brest face à son destin. Elles traduisent le doute, marquent la fin d'une période, en ouvrent une autre, où les dangers traversés par la Cité s'étant en apparence évanouis, tout un chacun prétendit, remettre en cause, contester... le tout au nom de l'intérêt général, comme il se doit.

En exergue aux événements que nous allons revivre quelques phrases qui vont déchaîner les passions.

Nous sommes le 19 mars et le Conseil municipal est réuni pour le vote du budget primitif. Selon l'habitude, je le présente et tente d'en dégager « la philosophie ».

Tout crûment, je dis :

« 1973, dans le bon ou mauvais sens marquera profondément notre avenir. Jamais Brest n'a été aussi près de franchir le pas qui la sépare de l'autonomie économique à laquelle elle aspire. Il reste à souhaiter qu'elle soit capable de donner une autre impression que celle du déchirement des siens face à des projets aussi importants que le complexe pétrolier... »

Ces derniers mots vont provoquer la colère des marins-pêcheurs ! A les en croire je vis, ainsi que le Conseil et les « partisans » de la raffinerie dans le rêve et l'abstraction !

La réalité nous l'ignorons ! Elle s'appelle grâce à l'ostréiculture

la possibilité — à condition que la raffinerie qui détruirait tout soit rejetée — de créer 3 000 emplois supplémentaires aux 1 264 qui existent !

Et des emplois mieux rémunérés que ceux payés « par certaines entreprises décentralisées qui ont, quant à elles, reçu un accueil favorable et de nombreux avantages de la part de la municipalité ».

Malgré un « appel » pour que la raison l'emporte sur la passion, cette dernière, une fois de plus, devait triompher lorsqu'en avril le préfet tenta de mettre sur pied un groupe de travail : élus, administration et professionnels. Brandissant les « dires » de l'Institut technique des pêches maritimes « sur le peu de maîtrise des scientifiques pour éviter l'accident » interprétant la première partie du rapport du C.N.E.X.O. sur l'état de la rade, leur réponse fut : non, non, encore non !

En mai, les déclarations publiques d'Olivier Guichard : « Le choix de Brest ne semble pas judicieux ! » s'ajoutant à la position d'attente des raffineurs, relancèrent la polémique.

La raffinerie n'avait rien à voir avec « une industrialisation intelligente ! »

L'arbitrage du médiateur fut demandé, des entrevues avec Guichard et Guena également. La presse fut inondée de communiqués, interviews destinés à sensibiliser l'opinion contre ce qui, hélas ! malgré les promesses gouvernementales, n'avait encore que le caractère d'un projet...

La position courageuse et claire de de Bennetot, celle de Guyomarch, président de la Chambre de Commerce de Morlaix rappelant que s'agissant d'un projet intéressant toute la Bretagne occidentale « ce n'était pas aux Brestois seuls, à décider de son avenir », la publication de l'étude du C.N.E.X.O., ne désarmèrent pas les opposants.

Bien au contraire !

Le 9 juillet, les marins-pêcheurs bloquèrent les passes du port de commerce et du port de guerre avec leurs bateaux. La chose fut menée rondement. Plus de deux cents bateaux venus de tous les ports de pêche compris entre Camaret et Le Conquet, se rassemblèrent des six heures du matin au large de la pointe du Caro. Une heure plus tard les passes sud et est étaient infranchissables !

Les journaux relatèrent dans le détail l'événement, en particulier les « négociations » avec la Marine Nationale pour permettre au « Basque » et aux navires de servitude de l'Île Longue de circuler librement. Henri Didou et Job Kerdoncuff donnèrent cette

« autorisation » après avoir été reçu par le préfet maritime. Rendant compte de l'entretien, Henri Didou devait déclarer :

« Nous avons rencontré un homme certes irrité, mais qui nous a assuré de sa sympathie et qui a dit partager nos soucis. Il nous a demandé de montrer que cette manifestation n'était pas dirigée contre la Marine, en laissant passer le « Basque » et les transporteurs pour l'Île Longue. Je lui ai répondu que nous n'avions rien contre la Marine, mais que nous aurions été heureux de l'entendre prendre publiquement position sur la raffinerie.

« Messieurs, nous a-t-il répliqué, je suis un militaire pas un politicien. Je n'ai pas à répéter publiquement ce que je déclare en conférence. »

Ces propos n'entraînèrent aucun démenti. Je n'en fus pas surpris. Le refus de son prédécesseur de laisser mouiller en rade des navires de la Shell, levé seulement lorsque je l'eus avisé de mon intention de demander l'arbitrage du Président de la République, Georges Pompidou, permettait de savoir que la Marine n'était pas enthousiaste à l'idée de voir Brest devenir un port pétrolier !

La manifestation à terre ne connut pas un aussi beau succès. De 400 à 500 personnes seulement y participèrent. Mais la violence remplaçait le nombre !

Aux marins-pêcheurs s'étaient joints les paysans de Lanvian, les expropriés de Kergaradec, ceux de la Cavale Blanche. Les slogans qu'ils clamaient en disaient long sur leurs sentiments à mon égard :

« Lombard au poteau » ! « Noyez Lombard, il a la rage » !
Quant aux pancartes, elles portaient des « Non à Lombard, oui à Guichard » ou encore « Halte aux accapareurs » et d'autres phrases aussi amères !

Ce ton et ce « style » choquèrent. On put lire dans *Le Télégramme* un « encadré », intitulé : « Le droit de vivre ».

« Vivement troublée par les cris hostiles lancés à l'encontre du maire de Brest, une manifestante militant dans une association de défense du cadre de vie, n'a pu se retenir : « Il a quand même le droit de vivre » a-t-elle hasardé. Personne bien sûr ne l'a reprise... »

Bien entendu, et selon l'usage, des discours furent prononcés par les organisateurs avant la « dislocation » de la manifestation. L'un s'écria :

« Le problème fondamental de notre région est celui de l'emploi ! L'un des moyens pour le résoudre est certainement l'industrialisation, mais il serait aberrant qu'un certain type d'industrialisation conduise à l'aggravation du problème de l'emploi en faisant

disparaître des activités agricoles et maritimes qui, loin d'être archaïques, sont au contraire fondées sur l'existence de conditions naturelles favorables. »

La phrase fut martelée !

Les « savants » de l'I.S.T.P.M., de la Faculté des sciences, ou des organismes consultés par les marins-pêcheurs, ne l'affirmaient-ils pas, comme ils affirmaient que l'installation du complexe pétrolier les ferait disparaître.

Etranges savants, en vérité ! Ils étaient si préoccupés de justifier leur position contre ce qui était proposé, qu'ils n'avaient même pas le temps de penser que « les conditions naturelles favorables aux activités de la rade » étaient à la merci d'un parasite ! Encore moins de rechercher les moyens de lutter contre lui !

« Si demain, s'était écrié l'orateur, nous sommes chômeurs, nous saurons au moins à qui nous le devons... »

En relisant cette phrase je n'ai pu m'empêcher de songer à tous ces « scientifiques » qui s'étaient érigés en « protecteurs » de la rade et des marins-pêcheurs, et qui demeurèrent lamentablement impuissants lorsque la parasitose décima les huîtres plates, réduisant à néant la richesse ostréicole de la rade... sans qu'il y ait besoin de la moindre goutte de pétrole...

L'Histoire est souvent cruelle !

Mais revenons aux événements de cette année-là !

Quelques jours après ce « barrage » de la rade, le préfet du Finistère devait inaugurer les installations du port du Tinduff, en Plougastel. En ma triple qualité de sénateur, de Conseiller général et de président de la Communauté urbaine naissante, j'y fus invité, et m'y rendis.

Tout se passa bien jusqu'au moment où le président Marcel Kervella prononça ce qui aurait dû être « le discours d'usage », dans les locaux de la Coopérative ostréicole.

Convaincu que la raffinerie serait une catastrophe et que ceux qui la voulaient — en particulier dans son esprit Mallejac et moi — nous moquions des conséquences qu'elle aurait sur les marins-pêcheurs, il nous fustigea et menaça.

Préfet en tête, tous les invités, à l'exception d'Antoine Caill et de quelques conseillers généraux de gauche, quittèrent la salle.

Plus que le ton employé, ce qui me navra, fut l'incompréhension dont ce discours témoignait. Tout se passait dans l'esprit des marins-pêcheurs comme si nous étions prêts à accepter la pollution de la rade pour prix de la raffinerie, alors que tous nos efforts tendaient à assurer — en imposant aux raffineurs des normes de

sécurité draconiennes — la cohabitation de cette activité avec celles traditionnelles de l'ostréiculture et de l'aquaculture. Jamais autant d'études n'avaient été entreprises, de recherches faites pour mettre au point les « moyens techniques » propres à éviter toute pollution aussi bien au niveau de la raffinerie que de l'appontement.

La construction sur la zone industrielle de Saint-Marc de la station d'épuration qui collecterait toutes les eaux en provenance de Lanvian après leur passage dans des kilomètres et des kilomètres de canalisation, les systèmes de protection décidés autour de l'appontement et qui dépassaient tout ce qui avait été réalisé ailleurs, les mesures prises contre la pollution atmosphérique, attestaient que notre volonté de « sauver » la rade rejoignait la leur. Ils se refusaient malheureusement à le croire, poussés par je ne sais qui, mettant en doute jusqu'à notre sincérité. Au mieux, quand ils voulaient bien admettre — pour les besoins de la discussion comme ils disaient — que nous « pouvions » être de bonne foi, ils ajoutaient qu'ils étaient en droit « avec les scientifiques » de nous dire que « nos systèmes », ne leur inspiraient aucune confiance.

Cette attitude négative, cette obstruction systématique, celles des Comités de défense qui proliféraient, en veux-tu, en voilà, puisant leur importance dans la place que la Presse, y compris nationale, leur accordait, confortèrent le gouvernement dans le sentiment qu'il y avait un problème à Brest... et qu'il ne fallait donc pas se presser !

S'ajoutant aux demandes des raffineurs prétendant obtenir tel ou tel avantage « au motif que cette raffinerie n'était pas indispensable et leur coûtait plus cher qu'une augmentation des capacités de stockage existant ailleurs », cette « réaction » ne pouvait que retarder le moment où enfin le complexe pétrolier deviendrait réalité.

Il nous fallut nous battre avec énergie pour obtenir de l'Etat qu'il consente à tenir ses engagements, et discuter avec le Cabinet du Premier ministre, et jusqu'au dernier moment, pour que Pierre Messmer, en octobre, lors de sa visite à Brest, prenne une position ferme et claire.

Elle arriva, hélas ! trop tard ! La crise pétrolière née de la guerre du Kippour rendit inutile l'augmentation des capacités de raffinage de la France. A quelques mois près, cette campagne d'une minorité, empêcha Brest d'avoir sa raffinerie. Avec elle, s'évanouit une grande partie des chances du développement maritime dont nous avions, dont la Bretagne, avait le plus impérieux besoin.

Lancée à la date prévue, elle aurait été nécessairement achevée

avant le début de la crise, et aurait fonctionné, offrant au port de commerce et à la Bretagne occidentale tout entière, un atout considérable !

Brest se serait, enfin, située dans les 7 ou 8 premiers grands ports français, aurait du même coup pu améliorer ses infrastructures, créer de nouveaux trafics, faire bénéficier toute sa région d'économies substantielles sur le carburant, jouer l'installation d'industries nouvelles qui lui font aujourd'hui cruellement défaut.

Le drame de l'ostréiculture, hélas ! n'en fut pas pour autant évité !

Dans le malheur la solidarité joua à plein comme il se devait.

Mais pourquoi faut-il que ce soit seulement dans la peine que les préventions tombent et que les Bretons se retrouvent ?

Victimes de leur peur, croyant défendre leur droit « de survivre », les marins-pêcheurs ne doivent pas être considérés comme les responsables de cette « illusion perdue ». Mais ceux, pseudo-scientifiques, politiciens à la petite semaine brandissant pour mieux se camoufler le drapeau de l'Ecologie, qui les ont poussés à cette « résistance désespérée », ont tout fait pour que ce projet échoue, assument devant Brest, et devant l'histoire qui, un jour les jugera, une responsabilité écrasante. L'orgueil de leur « science » ou de « leurs certitudes » les a fait accomplir avec une désinvolture qui n'a d'égale que l'ignorerie dont ils firent preuve lorsque la catastrophe s'abattit sur la rade détruisant en quelques mois les huîtres, un acte impardonnable. Il y a des « jeux » qui permettent de juger ceux qui les pratiquent...

Le voyage de Pierre Messmer eut lieu les 12 et 13 octobre. J'eus à le préparer à un double titre : comme président du C.E.L.I.B. pour la partie bretonne, comme maire pour la partie brestoïse.

En septembre, à Concarneau, le Comité directeur du C.E.L.I.B. décida d'aborder essentiellement cinq questions avec le Premier ministre : L'emploi, le plan routier breton, le désenclavement de la Bretagne intérieure, l'équipement sanitaire et les problèmes culturels.

Sur le plan brestoïse, deux problèmes seulement furent retenus : La raffinerie et la réparation navale.

J'accueillis le Premier ministre à Dinard, accompagné d'Edouard Ollivro. Le programme chargé, puisqu'il prévoyait dans la matinée la visite du barrage de l'Arguenon, dans les Côtes-du-Nord, puis

de la station expérimentale de Ploufragan, enfin de Brest, exigea l'emploi d'hélicoptères.

4 Puma assurèrent le transport.

Le président Pléven prit place avec nous, à partir de Ploufragan, dans celui du Premier ministre. Après avoir survolé le Radar de Bretagne, la Centrale de Brennilis, le Puma du Chef du Gouvernement se pose vers 12 h 35 à l'héliport de la D.P.

De là, en voiture, le Premier ministre gagna le port de commerce pour « lancer » les travaux du premier quai de réparation navale.

Evidemment, les Syndicats avaient appelé à la grève, soutenus par les Partis de Gauche : Socialiste, Communiste, Union démocratique bretonne, pour protester « contre le sort fait à la Bretagne » !

L'euphorie de leur victoire aux Cantonales entraîna les 5 conseillers généraux socialistes, fraîchement élus, à m'écrire une lettre ouverte qui démontrait qu'ils avaient mal assimilé, c'est le moins qu'on puisse dire, les devoirs de leur charge.

On pouvait y lire, en effet :

« Vous nous avez invités à la réception que vous offrez à M. Pierre Messmer, Premier ministre... Au moment où vous donnerez cette réception, les travailleurs de cette ville, à l'appel de leurs organisations manifesteront contre la politique du Pouvoir. Les conseillers généraux socialistes, militants d'un parti qui s'est fixé pour objectif d'être présent sur tous les terrains de lutte, entendent à cette occasion être aux côtés de ceux qui les ont élus. Vous comprendrez dans ces conditions que nous avons choisi de ne pas nous rendre au salon Richelieu... »

Cette position était d'autant plus curieuse que dans une conférence de presse tenue par les partis de gauche, ceux-ci avaient regretté que le Premier ministre soit reçu « par des notables démonétisés » ! Il est vrai que les contradictions ne pouvaient qu'être le pain quotidien d'hommes enfermés dans une idéologie... primant tout le reste, y compris le service réel et efficace de Brest !

Revenons au premier ministre !

Devant l'Hôtel-de-Ville, il eut droit à l'accueil désormais traditionnel : Applaudissements ici, hurlements, slogans hostiles, là ! Triste image de la « démocratie » telle que certains voudraient l'imposer... Pierre Messmer se moquait éperdument de ce genre de « chorale », comme avec son flegme mi-romain, mi-britannique, un vague sourire aux lèvres, il me le glissa en descendant de voiture.

Son visage aux lignes sévères rappelait le profil à la fois de

certaines médailles antiques et du gentleman d'outre-Manche. Il était aussi impénétrable, même si à certains moments le pétillamment brusque des yeux permettait de déceler qu'il était capable d'humour. Appliqué, sérieux, conscient de sa fonction et des responsabilités qu'il assumait, il ne se décidait pas à partir de la foule, mais des dossiers, de leur étude attentive, des discussions auxquelles ils donnaient lieu. Le devoir avec un grand « D » primait pour lui tout le reste. C'était notre chance ! Lorsque l'Etat s'était engagé il devait tenir ses promesses, lorsqu'une politique avait été fixée, elle devait être appliquée !

Restait à le lui rappeler en « partenaire » à part entière, participant à l'effort décidé.

Je le fis avec courtoisie, mais fermeté, invoquant les engagements solennels pris par le Général de Gaulle et son Gouvernement, puis par le Président Georges Pompidou. Je lui demandai quand ils deviendraient la réalité. A mon interrogation, il répondit clairement.

« La raffinerie vous l'aurez si vos élus en décident ainsi ! »

« Cette forme (pour les navires de 500 000 tonnes), je le dis clairement et nettement, c'est à Brest qu'il faut la réaliser. C'est une œuvre de longue haleine qui portera ses fruits avant la fin de la présente décennie. Une telle décision s'inscrit bien sûr dans le cadre d'une politique d'aménagement concertée et globale concernant la totalité du littoral Manche-Atlantique. »

Pour ceux qui voulaient comprendre, l'espoir n'était plus possible pour la raffinerie. Il était conforté par contre pour la forme de radoub !

Sur le premier point, en effet, la consultation des élus ne pouvait avoir pour effet que de renvoyer à plusieurs mois le démarrage des travaux. Or, la position des pays arabes qui se durcissait, le prix qu'ils entendaient obtenir pour leur pétrole, ne pouvaient conduire, et très rapidement, qu'à une réduction de nos importations.

Les mots du Premier ministre, justifiant sa position par les « déchirements bretons » sonnaient le glas, non seulement d'un complexe qui fera cruellement défaut lorsque la crise déferlera sur la Bretagne, mais sur la position de force que la Bretagne avait su conquérir avant que certains ne remettent en cause l'unité qui l'avait permise.

Le ton ne trompait pas !

« Les Pouvoirs publics n'avaient retenu la raffinerie dans le plan breton d'octobre 1968 qu'à votre demande... Les responsables,

et je pense aux responsables politiques, diront clairement s'ils entendent maintenir la politique du développement de la Bretagne dans la voie où ils l'ont engagée... Dans la négative le Gouvernement prendra acte de leur refus et ne leur imposera pas la réalisation de ce projet. Ainsi les Bretons pourront-ils exercer les responsabilités qui sont les leurs à une époque où chacun revendique la possibilité d'exprimer son avis sur la gestion de sa cité; mais ils devront l'exprimer après avoir bien pesé des choix qui sont porteurs d'avenir... »

De la crédibilité bretonne, il ne restait pas grand-chose !

Ceux qui pour satisfaire à leurs idéologies politiques, au succès de leurs couleurs, l'avaient détruite, pouvaient être fiers d'eux-mêmes !

Ils triomphaient !

Mais à quel prix ?

Et pour quelle Bretagne ?

Et pour quel visage de Brest ?

Pour ma part, et sur ces deux points de la raffinerie et de la cale sèche, j'étais bien décidé à engager la Communauté urbaine, qui en recevrait compétence dès la fin de l'année, à aller jusqu'au bout.

Il fallait « pour l'Histoire », en ce qui concerne la raffinerie, qu'elle démontre que les responsables de l'agglomération brestoise entendaient défendre ses intérêts de manière cohérente, quelles que soient les péripéties. Il fallait qu'elle affirme que Brest et son agglomération restaient des interlocuteurs aussi exigeants et déterminés que par le passé.

Quant à la forme de radoub, il fallait se battre jusqu'à ce qu'elle soit accordée. Et le faire sans trêve ni repos.

Nous n'avions pas d'alibi à donner à l'Etat. Nous avions à le forcer à assumer ses responsabilités, à reconnaître ses erreurs, à ne pas rejeter sur la Bretagne ses propres hésitations.

A défaut, demain et dans tous les domaines, la porte serait ouverte à tous les renoncements...

Le lendemain à Pontivy, en qualité de président du C.E.L.I.B., je tins lors de la réunion regroupant les responsables de toute la Bretagne, un langage aussi ferme qu'à Brest.

Une nouvelle fois la Gauche, dans les communiqués qu'elle fit paraître après la visite du Premier ministre, refusa le rendez-vous de la Bretagne.

Le B.R.E.I.S. pour les Socialistes fit savoir que la « raffinerie

ne se justifiait pas à défaut d'un ensemble d'industries secondaires » et « d'un autre emplacement » !

Quant à la forme de radoub ils la présentèrent comme quelque chose n'offrant pas beaucoup d'intérêt « une forme de radoub pour les navires de un million de tonnes » existant à Lisbonne !

Ses autres partenaires firent également la fine bouche !

Pensez donc ! Les effets de la cale sèche ne se feraient sentir qu'à la fin de la décennie !

Etrange Bretagne ! Extraordinaires Bretons !

L'abandon d'une fonction — surtout celle de maire — n'est pas facile, même lorsqu'il conduit à une responsabilité encore plus grande, plus lourde, plus périlleuse exigeant de ce seul fait le partage des tâches à remplir.

Le moment était venu d'y consentir.

Un mois s'était écoulé depuis les cantonales, la visite du Premier ministre avait eu lieu, mais surtout il ne restait que deux mois pour préparer « le passage » à la Communauté urbaine, régler les innombrables problèmes qu'il posait, mettre sur pied la nouvelle équipe, prendre enfin et d'une manière générale toutes les décisions qui s'imposaient dans cette période transitoire. Le mardi 23 octobre, en présence d'Eugène Bérest, je réunis la presse pour lui donner connaissance de ma lettre de démission au préfet et répondre à ses questions.

Je le fis avec sérénité, mais non sans émotion, même si je réussis, tout au moins je le crois, à le cacher.

Pour la dernière fois dans ce bureau que j'avais voulu sobre afin qu'un jour il puisse servir tel quel à celui qui me succéderait et qui ne manquait pas d'une certaine grandeur, ne serait-ce qu'à cause de la grande baie qui dominait la mer, je me prêtais avec Bérest au jeu des questions et des réponses.

« Non ! Il ne s'agissait pas d'un renoncement mais d'un nouveau combat à la dimension désormais de toute une agglomération... »

« Oui, les cantonales, si elles avaient retardé l'annonce de cette décision, nous avaient confirmé Bérest et moi dans l'opinion qu'elle était nécessaire... »

« Oui, je briguerai la présidence de la Communauté urbaine le 2 janvier 1974, et Bérest la mairie. Le reste appartenait aux deux Conseils... »

« Oui, c'était un pas capital qui était franchi et qui exigeait deux équipes, l'une se consacrant à la vie de chaque jour de Brest et des brestoises, l'autre aux grands problèmes de l'agglomération, donc également aux siens... »

« Oui, la première de ces deux équipes gèrerait, tandis que la seconde déterminerait et réaliserait la politique nécessaire au développement du vaste ensemble qui se constituait... »

« Oui, la seule chose qui comptait était Brest et les 7 autres communes qui avaient décidé de s'unir pour le meilleur et pour le pire. Les hommes, les mandats, les titres, les habitudes n'avaient aucun intérêt, aucune importance... »

« Oui, Bérest était mon ami. Nous étions pleinement d'accord sur ce qu'il fallait faire... »

Ce jour-là, une page du grand livre que nous avons tous à écrire s'achevait pour moi, si une autre encore blanche était à rédiger...

Quand tous furent partis, je laissai mon regard se poser sur tous les objets familiers qui pendant près de quinze ans avaient constitué le décor et les étapes de cette longue marche qu'avec Brest j'avais entreprise. La Marianne en bronze, les décorations gagnées par Brest durant la guerre qui encadraient une maquette « royale » d'un navire ancien — mais de quel royaume ? — amoureusement construite par les sous-marinières allemands pendant l'occupation et que nous avions transformé en « butin », étaient là pour rappeler les heures sombres, puis les heures d'espoir et de joie traversées par la Ville.

Le joli bronze représentant une jeune fille de Plougastel que depuis la Libération chaque maire avait eu sur son bureau, disait la continuité de la tâche à accomplir.

La coupe de Tarente qui donnait de la hauteur au bureau, l'écusson frappé aux armes de Brest, les procès-verbaux des délibérations du Conseil municipal présidé par Victor Le Gorgeu qui, avec d'autres livres, garnissaient la bibliothèque, racontaient une longue histoire...

Ici Giscard d'Estaing, le Général de Gaulle, Georges Pompidou, et combien d'autres : ministres, amiraux français ou étrangers, ambassadeurs, responsables locaux, simples citoyens, étaient entrés qui, pour parler de grands problèmes, ou magnifier l'amitié entre mon Pays et les leurs, qui pour discuter âprement de Brest et de son avenir, ou tout simplement exposer une détresse, faire appel à la solidarité, obtenir un mot de réconfort, trouver une raison d'espérer !

Ici d'importantes décisions avaient été mûries, discutées, prises,

des heures et des heures passées au service de la Cité, des moments difficiles, des instants de joie vécus !

Ici s'était déroulée une grande partie de ma vie...

Dans mon cœur il n'y avait pourtant aucun regret, à peine un pincement, car une autre aventure combien exaltante commençait !

Avec rien, il allait me falloir bâtir la Communauté urbaine, la rendre vivante, efficace, dynamique dans des temps records, afin que Brest et son agglomération bénéficient à plein de la chance qu'elle offrait.

Une nouvelle fois, j'allais connaître le dénuement, et un dénuement sans aucune mesure avec celui qui avait été mon lot lorsque j'avais pris possession, dans la vieille baraque qui abritait en 1959 la Mairie provisoire, de mon bureau.

Le cadre y était médiocre, les moyens financiers insuffisants, les problèmes angoissants, mais j'y possédais un personnel de valeur, une « armature », des traditions...

Aujourd'hui — sauf les problèmes, et de quelle taille ! — tout était à inventer. Je n'avais ni argent, ni structure, pas de locaux !

Ma « fortune », une poignée d'hommes et de femmes, la constituait.

Il y avait Hernandez qui partageait ma foi, et mettait un talent sûr, son énergie, sa valeur au service de « la grande cause » qu'était la Communauté urbaine. Il y avait Denise Baron, fidèle depuis le premier jour, compétente, solide, énergique, ne ménageant ni son temps ni sa peine pour « son patron ». Avec eux, une petite — ma petite — Armada, comme je l'appelais, composée de quelques sténo-dactylographes, sous les ordres d'Alice Bécheunec.

Les uns et les autres feront des miracles ! Dans l'indifférence d'abord, l'étonnement et l'intérêt ensuite, l'agacement de tous ceux dont ils bousculaient les habitudes, le petit train-train quotidien, ils permettront de tenir les délais qui nous étaient imposés. Les réunions succéderont aux réunions, les difficultés les unes après les autres seront réglées, jusqu'au 2 janvier 1974, où la Communauté urbaine enfin installée solennellement, élira son bureau et prendra en mains les premières compétences transférées.

Avant, le 29 octobre, le Conseil municipal de Brest choisira comme je l'espérais, Eugène Bérest pour me succéder. La municipalité sera reconduite, Louise Le Roux devenant premier-adjoint au maire, et tous les autres gagnant, si l'on peut dire, une « promotion » d'un rang dans la hiérarchie.

Je « m'exilai » alors au rez-de-chaussée, près du salon Colbert,

avec à mes côtés Denise Baron, et à l'étage au-dessus « mon Armada ».

Commença alors un harassant travail, obscur, inconnu du grand public pour que le moment venu tout soit prêt. L'enthousiasme de mes collaborateurs, leur amitié, sont les dernières laines de cette tapisserie que nous achevons. Leurs couleurs sont lumineuses...

**

De ces deux mois qui nous séparent de mon élection à la présidence de la Communauté urbaine de Brest, que dire ?

Eh ! bien que les hommes étant ce qu'ils sont, les difficultés d'ordre psychologique ne manquèrent pas. Si la Communauté urbaine de Brest apparaissait pour les responsables des 7 autres communes comme une promotion, puisqu'elle les associait à l'administration du vaste ensemble aggloméré, pour les brestoises au contraire, elle fut ressentie comme une frustration. C'était normal ! Tout ce qui était capital pour l'avenir : la détermination de la politique économique, l'urbanisme, les grands équipements structurants conditionnant le progrès, etc., n'était plus de leur ressort en tant que conseillers municipaux, même si au Conseil de la Communauté ils étaient largement majoritaires (37 brestoises, 33 conseillers des autres communes). De plus, le transfert des compétences entraînant celui des services nécessaires à leur exercice, cette impression de dépouillement était encore plus forte. Il y avait là une « crise morale » à surmonter. Elle était inévitable. Sa gravité ne devait pas être exagérée. Car le rôle des conseils municipaux — celui de Brest en particulier — non seulement restait important, mais mieux, pouvait être considérable. La Communauté les « libérait » d'un grand nombre de tâches de conception, de réalisation, d'investissement qui au fil des ans avaient rendu les équipes municipales de moins en moins disponibles, de plus en plus lointaines et inaccessibles. Etre à l'écoute des hommes, les faire participer au maximum à la vie de la Cité redevenait possible à un moment crucial de l'évolution de la « civilisation urbaine ».

Certes, il faudrait du temps pour que le traditionnel « champ d'action » soit repensé. Une « révolution » — et la Communauté urbaine en était une ! — ne s'assimile pas en quelques jours, ni même quelques mois. Mais au fur et à mesure qu'elle s'affirmerait, prendrait son véritable visage, tout s'ordonnerait.

Ces difficultés, l'extraordinaire effort déployé dans le même

temps pour qu'elle puisse fonctionner à la date prévue ne l'empêchèrent pas dans cette phase délicate de son existence officieuse, de multiplier ses interventions.

En novembre et en décembre, elle organisa une série de réunions au cours desquelles, partisans et adversaires de la raffinerie furent entendus, avant de voter pour ou contre, comme le Premier ministre l'y avait invitée ainsi que les conseils municipaux intéressés.

Par 58 voix pour et 8 contre, elle prit position en sa faveur. Brest fit de même par 34 voix pour et 2 abstentions, suivie de toutes les communes de la Communauté, à l'exception de Plougastel-Daoulas.

La S.E.M.E.N.F. au nom du Nord-Finistère revendiqua massivement également sa réalisation.

Ces votes, une fois encore, déchaînèrent la passion ! A tort ! Pour l'immédiat, le projet de la raffinerie n'avait plus d'intérêt, par suite de la crise qui s'intensifiait et le rendait vain. Mais ce que les uns et les autres, en refusant d'abandonner ce projet, signifiaient était capital. La Bretagne occidentale prenait date, affirmait sa volonté de voir se poursuivre la politique de développement maritime qu'elle avait arrachée au Gouvernement en 1968. Elle disait clairement que si un jour la mer d'Iroise, livrant son secret, la Bretagne avait la chance de posséder au large de ses côtes de l'énergie, elle entendait que celle-ci soit transformée et traitée chez elle.

Elle disait avec force qu'elle ne renonçait pas à la création de la « plate-forme industrielle liée à la mer » dont elle avait besoin. Qu'elle se battrait pour l'obtenir ! Que cale sèche, nouveaux terre-pleins, usines « maritimes » restaient son objectif prioritaire à moyen et long terme. Que sa volonté demeurait inébranlable, même si certains en abandonnant le combat de la Bretagne avaient voulu donner l'impression qu'il n'était plus celui de l'immense majorité des Bretons.

Relevant leur défi misérable — un Breton n'a pas le droit de sacrifier l'avenir de sa Province à son idéologie — elle affirmait que sur les « grands objectifs » rien n'était changé, et que Paris aurait à compter avec elle demain, comme hier !

Pages plus souriantes, novembre et décembre, virent les premiers pas de la Communauté, à Guipavas, où fut inauguré le bibliobus communautaire, au Relecq-Kerhuon, où fut posée la première pierre de l'I.M.E. décidé par le S.E.A.B., à Guilers et à Bohars où fut présentée « l'exposition de la Communauté ».

Ces dernières semaines furent fiévreuses. Les ultimes mises au

point qui s'imposaient pour permettre le « lancement » effectif de la Communauté les marquèrent. Mais le 2 janvier, le préfet Denizot, put comme prévu, procéder à son installation officielle.

Eugène Bérest présenta ma candidature à la présidence.

Par 62 voix et 5 bulletins blancs, le Conseil m'élit à ce poste.

Malléjac, Querré, Bérest, Le Pape, Holley, Balard, Le Bihan, Du Buit, Stéphan, Tréguer, Salaün et Ressaygues furent ensuite élus vice-présidents.

Certains s'étonnèrent de voir Eugène Bérest n'occuper que le 3^e poste de vice-président, alors qu'il avait rempli les fonctions du 1^{er} lors de la période « transitoire ». Les lourdes charges qui étaient les siennes, la nécessité également de bien marquer que Brest possédait désormais une équipe, justifiaient ce « glissement » qu'il souhaitait et auquel avec les autres maires nous donnâmes notre accord.

Louise Le Roux eut à présider la séance jusqu'à l'élection du président.

Son discours traduisit la foi de tous, et l'assemblée le vécut intensément faisant siennes ses paroles :

« ... Nous disons à nos paysans, à nos ouvriers, à nos jeunes, à nos familles, à tous enfin : voyez l'événement de cet après-midi, il va marquer les années qui viennent d'une transformation qui n'a pas fini de nous étonner. »

Oui ! marquer les années à venir... transformer... donner une espérance nouvelle... telles seraient les tâches !

Personne ne pouvait s'y tromper : l'œuvre à accomplir était immense, nécessiterait du temps, de la bonne volonté, de la compréhension. Mais elle était à la mesure de l'ambition de Brest et des 7 communes qui formaient la Communauté urbaine, de leur passé et de ses luttes pour que toujours l'homme prévale, s'affirme et s'accomplisse...

énergies était notre seule chance, face au monde dur et cruel que nous connaissons.

Et cette chance est saisie !

La Communauté urbaine est devenue un immense chantier ! Son nouveau visage s'y modèle à travers les grandes voies d'accès qui s'y tracent largement, relient les différentes communes à Brest, réduisent en temps la distance, favorisent enfin ! l'aménagement spatial qui seul peut permettre aux hommes de bénéficier des avantages urbains sans en connaître les inconvénients.

En portent témoignages, les ZAC d'habitation qui s'y multiplient, jouent l'espace, sauvegardent les sites, protègent et illustrent la qualité de la vie, avec à Brest, la Cavale blanche, à Plouzane, Castel-Nevez...

Comme le font les zones d'activités de Kergaradec, sur les territoires de Brest, Gouesnou, Guipavas, ou de Ty-Menez en Plougastel-Daoulas ! ou encore les grands travaux d'eau et d'assainissement, la politique des transports en commun, l'effort considérable en faveur de l'enseignement secondaire, de la sauvegarde et de l'aménagement de vastes zones boisées ou de détente...

La disparition, pour tout ce qui est essentiel, des vieilles frontières communales, artificielles et archaïques qui divisaient les hommes et réduisaient leurs moyens d'action, joue aussi au niveau de l'Etat.

Face à lui, et à ses autres interlocuteurs, parce que 5^e communauté urbaine de France par son importance, la nôtre trouve dans son union une nouvelle force et un impact à la mesure de ses ambitions.

En atteste l'effort des Pouvoirs publics !
Voilà la cale sèche pour des navires de l'ordre de 500 000 tonnes décidée, la nouvelle zone industrielle portuaire lancée dans la foulée, Brest choisie comme siège de Grandes Ecoles, les équipements vitaux financés !

« Ces points marqués — l'espérance de plus en plus grande de voir la mer d'Iroise livrer son pétrole — ne sauraient faire oublier la crise économique qui frappe avec violence ici comme ailleurs. Transocéan et le Textile, les Industries privées travaillant pour l'Arsenal, la réparation navale touchée par la désorganisation du transport maritime, le Bâtiment à la recherche d'un second souffle sont là, une fois de plus, pour rappeler que jamais rien n'est tota-

lement gagné, que toujours il faut lutter. La vie ne se divise pas en hier, aujourd'hui et demain. Son combat est de toutes les minutes, exige une solidarité agissante et constante. L'enjeu qui en est l'homme — ses craintes, sa peur, sa joie — mérite que tous se mobilisent, donnent le meilleur d'eux-mêmes. *L'Olympic Bravery* dégorgeant son pétrole sur les côtes de l'Île d'Ouessant démontre de son côté qu'il est indispensable que dans un élan unanime, les Bretons se retrouvent et se battent pour gagner — contre une Administration endormie, irresponsable et inhumaine — le grand pari de notre temps : concilier industrialisation et environnement, travail et art de vivre. Ce sont des tâches primordiales.

Elles doivent primer tout, rassembler les hommes et les femmes de cette agglomération. La Communauté y travaille de toutes ses forces.

**

Pour autant — et elle y veille — Brest — comme les autres communes restent des entités bien vivantes. Elles sont nécessaires comme l'air et l'eau sans lesquels les hommes ne pourraient vivre. La commune est irremplaçable ! Elle est « le coin de terre et le coin de ciel » dont chaque être humain a le plus impérieux besoin pour s'épanouir, communiquer avec ses semblables, les connaître, et — pourquoi pas ? — les aimer...

**

Voilà !

J'ai tout dit !

Mon témoignage, par la force des choses — puisqu'il relate les événements petits ou grands auxquels j'ai participé — n'a pas l'objectivité de « la relation historique ». Il est marqué par tout un contexte, les sentiments ressentis dans « le feu de l'action ».

Tel quel il ne livre qu'une vérité.

Mais cette part de vérité — ma part de vérité — c'est totalement, d'un bloc, sans fard et sans arrière-pensée, qu'en volant au temps qui me presse de précieux instants, je l'ai rédigée.

Comme Pascal je ne crois qu'aux histoires dont les témoins se feraient égorger !

Tout entier tourné vers un but avec mes amis, je n'ai pas compris certaines attitudes.

Elles m'ont souvent impatienté, fait mal, comme les raisons mises en avant pour les justifier.

Peut-être ai-je eu tort de ne pas assez les discuter, de ne pas

tenter de les réduire... de me borner à constater qu'il m'était impossible de les intégrer dans le combat qu'il fallait livrer !

Mais Brest était là que nous devions servir !
Durant toutes ces années, c'est de tout mon cœur que je me suis battu, essayant de faire partager ma foi à tous ses enfants, de les entraîner dans cette bataille qui était celle de leur dignité !

C'est parce que dans leur immense majorité les Brestoises et les Brestois ont répondu à cet appel que ces pages ont pu être écrites au « Grand livre de la Cité ».

Demain le combat devra se poursuivre. Plus qu'hier encore ! Tant est difficile le monde qui est le nôtre.

Brest au nom venu de nulle part ! éclatant, éblouissant comme l'éclair; pressé de la même énergie ! le vaut bien...

*
**

Reste à écrire le mot Fin.

C'est le mot Appel qui vient sous ma plume...

O ! comme je voudrais que tous ressentent la joie que Brest me donne quand par extraordinaire j'ai la chance de la parcourir à la tombée de la nuit pour regagner ma maison. Je la regarde vivre intensément les « petites heures » de la liberté retrouvée, et mon cœur bat au rythme de sa foule. Elle envahit les rues, se presse sur les trottoirs, se fractionne en de multiples groupes. Les uns hâtent le pas, d'autres bavardent, d'autres encore, comme isolés et perdus dans un rêve secret — éternels badauds ! — admirent les vitrines brillamment éclairées. Le flot des voitures ajoute son halo de feux multicolores à la féerie de lumière que la fin du jour enfante. D'un seul coup, une grande ville, avec délice, s'ébroue et se détend. Je me laisse emporter par le spectacle qu'elle donne : c'est celui de la vie ardente et forte !

Une phrase lue je ne sais où s'y superpose :

« Si l'on ne ressent pas l'univers comme une dépendance des hommes, l'humanité est une aventure parmi d'autres. »

Et je m'interroge ?

De l'histoire qu'ils vivent au jour le jour que retiennent les hommes ?

Ont-ils conscience — même au niveau de leur ville — des pas durement franchis ?

Que représentent-ils pour eux ?

Fulgurante comme la certitude, la réponse vient !

Ils y puisent, lorsqu'ils y songent, la joie brève mais combien

profonde de leur appartenance à la Communauté — j'allais écrire : la Communion — des hommes !

Du plus pauvre au plus riche, du plus humble au plus ambitieux, du plus intelligent au plus passionné, du plus fidèle ami au pire ennemi, tous, oui Tous ! sont habités, en cet instant, par une même foi !

Quel réconfort !

Les « politiques » eux-mêmes — et Dieu sait si depuis vingt ans que je les pratique, je les connais bien — n'y échappent pas, malgré leurs « jeux trop souvent stériles », leurs petites inimitiés, leurs querelles de clochers.

Qu'ils adorent ce qu'ils ont brûlé hier, passent d'un bord à l'autre, tentent de se placer, au sens le plus vil du mot, pour faire carrière, ou luttent, comme ils disent, pour « une autre société », jurent qu'ils n'ont rien de commun avec leurs « adversaires », n'y changent rien !

Car cette communion est leur héritage !

O ! Qu'ils ne le renient pas, mais se montrent capables de bannir la haine, de se dépasser eux-mêmes, de jeter sur le bord du chemin, comme des besaces trop lourdes, indignes d'eux, ambitions personnelles et idéologiques.

Il y a Brest qu'il faut servir !

Brest qui les appelle tous pour que sa longue marche vers l'aurore reste celle de ses fils !

Alors montent dans mon cœur ces vers magnifiques de Charles Péguy, dans sa « Prière pour nous autres charnels » :

« Mère voici vos fils qui se sont tant perdus.

Qu'ils ne soient pas jugés sur une basse intrigue.

Qu'ils soient réintégrés comme l'enfant prodigue.

Qu'ils viennent s'écrouler entre deux bras tendus. »

Le Conquet, octobre 1975-mars 1976.

Le plus pauvre au plus riche au plus haï au plus aimé
du plus intelligent au plus passionné du plus faible au plus
courageux tous ont tous ! sont habillés en cet instant par nos mains
qui les ont créés !
Les hommes à eux-mêmes et à leur semblables
pas que je les peigne je les connais bien — n'y échappent pas
mais leurs yeux à eux trop souvent étouffés à leurs propres passions
ils ne voient que leur ombre et leur ombre est leur ennemi
Où ils admettent ce qu'ils ont pu faire passer d'un monde à
l'autre, tentent de se placer au sein le plus sûr du monde sans
crainte ou luttent comme ils peuvent pour « une autre société »
puisque du moins n'ont rien de commun avec leurs « adversaires » et
changent rien !
Car cette communauté est leur héritage !
Où ils ne se sentent pas mais se montrent capables de donner
la main de se débarrasser eux-mêmes de leur part de la communauté
comme des braves trop lourdes, indifférents d'eux-mêmes par
amour et idéalisme.
Il y a bien sûr l'autre monde
Mais qui les appelle tous pour que se jouent manche vers
l'autre monde celle de ses fils !
Alors montent dans mon cœur ces vers magnifiques de Charles
Baudelaire :
« Mère, vous êtes là qui se sont tant perdus
Qu'ils ne soient pas dans une base indigne
Qu'ils soient ébloués comme l'enfant prodige
Qu'ils viennent s'écraser entre deux bras tendus »
Le Cimetière de la Commune 1975 par René
Lévesque

LE NOM DE NOS LÉVEURIS

Achévé d'imprimer
par l'imprimerie OBERTHUR
à Rennes
Dépôt légal n° 10694 - 2^e trimestre 1976
ISBN 2-85-186-003-8

AU SERVICE DE BREST est un Témoignage. Il en a le mérite et les faiblesses. C'est aussi une réflexion sans complaisance sur la situation actuelle de Brest. C'est, enfin, un appel.

Dans la vie d'une ville, comme dans celle d'un homme, il est des moments où il faut avoir le courage de « faire le point », de se dire et de dire ce que l'on estime être la vérité.

Le combat mené depuis 15 ans par BREST, les batailles gagnées et les batailles perdues, celles qu'il faut maintenant livrer, expliquent ce livre, la passion qui y sourd, et l'espérance qui en jaillit...

